



**De l'engagement au désengagement corporel : une
approche sociologique plurielle des dynamiques,
ruptures et permanences identitaires face à l'acceptation
du danger dans les sports de nature**

Guillaume Routier

► **To cite this version:**

Guillaume Routier. De l'engagement au désengagement corporel : une approche sociologique plurielle des dynamiques, ruptures et permanences identitaires face à l'acceptation du danger dans les sports de nature. Sociologie. Université Rennes 2, 2011. Français. NNT : 2011REN20023 . tel-00628608

HAL Id: tel-00628608

<https://theses.hal.science/tel-00628608>

Submitted on 3 Oct 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THESE / Université Haute Bretagne Rennes 2
Sous le sceau de L'université Européenne de Bretagne

Pour obtenir le titre de :
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ
HAUTE BRETAGNE RENNES 2

Mention : Sociologie
École Doctorale « Sciences humaines et sociales »

Présentée par

GUILLAUME ROUTIER

Préparée au LARES-LAS EA 2241
Laboratoire de Recherche en Sciences
Humaines et Sociales
Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie

De l'engagement au désengagement corporel

*Une approche sociologique plurielle
des dynamiques, ruptures et
permanences identitaires face à
l'acceptation du danger dans les
sports de nature*

Tome 1

Thèse soutenue le 19 Septembre 2011
devant le jury composé de :

Bernard ANDRIEU

Professeur à l'Université Henri Poincaré Nancy 1
I Rapporteur

Olivier SIROST

Professeur à l'Université de Rouen
I Rapporteur

Cécile COLLINET

Professeur à l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée
I Examinatrice

Bastien SOULÉ

Maitre de Conférences à l'Université Claude Bernard Lyon 1
I Co-directeur de thèse

Stéphane HÉAS

Maitre de Conférences Habilité à Diriger des Recherches à
l'Université de Haute Bretagne Rennes 2
I Directeur de thèse

De l'engagement au désengagement corporel
***Une approche sociologique plurielle des dynamiques, ruptures
et permanences identitaires face à l'acceptation du danger
dans les sports de nature***

Tome 1

THÈSE / Université Haute Bretagne Rennes 2
Sous le sceau de l'Université Européenne de Bretagne

Pour l'obtention du titre de :
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE HAUTE BRETAGNE RENNES 2
Mention Sociologie
École doctorale « Sciences Humaines et Sociales »

Présentée par

M. Guillaume ROUTIER

Préparée au LARES-LAS EA 2241
Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines et Sociales – Laboratoire
d'Anthropologie et de Sociologie

Thèse soutenue le 19 Septembre 2011
Devant le jury composé de :

Bernard ANDRIEU

Professeur à l'Université Henri Poincaré Nancy 1 / Rapporteur

Olivier SIROST

Professeur à l'Université de Rouen / Rapporteur

Cécile COLLINET

Professeure à l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée / Examinatrice

Bastien SOULÉ

Maître de Conférences à l'Université Claude Bernard Lyon 1 / Co-directeur de thèse

Stéphane HÉAS

*Maître de Conférences Habilité à Diriger des Recherches à l'Université de Haute Bretagne
Rennes 2 / Directeur de thèse*

Le commencement de toutes les sciences, c'est l'étonnement de ce que les choses sont ce qu'elles sont.

Aristote, Métaphysique

Dans les sciences, le chemin est plus important que le but. Les sciences n'ont pas de fin.

Erwin Chargaff, Le feu d'Héraclite

Les spécialistes n'en ont jamais fini. Non qu'ils n'en aient pas fini, simplement, en ce moment : il leur est tout à fait impossible d'imaginer que leur activité prenne fin. Peut-être même de le souhaiter [...] Le savoir est une attitude, une passion. C'est même, au fond, une attitude illicite : comme le goût de l'alcool, de l'érotisme ou de la violence, le besoin de savoir entraîne la formation d'un caractère qui n'est plus en équilibre. Il est tout à fait faux de dire que le chercheur poursuive la vérité, c'est elle qui le poursuit. Il la subit. Le Vrai est vrai, le fait est réel indépendamment du chercheur : simplement le chercheur en a la passion.

Robert Musil, L'Homme sans qualité

Remerciements

S'il est des pages parfois difficiles à écrire, celle-ci en fait indéniablement partie. Je n'aurais jusqu'alors jamais imaginé l'émotion que susciterait l'écriture de ces traditionnels remerciements. En effet, à l'instant où je les entreprends cela signifie que la fin est proche, en tout cas qu'une page se tourne permettant d'en débiter une autre. Et c'est tant mieux !

Par ailleurs, j'ai ici l'occasion de remercier toutes les personnes qui m'ont soutenu (parfois supporté !) durant ces années. C'est pourquoi je me réjouis de pouvoir enfin coucher ces mots car, s'il se fait parfois dans la solitude, un travail doctoral ne se fait pour autant jamais seul. Je tiens donc à rendre hommage à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont participé à son élaboration et permis son aboutissement.

Je commencerais ici par dire mille fois merci à tous ceux qui ont fait de leur expérience la matière même de ce travail. À tous les pratiquants engagés ou désormais désengagés, pour votre confiance et ce temps, si précieux, que vous m'avez accordés en acceptant de vous raconter, j'exprime toute ma gratitude.

À mes directeurs, Stéphane Héas et Bastien Soulé : Stéphane, pour la confiance que vous m'avez accordée en acceptant sans réserve l'encadrement de ce travail alors que nous ne nous connaissions pas. Bastien, pour m'avoir donné au cours du Master, à Caen, le goût de chercher, de me questionner, pour m'avoir toujours soutenu et continué à suivre mon chemin avec application jusqu'à aujourd'hui.

À Dominique Bodin, pour ses conseils avisés, mais aussi et surtout pour la confiance qu'il m'a portée durant ces années au sein du laboratoire.

Aux docteurs et doctorants : c'est non sans difficulté et dans l'adversité que des amitiés se sont créées. Merci à vous pour ces galères partagées, mais aussi et surtout pour ces heures passées à refaire la sociologie et parfois le monde à grand renfort de discussions méthodologiques, épistémologiques ! Un merci particulier à Florian et François pour vos relectures et critiques que vous m'avez accordées. Je n'oublie pas ici non plus le temps passé sur d'autres terrains, espérant que l'avenir ne nous empêchera pas de poursuivre ces échanges.

Je dois et souhaite aussi remercier tous mes amis : pour votre fidélité et votre amitié, pour ces instants partagés bien que trop peu nombreux ces dernières années.

Un merci particulier à mon Dadou : d'abord pour ces années de colloque m'ayant conduit à la thèse, pour les moments qu'elle nous a fait partager, mais aussi les débordements qu'elle a engendrés (60 dans un appart c'est définitivement trop !). Merci aussi pour ces week-ends de corrections pugnaces accompagnés de ce fidèle Jean-Bernard ! Alors merci à lui aussi pour son concours !

Enfin, à ma famille, de sang et de cœur.

À bob pour son infatigable soutien dans ma recherche d'enquêtés.

À mon père et Véro, à ma mère et Erick, pour m'avoir toujours laissé libre... vos efforts, et ils sont nombreux, ne seront pas vains.

À ma sœur, Charlotte pour ce que tu es.

Enfin, (le meilleur toujours pour la fin !) Elsa, pour tout le reste car plus que quiconque tu as su accepter et consentir aux sacrifices que cette thèse nous à parfois imposés. Merci infiniment pour ton soutien sans faille et continu, pour m'avoir bousculé aussi !

Sommaire

PRÉALABLE INTRODUCTIF.....	9
CHAPITRE PREMIER : PROLÉGOMÈNES D'UNE QUESTION DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE	21
I. ÉPISTÉMOLOGIE D'UN CHAMP SCIENTIFIQUE RICHE ET DIVERSIFIÉ.....	23
II. PLAIDOYER POUR UN PLURALISME SOUS CONTRAINTES	44
III. LA PLURALITÉ DES THÉORIES SOCIOLOGIQUES DE L'ENGAGEMENT CORPOREL : UN ÉCHO À LA DIVERSITÉ DES PROPOS ET EXPÉRIENCES DES PRATIQUANTS	50
IV. DISCUSSION ET CONCLUSION INTERMÉDIAIRE.....	63
CHAPITRE 2 : VERS UNE CONCEPTUALISATION DE L'ENGAGEMENT CORPOREL.....	70
I. S'ÉMANCIPER DES CATÉGORIES DE « SPORTS À RISQUE » ET « EXTRÊMES »	72
II. L'ENGAGEMENT CORPOREL : UNE TENTATIVE DE CONCEPTUALISATION ALTERNATIVE	80
III. L'ENGAGEMENT CORPOREL : UNE PRAGMATIQUE IDENTITAIRE	94
CHAPITRE 3 : DISPOSITIF DE RECHERCHE ET MISE EN ŒUVRE MÉTHODOLOGIQUE	113
I. LE CHOIX DES OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES	115
II. MISE EN ŒUVRE MÉTHODOLOGIQUE	123
III. L'ANALYSE DES DONNÉES.....	151
CHAPITRE 4 : FAIRE LE CHOIX DE S'ENGAGER	169
I. S'ENGAGER EST-IL UN ACTE PRÉVISIBLE ?	171
II. LES DÉCLENCHEURS DE LA PRATIQUE « ENGAGÉE »	195
III. CONCLUSION INTERMÉDIAIRE	216
CHAPITRE 5 : SE MAINTENIR DANS UNE MODALITÉ DE PRATIQUE ENGAGÉE	225
I. ENGAGEMENT CORPOREL ET GESTION DES RISQUES : UNE ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ EN ACTION.....	227
II. PRATIQUER ET RESTER « ACTIF »	258
CHAPITRE 6 : LE DÉSENGAGEMENT : UNE QUESTION DE « BON » SENS ?	296
I. POUVOIR SE DÉSENGAGER : DE QUELQUES FACTEURS DE « NON-DÉSENGAGEMENT »	298
II. DEVOIR/VOULOIR SE DÉSENGAGER : ÉVÉNEMENTS ET FACTEURS DÉCLENCHEURS.....	309
III. LOGIQUES IDENTITAIRES ET INFLÉCHISSEMENTS BIOGRAPHIQUES.....	332
CONCLUSION GÉNÉRALE	349
TABLE DES MATIÈRES	400

Préalable introductif

Préalable introductif

Ce travail sociologique s'attache à analyser des comportements énigmatiques, constitutifs d'actions non logiques, au sens de Pareto¹ (1968), car ils contribuent à contrarier la sécurisation des corps. Il est en effet des mises en suspens de sa propre intégrité physique qui interrogent, d'autant plus qu'elles sont assumées comme telles. Nous évoquons ici des activités physiques et/ou sportives (APS) au cours desquelles l'intégrité corporelle, voire la vie des adeptes est mise en péril : *BASE-jump*², alpinisme, voile hauturière, plongée en apnée et en grande profondeur, etc. Autant de pratiques fréquemment agrégées sous les vocables de sports « extrêmes » ou « à risque » et qui se sont imposés avec une rapidité déconcertante ces vingt dernières années dans le langage courant, médiatique ou académique. Ces activités ont déjà été très largement étudiées, probablement, comme l'avance Lahire (2002, p. 51), parce qu'un tel objet attise la curiosité, au point de devenir un véritable « art commercial » (Lahire, 2002, p. 51), répondant davantage au goût du sensationnel émanant du grand public qu'à la nécessité de comprendre le monde qui nous entoure. Pour autant, les pratiques en question n'en continuent pas moins d'interroger et la production scientifique actuelle,

¹ Pareto (1968) établit une distinction entre actions logiques et non logiques. Selon lui, l'économie est la science des actions logiques alors que la sociologie serait la science des actions non logiques, qu'il désigne par ailleurs comme science logico-expérimentale. Si un comportement est rationnel, il est alors considéré comme logique ; mais s'il est conduit davantage par les sentiments, comme c'est le cas selon Pareto de la plupart des conduites sociales, alors le sociologue cherche à expliquer des comportements *a priori* irrationnels et donc non logiques. La pratique de « sports à risque » échappant *a priori* au registre de la logique, son étude relève donc bien de la sociologie.

² Le *BASE Jump* est une discipline dérivée du parachutisme, qui consiste à sauter depuis des objets fixes. *BASE-jump* est l'acronyme pour *Building, Antenna, Span bridge and Earth cliff Jump* : saut en parachute à partir d'un immeuble, d'une antenne, d'un pont ou d'une falaise. Cette discipline étant encore méconnue, un court historique est proposé en annexe 1.

quoiqu'abondante, ne semble pas avoir épuisé les regards qu'il est possible de porter sur ce qui pousse un individu à s'engager, puis à se maintenir, en connaissance de cause, dans une activité sportive pouvant révéler létale. Des interrogations subsistent, nous portant à croire qu'il est encore possible de réaliser un travail original et « utile » dans un champ de recherche pourtant qualifié de « saturé »³.

A. Remarques préliminaires

Au-delà de la curiosité générée par l'objet de recherche, la façon d'envisager la connaissance en sociologie constitue, en soi, une pierre angulaire de ce travail doctoral. S'il peut sembler prétentieux, ce questionnement a pour origine une certaine gêne intellectuelle (quelque peu naïve *a posteriori*) éprouvée dès les premiers enseignements de sciences sociales suivis au cours de notre formation. En effet, nous avions le sentiment diffus que la communauté savante persistait à cloisonner le réel en s'opposant dans des considérations qui, alors, nous dépassaient, qu'il s'agisse du sens ou des enjeux sous-jacents à ces oppositions : individuel *versus* collectif, idéalisme *versus* matérialisme, rationalisme *versus* déterminisme, structures *versus* interactions ou encore agents *versus* acteurs (Corcuff, 1995). Par ailleurs, la réciprocité et la récursivité de ces conceptions nous paraissaient, quant à elles, aller de soi, quand bien même nous n'étions guère à même de l'exprimer en des termes épistémologiques suffisamment pesés. Depuis, la nature de notre contribution a su se préciser.

Brièvement, à nos yeux au début de notre apprentissage de sociologue, qui remontent aux années de Master, trois optiques semblaient s'offrir à nous : aborder le sport dans sa globalité en tant qu'activité culturelle et lui appliquer un modèle théorique « renommé » ; aborder l'objet sportif en s'interrogeant sur une de ses composantes telles que le football, l'athlétisme, le skate, la voile, ou encore le parkour⁴, etc. ; l'aborder, enfin, selon une thématique transversale comme la violence, les discriminations, etc. C'est finalement dans un entre-deux que notre travail s'inscrit : interroger une de ses composantes, en tant que groupement d'activités, selon une thématique transversale. Plus particulièrement, notre regard s'est porté

³ Suite à la soutenance de thèse de François Le Yondre, en décembre 2009 à l'université Européenne de Bretagne, le Professeur Pascal Duret, nous interrogeant sur le thème de notre travail doctoral, exprima ces mots. Il les conclut d'ailleurs par des encouragements teintés d'ironie laissant entendre qu'il était illusoire de produire une thèse qui apporte quelque chose de nouveau sur ce thème tant les productions sur ce sujet étaient déjà nombreuses.

⁴ « Le *parkour* est une activité physique et sportive, mélange de gymnastique et de course à travers les mobiliers urbains. Cette pratique a été largement popularisée avec la réalisation du film « Yamakasi » par Luc Besson en 2001 » (Lebreton, Routier, Héas, & Bodin, 2010, p. 295).

sur le phénomène, à notre sens interpellant, des pratiques sportives « à risque » ou « extrêmes ».

La genèse de cette réflexion sur l'engagement corporel est aussi le fruit d'une rencontre, plus ou moins prévisible au sein de l'institution universitaire, entre un étudiant en quête d'un thème à investiguer, et un enseignant-chercheur porteur d'un projet encore balbutiant dont le thème nous a néanmoins de suite interpellé. Un enseignant-chercheur qui fut surtout prompt à entendre nos « réticences » vis-à-vis d'une démarche scientifique que nous qualifierons ici de classique, consistant à prendre position, au sein d'un champ théorique varié, plutôt que de chercher à créer des médiations entre les diverses focales envisageables. C'est de ce parcours et de cette rencontre qu'est née une intention sociologique, peu à peu formalisée en démarche, visant la complémentarité des regards et refusant le réductionnisme. Ainsi, en même temps qu'il se posait sur un objet jugé stimulant, notre questionnement sociologique se constituait déjà, à ce stade liminaire, en ébauche de posture intellectuelle pluraliste.

B. Un objet

Défier la gravité, se jouer d'elle, explorer les profondeurs, mettre sa résistance ou son corps à l'épreuve, se mesurer aux éléments naturels en fréquentant des milieux hostiles : « autant de formes d'exposition sportive au danger qui fascinent et intriguent à la fois, suscitant l'admiration aussi bien que l'incompréhension » (Soulé & Corneloup, 2007b, p. 41). Il ne s'agit plus seulement de compétition avec et/ou contre les autres, mais bien d'un affrontement de soi et de la nature (Raveneau, 2006b) pouvant mettre en péril l'intégrité corporelle de ceux qui s'engagent. Affronter délibérément des risques et accepter de la sorte la forte présence de dangers au cours d'une APS tranche avec la demande sociale croissante de sécurité qui caractérise selon Giddens (1991 ; 1994), Beck (1996) ou encore Peretti-Watel (2001) les sociétés occidentales contemporaines. Celles-ci entretiennent un rapport ambivalent au risque : d'une part, nous vivons dans un monde toujours plus sûr, aseptisé et sécurisé (Le Breton, 2002) et nous nous alarmons à propos de risques que nombre d'experts jugent faibles ; et, d'autre part, nous vivons dans une société qui est capable de valoriser, parallèlement, les prises de risque individuelles, ce qui se traduit, notamment, par un engouement pour les « sports extrêmes » (Peretti-Watel, 2003)⁵.

⁵ Volontiers caractérisé de contemporain, cet engouement ne date cependant pas d'aujourd'hui si l'on

1. Un objet à (re) définir

Les notions de « sports à risque » ou « extrêmes » sont très présentes au sein de la littérature académique depuis les années 1990⁶. Comme pour ce qui est de la notion de « sport », cet objet s'avère polymorphe et complexe. Il semble important de montrer en quoi des précautions terminologiques sont nécessaires dès lors que sont mobilisées, dans un cadre scientifique, ces deux notions auxquelles une large place est accordée dans la littérature consultée. Dans le cadre de cette recherche, et au regard de la question de départ posée, leur usage est-il approprié ? S'avère-t-il, à l'inverse, plus pertinent d'enrichir les terminologies existantes, voire de recourir à des concepts subsidiaires ?

Semblant *a priori* aller de soi, les termes « sports à risque » et « sports extrêmes » font en effet l'objet de nombreux malentendus, probablement parce qu'ils sont paradoxalement trop communément et trop immédiatement compris (Majastre, 1990). Par conséquent, les élaborations conceptuelles spécifiques se font relativement rares et le terrain est propice à la controverse. Collard (1998) reproche ainsi à Le Breton (1991) ou encore à Baudry (1991) de se focaliser sur la fonction sociale des « sports à risque » sans en étudier préalablement le contenu, contribuant de ce fait à vider le concept de sa substance. De même, Seigneur (2004) déplore les usages peu réflexifs de la notion de risque au sein de la sociologie du sport. Le fréquent recours aux notions de risque et d'extrême entraîne ainsi « son lot de généralisations abusives et d'assimilations simplificatrices » (Soulé & Corneloup, 2007b, p. 3).

Dans le cadre de cette thèse, une réflexion de fond sur ces catégorisations sportives s'impose car le bon sens suffit, dans un premier temps, à se convaincre des ambiguïtés soulevées : doit-on, pour caractériser une pratique sportive de risquée, se fonder sur la fréquence des accidents, la gravité des traumatismes (effectifs ou potentiels), les représentations du grand public, la structure interne des activités, le ressenti émotionnel des pratiquants ou encore leurs représentations ? Par ailleurs, un sport extrême est-il extrêmement dangereux, fatigant,

considère et définit le sport dans une acception non restrictive, c'est-à-dire en tant qu'activité culturelle variable et révisable au cours du temps, couvrant, de ce fait, un large éventail de pratiques (de la compétition aux activités ludiques) (Defrance, 1995). Sur ce point, le lecteur est invité à se reporter à l'introduction de la thèse de Bastien Soulé (2001).

⁶ D'autres appellations revêtent des acceptions relativement proches et sont fréquemment usitées : sports d'aventure (Pociello, 1987), sports alternatifs (Rinehart & Sydnor, 2003), *lifestyle sports* (Wheaton, 2004), ou encore sports de glisse (Loret, 1995; Midol, 1993). Toutefois, elles font écho à des significations culturelles élargies, qui dépassent le cadre de la réflexion entreprise dans cette thèse ; par ailleurs, elles ont déjà fait l'objet, tout particulièrement pour la dernière, de déconstructions poussées au sein de la communauté sociologique francophone (Sebileau, 2003).

difficile, effrayant ou plus simplement spectaculaire ? (Soulé, 2008).

Ces problèmes de définition ne sont pas toujours soulignés. Pourtant, l'assise conceptuelle, plus qu'un simple passage académique obligatoire, influence et conditionne considérablement le processus de recherche. Par ailleurs, la bonne compréhension des différentes propositions conceptuelles est facilitée par la connaissance des origines d'un terme, laquelle contribue, selon Passeron (2006), à définir les pertinences opératoires ou argumentatives actuelles. Pourtant, à en croire ce dernier, circonscrire un concept avec précision est délicat, voire impossible en sociologie, tant l'étendue de l'espace interprétatif est propice à la construction de nouveaux concepts (*ibid.*).

Au-delà des « sports à risque » ou « extrêmes », le risque lui-même engage plus largement sur un terrain conceptuel glissant, quel que soit le secteur considéré (Jardine & Hrudey, 1997 ; Renn, 1998). Sans avoir la prétention de gommer toute ambiguïté sémantique, nous pensons qu'une réelle réflexion préalable approfondie (conceptuelle mais aussi théorique) est nécessaire afin d'asseoir notre analyse sociologique sur des bases solides. Il ne saurait en effet être question de se satisfaire, à la manière de Baudry (1991), Schrader et Wann (1999) ou encore Lupton (1999), de l'étiquetage « à risque » de diverses activités sportives telles que le saut à l'élastique, la chute libre, le *BASE-jump*, le parapente, le parachutisme, l'escalade, l'alpinisme, le VTT, le roller, le skateboard, le BMX, la voile en solitaire, etc., La pertinence de ce recours à l'énumération peut être remise en cause. Mobilisé en lieu et place d'une définition en bonne et due forme, il ne permet guère de justifier le recours au concept utilisé. Cette option, intellectuellement confortable mais néanmoins arbitraire revient à se satisfaire d'énumérations produites par des médias (Kusz, 2003) ou divers prestataires de services sportifs (Seigneur, 2004) et à s'exonérer de la plus élémentaire des tâches conceptuelles. Définir un phénomène ou un concept ne consiste-t-il pas avant tout à le caractériser et à le circonscrire, et, par ailleurs, à inclure et exclure (Defrance, 2006), en justifiant ses choix ?

2. Un champ de recherche riche et varié

Ces vingt dernières années, de nombreux observateurs de notre contemporanéité sportive ont souligné néanmoins la radicalisation et la fréquence accrue des expositions sportives au danger (Le Breton, 1991, 2002 ; Stranger, 1999). Leurs travaux se sont focalisés sur des pratiques de nature emblématiques de cette mise sous forme risquée et/ou aventureuse :

escalade, sports d'hiver, VTT, activités de glisse, etc. De nombreuses activités seraient donc pratiquées sous une forme risquée et/ou aventureuse (Irlinger, 1989 ; Corneloup, 1993 ; Pociello, 1995 ; Le Scanff, 2000).

Au sein de la spécialité que constitue la sociologie du sport, plusieurs communautés de recherche observent et interprètent les comportements sportifs d'une manière propre. Ainsi, diverses explications sont avancées : recherche de sensations fortes, quête de performance, appel de l'aventure, affirmation identitaire, « déroutinisation » du quotidien, etc. Cette diversité n'a rien d'étonnant : « elle s'enracine dans des divergences relatives à la définition du sport, aux fondements théoriques et aux indicateurs factuels mobilisés » (Soulé & Corneloup, 2007b, pp. 42-43).

Le tableau 1 présente, un aperçu⁷ de la sociologie des « sports à risque ». Ne prétendant pas à l'exhaustivité, il a pour fonction essentielle de faire état d'un paysage théorique structuré autour de six manières de penser et construire l'engagement dans une pratique sportive dangereuse. Ce bref panorama passe sciemment sous silence tout un pan de travaux sociologiques focalisés sur les « sports à risque ». Il vise uniquement à extraire et différencier les principales dimensions explicatives et compréhensives proposées dans ce domaine de recherche. Les orientations privilégiées sont regroupées thématiquement et présentées schématiquement en fonction de traits caractéristiques communs nous paraissant pertinents.

Considérant les possibilités de confrontation et de « frottement » entre ces diverses approches comme les garantes d'une certaine richesse heuristique, le projet sociologique que nous proposons devra nécessairement intégrer une réflexion approfondie sur l'articulation et la mise en complémentarité des regards.

⁷ Le lecteur intéressé par des approfondissements relatifs à cette littérature pourra lire l'ouvrage de Soulé et Corneloup (2007) ainsi que les articles de Soulé, Routier & Boivert (2009), proposant des synthèses plus détaillées des différentes recherches (francophones et anglophones) menées dans ce domaine.

Tableau 1 : Programmes de recherche sociologique sur l'engagement corporel

Programmes	Développements	Références
Compensatoire & déroutinisateur	La crise anthropologique de la modernité génère une anomie spirituelle qui individualise la construction identitaire. À travers la confrontation réelle ou métaphorique à la mort, l'individu cherche ses marques : pourquoi vit-il ? Qui est-il et que vaut-il ? En raison des efforts sociétaux destinés à atténuer les manifestations de l'incertitude croissant, l'individu chercherait des obstacles pour retrouver une plénitude menacée par une vie sans surprise. L'incertitude et l'intensité de l'engagement nécessaire viennent alors tempérer le calme plat d'existences routinières.	Le Breton (1991, 2002) Mitchell (1983) Lyng (1990)
Distinctif & dispositionnel	Les profits symboliques associés aux prises de risque volontaires sont importants. La pratique d'un « sport à risque » constitue dès lors un vecteur de positionnement. En termes de distribution sociale, les sports de combat les plus violents s'implantent en milieu populaire, alors que les sports de nature pénètrent de préférence les groupes dominants. Les sports dangereux constituent également une forme d'expression et d'affirmation virile.	Defrance (1983) Penin (2004)
Critique	Le risque constitue un objet signe qu'il faut consommer pour faire valoir sa supériorité dans une logique de domination. Les « sports extrêmes » sont l'apanage de certaines catégories sociales et ethniques.	Baudry (1991) Kusz (2004)
Individualiste	Les risques sportifs sont des éléments calculés d'une stratégie de valorisation de soi. Les pratiquants s'engagent pour montrer comment ils se comportent dans l'action, et notamment leur aptitude à conserver leur sang-froid. Les activités à risque ne constituent pas un moyen d'atteindre la grisurie des sens : le contrôle total de la situation constitue à l'inverse l'objectif premier.	Collard (2002)
Interactionnel	Le choix de jouer avec l'incertitude déclenche généralement l'admiration des observateurs. Une fois le danger « provoqué », sa maîtrise, la capacité à « faire face » grâce à une technique <i>ad hoc</i> constituent une nouvelle occasion de valorisation. L'action n'est cependant productive que si les événements portent à conséquence, avec, pour éventuelle contrepartie, de « perdre la face ». Au sein de plusieurs subcultures sportives, les pratiquants s'observent mutuellement. Ces interactions engendrent des prises de risque accrues, les dangers affrontés constituant souvent un système d'attribution de prestige et de statut.	Soulé & Corneloup (1998) Wheaton (2004) Booth (2003)
Phénoménologique & sensible	Le « jeu aux limites » procure des émotions qui contribuent à l'adoption de comportements sportifs risqués. Se confronter au danger permet en effet d'assouvir un fort besoin de sensations vertigineuses, de vivre des expériences transcendantes et jubilatoires.	Griffet (1991) Stranger (1999)

Adapté de Soulé, Routier et Boivert (2009)

C. Un questionnaire

Les recherches centrées sur ce que la sociologie anglo-saxonne s'accorde à appeler les *traditional sports* (Coakley, 2004 ; Young & Atkinson, 2008) ont pour objet de dévoiler les mécanismes pouvant conduire à des dommages corporels (dopage, surentraînement,

violences, blessures à répétition, etc.). En ce sens, elles mettent le plus souvent en exergue des risques différés, pour certains, et majoritairement causés par une assiduité exagérée et/ou forcenée des sportifs à leur activité. Parallèlement à ce type d'interrogation, d'autres analystes posent leur focale sur des activités dans lesquelles le risque est immédiat et « généré par la soumission de l'acteur à des forces extérieures (chutes, collisions, noyades, etc.) » (Martha & Griffet, 2006, p. 636). Notre projet se tourne vers la seconde perspective. Il est important par ailleurs de « distinguer les *prises de risque délibérées* des *conduites à risque* » (Peretti-Watel, 2003, p. 126). En effet, les conduites à risque sont des constructions expertes qui n'engagent pas nécessairement la conscience des individus concernés, tandis que les prises de risque délibérées sont revendiquées par leurs auteurs (Peretti-Watel, 2003). De surcroît, les conduites à risque sont fréquemment considérées comme l'apanage de la jeunesse, tandis que les prises de risque relèveraient davantage d'individus plus âgés, ne recherchant pas obligatoirement la même chose. Quoi qu'il en soit, parler de prise de risque ou de conduite à risque conduit à envisager le risque comme une fin en soi. C'est un biais auquel nous souhaitons nous soustraire en envisageant le lien entretenu entre les individus et leur pratique selon le mode de l'acceptation du danger. Dès lors, il ne s'agit plus de s'interroger spécifiquement sur des modalités de pratique physique et/ou sportive à risque, mais davantage sur ce qui lie l'individu à son activité. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'engager une recherche sur les sports à risque, mais de travailler sur le processus au cours duquel un individu va accepter de mettre en jeu son intégrité corporelle afin de pouvoir en retirer un bénéfice d'ordre quelconque.

D. Une démarche

Retenons de ce préambule que quelle que soit l'option choisie, une réflexion sociologique sur les pratiques sportives dites à risque se heurte à diverses difficultés, d'ordre conceptuel et théorique notamment. En effet, la richesse et la variété de ce champ de recherche mettent à mal toute croyance en une explication simple et unique. Par conséquent, la diversité des points de vue explicatifs nous contraint à situer notre approche. Quelle orientation théorique privilégier ? Comment questionner de nouveau cet objet sans faire et refaire ce qui a déjà été réalisé ?

La « bonne pratique » sociologique consiste généralement à prendre position en optant pour une orientation de recherche et en l'approfondissant autour d'un objet encore peu exploré.

Cependant, notre « sensibilité » sociologique nous pousse à ne pas privilégier ce type de positionnement épistémologique. Il nous semble en effet nécessaire d'adopter conjointement plusieurs points de vue, de les combiner, pour tenter d'aboutir à un regard qui appauvrisse aussi peu que possible l'objet.

Au-delà de cette posture non dénuée de pièges et de difficultés, nous nous interrogerons non seulement sur les processus d'engagement (ce qui pousse un individu à pratiquer ce type d'activité), mais aussi sur le désengagement (ce qui entraîne le maintien dans l'activité, et/ou le retrait). Afin de satisfaire ces objectifs, notre travail devra s'organiser autour de ce que Duchastel et Laberge (1999) nomment des « espaces de médiation », véritables dénominateurs communs facilitant la compréhension et le dialogue entre cadres disciplinaires et/ou programmatiques. Dans le cadre de ce travail doctoral, le dénominateur commun en question est constitué par l'identité. Cet espace de médiation est à même de fournir un supplément de compréhension, notamment en l'articulant avec un concept alternatif à celui de sport à risque : l'engagement corporel, véritable processus de construction d'actions tout autant que de construction de soi.

La restitution écrite de cette recherche se présente en 6 chapitres. Afin d'en préciser les soubassements, et d'en éprouver les fondations, le chapitre premier entend objectiver le champ d'investigation abordé, notamment en détaillant les théories existantes, très succinctement présentées *supra*. Cet « inventaire » se double d'une ambition critique, à travers une réflexion épistémologique et ontologique des fondements même du champ de recherche, laquelle permet de présenter et justifier la posture défendue. Ainsi, en nous appuyant, en grande partie, sur le travail épistémologique de Berthelot (1998 ; 2000 ; 2001), nous mettrons en évidence des tensions théoriques susceptibles d'avoir pour origine les fondements épistémiques et ontologiques mobilisés par leurs auteurs. Cet objectif est d'autant plus crucial qu'on observe, au sein de ce champ de recherche, un espace d'interprétation sociologique s'étendant d'une forme de « philosophie réaliste » radicale à un constructivisme tout aussi radical. Inscrits dans une position intermédiaire, nous nous évertuerons à justifier l'intérêt de combiner les points de vue en adoptant l'idée d'un monisme ontologique compatible avec l'idée du pluralisme épistémologique. Nous tenterons d'ores et déjà, à ce stade, d'illustrer la pertinence de l'approche proposée à travers la mobilisation de travaux empiriques de teneur exploratoire.

Afin de nous réapproprier pleinement l'objet de ce travail, et ce de manière cohérente avec la

position adoptée, nous proposerons une problématique et une modélisation « originales » autour du concept d'engagement corporel (chapitre 2), récemment réactivé par Soulé et Corneloup (2007b)⁸. Sans s'arroger la paternité de la notion, nous envisageons, à ce stade du travail, de la faire passer du statut de notion à celui de concept opérationnel. Afin de justifier cette ambition, le deuxième chapitre revient, dans un premier temps, sur les limites liées à l'utilisation des notions de « sports à risque » et de « sports extrêmes », tentant ainsi de légitimer la proposition conceptuelle alternative d'engagement corporel. Enfin, la fin de ce deuxième chapitre fournit l'opportunité de réinvestir l'identité comme élément médiateur de notre problématique pluraliste, à travers une modélisation théorique en lien avec l'action : s'interroger sur l'engagement corporel, c'est en effet s'interroger sur les liens qui unissent l'individu à ses engagements.

Le troisième chapitre vise à présenter la méthodologie adoptée dans le cadre de ce travail. Y sont successivement présentés nos choix d'outils permettant la collecte des données, leur mise en œuvre concrète sur le terrain, et la façon dont les données ainsi récoltées ont servi l'analyse entreprise. Pour mieux comprendre l'engagement corporel en tant que processus de construction identitaire et de mise en action ayant cours au fil de l'existence, une trentaine d'entretiens (par récit de vie) ont été réalisés avec des pratiquants « engagés » ou l'ayant été par le passé. Une fois recueillis, ces récits ont été analysés en combinant les techniques d'analyse structurale et thématique, toutes deux issues des méthodologies d'analyse de contenu. L'ensemble du corpus recueilli a qui plus est été analysé avec l'aide d'un logiciel spécialisé (QSR Nvivo 7). Il est donc nécessaire à cette étape de discuter brièvement de l'utilisation qui en a été faite pour en repérer les intérêts et les limites.

Les derniers chapitres restituent le cœur de l'analyse. Ils proposent des retours analytiques et compréhensifs du phénomène étudié, permettant de mettre à jour les motifs d'engagement, de maintien et de désengagement émergeant du terrain. Ainsi, dans le chapitre quatre nous proposons d'orienter notre regard vers cette première phase du processus d'engagement en analysant ce qui, socialement, culturellement mais aussi personnellement, a permis à l'ensemble des acteurs interrogés de se dire que s'engager était une bonne idée.

⁸ « Réactivé », car si ces auteurs invoquent la notion d'engagement dans leurs récents travaux sur le sujet (2007b), cette dernière a été régulièrement utilisée, depuis quelques années, sous différentes formes, à l'image du travail réalisé par Marsac (2006). Qui plus est, il est ici question de réactivation et non de réappropriation car si le terme fait office de colonne vertébrale de l'ouvrage de Soule et Corneloup, les développements qui y sont consacrés ne sont pas conséquents.

Le cinquième chapitre, dans la continuité du précédant, inscrit la réflexion dans la phase de maintien dans l'activité, nous permettant, à l'image de nombreuses études déjà réalisées, de mieux comprendre les motivations à rester actif dans une activité corporellement engagée. Qui plus est, et dans un premier temps, ce chapitre est l'occasion, pour nous, de revenir sur la place que le risque occupe dans l'imaginaire et le vécu de ces sportifs atypiques. Dès lors, les questions, notamment, de l'éthique et de la responsabilité y prennent une place toute particulière au sein d'un environnement sécuritaire paradoxal.

Enfin, et avant de conclure ce travail, le sixième et dernier chapitre se concentre sur la dernière phase de processus d'engagement, plus précisément sur le désengagement. Il s'agit, en effet, de comprendre ce qui, dans la vie des pratiquants interrogés, a changé au point de les guider vers un arrêt, total ou partiel, de leur engagement corporel.

Chapitre Premier

Prolégomènes d'une question de recherche sociologique

Chapitre Premier

Prolégomènes d'une question de recherche sociologique

En affirmant qu'en matière de science, le chemin est plus important que le but, Chargaff (2006) invite à la réflexion : quel(s) but(s) vise le chercheur inscrit dans une démarche scientifique ? Et quel(s) chemin(s) emprunte-t-il pour les atteindre ? Si la question des buts de la science, en général, est ici hors de propos, il est néanmoins possible de rappeler que Granger (1993) en énumère trois : la visée d'une réalité ; l'objectif de décrire et d'expliquer ; le souci des critères de validation. En tant qu'objectif en soi, ce sont ces derniers qui nécessitent un questionnement sur le chemin, car comme le souligne Berthelot (2003), derrière l'unicité de la visée, ces critères admettent une pluralité de moyens. Dès lors, c'est à travers une réflexion d'ordre épistémologique⁹, que nous entendons appréhender la littérature sociologique rapidement présentée dans notre préalable introductif, pour, *in fine*, tenter de construire une démarche qui se veut, pour reprendre les termes de Berthelot (2002), résolument « non réductionniste ».

⁹ Dans une acception restreinte du terme, l'épistémologie consiste « à interroger la construction des connaissances sociologiques et leur prétention à la validité » (Berthelot, 2000, p. 8). A l'inverse de Popper (1979) qui défend une épistémologie normative, visant à décrire la science telle qu'elle devrait se faire, il s'agit ici, dans une perspective descriptive ou analytique (Berthelot, 1998, 2000 et 2001 ; Boudon, 1990) de cerner la manière dont les chercheurs travaillent : « connaissance de la connaissance », science telle qu'elle se fait (Boudon, 1990) ou encore « étude de la construction des savoirs » (Fourez, Engebert-Vicomte & Mathy, 1997). Plus précisément, l'objet est ici de comprendre *l'intelligence du social* (Berthelot, 1998) dans le cadre restreint de la sociologie des « sports à risque ». Il ne saurait donc être question de dégager des « lois » auxquelles devrait se soumettre ce type de recherche, d'invoquer et prescrire une quelconque catégorisation des travaux, ou encore d'émettre un jugement de valeur à leur égard, mais bien d'en interroger les spécificités conduisant, de fait, à un pluralisme explicatif *a priori* irréductible.

Berthelot précise du reste que le sociologue peut, en amont de sa recherche, s'interroger sur l'architecture logique des diverses approches à l'œuvre en sociologie et sur les conditions de construction des connaissances et d'exercice de la preuve dans un contexte épistémique pluriel. Il peut tenter ainsi de mettre en évidence les « schèmes d'intelligibilité¹⁰ régissant la connaissance du social » (2003, p. 39). Partant du constat de la pluralité explicative en vigueur au sein de la sociologie de l'engagement corporel, nous chercherons dans ce premier chapitre à comprendre les origines de cette diversité en dégagant des inscriptions paradigmatiques relevées les traits déterminants d'engagements ontologiques et épistémologiques. C'est au prix de ce travail de « vigilance épistémologique » (Hamel, 2008, p. 4) conduisant à « objectiver l'objectivant » (Bourdieu, 2003) que nous entendons progressivement clarifier notre propos et positionner notre approche.

En effet, ce n'est qu'à la suite de cette entreprise de distanciation vis-à-vis des cadres de pensée repérés au sein de la littérature que nous présenterons la démarche sociologique « non réductionniste » que nous prétendons construire. Prenant ses distances avec les « querelles de clochers » et la conflictualité du champ scientifique étudié, celle-ci s'inscrit dans une optique constructiviste modérée dont les axiomes fondamentaux sont le monisme ontologique et la pluralité épistémique. On peut déduire de ce postulat (lequel sera explicité et développé *infra*) qu'il n'existe ni lecture vraie, ni lecture fautive d'un objet, pas davantage qu'une illusoire lecture neutre (Berthelot, 2002).

Afin d'illustrer notre propos, nous nous appuierons sur une série d'entretiens exploratoires réalisés en phase de lancement de notre recherche, dont l'intérêt est de montrer que le pluralisme explicatif et épistémique fait écho, dans les faits, à la diversité irréductible de la nature des discours de pratiquants. Dans une démarche expressive (Bertaux, 2005), ne visant pas encore la mise à l'épreuve empirique d'hypothèses, ces paroles d'enquêtés permettent de saisir à quel point la pluralité du discours « savant » s'abreuve, au moins partiellement, de la diversité des motifs d'engagement exprimés, tout autant qu'elle prend racine dans une certaine pluralité ontologique¹¹. Cette mobilisation de récits permet en outre de mettre en évidence l'intérêt de l'utilisation du concept d'identité comme espace de médiation interparadigmatique.

¹⁰ Définis par Berthelot (2001, p. 498) comme des « matrices d'opérations de connaissance communes à divers programmes ».

¹¹ L'ontologie est ici entendue comme système axiomatique, c'est-à-dire de vérité générale s'imposant d'elle-même comme évidence sans nul besoin de démonstration, à propos des propriétés générales de l'être et de la réalité. Holton (1981) nomme Thémata ces conceptions ontologiques se présentant le plus souvent sous forme de conceptions invérifiables et implicites dans les divers travaux de recherche.

I. Épistémologie d'un champ scientifique riche et diversifié

Le nombre considérable d'analyses sociologiques produites sur l'engagement corporel ces vingt dernières années est constitutif d'un champ de recherche riche et stimulant. L'accumulation de ces savoirs facilite indéniablement la compréhension du phénomène, en permettant notamment une émancipation progressive vis-à-vis des explications de sens commun. Dans le même temps, la diversité croissante des interprétations fournies brise toute croyance naïve en une vérité unique. Bref, en dépit de sa relative jeunesse, le champ de l'engagement corporel, au même titre que tout autre champ d'investigation sociologique, se donne à voir dans sa pluralité. Les travaux réalisés sur les théories sont cependant rares (Giulianotti, 2009).

Pour comprendre cette pluralité, qui tourne occasionnellement à la conflictualité, il nous semble important de « remonter » aux constructions théoriques et paradigmatiques de ces recherches ; il s'agit d'en appréhender les fondements et, ainsi, de tenter de mieux cerner certaines différences d'interprétation qui traversent ce champ de recherche. Préalablement, quelques exemples de prises de position tranchées de la part de certains chercheurs peuvent être donnés.

A. Divergences ou conflits d'interprétation ?

Comme arc-boutés sur leur propre vision, plusieurs auteurs semblent s'interdire de reconnaître le bien-fondé des écrits de. Les critiques adressées aux représentants de paradigmes concurrents sont en revanche monnaie courante au sein du champ analysé.

1. Les conflits d'interprétation : quelques illustrations

Sans s'attaquer nommément aux tenants d'une sociologie individualiste, Le Breton réfute l'apport d'une approche rationaliste de l'engagement centrée sur le principe de la recherche de l'intérêt individuel : « le risque n'est pas toujours une volonté, car, en la matière, l'inconscient est largement mis à contribution » (Le Breton, 1991, p. 14). Selon lui, les logiques présidant des engagements risqués impliquent de « se défaire des catégories mentales et affectives qui privilégient l'*ego cogito* et la rationalité » (Le Breton, 1991, p. 54). Boutroy (2006) considère de manière similaire que réduire toute approche du risque aux dimensions rationnelles et

calculées constitue un écueil.

Bromberger (1995), Martha (2002), Collard (2002) et Boutroy (2006) relativisent quant à eux la portée de la thèse de l'ordalie chère à Le Breton (1991 ; 2002). Pour le premier, « l'«ordalie» moderne, qui prolonge et nourrit certaines surenchères médiatiques, apparaît comme un moyen de conférer, à peu de frais analytiques, une aura de sacré aux prises de risque volontaires » (Bromberger, 1995, pp. 313-314). Un dérapage interprétatif, combiné à un manque de données empiriques, est ici déploré par Boutroy (2006). Plus modérée, Martha (2002) note l'existence de motifs relatifs à l'abandon de soi pouvant, sous certains aspects, rappeler les conduites ; elle souligne néanmoins que « ce type de conduite n'accuse pas directement la société ou la perte de repères qu'elle génère, mais renvoie plutôt à une forme de dépression personnelle et passagère » (*ibid.*, p. 65). S'il y a effectivement manque de contrôle total exercé sur ces situations motrices, ce n'est pas pour autant afin de s'en remettre à dieu, mais bien au contraire pour « laisser au sportif la possibilité d'être acteur de son dépassement » (Boutroy, 2006, p. 598). Plus encore, selon Collard (2002, p. 367), la thèse de l'ordalie n'est pas en phase avec l'attitude responsable des sportifs qui « refusent d'en appeler à la malchance ou au destin inévitable [...] [et ne sont] pas davantage des conquérants de l'inutile succombant naïvement à l'amour du défi ».

Baudry (1991), pour sa part, réfute l'idée selon laquelle la prise de risque sportive pourrait constituer un rite de passage : « on ne voit pas ce que peut signifier alors, sauf dans le cadre d'une anthropologie trop généralisée et insuffisamment appliquée, parler de "rite de passage" [...] Il ne s'agit précisément pas de rites de passage » (1991, p. 90). Cette thèse est notamment défendue par Pociello (1987), à la fin des années 1980, période d'allongement de la jeunesse¹² (Donnat & Cogneau, 1990). Pour Baudry, ces expériences « d'extrémisation du rapport à soi » (1996, p. 12) ne sont pas des initiations, comme en parle l'anthropologie à travers l'idée de rite de passage, mais plus des « initialisations » (1996, p. 19).

Situant le débat sur un autre registre, Stranger (1999) reproche à Lyng (1990) de ne pas aborder le risque sous l'angle des sensations et du frisson qu'il procure. Si ce chercheur convient que les travaux de Lyng (1990)¹³ ne sont pas dénués d'intérêt à propos des « propriétés cathartiques de la prise de risque dans le contexte d'incertitude inhérente à la

¹² Thèse « classique » du rite de passage que Le Breton ne partage d'ailleurs pas non plus.

¹³ Travaux auxquels Stranger associe ceux de Giddens (1991) à propos du sentiment « d'engloutissement » évoqué par ce dernier.

rapidité actuelle de changement social » (Stranger, 1999, p. 265), cette approche reste à ses yeux très incomplète du fait de la mise à l'écart de la valence ludique et esthétique.

Analysant les travaux de Lyng et Le Breton en miroir des approches de Giddens et Beck, Peretti-Watel (2003) juge lui aussi trop « étroite » la perspective adoptée par Lyng : le sentiment d'aliénation que décrit Lyng « est très similaire au sentiment d'engloutissement évoqué par Giddens, à la différence près que le premier émane de la sphère professionnelle, tandis que le second renvoie plus généralement au « désenchâssement » (*sic*) des systèmes sociaux, dont les systèmes professionnels ne constituent qu'une petite partie » (Peretti-Watel, 2003, p. 132). Dès lors, en quoi l'insatisfaction, liée au vécu quotidien, ne pourrait-elle pas venir de plusieurs sphères et être plus diffuse ? Pour autant, Peretti-Watel juge le travail de Lyng plus défendable que celui de Le Breton, notamment dans sa description des *edgeworkers*¹⁴ (analyse entrant en concordance avec le travail de Giddens concernant la volonté individuelle de maîtrise présente dans la culture contemporaine du risque).

Enfin, dernier exemple, Collard (1997) « fustige », au terme d'un surprenant amalgame, des auteurs aussi différents que Baudry, Le Breton ou Peretti-Watel, avançant à demi-mot que leurs explications manquent de pertinence. « À ses yeux, une analyse en termes d'effets cathartiques, de fonctions ordaliques et de rites de passage est intéressante pour comprendre les conduites déviantes ; elle est cependant beaucoup moins adaptée au cas des activités sportives à risque » (Soulé & Corneloup, 2007b, p. 94).

2. Premiers éléments explicatifs

L'adoption d'une posture intellectuelle ne saurait être reprochée à ces chercheurs. Toutefois, la défense de leur point de vue se mue fréquemment en dénigrement virulent des tentatives alternatives de compréhension à tel point que l'on peut se demander où se situe le véritable enjeu : l'occupation du terrain intellectuel ou l'explicitation d'un phénomène complexe, par essence irréductible à une seule dimension théorique ? La progression des

¹⁴ Il n'existe pas d'équivalent précis au terme *edgeworker* dans la langue française. Cependant, il nous renvoie grossièrement au comportement de ces « preneurs de risque » ou plus exactement de ceux qui se situent en permanence sur le fil, aux limites de ce qu'il est communément admis comme raisonnable. La notion d'*edgework* est ainsi assimilable à celle d'« expérience limite » (Fletcher, 2007). Pourtant, tout en notant le lien et la continuité qui les unit, Lyng établit une distinction entre les deux, précisant que le premier nous renvoie essentiellement à des limites existentielles et le second à des limites normatives. Qui plus est, si l'*edgeworker* cherche la limite, il ne la franchit jamais tandis que dans le cas d'une « expérience limite » le franchissement de la frontière normative est quasi systématique.

connaissances relatives au risque sportif a, en tout cas, peu à gagner de cette tendance dénonciatrice, qui prive nombre de chercheurs de contributions non moins cruciales que les leurs. Comme l'affirme Lahire (1998, p. 406) « dans leurs oppositions théoriques, les chercheurs en sciences sociales ont toujours partiellement tort de ne pas voir en quoi leurs adversaires ont partiellement raison ».

Reste à comprendre pourquoi la majorité des chercheurs cités *supra* privilégie l'inscription intensive au sein d'un paradigme sociologique exclusif. Certes, il existe dans les productions relatives aux « sports à risque » quelques exemples de renvoi constructif à des théories alternatives. Mais, comme au sein de la sociologie du sport en général, les idées et théories associées à des cadres de pensée extérieurs à leur spectre habituel sont souvent, selon Blackshaw (2002), considérées comme des « ennemies ». Pourtant, le débat et la confrontation théorique sont, *a priori*, propices aux approfondissements : sans débat contradictoire, il n'y a pas de théories (au pluriel) mais une théorie qui s'attribue le droit, à elle seule, d'expliquer un phénomène. Et, comme le défend Passeron (2006) avec vigueur, la forme « normale » de l'acquisition de savoirs en sciences sociales vient de la pluralité théorique et de la concurrence entre ces théories, aussi valables les unes que les autres.

Au-delà de la concurrence théorique, Blackshaw (2002) propose une interprétation conservatrice de ces résistances : les théories établies reposent sur leurs mérites, du fait de leur longévité et de leur production heuristique passée. L'enjeu devient alors, pour leurs représentants, de faire rentrer la « réalité » dans la structure de ces théories, quel que soit le phénomène étudié (Blackshaw, 2002). Certains sociologues du sport, inscrits dans des cadres intellectuels reconnus et/ou dominants, semblent ainsi craindre la diversité théorique, préférant se satisfaire de modèles « sûrs » permettant la pratique d'une « bonne » sociologie. Une telle attitude finit cependant par empêcher d'identifier « ce qui est », transformant l'activité de recherche en une présentation détaillée de « ce qui devrait être » (Sage, 1990) suivant l'angle théorique défendu initialement. En d'autres termes, la description de l'objet formel précède parfois l'analyse de l'objet matériel (Franck, 1999)¹⁵, et la complexité du phénomène étudié est souvent réduite de manière à faire tenir l'explication dans le cadre d'une théorie « unifactorielle » (Boudon, 1990).

¹⁵ On qualifie de « *formel* l'objet "réduit" dont s'occupe une discipline scientifique, à la différence de l'objet tel qu'il se livre à notre expérience commune, qualifié de *matériel* » (Franck, 1999, p. 129).

B. Comment comprendre ces divergences d'interprétation ?

Berthelot (2000, p. 88) tente de substituer à une approche par « écoles de pensée », ou par dichotomies¹⁶, une approche organisant l'espace théorique de la sociologie en divers principes analytiques et « logico-cognitifs c'est-à-dire des *schèmes d'intelligibilités* gouvernants, en amont, l'explication sociologique ». Plus précisément, il importe, selon lui, d'analyser les modes de raisonnement par la mise en relation des principes épistémiques mais aussi ontologiques qui structurent la pensée du chercheur.

1. Les notions de programme et de paradigme et leurs implications¹⁷

La richesse théorique de la sociologie des « sports à risque » illustre l'existence de différentes manières de construire un objet en sciences sociales. En fonction du prisme adopté, « la lecture d'une même réalité diverge donc assez nettement, pouvant laisser désarmé l'observateur croyant en l'existence d'une vérité unique » (Soulé & Corneloup, 2007b, p. 43). Un grand nombre de paradigmes (Kuhn, 1983), de programmes de recherche (Berthelot, 1998 ; 2000 ; 2001) ou plus simplement de modèles et de références théoriques, correspondant à des visions particulières de l'individu en société, se côtoient.

Contrairement à ce que Kuhn (1983) observe à propos des sciences naturelles ou physiques, les paradigmes sociologiques ne se succèdent pas au fil des découvertes (Babbie, 1998) : ils gagnent et perdent en popularité, mais sont rarement abandonnés, et encore moins supplantés par une quelconque « révolution scientifique »¹⁸. Cela s'explique d'abord parce qu'en sciences sociales l'objet est porteur de signification, ce qui a pour corollaire la nécessité d'interprétation et la probabilité de « conflits d'interprétations » (Dumas, 1999). Ensuite, les sciences humaines, ne pouvant pour la plupart recourir à l'expérimentation telle que la pratiquent d'autres sciences, sont condamnées à des spéculations souvent fortes audacieuses et fertiles, mais rebelles à la falsification (Duchastel & Laberge, 1999). Dès lors, l'inscription dans un paradigme ou un programme de recherche, qu'elle soit intensive ou modérée, implique inévitablement pour celui qui le mobilise l'acceptation d'un certain nombre de

¹⁶ Ces dichotomies pouvant être, par exemple, celles d'individus *versus* société, unité *versus* diversité, simplicité *versus* complexité, harmonie *versus* conflit, etc.

¹⁷ L'annexe 2 revient sur les origines de ces deux notions et sur les liens qui les unissent. Elle permet ainsi une meilleure compréhension de leurs implications dans le domaine des sciences humaines et sociales.

¹⁸ Cette absence de révolution scientifique incite d'ailleurs Passeron (2006) à affirmer que l'usage du terme paradigme en sociologie est déplacé.

présupposés.

Les différentes approches théoriques de l'engagement dans un « sport à risque » ne se caractérisent donc pas seulement par leur armature conceptuelle et propositionnelle. Elles se définissent aussi par leur soumission à des principes et des valeurs métaphysiques, plus ou moins implicites, qui constituent les fondements des paradigmes et des programmes de recherche au sein desquels elles s'inscrivent (Berthelot, 2001). Les théories peuvent ainsi être considérées comme des formes d'application, à un domaine particulier de la réalité ou à un objet spécifique, de paradigmes construits indépendamment et antérieurement à elles (Berthelot, 2001). En effet, chaque programme de recherche sociologique fournit une matrice permettant de donner du sens à la réalité (Berthelot, 1998). Par conséquent, la lecture d'une même réalité diverge donc en fonction de l'angle de vue choisi (Lahire, 1998) ce qui exerce une influence ambivalente sur les analyses produites : il les rend possibles tout en contribuant à les fragiliser du fait de la réduction méthodologique opérée (Franck, 1999)¹⁹.

Mettre en évidence ces influences programmatiques s'exerçant sur les connaissances produites à propos de l'engagement corporel permet une meilleure compréhension de la pluralité explicative de ce champ. Mais comment organiser des approches théoriques, diverses, en « familles », paradigmes ou programmes ? Cette opération consiste avant tout « à extraire le noyau dur à l'œuvre dans cette construction et à en expliciter les axiomes et les schèmes » (Berthelot, 2001, p. 476).

Par conséquent, afin d'identifier les fondements ontologiques et épistémiques des diverses orientations de recherches repérées, leurs origines, les sous-entendus des procédures d'analyse, etc., il est utile de passer de l'analyse programmatique à celle des schèmes d'intelligibilité.

2. La notion de schème et ses implications

Selon l'approche épistémique proposée par Berthelot, chaque schème se caractérise par une relation fondamentale « induisant une schématisation déterminée du champ des données considérées » (Berthelot, 2000, p. 314). Par conséquent, ce détour, réalisé dans l'analyse et

¹⁹ La réduction méthodologique constitue un processus d'abstraction qui conduit de l'objet *matériel* à l'objet *formel*, limitant notre accès à la complexité du réel. Dès lors, chaque discipline scientifique, mais aussi chaque théorie « prises isolément laisse échapper une part considérable de l'objet *matériel* » (Franck, 1999).

représenter par une réflexion sur les programmes, paradigmes ou encore les schèmes, se justifie par l'utilisation qui en sera faite *infra* dans l'analyse épistémologique approfondie du champ des travaux de l'engagement corporel.

Malgré le principe de réduction systématique appliqué à la construction typologique de ces schèmes (cf. annexe 3), la réalité sociologique du champ de l'engagement corporel nous paraît plus complexe. Si ces schèmes organisent, même grossièrement, des manières de regarder le monde et de l'interroger, les analyses ont transformé cette schématisation en une multitude de programmes de recherches spécifiques dont il est parfois difficile de repérer les fondements. C'est une réalité que Berthelot n'a d'ailleurs pas manqué de repérer, plus généralement, au sein de la sociologie. En effet, parmi ces programmes spécifiques « beaucoup restent à l'état de procédures pratiques non clairement explicitées » (Berthelot, 2000, p. 314). Il devient alors d'autant plus difficile de repérer le(s) schème(s) qui les inspire(nt).

Pourtant, aussi génériques soient-ils, les schèmes d'intelligibilité occupent une position centrale, car ils induisent une orientation de recherche spécifique ; ils permettent aussi de comprendre, en partie, comment s'organisent, selon Berthelot (2001), l'unité et la pluralité sociologique autour de ces « noyaux durs » que sont les schèmes ou encore les programmes, tout en faisant référence à une thématique structurée autour du couple d'opposition unicité *versus* pluralité (annexe 3)²⁰.

3. Schèmes d'intelligibilité et sociologie de l'engagement corporel

En prenant appui sur cette digression épistémologique, il est possible de « cartographier » le champ sociologique de l'engagement corporel. En effet, en revendiquant, plus ou moins explicitement, telle ou telle orientation de recherche, chaque chercheur prend, d'une certaine manière, position quant à des conceptions plurielles de la réalité et des conditions possibles de sa compréhension. En s'appuyant sur la typologie proposée par Berthelot (2001) ainsi que sur le tableau proposé en annexe 3, il est possible de mettre en relation quelques auteurs avec le schème préférentiel qu'ils ont mobilisé dans le cadre de leurs travaux sur les « sports à risque ». De plus, au-delà de son caractère classificatoire, facilitant une lecture générale du

²⁰ Selon Holton (1981), les Thémata se présentent le plus souvent sous forme de conceptions invérifiables et implicites, renvoyant à des oppositions classiques (unité *versus* diversité, simplicité *versus* complexité, harmonie *versus* conflit, etc.) (Quidu, 2009) et constituant de véritables croyances ontologiques qui interviennent nécessairement dans le processus d'élaboration des théories scientifiques (en contribuant, entre autres, à la formulation des axiomes et concepts fondamentaux).

champ investigué, cet encadré met en évidence un certain nombre de zones de recouvrement entre divers schèmes (causal et structural, actanciel et herméneutique, etc.) ainsi que des « trajectoires » d'auteurs qui, nous le préciserons, mobilisent plusieurs schèmes.

➤ *Le schème causal*

Selon les approches préférentiellement inscrites au sein de ce schème, certaines caractéristiques peuvent être considérées comme des forces sociales déterminant, au moins partiellement, nos comportements et trajectoires :

- ❖ L'âge (Donnelly, 2003 ; Le Breton, 2002 ; Lyng, 1990 ; Peretti-Watel, 2003 ; Poizat, 2000).
- ❖ Le sexe ou le genre (Griffet, 1995 ; Kusz, 2003 ; Le Scanff, 2000 et 2002 ; Louveau, 1986 ; Mennesson, 2000 ; Penin, 2004 ; Poizat, 2000 ; Wheaton, 2004).
- ❖ Le milieu professionnel (Corneloup, 2004 ; Lefèvre, 2002 ; Peretti-Watel, 2003).
- ❖ La « race » (Beal, 1995 ; Kusz, 2004 ; Mitchell, 1983).
- ❖ La situation familiale (Le Scanff, 2000 ; Lyng, 1990 ; Peretti-Watel, 2003 ; Thompson, 1980).

Dans cette optique, l'un des enjeux majeurs consiste à repérer quelques traits ou faits déterminants, pouvant éventuellement se combiner et permettre de dégager un profil synthétique du pratiquant de sports dangereux. Si l'on adopte une posture causale simpliste, être un jeune homme blanc, célibataire, issu des classes moyennes ou supérieures, semble prédisposer à cette pratique. Pour autant, il serait réducteur de ne considérer les travaux cités supra que sous l'angle causal : la majorité d'entre eux dépasse en effet le causalisme stricto sensu. Par ailleurs, ce profil type est, dans les faits, rarement rencontré dans la mesure où il ne traduit que des régularités statistiques. À titre d'exemple, le membre type d'un club d'alpinisme observé par Mitchell (1983) en Californie est un ingénieur blanc, âgé d'une quarantaine d'années, marié, avec un enfant, cumulant confort matériel, bonne éducation et poste de prestige. Dans ce cas précis, on constate effectivement que le profil type décrit par ce chercheur ne correspond pas aux régularités décrites supra.

➤ *Le schème fonctionnel*

Le schème fonctionnel, quant à lui, appréhende les « sports à risque » comme une association de compensation et de déroutinisation du quotidien. Ainsi, bien que s'émancipant d'un fonctionnalisme classique, Le Breton explique les « passions du risque » dans les sociétés modernes par une crise anthropologique de la modernité. Le pratiquant met son corps à l'épreuve, cherche à toucher du doigt les frontières naturelles, mais aussi ses propres frontières corporelles ou psychologiques dans un rapport toujours présent à l'ultime limite que constitue la mort (Le Breton, 1991). En interrogeant ce signifiant ultime il s'agit, *in fine*, de savoir si vivre a encore un sens (pourquoi il vit, ce qu'il vaut réellement et qui il est) ; l'environnement culturel, décrit comme anémique (perte et/ou dilution des valeurs, normes et références), ne le lui permettant plus. Plus précisément, ce chercheur met en avant un certain nombre de traits spécifiques aux prises de risque, qu'il explique, soit par un défaut d'intégration (pour les plus jeunes) soit par une trop forte intégration (pour les adultes), ce qui conduit très globalement à un malaise social pouvant être dépassé par des conduites dangereuses. Pociello (1996) observe également cette perte de repères au sein de la jeunesse. Ainsi, les prises de risque sportives constitueraient des transpositions parfaites de rites d'initiation disparus. Le risque et l'aventure sportifs rempliraient ainsi une fonction rituelle substitutive de passage à l'âge adulte, du fait de la confrontation au danger et à la mort. Plus globalement, le flirt avec le risque qui fournit l'occasion d'une respiration, de l'expression du « vrai soi », se serait développé parallèlement à l'accroissement de la pression sécuritaire et à la multiplication des efforts sociétaux (prenant la forme de normes, de contraintes, etc.) pour atténuer la fatalité et l'incertitude de nos existences. Cette vie trop bien réglée serait paradoxalement à l'origine d'engagements corporels, de comportements à risque dans les pratiques sportives, permettant à leurs adeptes de sortir de leur « routine », de redonner du « piment » à leur existence, et de donner à l'individu l'occasion de « mesurer » la valeur de son existence (Ball, 1972). Mitchell (1983) observe ainsi à propos de l'alpinisme que la montagne offre une arène alternative au monde du travail et aux expériences de la vie quotidienne. Lyng (1990) mentionne des faits similaires dans les activités comme la chute libre, l'escalade ou le parachutisme. Loirand (2006) envisage lui aussi le parachutisme comme une enclave de déroutinisation socialement admise.

➤ *Le schème structurel*

Dans une logique différente, le schème structurel aborde le risque sportif comme un vecteur de positionnement et de distinction à la fois intra et inter classes sociales. Ainsi, les agents seraient à la recherche de distinction et mettraient, à cet effet, en œuvre des stratégies plus ou moins conscientes afin de conserver leurs acquis et/ou de conquérir une position plus prestigieuse sur l'échiquier social par le biais de l'espace des sports (Pociello, 1981). Fletcher (2008, p. 310) souligne, par exemple, que « les sports à risque attirent particulièrement les membres de la classe moyenne professionnelle compte tenu de leur capacité de satisfaire et aussi d'offrir une évasion temporaire d'un habitus de classe qui exige un progrès continu par le biais du travail discipliné et du report constant de la satisfaction »²¹. Corneloup (1993) a aussi montré que certains grimpeurs posaient la transgression et l'aventure comme valeurs fortes structurant leur existence. Il en conclut alors que l'on peut s'engager dans une activité sportive à risque dans le but d'être à la fois en conformité avec certaines valeurs et en opposition avec d'autres, communément acceptées. Ainsi, « choisir une activité physique dite à risque constitue pour l'individu-citoyen un moyen pour communiquer physiquement à autrui son goût pour des valeurs libertaires et d'aventure » (Corneloup, 1997, p. 12). On retrouve également au sein du schème structurel le travail mené par Penin (2004 ; 2006) sur les femmes engagées dans une APS corporellement risquée : il existerait une homologie structurale entre la construction de leurs identités sportives et les identités culturelles véhiculées par ces milieux, les conduisant de fait à une véritable reproduction médiée par des pères (ou des pairs – au masculin) eux-mêmes engagés.

➤ *Le schème dialectique*

De son côté, le schème dialectique, notamment représenté par la sociologie critique, considère les APS risquées à la fois comme un révélateur des aliénations sportives. En effet, elles participent (surajoutent même) au jeu des peurs, à la spectacularisation de nos sociétés modernes. Les sports à risque apparaissent alors comme des leitmotifs de notre société au sein de laquelle les acteurs sont conviés à risquer de se tuer pour ne pas mourir socialement (Baudry, 1991). Qui plus est, l'objectif du sportif étant le progrès de la performance, le

²¹ Traduit de l'anglais : « risk sports appeal particularly to members of the professional middle class because of such sports' capacity to simultaneously satisfy and provide a temporary escape from a class habitus demanding continual progress through disciplined labor and deferred gratification » (Fletcher, 2008, p. 310).

rendement « quel qu'en soit le prix » (Caillat, 1996), le sport ne peut se révéler que mortifère à travers ses « exagérations ». C'est pourquoi Brohm (1993) envisage les sports extrêmes comme les reflets, distordus, de la structure capitaliste de notre société, mettant ainsi en exergue ses contradictions internes. De manière moins radicale, Lyng (2008) envisage lui aussi les prises de risque sportives, auxquelles il préfère le terme d'edgework, comme une réponse à la pression sociale essentiellement caractérisée par l'aliénation au travail. Les pratiquants chercheraient ainsi à affirmer leur maîtrise de situations sportives risquées, de manière convergente avec la volonté individuelle de maîtrise présente dans la culture contemporaine du travail.

➤ *Le schème actanciel*

Le schème actanciel, quant à lui, appréhende l'engagement dans une pratique sportive à risque comme un moyen pour le pratiquant d'exercer et d'afficher son contrôle sur des situations d'incertitude provoquée. Ainsi, Collard (1997 ; 1998 & 2002) considère le risque sportif comme une action préalablement calculée. Le risque n'est alors pas une fin en soi mais plutôt un moyen utilisé dans le cadre d'une stratégie de valorisation de soi. Selon cet auteur « les pratiquants ne se livrent pas les yeux fermés au fatum pour voir si vivre a encore une signification. Ils théâtralissent – autant que faire se peut – leurs agissements risqués dans le sens du respect de certains critères moraux tels que l'habileté corporelle, l'attention, la préparation physique, l'expérience » (Collard, 2002, p. 351). Si des pratiquants s'engagent et acceptent les risques « c'est pour montrer comment eux se comportent quand les dés sont jetés » (Collard, 2002, p. 367). Dès lors, les individus jouent des rôles qui ne leur sont pas imposés mais construits au travers des interactions sociales, comme l'observent Soulé et Corneloup (1998). De plus, cet effet peut-être obtenu à contretemps. Le Breton a en effet constaté qu'après la pratique, à la suite du « spectacle », le récit fait par les sportifs auprès des autres pouvait avoir de l'importance. Ainsi, la narration des exploits réalisés peut servir l'interaction et faciliter l'obtention de « caresses » publiques (Berne, 1967).

➤ *Le schème herméneutique*

Enfin, dans une optique herméneutique, l'accent est mis sur la recherche de sens et d'émotions pouvant parfois mener à une quête addictive de sensations. Il s'agit ici d'observer « les multiples formes esthétiques avec lesquelles l'individu va composer sa socialité »

(Corneloup, 2002). « Le jeu aux limites » (Griffet, 1991), « la rencontre des frontières naturelles, corporelles, ou psychologiques dans un rapport [...] à l'ultime limite » (Le Breton, 1991) procurent des émotions qui semblent contribuer à l'adoption de comportements sportifs risqués. De la même manière, Corneloup (1993) a décrit, chez les grimpeurs des années 1980, la façon dont la recherche d'un flirt simulé avec la mort procure une griserie de tous les instants permettant d'assouvir un besoin de sensations fortes et vertigineuses grâce à ces « petites morts » à répétition que sont les chutes contrôlées. Stranger (1999) se situe, lui aussi, clairement au sein de cette sensibilité sociologique en abordant le risque sportif à travers le prisme des sensations. Il affirme que c'est essentiellement l'esthétique qui dicte les comportements à risque des surfeurs, et que c'est la poursuite d'un type d'expérience transcendante et extatique comparable au flow décrit par Csikszentmihalyi (1990) qui explique les risques pris par certains adeptes de vagues qu'il observe.

➤ *La complexité du raisonnement schématique*

Le rapport complexe entre schèmes, paradigmes et théories relève finalement de plans différents (Berthelot, 2000). Car « un même schème peut être à l'œuvre dans des théories apparemment opposées. Et, à l'inverse, une même théorie est susceptible d'être interprétée selon des schèmes différents » (*ibid.*, p. 88). C'est le cas de nombreuses théories développées sur l'engagement corporel. En effet, comme toute démarche typologique, celle que nous proposons à partir des schèmes d'intelligibilité, porte en elle un défaut majeur qui voit son origine dans la nécessité de faire figurer chaque auteur dans une « case ». Pourtant, dans les faits, plusieurs sociologues ont une appréhension relativement ouverte de l'objet, comme en atteste leur présence dans plusieurs catégories. Ainsi, Le Breton (1991) et Brohm (1993), dont les analyses divergent nettement, s'inscrivent tous deux, par certains aspects de leur travail, dans le schème fonctionnel, effectivement à l'œuvre dans plusieurs théories. D'autres, comme Wheaton (2003 ; 2004), mobilisent plusieurs schèmes (causal, structural et actanciel). Ce qui différencie les travaux recensés n'est donc pas, en soi, le ou les schèmes dans lesquels ils s'insèrent, mais plutôt la manière dont ils les articulent pour développer leurs analyses. L'encadré 1 dévoile ainsi, de manière plus explicite mais non exhaustive, les schèmes d'intelligibilité empruntés par deux auteurs centraux du champ de la sociologie de l'engagement corporel.

Encadré 1 : L'inscription des théories de Le Breton et de Lyng dans des schèmes d'intelligibilité

Malgré les critiques qui lui ont été adressées (cf. *supra*), essentiellement depuis le milieu des années 2000, la sociologie des sports risqués développés par Le Breton témoigne d'une certaine richesse. Les développements figurant dans cet encadré ne portent que sur une partie de ses travaux. L'essentiel de ces recherches s'inscrit dans une socio-anthropologie du corps et des sensations basée principalement sur le schème herméneutique. Le Breton conjugue ainsi un questionnement sur le corps et son statut dans notre société avec des réflexions sur les représentations et les usages de ce dernier. Il s'agit alors de donner sens à des pratiques ayant un lien étroit avec la mort. Cet auteur nous plonge dans un univers symbolique au sein duquel les activités sportives extrêmes sont censées apporter des éléments de compréhension du monde qui nous entoure ; les ressources de sens que les pratiquants projettent sur le monde ont ainsi toute leur place. Pour autant, Le Breton ne se cantonne pas aux représentations de l'acteur. Si ses analyses partent d'elles, il s'attache aussi à observer son terrain, selon une filiation claire avec l'interactionnisme symbolique, insérant, de ce fait, la question du sens dans les logiques d'action et d'intentionnalité de l'acteur en contexte d'interrelation. De la sorte, les travaux de Le Breton se réfèrent au schème actanciel. Enfin, Le Breton inscrit les logiques d'action et le sens que les individus leur confèrent dans une dynamique fonctionnelle ; la fonction ordalique permettant à l'individu de construire son identité et à la société de se maintenir malgré son incapacité à créer du sens auprès de certains individus.

Lyng, à travers son travail mené sur les *edgeworkers*, est souvent comparé à Le Breton ; il considère les loisirs sportifs risqués comme des caractéristiques contemporaines de notre société. À l'image de Le Breton, il rejette l'hypothèse selon laquelle les individus sont de véritables « calculateurs de risque » et tente ainsi de faire-valoir l'idée que l'*edgework* doit être appréhendé par l'intermédiaire des univers symboliques à la fois des pratiquants et de la société dans laquelle ils évoluent. De la sorte, Lyng insère son analyse dans un schème de type herméneutique cherchant à mettre à jours le(s) signifiant(s)/signifié(s) de la prise de risque volontaire dans notre société dite prophylactique. Pour mieux cerner ce phénomène, Lyng tente alors d'allier à une analyse macrosociologique de type marxiste, une microsociologie de type meadienne (Giulianotti, 2009). Ainsi, l'*edgework* prend son sens en tant que réponse à l'oppression sociale caractérisée par « le travail aliéné, les luttes de classe, la sur-socialisation, et l'individualisme radical »²² (Lyng, 2008, p. 124). Qui plus est, face à ce sentiment d'aliénation et d'engloutissement (essentiellement professionnel), les pratiquants cherchent à affirmer leur maîtrise de la situation de manière convergente avec la volonté individuelle de maîtrise présente dans la culture contemporaine du risque. On retrouve ainsi, parmi les *edgeworkers*, des individus issus des classes supérieures ou moyennes, ces derniers étant les plus à même, financièrement, de pratiquer, et étant parallèlement particulièrement assujettis au processus de rationalisation et de bureaucratisation (il s'agit des « cols blancs »). Dès lors, dans un contexte d'incertitude inhérent à la rapidité actuelle du changement social, l'intensité de l'engagement semble riche de propriétés cathartiques à même de permettre une construction identitaire localisée et personnalisée. Ainsi, en interprétant le sens des prises de risque volontaires à travers leur lien avec l'enfermement des individus dans des rôles professionnels assignés et en l'intégrant à un cadre macrosociologique plus général de type marxiste, Lyng fait pénétrer son analyse dans la sphère du schème dialectique. Pour autant, en relayant les sports à risque au statut d'activités cathartiques, il prend le risque de réintroduire la singularité des réinterprétations sociales par des individualités, ouvrant de la sorte une brèche à des interprétations plus actanciennes.

²² Traduit de l'anglais : « alienated labor, class conflict, oversocialization, and radical individualism » (Lyng, 2008, p. 124).

À cette étape de notre réflexion, la typologie « schème-matique »²³ proposée par Berthelot montre ses limites, se révélant partiellement insatisfaisante²⁴. En effet, elle n'épuise pas, loin s'en faut, la diversité et la richesse du champ de l'engagement corporel et de la sociologie en général. Une des forces du concept de schème est d'offrir, au chercheur soucieux de comprendre la construction des savoirs, des noyaux logiques se constituant comme intelligence, sens, raison, explication de relations. Pourtant, cette force devient faiblesse, voire handicap, pour le sociologue lorsque celui-ci tente de reconstruire le paysage des modes d'intelligibilité en vigueur dans un champ de recherche donné. En effet, reconstruire ce dernier, à partir des schèmes, conduit inévitablement à reconstruire un ensemble complexe à partir de critères uniques dont la séparation avec d'autres aspects comme les conceptions ontologiques (les Thêmata) n'est pas toujours claire (Grossetti, 2007). Qui plus est, comme le travail réflexif d'ordre épistémique entrepris jusqu'ici tend à le démontrer, la majorité des travaux de recherche menés dans le champ de la sociologie de l'engagement corporel ne se limite pas à une construction unitaire ou duelle de la réalité : elle s'inscrit bel et bien dans une construction plurielle.

C. L'existence de sous-entendus épistémiques et ontologiques en concurrence

Au-delà du critère « schème-matique », un critère d'unité semble néanmoins émerger lorsque le lien entre théories, schèmes et modèles ontologiques/épistémiques est réalisé. En effet, chaque théorie et programme s'insère dans un schème d'intelligibilité plus large dont les fondements ontologiques et épistémologiques peuvent être divergents, pouvant aller d'un extrême (le monisme radical) à un autre (le relativisme radical) (Berthelot, 2000 ; 2001 et 2002). Ces fondements, également appelés Thêmata (Holton, 1981), constituent des croyances ontologiques qui interviennent nécessairement dans le processus d'élaboration des théories scientifiques (en contribuant, entre autres, à la formulation des axiomes et concepts fondamentaux) (Morin, 1991). On constate alors que dans la majorité des cas de combinaisons « schèmes-matique », les Thêmata, n'en restent pas moins constants. Pour Holton (1981), ces dernières sont des « conceptions premières de l'être », des « présupposés globalisants sur l'essence des phénomènes » qui permettent d'étayer le travail scientifique en lui donnant un sens (Quidu, 2009). Les Thêmata sont « souvent défendus implicitement et en nombre

²³ Entendue en tant que typologie construite sur la base des schèmes d'intelligibilité.

²⁴ Selon Grossetti (2007), Berthelot a lui-même progressivement pris conscience des faiblesses et limites de la typologie qu'il avait présentée.

relativement restreint » (*ibid.*, p. 1) (principalement sous forme de couple d'opposition comme énoncé précédemment). Ainsi, en adoptant et en défendant son point de vue, le chercheur défend, souvent inconsciemment, la conception qu'il se fait de la réalité et de l'explication qu'il peut en donner (uniciste, duelle, multiple).

Encadré 2 : Les Thémata, un engagement « métaphysique »

Dans notre approche épistémique, nous nous sommes principalement intéressés à deux niveaux d'analyse : celui des programmes ou paradigmes et celui des schèmes d'intelligibilité. À ce stade de notre travail nous pouvons aborder un dernier niveau d'analyse se référant, en amont des schèmes d'intelligibilité, à des considérations d'ordre métaphysique : les Thémata.

C'est à Holton (1981) que la paternité de ce concept est généralement attribuée. La réflexion proposée par ce dernier dans *l'imagination scientifique* vise à dégager les moments fondamentaux de la démarche scientifique. Au même titre que les travaux de Kuhn ou Lakatos, par une telle problématique, Holton pose la science comme un fait social et culturel total. Il cherche alors à en dégager des principes dépassant le cadre strict de la preuve analytique ou empirique, et apparaissant comme des principes dans l'élaboration de sa compréhension du réel.

Pour Holton, « l'analyse thématique accorde de dégager certains invariants, ou certaines continuités, structures relativement immuables, persistant au travers des diverses révolutions que l'on a pu envisager, et qui se retrouvent au sein même de théories concurrentes, dont on a vite dit qu'elles étaient incommensurables » (Holton, 1981, p. 9). Il ajoute aussi que, « dans l'œuvre de bien des savants ayant amené à un soubresaut de la science, on relève cet aspect fondamental d'une adhésion à des Thémata, en nombre fort restreint ; et que les controverses dont ils sont protagonistes renvoient souvent à des couples, ou des triplets, de Thémata antithétiques – faisant intervenir des oppositions telles que, par exemple, atomisme/continu, simplicité/complexité, analyse/synthèse, invariance/évolution/catastrophisme. L'intervention de postulats de cet ordre est d'un grand secours pour l'intelligence des modes de formation des écoles ou de corps de doctrines, et pour rendre compte de la tournure que prennent les polémiques dans le domaine de la science » (Holton, 1981, p. 9).

Il est important d'établir une distinction entre les concepts de Thémata, schème, programme et paradigme qui renvoient tous quatre à une forme de schématisation. Cependant, quand les programmes ou paradigmes renvoient à une schématisation pragmatique de la raison, les Thémata, elles, renvoient à une schématisation prenant source dans l'imaginaire et les croyances ontologiques (Moscovici, 1984). Ainsi, tandis que le travail de Kuhn s'attache à comprendre le continuum scientifique selon une focale exclusivement centrée sur la démonstration de la preuve empirique, Holton porte son attention sur des considérations plus générales et sur les orientations métaphysiques de la pensée scientifique (Alexander, 1982). Holton met d'ailleurs en garde : « il y a toujours des risques à confondre l'analyse thématique avec ce qu'elle n'est pas : avec les archétypes jungiens, avec la métaphysique, avec les paradigmes et les visions du monde » (Holton, 1981, p. 46).

Notons que, selon Holton, les Thémata ne renvoient pas à des aspects métaphysiques. Ils font néanmoins écho à des croyances sur la nature des choses, à des conceptions d'ensemble, abstraites, qu'un chercheur a du monde et qui éclairent sa compréhension du réel. Ils viennent, parfois inconsciemment, constituer des arguments au service de la preuve. En ce sens, les Thémata sont bel et bien des engagements métaphysiques.

Il est dès lors pertinent de chercher à comprendre les engagements thématiques sous-jacents à un certain nombre de travaux au sein de notre champ d'investigation. En effet, « on sera bien plus en mesure de rendre compte de la tournure prise par le débat entre adversaires, en ayant à l'esprit certains Thémata, susceptibles d'être défendus avec acharnement, qu'en ne tenant compte que du contenu scientifique et de l'environnement social » (Holton, 1981, p. 29) de production de ces recherches. Un triplet fort intéressant émerge notamment dans la compréhension des divergences de point de vue. Ce triplet d'oppositions pourrait se traduire comme suit : unité/pluralité/complémentarité.

1. Des « philosophies » réalistes

La manière péjorative dont sont occasionnellement décrits certains travaux inscrits dans des écoles sociologiques « rivales » donne l'impression que certains sociologues adhèrent à une épistémologie « réaliste », ou encore à une forme de « monisme radical ». Pour simplifier, ce dernier définit un idéal de scientificité unitaire, sur le modèle des sciences de la nature (Berthelot, 2003), consistant à penser que la réalité existe (monisme ontologique), et que les chercheurs doivent partir en quête de la vérité unique censée la décrire (Sugden & Tomlinson, 1999) (monisme épistémique). Ce monisme « affirme, en droit, la réduction de la diversité des points de vue à l'unité d'une théorie objective soumise au contrôle empirique » (Berthelot, 2003, p. 2). Il existerait, par conséquent, une et une seule bonne façon de rendre compte de la réalité. On déduit logiquement du postulat réaliste que, lorsqu'un phénomène semble envisageable de deux manières, l'une des explications est nécessairement fausse (Boudon, 1990). Ce monisme explicatif se mue parfois en monisme idéologique ou dogmatique, selon lequel une théorie s'arroge le statut de seule théorie scientifique fondée du fait de sa puissance interprétative et de l'extension de son domaine d'application (Berthelot, 2003). Cette tendance à la radicalisation interprétative n'est pas nécessairement illégitime : elle permet aux différents programmes ou théories de mettre à l'épreuve, de manière intensive, leur orientation de recherche et, selon Berthelot, de « tenter de réédifier une description globale à partir de leur pôle » (Berthelot, 2002, p. 2).

Qu'en est-il dans notre champ de recherche ? Un premier constat peut être dressé : parfois, le choix d'un cadre interprétatif semble établi avec précipitation, dès la formulation de la question de départ formulée, sans élargissement possible à d'autres théories existantes. Ce type d'engagement dans la recherche relève parfois de la simple préférence théorique,

paradigmatique, voire schématique. Il est ainsi parfois intellectuellement plus confortable de s'engager dans une théorie rassurante et ayant fait ses preuves plutôt que de trop se questionner à partir d'une revue de littérature conséquente pouvant nous emmener dans des contrées moins connues et/ou mal maîtrisées. Pourtant, à travers le(s) schème(s) privilégié(s), ces approches, faisant l'économie d'une axiomatique, traduisent des convictions ontologiques et épistémiques fortes selon lesquelles la vérité existe (monisme ontologique), voire selon lesquelles une seule explication est en mesure de la traduire (monisme épistémique). Certains travaux critiques, structuralistes ou individualistes du champ de la sociologie de l'engagement corporel illustrent cette posture.

Le travail de Brohm (1993) tend ainsi à signifier que la plupart des analyses relevant d'une quelconque rationalité individuelle, d'une tendance esthétique ou affectuelle, ou encore d'un dépassement de soi ne sont que des appréciations simplistes de la réalité, dépourvues d'argumentation scientifique et refusant de voir « *l'expansionnisme du discours sportif* qui traduit de fait l'impérialisme de la compétition généralisée » (Brohm, 1993, p. 367). Sans nul doute, ces écrits dénotent un monisme radical que l'auteur tend du reste à assumer pleinement. Ainsi, en référence à l'annexe 3, la théorie développée par Brohm peut être interprétée selon des schèmes d'intelligibilité différents mais relevant de fondements ontologiques identiques. En effet, ses analyses interrogent, entre autres, la structuration et les fonctions d'un tel engagement corporel ainsi que la dialectique fondamentale qui en ressort. Dès lors, et sans aller plus loin dans la description des travaux de cet auteur, on entrevoit très nettement que sa théorie critique marxiste, qui peut être interprétée selon plusieurs schèmes (cf. supra), n'en renvoie pas moins à une vision moniste.

Il en va de même pour le travail de Collard (1997 ; 1998 ; 2002). Cet auteur tente en effet de réinvestir la notion de risque dans une théorie générale de l'action cherchant à faire le lien entre le décideur (pratiquants) et son environnement humain, en insistant sur l'aspect conscient et mesuré des actes entrepris. En d'autres termes, Collard s'inscrit dans un schème actanciel à tendance programmatique actionniste, qui fonde ses représentations du monde dans des dimensions monistes. Ce dernier semble ainsi soumettre ses analyses à une conception uniciste de l'existence du réel ainsi que des explications qu'il est possible d'en donner.

Le champ de la sociologie de l'engagement corporel est donc partiellement constitué de perspectives d'analyse radicales décrivant, de fait, une forme de « philosophie réaliste ». Bien

que nous nous inscrivions dans un univers épistémique radicalement différent, il convient de souligner que ces contributions n'en demeurent pas moins utiles à la compréhension de l'objet investigué, complexe par essence.

2. Le perspectivisme : un horizon épistémique et ontologique largement partagé

Cette tendance au réalisme ne doit pas occulter le fait que l'« épistémologie du point de vue » constitue un horizon davantage répandu et partagé. Cette épistémologie interprétative part du postulat que la perception et la compréhension d'un phénomène sont à la fois déterminées et limitées par la théorie (Blackshaw, 2002). Les énoncés produits ne constituent, dès lors, rien de plus que des « pans de vérité ». La pensée « épistémologiquement correcte » déduit généralement de ce perspectivisme qu'un seul regard théoriquement fondé peut être adopté par le chercheur. Pour justifier cette prise de position orthodoxe, une interprétation conflictuelle de la notion d'incommensurabilité (Kuhn, 1972) est faite : les adeptes de paradigmes concurrents ne peuvent s'entendre, car ils exercent dans des mondes divergents et voient les choses différemment, même en regardant du même point et dans la même direction. Ils engageraient ainsi des ontologies différentes entre lesquelles il est impossible de trancher.

Selon cette acception perspectiviste, « toute théorie n'est qu'une construction plus ou moins précaire, élaborée dans un contexte donné, par des agents donnés, en vue d'objectifs donnés, sans espoir d'atteindre une valeur universelle autre qu'illusoire » (Berthelot, 2003, 2). De manière cohérente avec cette épistémologie du point de vue, la bonne pratique sociologique est habituellement décrite comme consistant à choisir le paradigme, ou le programme paraissant le plus approprié au phénomène étudié. La connaissance des diverses entrées théoriques disponibles constitue dès lors un préalable incontournable. Une telle ouverture permet, en fonction de la question de recherche, de choisir un cadre théorique pertinent. C'est donc aussi une épistémologie des domaines de validité (Corcuff, 1995) qui se dessine, soulignant la « validité locale » des théories sociologiques. Comme évoqué *supra*, *a priori*, le choix d'un cadre interprétatif ne devrait pas précéder la formulation de la question de départ, car les paradigmes ou programmes ne fournissent pas des armatures conceptuelles « tout-terrain » : ils se révèlent plus ou moins utiles ou judicieux, comme peuvent l'être des conseils (Boudon, 1990). Quoi qu'il en soit, cette position perspectiviste, ou contextualiste radicale, « nourrit [...] divers programmes sociologiques et continue d'exercer un pouvoir de

fascination sur de nombreux chercheurs » (Berthelot, 2003, p. 2). C'est notamment le cas, selon le sociologue, de la phénoménologie, de l'interactionnisme symbolique et de l'ethnométhodologie, qui produisent, tous trois, des recherches fondées sur des visions ouvertes et plurielles du monde.

Ainsi, lorsque Penin (2004 ; 2006) cherche à mieux comprendre la distribution sexuelle des « sports à risque », il s'inscrit, de prime abord, dans le schème structural et plus précisément dans un programme de recherche en termes d'homologie structurale. Il met ainsi en évidence la manière dont ces activités sportives constituent, pour certaines femmes, de parfaits exemples de « féminisation différenciée » (Louveau, 1986) inscrite dans des modes de socialisation masculine. En s'inscrivant de la sorte dans le schème structural, Penin peut donner l'impression d'adhérer à une forme de monisme à la fois épistémique et ontologique. Pour autant, son projet consiste surtout à approfondir une orientation de recherche précise et inscrite dans le schème structural. Par conséquent, il serait déplacé d'en tirer des conclusions hâtives et de taxer cet auteur de moniste radical. En effet, s'inscrire, même intensément, dans un schème, voire une théorie précise, ne signifie en rien être hermétique aux autres analyses possibles. Ainsi, l'étude approfondie de quelques écrits de Penin ne révélant aucune opposition virulente à d'autres possibles épistémiques, il semble se situer dans une forme de perspectivisme.

Ce positionnement diffère nettement de la perspective réaliste. En effet, ce qui caractérise cette option, c'est son inscription dans une démarche épistémique et ontologique plurielle ; face à des réalités multiples, les modes d'intelligibilité ne peuvent être que multiples. Dès lors, il est nécessaire de sortir de l'uniciste et même de dépasser le dualisme pour aller vers le pluralisme. Comme le remarquent justement Soulé et Corneloup (2007b), de plus en plus d'ouvrages de sociologie du sport (Corneloup, 2002 ; Duret, 2001) proposent des pistes concluantes de distanciation en mettant en parallèle la diffusion de connaissances sur les pratiques sportives et les cadres théoriques à partir desquels ce savoir sociologique a été élaboré.

3. Des croisements paradigmatiques ?

Comme le suggèrent les orientations perspectivistes, la vérité peut être multiple (Boudon, 1990). On rencontre en effet des situations dans lesquelles des points de vue non convergents

correspondent chacun à une vérité. L'épistémologie constructiviste (Corcuff, 1995) cherche, quant à elle, à dépasser cette « dissociation », cette « fragmentation » de la réalité en envisageant le recours à la combinaison paradigmatique comme une première réponse apportée au fractionnement du processus de compréhension (Duchastel & Laberge, 1999). Si les croisements paradigmatiques sont, par endroits, envisagés en tant que croisements disciplinaires (Duchastel & Laberge, 1999 ; Devereux, 1985), nous envisageons dans ce travail que la sociologie (au même titre que toute autre discipline) a tout à gagner dans le croisement et la recherche de complémentarité de ses propres regards. Uhl (2003) présente même le pluralisme explicatif (et le complémentarisme épistémologique) comme des passages obligés pour ne pas amoindrir la capacité heuristique et les apports cognitifs de la sociologie du sport. Blackshaw (2002) se prononce aussi pour la combinaison des idées provenant d'un corps de théories sociologiques fortement différencié. À ses yeux, l'interprétation approfondie ne peut être atteinte que si le monde est lu de différentes perspectives, faute de quoi le chercheur risque de tomber dans le dogmatisme (Duret, 2001).

Dans une optique modérée, le chercheur peut alors s'inscrire au sein d'un paradigme, puis réaliser des emprunts occasionnels aux schèmes d'intelligibilité voisins, à l'étape de la discussion par exemple, en proposant des perspectives explicatives empruntées à d'autres paradigmes. On peut cependant aller plus loin, en tentant d'articuler plusieurs paradigmes pour développer une compréhension affinée de l'objet. La façon dont la notion d'incommensurabilité est généralement mobilisée condamne cette orientation (cf. *supra*), fournissant un argument de poids aux partisans d'un perspectivisme exclusif. En sciences sociales, la tradition unitaire fait en effet passer le pluriel pour une dégradation de l'unité. Pourtant, aux détracteurs du pluralisme épistémologique, Berthelot rétorque qu'à l'illusion pluraliste, on peut aisément opposer le fantasme unitaire d'une science ramenée à un espace à deux dimensions : la logique et l'expérience (Berthelot, 1998)²⁵. Le complémentarisme de Devereux a ainsi souvent été taxé d'éclectisme, avec toutes les nuances péjoratives (désinvolture, superficialité) induites par ce terme (Ardoino, 2002). Pourtant, incommensurabilité ne signifie ni incompatibilité ni incomparabilité (Bernstein, 1991). Kuhn (1983, p. 191) le précise lui-même : « en appliquant le terme incommensurabilité aux théories, j'ai seulement souhaité insister sur le fait qu'il n'y avait pas de langage commun à l'intérieur duquel plusieurs d'entre elles pouvaient être pleinement exprimées et à l'appui duquel une comparaison point par point entre elles pouvait être entreprise ».

²⁵ Cité par Uhl (2003).

C'est donc la possibilité de croiser plutôt que d'opposer les explications théoriques qui est en jeu. Le constructivisme théorique souligne qu'en présence d'une réalité assimilée à un processus en construction permanente, les modèles d'analyse doivent dépasser les dichotomies traditionnelles et s'articuler pour tenter de rendre la réalité intelligible (Ansart, 1999). En faisant dialoguer des paradigmes habituellement mis dos-à-dos, les « nouvelles sociologies » (Corcuff, 1995) soulignent dès lors les articulations envisageables entre différents cadres de pensée.

Il s'agit de dépasser la croyance en une objectivité totale des savoirs produits en démontrant la difficulté de faire de la sociologie une science « unifiée du social » (Bourdieu, 1979), et en mettant en lumière les points de frottement entre différents programmes. Dans le domaine particulier de la sociologie de l'engagement corporel, divers travaux tendent à circuler relativement librement d'un schème à l'autre, d'une théorie à l'autre, pour développer une connaissance complexe du phénomène étudié. Nous pensons, entre autres, aux analyses de Le Breton. Engagé dans une analyse multiréférencée des faits, il fait appel à plusieurs schèmes pour rendre compte du phénomène de l'engagement corporel risqué : il oscille entre schème fonctionnel, actanciel et herméneutique. Ainsi, en suivant le raisonnement adopté jusqu'à présent, Le Breton semble circuler d'une conception ontologique et épistémique à l'autre, passant du réalisme au perspectivisme ; positions surprenantes, et *a priori* peu compatibles.

En fait, cette multi-focalité de l'approche socio-anthropologique de Le Breton, par rapport la typologie de Berthelot, met en évidence ce qu'est aujourd'hui de plus en plus le visage du champ de la sociologie de l'engagement corporel et, probablement, de la sociologie dans son ensemble à savoir un point de vue intermédiaire entre deux positions radicales que sont le réalisme et le relativisme. L'analyse de la littérature laisse au final à penser que les oppositions épistémiques et ontologiques s'atténuent pour laisser place à un positionnement intermédiaire, acceptant l'idée d'un monisme ontologique compatible avec l'idée d'un pluralisme épistémologique. En d'autres termes, il semble aujourd'hui envisageable de construire une pensée scientifiquement pertinente et féconde sur les bases d'une croyance²⁶ en l'unicité de la réalité combinée avec l'idée d'une pluralité explicative. Et c'est sur ce point que notre approche « non réductionniste » tend à se construire.

²⁶ Entendue comme « certitude plus ou moins grande par laquelle l'esprit admet la vérité ou la réalité de quelque chose » (CNRTL, disponible à <http://www.cnrtl.fr/definition/croyance>, consulté le 20 juillet 2010). Le CNRTL ou Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales est un portail, créé en 2005 par le CNRS et adossé à l'UMR ATILF (CNRS – Nancy Université), et qui fédère un ensemble de ressources linguistiques informatisées et d'outils de traitement de la langue.

II. Plaidoyer pour un pluralisme sous contraintes²⁷

Les difficultés que nous avons rencontrées pour reconstruire *a posteriori* les positionnements épistémologiques au sein du champ de la sociologie de l'engagement corporel montrent que l'existence de « chapelles » en opposition doit être relativisée. Nombre de recherches, irréductibles à un seul schème, font appel à différents modèles et théories pour expliquer et comprendre le phénomène étudié.

Dans ce contexte épistémique pluriel, il convient de préciser notre positionnement. En la matière, « il est probablement vain de chercher à se « purger » de ses Thémata dans l'idée d'améliorer ses qualités d'homme de science. Cela dit, l'examen conscient des avantages éventuels de Thémata opposés à ceux que l'on a choisis pourrait être salutaire » (Holton, 1981, p. 45). Par conséquent, la manière dont est construit ce chapitre traduit notre inclinaison vers un pluralisme, voire un complémentarisme épistémique. Quelques précisions doivent cependant encore être apportées pour clarifier ce positionnement.

A. Une orientation épistémique plurielle et complémentariste

En présence d'un objet complexe renvoyant à des causalités multiples, l'abstraction inhérente à chaque traitement paradigmatique présente le risque de nous éloigner de sa connaissance éclairée. Franck (1999) avance du reste qu'à mesure qu'elle affine ses méthodes et théories, la sociologie, d'une certaine manière, se retourne contre le but qu'elle poursuit, à savoir une meilleure compréhension des choses. Selon l'épistémologie complémentariste, plus on s'obstine à modéliser l'objet étudié en privilégiant un seul cadre de référence, plus on le déforme et plus on s'écarte de lui. Dit plus simplement, toute étude d'un phénomène trop obstinément attachée à un cadre de référence exclusif « escamote » ce qu'elle cherche à expliquer trop bien (Devereux, 1985). La pluralité des approches n'aide donc pas seulement à relativiser chaque perspective théorique : elle contribue aussi à faire en sorte que l'objet soit moins appauvri, moins réduit, moins maltraité (Ardoino, 1998).

Dans cette optique, le complémentarisme prône l'utilisation de plusieurs modèles, le cas échéant contradictoires, afin de favoriser la compréhension des phénomènes complexes. « Le

²⁷ Titre emprunté à Berthelot (2003) : Plaidoyer pour un pluralisme sous contraintes, in *Revue Européenne de Sciences Sociales*, XLI (126), pp. 35-49.

complémentarisme n'est pour autant pas une théorie, mais une généralisation méthodologique. Le complémentarisme n'exclut aucune méthode, aucune théorie valable – il les coordonne » (Devereux, 1985, p. 27). Devereux considère qu'un phénomène doit admettre plusieurs types d'explications, provenant de systèmes de références différents. Selon lui, un seul modèle n'explique rien : c'est la complémentarité d'au moins deux modèles qui « démontre, d'une part, que le phénomène en question est à la fois réel et explicable, et, d'autre part, que chacune de ses deux explications est complète (et donc valable) dans son propre cadre de référence » (*ibid.*). En sociologie, se situer dans une perspective complémentariste revient à souligner la possibilité d'articuler divers paradigmes d'interprétation. Il n'est en effet « pas interdit d'être alternativement “marxiste”, “marcusien”, “bourdieusien”, “touranien”, “boudonien”, “maffesolien”, etc., en passant d'un paradigme à l'autre » (Nathan, 1994).

L'approche complémentariste que nous souhaitons développer va au-delà d'une juxtaposition d'optiques disciplinaires et paradigmatiques à propos d'un même objet en adoptant un point de vue multiréférencé (Ardoino, 198 ; 1998). Elle entend confronter, en les articulant, différentes optiques hétérogènes, contradictoires et irréductibles les unes aux autres (Berthelot, 2002 ; 2003). L'enjeu et la difficulté consistent alors à orchestrer la confrontation de ces paradigmes, avec leurs regards et langages respectifs, pour les rendre réellement complémentaires. Pour ce faire, des « espaces de médiation » (Duchastel & Laberge, 1999) sont à faire émerger.

L'option la plus ambitieuse consiste à œuvrer pour la constitution d'un paradigme de synthèse, visant à surmonter les limitations que les théories apportent à la connaissance de la réalité en intégrant leurs points de vue respectifs (Franck, 1999). Quelques mises en garde s'imposent cependant car ni le complémentarisme, ni l'approche multiréférentielle²⁸ ne prétendent aboutir à un point de vue de tous les points de vue (Ardoino, 2002). Les approches ne sauraient en effet être fusionnées sans crier gare, leur rapport de complémentarité n'effaçant pas la singularité de chacune d'elles. Les perspectives que l'on fait dialoguer, et entre lesquelles on tente de favoriser les médiations, doivent donc rester coexistantes, chacune ayant son propre cadre opérationnel (Devereux, 1985). Dit plus simplement, le pluralisme

²⁸ Partant de l'hypothèse de la complexité de la plupart des objets, la multiréférentialité en préconise une lecture plurielle (théorique et pratique), sous différents angles, impliquant autant de regards spécifiques et de langages, renvoyant à des systèmes de références distincts, explicitement non réductibles les uns aux autres. La multiréférentialité tente d'apporter une réponse à la complexité prêtée à un objet dont on ne pourrait, autrement, permettre l'intelligibilité (Uhl, 2003).

paradigmatique n'est pas un paradigme. L'idée, *a priori* séduisante, d'une métathéorie, qui dépasserait l'incommensurabilité des paradigmes, semble par conséquent devoir être abandonnée (Jackson, 1999).

L'orientation que nous défendons se veut donc « non réductionniste », cherchant à interroger l'objet dans toute sa complexité sans le faire entrer, à tout prix, dans une armature théorique. Il n'est pas pour autant question de refuser naïvement toute réduction méthodologique, inévitable lors du passage de l'objet *matériel* à l'objet *formel* (Franck, 1999). Il s'agit plutôt de concevoir cette non-réduction comme une ouverture persistante aux possibles épistémiques, appréhendés dans leurs complémentarités plutôt que dans leurs oppositions. L'objectif étant, *in fine*, de limiter les effets de cette réduction méthodologique sans pour autant en nier l'existence. Malgré tout, comme nous l'avons développé *supra*, nous ne visons pas la construction d'un programme englobant tous les programmes, ni même l'idée d'une métathéorie renvoyant directement à un idéal de scientificité qui cherche à s'arroger le droit à l'interprétation. C'est avant tout dans la pluralité explicative (et donc des théories) que naît le débat (notamment contradictoire) et que la connaissance du social progresse.

B. Contraintes d'un positionnement épistémique et ontologique

Le projet exposé est de nature constructiviste. Afin de lever toute ambiguïté, quelques précisions doivent être apportées concernant cette approche constructiviste, qui oscille aujourd'hui entre deux positions : l'une modérée, l'autre radicale (Berthelot, 2003). Dans son acception radicale, il défend l'idée d'une pluralité ontologique et explicative : les descriptions sont plurielles et irréductibles, engageant des positions ontologiques variées. C'est précisément ce que nous avons pu observer à travers notre développement sur le perspectivisme comme appréhension du réel largement partagée. Dans une acception plus modérée, le constructivisme défend l'idée d'un pluralisme explicatif et d'un monisme ontologique : les descriptions sont plurielles et irréductibles, mais admettent le principe d'un monisme ontologique fondamental. Il nous semble que si le constructivisme radical admet une pluralité ontologique, c'est parce qu'il y voit simplement une cause logique au pluralisme explicatif : la réalité est multiple ; pour preuve il nous est possible de la lire de multiples façons. Or, *a contrario*, dans une vision plus modérée, si le pluralisme explicatif est un fait, il est expliqué par la complexité du réel qui nous apparaît alors sous de multiples facettes. De ce point de vue, nous pensons que c'est la pluralité des prismes qui tend à nous faire croire à une

pluralité ontologique alors qu'il ne s'agit là que de l'expression de la complexité du réel, « uniciste » par essence. La réalité existe et elle est complexe, ne s'offrant jamais à nous dans son intégralité²⁹.

Le niveau de réalité à partir duquel nous tentons d'apporter une explication à un phénomène dépend effectivement de la manière dont nous l'observons et des outils que nous mobilisons. N'apparaît que ce que nous cherchons et/ou uniquement ce que nous avons les moyens de voir. La croyance en des réalités multiples semble ainsi relever davantage du fantasme que d'une démonstration solidement fondée³⁰. Il semble donc plus raisonnable d'adopter une position constructiviste modérée, associant la pluralité des descriptions au monisme ontologique³¹.

Nous définissons ainsi une première contrainte à notre travail : « est acceptable, une description telle que les entités et les mécanismes qu'elle postule, puissent être en droit, sinon en fait, compatibles avec l'idée de monisme ontologique » (Berthelot, 2003, p. 7). La réalité existe et elle est unique. Cette idée de monisme ontologique n'est « pas contradictoire avec l'idée de multiplicité des entités, des propriétés, des mécanismes » (Berthelot, 2003, p. 7) et

²⁹ Un exemple simple en dehors de notre champ d'investigation permet « d'éclairer » ce point : la lumière. Pour l'œil humain, la lumière consiste en une série d'ondes électromagnétiques comprises dans des longueurs d'onde allant de 0,38 à 0,78 micron. En d'autres termes, il s'agit d'une forme d'« énergie émanant d'un corps agissant sur la rétine de manière à rendre les choses visibles »²⁹. Pourtant, la lumière ne saurait être résumée à ce que l'œil humain est en mesure de voir. Elle est bien plus. Si nous l'observons différemment, nous constatons que le spectre est beaucoup plus large, s'étendant notamment vers des ondes telles que les infrarouges ou encore les ultraviolets. S'agit-il pour autant de plusieurs réalités distinctes ? Tout au plus pouvons-nous dire à travers cet exemple qu'il existe deux niveaux de réalité, mais pas deux réalités

³⁰ Nous sommes ici conscients que ce type d'argument peut dépasser le « simple » stade de la démonstration empirique ou analytique et laisser transparaître quelques fondements ontologiques propres à notre raisonnement, à nos thémata vis-à-vis du couple d'opposition unicité/pluralité. De plus ce sont peut-être davantage nos thémata qui nous ont conduits vers cette « façon de faire » de la science, que nos recherches empiriques et réflexions analytiques. En effet, « une bonne part – voire l'essentiel – de l'imagination thématique du savant est formée dans la période précédant son entrée dans la carrière. Certains thémata défendus le plus farouchement sont manifestes dès l'enfance même » (Holton, 1981, p. 45). A ce titre Bourdieu (1983, p. 233) considère que « le premier travail du chercheur est d'essayer de prendre conscience de ses catégories de perception du monde social et d'essayer de produire une connaissance des instruments de connaissance à travers lesquels nous connaissons le monde social. Cela peut se faire de façon très concrète. Chacun peut faire concrètement ce travail. Qui suis-je, socialement, moi qui dis ce que je dis ? Étant donné ce que je suis, c'est-à-dire les variables qui me caractérisent (mon âge, mon sexe, ma profession, mon rapport avec le système scolaire, mon rapport avec le milieu du travail, le nombre d'années durant lesquelles j'ai été au chômage, etc.), étant données ces variables, quelles sont les catégories de perception que j'ai toutes les chances d'appliquer à la personne que je regarde ? ». En ce sens la métaphore des lunettes chère à Bourdieu se révèle « utile pour décrire en ce sens les "catégories" que les chercheurs risquent d'appliquer pour objectiver sans véritablement s'en apercevoir » (Hamel, 2008, p. 4).

³¹ Adopter une telle posture ne signifie pas, pour autant, s'orienter vers une forme « naïve de naturalisme social » (Berthelot, 2003, p. 7). En effet, parler de monisme ontologique en sciences sociales n'oblige pas à considérer le social comme phénomène naturel qui aurait sa propre existence en dehors même de l'action de l'Homme (entendu comme entité individuelle tout autant que sociale).

développe une conception du « raisonnement sociologique » (Passeron, 2006) qui mène tout droit à l'acceptation d'une forme de monisme ontologique et d'un pluralisme théorique irréductible en sciences sociales (Passeron, 2006 ; Berthelot, 2003 ; Weber, 1992).

Dans le jeu des descriptions multiples, Berthelot (2003) pointe une seconde contrainte pour qu'une explication puisse être utilisée face à un objet : elle doit être « sociologiquement pertinente », c'est-à-dire « prendre un sens scientifique et disciplinaire dans le postulat d'un *noyau théorique* – effectif ou à construire – visant à fournir l'intelligibilité des phénomènes et situations » (Berthelot, 2003, p. 9). Choissant la route de la complémentarité et la recherche « d'espaces de médiation », ce noyau théorique reste alors à construire. C'est d'ailleurs l'objet des développements proposés au chapitre 2 de ce travail, autour des concepts d'engagement et d'identité.

En découle une troisième et dernière contrainte que Berthelot (2003, p. 10) appelle « contrainte analytique de commensurabilité ». En opposition avec l'interprétation faite de la thèse de l'incommensurabilité des paradigmes et des théories développée par Kuhn (1983), rien ne permet aujourd'hui de penser que l'ensemble des descriptions sociologiquement pertinentes s'excluent mutuellement. En effet, « l'analyse thématique accorde de dégager certains invariants, ou certaines continuités, structures relativement immuables, persistant au travers des diverses révolutions que l'on a pu envisager, et qui se retrouvent au sein même de théories concurrentes, dont on a vite dit qu'elles étaient incommensurables » (Holton, 1981, p. 9). La seule question est donc celle de la pertinence relative de chaque description et des espaces de confrontation et de compatibilité qui peuvent naître de leur comparaison et de leur rapprochement.

Suivant les enseignements de Berthelot (2003), trois principes président ainsi à notre volonté de construire un cadre d'analyse « non réductionniste » :

- ❖ La pluralité des explications de l'engagement corporel relate une et une seule réalité : les auteurs évoqués parlent donc du même monde (contrainte 1 de monisme ontologique).
- ❖ Chacune de ces descriptions, irréductible aux autres, vise à rendre le phénomène intelligible par une démarche sociologique pertinente (contrainte 2 de pluralisme épistémique). Une pluralité de « cartes », fournissant des représentations différentes du territoire d'investigation, coexiste par conséquent, entrant chacune en adéquation avec

le projet scientifique de l'utilisateur qui la juge plus adéquate qu'une autre. Dans le cadre de notre projet, cette carte est à construire afin de mettre en évidence notre propre territoire d'investigation.

- ❖ Ces prismes sociologiques acceptent dès lors une commune mesure (contrainte 3), c'est-à-dire qu'ils sont commensurables. En d'autres termes, la construction de notre territoire d'investigation accepte l'idée de comparabilité et de complémentarité des autres cartes disponibles.

III. La pluralité des théories sociologiques de l'engagement corporel : un écho à la diversité des propos et expériences des pratiquants

Avant même de construire le noyau théorique qui deviendra la base de notre approche, il est intéressant de faire un premier détour par le terrain en posant une question à laquelle cette sous-partie tentera d'apporter quelques éléments de réponses concrets :

De quelle manière rendre justice aux propos des interviewés, accorder une égale importance à chaque aspect de leur récit, de leur expérience, sans chercher à les faire entrer à tout prix dans une armature théorique préétablie, éventuellement déformante à l'excès ?

Il s'agit là d'un questionnement qui, en quelque sorte, guide notre démarche à travers cette volonté d'embrasser le terrain de façon « non réductionniste ». Ainsi, afin de démontrer l'intérêt et le bien-fondé de notre démarche, nous proposons, par le biais d'un travail exploratoire, de mettre en évidence la pluralité explicative qui a cours dans la sociologie des « sports à risque ».

L'analyse thématique d'une série de treize entretiens exploratoires, interrogeant diverses activités, que l'on peut ici regrouper sous l'appellation « sports de gravité »³², nous sert de point d'appui empirique (Routier & Soulé, 2010). À ces treize entretiens exploratoires s'est ajoutée une série de douze autres entretiens auprès de navigateurs hauturiers (Soulé, Routier & Boivert, 2009), eux aussi mobilisés pour mettre en évidence des parallèles entre les pluralités empiriques et théoriques. L'objectif est, à ce stade du travail, d'apporter quelques éléments de réponse à l'engagement corporel et de vérifier empiriquement la pertinence de notre positionnement.

³² En soulignant la double signification du terme : la gravité dont il est question doit être comprise à la fois comme ce phénomène physique, potentiellement dangereux, d'attraction du corps vers la terre, mais aussi en tant que mesure, objective et/ou subjective, de l'impact généré, le cas échéant.

Encadré 3 : Éléments méthodologiques relatifs à l'enquête exploratoire

Afin de confronter au terrain notre hypothèse de pluralité et d'hétérogénéité des motifs d'engagement, des entretiens de type semi-directif ont été réalisés. Leur vocation première était donc d'aborder différentes dimensions de l'engagement, des plus structurelles et « déterminées » aux plus subjectives. Ainsi, nous avons tenté de faire émerger des facteurs d'engagement intimement liés à l'individu, sans omettre d'évoquer les aspects interactionnels et plus largement l'influence de la structure sociétale.

Treize pratiquants au vécu sportif conséquent ont été interviewés pendant une heure en moyenne. Quatre entretiens concernent des alpinistes (A1 à A4). Adeptes de l'ascension de hauts sommets, de cascades de glace ou encore d'escalade en terrain d'aventure, ils sont tous diplômés d'État et/ou Guides de haute montagne. Quatre entretiens ont été réalisés auprès de pratiquants d'une escalade plus classique en falaise (A5 à A8), s'y adonnant une fois par semaine au minimum³³. Enfin, trois adeptes du saut à l'élastique (A9 à A11) (dont deux *bungy masters*³⁴) et deux parachutistes confirmés (possesseurs *a minima* du brevet C³⁵, dont un instructeur) (A12 et A13) ont été interviewés.

À cela s'ajoutent douze interviews (B1 à B12), d'une durée moyenne de 60 minutes, réalisés avec des pratiquants professionnels de la voile. Qu'ils soient skippers, brevetés d'État et/ou encore moniteurs 2nd degré, tous ont connu des expériences hauturières du type « mini-transat » ou croisière au large.

Au-delà du travail réflexif entrepris jusqu'à présent, nous nous sommes livrés à un exercice de confrontation de la théorie aux discours de pratiquants, dont l'objectif premier est l'illustration. Si les résultats de ces enquêtes exploratoires sont ici présentés et brièvement commentés, c'est parce que la pluralité explicative qui en ressort fait écho à la diversité des manières de concevoir, en sociologie, l'engagement dans une activité sportive dite à risque. Cet exercice n'a ainsi, en aucune manière, fonction de recherche³⁶ dans les explications et la compréhension de l'objet étudié. Tout au plus a-t-il une fonction de communication et n'a d'autre ambition que de rendre « expressif » (Bertaux, 2005), vis-à-vis de la théorie, les discours des pratiquants à travers ce que Bourdieu (1993) ou encore Ricœur (1949) nomment « l'exemplification »³⁷.

Les résultats de ce questionnement exploratoire sont présentés en trois sous-parties. La pluralité de facteurs à l'œuvre dans la construction d'engagements corporels risqués se révèle

³³ En Surface Artificielle d'Escalade (SAE) l'hiver et en falaise aux beaux jours.

³⁴ Terme employé pour désigner les responsables de saut sur le pont.

³⁵ En France, le brevet A est obtenu après 15 sauts, le brevet B après 30 sauts minimum et deux sauts de tests, et le brevet C après un minimum de 200 sauts, un examen théorique et deux sauts de test.

³⁶ Au sens de Bertaux (2005).

³⁷ Qui peut servir de preuve exemplaire pour une démonstration. Bourdieu utilise notamment ce « procédé » dans *La misère du monde* (1993) donnant ainsi à cet écrit la forme d'un « ouvrage illustré » (Bertaux, 2005, p.53) c'est-à-dire que les illustrations que sont les extraits de récits « attirent immédiatement l'attention du lecteur, de la même façon qu'en feuilletant un ouvrage illustré au sens propre on va d'abord aux images parce qu'elles "parlent immédiatement à l'imaginaire" (*ibid.*).

à la fois intra-individuelle, c'est-à-dire propre aux motifs intrinsèques de l'individu ; interindividuelle, impliquant des motifs sociaux et un dialogue interpersonnel entre pratiquants ; enfin, exo-individuelle, c'est-à-dire imputable à des forces sociales, normatives, institutionnelles et/ou idéologiques qui dépassent l'individu aussi bien que le strict cadre du groupe. C'est dans cet ordre que sont présentés ces résultats préliminaires. Précisons au demeurant qu'au-delà de cette classification, il est de rigueur d'envisager les motifs d'engagement comme étant intimement liés les uns aux autres.

Dès lors, l'utilisation ici faite du travail exploratoire vise aussi à illustrer et à s'assurer de la complémentarité entre des cadres d'expériences (Dubet, 1994) et d'intelligibilité (Berthelot, 1998). Ainsi, les sociologies individualiste et phénoménologique font par exemple émerger des motifs d'engagement de type intra-individuel : l'exposition au danger serait destinée à permettre la progression, à accroître la connaissance de soi tout en provoquant une satisfaction sensorielle. Pour sa part, et en toute logique, la sociologie interactionniste apporte son lot de connaissances en termes interindividuels ; la réalisation de performances de divers ordres revêt d'autant plus de valeur que celles-ci peuvent être appréciées par des tiers. Dans une certaine mesure, les sensations éprouvées ne deviennent réellement transcendantes que si elles peuvent être partagées et/ou communiquées à autrui. Enfin, les perspectives structurales proposent des motifs d'engagement exo-individuels ; certaines variables familiales ou professionnelles s'avèrent déterminantes dans l'engagement corporel, lequel semble de surcroît représenter un moyen efficace de reprise en main de sa vie et de sortie de la routine.

L'enjeu essentiel est de s'assurer que la complémentarité théorique, sur laquelle nous fondons ce travail de recherche, se traduit par une véritable pluralité empirique : la pluralité explicative, repérée au sein de la littérature sociologique, se traduit bien, dans les faits, par une articulation des motifs d'engagement et d'acceptation des dangers inhérents à la pratique d'activités physiques et/ou sportives dites « à risque ».

A. Facteurs intra-individuels d'engagement

Ces facteurs d'acceptation du danger sont ceux que les pratiquants mettent le plus souvent en avant, à travers l'accent porté sur la souveraineté de leurs décisions et/ou la maîtrise de leur engagement.

1. L'esthétique du risque : entre émotions fortes, fusion et contemplation

Tous les pratiquants interviewés évoquent les sensations grisantes procurées par leur activité. Pour certains, c'est « *extrêmement bref et c'est un condensé d'émotions [...] énorme, puissant* » (A10). Pour d'autres, « *c'est de l'adrénaline à 200 %* » (A1), « *des palpitations [...] de l'ivresse presque* » (A11) qui procure une « *réelle griserie des sens* » (A12). Cette satisfaction sensorielle va au-delà du simple ressenti vertigineux. Elle est, en effet, fréquemment combinée à une impression de fusion avec l'environnement. Plusieurs pratiquants évoquent, ainsi, cette impression « *d'être en phase avec le milieu* » (A7) dans lequel ils évoluent, de « *ne faire plus qu'un* » (A7) avec les éléments. Ce peut être le cas lorsque « *le bateau communique avec les vagues* » (B8). Dans ces moments-là, « *c'est comme si [le] corps épousait parfaitement les formes du rocher* » (A7) ou de la mer par la médiation du bateau : « *il y a des moments d'équilibre... des moments où entre le bateau... soi-même... et l'océan... ça ne fait qu'un* » (B4). Ils sont alors nombreux à l'évoquer : « *... pff... ça me colle des frissons, rien que d'en parler !* » (B6).

Ce type de récit renvoie au *flow* (Csikszentmihalyi, 1990), ce processus psychique particulier par le biais duquel une certaine transcendance peut être éprouvée. Son atteinte, qualifiée d'expérience optimale, résulte d'un équilibre harmonieux entre le challenge poursuivi et les compétences ou expertises mobilisées à cet effet. Totalement absorbée, la personne perd alors temporairement conscience d'elle-même, du temps qui passe et est envahie d'une intense satisfaction. Certains pratiquants ont conscience que c'est « *presque une drogue* » dont ils ont « *besoin* ». A4 « *y retourne aussi pour ça* ». Et quand les conditions climatiques, par exemple, rendent la pratique impossible, « *il y a un manque, un gros manque [...] psychique et même intellectuel [...] On se sent pas très bien [...] et puis même dans la tête ça va pas* » (A8). Mais si addiction il y a, elle n'est jamais considérée comme nocive ou pathologique. Au contraire, bien que certains extraits semblent indiquer une forme de dépendance, la plupart des pratiquants la considèrent aussi inoffensive que les autres « *plaisirs de la vie* », « *plus proche du chocolat que de la drogue comme le tabac* » (A10) et n'allant pas « *à l'encontre de la santé* ». La prise de risque est alors considérée comme une façon de profiter de la vie au travers des plaisirs qu'elle procure. Elle devient la condition d'un certain bien-être. Un pratiquant va jusqu'à faire l'analogie avec les rapports sexuels :

*« Moi souvent... je suis désolé de la comparaison, mais pour moi, c'est comme le cul !
Quand tu couches avec quelqu'un, t'as du plaisir, et ton corps produit ce plaisir pour te*

donner envie d'y retourner. Et bien sûr, comme tout le monde, t'y retournes parce que c'est bon quoi (rire)... et ben en saut c'est pareil... t'y retournes aussi parce que les sensations, t'as envie de les retrouver. Et tu vois, on dit pas que t'es un toxico de la sensation parce que tu baisses souvent ! Et bien là c'est pareil. Tu profites des plaisirs de la vie, c'est tout ! » (A11).

À l'origine d'une indéniable satisfaction sensorielle, ces éléments ne constituent pas seulement des à-côtés appréciés de l'engagement dans une pratique sportive risquée ; ils semblent en effet, en voile par exemple, occasionnellement pousser à la navigation rapide et/ou en conditions difficiles :

« Une fois qu'on a connu ce genre de sensations, d'extase presque... non d'extase carrément... ben on le recherche encore plus... c'est vrai que même on peut un peu se mettre dans des situations... des situations... pas dangereuses... mais... prendre quelques risques pour... en fait, on va faire en sorte de le retrouver, donc, quand y'a de l'air ben je garde de la toile pour que ça plane et pour que le bateau... enfin, c'est génial » (B9).

La recherche d'émotions fortes semble donc pouvoir constituer une incitation importante à la pratique « engagée ». En effet, lors du déroulement des entretiens, la simple évocation de la jouissance éprouvée s'est parfois accompagnée d'un changement du rythme de l'expression, d'une altération de l'intonation, voire des traits du visage de l'interviewé. Néanmoins, elle ne saurait en constituer un élément central ; il serait en effet exagéré d'affirmer que l'extase générée par la glisse sur des vagues vertigineuses représente l'essence de la voile comme Stranger (1999) a pu le souligner à propos du surf.

Les instants extatiques décrits vont, en fait, au-delà du ressenti vertigineux. En voile, ils sont fréquemment combinés à une impression de fusion avec le bateau, l'océan, et l'environnement au sens large. Plus généralement, l'extase générée par ces pratiques a souvent pour cadre un environnement grandiose, ce qui semble accentuer son intensité :

Enquêté (B4) : *« Il y a des moments d'équilibre... des moments où entre le bateau... soi-même... et l'océan... ça ne fait qu'un, quoi... quand on atteint ces moments-là, y'a... ah... je sais pas comment l'exprimer ! c'est jubilatoire et on a le sentiment d'être... ouais... en équilibre, quoi... ».*

Enquêteur : *« Et ces sensations-là, c'est quelque chose pour lequel on y va ? »*

Enquêté (B4) : *« Ah oui ! Pour les grosses vagues, oui... Moi, je ne l'ai vu qu'une fois, donc... et j'aimerais le voir une deuxième, c'est vrai quand vous avez des vagues qui font 10 mètres de haut et que vous les surfez... et que vous sentez que votre bateau vit ça tout seul, le vit bien et que vous, vous êtes en harmonie avec cette affaire-là... rien que le sillage, enfin, le bruit... enfin, ça a un côté... très, très... enfin, moi j'aime ça quoi ».*

Il n'est dès lors plus seulement question de sensations, mais d'une esthétique au sens large,

d'une dimension contemplative faisant accepter parfois bien des « galères », car le spectacle et l'immersion au sein de cet univers privilégié se méritent et s'apprécient parfois d'autant plus que l'on est seul :

« Très égoïstement pouvoir profiter toute seule et sans personne autour de moi du paysage, de l'univers dont on fait partie » (C5).

Dans la perspective de la sociologie sensible, le danger semble finalement constituer un élément à affronter pour pouvoir accéder à ce qui est apprécié par-dessus tout : la possibilité de ne faire qu'un avec l'élément³⁸, de l'utiliser comme terrain de jeu procurant une griserie des sens ainsi que des montées d'adrénaline.

2. S'exposer pour mieux se connaître

La confrontation à des situations incertaines donne la possibilité d'assumer totalement ses choix. Il est ainsi possible d'être soi-même, sans assistance extérieure, ce qui permet, *in fine*, de réaliser ce dont on est capable, sans complaisance ni faux-semblant.

« En fait, ce qui me plaît, c'est le fait d'assumer totalement, voilà. C'est-à-dire, on fait tout un travail en amont puis, un moment donné, on prend le départ, on est avec son propre bateau, qu'on a préparé du mieux qu'on a pu, avec des choix à assumer, avec sa propre prépa, ses propres compétences. Ben avec tout cela, on va affronter un élément naturel, on va essayer de s'y glisser le mieux possible et on va assumer le résultat. En solitaire et je trouve que, enfin, on ne peut pas dire que c'est la faute de X ou de Y. Ce qui est formidable, c'est de se dire : "voilà, je vais me regarder, bien en face" (...) Il faut apprendre à se connaître, avoir une vision de soi-même... y'a un côté personnel si vous voulez, parce que y'a des moments, vous êtes en face de votre image, et elle est pas parfaite, quoi... y'a des moments dépressifs, y'a des moments, donc il faut être très vigilant sur ce qu'on fait et sur ce qu'on est. On peut vite être dépassé quoi, par soi-même. Faut s'accepter... » (B4).

L'exposition au danger devient alors le révélateur des « capacités physiques, techniques et morales » (A7), mais aussi un moyen de les tester, car en escalade solo, notamment, « tu vois vite comment tu réagis » (A4). À en croire plusieurs interviewés, seul le fait d'affronter des événements problématiques, éventuellement porteurs de danger, fournit l'occasion d'une authentique mise à l'épreuve. Ces moments permettent de cerner finement sa propre identité, ses capacités et limites, alors que les situations de la vie quotidienne fournissent rarement de

³⁸ Si les pratiquants de l'escalade, les alpinistes, les navigateurs ou encore les parachutistes (dans une moindre mesure) décrivent parfois leur activité comme ayant cette capacité d'unir corps, âme et éléments, ce n'est toutefois pas le cas des adeptes du saut à l'élastique.

telles opportunités de disposer, en quelque sorte, de son reflet dans un miroir :

« En bout de planche t'es vraiment tout seul. Le masque social que tu simules, qu'on simule tous en permanence, genre tu veux donner l'impression d'être quelqu'un, quand t'arrives en bout de planche t'es tout nu. Les gens redeviennent ce qu'ils sont vraiment au fond d'eux-mêmes [...] on ne triche pas » (A10).

Autrement dit, plus les conditions sont difficiles, plus le voyage a de force, le degré de difficultés surmontées constituant une épreuve ou un test digne de ce nom.

3. Un vecteur de progression et de performance

L'exposition aux dangers permet donc de mieux se connaître, en fournissant des points de repère. Dans cette perspective, le potentiel de chacun est en quelque sorte à jauger, ce qui n'est possible que par la provocation et l'expérience concrète de situations mettant en péril l'équilibre sécuritaire.

Dès lors, la progression technique n'est rendue possible, comme l'exprime un grimpeur, que par l'engagement : *« de toute façon t'as pas le choix, si tu veux progresser, à un moment donné, il faudra bien que tu te mettes en danger » (A8)*. Il faut donc *« prendre des risques pour progresser et faire une bonne perf [...] forcément » (A3)*. Cette prise de risque passe par le fait de *« tenter un nouveau pas, une voie, un truc que t'as jamais fait et dans lequel tu risques de te planter » (A8)*. C'est par exemple *« faire une ascension plus longue, plus difficile ou que t'as jamais faite donc que tu connais mal » (A3)*.

Les prises de risque dont il est ici question n'en restent pas moins réfléchies. Avant de partir pour une course longue et éprouvante, il convient ainsi de « tester » le bateau, ses possibilités et son « comportement » ; de la sorte, une fois en course, loin de toute assistance, le risque de commettre des erreurs susceptibles de mettre en péril un équilibre sécuritaire déjà fragile est réduit. Le navigateur et son équipe technique sont alors à même de déterminer le seuil au-delà duquel la performance optimale se transforme en situation accidentogène.

« Oui, c'est vrai, il faut bien progresser... il faut voir jusqu'où on peut aller... jusqu'où le bateau peut aller... et ça permet de se situer... de... d'apprendre à gérer des situations nouvelles » (B10).

« C'est pendant la phase de préparation qu'il faut vraiment être capable d'amener le bateau... et le bonhomme... à... ses limites, pour les connaître... il faut faire attention à ne pas exploser quoi... ni se mettre en danger, pas se mettre en danger parce que... parce

qu'on a mal dormi... parce qu'on a mal récupéré... parce qu'on a mal mangé... ni mettre son bateau en danger parce qu'on a plus de... de lucidité pour prendre les bonnes décisions... face à la météo... face à l'environnement (...) Parfois, il faut pousser le bateau, le pousser pour... pour voir comment il réagit... comment on peut le remettre dans le bon sens... pour voir les choses qu'il ne faut absolument pas faire (...) C'est là où l'analyse, la lucidité de l'analyse par rapport à la navigation que l'on va faire est importante.

On gère une machine... donc cette machine, faut la connaître pour pouvoir l'amener à la fois à sa limite dans certains cas de figure... mais aussi être capable de dire : "ben maintenant, il faut que je lève le pied" parce que le bateau travaille beaucoup... il faut une capacité à analyser... et pour pouvoir bien analyser, il faut bien connaître son bateau... pour ça, on peut parfois aller jusqu'à la limite et la repousser pour voir comment ça... comment ça réagit, quoi... donc parfois, il faut prendre des risques... mais ça permet de... aller vers une limite plutôt... pour la repousser... pour avoir plus d'expérience aussi.

Ce qu'il faut, c'est derrière ce moment difficile... ou pas très bien géré... d'essayer d'en tirer une expérience... pour que ça se passe mieux le coup suivant... En fait, c'est plus le sentiment de progresser, petit à petit, on a la capacité d'affronter des situations maritimes complexes et de progresser dans la compréhension de cet univers... » (B4).

En filigrane, ce sont les principes du retour d'expérience qui sont évoqués à la fin de l'extrait ci-dessus : tirer des enseignements des « presque accidents » qui se produisent fréquemment, afin d'éviter leur répétition, ainsi qu'une éventuelle amplification de leurs effets. Cette approche réflexive du danger et de sa régulation ne constitue qu'une facette d'un rapport réfléchi au risque.

B. Facteurs interindividuels d'engagement

Nous entendons par facteurs interindividuels l'ensemble des motifs sociaux d'acceptation du danger renvoyant aux relations interpersonnelles et aux liens unissant les pratiquants. Ces résultats mettent en avant le besoin de partage des expériences vécues, prouvant que l'engagement (qui prend généralement forme au sein de collectifs) est rarement exclusivement centré sur l'individu. Les motifs intra-individuels s'avèrent ainsi peu explicatifs s'ils ne sont pas également questionnés collectivement.

1. Partager une expérience commune et renforcer des liens

Une volonté d'appartenance à un groupe et de cohérence vis-à-vis des valeurs particulières qu'il véhicule apparaît. Du reste, on pratique rarement seul. Ces pratiques sont au

contraire communautaires, au sens de Tönnies (1887) : adhésion consensuelle, ensemble de normes et valeurs partagées, souvent renforcées par des liens de localité et d'esprit (amitié, solidarité). Beaucoup de pratiquants confient ainsi leur goût pour la liberté et le bonheur d'être en adéquation avec le milieu fréquenté, mais aussi pour le « *partage de quelque chose, et pas uniquement l'activité* » (A1) avec des proches. Comme l'exprime un parachutiste, « *c'est un peu comme une grande famille qui a en commun le parachutisme* » (A13). L'activité fait alors office d'élément qui réunit des individus « *dans une espèce de symbiose* » (A13). « *Pas besoin de parler. Juste un regard pour savoir* [sous-entendu : savoir si l'autre est bien] » (A1). En escalade ou en alpinisme par exemple, les pratiquants se retrouvent généralement assurés ou encordés avec quelqu'un et cette proximité permet de « *créer [et d'entretenir] des liens avec cette personne [...] des liens hallucinants* » (A1). À l'inverse, la plupart des grimpeurs disent ne pas être à l'aise, voire ressentir de l'appréhension, lorsqu'ils ne connaissent pas bien la personne qui les assure. S'ils ne pratiquent généralement pas seuls, ce n'est donc pas seulement pour partager des moments forts et intenses, mais aussi parce que la présence d'autrui rassure et stimule, d'autant plus que l'on connaît bien la ou les personnes en question.

Le risque semble ainsi également constituer « un prix à payer » pour obtenir ce qui est fondamentalement recherché : des émotions partagées. Les efforts consentis, les mauvais moments passés, l'abandon temporaire du confort et le vécu de situations dangereuses formeraient la contrepartie à accepter pour se « sentir en commun » (Maffesoli, 1990, p. 32). L'extrait suivant illustre bien combien il faut parfois savoir accepter bien des « galères » pour vivre ces moments :

« Ça nous est arrivé avec X de dormir sur des vires en montagne parce que t'es pris par le temps et t'es obligé de dormir sur des p'tites vires qui font la taille de la table. T'en as un qui s'allonge, qu'est allongé sur les genoux de l'autre et au bout d'un moment t'échanges. T'es pas sapé pour. T'as un gore-tex, mais dessous t'es sapé hyper léger parce que t'es parti pour une grande voie, et en fait t'attends quasiment les premières lueurs du jour, tu sais que tu ne vas pas dormir, t'es vaché, tu risques rien, mais t'as un décor hallucinant, t'es dans des mauvaises conditions, tu sais que tu ne vas pas dormir de la nuit, il fait froid, t'es gelé. Donc tu te mets des coups de poing, tu te mets sur la gueule et tu rigoles bêtement toute la nuit. Parce qu'il y a une excitation, parce que t'as de la tension, t'as la fatigue physique, fatigue nerveuse qui sont là. Mais ça crée des moments... » (A1).

C. Facteurs exo-individuels d'engagement

Si, comme l'évoquent les facteurs interindividuels mis en évidence *supra*, l'acceptation des dangers sportifs ne saurait être cloisonnée de la dynamique spécifique aux groupes de pratiquants, la société dans laquelle nous vivons nous impose également ses codes et déterminismes. Sans pour autant être envisagées comme toutes-puissantes, ces influences sociétales ne peuvent être ignorées.

1. Déroutiniser son existence

Une motivation fréquemment mise en avant est la volonté de « *prendre le large* » (B4), dans tous les sens du terme pour les navigateurs, de rompre avec un quotidien jugé pesant et/ou trop lisse. Cet aspect du discours est à rapprocher de la fonction « déroutinisante » de certaines activités humaines librement consenties (Elias & Dunning, 1994). En voile, embarquer est, en effet, synonyme de coupure spatio-temporelle, ainsi que de « régénérescence » (Parratte & al., 2003). « Larguer les amarres » constitue dès lors un acte tant matériel que spirituel (Bergery & Pech, 2002). Plus largement les activités physiques et sportives à risque semblent pouvoir aider à s'évader et à surmonter les tracasseries journalières. Pratiquer, « *c'est un peu comme les voyages* » car « *quand tu rentres, t'es vraiment cool, prêt à affronter tous les soucis, les tracasseries du quotidien* » (A1). Le sérieux du jeu demandant « *une grande concentration, tu oublies tout le reste, tous les soucis du quotidien, tous les tracasseries* » (A5). Dès lors pratiquer un sport à risque permet de « *sortir de la routine et du petit train-train pour mieux y retourner* » (A5).

« Pour moi, quand je pars en mer, je largue les amarres, mais dans les deux sens du terme. C'est-à-dire que je pars certes faire du bateau mais en plus je m'échappe en quelque sorte... Je laisse derrière moi tous les... les problèmes, les petits soucis... en fait, ces soucis, et bien, ils paraissent dérisoires en mer. On a un autre rythme de vie, on s'échappe... Ouais, c'est ça, on s'échappe de notre vie un peu trop... formatée » (B5).

« Si j'avais pas la possibilité de partir comme ça, je crois que je péterais les plombs (...) la mer, ça me permet de respirer, de plus me prendre la tête avec les conneries de la vie ici. Moi, ça me saoule tout ça, la paperasse... les trucs qu'on doit faire et pas faire, y'a plus de liberté... En mer, c'est différent. Et en solitaire encore plus parce que là, y'a vraiment personne pour vous prendre la tête. Non, vraiment, sans la mer... » (B9).

La présence de dangers et d'incertitude provoquée peut ainsi contribuer à la lutte vivifiante contre l'ennui et la routine.

« Ben, c'est sûr que c'est quand même plus rigolo que... y'a un côté jusqu'au-boutiste. Faut assumer des situations, on sait qu'on va avoir des moments sans doute fantastiques et des moments très très durs. Je pense que ça rentre en ligne de compte, cette envie de situations... Et puis d'une vie qui, par moments, peut paraître, euh... peut paraître peut-être trop linéaire » (B4).

« Le monde connu, c'est sympa, mais pas très, enfin très... enfin, on s'amuse moins (rires) » (B2).

Il arrive même que ce besoin soit présenté comme ayant une teneur vitale. Ce qui devient saillant en termes d'analyse, c'est l'opposition entre un quotidien linéaire et la sphère alternative des activités sportives à risque à travers laquelle il est possible de se confronter à des situations moins planifiées et encadrées, revêtant un caractère extraordinaire. Le thème de la rupture avec le quotidien, vu comme banal, placé sous le signe de la contrainte, revient fréquemment ; un engagement corporel singulier permet, dès lors, d'atteindre une forme d'équilibre.

2. Se différencier par la radicalisation de son engagement

Le jeu de la différenciation sociale semble avoir conduit certains alpinistes et navigateurs, à adopter un style de pratique « hors du commun ». À travers l'évocation des particularités de leur pratique, le ton et le vocabulaire utilisés, ils cherchent, à l'évidence, à souligner le fossé les séparant des pratiquants *lambda* de la montagne ou de la voile. Cette logique de singularisation constitue probablement une réponse à l'essor que ces pratiques ont connu au cours des vingt dernières années. « *Le terrain d'aventure, le solo, tous ces trucs-là, ça n'a rien à voir avec la p'tite grimpe du dimanche sur un caillou aseptisé, ou t'as des broches tous les deux mètres* » (A1). Les adeptes de l'alpinisme, ou d'une escalade particulièrement engagée n'ont ainsi « *pas le sentiment de faire la même chose* » (A3) que les adeptes de l'escalade classique. Se sentant davantage dans « *l'extrême* » (A3), ils considèrent l'escalade comme « *un moyen de s'entraîner et de progresser pour les grands itinéraires* » (A4). Il en est de même pour les navigateurs hauturiers. Les gains d'ordre symbolique, auparavant atteignables en s'appuyant simplement sur la distinction d'avec les « terriens », tendent à s'estomper : pour les vrais navigateurs hauturiers, la différenciation vise désormais également les « plaisanciers du dimanche ».

« Mais nous, c'est pas de la voile comme ça, tranquille, pendant les vacances, en famille. Nous, c'est notre boulot, c'est pas vraiment le même univers quoi... en plus eux, enfin, la

majorité, ils partent, ils savent rien... y'en a vraiment c'est de la folie, sans GPS, ils sont perdus, ils appellent les secours pour un oui ou pour un non » (B8).

Enquêteur : *« Ce n'est pas la même activité, une croisière l'été en famille et ce que vous faites ? »*

Enquête (B7) : *« Ah non (rires), carrément pas, eux, c'est... c'est ben je sais pas moi, pour... pour passer le temps, comme si vous alliez faire un minigolf, vous ne faites pas vraiment du golf, quoi ».*

Pour conserver le statut conféré ordinairement aux alpinistes et autres navigateurs, souvent basé sur l'image de bourlingueur et/ou d'aventurier, il convient dorénavant d'appartenir au cercle privilégié des « vrais », ceux qui repoussent occasionnellement les limites de la sécurité. Si autrefois, réaliser l'ascension du Mont-blanc ou une transatlantique était considéré comme un authentique exploit, de nos jours, cela ne suffit plus. Il faut aller toujours plus loin dans la difficulté et le spectaculaire : naviguer en solitaire, sur de très petits bateaux, participer à des courses éprouvantes ; bref, repousser suffisamment les limites pour prétendre jouir du prestige des « vrais » alpinistes et marins.

Du reste, certains choix sécuritaires semblent directement découler de logiques distinctives, comme le montre l'exemple du port de la brassière de sécurité en voile.

« Ca a évolué... les nouvelles brassières auto-gonflante par exemple... ben, c'est vachement bien... elles sont toutes fines... avant avec les gros machins oranges... avant, si on les portait, ça faisait un peu "glawish" (anglais) ou "glénans" quoi (rires), y'a qu'eux qu'on voyait avec ça, alors voilà l'affiche... elles sont plus sécu car moins encombrantes... enfin, moi je me sens plus en sécu avec ça... et puis on peut les porter sans avoir l'air débile parce que... parce qu'en fait... enfin, même les pros s'y sont mis... donc y'a moins l'image "plaisancier du dimanche", quoi... en plus, ça coûte cher donc ça reste un truc de pros, enfin de marins quoi... » (B10).

Le marquage social véhiculé par le port de la brassière constitue un aspect important de ce discours. En effet, le refus de porter cet objet, sous son ancienne forme, ne correspondait pas à une négation du risque ; il provenait essentiellement de la volonté de ne pas se voir assimilé à certains groupes de pratiquants. Le fait de ne pas porter de brassière revenait alors à communiquer symboliquement une appartenance au groupe des professionnels de la mer. Puis, d'un instrument de différenciation négative (porter une brassière trahissait un statut de plaisancier), la brassière s'est muée en instrument valorisant ; par le biais des connotations qu'il véhicule, cet objet devient source de communication identitaire.

Ce jeu de différenciation fait aussi partie des motivations présentes chez d'autres pratiquants. En effet, dans la pensée structuraliste, les pratiques et les jugements culturels émis par les « agents » fondent des stratégies de distinction diversifiées selon la position que ces derniers occupent sur l'échiquier social à l'intérieur d'un champ social spécifique tel que le champ sportif (Bourdieu, 1979) : les individus aux positions dominantes optent pour des stratégies de conservation tandis que les individus en position de dominés pratiquent des stratégies de subversion. À cette logique de distinction se superpose, par ailleurs, une volonté d'appartenance au groupe et de cohérence vis-à-vis de valeurs particulières. Ainsi, comme évoqué *supra*, les alpinistes cherchent à se différencier des « grimpeurs » (il en va de même dans le monde de la voile) et, ces derniers, cherchent, pour leur part, à se distinguer de la masse, à « *ne pas être comme tous ces gens qui ne sortent jamais du droit chemin, qui ont peur de traverser la route quand le bonhomme est rouge, même si y'a pas de bagnoles !* » (A6). S'ils cherchent à s'affranchir de certaines règles, c'est surtout pour ne pas être « *un mouton comme tout le monde* » (A6).

IV. Discussion et conclusion intermédiaire

La pluralité des éléments mis en avant par les pratiquants pour justifier leur confrontation au danger fait bien écho à la diversité des cheminements théoriques empruntés pour donner du sens à ces formes d'engagement corporel. Au-delà de ce parallèle, peu surprenant en soi, l'objectif de ce détour par le terrain, rappelons-le, est aussi de souligner le défi que représente la compréhension de ces comportements en termes de modélisation théorique ; il ne s'agit pas d'approfondir la connaissance au sein d'un programme en particulier, mais bel et bien à proposer des pistes fécondes de croisement. Par conséquent, nous assumons la teneur superficielle des interprétations relatives à chaque cadrage théorique mobilisé. En d'autres termes, il s'agit, pour nous, de confronter les regards afin de tenter de les relier, et, ainsi, faciliter une lecture multiple. Toute la difficulté réside alors dans l'orchestration de cette confrontation paradigmatique autour d'un ou plusieurs espaces de médiation.

Le travail exploratoire présenté ci-dessus propose une première articulation théorique sur laquelle nous reviendrons plus en détail. Il est également possible d'envisager cette articulation autour de ce que nous proposons de nommer, à ce stade, le *processus temporel d'exposition au danger* (Soulé et al., 2009). Enfin, pour aller plus loin, une articulation autour du processus identitaire en jeu dans l'exposition corporelle au danger est proposée. Ainsi, c'est en prenant appui sur ces développements que le chapitre suivant tente de faire dialoguer ces diverses formes d'articulation encore un peu « balbutiantes » à ce stade du travail.

A. Processus temporel d'exposition au danger

Le *processus temporel d'exposition au danger* est une autre forme d'articulation des différents schèmes. En effet, nous constatons que les différents regards portés sur le risque sportif s'inscrivent dans des temporalités différentes selon qu'ils s'attachent à analyser des motivations à l'engagement (ou à l'entrée en carrière), des motifs de pratique *in situ*, etc.

Ainsi, en amont de l'exposition à l'incertitude, divers déterminismes et stratégies s'entremêlent pour mener à la décision de pratiquer des activités dites « à risque ». Vient ensuite le moment de l'engagement corporel à proprement parler, synonyme de mise en jeu de l'intégrité physique. Enfin, il existe une phase postérieure à cette exposition, susceptible de se prolonger à travers les souvenirs, les récits, etc.

Chaque programme, inscrit dans un schème particulier, propose une explication ancrée de manière privilégiée dans une, ou plus rarement deux phases, de ce processus constitutif à notre sens d'un « espace de médiation ». Le tableau 2 présente la manière dont se succèdent, dans le temps, les différents schèmes de pensée (et par conséquent les programmes de recherche) repérés au sein de la littérature, en synthétisant les points clés sur lesquels chaque programme se concentre.

Tableau 2 : Processus temporel d'exposition au danger

Schèmes	Programmes	Amont Choix de la pratique sportive « à risque »	Temps de l'action Exposition au danger	Aval Après la pratique
Causal	Dispositionnel	Incorporation de dispositions (liées à l'âge, au sexe, à la classe sociale, etc.) fruit de trajectoires sociales et de socialisations originales.		
Fonctionnel	Compensatoire & déroutinant	Affirmation identitaire en contexte anthropologique défaillant (anomie). Volonté de « donner le meilleur de soi » en réponse à la pression des contraintes sociales.		
Structurel	Distinctif	Démonstration d'une appartenance sociale s'appuyant sur des sports emblématiques. Recherche de différenciation. Poids des structures socialisantes.		
Dialectique	Critique	Volonté de domination. Afficher son identité de gagnant. Réponse aux injonctions incitant à profiter de son existence.		
Actanciel	Individualiste	Décision stratégique visant à mettre à l'épreuve et révéler ses compétences.	Maîtrise des difficultés. Exercice d'un contrôle sur une incertitude provoquée.	
	Interactionniste		Mise en scène de ses actions risquées. Théâtralisation de la confrontation au risque et de la capacité à y faire face.	Prolongements de la mise en scène.
Herméneutique	Sensible ou postmoderne		Approche expérientielle centrée sur les émotions et sensations ressenties.	Construction affectuelle du soi permis par l'expérience sensorielle.

Les cinq premiers cadres interprétatifs se focalisent clairement sur l'antériorité du « passage à l'acte ». Dans la pensée individualiste, cette priorité est moins marquée. Certes, à travers le choix d'une pratique, l'individu vise une forme de construction identitaire mais c'est bel et bien dans l'action que se joue l'essentiel.

L'interactionnisme se focalise plus explicitement encore, sur la confrontation à l'incertitude en stipulant que seules les relations de face-à-face permettent d'exister socialement (à ses propres yeux comme au regard d'autrui). Cette perspective microsociologique offre une « vitrine » aux stratégies de valorisation et de différenciation sociales, éventuellement sous forme de prolongements interactionnels (allusions matérielles et vestimentaires, discours, vidéos, etc.).

Enfin, ancré dans une perspective présentéiste, le programme sensible ou postmoderne est essentiellement centré sur la dynamique du quotidien et le temps vécu, offrant la possibilité de donner et de conserver un sens à l'action inscrit sur le registre de la sensibilité corporelle, et qui est constructif pour le soi à plus ou moins long terme.

B. Processus identitaire d'exposition au danger

Il est possible enfin de s'interroger sur le processus identitaire en jeu à travers l'exposition au danger. En effet, la plupart des schèmes de pensée mobilisés dans la recension d'écrits font, d'une manière ou d'une autre, référence au concept d'identité. La centralité de l'identité justifiera des approfondissements ultérieurs autour de cette notion.

Encadré 4 : L'identité, un dénominateur commun

La sociologie fonctionnelle appréhende la confrontation au risque comme une nécessaire respiration en réponse à un contexte de dilution des repères, voire d'anomie. Cet état de fait, particulièrement présent et symbolique de nos sociétés contemporaines, rend ainsi nécessaire la construction personnelle des identités car le social (entendu au sens large) n'est plus à même de répondre à cette fonction. C'est en ce sens que les individus s'engagent dans une activité sportive à risque pour savoir qui ils sont et ce qu'ils valent.

Par ailleurs, les approches appréhendant la pratique sportive à risque sous l'angle structurel insistent davantage sur les questions de distinction permise, et facilitée, par ce type d'activité. Le positionnement de l'individu qui en résulte dans l'espace social lui permet ainsi de se construire en tant que membre à part entière d'un groupe, d'une classe, etc. et de communiquer cette même identité sociale à autrui.

De son côté le prisme de la sociologie critique, inscrite dans un schème de pensée dialectique, aborde les sports à risque comme objet signe qu'il faut consommer pour faire valoir sa

supériorité sur les autres dans une logique de domination. Le pratiquant affirme ainsi son identité de gagnant, de « branché », tout en étant aliéné par cette volonté de domination et de démarcation.

À travers le schème actanciel, et plus particulièrement de la sociologie individualiste, la pierre angulaire de l'adoption de comportement sportif risqué est l'utilitarisme des stratégies identitaires. L'engagement dans une pratique sportive dangereuse est alors considéré comme une action préalablement calculée, visant à communiquer à autrui une identité caractérisée par la maîtrise, l'assurance, le sang-froid, etc.

Toujours dans le cadre du schème actanciel, mais cette fois-ci à partir du programme interactionnel, les pratiquants de sports à risque sont considérés comme étant en perpétuelle « représentation ». Cela leur permet d'affirmer leur identité auprès d'autrui en se donnant un style, en montrant leur appartenance sociale ou culturelle, en contrôlant l'image qu'ils renvoient aux autres acteurs présents.

Enfin, et pour illustrer la présence de la notion d'identité dans le schème herméneutique, prenons appui sur la sociologie postmoderne. Ici les expériences émotionnelles et sensorielles, vécues lors de confrontations métaphoriques ou réelles avec la mort, contribuent à la construction de l'identité du sportif. En effet, face à une certaine forme de désenchantement rationnel du monde et à une dilution des valeurs, l'individu cherche qui il est et ce qu'il vaut dans diverses activités à « sensations » afin de donner sens à son existence.

Notons cependant d'ores et déjà que le recours à l'identité se situe sur des registres évidemment divergents : elle est parfois envisagée dans sa dimension constructive, et dans d'autres cas dans sa dimension communicationnelle. Pour autant, il nous semble important de ne pas opposer ces usages. Dans un sens, la pratique sportive à risque est à considérer comme une expérience à part entière pour l'individu qui va, à travers sa pratique, faire évoluer et construire son identité. Parallèlement, l'identité est productrice de pratiques en s'actualisant dans le contexte présent.

Il semble ainsi préférable d'appréhender ces deux processus identitaires comme étant intimement liés. Ce lien nous semble d'autant plus présent que, comme nous venons également de le montrer, les approches théoriques, inscrites dans les différents schèmes d'intelligibilité, peuvent se succéder et se compléter en se situant à des échelles temporelles différentes.

Qui plus est, comme l'enquête exploratoire tend à le montrer, selon l'approche sociologique adoptée, l'interprétation du phénomène étudié varie. Dès lors, qu'il se centre sur l'individu ou s'en décentre quelque peu, chaque schème peut être appréhendé comme complémentaire des autres selon son degré de globalité (ou inversement de réduction). Le tableau 3 synthétise cette idée selon trois niveaux de « provenance » des motivations à la pratique. Au regard de la recension des écrits effectuée et du travail exploratoire réalisé, les facteurs à l'œuvre dans la

construction de l'engagement dans un sport à risque sont donc à la fois intra-individuels (c'est-à-dire intrinsèques à l'individu), interindividuels (impliquant des aspects sociaux et un dialogue interpersonnel entre pratiquants) et exo-individuels (imputables à des forces sociales, normatives et/ou idéologiques dépassant l'individu aussi bien que le cadre du groupe).

Tableau 3 : facteurs d'engagement et programmes sociologiques

Schèmes	Programmes	Motivations Intra- individuelle	Motivations Interindividuelles	Motivations Exo- individuelles
Causal	Dispositionnel			X
Fonctionnel	Compensatoire & déroutinisant			X
Structurel	Distinctif		X	X
Dialectique	Critique		X	X
Actanciel	Individualiste	X		
	Interactionniste	X	X	
Herméneutique	Sensible	X		

Plusieurs relations de complémentarité, entre schèmes de pensée et programmes de recherche, apparaissent ainsi, prouvant non seulement que la prétention au monopole explicatif conduit à des impasses, mais aussi que l'ouverture à plusieurs cadres d'intelligibilité enrichit la portée heuristique de chacun d'eux. Les variations sur des thèmes comme la rupture avec le quotidien et les stratégies identitaires en attestent. Si certaines explications se contredisent partiellement, et si d'autres se révèlent seulement périphériques, ou subsidiaires, au final, cet engagement dans une modalité corporellement exposée de pratique sportive apparaît bel et bien comme un phénomène multicausal, ce qui doit pousser le sociologue à adapter ses outils théoriques. Il est donc particulièrement important de ne pas appréhender notre champ d'investigation en tant que champ systématiquement conflictuel³⁹. Dès lors, une grande quantité de travaux, s'inscrivant dans des schèmes de pensée multiples, se rencontrent, parfois se confrontent, mais plus généralement se complètent, permettant au chercheur (ou plus largement au lecteur) intéressé d'affiner sa compréhension de l'objet en multipliant les regards afin d'obtenir une « vue d'ensemble » relativement riche.

³⁹ Même si nous sommes conscients que des conflits d'interprétation, voire parfois des conflits d'intérêts peuvent émerger.

Comme nous le suggérons *supra*, la notion d'identité apparaît dès lors centrale, d'où la place qui lui est accordée dans le chapitre suivant. Ainsi, à partir d'une conceptualisation affinée de l'engagement corporel, réinvestissant en son sein la notion d'identité, il semble envisageable de dépasser certaines dichotomies explicatives et de faciliter par là même le dialogue programmatique au sein du champ sociologique des « sports à risque ». Par conséquent, les développements que nous proposons dans les chapitres suivants se veulent, d'un certain point de vue, des tentatives d'articulation des dimensions à la fois identitaires (intra/inter/exo) et du processus temporel d'exposition au danger.

Chapitre 2

Vers une conceptualisation de l'engagement corporel

Chapitre 2

Vers une conceptualisation de l'engagement corporel

Le chapitre précédent nous a permis de mettre en évidence une pluralité explicative de fait dans le champ sociologique de l'engagement corporel. La pertinence d'une approche « non réductionniste », de type complémentariste, est ainsi soulignée. Ces développements n'apportent pas pour autant de réponse concrète pour ce qui est de la manière de traiter notre objet. Aussi nécessaire soit-elle, cette réflexion épistémologique et ontologique ne fournit pas d'outils opérationnels pour appréhender notre terrain. Comme suggéré précédemment, notre analyse doit être sociologiquement pertinente c'est-à-dire « prendre un sens scientifique et disciplinaire dans le postulat d'un *noyau théorique* » (Berthelot, 2003, p. 9). Ce noyau théorique reste ici à construire. C'est tout l'enjeu de ce second chapitre que de proposer une approche sociologique pertinente et opérationnelle dans la compréhension de l'engagement corporel. Ainsi, nous nous attacherons à développer les soubassements conceptuels et théoriques de notre analyse afin de délimiter notre approche.

Ni fin en soi, ni simple moyen d'éviter une perte ou d'obtenir un gain, il semble que l'exposition sportive au danger gagne à être considérée comme un acte complexe, intégrant les dimensions plurielles de la personne et se voyant, de surcroît, largement influencé par des facteurs dépassant le décideur investi dans l'action. Contrairement à ce qu'avance Peretti-Watel (2000), pourtant particulièrement lucide dans son approche d'autres conduites à risque, la confrontation sportive au danger n'est pas « autotélique » ; elle constitue un moyen de s'épanouir, de se révéler et/ou de se valoriser. Mais, là encore, les choses ne semblent pas se passer de manière aussi mécanique que le suggère Assailly (1992) : ce n'est pas le risque qui

remplit des fonctions particulières, mais l'engagement corporel qui fournit l'occasion d'une mobilisation de ressources indispensables pour affronter et réduire le danger, ressources qui, à leur tour, servent de points d'appui identitaire, interactionnel ou anthropologique.

S'interroger sur l'engagement et le désengagement revient à s'interroger sur le processus qui mène un individu à se dire (consciemment ou non) que s'engager, ou se désengager, est une « bonne idée » (Becker, 2002, p. 58). Dans ces conditions, comme le note Haissat (2006, p. 129), ce type d'analyse est « favorable à l'étude des significations que recouvrent les engagements accomplis et donc à un usage de la notion d'identité ». Pour autant, la notion d'identité apparaît au sein de nombreuses approches sociologiques de l'engagement corporel, sans être explicitement développée. Elle fait souvent office de justification *a posteriori*, comme si elle apportait un supplément explicatif sans qu'il soit nécessaire d'aller plus en avant.

Dans la première partie de ce chapitre nous nous attacherons tout particulièrement à nous réapproprier l'objet « sport à risque » autour de la notion d'engagement corporel. Cette entreprise à vocation conceptuelle implique dès lors un préalable : justifier l'usage de ce concept alternatif en développant les raisons ayant conduit à ne pas se satisfaire des définitions des « sports à risque » ou « extrême » recensées dans la littérature. Ce n'est qu'ensuite que notre proposition conceptuelle sera détaillée, et la démonstration de son opérationnalité heuristique entreprise.

Puis, nous réinterrogerons la question de l'identité dans son rapport à l'action et justifierons son utilisation dans le cadre d'une sociologie de l'engagement corporel. Pour ce faire, un détour semble nécessaire afin de saisir les fondements du concept d'identité et de spécifier le type de réappropriation à l'œuvre dans cette recherche doctorale. Enfin, nous développerons l'essence de notre démarche à savoir une sociologie essentiellement actancielle, teintée d'herméneutisme, cherchant à prendre en considération le sens réflexif et affectuel des actions dans le processus d'engagement, de maintien et de désengagement dans une activité sportive dangereuse.

I. S'émanciper des catégories de « sports à risque » et « extrêmes »

L'ensemble des remarques propédeutiques, figurant en introduction permet de souligner l'implicite qui se glisse derrière la notion de « sport à risque » et de mieux comprendre les larges amalgames qu'elle couvre. Face aux ambiguïtés terminologiques soulevées nous optons pour une émancipation vis-à-vis des notions de « sports à risque » et de « sports extrêmes » afin de privilégier une conceptualisation originale : l'engagement corporel.

Les pratiquants eux-mêmes refusent quasi unanimement les appellations que nous avons choisi d'écarter, les assimilant à un dessaisissement de leur sort, alors qu'ils sont, au contraire, désireux d'afficher leur responsabilité à travers des lignes de conduite cohérentes et « rationnelles » (Martha & Griffet, 2006 ; Penin, 2004). Cela renforce notre volonté de prendre nos distances avec les approches sensationnalistes ou psychologisantes, pour privilégier, conformément aux recommandations de Raveneau (2006b, p. 583), saisir ces conduites « non comme une manifestation pathologique ou transgressive mais plutôt comme une réalité ordinaire, insérée dans le déroulement logique de la pratique ».

A. Les « sports extrêmes » : limites d'une catégorisation médiatico-commerciale

La notion de « sports extrêmes » semble à la fois séduisante et très confuse. Elle s'est imposée au sein du vocabulaire sportif avec une rapidité déconcertante. Selon Soulé (2008, p. 89), « l'éclatement des définitions et usages de cette notion atteste du caractère intrinsèquement problématique d'une telle appellation, laissant planer un doute quant à sa pertinence et son intérêt théorique ». Ces acceptions très diverses s'étendent en effet à une pléthore d'activités et de spectacles, permettant de créer une apparente similitude entre des pratiques très différentes (Kay & Laberge, 2003). En toute logique, les tentatives de définition ne sont guère convaincantes : dilution du sens, redondance par rapport à des catégories préexistantes, relativisme excessif, voire incohérence pure et simple (Soulé, 2008). L'origine du terme (cf. encadré 5) fournit des éléments d'explication ; elle devrait conduire le chercheur à se questionner sur la valeur heuristique de cette catégorie d'analyse et à rester vigilant quant à son utilisation.

Encadré 5 : L'origine médiatico-commerciale des « sports extrêmes »

L'expression « sports extrêmes » n'a pas seulement été accompagnée par les médias mais elle a été explicitement créée par eux (Ostrowski, 2000). C'est en effet au cours des années 1990 que la chaîne nord-américaine ESPN⁴⁰ a décidé de mettre sur pied une nouvelle émission sportive fondée sur diverses activités physiques échappant aux conventions sportives de l'époque (Kusz, 2004). Les *Extreme Games* (qui deviendront par la suite les *X-Games*) sont alors organisés pour la première fois en 1995 avec le support d'ESPN et principalement ESPN2, chaîne entièrement dédiée à ce type de sports et créée en 1994 pour l'occasion. Depuis, ces « jeux extrêmes » n'ont cessé de se développer et de rassembler un large public⁴¹.

Diverses activités sportives ont dès lors été rassemblées pour créer, de toutes pièces, une nouvelle catégorie sportive. Le succès rencontré par les différentes éditions estivales et hivernales des *X-Games* est tel que la notion est rapidement entrée dans le langage courant.

Le fait que la catégorie des « sports extrêmes » ait été créée par des publicistes et qu'elle fasse l'objet d'une exploitation commerciale évidente (Kay & Laberge, 2003) n'est ni problématique ni surprenant. Ce qui l'est plus c'est l'engouement suscité par cette notion au sein du champ scientifique. Comme le soulignent Soulé et Corneloup (2007b, p. 38), « les créatifs de la chaîne ESPN, lorsqu'ils lancèrent cette appellation à des fins commerciales, ne s'attendaient certainement pas à conquérir jusqu'aux sphères de la recherche ».

La façon dont ce terme est généralement mis à contribution semble donc révélatrice d'une concession au langage courant, voire d'un effet de mode consistant à placer sous la bannière de l'extrême des activités disparates, peu ordinaires, non conventionnelles, acrobatiques, ascétiques et/ou plus ou moins risquées. Par conséquent, « l'éclatement des significations, les ambiguïtés sémantiques, la faible connotation distinctive et la redondance avec plusieurs autres caractérisations sportives préexistantes ne permettent pas l'accession de l'appellation « sport extrême » au rang de concept » (Soulé, 2008, p. 89). Il convient dès lors de lui préférer d'autres formulations aux significations moins lâches.

B. Le risque et les sports à risque en sociologie

Comme évoqué en introduction, travailler sur le risque engage sur un terrain conceptuel glissant, d'où la nécessité de disposer d'une certaine maîtrise théorique et conceptuelle de cette notion avant d'aborder plus spécifiquement ses variations sportives. Si le choix des mots, en sciences humaines et sociales, est délicat, c'est parce que les notions mobilisées ont presque toujours été préalablement utilisées selon des acceptions fort diverses, y compris dans le langage courant (Bajoit, 2003). La notion de « sports extrêmes » en est un parfait exemple.

⁴⁰ ESPN est un acronyme pour « Entertainment and Sports Programming Network ».

⁴¹ Trois ans seulement après leur création, en 1998, les *X-Games* ont été retransmis dans 198 pays et en 21 langues (Rinehart, 2000).

Se saisir sociologiquement d'un objet implique donc une reconstruction qui, selon Giddens (1987), ne va pas de soi, du fait de la double herméneutique auxquelles les sciences sociales sont sujettes : elles doivent non seulement construire leur objet, mais également tenir compte des diverses interprétations (de caractère spontané ou savant) préexistant à l'observation (Duchastel & Laberge, 1999). Une connaissance des origines du terme s'avère, à ce titre, parfois utile⁴² car elles contribuent à définir ses pertinences opératoires ou argumentatives actuelles, tout en influençant ses usages (Passeron, 2006).

Pour sa part, la notion de « sport à risque » est plus largement utilisée dans le champ scientifique que celle d'extrême, selon des acceptions diverses et parfois contradictoires. L'encadré 6 présente succinctement quelques-unes des propositions relevées au sein de la littérature selon la classification proposée par Soulé et Corneloup (2007a, 2007b)⁴³.

Encadré 6 : La variété de définitions des « sports à risque »

Dans une approche **critique**, la notion de sport à risque constitue un pléonasme car sport et risque sont indissociables, étant structurellement liés. En effet, pour Brohm (1992), le sport relève d'une idéologie du risque pour le risque, de violence pour la violence. Du reste, « l'accident sportif [...] n'est pas évidemment le résultat d'une mystérieuse fatalité ou de la glorieuse incertitude du sport [...] mais bel et bien la conséquence inéluctable, à terme, du jeu pervers avec l'urgence mortelle, la compulsion mortifère, la pression de la réussite coûte que coûte » (Brohm, 1987, p. 50). Dès lors, dans le domaine sportif, l'excès « n'est pas exceptionnel mais révèle un système tout entier : l'ordre même d'une rentabilité qui suppose, impose, la défonce de l'individu » (Baudry, 1991, p. 87). Les risques corporels sont donc intimement liés à la modernité sportive, et non à des évolutions conjoncturelles des modalités de pratique (Vassort, 2003). Par définition, tous les sports sont risqués⁴⁴.

D'autres sociologues entreprenant une recherche sur les sports à risque définissent ces derniers de manière **structurelle**. Tout d'abord, à l'image de Bouet (1968), puis Rotillon (2002), Penin (2004) ou encore Martha et Griffet (2006), il est possible de porter prioritairement son attention sur la gravité des écueils corporels potentiels induits par certaines activités sportives. Dès lors, la « possibilité de trouver la mort est un critère de hiérarchisation des sports, préalable nécessaire à tout questionnement sur le sens de l'engagement dans l'action » (Martha & Griffet, 2006, p. 636). L'approche structurelle peut également être envisagée à partir des travaux de Parlebas (1981), pour qui la structure⁴⁵ des

⁴² A ce titre, une courte analyse étymologique du terme risque, mise de surcroît en perspective avec celle du terme danger, est proposée en annexe 4. Il s'agit de proposer une compréhension affinée des sous-entendus dont ils font l'objet.

⁴³ Ces auteurs ont distingué au sein de la littérature cinq perspectives terminologiques distinctes : critique, structurelle, culturaliste, systémique et subjective. En prenant appui sur leurs travaux, et pour ne pas alourdir l'encadré 6, une synthèse terminologique enrichie est proposée en annexe 5.

⁴⁴ Si tant est que l'on définisse le sport comme un « système de compétitions physiques généralisées, universelles, ouvertes à tous, qui s'étend dans l'espace [...] ou dans le temps [...] et dont l'objectif est de mesurer, de comparer les performances du corps humain conçu comme puissance sans cesse perfectible » (Brohm, 1992, p. 89).

⁴⁵ Entendue comme la manière dont les traits de logique interne de ce sport (rapport à l'environnement, interaction entre les joueurs, système de réussite, instrument technique utilisé, temporalité, etc.) sont agencés

sports prédétermine le niveau de risque pour ses adeptes. C'est le cas du travail mené par Collard (1998) qui, allant plus loin que Parlebas dans l'utilisation de la notion d'incertitude, estime que, pour que l'on puisse parler de sport à risque, il faut que celui-ci satisfasse à deux conditions : des processus stochastiques (fonction aléatoire de la situation) et des enjeux (gravité des écueils éventuels). « Pour qu'il y ait risque, il faut obligatoirement la présence simultanée de ces deux éléments » (Collard, 1998, p. 72).

Du côté des approches qualifiées de « **subjectives** » par Soulé et Corneloup (2007a, 2007b), la définition de la notion de « sports à risque » peut être envisagée dans la lignée du travail de Delignières (1991). Cognitiviste, celui-ci s'est attaché à montrer une différence entre les risques objectifs et les risques subjectifs, les premiers dépendant des caractéristiques intrinsèques de la situation, et les seconds du domaine psychoaffectif du sujet. Dès lors, on considère que seuls les acteurs sont en mesure de déceler les principes définitionnels de leurs activités, et notamment la présence de risque (De Léséleuc & Raufast, 2004). Ainsi, l'estimation du risque est un problème intimement lié à la confiance, aux compétences et à la perception individuelle de la situation (Griffet, 1994).

D'un point de vue **culturel**, toutes les situations porteuses de dangers n'accèdent pas au statut de risque (Gilbert, 2003). Ainsi, si d'une personne à l'autre la perception des risques peut varier, il en est de même d'un groupe à l'autre, d'une société à l'autre. Ainsi, Kasperson et Kasperson (2005) ont mis en évidence que la définition des risques est aujourd'hui essentiellement politique, car lorsqu'une situation est définie comme risquée, il devient nécessaire pour les populations et gouvernements de s'en occuper et de les résorber. En ce sens les risques sont socialement construits et par conséquent, parmi la multitude de risques auxquels nous faisons face en permanence, seulement certains attirent notre attention (Douglas, 1992). Si le risque a par endroits une valeur sociale, c'est parce qu'il est le fruit d'une socialisation réalisée dans le contexte d'une culture sportive les tolérant (Young, 2004). C'est pourquoi les risques sportifs occupent aujourd'hui une position ambivalente (Donnelly, 2004) : ils sont autant valorisés et recherchés que dépréciés et fuis.

Enfin, Soulé et Corneloup font référence aux **définitions systémiques** des « sports à risque ». Si ces dernières n'appartiennent pas directement au champ des sciences humaines et sociales, mais aux sciences du danger⁴⁶, elles n'en sont pas moins intéressantes. Kaplan et Garrick (1981) distinguent ainsi à propos du risque ce qui peut arriver (scénario), les chances pour que cela se produise (probabilité) et l'ampleur des dommages éventuels (conséquences). Dans une optique systémique, le danger est alors envisagé comme une conjonction de facteurs se succédant dans le temps. L'analyse des risques sportifs vise à cerner ce faisceau de facteurs et leur enchevêtrement complexe aux différentes étapes du processus de danger. C'est en ce sens que Soulé (2009) a entrepris plusieurs analyses post-accidentelles de sinistres survenus dans différents secteurs sportifs, afin d'en comprendre la genèse. De même Lebihain (2002) a pu identifier les mécanismes de survenue des accidents par noyade en piscine publique.

En définitive, au sein de ce paysage terminologique, les similitudes et complémentarités sont aussi nombreuses que les contradictions et incompatibilités.

entre eux (Collard, 1998).

⁴⁶ Les sciences du danger, aussi appelées cindyniques, constituent un ensemble de sciences et de techniques (émanant à la fois des sciences naturelles et des sciences humaines et sociales) étudiant principalement les risques naturels ou technologiques et dont l'objectif est d'établir des règles de prévention. Ainsi, la cindynique cherche à répondre à des questions du type : comment identifier un risque ? Comment le mesurer ? Quelles en sont les conséquences ? Comment le contourner ?

1. Des quelques sous-entendus liés à l'utilisation de la notion de « sports à risque »

Lorsqu'il est question de « sport à risque », la confusion entre les notions de risque et de danger est fréquente, alors qu'à en croire Pardo (2002), cette distinction serait habituellement faite dans d'autres champs⁴⁷. Ceci constitue un premier élément contribuant à brouiller la spécificité de leurs significations propres. En effet, les « sports à risque » sont souvent considérés sous l'angle des dangers corporels dont ils sont porteurs. Pourtant, « le risque est différent du péril ou du danger »⁴⁸ (Giddens, 1999b, p. 22). Bien qu'ils soient étroitement liés, risque et danger ont en effet des significations différentes. Selon Giddens (1999a), le risque se rapporte essentiellement à des situations qui sont évaluées selon des possibilités futures et qui sont par conséquent inséparables de l'idée de probabilité et d'incertitude.

Le danger « constitue une menace, un événement dommageable susceptible de se produire » (Soulé, 2007, p. 5) si certaines conditions sont réunies. L'épuisement, la déshydratation ou la chute, font partie de ces événements pouvant, à leur tour, entraîner un impact plus ou moins conséquent comme des contusions, une entorse, une fracture, une perte de conscience, voire un décès. De ce point de vue, le danger n'est autre qu'une caractéristique de l'activité, un événement en suspens susceptible d'affecter négativement l'intégrité corporelle d'un individu. Cet événement, caractérisé par sa nature et la gravité des dommages éventuels, ne constitue un accident que s'il vient à se matérialiser effectivement.

Comme le notent Soulé et Corneloup (2007a), dans le domaine sportif, de nombreux accidents peuvent être identifiés, parfois étroitement liés à une ou quelques activités : entorses du genou en ski alpin et en football ; fractures du coude ou du poignet en snowboard ; mal aigu des montagnes ou hypothermie en alpinisme ; etc.

Entre le danger et l'accident, on trouve le risque. Selon Pardo (2002, p. 285), le risque constitue avant tout « la mesure de ladite menace en termes de probabilité de perte ». Autrement dit, le risque se construit à partir d'un danger identifié mais aussi en rapport à l'incertitude dont il est porteur. Pour autant, Douglas (1985) nous rappelle que toutes les

⁴⁷ Selon cette chercheuse de l'Université Carlos III de Madrid, nombre de chercheurs en sociologie du sport, notamment ceux prenant pour objet les sports à risque, ne lisent pas d'autre littérature que celle ayant trait à ce champ d'investigation relativement restreint.

⁴⁸ Traduction de l'anglais : "Risk isn't the same as hazard or danger" (Giddens, 1999b, p. 22). Le terme "hazard" en anglais est ici particulièrement difficile à traduire dans la mesure où celui-ci peut renvoyer soit au hasard, au risque, à l'obstacle, à l'aléa ou encore au péril selon la manière dont il est utilisé.

sociétés produisent leur propre sélection (perception) du risque indifféremment de ce degré d'incertitude et de la probabilité de la survenue des accidents. De la sorte, il s'agit plus de la façon d'appréhender les dangers (Kates & Kaspersen, 1983) que de la mesure concrète et parfaitement rationnelle que nous sommes capables de produire : quelles sont les chances pour que l'événement survienne et se matérialise en accident ? Quelles en seront les conséquences ?

Le risque est donc une façon, parmi d'autres, d'appréhender et de se représenter le danger (Joffe, 2003). Il est une construction de l'esprit (Beck, 1999), un produit essentiellement politique (Kaspersen, 2005), culturel et social qui fait que seuls certains risques attirent notre attention parmi la multitude auxquels nous sommes confrontés. En effet, chaque société établit ce qui est dangereux, les risques acceptables ou valorisés ainsi que ceux qu'il est déraisonnable d'affronter (Douglas, 1985 ; Douglas & Wildavsky, 1982a, 1982b).

Retenons donc que « le risque est une manière de considérer le danger, lui-même fort variable selon les activités sportives » (Soulé & Corneloup, 2007a, p. 6) et notons que toute activité sportive, quelle qu'elle soit, peut alors être considérée comme risquée. Parler de « sports à risque » consisterait, de ce point de vue, à identifier des activités comme étant plus risquées que d'autres. Mais là encore, la même question sempiternelle surgirait : selon quel point de vue ?

Par ailleurs, lorsque le risque est défini classiquement, la désignation des activités sportives risquées tend à passer sous silence le premier élément (la probabilité d'occurrence d'un événement), au profit du second (ses conséquences néfastes). Les spécialistes de la perception des risques ont, à ce sujet, observé que lorsque les individus évaluent les risques inhérents à certaines activités, ils sont davantage sensibles aux conséquences qu'à leur fréquence d'occurrence (Peretti-Watel, 2001 ; Slovic, 1987). Les enquêtes concernant la pratique sportive le confirment : la désignation des sports les plus risqués se fait davantage par rapport à la gravité des écueils corporels envisagés, qu'à leur probabilité d'occurrence (Collard, 1998 ; Mun, 2004). On en oublierait presque qu'avant toute conséquence néfaste, un événement, et plus précisément un scénario, pour reprendre un terme systémique, doivent se dérouler, ce qui est plus ou moins envisageable. La propension généralisée à se focaliser sur les conséquences des événements potentiels, au détriment de leur probabilité d'occurrence, conduit ainsi à placer sous le vocable de « sport à risque » un type bien particulier d'activités, engendrant peu d'accidents, mais aux conséquences spectaculaires. Tandis que les pratiques

sportives traditionnelles sont généralement considérées comme peu ou pas risquées, bien qu'elles constituent l'essentiel de l'accidentologie sportive (Arènes, Janvrin, & Baudier, 1998 ; Bodin, Robène, & Héas, 2004), les sports désignés comme risqués (saut à l'élastique, parapente, *BASE-jump*, surf, etc.) ne génèrent pas nécessairement beaucoup d'accidents (Majastre, 1990). Il est toutefois difficile d'objectiver l'existant afin de clarifier, d'un point de vue quantitatif, les écueils corporels effectivement induits par chaque pratique sportive (Collard, 1997 ; Soulé, 2009). Soulé (*ibid.*) insiste par conséquent sur la nécessité de relativiser la fiabilité des enquêtes disponibles du fait, d'abord de leur rareté mais aussi de leur incomplétude, de leurs lacunes et enfin de leur difficile comparaison.

Cette distinction rare mais fondamentale entre risque et danger est alors, au moins partiellement, à l'origine de la diversité des significations attachées à cette notion, chacun appréhendant les menaces inhérentes à la pratique sportive à travers un filtre particulier. Et lorsque la distinction entre risque et danger est établie, c'est précisément cette appréhension qui pose à son tour problème. En effet, ces évaluations « sont plus ou moins bien renseignées, parfois fantaisistes, souvent ancrées dans des croyances, et plus rarement issues d'approches scientifiques » (Soulé & Corneloup, 2007b, p. 17). Chaque pratique sportive génère des dangers se traduisant par une accidentologie et une traumatologie spécifiques. Sans pour autant considérer toutes les activités sportives comme identiquement dangereuses, qualifier certains sports de risqués conduit implicitement et abusivement, à en désigner d'autres comme ne l'étant pas (Monod & Kahn, 2005).

2. Les « sports à risque » : l'illusion d'une définition générique

Pour Giulianotti (2009), la diversité définitionnelle du risque dans les activités sportives est finalement peu surprenante. En effet, comme pour la notion de risque, « certains analystes voient le risque en des termes “réalistes” ou objectivistes, c'est-à-dire dénotant d'une “incertitude mesurable” [...] ; d'autres soulignent la construction sociale des risques relatifs à des discours, des politiques, des processus sociaux historiques et des forces hégémoniques » (Beck, 1992, p. 21). Ces distinctions et oppositions entre l'objectif et le subjectif ne sont pas sans rappeler la dualité *émic/étic* en anthropologie (Olivier de Sardan, 1998). En effet, le risque, en tant que représentation ou donnée discursive, est ici assimilable à l'*émic*, centré sur des significations culturelles et lié au point de vue des acteurs. Quant au danger, assimilable à l'*étic*, il repose sur des données dites « objectives », c'est-à-dire des observations externes *a*

priori indépendantes des significations portées par les acteurs. Il n'est évidemment pas question d'opposer risque et danger mais de souligner leur imbrication : ils constituent, pour le sociologue, les deux faces d'un seul et même phénomène, le danger ne pouvant être analysé indépendamment de la signification qu'il revêt pour un acteur. En effet, « le risque dit « objectif » a besoin d'être reconnu, connu, explicité » (Bourdin, 2003, p. 16). Dès lors, seule la prise en considération conjointe du danger et du risque est à même de permettre une compréhension en profondeur de la richesse du lien qui unit les conduites dangereuses et leurs représentations.

La diversité terminologique observée atteste du caractère polythétique (Needham, 1975) de la notion de « sport à risque », qu'on ne peut dès lors espérer définir que de manière relative et arbitraire. Pourtant, la connaissance scientifique considère souvent comme impérative la transformation des notions de type polythétique en concepts de type non polythétique (Boudon, 1990). Ceci explique, au moins partiellement, le malaise ressenti dans la communauté scientifique devant les usages pluriels, et parfois peu argumentés, de ces notions. Cet *a priori*, selon lequel il est possible d'aboutir à une définition claire et partagée de la notion de « sports à risque », est illustré par l'appel normatif de Collard (Collard, 1997 ; 1998) à davantage de rigueur conceptuelle, assorti d'une proposition de conceptualisation « objective » de ce qu'il convient d'entendre, *stricto sensu*, par « sport à risque ».

Comme le précisent Duchastel et Laberge (1999), en sciences humaines et sociales, prétendre parvenir à une définition générique contraint à opérer des rapprochements entre des situations relevant de dynamiques extrêmement différentes : quel est le degré de similitude entre les modalités d'exposition au danger du rugbyman professionnel, du marin participant au Vendée Globe, du pratiquant ponctuel du saut à l'élastique, du pratiquant régulier de *BASE-jump* ou encore du nageur en piscine publique ? Décrire, de façon réaliste, un champ conceptuel ne consiste-t-il pas, plus humblement, à reconnaître sa perpétuelle mobilité (Passeron, 2006) ? Se distancier d'une position naturaliste ne revient pas, pour autant, à renoncer à l'usage de la catégorie de « sport à risque », ni à accepter son utilisation comme « concept carrefour » : il s'agit d'une invitation à concevoir ce terme comme structurant activement des réalités sociales singulières. Dans cette perspective, la diversité rencontrée ne constitue pas un problème : elle atteste d'une inscription disciplinaire et théorique, et reflète conjointement les préoccupations particulières du chercheur (Kaplan, 1997).

II. L'engagement corporel : une tentative de conceptualisation alternative

Au regard de la teneur plurielle et non réductionniste du travail entrepris, l'inscription dans une perspective conceptuelle revendiquant plus ou moins ouvertement, sa filiation avec un courant ou paradigme serait peu cohérente. Il s'avère, par conséquent, nécessaire d'entreprendre une conceptualisation cohérente avec notre posture sociologique, aussi inconfortable qu'elle puisse être. C'est en ce sens que nous entreprenons cette élaboration « alternative », la plus ouverte possible, autour de ce que Soulé et Corneloup (2007b) ont alors nommé, sans proposer de développements particulièrement poussés, *l'engagement corporel*.

S'émanciper de notions telles que les « sports à risque » ou « extrêmes » ne signifie en rien s'y substituer. Notre ambition consiste plutôt à contourner certaines impasses terminologiques, au regard de notre positionnement, tout en veillant à ne pas tomber dans le relativisme ou l'universalisme absolu et en gardant bien à l'esprit que, à l'image de tout autre forme de conceptualisation, celle de l'engagement corporel inférera des représentations sous-jacentes aux éléments théoriques et pratiques constitutifs du modèle théorique en élaboration (Collinet, 2000).

La notion d'engagement corporel ne renvoie pas directement au phénomène lui-même (c'est-à-dire aux pratiques) mais à son abstraction qui doit être pensée comme moyen de connaissance. Elle désigne une manière d'agir, d'être, un type d'exposition au danger, conscient et assumé, dont sont porteuses certaines modalités de pratiques physiques ou sportives. Insister de la sorte sur l'acceptation des dangers ne doit pas conduire à penser qu'elle est envisagée comme la clé de voûte de l'investissement sportif ; elle n'en constitue qu'une facette, dont il s'agit ici de caractériser la teneur plutôt que les motifs.

L'engagement peut être entendu au sens d'une « conduite » ou d'un « acte de décision » inscrit dans une forme « d'être au monde ». En d'autres termes, il peut être « un mode d'existence dans et par lequel un individu est impliqué activement dans le monde [et qui lui] ouvre un avenir » et désigner un « acte par lequel l'individu se lie lui-même dans son être futur »⁴⁹. En ce sens, l'engagement renvoie à la fois au « faire » et à l'« être », car c'est aussi

⁴⁹ Lardièrre, Jean. Engagement. Dans Encyclopaedia Universalis [en ligne]. <http://www.universalis->

en faisant, donc par l'action, que l'individu devient ce qu'il est. C'est pourquoi il nous semble opportun de fonder l'épaisseur de ce concept sur ses dimensions à la fois pragmatique et identitaire.

A. La dimension pragmatique de l'engagement corporel

Cette première dimension renvoie à l'importance que les pratiquants accordent à l'action, à leur propre comportement, et notamment à sa réussite. Comprendre l'engagement nécessite donc de s'attarder sur ce que « s'engager » signifie. Sous cet angle, il s'agit d'un verbe d'action, d'une manière d'agir pouvant être appréhendée à la fois comme acte et comme conduite sociale (Ladrière, 1997). D'une part, l'engagement peut faire référence à une date, une période où l'on s'engage, où l'on acquiert le statut d'engagé. Il évoquera alors l'acte d'engagement. D'autre part, il peut faire référence à la mise en œuvre de la décision qui a été prise. Il évoquera alors la conduite de l'engagement. « Le terme “conduite” nous donnera un sens plutôt vague et assez général ; le terme d’“acte” nous donnera un sens restreint et relativement précis » (*ibid.*, p. 109). En d'autres termes, l'épaisseur de la notion de conduite s'inscrit avant tout dans le sens que l'individu donne à son acte.

1. Implication et mise en gage corporelle : une acceptation des dangers

Sur un plan étymologique, le concept d'engagement peut être défini comme « l'action de mettre en gage quelque chose »⁵⁰. L'engagement n'est donc pas gratuit ; il coûte d'une façon ou d'une autre. Les pratiquants dont il est question acceptent donc de mettre en gage leur vie ou leur intégrité physique. Ceci implique, de la part du sportif, de la mise en suspens de son intégrité corporelle lors de la pratique, ainsi que la présence de variables motivant cette exposition.

Ainsi, le terme d'engagement est ici cohérent avec l'idée développée *supra* selon laquelle les pratiquants se situent moins sur le pôle de la prise de risque que sur celui d'une acceptation des dangers auxquels ils se confrontent⁵¹. Le risque n'est pas autotélique, c'est-à-dire qu'il ne

edu.com.scdbases.uhb.fr/article2.php?napp=4002&nref=F962901 (consulté le 20 janvier 2010).

⁵⁰ Définition du CNRTL, disponible à l'adresse suivante : <http://www.cnrtl.fr/definition/engagement>, consulté le 26 juillet 2010.

⁵¹ Ce que la formule de Boutroy (2006, p. 599) résume bien : « le risque apparaît comme un attrait repoussant, figure oxymore à la fois valorisée et déniée, acceptée et combattue ».

constitue pas une fin en soi : « il est le piment qui ajoute une valeur à l'engagement » (Raveneau, 2006b, p. 584). Outre les éventuels écueils corporels, ce coût prend dès lors des formes élargies : l'investissement dans un « loisir sérieux » (Stebbins, 1992), voire un *lifestyle* (Wheaton, 2004) ce qui élargit l'engagement à des enjeux n'étant pas strictement physiques.

De ce point de vue, il ne s'agit pas d'expositions au danger « par myopie » ou par inconscience des risques : au contraire, la rationalité, la responsabilité et la prudence (Marsac, 2006 ; Martha & Griffet, 2006 ; Raveneau, 2006b) sont mises en avant. L'engagement, en tant que conduite, nécessite donc d'assumer pleinement la situation qui se joue, dans laquelle on accepte de « prendre ses responsabilités ». Une telle conduite présuppose donc que l'individu soit impliqué dans la situation, qu'il s'engage activement dans celle-ci. Aussi, il importe que la situation comporte une forme d'incertitude face à laquelle l'individu doit prendre position, sous forme d'un jugement ou sous la forme d'actes concrets (Ladrière, 1997). L'individu tend ainsi à montrer (à lui-même comme à autrui) comment il se conduit quand les « dés sont jetés » (Goffman, 1974). L'engagement corporel, tel que nous entendons le conceptualiser, se distingue assez nettement des prises de risque spontanées et irréfléchies souvent attribuées à la jeunesse. De même, en aucun cas l'absence de raison, généralement attribuée aux conduites à risque, ne peut être assimilée à l'engagement corporel. L'engagement est une démarche vécue par l'intermédiaire de laquelle le pratiquant entre résolument dans un cours d'action. Il implique l'idée de réflexivité qui, elle-même, « implique que l'on intègre sans cesse à la construction de l'expérience les résultats de l'expérience acquise ou en cours, ce qui renvoie aux divers apports des écoles inspirées par le pragmatisme et la phénoménologie » (Bourdin, 2003, p. 19).

Par ailleurs, le danger n'est pas encouru pour lui-même. Il n'est pas une fin en soi et semble davantage constituer un moyen pour obtenir un bénéfice d'ordre quelconque⁵². L'engagé place en effet ses motivations sous la discipline de son projet contrairement à celui qui s'emporte, voit sa force vitale prendre le dessus sur sa capacité à se contrôler et se projeter.

2. L'engagement dans son rapport au temps de l'action

Martha et Griffet (2006) établissent une distinction entre risques immédiats et différés. Le

⁵² Celui-ci peut prendre de multiples formes, éventuellement combinatoires : jeu avec la gravité, vitesse, exposition à la violence physique, mise à l'épreuve de sa résistance, confrontation à des environnements et/ou des conditions météorologiques hostiles, etc.

risque immédiat, « généré par la soumission de l'acteur à des forces extérieures (chute, collision, noyade), est peut-être le plus présent aux yeux du pratiquant immergé dans l'action, à la différence du risque différé, souvent causé par une assiduité exagérée de l'adepte à sa passion (excès de sollicitation des ressources disponibles de l'organisme, abus de substances dopantes, etc.) » (Martha & Griffet, 2006, p. 636). L'engagement corporel fait écho à l'immédiateté des impacts potentiels : c'est lors de situations motrices que l'équilibre sécuritaire est susceptible d'être rompu⁵³, pouvant engendrer un impact corporel plus ou moins conséquent. Celui-ci est entendu comme « dommage physique causé à une personne lorsque son corps a été soumis, de façon soudaine ou brève, à un niveau d'énergie intolérable. Il peut s'agir d'une lésion corporelle provenant d'une exposition à une quantité d'énergie excédant le seuil de tolérance physiologique, ou d'une déficience fonctionnelle conséquence d'une privation d'un ou de plusieurs éléments vitaux (air, eau, chaleur), comme dans la noyade, la strangulation ou le gel. Le temps passé entre l'exposition à l'énergie et l'apparition du traumatisme est court » (Holder & al., 2001, p. 5). Noyade (manque d'oxygène), hypothermie (manque de chaleur), strangulation (manque d'oxygène), accidents de décompression ou maladie des caissons (excès d'azote) sont inclus (Thélot & Ricard, 2005). Des connaissances et compétences spécifiques (tout autant que du matériel de sécurisation passive) s'imposent donc pour anticiper l'instabilité d'une situation, conserver un certain contrôle sur le cours des événements et ainsi éviter que l'ENS ne se concrétise.

3. Seuil d'engagement et degré d'acceptation des dangers

Des formes plurielles d'exposition au danger peuvent être observées, cadrant mal, pour certaines, avec l'engagement corporel tel que nous envisageons de le conceptualiser. Celles qui nous intéressent au premier chef engagent l'autonomie des pratiquants davantage qu'elles ne s'appuient sur une prise en charge sécuritaire extérieure (technologique, pédagogique ou logistique). On retrouve notamment (mais pas exclusivement) cette forme d'engagement corporel dans certaines modalités de sports de nature.

Néanmoins, dans de nombreuses activités, la part belle est faite à la maîtrise sécuritaire

⁵³ Cette rupture peut apparaître à deux niveaux : endogène et exogène. L'événement initiateur, qualifié d'Événement Non Souhaité (ENS) par les spécialistes des sciences du danger, peut, en effet, revêtir une teneur endogène, renvoyant à des causes prenant leur source dans les actes et choix du pratiquant lui-même, ou une teneur exogène, renvoyant cette fois-ci à des causes ne dépendant pas de la volonté ou du comportement des parties, mais prenant leur source dans l'environnement de l'individu (matériel, météorologie, autres pratiquants, etc.).

structurelle et indépendante du pratiquant (y compris dans les sports de nature). C'est le cas des activités relevant, selon Poizat (2000), du « paradoxe de la liberté réglementée » : fréquentation accrue de milieux naturels aseptisés à grands renforts de règles, d'équipement et de logistique. Dans ces cas de figures, l'erreur ou la défaillance du pratiquant ne porte que très rarement à conséquence et relève finalement plus d'un « sensationnel assuré » (Seigneur, 2004) dans le cadre d'une « aventure organisée » (Barthélemy, 2002). Elles sont en effet souvent « rattrapées » par un dispositif sécuritaire et/ou logistique quasi imparable, ce qui ne rend pas nécessaire la maîtrise technique du pratiquant. Il en est de même pour les activités au cours desquelles la maîtrise sécuritaire est confiée à un professionnel censé assurer une sécurité parfaite. Dans de tels cas de figures (baptême de parachutisme, descente en canyoning avec moniteur, vol en parapente biplace, etc.), parler d'engagement corporel ne nous semble pas adéquat puisque l'exposition y est totalement théâtralisée. Enfin, il est des activités où l'exposition corporelle devient plus concrète, sans pour autant s'inscrire dans le registre de l'engagement corporel tel que nous entendons le conceptualiser. Il s'agit des activités pour lesquelles la gestion et la maîtrise sécuritaire ne sont qu'en partie assurées par l'individu, à l'exemple d'une course en montagne avec guide, d'une escalade en falaise aménagée, voire d'une *via ferrata* (Boutroy, 2002). En effet, dans pareil cas, la sécurité semi-active reste, malgré tout, dépendante d'un dispositif technique ou technologique relativement lourd et/ou de la responsabilité d'un encadrant.

Selon Corneloup et Soulé (2002), on passe ainsi d'une technique à une « technologisation » sécuritaire lorsque le manque de compétences et de culture spécifiques de l'individu est pallié par des aménagements sécuritaires conséquents. Sur ces différents aspects, certaines options éloignent d'un engagement corporel à proprement parler car le pratiquant n'est pas entièrement autonome. En effet, bien que dans de nombreuses activités des situations limites puissent survenir, l'engagement corporel implique une autonomie qui est du reste revendiquée par les pratiquants auxquels nous nous intéressons.

Ces derniers privilégient une autonomie décisionnelle et motrice dans leur pratique, ce qui implique un vécu important pour bénéficier d'une maîtrise technique et d'un bagage sécuritaire suffisants. Dans cette optique, le matériel technique et la préparation logistique servent moins à éradiquer le danger de l'activité qu'à éviter et atténuer les impacts d'un ENS. Dans le cadre d'activités de plein air, l'appareillage logistique et technologique ne constitue plus dès lors une parade à l'erreur. Cependant, l'achat de produits spécifiques et de qualité, tout comme le port de protections, sert non seulement à éviter, autant que faire se peut,

l'initialisation du danger, mais aussi à atténuer les impacts provoqués par des situations mal maîtrisées⁵⁴ : mise en place d'une sécurité en kayak de rivière, usage d'un parachute de secours en cas de problème, etc. Dit autrement, le dispositif est moins tourné vers le gommage systématique de l'ENS que vers son évitement et l'atténuation de ses effets, étant entendu que celui-ci ne saurait être totalement évacué du champ des possibles⁵⁵.

Étant donné que l'ENS ne peut être totalement évacué, l'engagement relève donc bien d'une acceptation d'un danger dont le pratiquant cherche à limiter l'impact potentiel par l'acquisition de savoir-faire particuliers, l'expérience étant à la fois sensorielle, technique et langagière (Raveneau, 2006b). Il y a bien mise en péril consciente et assumée de l'équilibre sécuritaire. Le « jeu aux limites » (Griffet, 1991) prend dès lors un visage fort différent de ce que l'on constate dans les modalités d'exposition décrites *supra* : il convient de dépasser ses appréhensions, de vaincre son éventuelle peur, de maîtriser ses émotions, d'avoir des réactions adéquates, de déceler les signes précurseurs de scénarios de danger, etc. Dès lors, l'autonomie et la responsabilité étant recherchées (voire revendiquées) le renoncement fait partie des possibles : stopper une ascension en solitaire à cause des conditions (Boutroy, 2006), ne pas sauter en paralpinisme (Martha & Griffet, 2006), sont autant de décisions faisant partie intégrante d'un engagement responsable. Au contraire, l'incapacité à renoncer peut être perçue comme de l'inconscience.

Enfin, certaines formes d'engagement corporel rendent la maîtrise sécuritaire passive totalement impossible : escalade en solo, course en très haute montagne en solitaire et sans oxygène, plongée et apnée en grande profondeur, saut en *BASE-jump*, etc.

Tout repose dès lors sur le recueil et l'interprétation d'informations sur les conditions de pratique, la vérification en amont du matériel, le degré d'exposition accepté ainsi que la stratégie et la maîtrise technique développées par le pratiquant. Il convient tout de même de préciser que cette forme exacerbée d'acceptation des dangers n'est pas la seule que nous qualifions d'engagement corporel, bien que certains alpinistes opposent de façon binaire *exposition* (renvoyant à une situation dangereuse en soi, comme le fait de remonter un couloir

⁵⁴ Boutroy (2006) souligne cette course à l'équipement technologique censée protéger les himalayistes, très préoccupés par leur sécurité : Gore-Tex, combinaisons d'altitude, chaussures thermiques, masques en néoprène, etc.

⁵⁵ En haute et très haute montagne, il s'agit au moyen de cordes, baudriers, piolets, pieux à neige, broches à glace et autres pitons, dont l'usage nécessite des gestes adaptés, non pas d'éviter, mais « d'assurer » les chutes (Boutroy, 2006). En kayak de haute rivière, casques, gilets de sauvetage, vêtements rembourrés et cordes de sécurité s'imposent de même (Marsac, 2006). Certains de ces objets permettent d'assister, le cas échéant, d'autres pratiquants en difficulté.

d'avalanche) et *engagement* (caractérisant une situation limitant ou excluant toute possibilité de retraite ou de secours) (Boutroy, 2006)⁵⁶.

B. La dimension identitaire de l'engagement corporel

Si l'engagement fait référence à une conduite, Foote (1957) utilise le concept pour rendre compte du fait que les individus s'engagent dans des trajectoires d'activités cohérentes. Dès lors, si l'acceptation des dangers n'est plus à considérer comme une fin en soi, elle ne constitue pas non plus un simple « moyen de se faire valoir ou d'éprouver du plaisir, mais la conséquence d'un cheminement » (Martha & Griffet, 2006, p. 635). En effet, d'une certaine manière, l'engagement renvoie à l'audace qui consiste non seulement à sortir des sentiers battus, à se mettre physiquement en jeu, mais aussi à se confronter aux autres, dans un contexte où l'erreur ou l'indécision portent tout particulièrement à conséquence. À travers lui en effet, on ose se placer et se montrer en situation délicate, sachant que cette dernière démultiplie, d'une part, les enjeux identitaires et interactionnels, et permet, d'autre part, l'expression de soi et de ses affects, moins canalisée qu'à l'accoutumée. Tout engagement est donc une révélation de soi, pour soi-même mais aussi devant l'autre. Qui plus est, les enjeux, notamment corporels, sont tels qu'il est nécessaire, pour l'individu, que l'idée même de s'engager fasse son chemin. Dès lors, au-delà du plaisir procuré et de l'interaction, l'engagement corporel se construit dans la durée : il est un processus susceptible de rendre compte de l'évolution d'une série d'événement conduisant un individu à se dire que s'engager est un acte envisageable.

« La prise de risque revêt aussi une indéniable dimension psychologique dont les enjeux sont l'estime de soi, la réputation personnelle, la virilité, le courage, etc. » (Raveneau, 2006b, p. 620), ce qu'Assailly (1992) a de longue date qualifié de risque « prestance » ou identitaire. Il peut s'agir de conforter son image propre (ce que l'on pense de soi) et son image sociale (celle que les autres ont de soi) : il s'agit d'acquérir ou de maintenir un statut, la prise de

⁵⁶ Martha et Griffet (2006), pour leur part, nomment sports létaux ceux qui n'offrent aucune possibilité de réchappe, secours ou assistance, et donc aucun droit à l'erreur. Les dispositifs humains et matériels deviennent inefficaces, ne laissant pas la place à l'échec, sinon en le sanctionnant par la mort. Le sport létaux se définit donc par le tout ou rien. Ainsi, en *BASE-jump*, l'éventualité d'une mort liée au hasard est écartée : « le joueur ne se fie qu'à lui-même, à la juste appréciation de ses potentialités et du monde qui l'entoure » (Martha & Griffet, 2006, p. 637) ; « pour les *BASE-jumpers*, il est inconcevable d'effectuer une tentative qui ne puisse trouver, à coup sûr, une issue favorable » (Martha & Griffet, 2006, p. 638). Ces adeptes rejettent le hasard, cherchant à « atteindre ce sentiment de maîtrise presque totale sans lequel le renoncement au saut s'impose » (Martha & Griffet, 2006, p. 641).

risque étant un facteur de popularité, de prestige, de compétitivité, etc.

S'il porte à conséquence sur le plan identitaire, c'est aussi parce que l'engagement corporel implique son invention et sa création : il est davantage personnalisé et individualisé que collectif, codifié et institutionnalisé. Il constitue ainsi l'expression de sa liberté, à travers cette envie d'agir, mais aussi une reprise de l'initiative sur un terrain atypique. On devient soi-même dans la continuation de ses choix et de ses engagements, on y construit une figure de soi. C'est pourquoi, également, l'engagement affecte l'estime de soi, précise et explicite l'idée et l'image que chacun a de sa capacité d'initier.

1. L'acceptation du danger : une éthique de la responsabilité

L'implication et l'acceptation du danger supposent inévitablement la responsabilité dans la mesure où celui qui s'engage reprend à son compte l'action qui se déroule. L'engagement dans une pratique sportive corporellement dangereuse nécessite donc d'accepter d'être tenu pour responsable de toute atteinte à sa propre intégrité physique, même si cette conduite d'engagement porte en elle un état de chose en partie imprévisible et donc en partie indépendante de la volonté de celui qui s'en veut le moteur. L'expérience du danger vient alors renforcer les manifestations même de la réflexivité (Bourdin, 2003) à travers la nécessité même de prendre une décision et d'en être tenu pour responsable :

« Celle-ci est placée sous le signe d'une essentielle ambiguïté. C'est une forme de mesure qui, en même temps qu'elle permet de pondérer le pour et le contre, ne permet jamais de s'affranchir d'une décision nécessaire. L'éthique du risque est une éthique de la responsabilité qui impose à chacun, individuellement et collectivement, de se prononcer au cas par cas sur la valeur des valeurs » (Ewald & Kessler, 2000)⁵⁷.

La présence de dangers identifiés et assumés impose donc, *a minima*, une double forme de réflexivité : l'une immédiate et pragmatique, nécessitant une réponse rapide dans l'action afin de faire face à une situation éventuellement incertaine ; l'autre plus latente, imposant de faire des choix selon une rationalité en valeur telle que Weber (1995) a pu la décrire.

Pour Ladrière (1997), c'est l'action et l'implication dans cette situation qui rendent possible

⁵⁷ Cité par Bourdin (2003).

ce que nous nommons ici⁵⁸ une « éthique de la responsabilité ». Aussi, la conduite d'engagement comporte en elle une certaine reprise du passé, mais non repris pour lui-même. En effet, ce qui importe le plus c'est ce que ce dernier peut advenir, pour soi, en tant que soi. De cette manière l'action prend un sens pour soi. Elle est ce moyen par lequel l'existence peut s'ouvrir à sa propre signification et se donner le contenu qu'elle juge le plus conforme à ses exigences profondes. En cela être responsable (mais aussi reconnu responsable) de ses actes peut revêtir une teneur identitaire forte que l'engagement, qui plus est corporel, est à même de renforcer.

C'est donc aussi dans et par l'action que cette éthique de la responsabilité prend son sens. L'engagement corporel tolère des valeurs pouvant être jugées incompatibles telles que Barthélémy (2002a, 2002b) a pu le montrer par ailleurs à propos du cas du *marathon des sables* : goût du risque et goût de la sécurité. Dès lors, l'engagement corporel peut revêtir une forme d'« éthique à "géométrie variable" qui, loin des assignations inflexibles à des types de conduites uniformes, autorisent et encouragent un large éventail de projets personnels » (Duret, 2008, p. 102).

L'engagement peut aussi prendre des formes plus insoupçonnées. Il peut par exemple s'agir de s'engager à analyser et gérer collectivement les aléas, « pièges » et difficultés d'une sortie (engagement collectif en montagne, sur une rivière), ce qui implique de se plier à une organisation (Marsac, 2006) et génère une organisation sociale, ainsi qu'une expérience fraternelle particulières (Boutroy, 2006) ; de s'engager à revenir, pour les autres⁵⁹ (ses proches, sa famille) ; ou encore de mettre un point d'honneur à « ramener le bateau » (Liardet & Raveneau, 2006). Marsac (2006) évoque même, au sein d'un collectif d'adeptes d'un sport à risque comme la descente de haute rivière en kayak, une forme d'engagement à se comporter de la manière prévue après concertation et « lecture » collective de la rivière afin d'assurer sa propre sécurité tout comme celle des autres (lesquelles sont en l'occurrence éminemment interdépendantes). Le respect des décisions prises en amont, au stage notamment du repérage, assimilable à un certain conformisme destiné à « éloigner le danger », est érigé au rang de règle sociale, alors que les initiatives individuelles sont dans ce cas bridées. En plongée, on observe de même une appréhension et une gestion collectives des risques

⁵⁸ Après d'autres. Par exemple Ewald et Kessler (2000) à propos des risques financiers et de la politique, ou encore Fuchs (1990) et Weber (1963) à propos de l'éthique protestante et de la politique.

⁵⁹ « Mais il faut penser à ses proches. A ceux qui restent. Celui qui est parti, il est bien » (Troillet & Raveneau, 2006, p. 686).

(attention portée à l'autre, anticipation des comportements, prévisibilité de son propre comportement, assistance aux coéquipiers en difficulté, etc.) (Raveneau, 2006).

2. L'engagement dans son rapport au temps

Alors que dans sa dimension pragmatique l'engagement s'inscrit dans une temporalité immédiate, sa facette identitaire nous pousse à l'envisager dans un autre rapport au temps. En effet, en tant que conduite, l'engagement est enveloppant et diffus, tandis qu'en tant qu'acte il est localisé et précis. Le temps est une réalité complexe qui dépend donc du regard que l'on porte sur lui. L'individu ne se vit pas spécifiquement dans l'instant mais se projette à la fois dans le passé et le futur. Ainsi, le présent enveloppe d'une certaine manière la durée toute entière de son existence pour devenir médiateur. L'engagement nous ouvre ainsi un futur, fortement imprévisible tout autant que prédéterminé par notre passé. On ne peut le prévoir mais on peut lui assigner un cap, un itinéraire, une orientation. L'engagement n'est pas une prévision car il doit jouer avec l'imprévisibilité des volontés qui nous entoure, et donc avec la contingence des événements, avec le hasard. Néanmoins, cet engagement existe bien pour l'individu car il le lie à son avenir, car, comme il a déjà été précisé plus tôt l'engagement ouvre, par sa nature, sur l'avenir.

3. Engagement et unité existentielle

La structure du temps ainsi présentée entraîne la coexistence d'un double aspect relatif à l'unité du moi. En effet, le temps divise le moi d'avec lui-même lorsque l'individu se vit à travers une succession de « figures » passées et futures. Cependant, il se vit alors unifié lorsque, dans le présent, le temps se ramasse sur lui-même en englobant passé et futur dans une unité existentielle faisant sens pour l'individu. Dès lors, ce type de structure appelle à des possibilités existentielles diverses : se vivre sur le mode de la dispersion ou bien sur celui de l'unification. Il ne faut cependant pas confondre ces deux options. En effet, la dispersion se manifeste plus par un comportement de passivité s'abandonnant aux circonstances, tandis que nous envisageons l'unification avant tout comme comportement actif et responsable cherchant à modeler le cours de l'action pour créer du sens. Dans le cadre des sports corporellement risqués, si l'individu se veut acteur et responsable de ses engagements, les sensations parfois puissantes, tel le *flow* décrit par Csikszentmihalyi (1990), l'engagent aussi dans une unification caractérisée par un enveloppement sensible (Kaufmann, 2004) capable d'unifier le

moi en dehors de toute réflexion préalable sur l'action.

La spécificité de l'engagement vient aussi de ce qu'il fait advenir quelqu'un, une personne qui ne lui préexiste pas, tant les pratiquants ne se considèrent plus les mêmes avant et après. Il révèle une identité en situation (Frolla & Raveneau, 2006). En cela, le risque constitue une ressource identitaire : du reste, « la prudence, louable et souvent invoquée, n'est pourtant jamais vraiment valorisée. La prise de risque en revanche est plus souvent connotée positivement » (Raveneau, 2006b, p. 589). L'engagement grandit du reste dans sa liberté au fur et à mesure du temps, notamment parce qu'il y prend l'épaisseur de l'effectivité. Ainsi, parler d'engagement corporel revêt, *a minima*, un double sens : l'idée d'une mise en jeu acceptée de l'intégrité corporelle, tout autant que le cheminement plus personnel induit par la gageure.

Le risque n'a pour autant de sens que s'il est mis en scène, de manière spectaculaire, comme dans les activités circassiennes (Fourmaux, 2006). Selon cette auteure, le succès des activités circassiennes amateur en France s'explique par la confrontation non à la nature ou aux autres, mais au risque comme moyen de connaissance et d'expression de soi dans un cadre collectif. Si l'engagement corporel est un vecteur d'unification existentielle essentiellement individuel, il est donc important de noter que cette construction identitaire ne se produit pour autant pas dans la solitude puisque, en tant qu'individu revendiquant la sécurité et la responsabilité, nombre de pratiquants s'engagent sous le regard bienveillant du groupe. Il ne saurait alors être question d'envisager l'engagement identitaire, tout autant que pragmatique, comme étant un processus autonome et totalement individuel.

4. Une certaine démesure

Bien qu'il témoigne rarement d'une inconséquence, et soit au contraire synonyme de l'exercice d'un contrôle, de responsabilité, de grande rigueur sur le plan sécuritaire et de prudence (Martha & Griffet, 2006 ; Raveneau, 2006a), l'engagement corporel suppose la captation de mobiles et de motifs d'action puissants – l'envie d'agir – qui interroge. Il y a une réelle audace de l'engagement, qui fait que l'on ose initier un commencement et prolonger son investissement. Même si les pratiquants trop peu prudents sont généralement marginalisés, car en aucun cas il ne s'agit de s'engager dans un jeu insensé, mais, plus légitimement, dans des prises de risque reposant sur la rationalité évaluée de l'engagement

(Penin, 2006).

Diverses formes de mise en suspens de l'intégrité corporelle, correspondant à ce que nous désignons par engagement corporel, dépassent dans bien des cas ce qui est considéré comme raisonnable aux yeux du plus grand nombre, allant à l'encontre de ce que la norme sociale tend à imposer. Pour autant, ceci ne se traduit le plus souvent pas par un rejet pur et simple, car la démesure, tant qu'elle concerne l'échelle de l'individu, exerce une certaine séduction (Comte-Sponville, 2001) : elle fascine et inspire, là où la mesure suscite généralement l'ennui. L'indéniable succès médiatique des sports dits « extrêmes » en atteste, là où tant d'autres expositions au risque sont désignées comme particulièrement insupportables, inacceptables, déviantes et/ou irresponsables.

Une seule et même modalité d'engagement corporel peut ainsi être vue de manière contrastée : preuve de courage et d'audace pour les uns, elle est pour les autres synonymes de transgression déraisonnable des limites assignées à l'Homme. Dans le premier cas, la démesure exprime un besoin de dépassement et de sortie de la banalité quotidienne, qui rend impossible le fait de se contenter des normes requises par l'équilibre social. Dans le second cas, la démesure, associée à l'arrogance et/ou à la perte du bon sens, est susceptible de conduire au désastre pour quiconque ne sait pas rester à sa place et agit sous influence passionnelle (Soulé & Corneloup, 2007b).

En tout état de cause, l'engagement corporel revêt aussi une signification morale et idéologique, revendiquée par bien des adeptes de sports dangereux : il constitue l'occasion d'affirmer une cohérence avec des valeurs de transgression, de valoriser la liberté comme la responsabilité individuelle, et de dénoncer la dérive des sociétés occidentales vers l'aseptisation et l'hyper-sécuritaire (Jean-Albert & Raveneau, 2006 ; Liardet & Raveneau, 2006). C'est ce que Raveneau nomme « l'affirmation viscérale d'une libre disposition de soi assumée jusqu'en ses dernières conséquences » (2006b, p. 582). En effet, selon Ewald, concluant sur le travail de Hegel, « ne pas être capable d'affronter le risque, c'est vivre comme une bête » (2002, p. 11). À ses yeux, c'est la possibilité de prendre des risques qui permet à l'Homme de ne pas se résumer à sa stricte existence biologique. Dans notre société, le risque devient « ce qui fait la valeur des valeurs » (Ewald & Kessler, 2000, p. 68). À travers le risque pris se mesure la valeur attachée à ce pour quoi il a été accepté, et ce qu'on est prêt à risquer pour elle : la patrie dans la guerre, la liberté dans la résistance (Ewald, 1999) et son intégrité corporelle ou même sa vie dans certaines pratiques sportives. Morin (1970) évoque

ainsi la noblesse de celui qui réussit à contrôler la mort, tout en s'enivrant de la vie et en jouissant pleinement. Le prix à payer peut être sa propre vie, mais la vie dangereuse comme morale existe bel et bien d'après ce dernier, en réaction aux excès pacificateurs et prophylactiques qui caractérisent notre quotidien hypercivilisé.

On peut ainsi s'engager dans une pratique sportive « à risque » dans le but d'être en conformité avec ses valeurs (Corneloup, 1993). Ainsi, à travers un style sportif « exposé » ou « engagé », et les références symboliques sur lesquelles il se construit, se joue aussi un positionnement social et axiologique à plus grande échelle, au sein d'un champ d'opinions plurielles. Certains grimpeurs traditionnels « laissent la nature dicter leur route », plutôt que d'utiliser des moyens rationalisés et artificiels d'ascension. Ils maintiennent ainsi sciemment des niveaux élevés de risque et d'incertitude.

5. Engagement corporel et lifestyle

Plusieurs sociologues ont observé que les adeptes du windsurf, du skateboard, de l'escalade ou des raids aventure qualifiaient leur engagement de *lifestyle* davantage que de sport (Beal, 1995 ; Kay & Laberge, 2003 ; Wheaton, 2004). À travers une conception singulière de la pratique, ainsi qu'un style de vie alternatif et distinctif, tout comme un code de communication spécifique les membres de la communauté se donnent une identité particulière et exclusive. Pour conserver le statut ordinairement conféré aux navigateurs ou aux alpinistes par exemple (respectivement basé sur les images de l'aventurier), il convient d'appartenir au cercle privilégié des « vrais », des *insiders* (Donnelly & Young, 1988). L'adhésion à un *lifestyle sport* va au-delà du simple engouement pour une activité de loisir, et tourne parfois à l'idée fixe. Selon Wheaton (2004), l'agrégation des efforts consentis (temps, argent) et des contraintes acceptées (professionnelles, familiales, sentimentales) constitue un révélateur pertinent du degré d'engagement. Ainsi, la pratique de certaines activités sportives dicte non seulement le temps de loisir, mais aussi le temps de travail, les choix professionnels et de carrière, le lieu de résidence, etc. (Wheaton, 2003 ; Sayeux, 2006). Déchargés de toute responsabilité familiale, les kayakistes de haute rivière observés par Marsac (2006) consacrent ainsi l'essentiel de leur temps de loisir à cette activité, conformément au schéma plus général rapporté par Lyng (1990). L'engagement suppose ainsi d'être volontaire, aux deux sens du terme, puisqu'il faut de la constance, de la persévérance, et parfois de l'obstination pour le construire et le soutenir dans la durée. Savoir faire face à des situations incertaines implique

par exemple un long apprentissage technique, ainsi que l'expérimentation préalable de situations limite, voire d'incidents et/ou accidents. Comme le soulignent Recopé & al. (2010), de nombreux travaux (Baron, 1993 ; Garel, 2003 ; Picq, 2005)⁶⁰ convergent du reste vers l'idée que la performance d'un individu dans un projet incertain est autant, voire davantage liée à sa capacité d'engagement dans ce même projet plutôt qu'à ses compétences intrinsèques. La manière dont le projet est en cohérence avec le projet de vie personnelle et professionnelle de l'individu conditionne notamment la capacité de ce dernier à « faire face » en situation.

⁶⁰ Cités par Recopé & al. (2010).

III. L'engagement corporel : une pragmatique identitaire

Au regard des développements proposés supra, parler d'engagement corporel revêt un double sens : d'abord l'idée d'un jeu et d'une mise en jeu acceptée de l'intégrité corporelle (dimension pragmatique) tout autant que le cheminement plus personnel induit par la gageure (dimension identitaire). Ceci nous conduit à approfondir conjointement la dimension identitaire de l'engagement corporel et son lien avec l'action.

La large diffusion du concept d'identité depuis une dizaine d'années rend son approche abstraite et sa définition difficile (Kaufmann, 2004). Comme le note Hirschman (1980), c'est souvent le cas pour les concepts poussés sur le devant de la scène : paraissant si clairs et si « parlants », rares sont ceux qui s'attachent et s'imposent de le définir avec précision, au point que les sciences sociales et humaines semblent avoir renoncé devant le mot « identité » (Brubaker, 2001). L'on connaît pourtant la célèbre phrase d'Orwell (1946), selon lequel « la pire chose que l'on puisse faire avec des mots est de capituler devant eux »⁶¹. Or, c'est bien d'une certaine forme de capitulation dont semble avoir été victime le terme d'identité. En effet, à la question « faut-il en finir avec l'identité ? » (Halpern, 2004, p. 11), certains, à l'image de Brubaker (2001), suggèrent aujourd'hui qu'il faut renoncer au concept d'identité, au profit d'autres, plus délimités et moins équivoques. Il n'en reste pas moins difficile de se séparer d'un concept, à la fois stimulant intellectuellement et « répondant par ailleurs à des attentes sociales nombreuses et diverses » (Kaufmann, 2004). Si Brubaker (2001) semble vouloir « capituler » devant le concept d'identité, c'est parce qu'il dissimule selon lui le sens de la pensée. Et c'est parce que le concept d'identité constitue « une de ses évidences les mieux partagées et les moins interrogées, du côté des acteurs mais aussi des univers savants » (Corcuff, 2003, p. 71) qu'il est « polysémique » et « vague » (Ferréol, 1991, p. 109). Cependant, suivant les conseils promulgués par Orwell, à l'image d'autres chercheurs nous souhaitons nous « réconcilier » avec l'identité en cherchant à dénouer tant que faire ce peu la « barbe à papa » que tend à constituer ce concept (Kaufmann, 2004).

Si l'identité est aujourd'hui jugée galvaudée, c'est parce qu'elle aurait « tendance à signifier trop (quand on l'entend au sens fort), trop peu (quand on l'entend au sens faible), ou à ne rien signifier du tout (à cause de son ambiguïté intrinsèque) » (Brubaker, 2001, p. 66).

⁶¹ Traduction de l'anglais réalisée par nos soins : « In prose, the worst thing one can do with words is surrender to them ». Texte original disponible sur <http://www.resort.com/~prime8/Orwell>.

Effectivement, « il [le concept] est partout et il est nulle part. Il est nulle part justement parce qu'il est partout » (Kaufmann, 2004, p. 8). Ses usages multiples, et ses abus peut-être, affectent ainsi ses capacités d'explication, de compréhension puisque « trop ambigu, trop écartelé entre son acception « dure » et son acception « faible », entre ses connotations essentialistes [ou substantialistes] et ses nuances constructivistes » (Brubaker, 2001, p. 66).

Intégré dans la communauté traditionnelle, l'individu ne se posait auparavant pas de problèmes identitaires tels que nous les entendons aujourd'hui (Kaufmann, 2004). Car les identités étaient autrefois assignées, elles venaient « d'en haut ». Ainsi, intrinsèquement liée à la modernité, l'identité est aujourd'hui à construire car elle ne va plus de soi. Une conception uniciste, essentialiste, est alors inopérante pour en rendre compte. Il s'agit d'un « processus continu et mouvant, ouvert sur son environnement social » (Kaufmann, 2004, p. 25).

Ainsi, comme le souligne Lahire (2002) il existerait un véritable profit symbolique et moral à penser que l'on est identique ou fidèle à soi-même en tout lieu et tout temps. Dès lors, toutes les occasions que l'on a de célébrer notre unité au travers de notre nom propre, de nos coordonnées, etc., auxquelles on « s'identifie symboliquement [...] constituent d'étonnantes abstractions unificatrices par rapport à la diversité de la réalité sociale » (*ibid.*, 2002, p. 25). Selon ces acceptions « faibles » (Brubaker, 2001) de l'identité tout individu s'inscrit dans des groupes et des univers sociaux multiples, hétérogènes voire contradictoires. Dit autrement « chaque homme est plongé en même temps ou successivement dans plusieurs groupes » (Halbwachs, 1968, pp. 67-68) et ces groupes sont « hétérogènes et les individus qui les traversent sont aussi dotés d'une hétérogénéité de point de vue, de mémoire et d'expérience » (Lahire, 2002, p. 36). Cette multiplicité des groupes, des « cadres » (Goffman, 1991) nous conduit alors à avoir une vision plus ouverte de l'identité comme pluralité et construction permanente.

Bien que les oppositions entre essentialistes et constructivistes existent toujours, un certain nombre d'éléments semble aujourd'hui approcher le consensus dans une majorité scientifique. En effet, un premier point de fixation émerge autour de la subjectivité à l'œuvre. L'identité est « un sentiment de son individualité (« je suis moi »), de sa singularité (« je suis différent des autres et j'ai telles ou telles caractéristiques ») et d'une continuité dans l'espace et le temps (« je suis toujours la même personne ») » (Marc, 2004, p. 33). Le travail de Franssen (2002) permet cependant d'aller plus loin :

« Entre identité assignée et identité souhaitée, incorporation d'une histoire sociale et familiale et projection temporelle, transaction sociale et transaction biographique, c'est au point de convergence d'une pluralité de déterminations et d'orientations que les sujets construisent, dans leur rapport aux autres autant que dans leur rapport à soi, leur identité » (*ibid.*, p. 136).

L'identité est donc avant tout une construction subjective. En ce sens elle est à la fois processuelle et réflexive (*ibid.*). Enfin, le travail de construction identitaire se réalise auprès d'autrui et au regard des institutions ne pouvant de la sorte faire abstraction des réalités objectives et subjectives qui la constitue et l'entoure. Ce que Demazière (1997) nomme « catégorie sociale » se traduit donc aussi en catégorie « relationnelle » (Franssen, 2002, p. 137). En définitive l'identité doit être considérée comme un processus de construction subjectif retravaillant des données objectives sous le regard d'autrui⁶², qui certifie ou infirme les choix opérés.

A. Réflexions préalables quant aux éléments théoriques sous-jacents à la formulation de la problématique

L'identité est nécessairement liée à l'action (Kaufmann, 2004) et à l'expérience (Dubet, 1994) que nous en faisons. Elle construit des pratiques tout autant que les pratiques la construisent. Elle est ainsi appréhendée à la fois comme élément de construction et de communication de soi. Pour s'appuyer sur une définition opérationnelle de l'identité face à ce qui se constitue comme engagement corporel, il est dès lors important de mieux spécifier le lien que ce concept entretient avec la notion d'action, car plus qu'un simple lien les unissant, l'identité est une condition à l'action (Kaufmann, 2004) tout autant que sa résultante.

Si chacune des options théoriques liées à l'identité à un pouvoir de discernement propre, il s'agit une fois encore d'articuler, d'un côté des approches pensant les conditionnements sociaux auxquels nous sommes sujets et de l'autre, celles pensant les dynamiques mêmes du sujet réflexif ; entre d'un côté des facteurs dits objectifs et de l'autre des facteurs dits subjectifs. S'il ne s'agit pour autant pas de proposer une métathéorie, l'idée de croiser les regards se veut avant tout à même de définir un regard théorique susceptible de nous guider dans les observations que nous ferons de l'engagement corporel.

⁶² Cet autrui pouvant être un individu tout autant qu'une institution.

L'approche sociologique développée par Dubet (1994), en définissant l'expérience propre à chaque individu comme une combinaison de plusieurs logiques d'action, apparaît alors comme un premier point d'appui intéressant. En effet, pour l'auteur, « L'expérience sociale n'est ni une éponge [...] ni l'expression d'un pur sujet » (Dubet, 1994, p. 101). Elle puise dans le social, dans un stock culturel disponible, pour être subjectivement éprouvée. Qui plus est, l'expérience sociale est critique. En effet, « les acteurs sociaux "passent leur temps" à expliquer ce qu'ils font, pourquoi ils le font, à se justifier » (Dubet, 1994, p. 103). Dès lors, chaque individu tente de reconstruire une distance à lui-même dans un travail réflexif d'autant plus intense que la situation n'est pas entièrement codée ou prévisible.

C'est sur ces constats que « la sociologie de l'expérience sociale vise à définir l'expérience comme une combinaison de logiques d'action, logiques qui lient l'acteur à chacune des dimensions d'un système. L'acteur est tenu d'articuler des logiques d'actions différentes, et c'est la dynamique engendrée par cette activité qui constitue la subjectivité de l'acteur et sa réflexibilité » (Dubet, 1994, p. 105). Finalement, dans cette approche expérientielle du sujet, Dubet appréhende l'ensemble social comme étant formé par la juxtaposition de trois grands systèmes : un système d'intégration, un système de compétition et un système culturel. Chaque expérience sociale résulte donc de l'articulation de trois logiques d'action : l'intégration, la stratégie et la subjectivation⁶³.

Ainsi, pour Dubet (1994, p. 91), l'expérience sociale permet de désigner des objets où « les conduites sociales n'apparaissent pas réductibles à de pures applications de codes intériorisés ou à des enchaînements de choix stratégiques faisant de l'action une série de décisions rationnelles ». Elle engendre forcément une activité de l'individu, une capacité critique et une distance à lui-même. L'individu n'est donc pas un « idiot culturel » (Garfinkel, 1984), pas plus qu'un stratège absolu. Comme le précise Dubet (1994), il faut, à l'image de Simmel, refuser l'idée d'une socialisation totale tout autant que l'idée totale de l'individu stratège⁶⁴.

⁶³ En quête d'affiliation, l'individu se définit par ses appartenances, par une identité culturelle héritée, qu'il vise à maintenir ou à renforcer comme un élément essentiel de sa personnalité, reconstruisant en permanence le clivage nous/eux dans une société conçue comme un système d'intégration. L'intégration définit alors l'intériorisation du social, ce que l'ordre social a fait de nous (dimension des rôles entre autres). Pour autant, l'individu est aussi un être rationnel qui élabore des stratégies en fonction de ses objectifs, intérêts, ressources et opportunités. L'acteur essaie de réaliser la conception qu'il se fait de ses intérêts dans une société conçue comme un marché. Enfin, l'acteur se définit aussi par sa subjectivité, ses goûts, ses passions et sa capacité critique. L'acteur se représente comme un sujet critique confronté à une société définie comme un système de production et de domination.

⁶⁴ En effet, « la manière dont tout individu est socialisé dépend aussi de la manière dont il ne l'est pas » (Dubet,

Dans le cadre de l'analyse de l'engagement corporel une première « limite » apparaît pourtant dans l'utilisation de ce cadre conceptuel. En effet, l'approche de Dubet distingue subjectivité et rationalité alors que la rationalité nous apparaît comme un élément constitutif de la subjectivité individuelle : c'est à travers sa subjectivité que l'individu exerce sa capacité critique ; quoi de plus critique, et subjectif à la fois, que d'élaborer des stratégies d'action en fonction d'objectifs réfléchis⁶⁵. La rationalité est donc une activité subjective, ce qui devrait nous pousser à ne pas les séparer « inutilement ». Ensuite, l'auteur ne prend pas en considération les formes de subjectivité individuelle moins, ou pas, intellectualisées telles que les sensations, les émotions qui constituent pourtant des formes majeures prises par la subjectivité (Kaufmann, 2004) aujourd'hui et qui nous apparaissent centrale dans le cadre d'une modélisation théorique de l'engagement corporel.

C'est en remobilisant le travail de Weber⁶⁶ qu'il nous est possible de dépasser ces contraintes et de séparer, dans l'analyse, les formes intellectualisées et non intellectualisées de subjectivité (Kaufmann, 2004).

Dans l'analyse des motifs d'actions qu'il propose, quatre types de déterminants fondamentaux à l'action sociale émergent : l'action peut être « traditionnelle », « affectuelle », « rationnelle en valeur » ou « rationnelle en finalité »⁶⁷.

Ainsi, à l'analyse, nous observons que les logiques d'actions proposées par Dubet ainsi que les

1994, p. 94).

⁶⁵ Ajoutons que Dubet s'appuie très fortement sur le travail de Weber qu'il juge « essentiel » et « central » (Dubet, 1994, p. 105) dans la construction de la notion d'expérience. Pourtant, et en reprenant les mots de Weber, « il saute aux yeux que ce qui constitue à proprement parler une activité rationnelle en finalité, c'est le sentiment *subjectif* d'une pénurie de moyens et l'orientation de l'activité en fonction de ce point de départ » (Weber, 1995, p. 51).

⁶⁶ D'autant plus que Dubet s'en inspire très largement et ouvertement.

⁶⁷ L'action « traditionnelle » correspond à des actions de l'ordre du quasi-réflexe ou de la réponse mécanique à des habitudes ; de ce fait, le sens et les significations ont pour ainsi dire disparu (du moins ne sont pas perçus consciemment) à force de répétitions. L'action traditionnelle est ici portée par un conditionnement social « hérité et transmissible par hérédité, réellement fondé sur la communauté d'origine » (Weber, 1995, p. 124). L'action « affectuelle » est pour Weber le type d'actes réalisé sous le coup d'émotions. Le comportement strictement affectuel se situe donc à la limite de l'action sociale, aussi proche du réflexe que de l'action, « à la limite et souvent au-delà de ce qui est orienté de manière significativement consciente » (Weber, 1995) [=1922, page ?]. La « rationalité en valeur » correspond, selon l'auteur, aux actions tendant vers la recherche d'accomplissement d'une ou de plusieurs valeurs. Pour Weber ce type d'action n'a pas un but rationnel, mais les moyens pour l'atteindre le sont bel et bien. Enfin, la « rationalité en finalité » correspond aux actions dont les buts et moyens seront rationnels au sens instrumental ou utilitaire du terme. Dans ce cas de figure, celui qui agit ne se soucie ni de ses émotions ni des conséquences morales de son action. Ce qui lui importe sont les fins, et les moyens d'y accéder. La rationalité en finalité est ainsi conçue par Weber comme une rationalité économique entendant par économie « toute activité rationnelle en finalité se rapprochant du concept de rendement « optimum » c'est-à-dire du résultat relativement le plus grand avec les moyens les plus économiques possible » (Weber, 1995, p. 50).

déterminants à l'action de Weber se renforcent mutuellement :

La logique traditionnelle Webérienne renvoie assez directement à la logique d'intégration développée par Dubet. Toutes deux font en effet écho à l'intégration de schèmes constitutifs des répertoires d'actions, directement « opérationnalisables » dans l'action sans que l'individu n'ait à en prendre conscience. Sur ce point il est alors aisé de les assimiler ces et de les « regrouper » autour du concept de répertoires d'action (Lahire, 1998). Ensuite, si Dubet restreint la prise en compte de la subjectivité individuelle aux goûts, passions et capacités critiques, elle est assimilable à la rationalité en valeur développée par Weber. Le régime d'action défini par une rationalité en finalité nous renvoie quant à elle assez clairement à la logique rationnelle développée par Dubet sans qu'il soit ici nécessaire d'apporter ici plus de développement. Enfin, la dimension affectuelle, non prise en compte par Dubet, est pourtant bien constitutive de la subjectivité de l'individu (Kaufmann, 2004). Elle est d'autant plus importante que les « sport à risque » sont souvent décrit comme de puissant pourvoyeur de sensations fortes.

Pour autant, s'il est pertinent de maintenir dans l'étude de l'engagement corporel une lecture des « répertoires d'action » sous forme d'une logique identitaire de type intégrative, il apparaît cependant nécessaire d'approfondir les deux autres dimensions précédemment évoquées (logiques rationnelle et affectuelle).

Ainsi, nous proposons de « dépasser » la logique stratégique développée par Dubet (1994) en subordonnant à sa logique rationaliste une logique alternative concentrée sur la réflexivité. Dès lors les stratégies individuelles de type instrumentales ne sont considérées que comme une forme potentielle de réflexibilité. La réflexivité de l'individu pouvant être aussi envisagée en tant que sa capacité critique en se rapportant à des valeurs (Weber, 1995). La logique réflexive ainsi constituée regroupe donc en elles des formes de subjectivité « intellectualisées ».

Enfin, et par conséquent, il nous apparaît tout aussi pertinent d'envisager une dernière logique identitaire d'action regroupant l'ensemble des formes de subjectivité « non intellectualisées » telles que les sensations, les images, etc. (Kaufmann, 2004), au même titre que les émotions (Weber, 1995).

Sur la base de ces rapprochements « logiques » entre la sociologie de l'expérience de Dubet et

la sociologie Webérienne⁶⁸ nous pouvons envisager le processus identitaire comme enjeu de l'engagement corporel et l'engagement corporel comme support de production de soi.

Le modèle théorique ainsi proposé appelle plusieurs remarques :

- ❖ Le travail de l'individu-sujet renferme une dimension à la fois rationnelle et « actionnelle », mais il est également émotionnelle, affective, et corporelle.
- ❖ À la fois conscient et inconscient des motifs même son engagement il ne saurait être considéré au travers de sa seule dimension stratégique. L'individu est un être tout aussi culturel.
- ❖ Dans ses actions l'individu n'est pas « plus ou moins sujet » (Franssen, 2002) : il existe différentes manières de se construire en tant que sujet en s'appropriant et réinvestissant différentes ressources au sein de nos répertoires d'actions (Lahire, 1998).
- ❖ La manière dont l'individu se construit peut être socialement sanctionnée. Positivement ou négativement, l'environnement social dans lequel nous évoluons est en effet en mesure de valider ou au contraire stigmatiser les choix opérés.

C'est donc sous l'angle d'un triptyque articulant trois logiques d'action complémentaires qu'il nous semble envisageable d'appréhender le processus identitaire en jeu dans l'engagement corporel :

- ❖ Une logique d'intégration
- ❖ Une logique réflexive
- ❖ Une logique affectuelle

Le processus d'engagement corporel est alors envisagé comme étant au centre d'une (re)définition subjective (à la fois réflexive et affectuelle) d'un héritage socioculturel « intégré » et discuté, et dont il s'agit de spécifier la teneur. En d'autres termes c'est dans un jeu complexe et complémentaire de raison, d'affect et de dispositions que l'engagement corporel est en mesure de proposer à ses adeptes la production d'un soi satisfaisant à la fois pour soi comme pour autrui, c'est-à-dire individuellement et socialement sanctionné.

⁶⁸ Elles-mêmes renforcée par l'appréhension identitaire de Kaufmann (2004).

B. Formulation de la problématique et des hypothèses de travail

Les développements et réflexions proposés *supra* nous conduisent à une première formulation de notre problématique de travail :

L'identité est une (re)construction subjective et ambivalente (entre réflexivité et sensibilité) d'un héritage socioculturel intégré qui permet, selon Kaufmann (2004), de fermer et de fixer le sens de la vie. Dès lors, il s'agit pour l'individu de rechercher une certaine unité existentielle. Cependant, dans cette acception de l'identité, la fermeture et fixation du sens provoquent une unité subjective et temporaire. En effet, cette dernière n'est aujourd'hui pas aussi objective que certains développements essentialistes le laissent à penser ; la fermeture du sens s'effectue donc de manière subjective (réflexive et affectuelle) et de façon non définitive.

Par conséquent l'hypothèse de travail peut être reformulée avec profit comme suit : **l'engagement et le désengagement dans une modalité de pratique sportive risquée correspondent à une redéfinition (permanente) subjective et ambivalente d'un héritage socioculturel entre réflexivité et sensibilité de l'individu visant, par la fermeture du sens, l'unité existentielle.**

Dans un jeu de rapprochement sémantique, Dubet lui-même considérerait d'ailleurs que l'identité pouvait se définir comme engagement vers des modèles de représentation de soi.

Or, il semble qu'une ambivalence entre réflexivité et sensibilité est développée par les pratiquants qui redéfinissent, ainsi, leur héritage socioculturel et s'engagent dans des pratiques sportives dites à risque.

1. Une logique d'intégration

Chaque individu s'engage dans une logique sociale d'intégration à travers laquelle il appartient à une culture et à des traditions sociales dans lesquelles il a été élevé et éduqué. Dans ce registre, l'identité est le « versant subjectif de l'intégration du système » (Dubet, 1994, p. 112), la manière dont l'individu a intériorisé les valeurs institutionnalisées à travers des rôles. L'individu se définit alors en partie par son appartenance, sa position sociale, son héritage. Dès lors l'identité peut sembler quasi « naturelle » du point de vue de la langue, de

la nation, du sexe, de la religion, de la classe sociale, etc. L'identité est ici vécue « comme une *ascription*, une attribution sociale grâce à laquelle l'acteur est constitué comme un être social » (Dubet, 1994, p. 113). Personne n'échappe à cette forme d'identification à travers la filiation, la tradition familiale, l'attachement à quelques valeurs. Dans cette logique, l'identité est « intégratrice » et reste « aux franges de la conscience » (Dubet, 1994, p. 113).

Un élément important de cette logique d'intégration est alors la culture, se définissant en termes de valeurs. L'individu se représente ainsi la société « comme un édifice dont les valeurs communes sont la clé de voûte ». « La culture est à la fois le support de l'identité et une morale, au sens le plus banal, voire conservateur, du terme » (Dubet, 1994, p. 116). Dans la logique d'intégration les valeurs marquent ainsi une frontière entre eux et nous. La culture est interprétée comme un ensemble de valeurs assurant à la fois l'ordre et l'identité.

Si l'identité intégratrice se définit entre autres par des rôles il est important d'insister sur ce point. Comme nous l'avons déjà précédemment évoqué « chaque homme est plongé en même temps ou successivement dans plusieurs groupes » (Halbwachs, 1968, pp. 67-68). « Nous vivons donc (relativement) simultanément et successivement dans des contextes sociaux différenciés » (Lahire, 2002, p. 38). Dès lors, l'identité ne se résume pas à la tenue d'un seul rôle mais à une multitude de possibles selon les contextes sociaux traversés. La question est donc de comprendre comment s'organise cette mémoire sociale permettant à l'individu de « jongler » entre ses divers rôles. C'est autour de la notion de *répertoire* (Lahire, 1996, 1998) que divers auteurs apportent des réponses. En effet, chaque individu dispose d'un répertoire composé de ressources variées, voire contradictoires, dans lequel il va pouvoir puiser (consciemment ou non) pour « enfiler » un, ou plusieurs rôles presque comme des costumes. Il est intéressant aussi ici de constater que Swidler (1986) nomme ces répertoires la « culture ». En effet, cette dernière propose une définition alternative de la notion de culture comme une boîte à outils (*Tools kit*) que l'individu peut utiliser dans des situations variées... Introduire cette idée de répertoire est donc d'autant plus facile de la sorte ! C'est donc sur la base d'une logique sociale d'intégration que l'engagement et le désengagement dans une modalité de pratique sportive risquée s'effectuent. L'individu va dans une certaine mesure agir de manière automatique, par habitude ou en suivant les injonctions extérieures. C'est ce qu'Archer (2000, 2003, 2010) nomme *la réflexivité communicante*. Ce type de comportement médiatise donc des actions en continuité avec l'environnement, reproduisant et renforçant plutôt les structures existantes. Dès lors, le contexte apparaît souvent comme plus important que le projet, l'individu cherchant à concilier son identité engagée avec son identité assignée

afin d'obtenir une forme de reconnaissance sociale (Bajoit, 2003). Plus simplement, l'individu se soumet le plus généralement à son identité assignée. Ainsi, et dans une certaine mesure, l'individu fait preuve d'une « conscience pratique » (Giddens, 1987) qui n'est pas sans lien avec la notion de routine, voire même avec le concept de *sens pratique* développé par Bourdieu.

Ajoutons aussi que l'identité intégratrice est « le versant *subjectif* de l'intégration du système » (Dubet, 1994, p. 112). En effet, il s'agit de la manière dont l'individu a intériorisé les valeurs institutionnalisées à travers des rôles. Si « l'identité intégratrice reste [souvent] aux franges de la conscience, le Moi de l'individu n'est que la représentation de son (ses) rôle(s) et de sa (ses) position(s) incorporée(s), incarnée(s) dans un corps, dans une langue, dans un rapport (si) intime à soi-même » (Dubet, 1994, p. 113). De cette manière la logique d'intégration est en quelque sorte elle aussi subjective, ou du moins subjectivée.

Rapidement, cela permet d'affiner notre hypothèse avec une première sous-hypothèse : **s'engager ou se désengager dans une APS corporellement risquée nécessite un héritage socioculturel propice à ce type d'engagement.**

Ou, pour reprendre Defrance (1983), chaque héritage socioculturel est propice à un mode d'engagement propre. Les sports de combat les plus violents s'implantent ainsi surtout en milieu populaire (Clément, 1981). Leur pratique implique l'occurrence systématique d'écueils corporels, provoqués par une action humaine volontairement destructrice (Defrance, 1983). *A contrario*, dans les activités à dominante technologique et informationnelle, l'atteinte à l'intégrité physique des pratiquants ne constitue qu'une éventualité : lorsqu'elle advient, elle est généralement non intentionnelle et accidentelle. Ces activités de nature, pour la plupart, pénètrent de préférence les groupes dominants et moyens (Defrance, 1983). Elles sollicitent les réflexes, parfois l'endurance, mais rarement la force brute. Généralement pratiquées en plein air, elles sont considérées comme les « sports à risque » par excellence, du fait notamment de leur médiatisation sous cet angle aventureux et des impacts conséquents en cas d'accident. Defrance (1983) estime du reste que cette manière indirecte d'exposer son intégrité corporelle bénéficie d'une légitimité sociale supérieure à l'exposition directe de sa santé, telle qu'elle est constatée au sein des classes populaires.

Pour autant, les engagements ne peuvent aujourd'hui se réduire à des modes de fonctionnement quasi automatique comme le proposait le concept d'*habitus*. En effet, ce qui

fonde cet argument est l'homologie structurale établie par Bourdieu entre le social et les dispositions subjectives de l'individu. Par conséquent le *sens pratique* et la durabilité de l'*habitus* n'ont de sens que dans le cadre d'un monde stable permettant ainsi la *reproduction*. Or, aujourd'hui, force est de constater que, dans nombre de sphères sociales, la reconnaissance d'un changement social plus radical et rapide conduit à envisager une forme de déstructuration/restructuration permanente de nos dispositions à partir de modes de raisonnement plus ou moins réflexifs.

Cette logique d'intégration n'est donc pas toute puissante. Si elle contraint l'individu à s'engager de manière souvent inconsciente selon un héritage socioculturel, les répertoires d'action intériorisés sont aussi une fabuleuse source de compétences réinvestissables subjectivement. Ainsi, l'individu s'engage aussi de manière réflexive et/ou affectuelle en redéfinissant cet héritage.

2. Une logique réflexive

L'identité est un processus itératif de redéfinition subjective du soi (Kaufmann, 2004), que l'individu réalise dans son rapport à lui-même mais aussi dans son rapport aux autres (Morin, 2001), par l'intermédiaire d'un jeu de transaction permanente entre incorporations historiques, assignations contextuées et projections temporelles.

La subjectivité, mélange d'autonomie, de réflexivité et de volonté (Pineau & Legrand, 1993), est donc une manifestation de l'affirmation du sujet (Kaufmann, 2004). Giddens (1987, 1991, 1994) a montré que la réflexivité était une donnée centrale de la modernité. Qui plus est, selon ce dernier, « la réflexivité de la vie sociale moderne, c'est l'examen et la révision constante [...] des pratiques sociales, à la lumière des informations nouvelles concernant ces pratiques même, ce qui altère constitutivement leur caractère » (Giddens, 1991, p. 45). C'est « la conscience de soi, l'exercice de la capacité à situer l'action par rapport à soi. Mais elle n'est pas seulement et simplement cela. Elle est aussi et en même temps la capacité de surveiller, de contrôler, le flot continu de la vie sociale ou des contextes et de s'y situer » (Rojot, 2000, p. 74). On pourrait alors définir la réflexivité comme un « retour continu qu'effectue un individu sur ses actes et à partir de ses actes, processus qui est au cœur de sa gestion des interactions sociales » (Vaujany, 2005, p. 11). En effet, selon Rojot « le contrôle réflexif est un trait caractéristique de toute action ; il porte à la fois sur la conduite propre de celui ou

celle qui exerce ce contrôle et sur celle d'autres acteurs » (Rojot, 2000, p. 74). Dès lors, les structures sociales ne sont plus que des traces mémorielles, des schèmes réinvestissables ou non dans l'action par l'intervention subjective, réflexive de l'individu (Beck, Giddens, & Lash, 1994) car « l'identité sociale, celle qui peut être perçue du point de vue de l'intégration, peut aussi être construite par les acteurs comme une ressource » (Dubet, 1994, p. 119).

D'une certaine manière cette composante de l'identité se distingue peu de l'identité intégratrice. Pourtant elle en est la mise en œuvre. Si l'identité intégratrice est une contrainte dans la première logique, elle est un moyen, une compétence dans la logique réflexive⁶⁹. Les répertoires d'action intériorisés ne sont donc pas systématiquement directeurs d'action ; ils peuvent ainsi ne devenir que des supports investissables à souhait. Enfin, si la logique d'intégration vise plutôt le sentiment de reconnaissance de l'individu, la logique réflexive vise, elle, plutôt le sentiment d'estime de soi (Bajoit, 2003).

Sur ces différents points l'approche réaliste critique d'Archer (1995 ; 1998) permet de mieux cerner comment la réflexivité est mise en œuvre. Dans ce modèle, la réflexivité est appréhendée en interaction avec la logique d'intégration, en considérant les répertoires d'action comme déterminant partiellement et jouant sur le processus réflexif. La conception que propose Archer de la réflexivité peut se résumer ainsi :

La « réflexivité [est] comme une médiation entre des contextes objectifs structurels et culturels auxquels les agents sont confrontés. Ces derniers activent leurs propriétés comme des contraintes et des éléments qui leur permettent de réaliser des “projets” définis de manière réflexive à partir de leurs préoccupations » (Archer, 2010, p. 13).

Dès lors, ce sont ces répertoires et l'interaction qui détermineraient les coûts et avantages (réels ou symboliques) d'un ou plusieurs choix envisageables. L'individu pouvant ensuite faire le choix de se conformer à la direction « conditionnée » par la structure, comme c'est le cas dans la logique d'intégration, soit aller à contresens et accepter d'en payer le coût, ou encore faire preuve d'ingéniosité et d'inventivité en contournant ces contraintes.

La conciliation réflexive de nos identités est alors rendue possible selon plusieurs modes.

⁶⁹ C'est là une différence majeure entre *habitus* et répertoire. Car si Bourdieu considère que dans l'identité, *habitus* et stratégie sont confondues, que la stratégie n'est que le passage au conscient de ce que l'*habitus* aurait fait inconsciemment, nous pensons au contraire que l'identité intégratrice et réflexivité sont bien distincts, tout en restant complémentaires.

Archer (2003, 2010) en avance trois (qu'elle nomme « conversation interne ») : la réflexivité communicante ; la réflexivité autonome⁷⁰ ; la méta-réflexivité⁷¹. Nous ne retenons ici que les deux derniers⁷².

Il existe donc un véritable dialogue réflexif de l'individu avec lui-même et avec les autres ; un dialogue entre désirs, assignations et engagements concrets (Bajoit, 2003). Cependant, ce dialogue, cette réflexivité ne semble s'exprimer que par des séquences relativement brèves et contextualisées (Kaufmann, 1997). De plus, cette logique d'ouverture et de questionnement du sens de l'existence est limitée par une autre logique que nous évoquions précédemment, celle de l'identité elle-même, cherchant la fermeture et la stabilisation du sens. Ainsi, la réflexion est orientée, canalisée par les filtres de lecture de nos répertoires d'action intériorisés au sein des différentes communautés auxquelles nous appartenons. Et elle n'est intériorisée que lorsqu'elle n'est pas trop dissonante, l'individu cherchant à se définir entre des tensions inhérentes à un contexte social et à sa subjectivité. Il doit composer entre ses désirs, les assignations du social et ses engagements concrets afin d'avoir de l'estime pour lui-même (accomplissement personnel), mais aussi de la part des autres (reconnaissance sociale) pour ce qu'il s'est concrètement engagé à faire (consonance existentielle) (Bajoit, 2003). Il y a donc travail de conciliation entre l'idée que l'individu se fait de ce qu'il voudrait être et devenir (« identité désirée »), l'idée que l'individu se fait de ce que les autres attendent de lui (« identité assignée ») et enfin ce que l'individu est et devient concrètement par ses engagements (Bajoit, 2003).

Cet ensemble de réflexion sur la réflexivité à l'œuvre dans le processus de construction identitaire permet d'affiner notre hypothèse de travail avec une seconde sous-hypothèse :

⁷⁰ Dans le cas d'une réflexivité « autonome » l'individu a un projet individuel, souvent lié à celui de la structure, et s'efforce de s'y tenir. Il peut alors se montrer accommodant (« accommodative ») et ajuster son projet si les objectifs de l'ensemble se modifient. Dès lors, c'est la conciliation entre l'identité désirée et l'identité assignée qui prime, ce qui amène plutôt des transformations régulières de la structure et un sentiment de consonance existentielle pour l'individu (Bajoit, 2003).

⁷¹ Dans le cas de la méta-réflexivité (« meta-reflexivity ») l'individu développe des conversations internes et solitaires sur les conversations internes : l'individu pense sur ses propres pensées et sur le retour qu'il effectue sur ses propres actions. Il s'agit de la forme de réflexivité la plus « coûteuse », l'individu cherchant coûte que coûte un sens profond à ses actions et étant guidé par un projet de vie auquel il ne veut rien sacrifier. La méta-réflexivité implique donc une certaine rigidité et un refus du compromis, l'individu étant disposé à assumer les coûts (réels ou symboliques) afin de préserver son projet.

⁷² En effet, le premier mode en question (la *réflexivité communicante* ou « communicative reflexivity ») est en fait un mode de non réflexivité car l'individu s'en remet de façon récurrente à son environnement pour alimenter son propre processus réflexif. Dès lors, reproduisant et renforçant plutôt les structures existantes, ce type processus ne doit pas, à notre sens, être confondu avec le processus réflexif.

Plus qu'un engagement par automatisme, par habitude, s'engager ou se désengager dans une APS corporellement dangereuse est un travail de redéfinition de soi s'inscrivant dans un mode réflexif entre un projet personnel et des assignations extérieures. Cette réflexion pouvant se faire sur le mode de l'accommodation ou de la distanciation (conformément aux modes réflexifs retenus chez Archer).

3. Une logique affectuelle

L'identité est un processus de fermeture et de fixation du sens de la vie (Kaufmann, 2004) permettant à l'individu de se redéfinir subjectivement dans un dialogue permanent avec les autres, mais aussi avec lui-même (Morin, 2001) et en fonction d'une histoire sociale incorporée. Cette redéfinition subjective passe, comme nous venons le voir, par des phases réflexives, procédures intellectualisées d'ouverture et de fission du sens, mais aussi par des phases moins (voire pas) intellectualisées et plus automatiques interprétant majoritairement de façon sensible et affective le sens des actions (Kaufmann, 2004 ; Raufaste & Hilton, 1999). C'est dans cette seconde forme que l'individu « s'engage » le plus souvent pour réaliser sa propre (re)définition identitaire (Kaufmann, 2004). Mais en réalité ces phases s'altèrent mutuellement, faisant se succéder, se mélanger réflexivité et perceptions identitaires moins intellectualisées.

Les sensations sont une des formes prise par la subjectivité. Dépouillée de significations claires et explicites, elles sont un état plus affectuel qu'intellectuel. Après avoir éprouvé une sensation nous trouvons en nous un second événement que Taine décrit comme suit :

« Un second événement correspondant et spontané, semblable à cette même sensation, quoique moins fort, accompagné des mêmes émotions, agréable ou déplaisant à un degré moindre, suivi des mêmes jugements, et non de tous. La sensation se répète, quoique moins distincte, moins énergique et privée de plusieurs de ses alentours » (Taine, 1968).

Ce second événement est une image, ce que la psychologie définit plus précisément comme « une représentation, une reproduction mentale d'une perception, d'une sensation éprouvée »⁷³. Qui plus est, « toute idée, conception, représentation, a une double face. D'un

⁷³ Définition du CNRTL disponible en ligne sur <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/image>, consulté le 11 mars 2009.

côté, elle est une connaissance ; de l'autre côté, elle est une émotion » (De Craene, 1899, p. 265).

Cependant, dans la sensation, la prédominance affective n'est pas toujours facilement dissociable de la prédominance représentative : « en nous élevant dans l'échelle des sens, nous trouvons que la sensation commence à acquérir une valeur représentative, et à cesser d'être une simple affection » (Cournot, 1912, p. 101). Les sensations d'exister, les images de soi, authentiques, sont pourtant dépouillées de contenu significatif. Mais c'est justement grâce à cela qu'elles sont si simples à mobiliser, « créant l'illusion d'une plénitude et d'une évidence. Le sens n'est pas clair mais il est intimement ressenti et agréable » (Kaufmann, 2004, p. 114).

Les sensations et qui plus est les images sont donc parfois à elles seules capable de réaliser cette clôture du sens nécessaire au processus identitaire. Notons tout de même qu'au même titre que la réflexivité, ces sensations, productrices d'images et/ou de représentations, sont inéluctablement liées à une situation indexicale tout comme à un héritage particulier formant nos répertoires d'action.

Parmi ce qui compose la subjectivité affectuelle nous pouvons ajouter un élément jusqu'ici rapidement évoqué, les émotions. En effet, l'expérience sensible et les images qui en découlent sont susceptibles de produire en nous toutes sortes d'émotions. « Conduite réactive, réflexe, involontaire vécue simultanément au niveau du corps d'une manière plus ou moins violente et affectivement sur le mode du plaisir ou de la douleur »⁷⁴, « le passage à l'émotion est une modification totale de "l'être-dans-le-monde" » (Sartre, 1939, p. 43).

Pour autant, l'émotion est une notion floue et elle est difficilement définissable (Alvarado, Adam, & Burbeck, 2002). Elle présente la particularité d'être idiosyncrasique, c'est-à-dire particulière et propre à chaque individu (Picard, 2003). En effet, elle n'est pas seulement due à un événement extérieur. Elle peut être alimentée par différents niveaux de sensibilité, sentiments et passions propres à la personnalité de chaque individu. Elles sont « grosses de mille sensations, sentiments ou idées qui les pénètrent : pénètrent : chacune d'elles est donc un état unique en son genre, indéfinissable, et il semble qu'il faudrait revivre la vie de celui qui l'éprouve pour l'embrasser dans sa complexe originalité » (Bergson, 1970, p. 26).

Quoi qu'il en soit, l'ensemble affectuel que constituent les sensations, les émotions, les

⁷⁴ Définition du CNRTL disponible en ligne sur <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/%C3%A9motion>, consulté le 11 mars 2009.

sentiments ou encore les images apparaissent aujourd'hui comme centraux dans de nombreux travaux afférant aux pratiques sportives à risque ou extrêmes. En effet, ces dernières, plus que d'autres, sont particulièrement à même de produire ces sensations et ainsi contribuer au renouvellement de ce type d'engagement. Qui plus est le sens attribué aux actions à partir de ce vecteur affectuel reste particulièrement peu coûteux cognitivement permettant au pratiquant de se conforter dans un choix sans pour autant disposer des mots pour l'expliquer.

Ainsi, une troisième sous-hypothèse vient s'ajouter et affiner encore notre questionnement :

La redéfinition subjective de l'identité se réalise aussi, voire surtout, sur un mode sensible, entre sensations et émotions. Dès lors, s'engager, se maintenir, voire se désengager, sont des actions pouvant se définir (ou se redéfinir) sur un mode subjectif de type affectuel. Précisons à cette étape qu'à la lecture du champ sociologique des « sports à risque » un tel mode subjectif est avant tout susceptible d'être invoqué lors des phases temporelles de maintien voire de désengagement dans l'activité. En effet, bien qu'à travers notamment les médias (au sens large) un individu soit en mesure de se faire une représentation des sensations qu'il éprouverait s'il s'engageait dans une activité physique ou sportive corporellement dangereuse, il est plus probable que ce type de construction de soi opère dans les phases qui suivent cet engagement.

4. Synthèse de la problématique

Dans la logique complémentariste envisagée, nous tentons donc d'articuler plusieurs paradigmes pour développer une compréhension affinée de notre objet.

En utilisant le concept d'identité comme « espace de médiation » (Duchastel & Laberge, 1999), c'est la constitution de ce langage commun qui nous intéresse pour mieux comprendre l'engagement et le désengagement corporel risqué dans une APS.

Pourquoi alors un individu s'engage-t-il dans une modalité de pratique sportive risquée ? Et pourquoi à un moment donné de sa vie décide-t-il de stopper cette dernière, de se désengager ? Qu'est-ce qui, dans le processus identitaire de construction de soi, intervient dans ces décisions ?

Souhaitant intégrer concrètement la dimension temporelle, dans sa diachronie notamment, à notre schéma de construction/reconstruction identitaire nous tentons alors de modéliser ce

processus social en trois temps :

- ❖ L'explication du contexte environnemental qui vise à mettre en lumière les « structures » qui vont contraindre ou habiliter l'action ;
- ❖ L'explication de l'action qui va être initiée par différentes catégories d'acteurs ;
- ❖ Le dévoilement du résultat de l'action, qui peut reproduire ou transformer le contexte initial.

Nous avons exploré *supra* l'identité, ce processus de construction du « sens » de la vie permettant à l'individu de s'engager dans des relations sociales et donc dans l'action en y obtenant (parfois) accomplissement personnel et reconnaissance sociale. Ces « sens » étant subjectivement construits par l'intermédiaire des sensations et de la réflexivité de tout à chacun, mais aussi inconsciemment construit au travers des schèmes cognitifs intériorisés et hérités de notre socialisation (Kaufmann, 2004).

Dit autrement, l'individu expérimente les situations dans lesquelles il se trouve selon trois logiques (intégrative, réflexive et affectuelle) afin de donner du sens à ses conduites et construire ainsi son identité (et inversement).

Quelles articulations de ces logiques permettent alors l'engagement (et le désengagement) dans une APS corporellement dangereuse ?

L'hypothèse que nous développons pour répondre à ces questions part du postulat que le risque n'est pas une fin en soi mais un moyen pour l'individu de donner un sens à son existence, de se construire subjectivement en tant qu'individu et d'accéder à la reconnaissance et à l'estime de soi recherchées. Dans la logique complémentariste dans laquelle nous nous sommes engagés, les travaux de Dubet (1994), Weber (1995) mais aussi Giddens (1987) ou encore Kaufmann (2004) et Archer (2003, 2010) nous servent de bases théoriques afin de proposer une articulation originale entre les logiques identitaires d'intégration, les logiques réflexive et affectuelle d'engagement.

Nous avançons alors que c'est dans l'articulation, la combinaison et la confrontation ambivalente de ces logiques que l'individu trouve le(s) sens nécessaire(s) à son engagement, mais qui participent, en même temps, à le maintenir dans son activité et, pour certains, à se désengager. La pratique sportive (« à risque ») apparaît alors comme le support de cet

engagement porteur de sens pour l'individu car il lui permettant de se construire subjectivement une identité (la société ne permettant plus de le faire d'elle-même selon Le Breton (1991). Si l'engagement dans une pratique sportive à risque permet de donner sens à son existence, c'est notamment grâce à la portée interpellante du risque, et parce qu'elle répond à cette question fondamentale pour l'individu : qui suis-je ? Qu'est-ce que je vaudrais ?

Les pratiques sportives à risque sont donc des supports permettant une forme d'engagement corporel ambivalent entre réflexivité et sensibilité. Ces deux formes de subjectivation redéfinissant l'héritage socioculturel des individus. Elles leur permettent de trouver le sens de leur existence, qui ils sont, ce qu'ils valent et ainsi de satisfaire à leur besoin de reconnaissance et d'estime nécessaire à tout engagement.

Proposer une modélisation théorique de l'identité qui soit conforme aux développements présentés sur le concept d'engagement corporel devient alors ici une option opératoire. En effet, l'identité et l'action sont à considérer conjointement afin de cerner les motifs d'engagement et de désengagement dans des APS corporellement dangereuses.

Chapitre 3

Dispositif de recherche et mise en œuvre méthodologique

Chapitre 3

Dispositif de recherche et mise en œuvre méthodologique

Dans un souci d'intelligibilité de notre démarche et de clarification de ses critères de scientificité, il convient d'explicitier la mise en synergie de notre positionnement épistémologique et théorique avec la nature des données que nous entendons récolter. Le choix d'une méthodologie de recherche qualitative doit notamment être justifié, dans les principes comme la mise en œuvre, étant entendu que l'exercice doctoral constitue un lieu de réflexion et de débat méthodologique.

En premier lieu, une remarque d'ordre personnel ayant son importance quant aux choix méthodologiques opérés peut être formulée : la démarche qualitative, et plus particulièrement l'entretien de type récit de vie, nous ont notamment attiré du fait du caractère humain des matériaux qu'ils permettent de recueillir. L'engagement corporel dans une APS aurait en effet pu être questionné de manière quantitative, facilitant la généralisation du fait du grand nombre d'individus questionnés. La quantification du phénomène en termes d'accidentologie aurait été une piste⁷⁵. Mais notre sensibilité nous a poussés vers une approche plus « délimitée » du phénomène, cherchant à plonger « avec « intensité » dans l'épaisseur des couches successives » (Bertaux, 2005, p. 9) constituant l'expérience même de quelques dizaines d'individus. La nature du matériau recueilli par l'intermédiaire d'une analyse qualitative, cette

⁷⁵ Les travaux de Peretti-Watel (2001 ; 2002 ; 2003) en sont un bon exemple.

« curiosité pour les autres et l'Autre, pour d'autres expériences vécues, d'autres milieux et groupes sociaux » (Bertaux, 2005, p. 7) ont donc très certainement influé sur l'orientation prise par notre travail empirique. Nous partageons ainsi avec Campbell (1974)⁷⁶, sans pour autant dénigrer l'intérêt d'une approche quantitative⁷⁷, l'idée que toute recherche a en fin de compte un enracinement qualitatif.

Pour autant, cette forme d'engagement ne doit pas en faire oublier la nécessaire prise de distance à l'objet (Elias, 1993). Le modèle théorique que nous développons dans les pages précédentes intègre ainsi un certain nombre de paramètres quant à la dimension sociale du phénomène étudié : un processus individuel inséré dans des cadres d'expériences (Goffman, 1991) et des cours d'action (Bertaux, 2005) multiples mais précis.

Au-delà d'une posture à la fois engagée et distancée sur le plan épistémologique, la question de l'engagement et de la distanciation s'est aussi concrétisée face au terrain. Une première nécessité est de s'engager sur le terrain : recours aux entretiens exploratoires et temps passé sur internet à observer différents réseaux « communautaires » de pratiquants ; recours par la suite aux entretiens approfondis de type récit de vie et la récolte *via* internet de récit de pratiques. Ce premier temps étant suivi d'une seconde phase pouvant être décrite par le processus de distanciation lorsque se déroulait la relecture réflexive des données recueillies. Notons que s'ils sont présentés successivement, ces deux moments sont bien évidemment, en réalité, imbriqués par un va-et-vient entre « engagement et distanciation » (Elias, 1993).

⁷⁶ Cité par Miles et Huberman (2005).

⁷⁷ Il est en effet important de rappeler qu'analyse quantitative et qualitative ne sont et ne doivent être opposées. Au contraire elles peuvent, le plus souvent, devenir deux outils complémentaires permettant d'enrichir et approfondir le matériau.

I. Le choix des outils de collecte des données

Cherchant à dévoiler « des *cours d'action située*, mis en œuvre par des « acteurs » ou « sujet » dotés d'une certaine épaisseur humaine ; des cours d'action partant de situations précises, répondant à des motivations, des raisons d'agir » (Bertaux, 2005, p. 8), autrement dit cherchant à étudier l'action dans la durée, l'entretien par récit de vie s'est imposé et a été systématisé.

Avant d'aller plus loin dans la description, il convient de rendre compte de la manière dont s'est opéré ce choix méthodologique. Il convient également d'assumer combien la mise en œuvre opératoire de cette méthode relève souvent davantage d'une sorte « bricolage » que d'un cheminement logique au cours duquel le chercheur puise des concepts et des outils préprogrammés pour s'adapter à son objet. La richesse et la variété des méthodes d'investigation encourage par conséquent à une autre forme d'*imagination scientifique* (Holton, 1981) visant à adapter et assouplir les méthodes. Face à ce constat, il est illusoire d'imaginer appliquer à la lettre les recommandations méthodologiques habituelles. Comme le souligne Le Yondre dans sa thèse soutenue en 2009⁷⁸, « bienheureux ceux dont le travail coulera ainsi de source et dont le chapitre méthodologique [...] ne prendra que quelques courts paragraphes » (*ibid.*, p. 337) afin de rendre compte du choix, simple et strict de la méthodologie retenue. Il convient donc à chacun d'éprouver sa méthode, de la préciser, à force de bricolage et d'adaptation. Notre propos méthodologique ne pourra donc se cantonner à la restitution des choix d'outils opérés. Aussi utile soit-elle, cette restitution apparaît insuffisante car improbable en pratique. C'est pourquoi nous nous efforcerons dans ce premier temps de justifier l'orientation méthodologique, avant de détailler son utilisation concrète par la suite. Ce sont ces choix, opérés dans notre bricolage, dont nous nous faisons l'écho à ce stade du travail.

⁷⁸ Le Yondre, F. (2009). *Vrais chômeurs et vrais sportifs. Le sport face au chômage comme instrument disciplinaire ou support de tactiques identitaires : des catégories sociales en jeu*. Thèse de doctorat (non publiée) Université Européenne de Bretagne (Rennes).

A. L'approche biographique et l'entretien ethnosociologique

1. Faire le choix de l'entretien

L'entretien s'est imposé comme une évidence. Lors de nos premières recherches en Master, nous cherchions à saisir le sens de la pratique sportive corporellement engagée et d'en évaluer la teneur identitaire. En ce sens notre démarche s'inscrit dans un schème de pensée herméneutique et compréhensif pour lequel l'entretien semi-directif semble tout indiqué⁷⁹. Nous avons, au cours du Master Recherche réalisé à l'Université de Caen Basse Normandie, cherché à affiner notre regard sur ce qui motive ces « sportifs de l'extrême » à pratiquer, sur la manière dont ils donnent du sens à leur pratique. Les limites de ce travail apparaissent aujourd'hui très clairement. Si notre objet s'est affiné et que les activités explorées ne sont plus tout à fait les mêmes, c'est avant tout sur une question de fond que notre projet de thèse a pu être reformulé : pourquoi s'engagent-ils ? Aussi anodine puisse-t-elle être, cette question renferme pourtant tout le sens de la problématique soulevée dans ce travail. En effet, s'interroger sur le processus d'engagement nécessite, pour l'enquêté, de se replonger dans un passé au sein duquel les motivations, le sens accordé à la pratique est potentiellement divergent de son expression présente. Dès lors, cette problématique processuelle de l'engagement n'a fait que renforcer cette évidence originelle de l'utilisation de l'entretien comme outil de collecte. En effet, évoquer des cours d'action temporellement situés dans le passé demandant un effort réflexif de la part de la personne interrogée, seul un rapport approfondi semblait permettre de recueillir un discours personnalisé et en lien avec des « univers de croyances⁸⁰ » situés, tout autant que des « opinions de surface immédiatement comprises » (Kaufmann, 1996, p. 19)⁸¹. En ce sens l'entretien biographique de type récit de vie ethnosociologique, nous apparaissait le plus à même de répondre à notre problématique qu'un questionnaire.

S'il est aujourd'hui admis que les méthodes se révèlent subsidiaires les unes aux autres, il eut été intéressant de conforter l'utilisation de l'entretien par des observations. Cependant, la

⁷⁹ En effet, et selon Habermas (1979) l'herméneutique consiste avant tout à interpréter le sens des intentions des individus à travers l'action et la parole.

⁸⁰ « Ensemble de valorisations différentielles, de prises de position sur les catégories structurant le récit et leurs relations. Cette organisation des propositions tenues pour vraies par un sujet traduit la forme argumentaire de son récit. » (Demazière & Dubar, 1997, p. 335)

⁸¹ Notons à ce sujet la remarque de Le Yondre (2009) qui perçoit à juste titre une forme de dualité stérile dans l'opposition courante entre opinions de surface et univers de croyance. Ainsi, ce qui « paraît intéressant tient surtout dans la confrontation de ces deux niveaux de discours » (Le Yondre, 2009, p. 342).

configuration du terrain enquêté nous a d'emblée interdit cette option. Non pas qu'elle soit inutile, notamment pour consolider ou contredire les propos tenus pendant les entretiens, mais parce qu'à des difficultés géographiques se sont mêlées des problèmes de faisabilité techniques et économiques. En effet, il est difficile d'observer *in situ* des pratiquants lorsque les lieux d'évolution ne sont guère accessibles : au problème de la proximité s'ajoute en effet celui de leur diversité (fonds marins ou océans, pentes et sommets alpins ou himalayens, gratte-ciel, etc.) et de leur éparpillement sur le territoire français (Alpes, Pyrénées, côtes méditerranéennes, région parisienne, Normandie, Bretagne, océans, etc.).

2. Le récit de vie dans la perspective ethnosociologique de l'entretien

Ayant adopté notre outil principal, il fallait cependant l'appréhender dans ses multiples formes et faire émerger celle qui deviendrait la nôtre. C'est ainsi, que nous nous sommes orientés vers ce qu'il est courant d'appeler l'entretien biographique ou encore le récit de vie, bien que ces deux formes doivent être à notre sens distinguées (cf. *infra*).

Les approches biographiques sont une tradition ancienne de la sociologie, introduites en France dans les années soixante-dix (Bertaux, 2005 ; Grossetti, 2004). S'inspirant des techniques de la tradition ethnographique, elles construisent en outre leurs objets en référence à des problématiques d'ordre sociologique. Dans sa perspective ethnosociologique le récit de vie permet alors de passer du particulier (une communauté, un groupe) au général, « en découvrant au sein du terrain observé des formes sociales – rapports sociaux, mécanismes sociaux, logiques d'actions, logiques sociales, processus récurrents » (Bertaux, 2005, p. 17). L'intérêt premier du recours aux récits de vie ethnosociologiques se trouve ainsi dans sa dimension temporelle, diachronique, qui permet de saisir les logiques d'action dans leur développement biographique (Bertaux, 2005) c'est-à-dire dans leur dimension dynamique car au sein d'une carrière sportive, le processus d'engagement corporel se construit sur des « causes » qui n'agissent pas toutes au même moment et n'induisent pas le même processus temporel. Il est donc important de considérer une succession de phases, de changements de comportements et des perspectives de l'individu rendant compte de séquences à l'issue potentiellement imprévisible quand d'autres sont plus fortement déterminées (Grossetti, 2004). Qui plus est dans sa dimension diachronique l'utilisation du récit de vie permet de mettre en évidence le « rapport entre la synchronisation ou la non synchronisation des événements relatifs aux différentes dimensions de la vie » (Grossetti, 2004, p. 58). Dans les

développements *supra* au cours notre tentative de modélisation théorique, nous avons mis en évidence trois grandes séquences qui structurent notre problématique de l'engagement et du désengagement : une première phase qui mène à l'engagement ; une seconde de maintien dans l'activité ; une troisième qui mène au désengagement. Dans chacune de ces séquences l'individu étant amené à mobiliser différentes ressources et à effectuer un choix plus ou moins rationnel, plus ou moins conscient (entre intégration, réflexivité et affects). Les trajectoires pouvant ainsi prendre différentes configurations temporelles : en « escalier, par paliers successifs dont chaque réalisation nécessite une étape préliminaire (...). Une trajectoire par maturation progressive lors d'une période transitoire (...). Une imbrication d'éléments interdépendants formant un nœud dont la sortie est obtenue par une décision qui conjugue les contraintes » (Bidart & Lavenue, 1999, pp. 53-54). À partir de l'enquête par récit de vie de type ethnosociologique nous cherchons alors une description en profondeur de notre objet en prenant en compte ses configurations internes en différents instants et cours d'action.

Notons que le récit de vie permet qui plus est de mettre en perspective la formation du parcours biographique d'un individu avec ses autres champs existentiels comme sa famille, son environnement professionnel, etc. En effet, le processus d'engagement et de désengagement corporel ne peut être analysé indépendamment de ses interactions avec les autres sphères de vie du pratiquant, qui peuvent créer des interférences dans le champ de la pratique sportive. Comme l'évoque Bertaux (2005, p. 41) « il serait irréaliste de se représenter le sujet comme un individu isolé cherchant sa voie dans des environnements passifs, tirant parti de chaque situation pour maximiser ses intérêts individuels, n'ayant que des rapports instrumentaux avec autrui ». Les êtres humains vivent effectivement en groupe, à commencer par leur famille. Et cette vie en groupe implique des engagements émotionnels et moraux, des sentiments, des droits, des devoirs, des responsabilités, des attentes de solidarité, etc. (De Singly, 1996, 2000). Pour autant il serait à notre sens tout aussi irréaliste de considérer que l'individu est incapable d'entretenir quelque rapport instrumental que ce soit. L'un et l'autre n'étant que des possibles parmi les possibles. Notons donc ici et simplement l'importance de ces différents domaines ou champs de l'existence qui doivent nous faire prendre conscience de leur non cloisonnement. En effet, c'est bien souvent de leur articulation dans les expériences de vie que naissent les stratégies d'insertion professionnelle, les choix résidentiels ou encore les choix d'engagement sportif.

L'analyse ethnosociologique par récit de vie que nous proposons de mettre en œuvre pour questionner l'engagement et le désengagement corporels se situe donc dans une forme

temporelle dont l'objet est la forme du processus lui-même. L'intérêt d'une telle approche étant de « dépasser la recherche des trajectoires les plus fréquentes, sans pour autant nier l'intérêt de mettre à jour ces régularités [bien au contraire], pour explorer des formes d'infléchissements des biographies » (Grossetti, 2004, p. 59). « Parce que le récit de vie raconte une histoire de vie, il se structure autour d'une succession temporelle d'événements, de situations, de projets et des actions qui en résultent » (Bertaux, 2005, p. 38). En d'autres termes il ne s'agit pas seulement de mettre à jour les principales régularités motivant un engagement et un désengagement corporel risqué dans une APS, mais aussi d'explorer les configurations et les logiques internes de tels processus sous l'angle identitaire tout en considérant que des événements contingents (rencontres, accidents, maladies, décès subits d'un proche, etc.) peuvent venir modifier, voire bouleverser le cours de l'existence (Bertaux, 2005 ; Grossetti, 2004). Ainsi, un événement peut venir « contaminer » des sphères d'actions différentes. Il est effectivement très important de concevoir les trajectoires biographiques comme étant potentiellement « brisées » malgré une forme d'« illusion biographique » (Bourdieu, 1986) qui voudrait représenter le cours de l'existence comme étant parfaitement lisse et cohérent.

S'agissant de questionner des « trajectoires » individuelles (comment devient-on... ?) relevant de même mondes sociaux (Bertaux, 2005 ; Grossetti, 2004)⁸², à savoir les APS corporellement engagées, l'utilisation du récit de vie ne doit pas être perçue comme un récit de vie « complet ». C'est pourquoi il convient de le différencier de l'entretien biographique « classique ». Il ne s'agit effectivement pas de traiter de la totalité de l'histoire des pratiquants (et ex-pratiquants) en commençant par leur naissance, voire par l'histoire de leurs parents, puis en couvrant toute l'histoire de vie du sujet dans toutes ses séquences de vie et dans toutes ses sphères de vie (professionnelle, familiales, amicales, etc.). Dans sa conception ethnosociologique nous considérons « qu'il y a du récit de vie dès lors qu'un sujet raconte à une autre personne, chercheur ou pas, un épisode quelconque de son expérience vécue » (Bertaux, 2005, p. 36). Il s'agit donc bien pour le chercheur de se faire raconter (faire le récit de) des expériences passées à travers un ou plusieurs filtres. En l'occurrence celui d'un monde social particulier : les APS corporellement engagées.

⁸² Un monde social se bâtit autour d'un type d'activité spécifique. Il est généralement centré autour d'une activité professionnelle (boulangerie, taxi, transport routier, services postaux, le journalisme, etc.), mais peut naturellement l'être autour d'une activité physique ou sportive. L'hypothèse déterminante de la perspective ethnosociologique repose sur le fait que les logiques qui règlent l'ensemble d'un monde social sont également à l'œuvre dans tous les microcosmes qui le composent.

Pour conclure ici, retenons que dans le projet qui est le notre, procéder à une analyse par récit de vie permet de :

- ❖ Renoncer à l'illusion d'une permanence identitaire en mettant justement en valeur ses variations potentielles à travers le temps ;
- ❖ Chercher à retracer les mécanismes qui président au passage d'une forme identitaire à une autre ;
- ❖ Reconsidérer les trajectoires des acteurs dans des champs où leurs identités sont susceptibles de s'exprimer, voire d'être recomposées ;
- ❖ Envisager les moments de ruptures dans une forme de continuité, autrement dit se concentrer sur les instants où l'identité est susceptible de se recomposer.

3. Le récit de pratique comme complément biographique

Dans la perspective ethnosociologique de l'entretien, le récit de pratique s'avère être un modèle théorique susceptible de venir compléter les récits de vie. En effet, il s'agit d'une méthodologie qualitative qui s'inscrit, au même titre que le récit de vie, dans un processus compréhensif de l'agir montrant qu'action et récit, fonction narrative et fonction identitaire, sont dynamiquement liés (Ricoeur, 1991).

« Le récit de vie peut constituer un instrument remarquable d'extraction des savoirs pratiques, à condition de l'orienter vers la description d'expériences vécues personnellement et des contextes au sein desquelles elles se sont inscrites. Cela revient à orienter les récits de vie vers la forme que nous avons proposé de nommer récit de pratique » (Bertaux, 2005, p. 17).

Il faut ici bien faire la distinction entre le récit de vie et le récit de pratique. S'ils sont liés, ils n'en sont pas moins différents car n'interrogeant pas exactement la même chose. Lorsque le récit de vie questionne l'action dans la durée le récit de pratique lui questionne cette même action dans l'instant. Ce dernier constitue donc en quelque sorte un récit de vie orienté vers une expérience particulière. Il s'agit donc pour nous de venir compléter notre analyse diachronique par une approche synchronique à propos d'un ou quelques événements particuliers. *In fine* nous cherchons à faire émerger comment l'identité peut devenir (si elle le

devient) opératoire dans l'action. Si cette double dimension (diachronie et synchronie) est présente dans le récit de vie, le récit de vie ne permet pas toujours d'approfondir des séquences d'action qui seraient plus précises et détaillées si elles avaient été interrogées spécifiquement. Le récit de pratique permet ainsi d'interroger le vécu de l'enquêté spécifiquement dans sa pratique tandis que le récit de vie permet de resituer cette même pratique dans l'environnement plus global et diachronique de sa propre vie.

Qui plus est, il est à noter que, de toute évidence, « les individus ne racontent pas leurs expériences de la même manière en langage oral et langage écrit » (Héas & Poutrain, 2003, p. 9) passant du statut de simple locuteur à celui, en quelque sorte, d'écrivain. Cette situation permet en fait à l'enquêté de faire preuve de plus de réflexivité sur sa propre histoire que lors d'un entretien en vis-à-vis, s'efforçant ainsi d'être le plus cohérent possible dans l'articulation de son discours. Ceci étant permis, par l'allongement du temps imparti pour se raconter, permettant au locuteur de décomposer et recomposer son histoire, son expérience. Selon Poutrain (2003), c'est en ce sens que les témoignages recueillis ressemblent en de nombreux points au récit de vie.

B. Les supports d'enquête complémentaires

Dans la mesure où de nombreux enquêtés sont connus ou reconnus dans leur activité, beaucoup ont déjà eu l'occasion de répondre à des interviews journalistiques. Par conséquent nous nous sommes intéressés à ces interviews de presse (écrite et audiovisuelle) afin de les confronter à nos propres données. Bien que n'étant pas issues du processus de recherche en tant que tel, ces interviews nous ont malgré tout permis de nous assurer d'une certaine cohérence dans les discours que nous avons pu recueillir. Qui plus est, le retour sur interview nous a permis, aussi, de mettre en lumière l'existence de discours parfois formatés par l'habitude. Ainsi, l'exemple de Julien est à ce titre intéressant. Ce dernier répondant sur les prémices de son engagement nous répond avec des mots quasi identiques à ceux proposés quelques mois plus tôt lors d'une interview télévisée.

Encadré 7 : Similitude du discours face à plusieurs interviewers : l'exemple de Julien

« Alors, ça a débuté complètement par hasard. Ça a débuté dans un bus, en rentrant de l'école avec un copain, on s'est dit, parmi les centaines de jeux qu'on pouvait faire, un jour on a décidé d'arrêter de respirer et de voir qui tenait le plus longtemps. Et la première fois il m'a battu et du coup j'ai été piqué au vif et je me suis surpris à m'entraîner pour essayer de le battre et... et voilà ça a commencé comme ça ».

(« 7 », avec » sur France 3, diffusé le 20 novembre 2008)

Journaliste : Alors comment ça a commencé ?

Julien (AP2) : Bah un jour moi ça a été avec un copain dans le bus... celui qui tient le plus longtemps sans respirer. C'était un défi parmi des centaines d'autres. Et il se trouve que celui-là, j'ai pas aimé me faire battre et... je me rappelle il avait fait 2 minutes 09 et je me suis entraîné après à la maison. Donc voilà, une pince à linge et je me mettais dans le lit, je respirais, et je m'entraînais en apnée.

(Feuilleton « à bout de souffle », Journal du 13 heure de France 2, diffusé en 2006)

Enquêteur : Est-ce que tu peux me raconter comment tu es devenu apnéiste ?

Julien (AP2) : Réellement, le 1er contact qui a été l'étincelle et qui a conduit à ce que je suis maintenant c'est un concours d'apnée à l'air libre avec un copain dans un bus en rentrant de l'école. J'avais 14 ans en 96, on avait un trajet de 30-40 minutes pour rentrer à la maison et on passé le temps avec des jeux comme on peut faire à 14 ans. Et comme on était des garçons évidemment on se mettait des challenges, qui était le meilleur et patati... et un jour on a joué à ça [...] j'avais déjà joué à ça avant, quand j'étais en primaire à 10 ans, mais voilà j'étais passé à autre chose. [...] mais ce jour là ou j'ai commencé à faire... à le faire dans le bus, j'ai fait une 1^{ère} apnée, mon copain en a fait une 2^{ème} jusqu'au terminus et au terminus il en fait une, et il fait plus longtemps que moi et je n'arrive pas à le battre. Il fait 2 minutes 09, ça ma marqué, ce chiffre m'est bien resté en tête, et je rentre chez moi et je suis battu et... moi je suis assez compétiteur dans l'âme...

Enquêteur : Et t'as pas aimé être battu !

Julien (AP2) : Et j'ai pas du tout aimé être battu et je me suis même entraîné chez moi dans mon lit, voilà. J'étais dans mon lit à 14 ans, après l'école le soir, j'ai le souvenir ou je regardais les matchs de foot de Champions League à la TV sur TF1, Olympique de Marseille contre je sais plus trop quoi, et quand c'était fini, je respirais pendant le match, y'avait de la tension et à 23h je me mettais à faire des concours d'apnée, je m'entraînais avec une pince à linge...

(Entretien Julien, apnéiste – AP2)

Ainsi, de façon plus ou moins concise, et plus ou moins détaillée à la question des prémices de son engagement, la réponse formulée par Julien aux différents interviewers est toujours plus ou moins la même, structurée notamment autour de phases construites et mémorisées lui permettant de fournir, rapidement, une réponse adaptée.

Nous observons alors la répétition d'expressions telles que « *parmi les centaines de jeux qu'on pouvait faire* » et « *un défi parmi des centaines d'autres* » ou encore « *dans un bus, en rentrant de l'école avec un copain* » et « *avec un copain dans un bus en rentrant de l'école* » ; « *je me rappelle il avait fait 2 minutes 09* » et « *il fait 2 minutes 09, ça ma marqué* », etc. Ainsi, l'utilisation de ces différentes sources d'information est rendu cohérente et utile dans la mesure où elles se triangulent, se complètent.

Ajoutons que nous avons aussi eu recours, occasionnellement, aux livres biographiques. Ses derniers sont en effet, dans une certaine mesure, parfois tout aussi complets et porteurs d'information que peut l'être un entretien. Lorsqu'ils existaient à propos d'un enquêté, nous nous en sommes donc autorisé la lecture sans pour autant les considérer tels des discours scientifiquement produits. Ils venaient ainsi compléter, renforcer la cohérence interne des entretiens menés.

II. Mise en œuvre méthodologique

Le bricolage que nous revendiquons relève d'une double adaptation de principes générateurs de l'analyse des entretiens : adaptation des analyses thématiques ainsi que des analyses structurales, bien que faisant toutes deux partie des méthodes d'analyse de contenu. Bénéficiant des discours méthodologiques nous précédant, à la fois dans les manuels, présentant les grands principes, tout autant que dans les démonstrations illustrées issues de leur pratique de terrain, la meilleure façon de restituer l'utilisation que nous avons faite de l'entretien est de rendre compte, le plus concrètement possible, des adaptations opérées à chaque étape de la démarche. Nous préciserons donc dans les lignes qui suivent l'utilisation du récit de vie selon les procédures mises en œuvre du recueil des données à leur analyse. Nous présenterons entre autres l'échantillon, les modes de recrutement des enquêtés ainsi que l'expérience pratique de la conduite d'entretien. Ensuite, viendront naturellement de plus amples explications et justifications quant à l'analyse à proprement parler.

A. Le statut de l'hypothèse dans la construction du guide d'entretien

Traditionnellement, l'utilisation de l'enquête ethnosociologique s'inscrit dans une démarche de type inductive, à l'image des premiers travaux ethnographiques et anthropologiques centrés sur l'exploration et la description exhaustive des cultures « exotiques » et des groupes humains dans leur contexte naturel. C'est ce qui la différencie selon Bertaux (2005) assez radicalement de la démarche hypothético-déductive dans le sens où les hypothèses n'ont pas le même statut et ne servent pas à vérifier, mais sont à élaborer à partir des observations. Si nous rejoignons ce chercheur sur le premier point, nous nous en éloignons quelque peu sur le second. En effet, si les hypothèses, et la (les) théorie(s) qui ont permis leur élaboration, ont une place et un usage qui diffère selon la démarche adoptée (Mukamurera, Lacourse, & Couturier, 2006), nous ne pensons pas pour autant que la théorie, ou le cadre conceptuel, doive nécessairement et entièrement émerger du terrain, même pour une enquête ethnosociologique.

Pour certains sociologues, à l'image de Bourdieu, suivant les enseignements de Durkheim et Bachelard, il est même nécessaire de conserver une certaine « méfiance épistémologique » vis-à-vis de l'évidence des faits et des prénotions. L'étape de la construction de l'objet doit ainsi permettre au sociologue de gagner un certain détachement, une distanciation vis-à-vis

des catégories communes de l'univers social et donc remettre en cause les évidences du « sens commun ». Cette distanciation, passant par la construction théorique de l'objet, doit permettre de forger ce même objet qui sera par la suite soumis à l'épreuve des données empiriques de l'enquête sociologique.

« En effet, lorsque le sociologue entend tirer des faits la problématique et les concepts théoriques qui lui permettent de construire et analyser les faits, il risque toujours de les tirer de la bouche de ses informateurs. Il ne suffit pas que le sociologue se mette à l'écoute des sujets, enregistre fidèlement leurs propos et leurs raisons, pour rendre raison de leur conduite et même des raisons qu'ils proposent » (Bourdieu, Chamboredon, & Passeron, 1968, p. 64).

L'enquête sociologique et ses résultats sont ainsi toujours tributaires du modèle théorique dont ils sont issus. Forgés par le sociologue dans le but de rendre intelligible la réalité sociale, ce cadre conceptuel et théorique ne doit pas être confondu avec ce qu'il explique. Il est donc, nous semble-t-il, illusoire de croire en une totale neutralité axiologique, comme a pu le défendre Le Scanff (2000) lorsqu'elle cherchait à cerner les motivations de « sportifs de l'extrême », en mettant en avant l'inutilité des hypothèses théoriques, et avançant qu'il est préférable de demander directement aux individus le pourquoi de leurs actes⁸³. Notre approche s'éloigne nettement de cette surprenante posture.

Pour autant, selon Giddens (1987), les lignes de démarcation entre la connaissance ordinaire et connaissance savante sont « inévitablement floues ». En effet, les théories des chercheurs et celles des acteurs sont souvent « entrelacées ». Dans cette perspective, les connaissances élaborées par les sciences humaines et sociales, et donc les théories, possèdent bien un statut spécifique comme le défendait Bourdieu, mais elles révèlent aussi des éléments de continuité avec des connaissances produites dans la vie ordinaire par les acteurs eux-mêmes. C'est d'ailleurs ce que nous nous sommes efforcés de mettre en évidence en conclusion de notre premier chapitre en montrant les liens qui unissent inévitablement le discours savant et le discours ordinaire. Partant de ces principes, finalement non opposés mais complémentaires, le travail sociologique devient co-construction, se dégageant d'élaborations conceptuelles et théoriques *ex ante* de la part du sociologue, mais très directement confrontées aux faits

⁸³ « J'ai très vite compris que les hypothèses théoriques ne menaient à rien, qu'il était absurde de présupposer les raisons poussant à accomplir des performances dans des conditions si difficiles sans aller le demander à leurs auteurs » (Le Scanff, 2000, p.10).

empiriques et connaissances pratique des acteurs. La connaissance du social et de ses « raisons » nécessite dès lors des allers-retours entre modélisation savante et réalité pratique et empirique ; l'une construisant l'autre, et réciproquement.

Ainsi, la revue de littérature ne doit en rien exempter le chercheur d'un travail empirique ; mais elle est à l'évidence à même d'affiner la compréhension des réalités complexes que dévoile le terrain. C'est d'ailleurs ainsi que notre travail exploratoire a permis d'illustrer le rapport de proximité entre discours sociologique et discours pratique.

À cet égard, voyons l'intéressante clarification apportée par Savoie-Zajc (2000b, 2004) sur la démarche inductive et corrélativement sur le statut de la théorie et de l'instrumentation en recherche qualitative contemporaine. Selon cette dernière trois logiques existent :

- ❖ La démarche inductive « pure », voulant qu'on arrive sur le terrain avec le moins possible d'influences théoriques, telle que la proposent Glaser et Strauss (1967) ou encore Paillé et Mucchielli (2003) ;
- ❖ La démarche inductive « modérée » voulant qu'on reconnaisse l'influence du cadre théorique par la définition opérationnelle des concepts étudiés, bien qu'on les mette temporairement de côté le temps de l'analyse ;
- ❖ Enfin, la démarche inductive « délibérative », qui utilise le cadre théorique pour guider le processus de l'analyse en indiquant les modèles, concepts ou caractéristiques à travers lesquels l'interprétation se produit.

C'est dans cette dernière dimension que notre démarche s'insère : à mi-chemin entre induction pure et démarche hypothético-déductive. Nous sommes donc entrés sur le terrain avec des connaissances théoriques modélisées et une hypothèse épistémologique forte. Nous n'avons néanmoins pas cherché à recueillir des données correspondant à des indicateurs précisément et préalablement construits. Pour obtenir des propos relatant une trajectoire et une expérience vécue, principal objectif des entretiens réalisés, il a fallu « libérer » la parole des interviewés, à travers une démarche compréhensive les amenant à expliciter leurs choix et comportements. Dès lors, seuls quelques grands thèmes étaient préparés, en rapport avec notre problématisation. Le reste étant laissé à la congruence des discours et émanant donc principalement du terrain, les allers-retours permettant, au fur et à mesure, d'affiner notre questionnement et donc notre guide d'entretien. Ainsi, la modélisation théorique mise en

œuvre nous a permis d'entrer sur le terrain en possession d'une grille d'analyse questionnant notre objet selon certaines dimensions à la fois structurantes et temporelles du processus identitaire en jeu dans l'engagement corporel (telle une approche déductive). Pour autant cette grille se voulait suffisamment souple pour permettre au terrain de « parler » et ainsi faire émerger ses propres structures. Ces dernières étant ensuite réinvesties dans la grille d'analyse pour en permettre l'affinement (tel que le recommande l'approche inductive).

Cependant, au-delà du discours proposé sur la pratique sociologique que nous prétendons mettre en œuvre, qu'en est-il réellement, et « pratiquement » ? En effet, comme nous l'énoncions, la méthode sociologique relève parfois plus du bricolage que du collage, chaque sociologue adaptant les outils à sa disposition, reconfigurant ainsi sa méthode. Ainsi, sur le terrain, les allers-retours n'ont pas été aussi simples que la présentation que nous en faisons veut bien le laisser entendre.

B. Question d'échantillonnage

Le récit de vie, en tant que méthode de recueil et d'analyse sociologique qualitative, procède par étude de cas permettant, à l'instar des méthodes quantitatives, d'apporter « un grand nombre d'informations approfondies et « croisées » sur un petit nombre de cas » (Bertaux, 2005, p. 9). Ainsi, en choisissant de se concentrer sur un secteur délimité d'activité sociale et de plonger dans « l'épaisseur » même du phénomène, le nombre de cas demeure le plus souvent restreint à quelques dizaines (Bertaux, 2005). Pour autant « peu » de cas ne signifie en rien que la construction du corpus relève du hasard et ne réponde à logique.

1. Structuration de l'échantillon : entre similitudes et différences

En effet, si la notion d'échantillon statistiquement représentatif n'a pas de sens dans le cadre d'une enquête de terrain qualitative, qui plus est par récit de vie, la série de cas doit cependant être « construite de manière à rendre possible leur comparaison, ce qui implique à la fois similitudes et différences entre ces cas » (Bertaux, 2005, p. 27). Dès lors nous entrons dans une « construction progressive de l'échantillon » (Glaser & Strauss, 1967) qui ne prend fin qu'après avoir jugé atteint le point de « saturation » (Blanchet & Gotman, 2005), c'est-à-dire lorsque les informations recueillies à chaque nouvel entretien apparaissent redondantes, ou plus simplement lorsque la possibilité d'accéder à des cas différents s'épuise. Le principe

central auquel nous devons faire face est finalement de répondre à la variété des positions et des points de vue des acteurs décrivant des réalités qui leur sont propres à propos d'un « phénomène » commun. En effet, « aucune catégorie d'acteurs ne détient à elle seule toute la connaissance objective, mais [la vision de chacun] contient sa part de vérité » (Bertaux, 2005, p. 28). Pour autant, faut-il encore avoir recherché, suffisamment, la diversité. Car la construction progressive de l'échantillon pour une enquête par récit de vie suppose une double contrainte : diversifier mais non disperser. Obtenir suffisamment d'individu et de situations contrastés sans pour autant compromettre l'obtention d'unités d'analyse significatives, c'est-à-dire suffisamment ressemblantes. En d'autres termes, c'est notamment par ces aller-retour permanents entre engagement et distanciation, entre la cueillette des données et leur début d'analyse, qu'il est permis de s'assurer de l'atteinte de la saturation, sans quoi la crédibilité et la transférabilité de la recherche (Poutrois & Desmet, 1997) seraient à questionner.

➤ *Les critères de similitude : délimitation du territoire d'étude*

Le premier critère auquel nous devons répondre dans cette recherche est celui de la similitude. Ainsi, il nous faut répondre à ces deux questions simples mais parfois délicates : comment se définissent nos « cas » ? Et où s'arrêtent-ils ? En d'autres termes quelles sont les personnes que l'on veut interroger, et à quel titre ? Quels acteurs sont en position de produire des réponses aux questions que l'on se pose ? « De façon abstraite, on peut définir un cas comme un phénomène donné qui se produit dans un contexte délimité » (Miles & Huberman, 2005, p. 55). En ce sens, il est à proprement parler notre unité d'analyse, pouvant de surcroît être unique ou multiple. Plus concrètement, la frontière délimitant notre territoire d'étude est donnée par la conceptualisation de l'engagement corporel réalisée précédemment. Ainsi, nous intéressant au processus d'engagement et de désengagement, la première limite de notre échantillon est la pratique d'une activité physique et/ou sportive corporellement engagée, étant entendu que nous élargissons notre champ d'investigation, non pas aux seuls pratiquants, mais aussi à ceux qui ont pratiqué dans le passé.

On notera donc ici que le cœur de l'étude reste l'individu (pratiquant ou ex-pratiquant). La frontière définit le type d'activité et son degré d'engagement (ce que la figure 1 précise). Qui plus est, questionnant l'engagement corporel dans ses dimensions pragmatiques et identitaires, nous ne chercherons pas à interroger la famille, les proches amis ou encore les collègues de travail des pratiquants. Bien que ceci puisse avoir une certaine utilité dans le

cadre du processus de construction identitaire, nous nous en tenons ici au vécu et ressenti de l'individu. Notre frontière comporte aussi un aspect temporel : de l'engagement au désengagement. Dans la mesure où il s'agit là d'un processus, la limite temporelle de l'investigation reste particulièrement large, et est progressivement précisée au cas par cas au cours de l'entretien.

➤ *Les critères de différencialité : délimitation de la pluralité du territoire d'étude*

Le second critère évoqué est celui de la différencialité. Même avec la meilleure volonté du monde, il n'est pas possible d'interroger toutes les personnes entrant dans notre « territoire » d'étude. Dans la mesure où les milieux à observer comptent le plus souvent des « sous-milieux », il faut être en mesure d'interroger ces derniers aussi. C'est ici qu'intervient le principe de différencialité. Il s'agit en effet d'être en mesure de produire un corpus d'entretien à même d'être représentatif (pas au sens statistique du terme) de la variabilité de cas observable. Ainsi, l'engagement corporel peut se faire dans diverses activités. En ce sens nous nous sommes intéressés à plusieurs APS corporellement engagées. La figure 1 illustre ainsi, de manière générale, l'application du principe de différencialité à plusieurs activités selon la définition proposée plus tôt de l'engagement corporel. Une frontière apparaît ainsi selon le degré d'engagement corporel induit par la modalité de pratique de l'activité. Par conséquent, si nous nous intéressons aux navigateurs hauturiers (participants du Vendée Globe par exemple), nous ne chercherons pas à interroger de plaisanciers. De la même manière nous créons une frontière entre le pratiquant d'escalade, qui plus est en surface artificielle⁸⁴, et l'alpiniste ou encore l'himalayiste.

⁸⁴ Les surfaces Artificielles d'Escalade (SAE) désignent des structures, le plus souvent en bois ou en résine, avec des prises (elles aussi artificielles) destinées à la pratique de l'escalade et conçues pour des objectifs d'utilisation spécifiques mais non réservés. Il peut alors s'agir de s'entraîner, d'initier, de « performer » ou de s'affronter au « gratin » dans le cadre de compétitions internationales, etc.



Figure 1 : Principe général de différencialité

➤ *Échelles de similitude et de différencialité : étude intra et inter-cas*

Si les deux paragraphes précédents permettent de mieux saisir les grands principes de similitude et de différencialité de notre échantillon, il n'en reste pas moins que ceux-ci concernent plusieurs échelles. Ainsi, lorsque la variété des APS interrogées nous renvoie au principe de différencialité par rapport au principe de similitude « activité engagée », celui-ci devient à une autre échelle l'élément de similitude structurant un autre degré de différencialité interne. La figure 2 rend ainsi plus explicite ce principe d'échelles multiples :

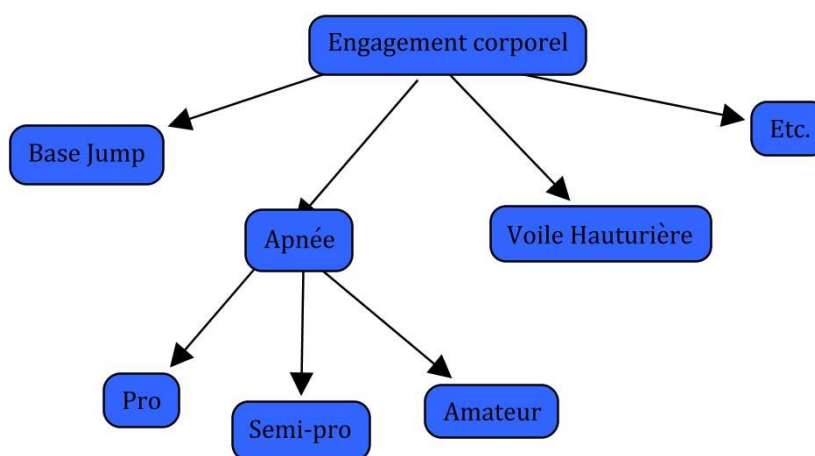


Figure 2 : Matrice d'imbrication des principes de similitude et de différencialité

Dans l'exemple schématisé en figure 2 le *BASE-jump*, l'Apnée et la Voile Hauturière entrent dans le cadre du principe de différencialité du concept d'engagement corporel. Mais chacun de ces éléments, comme l'Apnée, devient à son tour principe de similitude lorsque celui-ci est précisé et différencié selon le niveau d'engagement dans l'activité (professionnel, semi-professionnel ou amateur). Notons ainsi que ce principe de différenciation s'établit pour chaque APS.

Ainsi, on notera que, selon l'échelle d'analyse, chaque élément de différencialité peut devenir un son tour un élément de similitude permettant de construire plus finement le corpus et d'atteindre une forme de représentativité rendue nécessaire par la variabilité des situations.

Dès lors, dans le cadre de notre travail, la première « variable » venant guider l'échantillonnage est directement liée au thème de recherche : l'engagement et le désengagement corporel. Il s'agit donc d'interroger des individus engagés ou ayant été engagés dans une APS porteuse de dangers corporels telle que notre conceptualisation le définit. Nous définissons ainsi le premier critère structurant de notre population. Le choix des activités relevant pour sa part de la diversification de l'échantillon global.

Ensuite, ce premier élément de différencialité devient à son tour élément structurant d'une certaine similitude devant être elle-même diversifiée. Ainsi, au sein de chaque activité nous nous sommes penchés sur le degré (plus ou moins intensif) et le type d'engagement (professionnel, semi-professionnel ou encore amateur) dans ces activités « à risque ». De même, il eut été possible de varier notre population selon un critère de genre, ou de sexe, en interrogeant à la fois des hommes et des femmes. Cependant, pour des questions pratiques de représentativité nous n'avons interrogé que des hommes ; nous y reviendrons.

2. Les prises de contact

La prise de contact avec d'éventuels volontaires acceptant de se plier à de long entretiens fut une tâche laborieuse et difficile. En effet, que ce soit au cours de la phase exploratoire ou dans le cadre de notre « campagne » d'entretiens par récit de vie, de nombreux pratiquants ont été contactés sans succès : une quarantaine lors de la phase exploratoire entre janvier et juin 2008, puis plus de deux cents entre les mois de septembre 2008 et novembre 2009 pour la phase principale de l'enquête. Plusieurs cas de figures se sont présentés : certains n'ont pu être directement contactés du fait de coordonnées erronées ou d'absences répétées ; d'autres

ont plus simplement refusé le principe même de l'entretien ; plusieurs (ils restent cependant rares) ne se sont pas présentés, n'ont plus répondu à nos appels, ou sont revenus sur leur accord initial ; enfin, les derniers sont ceux qui ont accepté l'entretien et qui sont allés jusqu'au bout de la démarche proposées. Ceux-ci représentent moins de 15 % des pratiquants contactés. Plusieurs raisons peuvent être évoquées pour expliquer ces difficultés : le refus de se plier à un entretien de type récit de vie, par nature long et chronophage ; le refus de parler de soi, de se livrer. Mais comme nous le verrons par la suite, d'autres explications existent. Alors, comment susciter leur accord (même après acceptation du principe même de l'entretien) et leur participation active ? En effet, la question n'est pas neutre car nous n'avions *a priori* rien à leur offrir en retour. Ce questionnement est en effet au cœur même de la pratique de l'entretien dans la mesure où le chercheur vient s'introduire (il s'agit là bel et bien d'une forme d'intrusion) dans la vie même du pratiquant. C'est en tout cas ce que l'interviewé perçoit dans un premier temps. Il est alors nécessaire, ce qui est finalement légitime, de gagner leur confiance en restant le plus honnête et naturel.

➤ *Les voies du numérique*

Ne faisant pas partie des divers mondes sociaux que constituent les APS dites « à risque », il nous a fallu élaborer des stratégies permettant d'approcher leurs adeptes. Pour ce faire, Internet est un outil puissant grâce auquel nous avons pu récolter un grand nombre d'informations sur les diverses activités concernées ainsi que les groupes de pratiquants. Comment entrer en contact avec des enquêtés ? Selon Héas et Poutrain (2003), une solution consiste à observer les échanges entre internautes, puis de s'y intégrer progressivement. Mais dans les faits, cela ne se révèle pas si aisé, car cette solution n'est vraisemblablement pas adaptée à toutes les populations.

Ainsi, dans un premier temps nous nous sommes essentiellement affairés à établir des contacts sur les forums spécialisés. Plus particulièrement, cette démarche fut entreprise pour tenter « d'approcher » des pratiquants de *BASE-jump*. Après une période d'observation des échanges sur ces plateformes, une première tentative fut menée en tant que participant anonyme sur divers forums. Sans succès. Les remarques faites, les questions posées, quelles qu'elles soient, sont restées sans réponse. Constatant que les pratiquants ne souhaitaient pas répondre à un anonyme, n sur un forum où la plupart s'affichent sous des avatars connus de beaucoup, nous nous sommes dans un second temps inscrits puis présenté en tant que

chercheur en sociologie, puis nous avons posé nos questions, très générales dans un premier temps, afin de provoquer le débat sur le forum. Encore une fois cette approche fut infructueuse. Selon Schwartz (1993), cette forme d'intrusion implique inévitablement un renforcement du processus de « contre interprétation » par lequel l'interviewé potentiel attribue un rôle et une identité à l'intervieweur. Afin de limiter l'impact négatif que pouvait avoir ce processus il devenait crucial de communiquer une identité de chercheur claire et convaincante, ce qui n'était probablement pas suffisamment le cas à ce moment précis de l'enquête.

C'est d'ailleurs au cours d'un entretien réalisé quelques mois plus tard (le second avec un *BASE-jumper*) que nous avons obtenu des éléments explicatifs relatifs à cet échec initial. En effet, ce pratiquant est régulièrement contacté, soit directement, soit par l'intermédiaire des forums, par des « jeunes [...] qui voudraient faire du BASE et qui me demandent de me suivre [...] je leur dis non, ou je ne réponds pas [...] trop de responsabilité à initier quelqu'un et surtout trop de demande » (François, *BASE-jumper*). Ainsi, les nombreuses demandes poussent certains pratiquants du *BASE-jump* à ignorer les « impétrants » ne disposant pas du soutien d'un *gatekeeper*⁸⁵. Mais ce qui semble plus encore agacer les pratiquants interrogés, et génère des refus de leur part à la plupart des sollicitations, ce sont des demandes incessantes d'interview de la part de journalistes également désireux de « prendre quelques images », sans que les pratiquants n'en retirent quoi que ce soit, si ce n'est une « minute de gloire à la télé ». Comme le précise à plusieurs reprises et avec insistance ce pratiquant interrogé, « je n'accepte pas l'idée qu'eux puissent gagner leur vie avec ce que nous ont fait en risquant notre vie, en y investissant notre temps, nos moyens, etc. » (François, *BASE-jumper*). À cela s'ajoutent enfin les demandes récurrentes de chercheurs soupçonnés de vouloir « nous étudier comme des bêtes de foire ». Nous n'étions donc pas les premiers à contacter ces pratiquants, et les démarches adoptées semblent poser problème à la communauté :

« Y'en a marre de tous ces psy qui nous font passer pour des tarés. Ils viennent poser leurs questions, toi comme un con tu réponds sincèrement et quand tu vois ce que ça donne au final tout est déformé, sorti de son contexte et ils te font passer pour un mec qui aurait bien besoin d'un séjour chez les fous » (André, BASE-

⁸⁵ Utilisé préférentiellement en sociologie des médias (Lee, 1997 ; Raffournier & Schatt, 2008), le *gatekeeper*, dont la traduction littérale est « portier », fait référence aux « gardiens du temple », c'est-à-dire aux individus sélectionneurs, voire régulateurs, de l'information diffusée au public. Dans notre cas il s'agit donc de ceux qui, en fonction de leur statut d'*insider* dans une activité, disposent, au moins symboliquement, d'un pouvoir de censeur vis-à-vis des nouveaux pratiquants potentiels.

jumper – BJ1).

Ce type de difficulté semble courante : Martha (2006) a en effet déjà mentionnée cette lassitude qu'éprouvent les pratiquants d'être étudiés comme des bêtes curieuses par des chercheurs ou sollicités pour des reportages sensationnalistes. Il est dès lors difficile de se construire une place légitime auprès d'eux. Selon Lebreton (2010, p. 45) « ce repli dans un “entre soi” protecteur répond au souci de préserver l'espace des étrangers tout en entretenant cette part de mystère qui sied aux activités différentes de celles habituellement investies dans le monde social ordinaire ». Et lorsque nous demandons au second *BASE-jumper* interrogé (François) ce qui l'a poussé à répondre favorablement à notre demande, sa réponse est sans équivoque : « *parce que c'est désintéressé. C'est de la vraie curiosité, dans le bon sens du terme. C'est pas pour gagner de l'argent sur mon dos* ». Ces quelques extraits d'entretien suffisent à expliquer pourquoi notre démarche de prise de contact par internet, via des forums, s'est soldée par un échec. D'abord inconnu, puis posant des questions probablement inhabituelles, nous avons rapidement été catalogué comme journaliste ou scientifique (entendre par là psychologue, dans le discours des pratiquants). Comme le souligne Bertaux (2005), il vaut mieux d'emblée préciser la non-appartenance à la profession de journaliste, qui « jouit », dans de nombreux milieux d'une mauvaise réputation.

Si tous ces tâtonnements n'ont pas été consignés (probablement à tort) dans un carnet de terrain, ils ont néanmoins permis de s'imprégner de certaines des caractéristiques de notre terrain, de se familiariser avec ses usages et son vocabulaire. Dès lors, pour toutes les activités concernées par notre enquête, nous avons systématiquement consultés les sites Internet de référence afin d'en suivre l'actualité et de se familiariser avec ces *subcultures* (Soulé & Walk, 2007).

C'est de la sorte, à force de déambulations et d'errances numériques, que nous avons pu recueillir plus d'une centaine de contacts (principalement des adresses e-mail, parfois des numéros de téléphone portable), première étape de la démarche empirique. Force est de constater que comparativement au nombre de pratiquants ainsi contactés, le taux de retour fut plutôt faible. Cependant, grâce aux quelques liens établis, nous avons par la suite été en mesure d'approcher d'autres pratiquants, par l'intermédiaire du réseau des premiers. C'est notamment de cette manière que plusieurs apnéistes et *BASE-jumpers* ont accepté de se prêter au jeu des entretiens.

➤ *L'effet « boule de neige » et les voies de connaissance interposée*

Ce que l'on nomme couramment l'effet boule de neige nous a largement été profitable dans la construction de notre corpus, bien que nous avons sous-estimé son importance en début d'enquête. Les interviewés dont nous avons gagné la confiance nous ont ainsi fréquemment mis en relation avec d'autres pratiquants, ce qui nous a progressivement permis de multiplier les entretiens.

Lorsque l'on parle de connaissance interposée il est tout aussi indispensable de penser à notre entourage proche, qu'il soit scientifique (nous pensons à nos collègues d'université par exemple : chercheurs, doctorants, etc.) ou amical (parents, proches, amis, etc.). En effet, le capital social (pour reprendre les termes de Bourdieu) de ces derniers se révèle parfois d'une surprenante utilité lorsque l'on sait y faire appel. C'est ainsi, que nous avons pu nous entretenir avec plusieurs pratiquants, notamment le premier navigateur, deltaplaniste, ou encore en spéléologie. Ces informateurs, puis interlocuteurs privilégiés, nous ont ensuite ouvert quelques pages de son carnet d'adresse, nous permettant ainsi de prendre contact avec d'autres pratiquants.

➤ *Les vertus de l'audace*

La voie de connaissance interposée semble avoir été le moyen le plus efficace d'entrer en contact avec de nombreux pratiquants. Il s'est par ailleurs avéré payant, dans certains cas, de tenter « le tout pour le tout ». Être audacieux, en se rendant, par exemple, directement chez un constructeur naval installé dans le Morbihan, permet non seulement de récupérer ses coordonnées, mais aussi celles de plusieurs navigateurs hauturiers dont certains furent par la suite interviewés. En effet, à force de discussion et de persuasion, nous avons pu convaincre certains employés des chantiers de nous mettre en contact avec un architecte naval engagé sur des projets de bateaux de compétition de plusieurs skippers. Celui-ci, après un temps d'hésitation, a finalement accepté, à son tour, de nous mettre en contact avec quelques marins d'expérience pour lesquels il dessinait.

3. La composition de l'échantillon⁸⁶

Notre enquête exploratoire totalise quatorze entretiens (de type semi-directifs) auxquels s'ajoutent la lecture de trois livres autobiographiques.

Le tableau 5 précise la composition des entretiens exploratoires selon la modalité de pratique de la personne enquêtée.

Tableau 4 : Répartition des entretiens exploratoires par pratique

Disciplines	Quantité
Saut à l'élastique	3
Escalade	4
Alpinisme	4
Parachutisme	2
Free ride	1
Total	14

C'est entre autres à partir de ces derniers que nous nous sommes interrogés sur la pertinence de notre hypothèse épistémologique.

L'enquête principale quant à elle se compose de vingt-neuf entretiens (récits de vie). Ces derniers ont par ailleurs été confrontés à une dizaine de récits de pratique⁸⁷ afin d'extraire des savoirs pratiques permettant d'analyser l'action dans l'instant (du moins la reconstruction qui en est faite à travers la restitution d'un discours écrit). Enfin, ajoutons que sept interviews ou reportages télévisés et quatre interviews dans la presse écrite ont été consultés dans cette même logique de confrontation.

Si l'échantillon constitué ne prétend à aucune représentativité statistique, il convient ici d'en décrire la composition tant l'engagement corporel peut renvoyer à une grande variété de pratiques. Les éléments présentés ci-dessous ne font à ce stade l'objet d'aucune analyse, le propos se voulant essentiellement descriptif, visant à donner au lecteur un bref aperçu de l'échantillon enquêté.

⁸⁶ Un tableau récapitulatif de la composition de l'échantillon est proposé en annexe 6.

⁸⁷ Les récits de pratique ont été récoltés sur internet indépendamment des pratiquants déjà enquêtés (n'ayant généralement pas souhaité s'investir davantage). Aussi, en complément des ces derniers, plusieurs dizaines de vidéos ont été visionnées. Ces dernières, n'étant parfois pas « montées » (au sens cinématographique du terme), elles nous restituent assez fidèlement les ambiances qui règnent au cours de l'activité, nous permettant de surcroît de venir confirmer (ou infirmer) certains discours. Deux récits de pratique sont proposés à la lecture en annexe 8.

Les tableaux ci-dessous (tableaux 6 et 7) permettent de cerner la composition de notre population principale, à savoir les enquêtés ayant « subi » un entretien approfondi de type récit de vie⁸⁸. Qui plus est, ces tableaux permettent d'identifier plus concrètement comment les principes de similitude et de différencialité ont pu être, dans une certaine mesure, appliqués. Il ne faut en effet pas oublier les problèmes pratiques auxquels nous avons dû faire face : temps imparti limité ; accès aux différents acteurs variable ; problèmes logistiques induits. Comme le souligne Miles (2005, p. 65) il est donc « très rare qu'un premier cadre d'échantillonnage survive aux délicieuses imperfections et résistances du terrain ».

Tableau 5 : Répartition de l'échantillon par pratique

Code	Discipline	Total
AP	Apnée	7
BJ	BASE-jump	4
AL	Alpinisme	2
VH	Voile	7
SP	Spéléologie	2
FR	Free ride	2
DT	Delta-plane	3
RA	Rallye	2
Total		29

Un total de vingt-neuf entretiens, répartis entre huit APS ont finalement été réalisés. Ces récits de vie se répartissent de manière quasi équitable entre pratiquants engagés et désengagés (tableau 7), rendant possible un travail sur l'ensemble du processus analysé.

Tableau 6 : Répartition de l'échantillon selon la pratique et la non pratique

Disciplines	Pratiquants	Ex-pratiquants
Apnée	6	1
BASE-jump	1	3
Alpinisme	1	1
Voile	3	4
Spéléologie	0	2
Free ride	1	1
Delta-plane	1	2
Rallye	2	0
Total	15	14

⁸⁸ Trois récits de vie complets sont proposés en annexe 7.

Un seul entretien ayant été réalisé auprès d'une femme, et dans la mesure où nous n'avons pas été en mesure d'en interroger davantage, nous avons fait le choix de ne pas exploiter cet entretien dans le cadre de l'enquête principale. Cette difficulté à entretenir des femmes n'est du reste pas surprenante ici. Comme le soulignent Penin (2004, 2006) ou encore Martha (2005), les femmes sont aujourd'hui encore peu nombreuses à investir ces territoires d'hommes⁸⁹. Le discours tenu par François (BASE-jumper – BJ2) sur la faible présence des femmes dans le BASE-jump, en atteste :

Enquêteur : « Y'a assez peu de femmes qui sautent d'ailleurs... »

François : « Ouais. Très peu. Déjà y'en a pas des masses dans le parachutisme même si ça commence à se démocratiser. Et après ça reste quand même assez physique. Alors il faut que ce soit des nanas qui soient un peu sportives. Et puis elles n'ont pas le même système hormonal que nous ! Pas la même agressivité... donc c'est plus dur pour elles je pense. Donc c'est vrai y'en a pas des masses. Mais y'en a quelques-unes... superbes, des belles filles ! Y'a deux norvégiennes là, dont une qui s'est fracassée y'a pas longtemps. Deux mannequins. Y'a aussi une Suédoise, moitié suédoise moitié autrichienne, qui vient avec nous en Espagne. [...] elle n'a pas froid aux yeux. Elle travaille en mer du nord sur les plateformes pétrolières, des travaux acrobatiques. Mais bon c'est quand même des nanas un peu particulières ».

Par conséquent, le propos de cette thèse se limitera à décrire et analyser la question de l'engagement corporel chez des pratiquants masculins. Il semble aussi important de s'attarder sur l'âge des pratiquants interrogés. Comme nous le spécifions plus tôt, l'engagement corporel se distingue des conduites à risque, spontanées et irréfléchies souvent attribuées à la jeunesse, mais aussi des prises de risque. Par ailleurs, nous nous sommes aussi intéressés à des pratiquants « désengagés ». De ce fait les interviewés ont de 25 à 69 ans.

⁸⁹ En effet, si elles sont quelques une « à rompre avec les pesanteurs sociales et les convenances pour mener leur propre vie à leur guise sans craindre de franchir la ligne d'horizon » (Le Breton, 1996, p. 62), les femmes se trouvent en effet le plus souvent, et de fait, quasi étrangères à ces territoires (Penin, 2004). Ainsi que le souligne Griffet à propos de la voile « l'aventure dangereuse est un jeu qui se règle au masculin » (Griffet, 1995, p. 103). De même, les « sports de gravité » (Soden, 2003) s'avèrent être des sports d'hommes : moins d'un pratiquant régulier du parachutisme sur sept est une femme (données de la Fédération Française de Parachutisme) tout comme seulement 14,46% des pratiquants du vol libre (données de la Fédération Française de Vol Libre). Aussi, le nombre de femme pratiquant le BASE-jump est estimé à une dizaine en France contre 150 à 200 hommes (Martha & Griffet, 2006). Dans ce « conservatoires des vertus viriles » (Pociello, 1987) les quelques femmes s'engageant dans ce type d'activité semblent ainsi avoir incorporé des dispositions qui sont le fruit de trajectoires sociales originales (Penin, 2004) et d'une socialisation inversée (Mennesson, 2000).

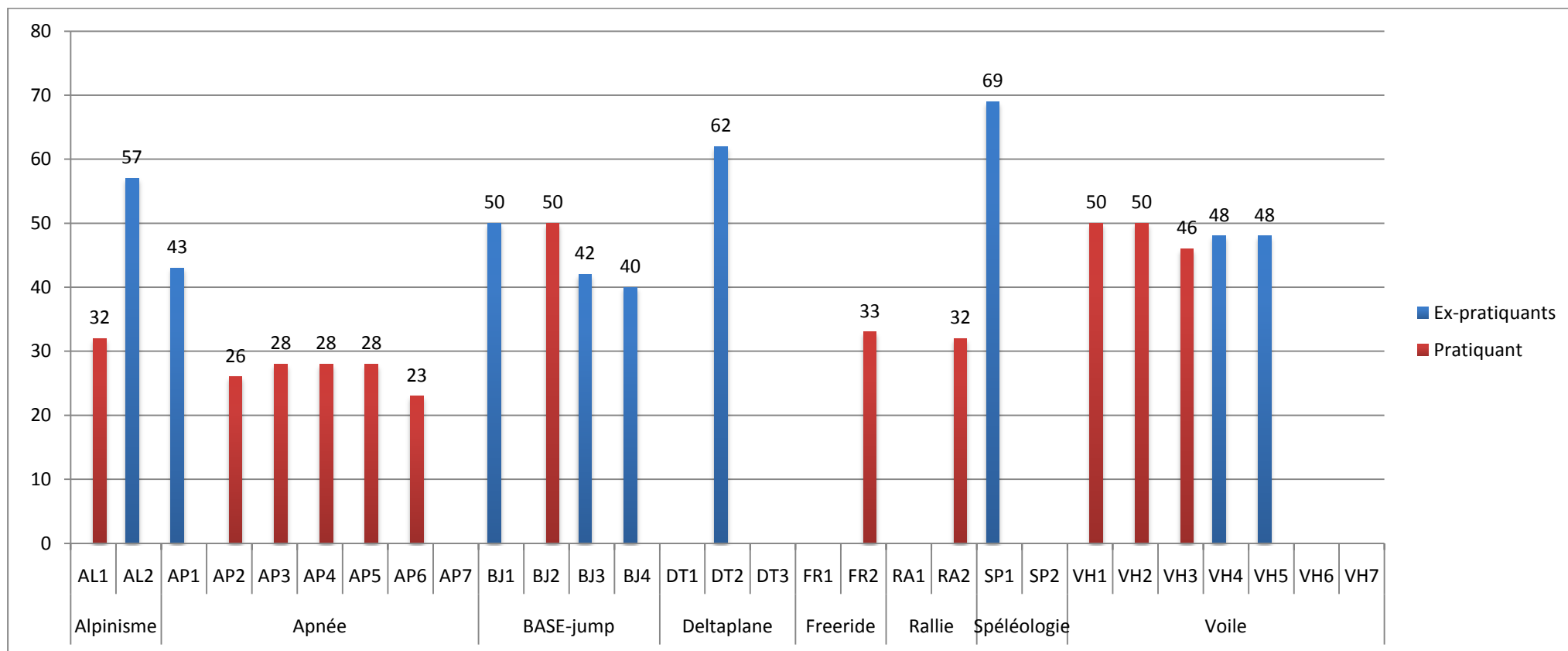


Figure 3 : Répartition de l'échantillon selon l'âge, la pratique et l'ancienneté

En dépit de ses apparents déséquilibres, cet échantillon est cohérent avec notre projet initial, à savoir questionner l'engagement corporel en tant que processus ayant cours dans certaines modalités de pratiques physique ou sportive « adultes ». En effet, au-delà de toute prétention à la représentativité, cet échantillon semble rendre compte des principes de similitudes et de différencialité établis plus tôt, c'est-à-dire de ressemblance et de dissemblance à propos d'une pratique engagée, masculine et non adolescente.

Pour autant un biais méthodologique, qu'il nous faut ici évoquer et assumer, subsiste au sein de cette échantillon d'enquête. En effet, parmi les 29 pratiquants interrogés, plus de la moitié peuvent être considérés, non comme des sujets ordinaires, mais comme des sportifs aguerris issus de l'élite sportive et qui plus est engagée dans une pratique professionnalisée (et pour partie indexée à des logiques économiques). Nous convenons dès lors que ce manquement, alors que la définition de l'engagement corporel n'oriente pas nécessairement dans cette direction, nuit à la capacité de généralisation du propos même de la thèse défendue.

Ajoutons enfin que parmi tout le matériau récolté il en est qui, parfois, pose clairement la question de l'anonymat des informateurs. En effet, sur les 29 pratiquants interrogés, plus de la moitié sont publiquement connus pour leurs exploits sportifs. Il est donc par endroit particulièrement délicat d'assurer à chacun d'entre eux un anonymat total. Pour autant, dans une démarche « d'anonymisation » les prénoms (et parfois les lieux ou protagonistes) ont été modifiés.

C. Le recueil des récits

1. Le guide d'entretien⁹⁰

Comme le soulignent Demazière et Dubar (1997, p. 87) il n'existe « pas de règles précises permettant de dire comment il faut procéder pour optimiser les conditions d'un entretien ». L'objectif était de recueillir et écouter la parole de pratiquants afin de mieux comprendre leur parcours.

De manière peu surprenante dans le cadre d'un travail par récit de vie, le guide utilisé a évolué à mesure que le terrain se dévoilait. Il s'agissait d'une liste de thème incitant nos

⁹⁰ La version « première » du guide d'entretien, utilisée dans le cadre de l'enquête principale par récits de vie, est proposée en annexe 9.

« sujets » à se raconter et à prendre eux-mêmes l'entretien en main, ce qui fut facilité par une attitude non directive de notre part.

Une phrase incitative, comportant comme le suggère Bertaux (2005) le verbe « raconter », a été utilisée, par exemple sous la forme suivante :

« J'aimerais que vous me racontiez comment vous êtes devenu BASE-jumper »

Deux raisons viennent justifier la tournure de cette « consigne », indiquant dès le départ la catégorie sociale interrogée : demander directement au sujet de raconter « sa vie » signifie « que l'on s'intéresse à la personne elle-même en tant que telle, à la totalité de son expérience, y compris privée » (Bertaux, 2005, p. 63) ; en revanche, si la catégorie sociale interrogée apparaît dès la consigne, « cela signifie que l'on s'intéresse au phénomène collectif. On désamorce ainsi le caractère inquisitoire de l'entretien, tout en orientant l'esprit du sujet vers ce phénomène collectif dont il/elle a une expérience directe » (*ibid.*). Enfin, une telle question introductive laisse ouvertes un maximum de directions possibles au récit à venir. Dès lors, l'intervieweur ne sous-entendant pas de réponse en particulier, c'est l'enquêté qui apporte lui-même du sens au discours qu'il prononce.

Cependant, et de toute évidence, la question initiale n'est jamais le véritable point de départ (Demazière & Dubar, 1997). L'entretien est en effet toujours précédé d'une prise de rendez-vous qui opère un précentrage, à travers un filtre catégoriel (les APS corporellement engagées dans notre cas), mettant en place les conditions premières du discours pour lequel le sujet a donné, ou va donner son accord. Il nous semble alors que réintroduire cette question de catégorie sociale dans la consigne peut-être un moyen supplémentaire de gagner (en tout cas de ne pas perdre) la confiance de la personne interrogée. Car lui demander de nous raconter « sa vie » créerait un décalage entre la teneur de l'entretien pour lequel le sujet a donné son consentement et la nouvelle situation d'interaction proposée.

La base même de construction du guide fut quant à elle dictée par notre approche de l'engagement corporel en trois temps distincts : la période d'engagement à proprement parler ; le maintien dans l'activité ; et pour ceux qui ne pratiquent plus, la période de désengagement. Étant bien entendu que ces trois temps se distinguent et se découpent théoriquement, artificiellement, car dans le flux de la vie ils s'enchaînent et s'imbriquent les uns dans les

autres⁹¹. Chacune des ces trois grandes temporalités existentielles y sont questionnées à travers les trois dynamiques identitaires construites *a priori* (intégration, réflexive, affectuelle), étant elle-même pré-détaillée en sous-thèmes relativement larges devant nous permettre de les questionner selon différents champs existentiels (famille, amis, travail, etc.), en fonction des différents acteurs intervenants dans le récit, et selon les justifications que le sujet était à même de nous apporter. Formulé différemment, le guide d'entretien s'est construit dans une triple dimension, comme le suggère entre autres l'analyse structurale, interrogeant à la fois le niveau des fonctions, des actions et de la narration (Barthes, 1966, 1981 ; Demazière & Dubar, 1997). Quoi qu'il en soit, il est resté souple et large afin de « laisser parler » le terrain. La conséquence la plus directe est que, finalement, nous ne le consultations que très rarement.

Dans la pratique, la grande variabilité dans les manières de répondre à notre consigne de départ a très souvent invalidé l'utilisation même du guide que nous avions préalablement établi et intériorisé. Dès lors, si nous nous sommes fortement appuyés sur le guide lors des premiers entretiens, celui-ci est très rapidement devenu secondaire, parfois même inutile dans la conduite même de l'entrevue, son utilisation étant davantage psychologique (il nous rassurait) que pratique, tout plus particulièrement en début de travail de terrain.

2. Les modes et lieux de réalisation des entretiens

Comme précisé *supra* tôt les enquêtés étaient géographiquement éloignés de notre laboratoire et de surcroît fort éloignés les uns des autres. Par conséquent il fut difficile de systématiser la rencontre de vis-à-vis, pourtant éminemment facilitatrice dans l'exercice de l'entrevue. Pour autant, dès que la rencontre était possible nous la favorisions. Pour le reste, les entretiens ont été réalisés par téléphone. Nous reviendrons sur les limites méthodologiques de cette forme d'« interaction ».

Dans le cas d'entretiens réalisés en vis-à-vis, nous avons souhaité laisser le choix aux pratiquants des lieux de rencontre. Par conséquent ceux-ci ont été divers et variés, et en toute logique plus ou moins neutres. Ainsi, les deux premiers entretiens réalisés avec des apnéistes ont eu lieu à Paris pendant le Salon International de la Plongée de 2009. Le premier en marge

⁹¹ Il aurait été par conséquent difficile de construire le guide en suivant cette logique seule car cette logique temporelle diachronique ne correspond que très rarement à la structuration de la pensée des acteurs qui, comme nous avons pu nous en rendre compte, le plus souvent organisée de manière événementielle.

du salon, mais à proximité de ce dernier, dans un café. Le second au sein même de l'enceinte du Parc des Expositions, « isolés » sur un stand sponsor. De ces deux entretiens retenons une chose : incontestablement, le choix du lieu de l'entrevue n'est pas neutre et, s'il peut influencer le contenu même du discours, il nous informe aussi sur l'enquêté. Le premier, mondialement connu pour ses exploits passés, a ainsi préféré au bruit et à la cohue du salon le calme et la sérénité du petit café parisien. Il pouvait ainsi mieux se livrer, du moins sans être interpellé toutes les cinq minutes. Le second, tout aussi connu, mais pour ses exploits présents, a quant à lui préféré la fourmilière du salon. Isolé à l'arrière d'un stand, nous restions malgré tout visibles, et lui disponible pour quelques signatures. Si nous n'avons que très peu été dérangés, à sa demande, il y avait là une forme d'exposition de soi, une forme de « mise en scène » à l'écart de nombreux regards, ceux des anonymes, mais malgré tout visible d'autres, ceux des proches. Simple hasard ou « stratégie » de visibilité (et/ou d'invisibilité), nous ne livrons ici qu'un simple sentiment, n'ayant pas eu l'occasion d'approfondir cette question auprès des intéressés.

D'autres entretiens ont été réalisés sur les lieux de travail. C'est le cas de l'interview d'François (*BASE-jumper* – BJ2) qui a souhaité nous recevoir pendant son service sur une rame de métro. Il justifie ce choix de la manière suivante :

« Tu vois je t'ai fait venir là parce que je savais pas comment ça se passerait et je n'avais pas envie de passer 3 heures dans un café. J'avais d'autres trucs à faire dans la journée. Là à la limite tu me fais passer le temps. Le temps je l'ai pas vu passer là. Donc si en plus ça peut te servir, moi ça m'aura rien coûté ! »
(François, *BASE-jumper* – BJ2).

Dans ce cas, le choix du lieu de rencontre n'est pas anodin. En nous risquant à la surinterprétation, ce choix permet à François de donner plus de sens à son besoin d'évasion en nous faisant partager sa « routine ». En effet, ainsi que le notent Blanchet et Gotman (2005, p. 70) « chaque lieu communique des significations qui sont susceptibles d'être mises en actes dans le discours de l'interviewé ».

Enfin, comme nous l'évoquions *supra*, treize entretiens ont été réalisés *via* des rendez-vous téléphoniques ou *via* des services de voix sur réseau IP⁹². Il importe sur ce point de tenter de

⁹² Les services de voix sur réseau IP, ou « VoIP », ce qui signifie « Voice over IP » sont une technique qui permet de transporter la voix, donc le son, mais aussi l'image par le biais du réseau internet. Il s'agit de la technique utilisée aujourd'hui par la plupart des fournisseurs d'accès internet dans leur « box » pour proposer de la téléphonie. Qui plus est cette technique permet de communiquer en instantané *via* des logiciels à partir d'un ordinateur ; les plus connus d'entre eux sont *MSN Messenger* et *Skype*. Quelques entretiens ont été réalisés

répondre à la question suivante : que devient le terrain lorsque celui-ci se fait à distance, par téléphone ou *via* Internet ?

S'il est généralement conseillé de réaliser les entretiens en vis-à-vis, c'est évidemment pour éviter certains biais liés à une forme d'anonymat. En effet, par interface interposée le risque est d'induire certaines erreurs susceptibles de conduire, plus que dans les interactions de face à face, à des malentendus (Draelants, 2001). Qui plus est « l'invisibilité corporelle [...] induit des interactions particulières » (Héas & Poutrain, 2003) supprimant toute forme d'expression non verbale, et compliquant le décodage de l'information sur l'autre (Marcotte, 2001).

Il convient alors pour le chercheur d'en prendre conscience et de tenter de les maîtriser, tant que faire se peut, en adaptant ses outils ; plus simplement, dans le cadre d'une enquête par récit de vie, il s'agit d'adapter sa posture, son discours et sa manière de conduire l'entretien. Dès lors, l'intérêt premier que nous relevons de cette méthodologie est l'obligation faite, au chercheur désireux d'approfondir son objet, de rester particulièrement attentif au discours tenu sous peine d'en perdre rapidement le fil. Ainsi, bien qu'ayant ressenti ce mode d'administration comme étant davantage couteux physiquement qu'un entretien en vis-à-vis, il nous a en revanche facilité la tâche à plusieurs égards. Tout d'abord, la prise de note a été grandement facilitée par la situation d'invisibilité mutuelle, ne coupant dès lors pas le cours de l'entretien comme cela peut être le cas en situation de face à face. Il devient finalement plus aisé de laisser l'interviewé terminer l'argumentation entamée sans craindre de laisser échapper une occasion d'approfondissement par peur d'oublier la relance souhaitée. Qui plus est, par téléphone, le guide d'entretien n'est pas visible. On le manipule par conséquent avec plus d'aisance sans que l'enquêté ne se sente spécifiquement. En effet, la présence de ce dernier au cours d'un entretien de vis-à-vis peut induire un sentiment d'interrogatoire tandis que la relation à distance donne quant à elle davantage l'impression d'une « simple » discussion. La personne interviewée est alors plus susceptible de se sentir écoutée et de pouvoir parler plus librement. De plus elle s'attend moins à un questionnement *a priori*, donnant à la conversation une tournure davantage spontanée. Enfin, notons sur ce point que l'entretien téléphonique à cela de pratique qu'il permet à l'enquêteur, dans le cadre d'un terrain éparpillé, de réaliser au besoin plusieurs entretiens le même jour avec des pratiquants se trouvant dans des lieux très différents.

Quoi qu'il en soit, toute enquête, quelle qu'elle soit, génère des biais. À notre sens, c'est dans
grâce à ce dernier.

la posture de recherche et la conduite de l'entretien qu'intervient le biais le plus important. En manquant de prise dans la communication non verbale⁹³, l'enquêteur prend le risque de laisser échapper la conduite même de l'entretien, n'osant pas, d'une certaine manière, couper son interlocuteur. Ne se voyants pas, il est difficile de se juger, se jauger physiquement. Ainsi, la perte de certaines informations, uniquement perceptibles dans l'interaction de vis-à-vis (geste des mains, mimiques, etc.), empêche potentiellement l'enquêteur d'intervenir au « bon » moment, la situation d'interaction distancée par téléphone l'obligeant à être plus attentif aux intonations par exemple. Car dans ce type d'interaction, médiée à distance, l'interruption apparaît d'autant plus brutale, coupant brusquement le processus de libération de la parole justement permis par la non-visibilité. Enfin, il nous a semblé que l'instauration d'un climat de confiance devenait d'autant plus important et difficile en début d'entretien. Nous avons à ce titre souvenir d'un enquêté que nous avons eu du mal à cerner au début de l'entretien, ne comprenant pas sa méfiance. Il s'avère au final que cette méfiance et cette distance semblait être la conséquence d'un sentiment d'infériorité de sa part. En effet, et à plusieurs reprises il nous fait part du fait qu'il n'a pas fait d'étude et qu'il n'a probablement pas grand-chose à dire d'intéressant. Force est de constater que l'entretien de vis-à-vis nous permettait de mieux gérer ce type de situation. Pour remédier à cela nous nous efforcions de ne pas entamer l'entretien réalisé à distance trop rapidement en prenant le temps de parler de notre projet. Ceci nous permettait d'instaurer progressivement la situation d'entretien en étant le premier à nous « livrer ».

3. Contenu des récits et liberté de parole

Une grande diversité de contenu dans les réponses est rapidement apparue. Prenons deux exemples : Fabrice (VH2), pratiquant de voile hauturière et Dominique (SP1), spéléologue. À 50 ans, le premier rencontre quelques difficultés à parler de lui et à formuler des réponses longues. Face à cette difficulté, nous avons été amenés à lui faire des propositions, à aborder certains thèmes de manière plus directe. Pour autant, malgré les « perches » tendues ses réponses sont restées courtes, se limitant souvent à un simple « ouais » parfois complété de « c'est ça ». Ainsi, le récit que Fabrice nous propose s'organise essentiellement sur ses prises

⁹³ En effet, lors d'un entretien par téléphone les deux interlocuteurs ne se voient pas, et ne peuvent donc pas se juger, se jauger physiquement. Ainsi, la perte de certaines informations ne pouvant être perçue que dans l'interaction de vis-à-vis (geste des mains, mimiques, etc.) empêche potentiellement l'enquêteur d'intervenir au « bon » moment, la situation d'interaction distancée par téléphone l'obligeant à être plus attentif aux intonations par exemple.

de décision, auxquelles il lui est difficile d'associer d'autres acteurs. Quant à Dominique, la forme et le contenu de son discours attestent d'emblée d'une grande réflexivité : il développe un discours très critique sur lui-même, son être « profond » ainsi que les différentes causalités internes et externes motivants son engagement passé.

Ce constat est révélateur du fait que les enquêtés les plus à même de réaliser un retour réflexif sur leur parcours biographique sont généralement (mais pas systématiquement) les mieux « dotés » culturellement. En d'autres termes ils disposent d'un niveau de diplôme plus élevé, et exercent une profession socialement plus valorisante. L'exemple pris *supra* est à ce titre parlant, Fabrice n'étant pas diplômé, travaillant sur des « chantiers », et se décrivant lui-même comme « bon à rien ». Dominique quant à lui est titulaire d'un doctorat de médecine et exerce encore aujourd'hui. Ce dernier est qui plus est investi dans la vie politique de sa commune, dont il est le maire. Ainsi, nous avons pu constater que le processus réflexif n'était pas orienté de la même manière : prioritairement « interne » chez les enquêtés les moins « socialement » et « culturellement » dotés, il est davantage intégrateur de causalités « externes » pour les autres, bien que ces derniers insistent eux aussi très fortement sur leurs propre responsabilité et la nature personnelle de leurs choix. En effet, ces derniers, s'ils semblent disposer de capacités réflexives plus poussées, ont néanmoins tendance à survaloriser le poids de leur propre responsabilité ; comme s'ils ne devaient ce qu'ils sont qu'à eux-mêmes, en quelque sorte, quoique conscients du rôle de plusieurs autrui significatifs.

L'insistance que les enquêtés ont de dire leur sens des responsabilités envers des choix personnellement bâtis et assumés comme tel n'est, socialement, que peu surprenante. En effet, nous vivons dans une société qualifiée de toute part d' « individualiste » poussant les individus à prendre leur responsabilité quant aux choix qu'ils opèrent dans leur vie. Rien de plus normal alors que nombre d'entre eux s'attribuent, sans possibilité de causalités externes, leurs actes et choix, ces derniers devenant l'expression de leur propre responsabilité. Et aujourd'hui, être responsable est une caractéristique indéniablement valorisée et valorisante. C'est d'ailleurs peut-être en ce sens que le risque apparaît comme ce qui donne de la valeur à un acte. Car prendre un risque c'est aussi, potentiellement, faire preuve d'un sens aigu des responsabilités.

Il est par ailleurs à noter que notre questionnement, centré sur la pratique sportive des interviewés, a déclenché des formes de récits variées : certains se penchant de manière particulièrement poussée sur leur enfance ; d'autres balayant tout ce qui précède leur entrée en

activité de manière succincte en quelques phrases. Notons aussi que si certains se concentrent presque exclusivement sur leur parcours sportif, d'autres développent essentiellement ce qui a trait à leur activité professionnelle ou encore à leur vie amoureuse.

Enfin, la difficulté, parfois combinée à la surprise de se raconter, doit être évoquée. Comme le souligne un enquêté, « *on se pose toujours tout un tas de questions mais là, j'avoue que... je me suis jamais posé cette question ! [...] putain (sic), c'est dur de verbaliser ça !* » (Mathieu, apnéiste – AP7). Autrement dit, malgré une activité réflexive croissante dans notre société (Giddens, 1994 ; Dubet, 1994 ; Ehrenberg, 1995 ; Kaufmann, 2004), il est rare que ce retour sur soi soit autant poussé, et que l'on se retrouve de surcroît en situation de se raconter devant un inconnu. De fait, le récit recueilli n'est pas la simple restitution d'une histoire, mais davantage une co-construction de cette dernière de la part de l'enquêteur et de l'enquêté, en situation d'entretien, pendant le déroulement de ce dernier. D'où la surprise des enquêtés lorsque, parfois, ils se découvrent en même temps qu'ils se racontent.

Pour d'autres en revanche, il apparaît que cette réflexion autocentrée a déjà préalablement fait l'objet d'un « travail sur soi ». L'exemple de Dominique nous semble révélateur. Une maladie, découverte pendant sa jeunesse, l'a contraint à prendre du recul et à se donner certaines priorités, le temps étant compté pour lui à l'époque. Sa pratique de la spéléologie devient ainsi un véritable lieu de questionnement et de réflexion sur soi. Dès lors, au cours de l'entretien, sa facilité à parler de lui, non sans éprouver un certain plaisir à cela, nous renvoya assez directement à une construction préalable de lien entre un passé, une histoire marquée par des difficultés de santé, et une activité physique qui va prendre place cruciale au sein de cette trajectoire. C'est aussi le cas de quelques pratiquants comme Julien, Francis, Jacques, ou encore Michel, pour qui l'exercice réflexif provoqué lors de l'entretien n'était pas nouveau, pour des motifs cependant : ils ont pris l'habitude, face aux journalistes, de se présenter, de se raconter et de justifier leur engagement. Ils nous livrent ainsi un discours déjà intégré, presque formaté. Pour autant, comme l'exprime très bien une remarque de Julien, en aparté, à son amie, parler de soi dans le cadre d'une interview journalistique n'est pas exactement la même chose que de se livrer dans le cadre d'un entretien de recherche, qui plus sous la forme d'un récit de vie :

Julien : « *C'est une véritable psychanalyse que je fais là. Ah ouais, là je reprends tout depuis le début ! C'est marrant de repenser à tout ça et de voir comment les choses se sont finalement passées. Tu repenses à des trucs, à des gens, c'est*

bizarre... ».

Pour autant cette distinction entre entretien de recherche et interview journalistique n'apparaît pas toujours évidente pour la personne interviewée. En effet, quelques entretiens, finalement non retenus dans le cadre de ce travail, révèlent cette difficulté parfois même dès le début de l'entretien :

Enquêteur : *« j'aimerais que tu me racontes comment tu es devenu apnéiste... »*

Enquêté : *« oh bah ça pour mon parcours tu peux aller voir sur mon site, j'ai fait une page spéciale là-dessus pour les journalistes. Ça m'évitera de me répéter ».*

Pour se terminer ainsi, après tout juste cinq minutes d'entrevue :

Enquêté⁹⁴ : *« ce que tu fais, tu retournes voir sur mon site, tu prends ce que tu as à prendre et si t'as besoin de compléments tu me rappelles ou tu m'envoies un mail avec tes questions et je verrai comment je peux y répondre ».*

Ainsi, les contenus tout autant que la liberté de parole furent variables selon les origines sociales des entretenus, leur profession, mais surtout selon le rapport que ceux-ci entretiennent avec ce type d'interaction conduisant à produire une activité réflexive sur soi.

4. Le rapport enquêteur-enquêté

A priori, l'enquêteur doit adopter une posture neutre au cours de ses entretiens. Néanmoins, cette neutralité ne s'accommode pas très bien d'une forme implicite de hiérarchie interpersonnelle : celle du « savant » face au « commun des mortels ». Cette idée, généralement admise, se heurte en effet à la réalité, davantage constituée d'une oscillation entre tentative de neutralité et arrachement de cette dernière par l'interviewé même.

En effet, lorsque d'aventure nous tentions de conserver une certaine distance, une neutralité de position, les enquêtés nous ramenaient souvent à la réalité de l'interaction en nous obligeant à prendre conscience de notre statut, pas nécessairement conforme à celui auquel le chercheur aspire. Ainsi, François, *BASE-jumpeur* (BJ2), nous rappelle à plusieurs reprises au

⁹⁴ La personne entretenue, malgré notre insistance, et les explications répétées fournies sur le principe même de l'entretien par récit, n'a jamais donnée suite à nos relances, ni même aux quelques questions posées par mail sur son parcours. Cet enquêté ne fait donc évidemment pas parti du corpus d'entretien retenu pour être analysé.

cours de l'entretien notre statut d'étudiant, en comparant notamment le travail de thèse à un « simple » mémoire d'étude. De la même manière, ce dernier avait tenté de reprendre le contrôle de l'entretien en nous spécifiant qu'il nous avait convié et pas l'inverse (*cf. supra* II.C.2. « modes et lieux de passation »). Ainsi, parfois, des interviewés tentent de renverser les rôles, en misant notamment sur leur qualité d'expert : ce fut le cas avec Dominique (spéléologue – SP1), titulaire d'un doctorat. Au delà du rétablissement de l'égalité, voire d'une inversion de pouvoir opérée par le niveau de diplôme, ce dernier usa comme la plupart des autres enquêtés de son statut de spécialiste dans l'activité pour laquelle il est interrogé, allant jusqu'à nous suggérer qu'il serait intéressant de nous initier à la spéléologie pour que nous puissions prendre pleinement conscience des éléments de discours qu'il venait de nous offrir. Ainsi, du rapport enquêté-enquêteur, nous passons généralement rapidement, et régulièrement, à celui d'expert-débutant ou encore de professionnel-amateur.

Une importante source de difficultés résidait pour nous dans la connaissance toute relative de la plupart des activités étudiées. Dès lors, il nous a fallu nous renseigner, nous informer, nous former d'une certaine manière, ce qui fut permis par les entretiens préparatoires. Pour autant, cette « incompétence » est normale, voire parfois utile et nécessaire. En effet, il nous était possible d'utiliser notre propre ignorance comme catalyseur du discours, ce qui auraient été impossible avec un statut de spécialiste. En effet, entre pratiquants, qui plus est spécialistes d'une même discipline, une forme d'intercompréhension tacite, liée au statut des interlocuteurs (« nous savons que nous savons ! ») peut être observée. Nous en avons particulièrement fait l'expérience lors des entretiens exploratoires avec des pratiquants d'escalade. Ayant évoqué le fait que nous pratiquions occasionnellement cette activité, le discours qui nous été donné à propos de la sécurité était parfois rempli de sous-entendus ou de non-dits. Nous pouvons relever, à titre d'exemple, des phrases comme : « *bon, là ensuite tu fais ce que t'as à faire* » (sous entendu *in situ* les différentes manœuvres de corde pour assurer un relais) ; « *enfin, je te fais pas de dessin* » ; « *enfin tu vois quoi...* ». Dans ce type de situation là l'enquêteur ne peut demander de plus amples explications au risque de laisser pressentir qu'il n'est peut être pas spécialiste comme il a pu le prétendre, ce qui aurait pour conséquence possible de rompre la confiance de l'interviewé.

Enfin, notons que l'enquêteur seul ne suffit pas, à lui seul et en dépit de toute sa bonne volonté et de sa préparation, à faire un bon entretien. Il nous est du reste impossible de savoir s'il était possible de faire mieux dans une situation qui est unique par son indexicalité et son imprévisibilité. Parce que le savoir scientifique en tant que donnée « *étic* » se (co)construit sur

la base d'un savoir « ordinaire » de nature indigène (« émic »), nous sommes contraints, dans une certaine mesure, à faire confiance à nos interlocuteurs du fait de notre propre ignorance, faisant d'eux de véritables informateurs (Kaufmann, 1996, p. 44).

Quoi qu'il en soit, quel que soit le rôle que nous cherchons à tenir au cours de l'entretien, nous sommes contraints à jouer, en plus, celui d'interactant, tenu par une « obligation d'engagement » (Goffman, 1974, p. 102), sans lequel aucune information ne peut être recueillie. C'est pourquoi rester neutre et ne rien dire de soi, se « désengager » de l'interaction risque de conduire l'entretien à l'échec en rompant son cours. Si la posture de neutralité de l'enquêteur vient à rompre la situation de confiance mise en place par un reflet désengagé (finalement perçu comme un manque d'intérêt), il est probablement de l'intérêt même de l'enquêteur d'accepter de quitter cette position. Sur le terrain, nous ne nous sommes alors jamais interdit de nous engager en dévoilant, parfois, quelques informations personnelles, que ce soit sur notre parcours, notre âge, notre situation « matrimoniale », etc. La qualité de la réponse dépendant de la pertinence de la question dans le cours de l'interaction. L'exemple de l'entretien de Antoine (*Freerider* – FR2) est à ce titre illustratif : parler de son activité ne pose aucun problème tant que le questionnement reste général. Pourtant dès que nos questions deviennent plus personnelles les réponses se font plus évasives :

Enquêteur : « *Et tu as appris quoi sur toi grâce à ça ?* »

Antoine : « *C'est dur à expliquer, c'est personnel en plus ! Tu vois c'est des choses, voila mais ouais j'ai appris pas mal de choses* ».

Ce n'est qu'une fois nous-mêmes « mis à nu » que Antoine acceptera de nous en dire plus sur l'expérience qu'il a vécue. En l'occurrence, au cours d'un « *banal voyage au Pérou* », où il partait *rider*, il est amené à vivre chez l'habitant, « *pas longtemps* », dans les montagnes. Pour autant, ce « *pas longtemps* » a suffi à le transformer à jamais. Devant la pauvreté dans laquelle ses hôtes vivaient, et face à l'accueil qu'il a malgré tout reçu, Antoine en a retiré une « leçon de vie », et pris conscience de son comportement, notamment en termes de consommation. Il semble encore ému lorsqu'il le raconte :

« *Pourtant on voit ça tous les jours en France. Mais je sais pas. Là y'a un truc qui s'est passé, j'étais plus réceptif. C'est ça aussi le ski ! Quand tu pars rider, ton état d'esprit change, tu t'ouvres à d'autres choses. Et là en l'occurrence je me suis ouvert aux gens et à leur mode de vie, et ça m'a vachement marqué* »

(Antoine, *Freeride* – FR2).

Les informations ainsi recueillies ont pu l'être que parce que nous avons su être à la fois ouvert et patient avec cet enquêté. On constate ainsi souvent qu'il est difficile de se livrer en début d'entrevue, d'autant plus lorsqu'il s'agit de parler à un inconnu, et qui plus est par téléphone. Les premiers temps de l'entretien sont en ce sens fondamentaux ; pas tant pour récolter des informations, mais pour permettre à la personne enquêtée de s'installer dans une situation de confiance qui l'incitera, progressivement, à se dévoiler. En cela, sortir de sa position de neutralité peut faciliter le passage d'un état à un autre.

III. L'analyse des données

« Les récits de vie ne livrent pas d'emblée tous leurs secrets » (Bertaux, 2005, p. 68). Cette troisième et avant dernière partie du chapitre méthodologique que nous proposons vise à spécifier et préciser l'analyse des informations et significations pertinentes contenues dans le corpus d'entretien que nous avons constitué.

Apportons d'emblée une précision : dans notre enquête, l'analyse du corpus ne vient pas succéder à sa constitution. L'analyse a en effet commencé dès la récolte des premiers récits.

Elle ne visait pas à extraire de nos récits *toutes* les significations qu'ils contiennent, mais seulement celles qui semblent pertinentes en fonction de notre objet. Comme le souligne Bertaux (2005, p. 25), les récits de vie permettent « une description en profondeur de l'objet social qui prend en compte ses configurations internes de rapports sociaux, ses rapports de pouvoir, ses tensions, ses processus de reproduction permanente, ses dynamiques de transformation ». Notre objectif consistait donc à faire émerger du discours indigène une forme de catégorisation du social susceptible d'être *a posteriori* transformée en catégorisation théorique valide et opératoire dans le champ scientifique.

Le choix méthodologique opéré pour analyser notre corpus d'entretien se situe alors dans un « bricolage » au sein des techniques d'analyse de contenu de type sémantique, que Mucchielli (1988) distingue des méthodes logico-esthétiques et formelles en ce sens qu'elles s'intéressent au sens du discours et cherche avant tout à identifier les modèles de pensée (à la fois individuels et collectifs) de celui qui parle. Ainsi, nous ferons appel, tour à tour, aux techniques d'analyse thématiques et structurales.

A. Entre grands principes et « bricolage » méthodologique

Afin d'exposer avec le plus de précision possible notre « bricolage » méthodologique il convient de resituer quelques fondements à propos des techniques d'analyses auxquelles nous faisons appel pour interroger notre corpus : l'analyse de contenu, et plus particulièrement l'analyse thématique et l'analyse structurale.

1. Échelles d'action et d'analyse

Très tôt Barthes (1966) établit une distinction entre les différents éléments qui structurent le récit. Il réalise ainsi une catégorisation en trois points devant être appréhendés comme autant de niveaux de description et d'analyse du discours⁹⁵ : le niveau des fonctions ; le niveau des actions ; le niveau de la narration. Ces trois niveaux d'analyse nous renvoient ici très directement aux différents ordres de réalité exemplifiés par Bertaux (2005) et devant être interrogés pour rendre intelligibles les récits de vie recueillis au cours d'une enquête ethnosociologique.

➤ *Le niveau des fonctions : reconstruire la structure diachronique du récit*

« Le niveau des fonctions est celui auquel se déploient les épisodes du récit » (Demazière & Dubar, 1997, p. 113). Il s'agit en d'autres termes de faire le repérage des différentes séquences présentes dans le discours, chaque séquence racontant une étape, un épisode de la vie de celui qui la narre en réponse à notre question initiale. Il s'agit en quelque sorte d'un travail d'historien, cherchant à reconstituer les faits et à les mettre en relation par l'interprétation de ce que Bertaux appelle (2005, p. 73) « une improvisation sans notes ».

De plus, comme le note cet auteur, quelle que soit la forme prise par le récit, celui-ci se structure autour d'événements ayant marqué l'histoire de celui qui se raconte, formant ainsi un « noyau central stable » (Bertaux, 2005, p. 73) autour duquel va s'organiser la construction du récit. Ajoutons que « ce noyau commun possède une structure, et cette structure est diachronique⁹⁶ » c'est-à-dire « que les événements marquants se sont succédé dans le temps, qu'il existe donc entre eux des relations « avant/après » qui sont aussi factuelles que les événements eux-mêmes » (Bertaux, 2005, p. 74). Dans la mesure où, comme pour n'importe quelle forme de récit spontané, la succession de ces événements ne se fait pas de manière linéaire, notre travail est à ce niveau de reconstruire la structure diachronique de ce dernier. En effet, « les unités d'une séquence, quoique formant un tout au niveau de cette séquence

⁹⁵ « On propose de distinguer dans l'œuvre narrative trois niveaux de description : le niveau des « *fonctions* » (au sens que ce mot a chez Propp et Bremond) ; le niveau des « *actions* » (au sens que ce mot a chez Greimas lorsqu'il parle des personnages comme actants) ; et le niveau de la « *narration* » (qui est, en gros, le niveau du discours chez Todorov) » (Barthes, 1966, p. 6).

⁹⁶ Il est ici nécessaire de ne pas confondre la notion de diachronie avec celle de chronologie. « La diachronie concerne la succession temporelle des événements, leurs relations avant/après ; la chronologie concerne leur datation » (Bertaux, 2005, p. 78).

même, peuvent être séparées les unes des autres par l'insertion d'unités qui viennent d'autres séquences : on l'a dit, la structure du niveau fonctionnel est fuguée » (Barthes, 1966, p. 15). On comprend mieux en quoi ce qui importe est plus la relation logique d'avant/après que la relation chronologique de celle-ci et ceci d'autant plus que dans le récit les enquêtés peuvent être amenés à se contredire du point de vue chronologique. Selon Kaufmann (1996, p. 69) ce sont d'ailleurs ces contradictions qui produisent des « effets de vérité » :

« Lorsque celui qui parle est pris au piège de ses propres paroles : plus elles vont loin, plus il s'engage parallèlement pour mettre de l'ordre dans ce qu'il dit de lui car c'est sa vie, son moi qui son en jeu (...). Et plus il s'engage dans ce travail de mise en ordre, plus il parle de lui, livrant d'autres informations » (Kaufmann, 1996, p. 60).

À propos de notre objet l'objectif ici est clair : resituer dans la temporalité diachronique que nous avons proposée l'engagement corporel (une période d'engagement suivie d'une période de maintien et, éventuellement, d'une période de désengagement). Afin de reconstruire cette dimension diachronique du récit tout en conservant un maximum de distance à l'objet, nous avons procédé à une déstructuration/restructuration pouvant être décrite comme décontextualisation/recontextualisation (Tesch, 1990) de chaque récit. En d'autres termes, il s'agit dans un premier temps d'organiser les données en séquence pour ensuite permettre leur interprétation par recouplement et recontextualisation, comme le montre la figure 4.

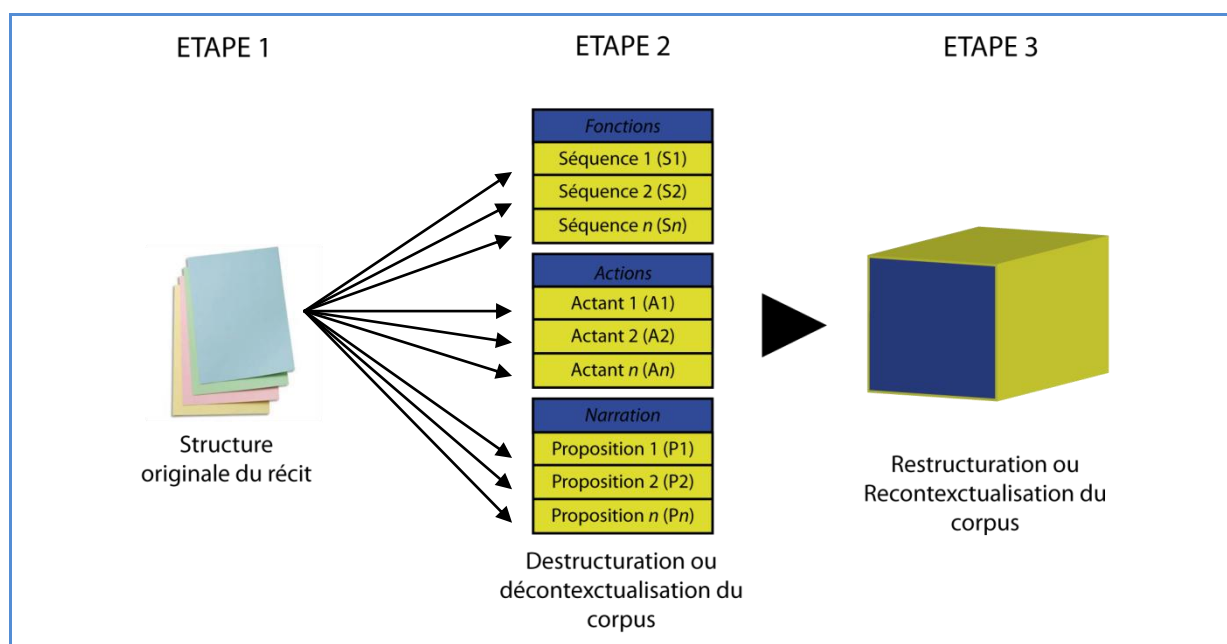


Figure 4 : Principe de déstructuration-restructuration du corpus

Inspiré de Deschenaux (2007, p. 10)

Concrètement, et comme le montre la figure 4, les séquences ont été numérotées (S)⁹⁷ depuis celles évoquant l'enfance des pratiquants (S-) en passant par le moment de l'engagement (S0) jusqu'à celles qui expriment la situation actuelle (S+). Ainsi, par exemple, après analyse de l'entretien de Francis (AP1) nous sommes en mesure de reconstruire la temporalité diachronique qui structure son récit. Dès lors, après déstructuration de ce dernier, plus d'une centaine de références séquentielles ont été relevées, ces dernières pouvant être regroupées en 25 séquences type. De là des regroupements sont encore possibles par thématisation permettant de réduire le niveau de fonction à 8 séquences : (S-1) et (S-2) étant deux séquences antérieures à l'engagement de Francis dans le monde de l'apnée, lui-même codé (S0) ; ensuite viennent (S1), (S2) et (S3) correspondant aux trois grandes séquences manquantes de sa carrière ; enfin (S4) renvoi à la période au cours de laquelle se construit l'idée de désengagement et se termine par l'acte à proprement parler, ouvrant ainsi vers des séquences actuelles (S+). Enfin, à partir de ces 8 séquences on voit apparaître les trois grandes phases du processus évoqué plus tôt : de (S-1) à (S0) nous entrapercevons le temps de l'engagement ; de (S0) à (S4) la période de maintien dans l'activité ; et de (S4) à (S+) la période de désengagement englobant le temps présent.

➤ *Le niveau des actions : reconstituer l'évolution et la composition des groupes de cohabitation*

« Le niveau des actions concerne les éléments du récit qui mettent en scène des « actants », c'est-à-dire des « personnages » qui agissent, interviennent, jouent un rôle dans le récit » (Demazière & Dubar, 1997, p. 113). En d'autres termes, il s'agit de repérer les « autrui » intervenant au sein des différentes séquences temporelles. Comme le souligne à ce sujet Bertaux (2005, p. 81), « chaque individu actif mène en quelque sorte plusieurs vies parallèles ; chacune a ses lieux, sa temporalité, et surtout ses propres logiques de développement » . Ainsi, comme le note Barthes (1966, p. 17), « Greimas a proposé de décrire et classer les personnages du récit, non selon ce qu'ils sont, mais selon ce qu'ils font (d'où leur nom d'actants) pour autant qu'ils participent à trois grands axes sémantiques [...] qui sont la communication, le désir (ou la quête) et l'épreuve » . Qui plus est, le terme même d'action « ne doit pas s'entendre ici au sens des menus actes qui forment le tissu du premier

⁹⁷ Nous réutilisons ici la codification proposée et utilisée par Demazière et Dubar (1997) consistant à noter (S) les séquences, c'est-à-dire le niveau des fonctions, (A) les actants et (P) les propositions, c'est-à-dire ce qui est relatif au niveau de la narration.

niveau, mais au sens des grandes articulations de la praxis (désirer, communiquer, lutter) » (Barthes, 1966, p. 17). De cette manière il s'agit en quelque sorte d'attribuer des « rôles » aux différents acteurs ou groupes d'acteurs selon ce qu'ils font dans le récit qui en est fait.

Comme l'indique la figure 4, le repérage des actants a été codé (A). Le travail de déstructuration et restructuration étant, dans le principe, le même que celui réalisé pour les séquences, chaque séquence du récit mettant en scène un ou des actants s'est vu codé (A1, A2, etc.) lorsque des indices permettaient de repérer leur système de relation. *In fine*, l'objectif était de reconstituer la composition des *groupes de cohabitation* (Bertaux, 2005) à chaque période du parcours du sujet et selon le type d'acte. Comme l'ont déjà suggéré de nombreux sociologues, chaque individu est (relativement) plongé simultanément ou successivement dans des groupes sociaux différenciés (Halbwachs, 1968 ; Lahire, 1998, 2002). Ce sont donc ces différents champs existentiels que nous interrogeons ici, chaque champ étant associé à divers personnages du récit pouvant, par exemple, être et devenir « adjuvant » tout autant qu'« opposant » à différentes périodes (Barthes, 1966).

Pour poursuivre avec l'exemple de Francis (AP1) pris précédemment, exactement 60 références à des actants ont été relevées dans le récit. Par recoupement ces 60 assertions ont pu être regroupées pour faire apparaître 23 actants distincts. Ces derniers ayant été ensuite de nouveaux regroupés par champs existentiels. Dans le cadre du récit de Francis ces 23 actants ont pu être regroupés en 6 groupes de cohabitations qui sont : la famille « d'origine » (parents, fratrie) ; la famille « actuelle » (femme, enfants) ; le groupe de pair natation ; le monde de l'apnée ; l'entraîneur ; l'équipe d'encadrement ; le monde de la médecine. Enfin, à partir de ces ensembles il est possible de procéder à des regroupements selon « ce qu'ils font » (Barthes, 1966, p. 17).

➤ *Le niveau de la narration : vers une analyse compréhensive*

Enfin, « le niveau de la narration se repère, par la présence de thèse, d'arguments, de propositions destinées à convaincre l'interlocuteur, à défendre son point de vue, à inventorier l'univers des possibles » (Demazière & Dubar, 1997, p. 113). En d'autres termes il s'agit de repérer et de déterminer les raisons que le locuteur donne pour justifier chaque événement, chaque séquence d'action intervenant dans son récit (notés (P)). C'est donc en s'appuyant sur la dimension proprement dialogique du récit que nous cherchons à accéder à la logique

interne de ce dernier en transformant une suite chronologique de séquences et d'actants en une argumentation logique de type diachronique. Nous retrouvons ici l'idée précédemment développée selon laquelle ce qui lie un *avant* et un *après* est parfois plus une logique, pouvant être de type argumentative dans le discours, qu'une chronologie à proprement parler au sein du récit.

Ainsi, certains récits peuvent ne faire apparaître que peu d'actants, privilégiant la forme argumentative livrant des opinions, représentations et donnant parfois une teneur impersonnelle au discours. Pour autant ceci apporte potentiellement tout autant d'information à l'enquêteur tant ils permettent d'accéder, quoi qu'il arrive, à ce qui compte pour l'interviewé et donc à la manière dont sa vision du monde est potentiellement orientée.

C'est à cette étape du raisonnement méthodologique que l'utilisation de l'analyse thématique a été rendue nécessaire. En effet, suite au codage inductif de l'ensemble des propositions argumentatives des récits, la réduction méthodologique opérée s'est faite par regroupement thématique. Celle-ci a consisté en une déconstruction/reconstruction transversale de chaque récit selon des thèmes apparus intuitivement. De toute évidence ces derniers ignorent la cohérence interne des entretiens et cherchent, au moins dans un premier temps, une forme de cohérence intra-récits. Ainsi, nous avons systématisé dans cette phase le principe de l'analyse thématique « verticale » (Ghiglione & Matalon, 1978), passant en revue les propositions argumentatives énoncées par chaque enquêté.

Suivant l'exemple utilisé jusqu'à présent, l'analyse du récit de Francis (AP1) fait apparaître, après l'étape du codage inductif, 114 propositions argumentatives « éparpillées » dans le discours. Rapidement, il est possible de les réduire, par regroupement thématique, en 8 classes argumentatives. En voici quelques exemples : la classe notée (P1) renferme l'ensemble des proportions argumentatives dans lesquelles Francis évoque et explique sa peur de l'eau, peur qu'il a pu surpasser par des cours de natation ; dans (P2) sont regroupés les arguments relatifs à sa découverte de l'apnée, lorsqu'il nage en compétition et trouve les entraînements de plus en plus ennuyants ce qui le conduit à faire des petites compétitions d'apnée avec ses copains nageurs ; enfin, dans (P6) sont regroupées les propositions abordant principalement la question de la sécurité.

➤ *Un cadre d'analyse ouvert à la complémentarité des logiques d'action*

Enfin, notons que les trois niveaux d'analyse décrits ici sont à envisager comme intimement liés, ainsi que le souligne justement Barthes :

« On voudra bien se rappeler que ces trois niveaux sont liés entre eux selon un mode d'intégration progressive : une fonction n'a de sens que pour autant qu'elle prend place dans l'action générale d'un actant ; et cette action elle-même reçoit son sens dernier du fait qu'elle est narrée, confiée à un discours qui a son propre code » (Barthes, 1966, p. 6).

Ainsi, « l'analyse structurale de récits consiste donc à articuler les épisodes d'une histoire (ses séquences) avec la structure de ses personnages (ses actants) pour découvrir la logique du discours tenu à son destinataire (les arguments) » (Demazière & Dubar, 1997, p. 114). En d'autres termes, l'ultime étape menée sur un seul et même entretien cherchait à mettre en relation des classes d'arguments en provenance d'actants dans des séquences spécifiques : croiser d'un point de vue diachronique (séquentiel) les personnages du récit avec la narration qu'en fait le pratiquant au cours de l'entretien.

En reprenant l'analyse faite du récit de Francis, les tableaux suivants (8, 9 et 10) permettent de lire les relations qui existent entre les trois échelles d'action et d'analyse nous permettant de reconstituer, en partie, les sens de son parcours⁹⁸.

Tableau 7 : Tableau des correspondances Actants/Séquences

	(A1)	(A2)	(A3)	(A4)	(A5)	(A6)	(A7)
(S-2)	YES	NO	NO	NO	NO	NO	NO
(S-1)	NO	YES	NO	NO	NO	NO	NO
(S0)	NO	NO	YES	NO	NO	NO	NO
(S+1)	NO	NO	YES	YES	NO	NO	NO
(S+2)	NO	NO	YES	NO	NO	YES	NO
(S+3)	NO	NO	YES	NO	NO	YES	NO
(S+)	NO	NO	YES	NO	YES	YES	NO

⁹⁸ Ce type de tableau est obtenu dans le logiciel QSR NVivo en faisant des « requêtes » (la méthodologie relative à ces croisements est détaillée en annexe 10). Les requêtes consistent à croiser deux par deux chacun de nos trois niveaux d'analyse. Il en ressort un tableau indiquant s'il existe une correspondance entre les variables entrées. Le logiciel a la capacité de mesurer le degré de correspondance entre les variables. Cependant, cette mesure tient surtout à la quantité de texte codé. Par conséquent, il ne peut en aucun cas s'agir d'une mesure efficiente dans le cadre de notre recherche car un sujet peut de toute évidence détailler une situation à notre demande qu'il n'aurait pas détaillé à ce point seul. La quantité de texte ne reflète pour ainsi dire pas toujours l'importance que l'événement occupe réellement dans le récit. Par conséquent les requêtes ont été formulées de sorte que n'apparaissent que les correspondances et non correspondances.

Tableau 8 : Tableau des correspondances Propositions/Séquences

	(P1)	(P2)	(P3)	(P4)	(P5)	(P6)	(P7)	(P8)
(S-2)	YES	NO	YES	NO	NO	NO	NO	NO
(S-1)	NO	NO	YES	NO	NO	NO	NO	NO
(S0)	NO	YES	YES	NO	NO	NO	NO	NO
(S+1)	NO	NO	NO	NO	YES	NO	NO	NO
(S+2)	NO	NO	NO	NO	YES	YES	NO	NO
(S+3)	NO	NO	NO	NO	YES	YES	YES	YES
(S+)	NO	NO	NO	YES	NO	NO	NO	YES

Tableau 9 : Tableau des correspondances Propositions/Actants

	(P1)	(P2)	(P3)	(P4)	(P5)	(P6)	(P7)	(P8)
(A1)	YES	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO
(A2)	NO	YES	YES	NO	NO	NO	NO	NO
(A3)	NO	NO	YES	NO	YES	NO	NO	NO
(A4)	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO	YES
(A5)	NO	NO	NO	NO	NO	NO	YES	NO
(A6)	NO	NO	NO	NO	YES	YES	NO	YES
(A7)	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO

Ainsi, le tableau 8 par exemple indique que dans le récit de Francis le troisième actant (A3), correspondant au champ existentiel de la plongée professionnelle, intervient de manière significative à partir de (S0), c'est-à-dire à partir de son engagement dans l'activité apnée, jusqu'à aujourd'hui (S+). Avec l'aide du tableau 10 on peut aussi avancer que ce groupe de cohabitation (A3) tend à formuler des propositions du type (P3) et (P5). Enfin, à partir du tableau 9 et par recoupement nous observons que (A3) formule des propositions de type (P3) majoritairement en (S0) et des propositions de type (P5) préférentiellement de (S1) à (S3). Ainsi, par recoupements successifs, la trame du récit de Francis apparaît.

2. Les regroupements typologiques

Pour les raisons précédemment évoquées, dans son principe même, l'analyse structurale nécessite *a minima* trois analyses successives aux trois niveaux (fonctions, actions, narration). Afin de permettre une analyse la plus fine possible, et surtout afin de ne pas omettre quelques informations que ce soit dans les trois niveaux d'analyse évoqués, un premier codage, segment par segment est réalisé. S'en suit un second codage par regroupement inductif. Enfin, un troisième vient conclure le travail de restructuration en reformulant les séquences type de l'engagement corporel, les principaux champs existentiels et enfin un regroupement thématique des classes d'arguments. Chaque entretien est ainsi déconstruit et reconstruit.

Ce n'est que suite à ce processus que les entretiens sont comparés et recodés les uns face aux autres permettant de faire apparaître tout un ensemble de ressemblances et de dissemblances facilitant la construction à la fois inductive et déductive (cf. induction délibérative) d'une typologie diachronique du processus identitaire en jeu dans l'engagement corporel dans des APS dangereuses. Autrement dit, c'est à cette étape que l'on passe d'une analyse verticale, passant en revue chaque récit indépendamment des autres, à une analyse « horizontale », relevant les différentes formes sous lesquelles des discours se rapprochent ou s'éloignent (Ghiglione & Matalon, 1978)⁹⁹.

B. L'analyse des données qualitatives assistée par ordinateur

Dans le cadre de nos travaux sur l'engagement corporel, le récit de vie s'est institué en tant que méthodologie de recherche privilégiée. Au-delà des aspects évoqués et discutés *supra* il est important d'aborder et de préciser ici un autre aspect, non moins important, dans notre approche méthodologique : l'utilisation d'un logiciel ADQAO¹⁰⁰. En effet, et de manière très générale, deux « techniques » s'offrent au chercheur désireux d'analyser qualitativement un corpus textuel plus ou moins dense et complexe. Tout d'abord la technique que nous nommerons ici de « traditionnelle » ou encore « manuelle » et une seconde dite « assistée ». La première consiste généralement à utiliser papier, photocopies, crayon, ciseaux, voire logiciel de traitement de texte pour réaliser les découpages textuels nécessaires. Enfin, la seconde technique, « assistée », consiste en l'utilisation de l'outil informatique, et plus particulièrement de logiciels spécialisés dans le traitement des données qualitatives. Ce type de logiciel offre ainsi au chercheur un ensemble d'outils « pré formatés » pour l'analyse qualitative.

Nous tenterons donc ici de réfléchir sur les intérêts et limites respectives de l'utilisation des outils informatisés dans l'analyse des données qualitatives, dans le cadre d'une recherche par récit de vie. Bien que cette « contribution » s'articule essentiellement autour notre expérience liée au logiciel QSR Nvivo 7, sa mise en perspective avec les divers travaux déjà réalisés sur le sujet pourra en étendre la portée à la majorité, des logiciels ADQAO¹⁰¹. Selon Savoie-Zajc

⁹⁹ L'annexe 10 détail plus expressément ce processus.

¹⁰⁰ A l'image de Bourdon (2000) nous utiliserons l'acronyme ADQAO (Analyse des Données Qualitative Assistée par Ordinateur) pour référer à ce que les anglo-saxons nomme communément CAQDAS (Computer Assisted Qualitative Data Analysis).

¹⁰¹ Si nous utilisons NVivo dans le cadre de nos travaux, il existe de nombreux autres logiciels comme

(2000a) le développement de ces outils a d'ailleurs suscité un regain d'attention des chercheurs sur ce que signifie analyser des données. C'est donc une occasion intéressante de rendre plus intelligible la pratique qui a été la nôtre à travers un de ces logiciels ADQAO (QSR Nvivo 7).

En soi, l'analyse qualitative est une démarche de recherche de sens (Paillé & Mucchielli, 2003). Ainsi, et quel que soit l'outil utilisé (informatique ou non), le chercheur tente de dégager le sens et/ou la structure d'un corpus. Si plusieurs techniques d'analyse de contenu sont possibles sur un seul et même corpus, celle qui sera décrite dans les pages qui suivent correspond à l'analyse à la fois thématique (Paillé & Mucchielli, 2003) et structurale (Demazière & Dubar, 1997) que nous avons réalisée sur notre matériau composé majoritairement de récits de vie.

Notons que si le logiciel QSR Nvivo, issu des développements et avancées d'un précédent logiciel (NUD.IST), est généralement utilisé pour des analyses par théorisation ancrée, sa structure est suffisamment ouverte et flexible pour en permettre l'usage quel que soit le type d'analyse souhaitée. En effet, il n'y a pas de méthodes ou de techniques d'analyse prédéterminées devant absolument être utilisées. Le logiciel peut alors servir de manière hypothético-déductive tout autant qu'inductive. Dès lors, et selon l'approche que nous avons suivie (inductive de type délibérative), l'utilisation du logiciel était tout à fait appropriée. Entre induction et déduction, le logiciel permet autant de dégager des sens empiriques à des fins de découverte que de favoriser l'émergence de sens davantage liés à la vérification.

Ainsi, le fait d'utiliser un logiciel informatique dans le traitement des données récoltées mérite qu'on s'y attarde, d'autant plus que ces données sont de type qualitatif et que ce type de procédé n'est aujourd'hui guère courant. Les deux questions importantes, fondamentales même, auxquelles nous devons présentement répondre sont donc les suivantes :

- ❖ À quoi sert ce logiciel et comment a-t-il été utilisé ?
- ❖ Est-ce bien utile et n'y a-t-il pas de biais ?

1. L'utilisation du logiciel QSR Nvivo

Le principe de base du logiciel QSR Nvivo, remarque Deschenaux (2007), relève de ce que Tesch (1990) décrit comme une démarche de *décontextualisation-recontextualisation* du corpus. Le premier moment consiste, comme nous l'avons déjà évoqué, à organiser les données (phase segmentation et de décontextualisation) pour, dans un second temps, permettre leur interprétation (phase de « catégorisation » et de recontextualisation), comme le décrit la figure suivante (figure 5).

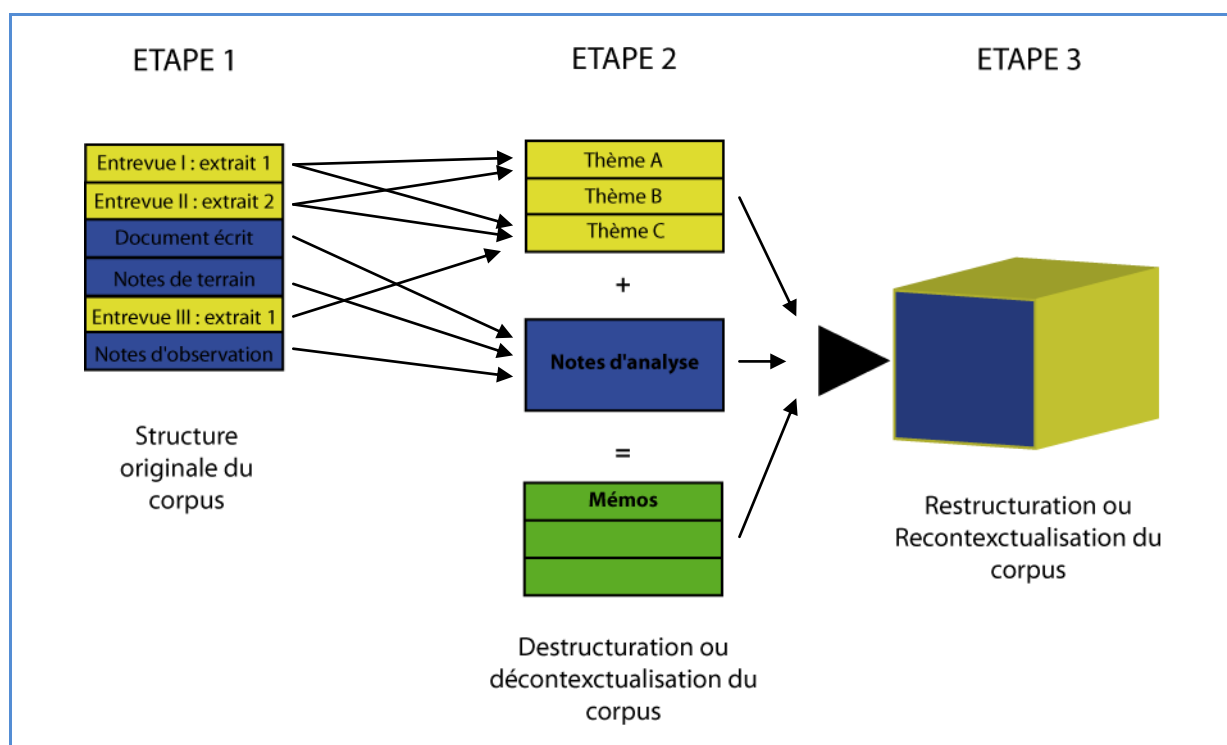


Figure 5 : Représentation graphique du principe de déstructuration-restructuration d'un corpus

Selon Deschenaux (2007, p. 10)

À cette étape de l'écriture, il aurait été possible de se contenter de fournir au lecteur un aperçu des caractéristiques du logiciel utilisé pour en justifier le recours (c'est d'ailleurs en quelque sorte l'objectif visé par la l'encadré 8). Pourtant, plus qu'un produit, le logiciel est avant tout ce que sa mise en action sur le corpus en fait. Ainsi, ce n'est pas tant ce à quoi le logiciel est destiné qui nous pousse à nous en servir, mais plus ce qu'il nous permet de faire. Car « si les méthodes logicielles incorporent des procédures cadrées et spécifiques de traitement des matériaux, elles servent aussi des objectifs de connaissance variés et définis en amont par le

sociologue » (Demazière, 2008)¹⁰². En l'occurrence, le logiciel que nous avons utilisé était suffisamment souple pour nous permettre de déstructurer et restructurer chaque récit puis, à la suite d'un premier traitement, regrouper l'ensemble des récits pour leur appliquer une reconstruction d'ensemble. En effet, l'utilisateur peut avoir l'impression qu'il faut suivre une certaine méthode ou utiliser le logiciel d'une façon donnée (Bourdon, 2000). C'est justement le piège à éviter. Ainsi, que l'on fasse une analyse qualitative d'obédience, donc davantage déductive, ou une analyse qualitative davantage compréhensive, et donc inductive, il est possible d'utiliser le logiciel choisi car il existe différentes fonctionnalités pouvant être mobilisées en fonction du type de recherche ou du type d'analyse choisie (Deschenaux, 2007).

Encadré 8 : QSR Nvivo : Principes de fonctionnement¹⁰³

Une des premières particularités du logiciel est de fonctionner à partir d'un seul et même fichier comportant tous les éléments relatifs à la recherche : le projet. Dès lors qu'un projet est créé, l'interface Nvivo offre un accès rapide à l'ensemble des documents et opérations de recherche. L'ensemble des documents, nœuds, modèles, liens, classification, etc. sont alors accessibles en un seul clic.

À partir de cette interface, la première étape du travail consiste à importer l'ensemble des documents de travail (ou à les insérer à mesure que la recherche avance). Notons que dans le cas d'importation d'un document il est possible de classer ce dernier au titre de cas (*cases*). Les documents ainsi créés se trouvent dans le dossier Sources, regroupant l'ensemble des documents de travail du projet, ET seront répertoriés dans le porte-documents (*Casebook*) dans le cas de documents classifiés en cas. Le porte-documents permet ainsi de visualiser les attributs rattachés aux différents cas, et sont créés à partir du dossier classification. Ces attributs sont créés au préalable et sont ensuite liés aux différents cas selon leur valeur. Prenons un exemple simple dans le cadre de nos travaux : afin de gérer au mieux les questions de similitude et de différence (Bertaux, 2005) entre les cas de notre échantillon, différents attributs tels que l'âge, la discipline, l'expérience, le genre, la profession, la situation familiale, etc. ont été créés. Dès lors à la simple lecture du porte-documents nous étions en mesure de savoir si nous avions suffisamment de cas similaires et de cas différents dans notre échantillon d'enquêtés.

Une fois les documents importés et les attributions réalisées, il est possible de travailler à même les éléments du projet. La recherche qualitative étant une démarche de sens (Paillé & Mucchielli, 2003) il convient en effet de créer du lien entre les différents éléments du projet. Pour cela plusieurs outils sont disponibles. Tout d'abord les annotations. Elles permettent, comme dans le cas d'un travail réaliser manuellement, de noter des réflexions, questions, commentaires, etc. qui émergent des données en cours d'analyse. Ensuite il est aussi possible d'utiliser les mémos comme autre forme de lien entre les documents du projet. Ainsi, à la lecture d'un document une piste d'analyse survient, ou encore le chercheur souhaite noter ses impressions sur la rencontre et le déroulement d'un entretien avec un enquêté. Il est alors possible de créer un mémo qui sera lié au document ou au nœud visé. Les mémos vont ainsi entre autre servir à consigner les commentaires et réflexions que suscite l'analyse.

L'ensemble des fonctions décrites jusqu'à présent sont ainsi très utiles à la lecture du corpus car elles permettent de consigner les premières réflexions, notamment les premières unités de sens. À mesure que ces unités se révèlent, le logiciel permet de les regrouper en nœuds (*nodes*). Leur provenance peut être diverse et correspond finalement aux différentes unités de codage. En effet, dans le cadre d'une démarche inductive de type délibérative principalement deux types de nœuds existent. Les premiers sont créés *a priori* à partir des thèmes du guide d'entretien. Ces thèmes vont ainsi devenir des nœuds dans le logiciel

¹⁰² Version électronique non paginée.

¹⁰³ Le lecteur intéressé par de plus amples explications concernant le fonctionnement du logiciel QSR NVivo est invité à se reporter à Deschenaux, F. (2007). *Guide d'introduction au logiciel QSR NVivo 7*. Trois Rivières : Association pour la Recherche Qualitative, dont une version est proposée en annexe 11.

et le codage consistera alors à lier les extraits des documents aux nœuds correspondants. Ainsi, il nous est possible de chercher la vérification en rapatriant « au bon endroit » toute l'information sur un même thème. Ensuite, *Nvivo* nous permet de coder de façon inductive. Ainsi, à mesure que le corpus est lu, il est possible de créer des nœuds de façon beaucoup plus libre et spontanée en sélectionnant le texte et en créant un nouveau code, un nouveau nœud. Ces deux types de nœuds sont séparés dans le logiciel en nœuds libres (*free nodes*) & en nœuds hiérarchiques (*tree nodes*), le premier servant essentiellement au codage libre et inductif, le second permettant la mise en place d'un « arbre » de codage thématique par exemple. Notons cependant, qu'il est possible, à mesure que des nœuds libres sont créés de les regrouper dans un nouveau nœud plus vaste ou dans un nœud préexistant dans l'arbre. Ainsi, le logiciel permet d'apporter des modifications à la structure même du codage à n'importe quel moment de l'analyse et ainsi de faire naître de nouvelle unité de sens.

C'est une fois (et pendant dans une logique d'allers/retours) le code réalisé qu'il est possible d'engager l'interrogation du corpus. Si ce n'est l'outil à proprement parlé, les techniques d'interrogation du corpus sont à peu près les mêmes que celles réalisées dans le cadre d'une analyse papier/crayon. Le chercheur dispose alors d'un outil de recherche textuelle pour chercher un mot ou une expression, voir faire une recherche sur les 1000 mots (il est aussi possible de le faire pour tous les mots du corpus) les plus utilisés dans le corpus ou dans un récit en particulier. Les Matrices, elles, « permettent de multiplier la portée des opérations de recherche booléenne en permettant d'effectuer simultanément plusieurs intersections entre des nœuds, des valeurs, d'attributs ou des patrons de recherches textuelles » (Deschenaux, 2007, p. 27). Il en résulte une grille permettant de visualiser les relations existantes entre différents items. Aussi il est possible de visualiser le contenu d'une cellule du tableau ainsi construit facilitant ainsi la structuration des interprétations.

Selon Deschenaux (2007)

Ainsi, si au premier abord l'avantage de *Nvivo* est de permettre au chercheur de travailler dans un seul et même fichier, permettant ainsi de regrouper l'ensemble du matériau au sein d'une seule et même interface, nous avons fait le choix de créer autant de « projets » que nous avons de sujets. Ceci a facilité, comme nous l'avions prévu en amont, le processus de destructuration-restructuration de notre corpus : sous forme d'une étude de cas multiple ou d'une analyse « verticale » des contenus (Ghiglione & Matalon, 1978).

2. L'analyse assistée par ordinateur : intérêts et limites

« L'analyse est un moment à la fois excitant et angoissant du processus de recherche » (Mukamurera, et al., 2006, p. 113), notamment qualitative. En effet, selon Huberman et Miles (1991 ; 2005) elle fait même face à d'importants défis.

Dans le cadre d'une analyse qualitative, le codage reste une étape importante du processus d'interprétation dans la mesure où celui-ci permet d'organiser les phases de déconstruction-reconstruction. C'est notamment sur ce point que l'utilisation du logiciel informatique devient utile en permettant de systématiser le traitement, la transformation et l'étiquetage du corpus en unités de sens. En effet, au niveau du traitement des données, les apports liés aux avancées technologiques permettent de pallier à certaines contraintes rencontrées dans des modalités

d'analyses plus traditionnelles que Mukamurera nomme « artisanales » ou « semi-artisanales » (2006, p. 121)¹⁰⁴. Cette auteure relève un certain nombre de contraintes dans ces méthodes dont les principales peuvent être ainsi résumées :

- ❖ Difficultés à se retrouver dans un corpus complexe ;
- ❖ Difficultés de manipulation des données lorsque les différentes unités de sens la composant se voient codées plusieurs fois selon des codes différents ;
- ❖ Difficulté de recouvrement des données lorsque celles-ci sont issues de collectes à outils multiples et qui plus est stockées sur une quantité importante de papiers éparpillés dans diverses pochettes, etc. ;
- ❖ Difficultés de modification dans le codage et le classement des segments ;
- ❖ Difficultés à travailler en équipe ;
- ❖ Requier beaucoup de temps pouvant entraîner ennui et incertitude¹⁰⁵ ;

Par conséquent, si l'on évacue la dernière difficulté énumérée, c'est l'interface à proprement parler ainsi que la puissance de calcul informatique qui sont les premiers atouts pour le chercheur dans le choix d'utiliser ou non un logiciel. Car comme l'explique Deschenaux (2007, p. 24) :

« C'est lorsqu'on veut chercher de l'information dans notre base donnée que Nvivo va prendre toute sa force. En effet, lorsqu'on est devant un classeur plein de documents, d'entrevues [...] on doit reprendre notre matériel et repasser texte après texte ou fiche après fiche, ce qui peut être long et fastidieux ».

¹⁰⁴ Mukamurera distingue en effet le codage artisanal, du codage semi-artisanal et du codage réalisé à partir de logiciel ADQAO : « Le codage artisanal consiste généralement en surlignage en couleur, en écriture de codes et remarques en marge, en numérotation de paragraphes pour pouvoir s'y retrouver, pour finalement constituer des fiches thématiques selon la technique du couper-coller à l'aide de ciseaux et de ruban adhésif (...). Le codage que nous appelons quasi-artisanal (...), procède à peu près de la même logique (découpage en paragraphes, leur numérotation et leur classement) mais au moyen d'un ordinateur doté d'un outil de traitement de texte qui permet, par la fonction de tri, de classer et de regrouper les données plus facilement » (Mukamurera et al., 2006, p. 133).

¹⁰⁵ Quoi qu'une telle difficulté relève plus des caractéristiques ou qualités intrinsèques du chercheur à supporter la répétition de tâches souvent longues et complexes (dans leur raisonnement notamment) à établir, plus que des caractéristiques même de la technique employée. Ainsi, bon nombre de scientifiques supportent allègrement ces étapes fastidieuses.

Ainsi, et premièrement, l'interface d'utilisation du logiciel facilite la manipulation des données en les regroupant dans un seul et même fichier. Qui plus est, *Nvivo* est compatible avec les autres logiciels de traitement de texte (*MS Word*, *Open Office*, etc.) facilitant l'importation/exportation de données. Mais c'est avant tout la facilité d'accès aux diverses données et opérations de recherche qui nous a séduit dans ce type de logiciel.

Ainsi, c'est grâce à la puissance de l'outil informatique que le chercheur obtiendra des réponses à certaines de ces questions beaucoup plus rapidement et efficacement. Un exemple fort simple suffit à s'en convaincre : la recherche de mots ou expressions, tout autant que les fréquences lexicales. Ainsi, en recherchant les fréquences d'occurrence des 1000 mots les plus utilisés par nos sujets, le logiciel nous permet, une fois évacuées toutes les occurrences de termes non significatifs (pronoms, etc.), de mettre en évidence que le terme apparaissant le plus est *risque*. Pour autant, il ne faut pas se méprendre sur le sens de ce type de requête. En effet, il est finalement peut surprenant que ce terme ressorte en une telle position lorsque le récit porte sur le processus ayant mené vers ces activités dites « à risque ». En interrogeant les contextes de citation de ce terme on constate qu'il est majoritairement (dans près des $\frac{3}{4}$ des occurrences) utilisé pour aborder la question de la sécurité. Il est donc nécessaire d'utiliser ces outils de façon appropriée et réfléchie. En effet, ainsi que Demazière (2008) l'évoque :

« Les logiciels ne sont pas de simples instruments d'administration de la preuve, mais constituent des ressources mobilisables – parmi d'autres – pour tester des lectures interprétatives, enrichir des théorisations provisoires, et ainsi stimuler l'imagination sociologique ».

Ainsi, les programmes informatiques d'analyse qualitative des données offrent des avantages significatifs à bien des égards. Pour autant, ils peuvent aussi devenir un véritable « labyrinthe où l'on risque de s'égarer s'ils sont utilisés sans discernement ni méthode » (Mukamurera et al., 2006, p. 122).

Tout d'abord, ils sont aujourd'hui de plus en plus nombreux, l'offre s'étant très largement et rapidement développée. Dès lors, faire le choix du bon logiciel n'est pas toujours chose aisée. Car ce choix se doit d'être pertinent, c'est-à-dire en « rapport aux problématiques sociologiques mobilisées, aux points de vue théoriques privilégiés, aux interrogations de recherche formulées » (Demazière, 2008).

Il ne faut en effet surtout pas se fourvoyer à propos de l'utilisation de ce type de logiciel

d'analyse qualitative : ils sont constitutifs d'une aide, représentent un outil et non un analyste à part entière. Si Mukamurera et al. (2006) insistent sur la nécessité de discernement et de méthode, c'est parce qu'il ne faut pas se mettre en tête que, par le biais de l'utilisation d'un logiciel informatique, les analyses et interprétations seront plus crédibles, stables ou encore fiables.

En effet, face à la recherche de « scientificité », l'utilisation du logiciel tend parfois à n'en donner que l'illusion. Cette utilisation reste limitée à une « informatisation » et une « automatisation » de procédures que l'analyste aurait, quoi qu'il arrive, réalisé par lui-même de manière peut-être plus « artisanale », s'il ne disposait pas de tels outils. Ainsi, il nous faut rester conscient que ce type de technologie ne se substitue en rien aux analyses, ne constituant que des outils à disposition du chercheur. Comme Deschenaux (2007, p. 25) le précise à juste titre « Nvivo, pas plus qu'un autre logiciel, ne fait pas l'analyse ; c'est l'analyste, par les questions qu'il pose et les réponses qu'il obtient qui fait, en bout de piste, l'analyse du corpus ». Le logiciel ne procède donc qu'aux analyses demandées, et seulement si elles le sont. Par conséquent, face à un analyste ne sachant pas exactement ce qu'il doit demander au logiciel, les résultats ne seront pas plus fiables ou scientifiques du fait de l'utilisation d'un outil informatique. L'on convient alors aisément que sans démarche rigoureuse ni souci de discernement, les risques d'interprétations erronées objectifs sont grands, compromettant la scientificité même de la recherche.

C'est pourquoi nous nous sommes efforcés de ne pas « demander » au logiciel utilisé plus qu'il ne pouvait nous apporter. Pour autant, son utilisation s'est révélée précieuse dans l'organisation du corpus et de son traitement. Nous concevons avant tout cette aide comme étant de nature opérationnelle, du fait de la puissance de cet un outil d'interrogation du corpus. En aucun cas cependant nous ne prétendons que son utilisation a rendu nos analyses plus fiables ou scientifiques.

Les chapitres suivants constituent des espaces d'explicitation favorisant l'interprétation du terrain exploré à travers l'ensemble des matériaux récoltés. L'organisation adoptée découle logiquement du processus diachronique étudié en premier lieu : de l'engagement au désengagement. Par conséquent, ils seront structurés autour de trois grands temps, cherchant à restituer du terrain les ressources permettant de répondre au mieux à notre problématique. En premier lieu, et dans un quatrième chapitre, nous nous attachons logiquement à rendre compte du processus qui mène un individu à s'engager corporellement dans une activité physique ou sportive. Suite à cela, dans le cinquième chapitre, nous analysons les motifs venant justifier le maintien dans de telles modalités d'engagement corporel. Enfin, dans un sixième et dernier chapitre, nous nous intéressons au processus conduisant un individu longuement engagé à faire le choix de mettre fin à cet engagement. Qui plus est, s'ils s'articulent autour du processus d'engagement corporel, les chapitres qui suivent ne manqueront bien entendu pas de faire ressortir la question des tactiques identitaires en jeu ainsi que des processus qui les sous-tendent. Pour autant, si une forme de typologie identitaire venait à transparaître à l'issue des différentes phases du processus d'engagement, il est à noter qu'elles ne sont pas mutuellement exclusives. Par conséquent, c'est bien dans l'entrecroisement des logiques identitaires que l'action se conduit même si certaines modalités apparaissent, par endroits, plus prégnantes que d'autres. Ainsi, ce type de typologie se veut poreuse.

Chapitre 4

Faire le choix de s'engager

Chapitre 4

Faire le choix de s'engager

À la lecture de la littérature consacrée aux « sports à risque », on constate que nombreux sont les auteurs questionnant les motifs, les raisons ayant amené, voire poussé des hommes (et/ou des femmes) à s'engager dans une modalité de pratique sportive corporellement dangereuse. Pour autant, on s'aperçoit aussi très vite que, pour un certain nombre de ces travaux, ce n'est finalement pas la décision de s'engager à proprement parler qui est observée, mais davantage les motivations poussant à pratiquer et se maintenir dans une activité. C'est le cas, par exemple, de plusieurs analyses postmodernes orientant leur regard vers les sensations qu'éprouvent les pratiquants. S'intéresser au ressenti, aux affects qui émanent de la pratique n'apporte qu'une réponse partielle à la question du choix opéré au moment de s'orienter vers une activité physique ou sportive dangereuse en particulier. Tout au plus, la décharge d'adrénaline dont nous parlent tant de pratiquants peut venir conforter un choix déjà opéré, mais probablement pas le construire à elle seule dans la mesure où, tant que le pas n'a pas été franchi, les pratiquants ne l'éprouvent pas. Qui plus est, si d'autres études se sont concrètement penchées sur cette question du moment de l'engagement, elles le questionnent le plus souvent selon des approches structurelles, insistant de fait sur divers déterminants sociaux. L'âge, la profession, le milieu social d'origine ou encore le type de socialisation sont dès lors mis en avant comme des facteurs clé d'engagement. De telles recherches sont primordiales mais elles ne mettent néanmoins pas en évidence les éléments déclencheurs de telles engagements, ni même comment certains individus embrassent de tels parcours de façon, parfois, imprévisible. C'est en cela que l'utilisation des sociologies de l'action est intéressante car ces dernières

permettent de faire émerger les choix opérés, par des acteurs, en situation d'interaction. Pour autant, et à l'inverse, ne prendre en compte que les aspects à travers lesquels les individus exercent leur réflexivité constitue un écueil à éviter. C'est ainsi que nous avons fait apparaître, à l'issue de notre premier chapitre, plusieurs éléments explicatifs, issus de diverses traditions sociologiques, à même d'apporter une compréhension affinée du processus observé.

Ce quatrième chapitre vise à expliciter l'ensemble des éléments empiriques permettant de comprendre les choix d'engagement dans des modalités de pratiques sportives corporellement dangereuses. Au-delà des facteurs structurels qui ne manqueront pas d'apparaître, nous chercherons à mettre en évidence les éléments déclencheurs à proprement parler, ce qui nécessite la prise en considération de l'imprévisible et des contingences (Grossetti, 2004).

Notre corpus révèle une diversité inter-individuelle des modes d'engagement, doublée d'une pluralité individuelle des facteurs clé d'engagement. Il s'avère particulièrement opportun de focaliser l'analyse sur les processus (mêlant des choix, des bifurcations liées à certains événements, voire des crises, etc.) menant à ces activités. Divers ordres de réalité sont en effet souvent imbriqués constitutifs de « systèmes de causalités ». L'engagement corporel, dans ses diverses dimensions, apparaît alors comme une contamination possible de différentes échelles dans différentes directions.

Ce quatrième chapitre se présente donc en trois grandes parties : tout d'abord, il importe de souligner les facteurs structurels induisant de tels engagements ; ensuite, ces « conditions » doivent être validées et concrétisées par un ensemble d'événements déclenchant l'acte même d'engagement ; enfin, nous proposerons d'interpréter l'ensemble des éléments jusqu'ici exposés à travers le prisme du processus biographique et identitaire révélant les tactiques identitaires en jeu dans cette phase du processus d'engagement.

I. S'engager est-il un acte prévisible ?

Si la notion d'habitus est aujourd'hui souvent remise en cause, c'est au profit de l'idée « d'acteur pluriel » : au fil de notre socialisation, riches d'expériences et de rencontres variées que nous remplissons simultanément et/ou successivement différents rôles non assimilables à une position sociale strictement définie. Les environnements dans lesquels nous nous socialisons nous permettent alors d'intégrer, voire même d'incorporer, un certain nombre de croyances, de normes, de valeurs, de compétences, etc., potentiellement contradictoires et susceptibles de façonner nos choix en matière sportive (notamment). Notre environnement social et culturel participe donc du façonnage de nos « répertoires d'action » (Lahire, 1998), véritables supports de nos engagements futurs. Toutefois, souhaitant appréhender l'engagement corporel dans une démarche non réductionniste nous ne saurions nous contenter d'une lecture partielle ne prenant à notre sens pas suffisamment en compte « tout à la fois à la fois la dynamique diffuse et englobante des transformations sociétales ainsi que la rationalité complexe des aspirations ou sentiments des individus dès lors que la variance même des trajectoires individuelles est examinée » (Bodin, Héas, & Robène, 2004, p. 188). De ce point de vue, les apports successifs d'une socialisation plurielle laissent à penser que les schèmes disponibles dans ces stocks que sont les répertoires ne seront activés, ou réactivés selon une dynamique moins déterministe et d'avantage tributaire du contexte, des interactions et autres logiques d'action. En ce sens il est opportun d'envisager le choix de l'engagement corporel comme le fruit d'un dialogue complexe entre, d'une part, des contextes de socialisation pluriels à même de construire des répertoires d'action favorables à de tels engagements et, d'autre part, des sensibilités individuelles, des choix et des raisonnements.

A. Des constructions individuelles et personnelles

Si l'engagement revêt, partiellement, une teneur structurelle, il n'en reste pas moins que s'engager corporellement dans une APS revêt aussi une forte teneur individuelle relevant de sentiments, rêves et autres aspirations. Ce sont ces différents aspects, repérés dans le corpus de récits analysés, que nous souhaitons mettre à jour ici.

1. L'imagination et le rêve au service de l'engagement

Au cours de la jeunesse, parfois même de l'enfance, l'imagination et les rêves, doublés d'un goût particulièrement développé pour ce qui est hors-norme, apparaissent comme de formidables moteurs à de futurs engagements. En fait, parmi les sportifs interrogés, certains pourraient être qualifiés de « grands rêveurs » tant leur imagination, parfois débordante, les a conduits à rechercher, souvent inconsciemment et pendant de nombreuses années, à réaliser leur rêves. Ainsi, il n'est pas anodin de constater que certains rêvent de voler quand d'autres s'imaginent en aventurier, en explorateur du monde.

➤ I have a dream !

Pour Christian (Deltaplaniste – DT2) c'est une simple idée, en voyant voler les oiseaux, qui va le conduire à se créer un monde imaginaire et une forme d'aventure infantile, avec la complicité d'un ami :

« J'avais un copain [...] quand j'avais 7-8 ans [...] on allait à l'école ensemble [...] moi j'habitais dans le V^e, lui, il habitait dans le même quartier mais à l'autre bout du quartier. Et donc moi j'habitais au 5^e étage et je me souviens très bien qu'on se racontait qu'on aller se fabriquer des ailes d'Icare avec des plumes de pigeons et de la colle et qu'on allait pouvoir décoller chacun de... enfin qu'on pourrait décoller, moi du 5^e étage [...] et puis aller voler jusqu'à chez lui ! »
(Christian, Deltaplaniste – DT2).

Ce type de projet juvénile, semble alors avoir suffisamment de puissance pour s'ancrer dans le long terme. À partir de ce moment Christian gardera en tête, toute sa vie, cette envie de voler. Christian nous avouera même en tout fin d'entretien faire encore ce type de rêve, parfois : « peut-être deux, trois fois par an je ne sais pas, mais je rêve que je vole sans delta. C'est-à-dire voler... voler dans le vent, d'une colline en tendant les bras [...] comme un oiseau ». La comparaison faite avec l'oiseau est ici intéressante dans la mesure où, plus tard, la découverte du deltaplane fera écho à cette référence onirique : voler corps allongé et bras tendus comme des ailes.

Christian n'est pas le seul interviewé à évoquer la manière dont des rêves d'enfant l'ont encouragé à s'engager corporellement. C'est aussi le cas d'François (BASE-jumper – BJ2),

dont le rêve, s'est du reste mué en quasi obsession. Son attirance pour le parachutisme puis le *BASE-jump* se construit ainsi autour d'un rêve qu'il fit souvent enfant :

« Tout mon délire part de... au départ moi mes rêves d'enfant c'est de voler. Tu vois quand j'étais même je rêvais que je volais. Toutes les nuits je battais des bras et j'essayais de monter dans ma chambre jusqu'au plafond. J'arrivais difficilement jusqu'au plafond et quand j'essayais de sortir de la chambre par la fenêtre, j'avais beau battre des bras je redescendais tout le temps. Alors après, je me suis quand même posé des questions en devenant adulte sur ce genre de rêves. Alors j'y ai beaucoup réfléchi, et à la base c'était ça, c'est ça probablement qui m'a motivé, de chercher à voler » (François, *BASE-jumper* – BJ2).

C'est finalement en cherchant à réaliser ce rêve d'enfant qu'François choisit, au moment de réaliser son service militaire, d'intégrer une division de parachutistes :

« J'avais vu des images de parachutisme et je me suis dit que tout ça, ça correspondait peut-être à mon rêve, d'avoir l'impression de voler. Donc j'ai fait mon service militaire dans les parachutistes » (François, *BASE-jumper* – BJ2).

Bien qu'il décrive cette expérience de parachutisme comme « *passionnante* » (il découvre le vol sous voile), il constate surtout que « *ça n'avait rien à voir avec ce dont je rêvais* ». Selon lui, c'était même à l'opposé de cette sensation de liberté et de douceur qu'il ressentait dans ses rêves ; le vol de type militaire « *c'était brutal* », « *c'était violent* », « *c'était physique* », « *y'avait du matériel* », etc. Il tente l'expérience du parachutisme civil après l'armée, mais n'effectue que six sauts avant d'abandonner. En effet, « *ça ne correspondait à rien de vraiment passionnant* », et surtout pas à son rêve de voler libre, comme un oiseau. Cela s'explique notamment par le fait que les sauts réalisés le sont avec une sangle ouvrant automatiquement le parachute dès la sortie de l'avion, ce qui ne permet pas de temps de chute, et donc de vol. Toutefois, quelques années plus tard, cet interviewé découvre à l'occasion d'un reportage télévisé qu'il existe des formations à la chute libre, les PAC¹⁰⁶, fraîchement

¹⁰⁶ PAC : Progression Accompagnée en Chute. Il s'agit généralement d'une formation d'une semaine au cours de laquelle l'apprenti parachutiste reçoit une formation à la fois théorique et pratique afin de devenir rapidement autonome dans la maîtrise de son corps en chute et sous voile. A l'issue de la formation le stagiaire obtient généralement son brevet A lui permettant de réaliser des sauts individuels sans l'assistance d'un moniteur mais obligatoirement au sein d'une école agréée. Il existe par ailleurs deux autres niveaux de brevets fédéraux, le brevet B (avec quatre qualifications spécifiques : B1, B2, B3 et B4) et le brevet C.

créées en France. À la vue de ces images de vol relatif¹⁰⁷, François est immédiatement séduit : « je me suis dit “c’est peut être ça que je veux faire en fait. C’est ça qui y ressemble le plus” ». Pourtant, une fois de plus « c’était un petit peu plus proche de mon rêve que ce que j’avais vu avant, mais c’était pas encore ça ». Malgré cette « déception », le parachutisme s’avère être la discipline qui est la plus proche de ce qu’il recherche. Il persistera donc dans cette discipline pendant une dizaine d’années, faute de mieux. Au cours de sa progression, il voit apparaître une nouvelle discipline dérivée du parachutisme, le *BASE-jump*. Cependant, à cette période, peu d’images circulent sur cette discipline naissante en France, et François ne connaît personne la pratiquant. C’est un peu par hasard, en voyant une petite annonce, qu’il va prendre la décision de réaliser son premier saut en *BASE*, discipline encore plus proche, à ses yeux, de son rêve de vol :

« Le BASE, ça, ça ressemblait encore plus à mon rêve parce que tu vois, faut se jeter d’un objet fixe, d’un immeuble, d’une falaise. Parce que quand tu sautes d’avion t’as plus de repères avec le sol. Donc quand tu regardes les images t’as toujours l’impression que le mec il vole, mais quand t’es en chute, bah t’as rien autour donc tu t’installes dans un état... mais c’est pas vraiment du vol. Et donc je me suis dit peut-être que le BASE ça va correspondre. Donc j’ai trouvé un mec qui en faisait, par hasard, je sais plus comment... ah si, une petite annonce, un mec qui vendait du matériel de BASE. Je l’ai appelé et j’ai sauté avec lui »
(François, *BASE-jumper* – BJ2).

Nous pourrions poursuivre encore sur la force des rêves et de l’imaginaire dans le parcours d’François en analysant sa progression en *BASE-jump*. En effet, lors de son premier saut, il n’a pas réussi à ressentir cette impression de vol tant recherchée, mais la décharge d’adrénaline ressentie a suffi à lui faire adopter cette activité. Il continue encore, aujourd’hui, à courir après son rêve. En effet, il a depuis adopté les *wingsuits*, ces combinaisons ailées permettant de réduire la vitesse de chute grâce à la portance de l’air ; cette modalité de pratique transforme, dans une certaine mesure, la chute en déplacement horizontal.

« Là c’était la découverte. C’était vraiment tu voles, enfin tu t’éloignes, tu reviens, tu passes à ras des rochers, tu planes hyper longtemps et je volais un peu

¹⁰⁷ Pratique de la chute libre à plusieurs. Les équipes de quatre ou huit parachutistes doivent réaliser un maximum de fois une série de figures imposées dans un temps imparti qui varie de 35 secondes pour les équipes de quatre, à 50 secondes pour les équipes de huit.

comme dans mes rêves, c'est-à-dire que j'avais les bras écartés... bon tu ne pars pas les bras écartés mais ça ressemblait un peu à la petite idée que j'avais dans la tête. Et donc depuis que je suis là-dedans... Non seulement j'ai la petite décharge d'adrénaline mais en plus j'ai le plaisir de faire quelque chose qui se rapproche, le plus, de ce dont je rêvais quand j'étais même. Même si c'est pas encore parfait ! » (François, BASE-jumper – BJ2).

Éternel insatisfait, François se lance aujourd'hui encore de nouveaux défis afin de toucher son rêve au plus près. Le dernier en date : sauter d'un gratte-ciel en wingsuit et réussir à tourner autour de la tour, « *de voler à ras les fenêtres, carrément voir les gens qui travaillent à l'intérieur* ». S'il a eu l'occasion de réaliser ce saut, de la Burj Khalifa¹⁰⁸ à Dubaï, il n'a pu en faire le tour, pour des questions de sécurité, car le bâtiment était encore en construction. Mais au jour d'aujourd'hui, François en rêve encore : « *ça aurait été hallucinant. J'en rêve encore, j'en rêve encore. J'espère pouvoir y retourner cette année. J'aimerais leur proposer une exhibition pour l'inauguration. Histoire de faire ça en toute légalité !* ». La force que le rêve occupe dans l'existence d'François est particulièrement forte. Son métier de « *pilote de ligne, mais seulement de métro* » et qu'il n'a pas vraiment choisi, rentre en adéquation avec son projet dans la mesure où il lui procure suffisamment de ressources financières, tout en lui conférant assez de temps libre, pour voyager et se consacrer à sa passion du saut.

➤ *Imagination et « cinéma intérieur »*

Si le rêve du vol de l'oiseau est présent chez Christian et François, d'autres formes d'aventures intérieures apparaissent dans les récits récoltés. Ainsi, l'un des jeux estivaux favoris de Julien (Apnéiste – AP2), lorsque, enfant, il habitait Nice, était de plonger le long des chaînes des bouées en bord de mer pour aller chercher du sable :

« Y'avait 5-6 mètres de fond. J'y allais pour descendre, ramener du sable. J'étais un grand fan de tintin. Je lisais tintin, l'aventurier, le voyageur, l'explorateur, tintin et la mer rouge, sous l'eau... et quand j'allais dans l'eau en mer et que j'allais récupérer le sable je me sentais explorateur, aventurier, même si ce n'était que 5 mètres, c'était un premier début, c'était un autre monde [...] c'est vrai qu'avant d'aller à la plage, j'me disais putain demain on va y aller... je lisais

¹⁰⁸ La Burj Khalifa, aussi appelée Burj Dubaï (Tour de Dubaï) jusqu'à son inauguration, est la plus haute tour du monde à ce jour. Son sommet atteint plus de 800 mètres de hauteur.

tintin la veille, vers 8, 9, 10 ans donc y'a déjà eu plusieurs alertes » (Julien, Apnéiste – AP2).

À cette époque, l'apnée demeure un simple jeu pour cet interviewé. Un déclic se produit quelques années plus tard, quand il perd un concours d'apnée avec un ami dans un bus :

« Il a fait plus longtemps que moi et j'arrive pas à le battre [...] je rentre chez moi et je suis battu quoi et... moi je suis assez compétiteur dans l'âme [...] j'ai pas du tout aimé être battu et je me suis mis à m'entraîner chez moi dans mon lit » (Julien, Apnéiste – AP2).

Dès lors, Julien s'entraîne pour accroître ses performances ; pour autant, l'esprit d'aventure reste bien présent en lui et sera réactivé plus tard via un documentaire télévisé :

« Je tombe sur un documentaire à la télé, sur Envoyé Spécial, avec un reportage sur Umberto Pelizzari. Ça été le... ça été le... [...] Alors là ça a été... ça aurait pu me faire le Grand Bleu si j'avais été plus vieux au moment où il est sorti, j'ai eu une espèce de révélation. Je me suis dit ouais d'accord, ce que je fais dans mon lit, dans mon coin, c'est ça en fait le vrai truc. Visuellement [...] Ouais et esthétiquement c'était... Visuellement j'ai trouvé ça magnifique, c'était beau, de belles images. Et puis j'ai vraiment ressenti une idée d'exploration, d'aventure à travers ces records [...] ça a fait le lien entre tout, entre ma performance dans mon lit, entre la sensation que j'avais... et aussi... la sensation que j'avais quand j'allais plonger à 5 mètres » (Julien, Apnéiste – AP2).

Enfin, sans chercher à allonger exagérément la liste des exemples relatifs à la place de l'imaginaire dans un parcours sportif engagé, Jacques (Navigateur – VH4) évoque une véritable révélation pour la mer et la voile à la lecture d'un roman qui fait figure d'électrochoc :

« Je me suis passionné pour la mer, heu, assez jeune et puis j'ai eu une révélation à l'âge de 12 ans, quand j'ai lu un livre qui s'appelait "Damien" qui racontait l'aventure de 2 jeunes garçons qui étaient partis en expédition à la voile autour du monde, sur un bateau, donc, qui s'appelait "Damien"¹⁰⁹ [...] et ça m'a décidé

¹⁰⁹ Le Titre complet de l'ouvrage est « Damien autour du monde : 55000 miles de défis aux océans » de Gérard Janichon et publié en 1973 aux Édition Arthaud.

donc, à me lancer un peu sur leurs traces, à construire mon bateau et à partir autour du monde, à l'aventure. [...] à partir de ce moment-là, j'ai commencé à construire des radeaux sur des lacs autour de chez moi. Et puis ensuite je me suis construit un kayak à voile que je mettais derrière mon vélo et sur lequel je naviguais. Et puis, j'ai commencé à dévorer tous les livres de voiles, tous les récits de navigateurs mais aussi des livres techniques, ce qui m'a donné un bon bagage théorique on va dire [...] Je me suis vraiment projeté là-dedans, je m'imaginai... je me préparais psychologiquement à affronter les tempêtes, je me suis préparé contre les différentes situations de survie en mer, j'ai lu des trucs, des gens qui avaient vécu des naufrages, voilà... je m'suis formé sur la navigation astronomique, la cartographie, plus un peu la construction navale et toutes les parties techniques. [...] ça devait être assez difficile de passer à côté [sa passion pour la voile] quand on était à côté de moi parce qu'effectivement, à part ça, j'avais pas grandes conversations [...] ils [ses parents] disaient que je connaissais tout à travers les voiliers, je répondais à une question, c'était à la voix des voiliers, paraît-il. Ils étaient contents que je me passionne pour quelque chose quand même. Ils se sont opposés quand à 17 ans j'ai voulu construire un bateau en acier de 10 m de long dans le jardin ! » (Jacques, Navigateur – VH4).

Plus qu'une simple histoire qu'il se raconte à lui-même, Jacques n'a eu de cesse de mettre en œuvre sa quête d'aventure en s'imaginant explorer le monde, très tôt sur son canoë à voile ainsi qu'en imaginant et construisant ses propres embarcations.

Ces exemples font écho à la manière dont de nombreux enfants, pour l'essentiel, se créent un « petit cinéma » intérieur (Kaufmann, 2001) qu'ils cherchent à concrétiser et « faire vivre » dans la réalité, créant incidemment des dispositions sensibles, émotionnelles, voire techniques susceptibles de s'activer à travers certaines modalités d'engagement. L'image du vol de l'oiseau est ainsi fréquemment mobilisée dans les discours de certains *BASE-jumpers* ou deltaplanistes ; chez plusieurs apnéistes, navigateurs, *freeriders* ou spéléologues, la part belle est faite dans le récit à l'aventure et l'exploration. Plus ou moins précocement et consciemment, ces sensibilités spécifiques ont guidé ces pratiquants vers des modalités de pratique particulièrement engagées.

2. L'identification

Il n'est pas rare que les influences imaginaires et oniriques se combinent à diverses formes d'identification. Plus jeunes, à la lecture notamment de magazines spécialisés, quelques interviewés se sont pris à rêver de marcher sur les pas de grands marins et plongeurs. Fabrice, navigateur (VH2) s'identifiait ainsi à Jacques Riguidel, Francis (Apnéiste – AP1) à Enzo Maiorca, Jacques Mayol, ou encore « Pipin », etc.

« Quand t'es gamin et que tu ouvres les revues et que tu vois ces noms-là, ça fait toujours un peu rêver [...] à l'époque c'était vraiment des stars, dans ce milieu-là. Quand on était gamin ils nous attiraient, la notoriété, tout de suite gagner des transats [...] les premiers départs de la Route du Rhum que j'ai vu partir, je me disais "j'espère qu'un jour je serais à leur place" » (Fabrice, Navigateur – VH2).

Dans un autre style, Julien (Apnéiste – AP2) était, comme nous l'avons vu, un fervent lecteur des aventures de Tintin. Il aimait se projeter dans ces histoires et rêvait de vivre les mêmes expériences au même titre qu'Jacques s'identifiait aux aventuriers marins du roman *Damien*. Plus tard c'est en Umberto Pelizzari, apnéiste connu et reconnu, que Julien s'identifiera en voyant en lui l'explorateur (réel cette fois-ci) qu'il rêvait d'être. Pendant longtemps Umberto Pelizzari sera une référence pour lui en tant qu'objectif à atteindre et à dépasser. C'est ainsi qu'il pourra réaliser son rêve. Ainsi, lorsqu'il découvre la pratique de la plongée en apnée, d'abord comme un jeu puis en club, c'est ce type de sentiments qui se réactive et lui donne l'envie d'aller plus loin.

Quant à Jacques (Navigateur – VH4), l'exploration et l'aventure marines qu'il s'imaginer pouvoir vivre est finalement bien plus qu'un rêve. Il s'identifie totalement à l'aventure marine du livre « *Damien autour du monde* » construite autour d'un bateau et de deux jeunes gitans. Ce qui rend d'ailleurs l'identification encore plus forte est probablement la jeunesse des deux protagonistes, donnant ainsi le sentiment que l'aventure est possible, jusqu'à envisager à dix-sept ans de construire un bateau de dix mètres dans le jardin de ses parents, comme dans le livre.

La force de l'imagination et de l'identification se situe, semble-t-il, en ce qu'elle est à même de faire vivre comme émotion et à s'activer dans le réel. Ainsi, l'esprit d'aventure et de l'exploration est un sentiment fort qui va construire chez de nombreux pratiquants une forme

de disposition qui se réactivera par la suite en découvrant certaines activités sportives lorsque ce n'est l'activité elle-même qui le crée.

3. Défi et quête d'exploration

À travers l'évocation de ces souvenirs ancrés dans l'enfance des interviewés, semble transparaître une autre dimension importante de leur engagement. Ces rêves se présentent en effet souvent, en référence à l'aventure et à l'exploration, sous la forme d'un défi (à l'environnement, à l'homme) imposant de s'affranchir de certaines normes de conduite assignées à tout à chacun, notamment quant à sa propre sécurité. Il s'agit chaque fois de se rendre là où l'homme n'est pas censé aller, voire là où il n'a, a priori, pas sa place : en profondeur en apnée ou en spéléologie, dans les airs en BASE-jump ou en deltaplane, sur les pentes les plus raides en *freeride*, sur les sommets ou les océans les plus hostiles en alpinisme et voile, etc. Il s'agit, chaque fois, de repousser certaines limites, qu'elles soient naturelles, physiologiques ou encore psychologiques afin de mieux les explorer. Comme le soulignent certains BASE-jumpers, « *c'est déjà pas naturel de sauter d'un avion qui fonctionne bien, alors t' imagine sauter d'une falaise, alors qu'est t'es peinard et en sécurité sur la terre ferme !* » (David, BASE-jumper – BJ4).

Ainsi, le défi apparaît comme un leitmotiv de ces mises en gage du corps. Si dès ses premières plongées le long des chaînes de bouées marines Julien (Apnéiste – AP2) se sent explorateur c'est justement parce qu'il ne respire pas et que l'apnée crée un défi supplémentaire au-delà du seul fait de descendre chercher du sable. Plus tard, alors qu'un de ses amis, pratiquant déjà un peu la plongée en bouteille, lui propose de l'accompagner, il refuse (*je lui disais "mais c'est de la merde ton truc, ça sert à rien"*). À l'inverse, il lui propose de venir avec lui plonger en apnée, activité dans laquelle il y a « *un vrai challenge [...] car t'es seul avec la mer* ». Julien cultive du reste cet attrait pour la difficulté dans une autre discipline qu'il pratiquait l'été avec ses parents, et avec laquelle il compare l'apnée :

« J'aimais bien la randonnée en montagne parce que c'était... soit tu montes au sommet de la montagne en hélico, soit tu y vas à pied, par tes propres moyens. T'es là-haut et tu sais comment tu y es arrivé. Et c'était pareil pour l'apnée et la bouteille. Aller au fond par ses propres moyens c'est autre chose » (Julien, Apnéiste – AP2).

Il s'agit en chaque occasion de se confronter à quelque chose et d'en sortir vainqueur tout autant que grandi : ce type de confrontation mêle dès lors finement le jeu et le sérieux (Jankélévitch, 1963).

Parfois, le défi devient plus intensément personnel lorsqu'il s'agit de surmonter une épreuve singulière que nous impose la vie ou notre corps. Ainsi, pour Dominique (Spéléologue – SP1), la spéléologie va être l'occasion de tester son corps, diminué par la maladie (« *je me sentais limité. J'ai voulu tester mes limites et là, j'en avais l'occasion* »). L'activité devient pour lui un moyen de défier le pronostic établi par les médecins sur son espérance de vie¹¹⁰ :

« Comme j'étais étudiant en médecine, j'étudiais la physiologie. Et je me rendais compte que finalement, bien géré, le corps a des capacités énormes, il s'adapte. Il a des capacités si on ne dépasse pas ses limites [...] et j'ai été surpris, finalement, avec méthode, de faire beaucoup plus que quelqu'un qui est quatre fois plus... qui a une capacité physique plus grande. Finalement il tombait parce qu'il gérait mal ses forces. Et je me suis appliqué ça, en gérant mes efforts sans jamais dépasser [...] après ça a été aussi d'aller voir jusqu'où on peut aller et en fait, bien gérées, les capacités sont bien plus grandes que celles qu'on peut imaginer [...] et avec tout ce travail que j'ai fait au fond, cette échéance de cinq ans, je l'avais franchie [...] j'avais bousculé les prédictions des médecins militaires » (Dominique, Spéléologue – SP1).

Dans ce cas de figure, l'aventure et l'exploration perdent leur caractère ludique au profit du sérieux d'une exploration intime de soi, dans ses ultimes retranchements. Selon le défi qu'il se lance, le pratiquant est de la sorte à même de faire sortir l'activité de sa forme aventureuse.

4. Se distinguer par son adhésion à une activité sportive « alternative »

S'investir dans une modalité de pratique corporellement engagée est, enfin, parfois synonyme de différenciation. Ainsi, la volonté de se distinguer et de vivre différemment des « autres » reste au cœur des projets d'engagement de quelques pratiquants. Comme le souligne Fabrice (Navigateur – VH2) « *il y a ceux qui vont en mer, et puis il y a les autres* ».

¹¹⁰ Les médecins diagnostiquent à Dominique une malformation rénale grave et lui annonce qu'il ne lui reste tout au plus cinq ans à vivre.

➤ *L'aventurier : un homme libre*

C'est donc aussi pour cette raison que l'esprit d'aventure et d'exploration reçoivent un écho particulièrement favorable dans les parcours retranscrits :

« Tu vois l'explorateur, c'est pas quelqu'un comme tout le monde, il a pas la même vie, il fait pas les mêmes choses. Ça fait rêver quand t'es gosse. En tout cas moi ça me faisait un peu rêver d'avoir une vie comme ça un peu différente. Parce que finalement t'es pas n'importe qui, t'as un autre statut... » (Michel, Navigateur – VH7).

Ce type de discours montre comment, très jeune, ce pratiquant a perçu le caractère distinctif et les profits symboliques que l'engagement est à même de conférer. Sans nécessairement s'inscrire dans une recherche de distinction de classe ce pratiquant voit avant tout dans la voile un moyen de se singulariser en posant l'aventure comme valeur forte structurant son existence. L'aventurier est celui qui est apte aux entreprises potentiellement risquées : il s'engage dans des expéditions lointaines, se plaît à poursuivre un idéal difficile à atteindre car plein d'imprévu, il est en quête de gloire et de reconnaissance, de découverte, plutôt que de profits financiers.

« Quand t'es gosse t'imagines pas forcément faire ça et en vivre. C'est pas comme un jeune qui va faire pharma en sachant qu'il gagnera bien sa vie. Là c'est autre chose. C'est pas la même chose que tu vas gagner, c'est... tu vois tu pars comme ça dans l'inconnu, à l'aventure. C'est des grands hommes ces gens-là ! » (Michel, Navigateur – VH7).

En cela l'aventure attire aussi par ses aspects « poétiques », l'idéal se cachant derrière ce statut d'aventurier n'étant ni plus ni moins que celui de liberté, thème omniprésent dans les récits retranscrits.

➤ *L'« alternatif », un écart à la norme*

L'idée de transgression, en tant qu'écart aux normes ordinaires, séduit alors de nombreux pratiquants pour qui l'engagement est synonyme de marginalité, même relative. Ainsi Julien (Apnéiste – AP2) trouve très tôt une certaine reconnaissance auprès des autres dans sa

pratique de l'apnée :

Julien : « J'aimais bien l'idée de l'apnée, c'était vraiment... c'était différent et quand j'disais à mes potes, j'm'entraîne, je fais de l'apnée, je tiens plus de 3 minutes, ils me disaient "ah ! ce n'est pas vrai, je te crois pas" et c'était... je me sentais un peu extraterrestre, un peu... »

Enquêteur : « fier ? »

Julien : « Oui surtout à cet âge-là, l'ego, oui c'est clair que ça joue un rôle assez important. Et le hasard du calendrier quelques semaines après cette découverte et ces concours, en biologie y'a un cours sur le poumon et la prof nous donne comme exercice le cours suivant sur la cage thoracique de compter combien on faisait de cycles respiratoires pendant une minute en respirant normalement et de compter combien on faisait sans respirer ».

Enquêteur : « Du coup parfait ! »

Julien : « Tu imagines, je suis en 3^{ème} et je commence un peu à dragouiller les filles et compagnie et tout, et là, j'ai l'occasion de m'entraîner, et là j'ai tenu un temps mais de malade quasiment 5 minutes [...] ».

Ainsi, pour Julien, l'apnée a constitué un moyen de se faire remarquer et de susciter une certaine forme d'admiration lui conférant de la reconnaissance. Plus encore, ce qui satisfait Julien dans la place que lui permet d'occuper ses performances de jeune apnéiste, c'est justement l'idée de marginalité :

« Et ce qui me plaisait c'était aussi l'idée d'être, je pense, j'ai toujours voulu être un peu en marge, dans ma pratique, dans ce que je faisais... c'est peut-être pour ça que je fais ça encore aujourd'hui et... y'a ce qui est considéré comme la normalité, si je passe juste à côté ça me plaît bien, cette position dans la société ça me plaît bien et ça me convenait déjà à l'école dans les sports que je pratiquais » (Julien, Apnéiste – AP2).

De la sorte, le jeu avec la règle, l'écart à la norme, en constituant des déviances (Becker, 1985), même minimes, constituent des occasions pour un pratiquant d'acquérir le statut particulier d'*outsider* (Becker, 1985), recherché et valorisé, notamment lors de l'adolescence. Il est en effet des normes dont les conduites d'écart restent convenables et acceptables quand d'autres ne le sont pas. L'engagement corporel, parce qu'il relève de l'individu seul face à lui-

même fait partie de ces écarts à la sécurité acceptés et valorisés, exerçant même une certaine séduction (Comte-Sponville, 2001). L'indéniable succès contemporain des sports dits « extrêmes » en atteste.

Pour autant, contrairement aux croyances généralement admises, ce type de comportements ne se limite pas aux seuls comportements. En effet, si de nombreux pratiquants cherchent à se distinguer ainsi en choisissant, très tôt, de s'orienter vers des activités physiques et ou sportives dangereuses, les adultes ne sont pas en reste.

5. Une pratique de déroutinisation de l'ordinaire

Qu'il s'agisse de rêve, de défi, d'exploration ou encore d'aventure, les premiers contacts avec la pratique constituent souvent des espaces-temps de « déroutinisation de l'ordinaire » (Elias & Dunning, 1994, p. 145) lors desquels « les acteurs [...] participent à une action de façon transitive ou différée » (Hodak, 2006, p. 50).

Le récit le plus typique est celui de Francis, apnéiste (AP1) qui, lorsqu'il était jeune, avait peur de l'eau (« *je n'arrivais même pas à tenir la tête sous la douche parce que l'eau sur le visage c'était... j'avais comme une sensation de claustrophobie* »). Alors qu'il a quatre ans, sa mère l'envoie à la piscine prendre des cours afin de dépasser cette phobie de l'eau. Un an après, sa phobie a disparu et il commence les cours de natation. Il va alors se révéler être un très bon nageur et commencer la compétition vers six ans. Il arrêtera la natation et la compétition vers dix-huit ans. C'est pendant ces années, durant lesquelles il s'entraîne intensément, qu'il va découvrir la pratique de l'apnée :

« Je l'ai découvert parce que quand tu commences à faire des compétitions, que tu commences à monter de niveau, que tu t'entraînes des fois à certaines périodes deux fois par jour, donc tu passes au moins 3 heures, 4 heures, parfois 5 heures par jour dans l'eau. Et au début c'était une manière de dire un peu... c'est très ennuyant les entraînements en natation, donc surtout au début quand j'avais 7-8 ans j'avais... pendant que mes potes faisaient les allers-retours en piscine je me cachais en bas sous l'escalier de la piscine et j'attendais qu'eux terminent. Après on a commencé à faire un peu de... disons un peu de compétition entre nous, compétition entre nous où on voyait qui résistait et tout ça. On était jeune, on avait 8 ans, 9 ans, 10 ans, et entre copains on passait plusieurs heures par jour

dans l'eau et on s'amusait comme ça, on faisait des essais, des compétitions entre nous pouvoir qui est-ce qui résistait le plus longtemps possible. Sinon on nageait en longueur. Je me rappelle au début on n'arrivait même pas à terminer le bassin et donc on comptait le nombre de carreaux... le nombre de carreaux au fond de la piscine pour voir et on arrivait... je me rappelle le premier jour qu'on a terminé la longueur c'était la fête. Donc c'est un peu comme ça que j'ai découvert l'apnée » (Francis, Apnéiste – AP1).

Le cas de Francis est très représentatif de la valeur déroutinisante que peut avoir une activité, même pour un jeune garçon. En effet, il s'agit bien, dans ce cas précis, de lutter contre la routine et l'ennui qu'elle procure. L'apnée est alors pour Francis un moment de jeu transitoire dans sa pratique de la natation sportive, une bouffée d'oxygène contre l'ennui des entraînements induit par leur caractère répétitif sans cesse reconduit. S'engager permet alors de contrer le côté pesant, parfois étouffant des normes et contraintes sociales. On retrouve à travers cette distinction faite par Francis celle établie de longue date par Elias et Dunning (1994), selon lesquels l'agencement de la société s'articule autour de deux sphères : celle de la contrainte extérieure et celle de l'univers envisagé pour soi. Comme on le comprend bien pour cet apnéiste, les prémices de l'engagement sont à rechercher du côté de la seconde sphère, celle au sein de laquelle on lutte contre la routine en « se lâchant », en développant des sociabilités plus électives et en expérimentant ce qu'Elias et Dunning (1994) appellent l'excitation. Cette seconde sphère prend, ainsi, occasionnellement, le relais sur l'autocontrôle et l'engagement obligatoire dans lequel les émotions, désirs, sentiments, etc., sont contraints et intériorisés ; ce qui était parfois le cas des entraînements de natation pour Francis. La déroutinisation est donc un processus alternant entre ces deux sphères : celle de la contrainte extérieure où les activités sont menées dans un but impersonnel ; celle de l'univers envisagé pour soi, des activités à travers lesquelles l'individu se libère et prend plaisir. Constatant ce phénomène dans la quasi-totalité des récits récoltés, l'engagement corporel se construit à l'évidence dans cette seconde sphère de la vie sociale, permettant aux individus d'avoir le sentiment de vivre pleinement pour eux.

6. Progression et performance : des engagements utilitaires

Nous avons pu repérer dans un certain nombre d'entretiens un rapport utilitaire à l'engagement. En effet, la plupart des apnéistes interrogés ont un passé de chasseur sous-

marin qui a précédé leur investissement dans la pratique engagée de l'apnée. Du reste, l'entraînement et la progression en apnée pure peuvent être envisagés comme des moyens de progression en chasse sous-marine :

« Depuis que je suis adolescent, je pratique la chasse sous-marine, donc bien sûr il y a de l'apnée dans ce sport aussi, indirectement mais bon elle est présente. Donc j'en ai fait longtemps et à un moment donné je me suis rendu compte que j'avais des capacités pour tenir plus longtemps sous l'eau mais bon je n'y arrivais pas c'est parce que je manquais de technique [...] Donc je me suis tourné vers un club d'apnée... pour développer ces techniques spécifiques » (Olivier, Apnéiste – AP6).

Retenir plus longtemps sa respiration, mais aussi améliorer sa technique de nage et de palmage constituent des gages d'efficacité accrue pour la chasse. Il est aussi des chasseurs sous-marins pour qui la recherche de progression et de performance va dépasser le simple intérêt vis-à-vis de la chasse pour devenir un moteur en soi. C'est le cas de Mathieu (Apnéiste – AP7) qui, va progressivement développer une attirance pour le chiffre et la mesure concrète de sa performance suite à un événement particulier :

« Au tout début la chasse c'était vraiment découverte, à la limite plus une approche du milieu de la faune, de la flore et un loisir, plus que vraiment une discipline sportive [...] il y avait vraiment une dimension ludique et loisir quoi [...] jamais on s'est dit bon bah on va essayer d'aller plus profond, je vais essayer de tenir plus longtemps [...] tout tourne autour du premier championnat du monde organisé à Villefranche [...] j'avais autour de 25 ans, je me suis dit bon bah voilà j'ai envie d'aller un peu plus profond et de faire ça du coup dans un cadre plus structuré, plus sécuritaire également donc j'ai fait la démarche d'aller dans un club quoi [...] clairement l'envie d'aller plus profond quoi ! Je sentais bien que ce que je commençais à faire... parce que bon je partais toujours plus ou moins avec un fusil mais de plus en plus je le laissais à la surface et puis je m'amusais à faire des descentes en poids constant. Mais bon, comme 90 % des chasseurs, tu pars tout seul et donc je commençais à me dire bon bah c'est sympa mais là ça commence un peu à être n'importe quoi si il t'arrive un pépin tu restes au fond. Donc il y avait effectivement la dimension plus de sécurité, la dimension aussi bah apprendre des techniques dont j'avais bien l'idée mais que je ne

maîtrisais pas. Donc voilà, c'était ça quoi ! Plus de sécurité, et surtout plus de technique et l'appel d'aller un peu plus profond et d'avoir une démarche plus sportive entre guillemets [...] il y avait une démarche... je pense qu'il y avait une notion vraiment purement chiffrée tu vois, c'était dire bah... j'aimerais bien faire 30 mètres par exemple, ou 35, ou 40... » (Mathieu, Apnéiste – AP7).

L'engagement fait ici l'objet d'un travail réflexif rationalisé de la part du plongeur. L'enjeu essentiel devient l'accroissement de la maîtrise technique, ce qui passe parfois par les conseils et l'encadrement d'institutions représentées par les clubs. La progression peut en effet être contrariée, voire impossible, en l'absence d'une exposition à la fois volontariste et encadrée des situations nouvelles. Comme le souligne Mathieu, aller plus profond nécessitait de rompre avec un équilibre sécuritaire connu en se mettant un peu plus en jeu, en s'engageant plus intensément. Le club permet cette mise en gage à double titre : il apporte, par l'encadrement, à la fois l'apprentissage des techniques et la sécurisation de la pratique nécessaire à la progression.

B. Une construction sociale et culturelle

L'ensemble des motivations à l'engagement évoquées jusqu'à présent, bien que souvent relayée au rang de motifs personnels, ne saurait pour autant occulter les conditions sociales et culturelles de leur survenue. En effet, dans une optique compréhensive, mettre à jour les « bonnes raisons » que les acteurs ont d'agir est primordiale ; omettre les conditions expérientielles de leur structuration constituerait cependant une bévue. Sans chercher à reconstruire une forme d'espace social de l'engagement corporel, notons qu'un certain nombre de facteurs socioculturels semblent influencer sur le choix de s'engager dans une modalité de pratique sportive dangereuse. De fait, l'ensemble des facteurs présentés jusqu'ici comme individuels entrent en résonnance avec des logiques sociales et culturelles, traduisant une co-construction des motivations entre l'individu et l'environnement au sein duquel il évolue.

1. Le poids de l'environnement physique

Habiter en bord de mer ou en région montagneuse facilite à l'évidence l'apprentissage précoce de certaines activités, tout en familiarisant à des environnements spécifiques. Antoine

(FR2) et Cédric (FR1), tous deux *freerider*, ont grandi dans les Alpes pour le premier et les Pyrénées pour le second ; de même, Julien (AP2), Pierre (AP4), Benjamin (AP5), Olivier et Mathieu (AP7), tous apnéistes, ont grandi à proximité de la mer ; Laurent (DT1), pratiquant du deltaplane, est originaire des Alpes ; Stéphane (VH1), Fabrice (VH2), Daniel (VH3) et Michel (VH6), navigateurs, ont tous les quatre grandi dans une région maritime...

« J'ai grandi au bord de l'eau donc naturellement, tout petit déjà... quand j'ai commencé à nager bah j'ai mis un masque, un tuba et je suis allé voir les poissons [...] et comme bien souvent dans le coin, pareil au bord de l'eau, tu peux chasser. Donc je me suis rapidement mis à chasser un peu aussi... en apnée du coup » (Mathieu, Apnéiste – AP7).

Ces lieux de offrent des opportunités spécifiques liées à l'environnement. De fait, il est plus facile de devenir marin qu'alpiniste en habitant sur les côtes bretonnes ! C'est du reste une remarque formulée par plusieurs pratiquants lorsque nous les interrogeons sur les éventuelles autres formes qu'auraient pu prendre leur engagement. Ainsi, Jacques (Navigateur – VH4) s' imagine guide de haute montagne s'il avait grandi en montagne. Antoine (*Freerider* – FR2) se serait quant à lui probablement plus investi dans le surf en grandissant près de la mer :

« C'est ce que je fais quand j'y vais donc... maintenant je ne sais pas, je n'ai pas été élevé... je peux pas non plus dire mais... je pense que c'est ce que j'aurais fait, c'est ce que je fais. Tu vois je fais beaucoup de kayak, j'ai fait de voile aussi étant jeune aussi. J'ai eu la chance d'avoir des parents extra sportifs. Donc peut-être que ça aurait été l'inverse. À fond dans le surf et occasionnellement du ski. Comme ça l'est dans l'autre sens aujourd'hui » (Antoine, *Freerider* – FR2).

Toutefois, être né dans cet environnement spécifique ne constitue pas une condition suffisante pour être sensibilisé. Le découvrir lors de l'adolescence, ou occasionnellement pendant des périodes de vacances peut devenir le moteur d'engagements soutenus. Ainsi, Fabrice (Navigateur – VH2), bien que Breton, n'a découvert l'environnement marin que tardivement.. Il apprend à le découvrir lorsque son père, directeur d'école, est muté dans les Côtes d'Armor, alors qu'ils vivaient jusqu'alors en lisière de la forêt de Brocéliande. Et *« c'est là que la passion est venue [...] j'ai vraiment découvert la mer, son étendue, sa force... passionnant »*. Il en va de même pour Didier (Navigateur – VH5), élevé en région parisienne et progressivement sensibilisé à la mer par le biais de vacances régulières en Bretagne littorale.

Pour ces deux navigateurs, la passion se révélera ultérieurement, lors de stages en école de voile. Leur pratique de la mer qui deviendra alors de plus en plus conséquente.

L'environnement dans lequel Christian (Deltaplaniste – DT2) grandi n'est pas à proprement parler vecteur de son goût pour le vol. Toutefois, à l'âge de dix ans, alors qu'il rêve encore de voler comme un oiseau, ses parents déménagent en banlieue parisienne dans un pavillon non loin de l'aéroport d'Orly. C'est selon lui ce qui va le pousser à s'orienter vers l'aviation : « *j'avais déjà une attirance pour le vol, et là je me suis rapproché des avions [...] j'allais voir les avions de temps en temps et là je suis très vite passé du désir de voler comme un oiseau au désir de piloter un avion de ligne* ». À seize ans, il commence le vol à voile, puis se lance quelques années après dans le remorquage de planeurs et poursuit son cursus aéronautique en devenant pilote professionnel, moniteur d'aéro-club et enfin pilote de ligne long-courrier chez Air France. Devenir pilote de ligne est, comme il s'accorde à le dire, « *un moyen détourné de voler* ». ce métier lui permettra plus tard de découvrir le deltaplane. Dès lors, l'environnement n'est pas à proprement parler moteur de l'engagement de Christian, mais il a permis, pendant un temps, de maintenir « *une flamme pour le vol* » qui se réveillera plusieurs années plus tard lors d'une escale à Rio. De ce point de vue, et nous y reviendrons, c'est un événement imprévu qui achèvera de convaincre Christian de passer à l'acte.

Pour autant, habiter la montagne ou la mer, ou fréquenter de tels milieux ne saurait être considéré comme une condition de l'engagement corporel en leur sein. En effet, certains navigateurs, à l'image de Didier (VH5), ont grandi en région parisienne ; Francis (apnéiste – AP1) vivait pour sa part vivait à Milan ; Christian (Deltaplaniste – DT2) a grandi en plaine puis a ensuite vécu à proximité de Paris, loin des lieux de prédilections de sa pratique. D'autres facteurs sont donc cruciaux dans la construction des goûts en matière d'engagement corporel.

2. L'environnement social : transmettre une passion

L'environnement familial est à n'en pas douter une seconde source majeur d'influence. Ainsi, Antoine (Freerider – FR2) a grandi dans une famille très sportive. C'est pour cette raison que pour lui « *faire du sport c'est naturel* », d'autant plus que sa mère est enseignante d'EPS. Plus important encore, cette dernière est brevetée d'État en ski et en kayak, tout comme son père qui ajoute à ces deux disciplines le parapente. De toute évidence,

l'environnement familial dans lequel Antoine a évolué l'a conduit très tôt à goûter aux plaisirs de la neige :

« J'ai commencé à skier, j'avais deux ans et demi je crois. Mes parents m'ont mis sur des skis très tôt. En même temps ils habitaient en station et ils étaient tous les deux moniteurs de ski [...] fallait pas s'attendre à autre chose ». » (Antoine, Freerider – FR2)

Encouragé et soutenu par ses parents, Antoine a suivi un parcours sportif « classique » de skieur en compétition. Doué, il a progressivement gravi les échelons et a connu la coupe de France, la coupe d'Europe et enfin l'entrée en équipe de France. Ce n'est que par la suite, à dix-neuf ans, qu'il s'est dirigé vers le ski *freeride*.

De son côté, Stéphane (Navigateur – VH1) a toujours baigné dans le milieu de la voile. Pour lui, la voile est une histoire de famille et une seconde nature :

« J'ai commencé la voile à 6 ans [...] mon père était donc... à l'époque... ils ont monté une école de voile en 66 je crois et... sinon en 64, donc dès que j'ai su nager... ils m'ont jeté dans une piscine pour savoir nager avec son pote avec qui il avait monté le club de voile et une fois que j'ai su nager ils m'ont collé sur un optimiste. Donc à partir de là j'ai passé du temps dans les roseaux mais globalement je n'ai pas été dégoûté au contraire donc par ce sport. J'ai toujours été près de la mer, j'ai toujours pratiqué un sport nautique, un sport nautique et la voile en particulier. Et voila donc j'étais sur les bateaux avec mon père et puis sur les optimistes et autres dériveurs au club de voile quoi. [...] C'est de famille quoi, à la base c'est un peu ça. J'ai commencé et en fait j'ai fait mon premier championnat de course à 7 ans » (Stéphane, Navigateur – VH1).

Pour de nombreux apnéistes vient se greffer au facteur environnemental un facteur social participant à une socialisation sportive naturellement orientée vers la mer. Ainsi, Olivier (Apnéiste – AP6) est natif de Sète, dans l'Hérault, et issu d'une famille de pêcheur. Pour lui la pêche et la chasse sous-marine sont très rapidement devenues un loisir :

« Mes deux familles c'est des familles de pêcheurs donc je suis bercé par la pêche depuis que je suis petit. La ville, c'est une ville de pêcheurs et pratiquement la moitié des ados pratiquent la chasse sous-marine arrivés à l'adolescence. C'est

naturel dans cette ville [...] donc je m'y suis mis avec tous mes copains. Ça m'a plu et j'ai continué » (Olivier, Apnéiste – AP6).

Ces quelques exemples mettent en évidence l'influence de la sphère familiale et/ou amicale sur les choix opérés par les pratiquants interrogés. Près de la moitié de ces derniers ont en effet été « sportivement » socialisés aux activités qu'ils pratiquent aujourd'hui par des membres issus de leur propre famille ou de leur sphère amicale.

Si près de la moitié des récits récoltés font écho à cette socialisation, quid de l'autre moitié ? Certains pratiquants n'ont pas grandi dans un environnement familial ou une sphère amicale susceptible de leur donner le goût de ces activités. Christian (Deltaplaniste – DT2) le souligne : *« il n'y avait personne dans ma famille ou mes proches qui était dans l'aviation »*. Il en va de même pour Fabrice (Navigateur – VH2). Grandissant en centre Bretagne, il est d'abord attiré par le cyclisme et en vient à pratiquer la voile *« un peu par hasard »* :

« Je ne voulais pas faire de voile, je voulais faire du vélo [...] c'est une histoire de famille, parce qu'il y en avait beaucoup dans la famille qui faisaient du vélo, et quand on est gamin on fait un peu comme les cousins ou les grandes personnes » (Fabrice, Navigateur – VH2).

Comme précisé *supra*, concernant Fabrice c'est la mutation professionnelle de son père qui va finalement lui ouvrir les yeux sur la voile : *« en fait, quand on est arrivé dans les Côtes d'Armor, la passion, l'attraction pour la mer a été plus forte »*.

Julien n'a pas non plus hérité de ses parents son attrait pour la plongée. Au contraire, sa mère a peur de l'eau, mais va toutefois lui transmettre son goût pour l'aventure :

« j'veux dire ce n'est pas pour rien que j'ai fini là-dedans aussi, ma mère, mes parents m'ont emmené toujours en montagne la nature, heu... ma mère elle adorait lire des récits d'aventure de Herzog, Frison-Roche, Premier de Cordées et tous ces trucs-là. La montagne, elle a toujours été fascinée par ça alors qu'elle en a peur, mais elle était fascinée par ce milieu de l'aventure, pareil dans les livres. Et elle m'a transmis ça. Mais après... je lui dis maintenant en rigolant "faut pas t'étonner que je sois devenu ça", j'ai été conditionné en quelque sorte. C'est sûr j'ai pas pris la montagne, j'ai pris l'eau, bon elle a peur de l'eau... » (Julien, Apnéiste – AP2).

Ainsi, l'influence du milieu familial ne s'exerce pas systématiquement en lien direct avec une activité en particulier ; elle est néanmoins susceptible de participer au façonnage d'un goût à même de se greffer sur d'autres modalités d'engagement.

Parfois, bien qu'un membre de la famille ait lui-même eu une activité sportive engagée, ce n'est pas ce qui conditionne nécessairement l'engagement à venir. L'exemple de David (BASE-jumper – BJ4) est à ce titre parlant. En effet, le père de ce dernier était parachutiste. Pour autant, il ne semble pas lui avoir directement transmis sa passion :

« Mon père... j'étais trop gosse pour me rappeler qu'on aille sur les terrains [...] j'ai pas de souvenir vraiment de ça. Je les ai parce qu'on me l'a raconté [...] alors peut-être qu'une fois que je m'y suis mis je me suis dit "après tout lui aussi en a fait, y'a pas de raison" mais il ne m'a pas transmis ça, c'est pas un truc qu'on a vraiment partagé [...] et puis moi j'étais fou amoureux du taekwondo. J'étais très passionné par ce sport où j'ai fait d'ailleurs un beau parcours, j'ai bien cartonné comme on dit ! » (David, BASE-jumper – BJ4).

Au-delà de la filiation directe, sur un plan sportif, ce qui se transmet c'est également l'esprit de compétition ou de combativité, un esprit libertaire, une familiarisation à l'environnement, etc. Quelles qu'elles soient, ce sont autant de dispositions qui vont s'inscrire dans les répertoires d'action et sur lesquelles les engagements futurs, même les plus radicaux, vont pouvoir s'appuyer pour trouver un sens.

3. Des formes de socialisations culturelles

D'avantage qu'une socialisation sportive à proprement parler, les récits recueillis font donc apparaître des socialisations culturelles à même de favoriser des engagements sportifs corporellement risqués. En effet, passer de la pratique sportive du ski de compétition à une pratique *freeride* engagée, ou passer du parachutisme sportif au *BASE-jump*, nécessite d'avoir incorporé d'autres dispositions, d'ordre symboliques et culturel. Antoine (FR2) l'exprime de la façon suivante :

« Quand je me suis mis au freeride, j'ai eu vraiment une relation avec la compétition, et une approche... une philosophie qui a complètement changé [...] pour moi le freeride c'était plus une osmose entre un rider et la montagne [...]

quand j'ai arrêté la compétition, le freeride je l'ai vraiment abordé dans un esprit nature, liberté, échange et partage [...] parce qu'on ne peut pas la juger la montagne » (Antoine, freerider – FR2).

En s'orientant vers le *freeride*, Antoine s'est engagé dans une activité qui faisait écho à la conception qu'il se faisait de la montagne. L'environnement social dans lequel il a grandi lui a certes transmis une certaine combativité, le goût de la compétition et de la confrontation à l'autre (dispositions sur lesquelles son engagement dans le ski « sportif » s'appuie). Mais au-delà, ce même environnement lui a permis de développer une vision de l'Homme dans son environnement. Il éprouvait ainsi le « *besoin de sentir cet équilibre entre l'homme et son environnement [...] respectueux de l'un et de l'autre* ». Ainsi, il avait déjà incorporé cette « *culture de la montagne* » qui veut que l'on « *vive avec la montagne* » et pas seulement « *dans la montagne* ». Il nous raconte d'ailleurs aimer se balader, cueillir des champignons, des plantes aromatiques depuis qu'il est petit. Il semble dès lors évident que certaines dispositions culturelles provenant du territoire montagnard sont réinvesties dans la pratique du ski *freeride* de Antoine.

Le parcours de Adrien (Alpiniste – ALP1) est comparable en termes de socialisation culturelle. Originaire du Beaujolais, ce dernier passe la plupart de ses vacances dans les Alpes, près de Chamonix, avec ses parents. Ils « *ne pratiquent pas [...] ils se baladent et tout* » ; mais son père, « *passionné de lecture de montagne* », a toujours eu à cœur de lui transmettre son amour pour la montagne. Ainsi, au contact de ses parents et de leur passion, Adrien a très vite appris à apprécier cet environnement et à s'y sentir à l'aise. Plus tard, vers dix ans, lorsqu'il découvre l'escalade dans un premier temps, puis s'aventure dans des pratiques de la montagne plus engagées à partir de quinze, il admet que c'est « *un peu dans l'esprit d'aventure des histoires de montagne que mon père racontait que j'ai eu l'impression d'entrer* ». Ainsi, le goût pour l'aventure, et *a fortiori* les histoires d'aventurier ou d'explorateur que les pratiquants interrogés se racontent à eux-mêmes, ne sont que rarement un pur produit de leur imagination. Qu'il s'agisse ici de Adrien, ou encore de Julien (Apnéiste – AP2), les images d'aventurier qu'ils ont développées s'inscrivent dans un mode de socialisation culturelle transmis au sein de la famille.

De la même manière que Antoine, Cédric ou Marc pour la montagne, mais aussi de nombreux navigateurs, s'engager dans une activité sportive engagée nécessite donc souvent au préalable une forme de socialisation culturelle au milieu dans lequel on est amené à évoluer. En

d'autres termes, plus que des sensibilisations liées à un environnement physique ou strictement familial, transparait une véritable socialisation culturelle mêlant de nombreux facteurs (locaux, familiaux, amicaux, etc.) et constituant un complexe socialisateur auquel certains pratiquants interrogés ont été confrontés.

En allant plus loin dans l'interprétation socioculturelle, il s'avère aussi que les sports dangereux pratiqués par les interviewés, sont des « sanctuaires masculins », sorte de « conservatoires des vertus viriles » (Pociello, 1999, p. 112). Si les pratiquants interrogés sont peu prompts à évoquer une forme d'affirmation virile permise par leur activité, quelques remarques semblent confirmer la construction « masculine » à l'œuvre à travers l'engagement. David (*BASE-jumper* – BJ4) est le plus explicite à ce sujet. Débutant sa carrière sportive par le taekwondo, qui nécessite de « *ne pas avoir peur de prendre des coups* », il découvre ensuite le parachutisme à l'armée, puis le *BASE-jump*. il s'avoue attiré par le côté « *un peu kamikaze* » de ces activités. Mais c'est en parlant spécifiquement du *BASE-jump* que la référence à la masculinité et à la virilité est la plus explicite :

« Tout de suite je me suis dis “putain ça c'est un truc de gaillard, c'est bien c'est du costaud, oh ! la vache”. Moi c'était ce coté là qui m'attirait aussi » (David, *BASE-jumper* – BJ4).

François abonde dans le même sens en suggérant une différence sexuée se traduisant sur le plan physiologique :

« Dans le BASE non, y'en a pas beaucoup [de femmes]. Déjà y'en a pas des masses dans le parachutisme même si ça commence à se démocratiser. Et après ça reste quand même assez physique. Alors faut que ce soit des nanas qui soient un peu sportives. Et puis elles n'ont pas le même système hormonal que nous ! Pas la même agressivité... donc c'est plus dur pour elles je pense » (François, *BASE-jumper* – BJ2).

En expliquant ainsi la faible participation des femmes, François exprime en quoi s'engager corporellement et jouer son intégrité physique dans une activité sportive peut aussi être interprétés comme vecteur d'affirmation virile. L'engagement corporel constituerait donc une modalité de pratique sportive se construisant comme moyen d'expression de valeurs et de vertus empreintes de force physique, de résistance, d'agressivité, de courage ou encore de confrontation, telles que Dunning (1986) a déjà pu l'observer.

Plus encore, en décrivant certaines pratiquantes comme des « *nanas vraiment particulières* », François (*BASE-jumper* – BJ2) sous-entend que les femmes engagées sont pour partie lesbiennes¹¹¹. Il met ainsi en lumière un trait identitaire fort de l'engagement corporel, permettant à ses adeptes d'affirmer non seulement leur masculinité, mais au-delà, une masculinité hétérosexuelle.

Du reste, il ne semble pas facile pour un homosexuel, de s'affirmer dans de telles pratiques. Le parcours de Marc Batard en constitue un exemple criant. Dans son récit autobiographique (2003), il explique comment il a cherché pendant de nombreuses années des réponses quant à son identité en s'engageant dans une pratique hors normes de l'alpinisme et de l'himalayisme. Pendant près de trente ans, il a ainsi réalisé de nombreuses premières, des ascensions en solitaire et sans oxygène dans les massifs les plus mythiques de l'histoire de l'alpinisme, parfois réputés particulièrement difficiles et engagés. Que cherchait-il ? Comme il nous le confiait par téléphone « *je me rends compte aujourd'hui que finalement je cherchais à être comme tout le monde* ». Entendons par « *tout le monde* » que Marc cherchait à être un homme, c'est-à-dire surtout pas un « *homo* » (même si au début de son engagement il n'a pas clairement conscience de son homosexualité) dans un monde d'hommes. C'est donc parce que des activités d'engagement corporel véhiculent socialement et culturellement des valeurs de virilité qu'une forme de distinctions sexuées est rendue possible pour ceux qui s'engagent.

¹¹¹ S'il n'évoque pas cela de cette manière au cours de l'entretien, il le fait ensuite lors d'une discussion plus informelle.

II. Les déclencheurs de la pratique « engagée »

Quand bien même l'environnement exerce une influence notable sur le choix de s'engager, les conditions plus spécifiques du « passage à l'acte » initial doivent être analysées. Dans de nombreux cas, le processus d'engagement corporel se construit autour d'événements « charnières » entre un passé, un présent et un futur. Ces événements significatifs, accompagnés de leurs facteurs déclencheurs revêtent un caractère subjectif dans la mesure où ils sont le fruit d'une réinterprétation *a posteriori* par les interviewés. « Le facteur déclencheur n'a pas la forme achevée de l'événement, il le précède et ouvre à l'événement » (Négroni, 2005, p. 317). En ce sens, le facteur déclencheur peut être rapproché des notions de contingence et de hasard, ou encore d'imprévisibilité, chères à Grossetti (2004).

Selon Négroni (2005), l'événement revêt plusieurs formes susceptibles d'intervenir différemment dans les trajectoires observées. La forme « frappante » exerce un poids important et évident sur la biographie : « ils entrent en collision avec la biographie de l'individu à un moment donné de manière inévitable » (Négroni, 2005, p. 314). Parmi ces événements marquants il convient de distinguer « l'événement catastrophe » du « *turning point* » (Leclerc-Olive, 1997)¹¹². Ainsi, « les tournants désignent plutôt des formes achevées de l'événement majeur, tandis que la catastrophe en serait la forme inachevée » (Leclerc-Olive, 1997, p. 114)¹¹³.

Si nous insistons ici sur la nature de l'événement déclencheur, c'est parce que l'engagement corporel ne se construit pas nécessairement selon une temporalité unique. Ainsi, si certains parcours semblent davantage marqués par des événements de type catastrophe, au sens de Leclerc-Olive (1997), d'autres inscrivent le choix de s'engager dans un processus de construction de sens, et, incidemment, une temporalité plus diffus. Si Leclerc-Olive (1997) distingue les événements catastrophes des *turning points* c'est donc parce que les premiers ouvrent la voie à l'engagement, tandis que les seconds le clôturent. Dans le cadre des *turning points* « l'événement ne fait sens qu'en regard d'une biographie » (Négroni, 2005, p. 315), alors que dans le cadre des événements « catastrophe », c'est l'événement lui-même qui induit la nécessité d'une construction de sens future (et au regard du passé de l'individu).

¹¹² Cité par Négroni (2005).

¹¹³ Cité par Négroni (2005, p. 315).

A. La question de l'événement, de ses adjuvants et temporalités

Dans une grande partie des entretiens réalisés, des événements singuliers participent de la décision de s'engager. Qu'il s'agisse d'événements particulièrement marquants, vécus par exemple sur le mode déstabilisant de la crise, d'une succession de petits événements, pouvant paraître *a priori* sans importance, ou plus simplement de la mise en place d'un projet, ils renferment des conditions objectives et subjectives (Négroni, 2005, p. 318).

1. La « crise » comme événement ou facteur catalyseur

Certains parcours tendent à montrer que la « crise »¹¹⁴ peut fonctionner comme événement catastrophe et ainsi devenir déclencheur d'engagements sportifs corporellement risqués. Les quelques récits faisant état de cet état de crise laissent à penser que les pratiquants l'ont vécue dans une configuration dramaturgique, dans la mesure où celle-ci vient le plus souvent de l'extérieur. Ils ne l'ont donc pas choisie, la subissent et dans le même temps elle semble impulser leur engagement de manière différenciée. En effet, la crise peut ouvrir la voie à l'engagement ; mais elle peut aussi générer un questionnement qui mettra plus de temps à trouver des réponses sous la forme de l'engagement.

Le parcours d'André (*BASE-jumper* – BJ1) est représentatif de ces événements vécus sur le mode de la crise :

« En fait, en tout cas c'est l'impression que ça me donne, je crois que pour toutes ces disciplines, le parachutisme d'abord et ensuite le BASE-jump... on pourrait peut-être même ajouter la moto plus jeune je sais pas... ces disciplines, on peut y mettre, pour mon cas personnel, on peut y mettre des crises personnelles très fortes » (André, *BASE-jumper* – BJ1).

André a « commencé le parachutisme à 30 ans, donc relativement tard » et il a aujourd'hui le sentiment que « c'est venu avec la crise de la trentaine [...] j'ai commencé à me sentir vraiment mal, j'ai commencé à 28 ans à avoir une grosse crise de la trentaine ». À cette

¹¹⁴ Nous pouvons envisager la question de la crise selon deux aspects : « d'une part un état plus ou moins latent de tension, né de contradiction d'ordre politique, socio-économique ou psychique, au niveau individuel ou collectif ; d'autre part la crise se manifeste comme excès, exaspération des conflits, d'où peuvent être issus des changements profonds [...] De toutes façon, une crise est porteuse de ruptures, elle apparaît comme "un changement brusque et décisif dans le cours d'un processus" (Kaës, 1979) » (Ansart-Dourlen, 2000).

période André se trouve alors en pleine crise identitaire et cherche des réponses (« *qu'est-ce que c'est que cette vie ?* »), il cherche un but à son existence. Ainsi qu'il le souligne « *il fallait que je trouve quelque chose. J'avais pas de passion particulière* ». Il trouvera des réponses dans le parachutisme qu'il découvre avec son père, avec qui il réalise son premier saut par « *défi* ». Cette activité va faire naître en lui une véritable passion (« *dès que j'ai sauté j'ai plus eu qu'une envie c'est de continuer là dedans* ») à laquelle il va s'accrocher pendant près de quinze ans. Durant ses années de parachutisme, André découvre le *BASE-jump*, notamment via des journaux spécialisés. Il est fortement attiré par cette nouvelle discipline, « *mais qui en même temps me faisait une peur terrible* ». Il gardera cela en tête, enfoui quelque part, pendant ses quinze années de parachutisme en se disant « *que peut-être, un jour je me laisserais tenter quand je serais vraiment prêt* ». la pratique du parachutisme constitue un sujet de discorde avec sa compagne d'alors, et c'est encore une crise qui va précipiter sa décision de franchir le pas et de sauter en *BASE-jump* :

« Je lui ai imposé [...] alors qu'elle ne l'était pas [parachutiste]. Le parachutisme ça veut dire [...] un week-end sur deux où j'étais pas là [...] donc euh... c'était pas... elle l'a accepté et puis à la longue bien sûr... ça a fini par clasher mais c'était normal. Et ça a clashé sérieux ! [...] Pour tout vous dire c'est venu [sa décision de sauter en BASE-jump] un jour de grosse crise. J'étais en pleine crise avec mon ex. J'étais en pleine crise et puis j'ai dit bon aller, je vais aller faire ça, de toute façon j'ai plus rien à perdre. Grosso modo j'étais parti dans cette optique là en me disant ce qui me faisait peur dans le BASE-Jump c'était d'y laisser ma peau. Et là j'étais dans un état de me dire de toute façon c'est pas grave si j'y laisse ma peau. C'était pas j'y vais pour [insiste sur le pour] y laisser ma peau, c'était j'y vais et si j'y laisse ma peau c'est moins grave [...] Mais ce qu'il y a c'est que la veille je m'étais réconcilié... donc euh... voilà j'avais encore à perdre. Non mais c'est surtout que... j'en attendais quelque chose. J'en attendais déjà... de l'avoir fait, de l'avoir fait. Il fallait que je le fasse » (André, BASE-jumper – BJ1).

Des événements douloureux, au cours desquels le monde d'André s'écroule, agissent comme des *turning points*, occasion d'une volte face quasi immédiate. Une autre lecture est possible : ce type d'événement peut être appréhendé comme un événement catastrophe dont la soudaineté nécessiterait de laisser passer du temps pour que les choses se remettent en place. Ce qui pousse ici à interpréter le déclencheur comme un virage, c'est le fait que plusieurs

années de parachutisme, avec en tête l'idée d'un jour « tenter le grand » en BASE, ont inscrit chez André un projet qu'il aspire intérieurement réaliser. La distance qui s'installe entre lui et son amie durant ces années de parachutisme aboutira à une crise, un « *clash* » qui jouera le rôle de déclencheur presque immédiat.

Dans le parcours de Dominique (Spéléologue – SP1), la crise se présente sous le jour de la maladie. Né en mauvaise santé pendant la seconde guerre mondiale, « *avec un handicap* », il se décrit comme un enfant et un jeune homme « *tout le temps fragile, vulnérable* ». C'est néanmoins au moment de faire son service militaire, suite aux examens médicaux, que l'annonce de l'événement catastrophe survient :

« J'ai été réformé et là, comme je vous le disais, on m'annonce que... on me déclare que j'ai une malformation rénale. Et le bilan rénal montre que j'ai une espérance de vie de 5 ans. On me lâche avec ça » (Dominique, Spéléologue – SP1).

Cette annonce, si elle ne déclenche pas directement l'engagement de Dominique dans la spéléologie, va ouvrir en lui une nouvelle perspective sur la vie qui ne lui était pas envisageable jusqu'alors :

« J'avais 20 ans et j'avais pas mon BAC, ma scolarité était très perturbée car j'allais en classe 4 mois, 5 mois par an à peu près. J'étais malade, j'étais souffrant, j'étais fragile aussi et puis on me lâche avec une espérance de vie de 5 ans et à ce moment là j'ai eu... ça m'a donné une autre logique, ça ne m'a pas du tout désespéré ou touché, au contraire [...] et à ce moment là j'ai géré ma vie différemment, et le but intellectuel c'était de connaître la vie au maximum, avant de repartir. Parce que quand on est jeune, la vie... on confond la fin de la vie avec l'infini [...] et à partir du moment où ça ne devient plus permanent, ça devient impermanent, c'est-à-dire qu'il y a une fin, à ce moment là on gère notre temps. Il y a une réflexion sur "qu'est-ce qu'on va faire avec le temps qui nous reste ?". Et ça, ça a été un cadeau de ne pas perdre de temps. Le truc c'était de connaître la vie et de connaître la terre quoi. Je ne me suis pas perdu dans des considérations religieuses ou spirituelles. Donc je voulais apprendre les sciences naturelles, pour connaître la vie » (Dominique, Spéléologue – SP1).

L'événement catastrophe ici décrit fonctionne, alors, comme facteur déclencheur ouvrant la

voie à un futur engagement corporel qui prendra forme de façon imprévisible, à travers la spéléologie, deux ans plus tard.

La crise, en tant qu'événement catastrophe, apparaît bien souvent comme élément cristallisateur de l'engagement dont d'autres éléments vont devenir les déclencheurs, qu'il s'agisse d'une rencontre, d'une situation, ou d'une série d'événements imprévisibles. C'est ce qui nous a conduit à nous intéresser à tous ces éléments imprévisibles et aux rencontres créant des opportunités dans les parcours individuels. En effet, qu'André (*BASE-jumper* – BJ1) prenne la décision de tenter l'aventure du *BASE-jump* ne signifie pas qu'il en a les moyens (matériels et sociaux) : c'est aussi parce qu'une opportunité se présente qu'il peut réaliser ce projet longtemps resté au point mort. De même, Dominique (Spéléologue – SP1) ne s'engage dans la spéléologie qu'environ deux ans après l'annonce de sa maladie rénale alors qu'il est étudiant en médecine. Ce sont des rencontres qui lui permettront de découvrir la spéléologie.

2. Imprévisibilités et congruences¹¹⁵

Parmi les récits récoltés, nous pouvons identifier des séries de facteurs déclencheurs, des rencontres plus particulièrement, mais aussi de simples situations, ayant un réel impact sur les trajectoires observées, au-delà des seuls moments de crise. Ainsi, des situations, *a priori* banales, interviennent sur la trajectoire du pratiquant en entrant, en quelque sorte, en « collision » avec cette dernière et en produisant un « tourbillon » dans lequel l'individu va plonger. Il se trouve alors « aspiré » de manière imprévisible mais parfois congruente avec ses aspirations. Faites d'opportunités, ces situations offrent à l'individu une perspective sur sa trajectoire qu'il n'avait osé qu'espérer jusqu'alors.

¹¹⁵ Négoni (2005) appelle ce type de rencontre des « rencontres collusion ». Pour autant que la notion de collusion soit intéressante nous lui préférons l'idée d'imprévisibilité congruente. En effet, la collusion est définie comme « entente secrète au préjudice d'un tiers » (Le Robert) sous-entendant ainsi une forme de connivence et de complicité. Pour autant, l'emploi de collusion peut s'étendre aux choses abstraites (collusion d'idées, d'intérêts) au sens de « rapprochement, rencontré » (Le Robert), d'où la proximité et confusion avec le terme collision. Le terme « collusion » étant à notre sens trop ambigu pour caractériser le type de rencontre dont il est question, nous lui préférons l'idée d'imprévisibilité congruente. En effet, si elles sont le fruit d'une forme de hasard, ces rencontres n'en permettent pas moins de faire coïncider une opportunité qui se présente avec des aspirations, des désirs ; la situation, aussi imprévisible soit-elle, s'ajuste alors bien au projet de l'individu.

➤ *La situation comme vecteur direct*

Dans le cadre du parcours d'André, l'opportunité peut ici être envisagée sous sa forme imprévisible dans la mesure où elle se structure autour de la rencontre de deux facteurs : une crise sentimentale, peut-être même une crise personnelle profonde lui donnent, en quelque sorte, la force de réaliser ce premier saut en *BASE-jump* ; la présence à ce moment précis d'un ami ayant déjà une expérience de ce type de saut et qui a accepté de l'initier. Sans cette conjonction de facteurs, André n'aurait peut-être jamais franchi le pas :

« La seule solution que j'avais pour faire ça c'était ce fameux pote. Et ce fameux pote il était libre qu'un mois ou deux en hiver et pas tous les week-ends, donc j'veux dire à la limite ça aurait été au minimum un an plus tard que j'aurais pu le faire et euh... je sais pas si en un an, je pense pas, s'il avait fallu que j'attende un an. Enfin j'en sais rien mais... en tout cas là ça tombait bien ! » (André, BASE-jumper – BJ1).

Ajoutons qu'au moment où il décide d'effectuer son premier saut en *BASE-jump* André dispose déjà d'une certaine expérience en parachutisme : *« j'avais plus de 1000 sauts de parachutisme, donc c'était déjà une belle expérience »*. Cette expérience constitue dès lors une troisième condition à son engagement dans le *BASE-jump*.

On trouve cette logique d'opportunité liée à une situation dans de nombreux parcours. Alors que Christian (Deltaplaniste – DT2) est pilote de ligne chez Air France depuis quelques années, lors d'une escale à Rio, il découvre vraiment le deltaplane. En effet, puisqu'il dispose d'un peu de temps, il se rend sur un site d'envol :

« J'ai vu des gars se poser sur la plage, je suis monté au décollage, là sur l'espèce de pain de sucre [...] et voilà ! J'étais complètement enthousiasmé par cette façon de voler, très naturelle avec ces ailes en tubes et en toiles et... et j'ai ressenti un besoin énorme d'en faire autant quoi, c'est-à-dire revoler, de revoler d'une façon complètement différente de ce que je faisais dans mon métier [...] leur delta pour moi c'était... comme si ils avaient réussi à faire ce que je voulais faire quand j'avais 7 ans, c'est-à-dire fabriquer des ailes avec des plumes de pigeons et décoller d'une colline ! [...] quand je suis rentré en France je me suis tout de suite réinscrit dans un club de vol libre qui n'était pas à côté d'ailleurs, à

Dijon. [...] Quand je suis rentré en France il y avait des gars qui bricolaient, qui jouaient avec des deltaplanes à la sortie des villages où habitaient mes parents [...] j'ai été les voir [...] et ça a commencé comme ça » (Christian, Deltaplaniste – DT2).

L'engagement de Christian, s'il se construit dans son imaginaire dès l'enfance, va se concrétiser à partir d'un événement qu'il n'aurait pas pu anticiper et qui va prendre toute son importance dans sa biographie : simplement voir que son rêve portait un nom, et que même près de chez lui cette activité existait.

Ainsi, l'événement apparaît parfois de manière « brutale », sous la forme d'une véritable révélation. L'engagement de David (BJ4) dans le *BASE-jump* constitue un autre exemple. Au même titre que Didier (navigateur – VH5), le service militaire obligatoire est une période qui va marquer son parcours sportif. Taekwondoïste de haut niveau, membre de l'équipe nationale, David pensait effectuer son service militaire au sein du « Bataillon de Joinville » (Écoles Interarmées des Sports, là où la plupart des sportifs de haut niveau français l'accomplissaient avant la réforme du service militaire). Seulement, ainsi qu'il le raconte « *y'avait plus de place. Pour qui, pourquoi, je sais pas mais il n'y avait plus de place pour moi* ». C'est alors son père qui lui fait prendre une certaine direction. Ancien parachutiste, il lui dit « *fiston, tu vas faire du sport* » et l'oriente vers les parachutistes où David réalisera ses premiers sauts militaires :

« Et à ce moment là j'ai vu et j'ai fait des sauts de para, des trucs... et pof, ça m'a plu. Je me suis dit "bah tiens c'est bien ça !". Et puis c'est vrai que le premier saut m'avait bien fait flipper, et ça, ça m'avait bien plu. Du coup en sortant de l'armée j'ai commencé » (David, BASE-jumper – BJ4).

C'est donc dans un premier temps la congruence, encore une fois, de plusieurs éléments qui font débiter le parachutisme à David : l'appel sous les drapeaux et l'impossibilité de passer cette période dans le centre habituellement consacré aux sportifs de haut niveau. Suite à cela David pratiquera avec assiduité le parachutisme pendant une dizaine d'années, réalisant plus de deux mille sauts. Pendant cette période il part régulièrement sauter aux États-Unis « *parce que ça coûte moins cher* » et que « *sur un budget de cent sauts en France ça nous payait même le billet d'avion aux États-Unis. Donc l'hiver on allait sauter au soleil !* ». C'est à l'occasion d'un séjour aux États-Unis qu'il va découvrir le *BASE-jump* :

« Le soir je voyais des parachutistes partir en camion et puis je me suis dit “mais où ils vont ?”. Donc j’ai posé des questions et puis on m’a dit “ils vont sauter la nuit, ils vont sauter d’une antenne qui n’est pas très loin”. Et donc un soir sans rien dire je les ai suivis [...] donc une nuit, j’ai vu, je suis allé voir ces mecs sauter d’une antenne [...] et puis j’ai regardé et puis là, ça m’a paru complètement dingue, ça m’a complètement excité. C’était des sauts... une antenne qui faisait 400 mètres. Les mecs ils étaient à 30 mètres du sol à l’ouverture, c’était assez impressionnant. Je trouvais ça un peu kamikaze et ça m’a plu » (David, BASE-jumper – BJ4).

Dans le parcours de David, cette découverte fait l’effet d’un véritable électrochoc. Il commande une voile de parachute dans la foulée et décide de réaliser son premier saut de *BASE-jump*. Pour cela, il trouve via internet quatre pratiquants acceptant qu’il les accompagne pour un saut de viaduc. Très rapidement ensuite, il arrêtera le parachutisme pour se consacrer exclusivement à cette nouvelle activité.

➤ *Succession d’imprévisibilités congruentes*

Ainsi que le suggèrent les parcours exposés *supra*, si la collusion peut intervenir au cours d’une situation particulière, elle n’en reste pas moins potentiellement le fruit de la rencontre de plusieurs événements congruents. Qui plus est, il arrive aussi que ces imprévisibilités prennent place dans d’autres temporalités, construisant ainsi dans la durée une succession de situation et de rencontres congruentes. On identifie cette logique dans le parcours de Dominique (Spéléologue – SP1). Après l’annonce qui lui a été faite (*« on me lâche avec une espérance de vie de 5 ans »*), ce dernier souhaitait *« apprendre les sciences naturelles, pour connaître la vie »*. Cependant un événement imprévisible va l’obliger à modifier quelque peu ses *« plans »*. En effet, *« suite à une erreur de secrétariat, je suis arrivé en médecine au lieu de bio »*. Peu importe, la médecine sera l’occasion pour lui d’une réflexion sur sa maladie :

« J’ai étudié avec les professeurs de médecine et j’ai résolu à peu près mon problème de santé, d’une façon très personnelle. A partir du moment où j’avais un rein qui était fragile, j’allais plutôt manger comme un herbivore [...] j’ai pensé qu’on pouvait faire un voyage aussi long que l’on veut avec une carrosserie de Mercedes avec à l’intérieur un moteur de 2CV. Il suffisait d’alimenter le

moteur correctement, de l'alimenter différemment et de gérer sa route [...] finalement cette erreur d'orientation c'est peut-être un mal pour un bien ! »
(Dominique, Spéléologue – SP1).

Ainsi, si une telle erreur de secrétariat était imprévisible, elle permet à Dominique de poursuivre sa quête du vivant. Qui plus est cette erreur est décisive dans son engagement futur dans la mesure où c'est à la faculté de médecine qu'il rencontrera de jeunes spéléologues en compagnie desquels il découvrira l'activité. Dès lors, si un événement particulier a bien ouvert une brèche susceptible de lui faire apprécier ce type d'activité, c'est bien le hasard qui mène Dominique à la spéléologie : *« c'est vraiment le hasard. Parce qu'on était à la faculté ensemble, à la faculté de médecine, et puis une rencontre au restaurant, comme ça. On a discuté et puis voilà »*.

Parfois, les imprévisibilités et les opportunités qu'elles créent se font encore plus nombreuses. On retrouve ainsi cette logique d'opportunités multiples dans le parcours de Didier (Navigateur – VH5). Ce dernier peut être en partie reconstruit¹¹⁶ ainsi :

« Après mon bac, j'ai fait une 1^{ère} année de médecine, que j'ai foirée forcément quand on passe son temps libre sur les bateaux ». « La surveillante générale de l'école dans laquelle j'étais, quand je partais le week-end, c'était la sœur du Père Jaouen, le Père Jaouen étant le curé qui emmène des toxicos sur son bateau pour... en cure [...] et un jour elle me dit "Didier, si vous voulez faire votre service militaire, mon frère emmène des voileux dans votre genre qui font leur service à bord". Et puis voilà, je suis parti, j'ai dit "OK", je suis parti pendant un an sur ce bateau là, sur le Bel Espoir [...] mais là aussi, je me suis à peine posé la question [...] À cette époque je ne voyais pas ce que j'allais faire comme études, j'étais en médecine mais ça me plaisait qu'à moitié [...] À Paris, j'étais enfermé, ça me plaisait pas. [...] Donc je suis parti pendant un an dont presque 6 mois aux Antilles, un peu moins, pour traverser l'Atlantique [...] et très vite, j'ai eu des responsabilités, j'étais plus ou moins le commandant du bateau, alors que j'étais vraiment tout jeune, j'avais 20 ans [...] à la fin, on finissait et là, par hasard, j'étais à Cherbourg, et puis je vais sur un bateau boire un coup le soir [...] et il y avait Marc Pajot [...] il était au téléphone VHF et il disait à sa

¹¹⁶ Il s'agit, ici, d'une reconstruction de la structure diachronique d'une partie du récit de l'enquêté à partir de ses propres mots.

femme “ah ! Ouais, je cherche un équipier pour descendre avec moi à La Baule”. [...] et là, je lui ai tapé dans le dos [...] je lui ai dit... je ne le connaissais pas, “mais moi je peux être disponible” [...] Il m’a dit “OK”. [...] et il m’a embarqué sur Elf Aquitaine qu’était un cata de course [...] j’ai eu vraiment de la chance parce que le Bel Espoir sur lequel j’étais [...] j’en ai parlé à personne, j’ai juste mis un mot “on se retrouve dans 3 jours” et je suis parti avec Pajot [...] J’ai fini mon service [...] j’avais encore deux mois à faire [...] et puis là, je ne voyais pas très bien ce que j’allais faire. Et puis là, je suis parti à La Baule, en stop [...] et puis sur le quai, il m’a reconnu parce que j’avais passé 3 jours avec lui [...] et il m’a dit “qu’est ce que tu fais ?”. Je lui ai dit “rien !” et il m’a dit “viens, on va naviguer cet après midi” [...] on a navigué et le soir il me dit “qu’est ce que tu fais ?”. Encore une fois je lui ai dit “bah, rien !”. et il m’a dit “reste chez moi”. Et je suis resté, on a continué à naviguer, et puis préparer la route du Rhum en 82 et puis voilà [...] comme ça, je suis devenu équipier de Pajot, préparateur, comme ça ! [...] et là, de nouveau coup de bol, j’ai fait ma 1^{ère} grande course qui était La Baule-Dakar en 83 avec Pajot et 2 autres gars [...] et puis au retour, il m’a laissé, il m’a confié le bateau pour le ramener en convoi [...] et là c’était parti. [...] On a reconstruit un autre bateau, il construisait Elf Aquitaine 2, j’ai participé à la construction, à la mise à l’eau et là, re coup de bol, il voulait faire la coupe de l’America. [...] donc c’était Elf le sponsor et il a conseillé aux gars de Elf de me prendre comme skipper du bateau pour le remplacer [...] ben, je suis devenu, en 85, le skipper de Elf Aquitaine à 25 ans ». (Didier, Navigateur – VH5)

Dans ce cas précis, les rencontres offrent des opportunités qui conditionnent totalement la trajectoire. Une situation qui s’annonçait *a priori* banale va prendre toute sa place dans la biographie de l’individu. Dans le cas d’espèce, c’est même une succession d’imprévisibilités congruentes qui vont faire sens pour Didier : tout d’abord une proposition pour réaliser son service militaire ; ensuite, une rencontre fortuite, dans un bar, avec une personnalité de la voile qui deviendra son « passeur » ; enfin, une situation particulière qui le promeut au rang de skipper. C’est en se laissant « *porter par les événements* », comme il aime à le dire, que Didier est ainsi passé entre 18 et 25 ans du statut d’étudiant en médecine – navigateur passionné – à celui de skipper professionnel. Cette succession d’événements permet à Didier de devenir acteur de sa trajectoire, du fait de sollicitations opportunes. Ces événements ont pris la forme d’opportunités qui se sont révélées être de véritables éclairages biographiques

pour Didier en faisant apparaître une trajectoire autre que celle dans laquelle il était initialement engagé et, qui plus est, une trajectoire à laquelle il aspire. L'événement assure ainsi une fonction de révélation (Négroni, 2005).

➤ *Imprévisible mais envisagé*

Notons que la fonction de révélation, attribuée à un ou des facteur(s) déclencheur(s) ou événement(s), ne peut s'actualiser que lorsque l'individu a déjà envisagé cette solution sans forcément avoir eu les moyens (ou la volonté) de la mettre en œuvre. En effet, en poursuivant avec l'exemple de Didier, ce dernier exprime dans son récit cette envie latente, peu réaliste selon lui, de devenir skipper : *« j'ai toujours senti que c'est quelque chose qui m'aurait plu. Mais de là à imaginer que c'était possible ! »*. Ainsi, la situation dans laquelle il se trouve, au moment où la sœur du Père Jaouen lui soumet l'idée d'effectuer son service militaire à bord d'un voilier, lui déplait, et c'est précisément ce qui lui permet de saisir l'opportunité :

« Ça me branchait un peu [la médecine] mais la somme de travail était trop importante pour moi [...] et puis trop de bureau ! Je ne suis pas paresseux pour fabriquer quelque chose, je suis paresseux pour faire quelque chose qui me paraît... faire des études qui me paraissaient complètement en décalage avec le métier que j'allais faire après. Médecin, ça m'aurait plu, il y a des choses qui m'auraient plu mais se foutre pendant des jours et des jours derrière des bouquins, ça n'était pas... enfermé, pfff ! » (Didier, Navigateur – VH5)

Didier sous-entend ici que son choix d'arrêter médecine était en quelque sorte déjà fait. Ne manquait plus qu'une opportunité pour concrétiser cet abandon. Pourtant, même une fois qu'il a un pied dans le milieu de la voile, la carrière de skipper professionnel reste *a priori* très éloignée. C'est un « passeur » (Négroni, 2005) qui fera le reste :

« Je lui posais souvent la question, la question : "Marc, comment on fait pour être skipper de bateau de course ?". Il me disait "je sais pas, c'est long, c'est machin... ". Et puis finalement, un an après, c'est lui qui m'a dit : "Tu n'as qu'à skipper celui-ci" en parlant d'Elf Aquitaine. C'était tout simplement énorme ce qui m'arrivait ! » (Didier, Navigateur – VH5).

Dans un autre genre, le parcours décrit plus haut par André (BASE-jumper – BJ1) révèle une

logique similaire. S'il a pu saisir l'opportunité de réaliser son premier saut en *BASE-jump*, c'est parce qu'il avait déjà envisagé cette perspective plaisante, et ce depuis de nombreuses années. C'est la situation qui a réactivé ce désir et lui a donné l'opportunité de s'engager : d'un côté une crise personnelle qui désinhibe ses peurs, de l'autre un individu susceptible de l'initier. Sans aller plus loin dans les exemples, il est important de préciser que quelles que soient les opportunités qui se présentent, l'engagement ne peut se faire que s'il fait sens pour l'individu. En d'autres termes, dans de nombreux récits recueillis, et quels que soient les événements ou facteurs ayant conduit à de tels engagements, nous constatons que l'option choisie avait été, à un instant ou un autre, envisagée.

Dans le rare cas non anticipé (Dominique, Spéléologue – SP1), il est important de noter que le pratiquant avait malgré tout « incorporés » des dispositions à-même de donner du sens à ce type d'engagement. suite à l'annonce de sa mort « programmée », Dominique a développé un goût pour la connaissance de soi et du monde, un goût pour l'exploration qui constituera le socle essentiel de son engagement dans la spéléologie.

3. Les « passeurs »

Comme nous le suggérons *supra* à travers l'exemple de Didier (Navigateur – VH5), l'aide concrète d'une tierce personne est parfois nécessaire pour investir certains milieux. Il est du reste rare, dans certaines activités relevant de l'engagement corporel, de pouvoir les investir sans être, d'une certaine manière, « parrainé ». C'est à présent sur ces parrains, qui ouvrent les portes et guident vers l'engagement, que nous souhaitons nous attarder. Le « passeur » se définit étymologiquement comme « celui qui fait franchir un obstacle » ou comme une « personne qui transporte des passagers d'une rive à l'autre d'un cours d'eau »¹¹⁷, notamment lorsqu'il s'agit de clandestins. En d'autres termes, le « passeur » est celui qui aide une personne à passer une frontière, qu'elle soit symbolique ou réelle :

« Il est celui qui accompagne, qui donne les clefs, ou qui fait passer dans l'autre monde. Le passeur ouvre des portes, symboliquement, mais aussi concrètement » (Negroni, 2005, p. 324).

Qui plus est, les rôles de passeurs sont souvent joués par des personnes appartenant à l'univers dans lequel les enquêtés espèrent entrer. Dans le parcours d'André (*BASE-jumper* –

¹¹⁷ Définition du CNRTL disponible sur <http://www.cnrtl.fr/definition/passeur>.

BJ1), c'est un ami, directeur de centre de parachutisme, qui endosse le rôle de passeur en lui permettant de réaliser son premier saut. S'il acceptait assumer cette charge c'est qu'il avait déjà une expérience qu'il jugeait suffisante pour initier des amis :

« [Il] avait fait un petit peu de BASE-Jump, qui a eu l'occasion d'en faire un peu aux États-Unis et puis... qu'était pas un grand BASE-jumper mais qu'avait déjà une petite expérience et qui emmenait des potes, il leur prêtait du matériel »
(André, BASE-jumper – BJ1).

Si l'on reprend le parcours de Didier (Navigateur – VH5), un individu apparaît très rapidement comme ayant eu cette fonction de « passeur » : Marc Pajot. En effet, c'est lui qui, en l'insérant progressivement dans son équipe, d'abord dans la préparation de son bateau, puis en tant qu'équipier, va le former et lui donner les clefs pour devenir skipper, jusqu'au jour où il le recommande pour le remplacer sur son ancien bateau *Elf Aquitaine*.

On retrouve cette fonction de « passeur » dans de nombreux récits. C'est aussi le cas de Julien (Apnéiste – AP2), pour qui l'ami avec qui il plonge régulièrement en mer et le père de ce dernier vont faire office d'intermédiaires, même si dans un premier temps Julien est réticent :

« [...] et ce copain là, son père, DP [...] il avait comme collègue un mec qui s'appelle Claude Chapuis [...] et qui avait fait, dans les années 90, un record du monde en apnée statique et qui était à l'origine de la création de l'AIDA¹¹⁸ [...] Et il [ami avec qui il plonge] me disait "allez viens, mon père il a parlé avec, il nous accueille si on veut et tout". Mais au début j'étais un peu réticent, j'aimais bien l'idée de liberté justement, partir tout seul sans contrainte et faire mon apnée tranquille. Donc au début [...] j'y suis pas allé. Jusqu'à ce que je découvre un magazine, Apnée, avec un numéro spécial sur l'apnée et dedans on parlait de Francis Pelizzari. Donc ça m'a rappelé des références [...] et dedans y'avait ce fameux Claude Chapuis et Loïc Leferme. C'était la première fois que j'entendais parler de ça et là je me suis dit quand même, les mecs qui s'occupent de ce sport ils sont à côté de chez moi, ils sont à Nice, tout a été créé, ce n'est pas possible. Ce n'est pas possible, y a un truc quoi ! Et là à mon copain je lui ai dit "allez on y va" [...] Et donc c'était en octobre et DP parle à Claude en disant "bah voila les deux jeunes ils veulent vraiment venir, il faut qu'ils viennent". Et Claude a dit

¹¹⁸ AIDA : Association Internationale pour le Développement de l'Apnée.

“pas de problème, les p'tits jeunes c'est marrant !”. Ils n'avaient pas de p'tits jeunes, ils ont halluciné que des jeunes de 15 ans veuillent venir comme ça d'eux-mêmes [...] et ses parents à lui [ami avec qui il plonge] étaient beaucoup plus cools aussi parce que son père connaissait... il le laisse aller, moi ma mère voulait que je travaille, que je fasse des maths ! [...] et ma mère elle voulait que je sois ingénieur, que je fasse des grandes écoles, prépas et compagnie... l'idée que je fasse de l'apnée, elle qui est agoraphobe¹¹⁹, c'était dur quoi ! [...] pour la 1^{ère} séance d'apnée ça a été le scandale. Mes parents ne voulaient pas. C'est la 1^{ère} fois que je faisais vraiment la gueule à mes parents, je ne leur ai plus parlé pendant une semaine. Mais vraiment à leur faire la gueule, jamais ça ne m'était arrivé avant [...] Heureusement que je n'étais pas tout seul, qu'il y avait mon pote avec son père prof à la fac, tout ça. Et limite il se portait garant. Je me rappelle plus exactement mais c'est lui qui avait un peu arrangé les choses, voilà ! Qui a calmé le jeu voilà ! Et donc bah on y est allé et donc bah on a rencontré ce fameux Claude Chapuis. Ça a été une révélation » (Julien, apnéiste – AP2).

S'il est évident dans ces extraits que de nombreux facteurs interviennent dans le choix de Julien, il n'en reste pas moins que cette possibilité s'ouvre à lui par l'intermédiaire de son ami et de son père, qui à ce titre ont joué les rôles de « passeurs ». Le père joue même ce rôle à double titre : non seulement il met le jeune plongeur en relation avec un club (qui plus est réputé) susceptible de l'accueillir mais il endosse de surcroît ce rôle auprès des parents de Julien en les rassurant, faisant sauter le dernier verrou. Claude Chapuis endosse quant à lui le rôle de second passeur dans la mesure où c'est lui qui va progressivement guider Julien et lui donner les clefs du très haut niveau.

Dans le parcours de Dominique (Spéléologue – SP1), on trouve aussi plusieurs passeurs : tout d'abord ses camarades de promotion à la faculté de médecine qui vont lui faire découvrir la discipline ; ensuite, un personnage emblématique de la spéléologie, Corentin Queffelec, ingénieur de formation, qui le guidera et le formera à la spéléologie de haut niveau jusqu'à lui permettre de battre le record du monde de profondeur à la Pierre Saint-Martin.

L'importance de ces « passeurs » est souvent cruciale : ce sont eux qui permettent, tant

¹¹⁹ Si Julien parle d'agoraphobie (peur des espaces libres ou des lieux publics) pour caractériser les peurs de sa mère, il y a ici une confusion entre différents termes. En effet, l'idée qu'il souhaite exprimer correspond davantage à un mélange d'aquaphobie (c'est à dire à la peur de l'eau) et de claustrophobie (peur de l'enfermement).

symboliquement que concrètement, de passer du monde de l'aspirant pratiquant à celui de pratiquant, assidu et progressivement confirmé. Les passeurs rendent possible le passage de l'*outside* à l'*inside* (Donnelly & Young, 1988). Pour autant, si les passeurs représentent souvent des clés indispensables pour entrer dans l'univers escompté, leur rôle n'est pas suffisant pour permettre un engagement corporel risqué. D'autres facteurs entrent en ligne de compte. S'engager est un processus complexe mêlant à une socialisation culturelle et sportive (permettant l'intégration de dispositions spécifiques) des rencontres et événements plus ou moins imprévisibles qui vont structurer un ensemble d'expériences significatives amenant un individu à se dire que s'engager est une bonne idée. En d'autres termes, c'est par un complexe de situations et d'expériences vécues (et imaginées) que l'idée d'engagement acquiert progressivement un sens positif auprès des acteurs.

B. Faire l'expérience de la pratique : l'ultime étape pour valider le choix

Au fil des rencontres et des « hasards » de la vie, à mesure que chaque pratiquant acquiert des dispositions construisant en lui de véritables répertoires d'action propices à l'engagement corporel, on se rapproche de ce dernier. Mais ce n'est que lorsque le pas est franchi que l'on sait si oui ou non le choix opéré est à même de satisfaire l'ensemble des attentes décrites plus haut, si s'engager en vaut vraiment la peine. Par conséquent, c'est à travers l'expérience même de l'engagement que des pratiques peuvent apparaître comme lieu de validation, voire de renforcement, du choix effectué.

1. Ma « première fois »

L'expérience de la « première fois » marque généralement les pratiquants. Bien qu'elle ne se déroule pas toujours comme espérée, ces derniers en gardent tous un très bon souvenir, condition essentielle pour que cette expérience valide l'orientation des choix opérés.

La première expérience ne se déroule pas systématiquement de la meilleure façon, comme en atteste l'expérience d'André (*BASE-jumper* – BJ1). Malgré une blessure aux deux chevilles, celui-ci garde un souvenir plutôt positif de ses premiers sauts.

André : « *Mon premier saut c'était quelque chose. J'étais très motivé pour le faire, heureusement sinon je l'aurais jamais fait. C'était sur un pont du côté de*

Clermont-Ferrand sur un viaduc, et puis quand ça été moi, il [son « passeur »] m'a dit de passer par-dessus la rambarde, enfin le bord, y'avait 120 mètres là-dessous j'me suis dit "putain" ... avec une petite rivière, un barrage en face. J'me suis dit "merde qu'est-ce que je fous là" encore une fois de plus. Il me tient mon truc et puis il me dit "bon je te lâche t'y vas quand tu veux". Et puis là, malgré mes 1200 sauts d'avion, y'avait rien de plus simple hein, c'était tu te jettes et tu lâches, tu cherches pas à comprendre je veux dire, y'a pas de technique particulière. Tu te jettes et tu lâches. Voilà, à ce rythme-là. Tu t'jettes, et tu lâches. Et puis après t'as une voile qui s'ouvre, tu sais la manipuler. Bah ! n'empêche que quand il m'a dit "tu peux y aller", je savais plus ce qu'il fallait que je fasse. Je savais plus. Voilà ce qu'en parachutisme on appelle un brainlock, c'était [claque dans les mains] "qu'est-ce qu'il m'a dit, qu'est-ce qui faut qu'j'fais ? Qu'est-ce qui faut qu'j'fais ?". Voilà, qu'est-ce qu'il faut que je fasse, qu'est-ce qui m'arrive ? Et puis à un moment donné j'me suis dit putain... mais franchement quoi, Alzheimer... "Qu'est-ce que je suis en train de faire, qu'est-ce qu'il m'a dit ?". Et puis à moment donné j'me suis dit "je vais pas rester comme ça pendant, pendant"... donc j'me suis dis "écoute j'vais y aller et on verra bien", si il m'a dit euh... mon expérience parachutiste me disant qu'en général on a des automatismes [rires], j'me suis dit probablement qu'il y a un automatisme quelque part qui va réagir. Et bien évidemment il a réagi le truc mais... voilà merde. Un truc aussi simple. Tu te jettes, et tu lâches. Bah je savais plus, je savais plus. Après me jeter je savais plus ce qu'il fallait que je fasse. Intéressant ! »

Enquêteur : « J'imagine que la boule au ventre doit être bien présente pour le coup ! »

André : « Ah pfff... en fait là y'a plus de boule au ventre là, y'a plus qu'une grosse boule, avec deux bras, deux jambes... et puis après ça a été. Alors j'me suis fait mal en arrivant en bas bien sûr. J'me suis tapé une cheville sur une... sur une caillasse. J'ai été obligé de la strapper parce que j'avais à tout prix faire un deuxième saut ».

Enquêteur : « Malgré tout, vous avez voulu faire un deuxième saut ? »

André : « Ouais. Alors j'ai strappé la cheville et tout et j'ai fait le deuxième saut. Et avant de sauter je me suis dit "tu vas te faire mal à l'autre cheville", parce que c'était à mon pied d'appel que je m'étais fait mal donc pied d'appel et de réception, je me dis qu'il va falloir que j'aille sur l'autre et l'autre comme il est

faible, dans les mêmes conditions y'a aucune raison que ça se passe bien. Et puis effectivement ça s'est mal passé. J'me suis tapé l'autre cheville. Strappé les deux chevilles. Donc c'était du côté de Clermont-Ferrand donc je rentrais sur Paris en bagnole. Donc je prends ma bagnole, je fais 300-400 bornes, j'm'arrête à une station-service je pouvais plus marcher. J'étais comme ça pour aller faire de l'essence [mime], j'étais accroché au capot et tout... et tout ça m'a duré 4 mois. 4 mois avec des chevilles comme ça... »

Enquêteur : « Deux belles entorses quoi... »

André : « Et... mais j'ai pas regretté. J'ai pas regretté. Ça valait le coup, franchement ça valait le coup. Parce que je me suis dit que si j'avais pas fait le deuxième j'aurais peut-être pas continué. Ça m'avait trop coûté le premier, il m'avait trop coûté et euh... il fallait que je recommence pour vraiment goûter. Et malgré les entorses... parce que ça douille quand même hein... c'était énorme, vraiment puissant comme expérience... »

La force de l'expérience vécue semble suffisamment puissante pour que l'individu retienne essentiellement les aspects positifs de la situation. En d'autres termes, dans un certain nombre de cas, l'envie de s'engager est tellement importante que, quoi qu'il se passe, l'expérience sera vécue sur un mode positif, encourageant la poursuite dans l'activité.

Pour autant, ce cas de figure n'est observé que dans certaines activités ne permettant pas ou peu l'engagement progressif. Dans notre corpus, c'est le cas en *BASE-jump*. En effet, bien qu'ils progressent dans un premier temps via le parachutisme, les pratiquants de *BASE-jump* sont confrontés, lors de leur premier saut en *BASE*, à des sauts bien réels. Comme le souligne André (*BASE-jumper* – BJ1) « en général dans le *BASE*, quand on débute, bah on a pas l'expérience du *BASE* en lui-même ». S'il est possible de réaliser le premier saut d'un « exit facile », limitant ainsi les risques, il n'en reste pas moins que le degré d'incertitude ne peut être réduit par un entraînement préalable et progressif (accompagnement durant le saut, parades, etc.). Les autres activités pratiquées par les sportifs interrogés se distinguent de ce type d'expérience introductrice, l'engagement se construisant davantage dans la durée.

2. Mes « premières fois »

Il est par conséquent simpliste de réduire l'expérience significative de la pratique à une « première fois ». En effet, dans bien des cas cette « première fois » n'en est pas tout à fait une : si l'activité a été testée, puis adoptée, il existe, semble-t-il, plusieurs premières fois, engageant chaque fois un peu plus l'individu. C'est le cas notamment des navigateurs ayant tous, avant de s'engager dans leur première course au large en solitaire, fait l'expérience de la navigation hauturière et souvent de la course en équipage. On peut ainsi distinguer la première sortie en mer, la première compétition, la première course au large, etc. Il en est de même pour les deux *freeriders* interviewés ayant, en amont ou en parallèle de leur engagement, une expérience de la compétitions de haut niveau en ski. Nous pourrions pousser le raisonnement jusqu'aux pratiquants de *BASE-jump*, ayant tous, sans exception, fait l'expérience du parachutisme en amont. Dès lors, c'est bel et bien dans la durée que l'engagement se construit et se confirme, par un investissement de plus en plus engagé qui vient légitimer la place que l'on occupe ou que l'on vise. Pour autant, s'il n'existe généralement pas de « première fois » à proprement parler, on constate que certaines expériences marquent plus que d'autres et sont, alors, à même d'être vécues comme une forme de genèse de l'engagement.

Adrien (Alpiniste – ALP1) découvre dans un premier temps l'escalade alors qu'il a une dizaine d'années, lorsque son oncle et sa tante lui offrent un après-midi ludique avec un guide. Jusqu'à présent, il ne connaissait de l'escalade que les petits blocs qu'il gravissait à l'occasion de ballades avec ses parents : *« j'étais avec un groupe plus âgé et j'ai très vite vu que j'avais des facilités par rapport à tout le monde [...] ça m'a super motivé [...] l'année d'après j'ai directement enchainé sur un stage UCPA¹²⁰, et puis c'est là que ça a vraiment commencé »*. Cet événement marque ainsi son premier contact avec l'escalade. Il va ensuite progressivement pratiquer de manière de plus en plus engagée, et très rapidement l'escalade devient une passion. Durant ces années, pendant ses vacances, Adrien retrouve un ami d'enfance avec qui il va *« se tirer la bourre dans toutes ces activités sportives »*. À treize quatorze ans ils s'achètent *« un bout de corde, une fin de bobine qu'on avait eu à pas chère et deux mousquetons »* et se mettent à grimper ensemble, simplement encordés par la taille. Mais c'est une autre expérience qui va définitivement lui donner le goût de l'alpinisme :

« C'est pareil, dès qu'on a eu un peu de tunes et de matos on a commencé à se

¹²⁰ UCPA : Union nationale des Centres sportifs de Plein Air.

diriger vers la montagne [...] en fait à quinze, seize ans on a acheté des piolets de traction pour faire un peu de cascade de glace. On en avait deux, pour deux personnes. Donc on a commencé à monter au glacier des Bosson, au pied du Mont-Blanc [...] ça faisait déjà quelque temps qu'on cramponnait un peu en bas [...] et on voulait passer à la vitesse supérieure [...] et en fait on s'est engagé là dedans avec deux piolets pour deux [...] c'est une des plus grosses conneries qu'on a pu faire, mais ce jour-là franchement, je me suis senti conquérant. On a jamais rien dit à nos parents parce qu'on se serait fait démonter, mais à ce moment-là je crois que j'ai eu envie de faire des trucs vraiment sérieux, de la vraie montagne quoi ! » (Adrien, Alpiniste – ALP1).

De son côté, Dominique (Spéléologue – SP1) a dans un premier temps fait l'expérience de la spéléologie dans des « *petites descentes* », lui permettant d'acquérir les bases de l'activité, notamment en ce qui concerne la gestion de la sécurité. Il ne participera qu'ultérieurement à sa première grande exploration, « *d'abord en tant que portage* ». Lorsqu'il devient membre de l'équipe de pointe, c'est pour lui un instant particulier qui vient concrétiser son rêve d'exploration.

De même, on ne devient pas apnéiste en grande profondeur au cours d'une seule et unique apnée, synonyme de rupture biographique. L'engagement se fait de plus en plus intense et exposé avec l'expérience. C'est ainsi que Alexandre (Apnéiste – AP3) prend réellement conscience de son goût pour l'apnée alors qu'il participe à un stage de plongée en bouteille, activité qu'il affectionne particulièrement à cette époque :

« Donc l'année suivant mon niveau 1 de plongée, je retourne plonger au même endroit et là le hasard faisait qu'il y avait le champion belge d'apnée de l'époque, que j'avais déjà aperçu une fois dans un magazine en photo, son visage me rappelait vaguement quelque chose mais je ne savais pas trop [...] Et il [le responsable du club de plongée] me dit "tiens, il faut que je te présente quelqu'un". Et il me présente, il me met en relation avec ce champion d'apnée. Il dit "tiens, on m'a raconté que tu plongeais bien" ... donc il me fait faire un essai comme ça pour voir [...] nous voilà partis plonger en apnée et je lui dis bah "je suis jamais allé à plus de 20 mètres" alors il me dit "tiens, bah là tu vois, y'a 20 mètres, tu vas y aller". Alors comme ce n'était pas comme ça sans savoir où était le fond finalement comme les autres fois mais là il fallait que j'aille à 20 mètres.

Je stressais un peu donc il descend avec moi puis on remonte puis il me montre la montre et en fait on était descendu à 25. Donc il me dit "il faut vraiment que tu viennes faire de l'apnée avec moi". Donc après j'allais en dehors du club, j'allais vraiment avec lui. Je n'avais pas de combinaison donc il m'a offert une de ses combinaisons d'apnée qui est toute bousillée, mais je l'ai toujours [...] et il m'a dit "il faut que je rencontre tes parents". Et donc il rencontre mes parents, il leur explique, il leur dit bah il faut absolument que je continue à faire de l'apnée, ce que je faisais à mon âge, lui n'y arrivait pas, etc. [...] pendant 3 semaines ça a vraiment été... ça a certainement été mes plus belles vacances d'été que j'avais passées jusque-là, c'était vraiment fantastique. Il me montrait les poissons, tout... lui des fois allait chasser et j'étais en apnée avec lui, c'était vraiment quelque chose, une révélation, un déclic ! Et puis il me fait découvrir évidemment la descente sur le câble dans le bleu voir la lumière enfin c'était... c'était vraiment magnifique. Il me montrait les poissons, tout... lui des fois allait chasser et j'étais en apnée avec lui, c'était vraiment quelque chose, une révélation, un déclic ! Et puis il me fait découvrir évidemment la descente sur le câble dans le bleu voir la lumière enfin c'était... c'était vraiment magnifique. Et puis il m'a mis en relation avec Jean-Michel Pradon, qui est un apnéiste en région parisienne qui a été longtemps dans l'équipe de France. Je l'ai rencontré et puis le contact c'est très bien passé tout de suite aussi entre lui et moi, et j'ai commencé à aller un petit peu en entraînement une fois par semaine en piscine, apprendre le statique, le dynamique, à progresser [...] Donc ça a vraiment été... ouais ça coulé de source, c'était un déclic » (Alexandre, Apnéiste – AP3).

Cette expérience et ces rencontres sont instigatrices de la passion de Alexandre. Dès lors, en plus de constituer une succession d'événement imprévisibles, les deux apnéistes mentionnés par Alexandre peuvent être considérés à leur tour comme des « passeurs ». Mais insistons ici sur le fait que le « déclic », s'il se produit sur une période relativement courte de quelques semaines (dans un premier temps), ne relève pour autant pas de l'expérience unique d'une « première fois ». S'il connaissait déjà l'apnée et appréciait la pratiquer ponctuellement auparavant, cette expérience enclenche la passion (ou ses premiers balbutiements) qui se transformera progressivement en véritable engagement.

Par conséquent, s'il est rare de vivre une réelle « première fois » dans de nombreuses activités relevant de l'engagement corporel, la plupart des pratiquants interrogés se remémorent

souvent une expérience particulière qui berce leurs débuts et la reconstruisent comme « première fois » dans la mesure où elle fait particulièrement sens dans leur parcours. Par conséquent, la première sortie en mer pour les navigateurs, ou la première descente hors-piste pour les *freeriders* ne sont pas nécessairement les expériences les plus significatives dans la construction d'un engagement corporel singulier. Pour ainsi dire, elles ne le sont quasiment jamais. Par contre, faire une descente en apnée, accompagné d'un grand champion, peut constituer une expérience instruisant un engagement plus intense. Chez les navigateurs, il peut s'agir de vivre une première course vraiment difficile : conditions de mer particulièrement dangereuses, blessure, difficultés à gérer le manque de sommeil, etc. Quoi qu'il en soit, l'expérience doit être suffisamment intense pour se révéler et se (re)construire comme une forme d'embryon décisionnel à l'engagement corporel.

III. Conclusion intermédiaire

D'un point de vue identitaire, s'engager corporellement dans une pratique sportive dangereuse revêt diverses dimensions. Comme nous le suggérons tout au long de ce chapitre, quelle que soit la forme prise par l'engagement et le parcours qui y mène, cet engagement doit faire sens.

On a souvent considéré, dans une société différenciée telle que la nôtre aujourd'hui, que l'homogénéité des dispositions et positions de l'acteur, fruit du processus de socialisation, était une modalité fréquente et ordinaire de leurs actions. Or, le constat réalisé dans le cadre de notre travail de terrain tend à montrer qu'en réalité cette situation est assez exceptionnelle, et qu'il est beaucoup plus courant d'observer des individus porteurs de répertoires disparates, voire opposés. Comme le souligne Lahire (2002), les instants de vie au cours desquels nos répertoires se construisent ne sont pas tous équivalents. En dehors de la distinction classique entre deux périodes de socialisation (primaire et secondaires), on constate surtout une formidable hétérogénéité et superposition des cadres de socialisation entraînant une prise de distance de l'individu avec certains déterminismes. En effet, l'analyse approfondie des récits récoltés fait apparaître des trajectoires originales, singulières, fruits de socialisations, de rencontres et d'expériences contribuant à la constitution de systèmes de dispositions, de véritables répertoires d'actions. Dans ces conditions, les acteurs se retrouvent à même de subir et/ou mobiliser cet ensemble de ressources dans des séquences d'action plus ou moins prévisibles (Grossetti, 2004). En ce sens, adopter une modalité corporellement engagée de pratique sportive relève, aussi, de la capacité réflexive des individus.

À partir des parcours retranscrits puis analysés, l'importance et la place que prennent les diverses formes de déterminisme tout autant que les périodes de réflexivité apparaissent en infléchissant les biographies selon des formes diverses. Et c'est à partir de ces infléchissements biographiques, repérés à travers l'interprétation de la valeur des événements et de ses imprévisibilités que des « tactiques » identitaires peuvent naître.

En fonction des trajectoires des uns et des autres, le processus d'engagement implique un travail réflexif différencié ; selon qu'elle soit lissée ou davantage « brisée » par des événements, un jeu de configurations identitaires spécifiques se dessine à travers une articulation singulière des dynamiques structurelles, réflexives et affectuelles. Ainsi, en se confrontant et se combinant apparaissent trois dynamiques identitaires :

- Tout d'abord, certains individus s'engagent dans une dynamique réflexive de type « communicante »¹²¹ laissant principalement la structure et leur environnement socioculturel guider leur engagement ;
- Ensuite, d'autres engagent un processus réflexif plus autonome, cherchant à redéfinir le projet de la structure sans pour autant le contrarier ;
- Enfin, des individus cherchent à définir le sens de leur engagement sur un mode subjectif plus affectuel, laissant leurs émotions et autres sensations prendre le relais de la redéfinition structurelle de l'identité.

Si nous insistons ici sur la distinction entre ces trois dynamiques identitaires, dans les faits, elles n'interviennent pas de façon indépendante mais bien interdépendante.

➤ *La dynamique « communicante »*

Il est indéniable que faire le choix de s'engager corporellement dans une APS risquée peut être révélateur du processus de socialisation de l'individu. Ainsi, la structure sociale et culturelle dans laquelle chacun des interviewés s'insère (ou s'est inséré) participe à la construction même de leur subjectivité et donc de leur choix d'engagement : ils ne peuvent se définir sans cet ancrage. De ce point de vue, tout n'est pas possible pour eux. Au contraire, certaines possibilités d'engagement apparaissent comme plus probables, et certains pratiquants interviewés semblent davantage s'engager dans ces directions socialement et culturellement construites que dans d'autres. Dans certains cas observés, l'engagement se situe en effet dans une modalité « communicante » (Archer, 2003) de la réflexivité. Dans ces cas précis les pratiquants cherchent à maintenir une filiation, souvent familiale, mais aussi plus largement culturelle, en se définissant selon leurs appartenances et une culture héritée. Cette quête d'affiliation devient alors un support privilégié de construction identitaire visant à maintenir ou renforcer une certaine continuité avec l'environnement culturel. En ce sens, il s'agit pour ces pratiquants de faire et d'agir en se conformant, tout ou partie, aux logiques culturelles de leur propre environnement. Par ailleurs, il apparaît que la dynamique identitaire engagée par les pratiquants s'inscrit davantage dans un besoin de reconnaissance au sein d'un environnement social dont ils sont familiers. C'est comme si l'individu entraînait dans la réalisation d'un rôle médiatisée par les interactions qu'il vit.

¹²¹ Au sens d'Archer (2003).

Pour autant, le plus souvent, cette réflexivité communicante semble minoritaire devenant l'exception qui confirme la règle. En effet, dans la plupart des cas observés, on constate une prise de distance avec certains cadres socialisateurs, notamment la famille, au profit d'une réflexivité plus autonome (Archer, 2003). Dès lors, les comportements ne sont jamais entièrement prévisibles, bien que tenus dans un cadre plus ou moins large et flou. Il est même impossible, le plus souvent, de prévoir l'apparition d'un comportement social comme celui de l'engagement corporel en raison de la pluralité des acteurs. En effet, dans la mesure où l'individu s'est socialisé de manière hétérogène, disparate et parfois contradictoire, il a intériorisé une variété de rôles démultipliant les définitions possibles de soi, et par voie de conséquence les engagements qu'il est à même de prendre. On ne peut donc prédire précisément ce qui, des multiples schèmes incorporés, va être activé, ni même quels contextes et situations sont à même d'être activateurs. Par conséquent, parmi les multiples dispositions incorporées, un certain nombre ne sera probablement jamais activé.

Prenons l'exemple de Olivier (Apnéiste – AP6) pour illustrer notre propos. Lorsque ce dernier explique que, dans son village, l'apnée et la chasse sous-marine sont « *naturellement* » pratiquées par près de la moitié des adolescents, il nous dit incidemment que l'autre moitié ne la pratique pas. En d'autres termes, quand certains individus voient s'activer certaines dispositions dans un contexte particulier, d'autres s'orientent vers des modalités d'engagement différenciées bien qu'étant porteurs, eux-aussi, des dispositions culturelles propices (ici) à la pratique de la chasse sous-marine. C'est pourquoi, si de nombreux alpinistes ont été socialisés dans des milieux montagnards au sein desquels la pratique de l'alpinisme était courante, tous les montagnards ne sont pas devenus alpinistes. En poursuivant avec le cas de Olivier, on constate très clairement que ce dernier, lorsqu'il s'engage dans la pratique de la chasse sous-marine, s'inscrit dans un mode réflexif communicant adoptant un rôle relativement prévisible au sein de l'environnement socioculturel dans lequel il a évolué. En effet, cette pratique constitue surtout pour lui un moyen de garder le contact avec un groupe d'amis proches. Dès lors, ce groupe et l'interaction avec ce dernier semblent primer sur la construction d'un projet de pratique personnelle : Olivier ignore à cette étape ses autres soi possibles, préférant s'inscrire dans une socialisation allant de soi. En d'autres termes, l'engagement de Olivier dans la chasse sous-marine s'inscrit dans une logique exogène davantage qu'endogène.

Cependant, à mesure qu'il grandit et continue la chasse, cette pratique de loisirs va révéler en lui une forme de réflexivité plus ouverte et sensible à ses propres désirs. En effet, lorsqu'il

choisit d'entrer dans un club d'apnée, ce n'est pas pour y rejoindre des amis, mais parce qu'il y voit une opportunité de progresser dans le cadre de sa pratique de la chasse. À partir de cet instant Olivier entre dans une modalité réflexive plus autonome, orientant son action vers un gain de performance désiré qu'il peut obtenir en profitant d'une structure comme un club. Notons que plus est que si entrer dans ce club est envisageable pour lui, c'est que, bien que détaché d'un certain nombre d'assignations exogènes, il n'entre pas en dissonance avec son environnement. En effet, il s'agit d'un engagement compatible en tout point avec sa pratique de la chasse. Du coup, Olivier gagne en autonomie dans le choix qu'il réalise subjectivement sans remettre en question ses cadres socialisateurs. Il adopte un comportement inscrit dans un mode réflexif plus autonome.

Cependant, une question subsiste : qu'est-ce qui a réellement dirigé son action et son engagement dans l'apnée ? Sont-ce ses cadres socioculturels socialisateurs ou est-ce le fruit d'un réel travail réflexif ? Probablement les deux. Et c'est pour cette raison que l'engagement de Frédéric ne peut être totalement envisagé comme rationnel, car la montée en subjectivité de son choix n'est finalement que peu en décalage avec ce qu'il est usuel et habituel de faire dans son environnement socioculturel. Il a simplement quelque peu modifié sa trajectoire en la faisant glisser de la pratique de la chasse à celle d'une apnée pure. Soit dit en passant, il n'a d'ailleurs jamais abandonné la chasse qui reste pour lui une activité de loisir. Mais en faisant évoluer sa pratique, il s'est ouvert à de nouveaux possibles et donc à de nouvelles redéfinitions de soi l'ayant conduit au haut niveau dans sa nouvelle pratique de l'apnée sportive. S'il convient de voir dans l'engagement de Olivier une montée en autonomie et en subjectivité, celle-ci reste néanmoins limitée et de type autonome au sens défini par Archer (*ibid.*).

➤ *Quand l'intériorité sème le trouble : subjectivité et autonomie*

C'est donc surtout parce qu'aujourd'hui les contextes de socialisation sont multiples et hétérogènes que l'individu gagne en autonomie, chaque situation lui permettant de réinvestir, selon la multiplicité des goûts qu'il s'est construits, des dispositions, des envies lui permettant d'obtenir ce qu'il cherche souvent par-dessus tout : la reconnaissance et l'estime de soi (Bajoit, 2003).

Une des manifestations de l'affirmation du sujet est selon Kaufmann (2004) la subjectivité.

On a pu voir avec Olivier comment cette subjectivité peut s'activer à un faible niveau, dans une reformulation concordante avec la structure. Ainsi, la subjectivité semble s'exprimer, dans le processus menant à l'engagement corporel, par une montée en autonomie et en réflexivité de la part des individus. Pour autant, cette réflexivité et cette autonomie gagnées sur les déterminismes sociaux n'en demeurent pas moins en interaction avec les répertoires dispositionnels incorporés, et donc en interaction avec les logiques sociales et culturelles dans lesquelles les pratiquants se sont socialisés et s'insèrent. S'engager dans une modalité de pratique sportive corporellement risquée se construit en ce sens comme une opportunité, un choix à faire parmi plusieurs options possibles dans la satisfaction à la fois de leurs désirs et de leurs assignations (Bajoit, 2003).

Comme le souligne Fabrice (Navigateur – VH2), « *il faut se donner les moyens de ses passions et de ses envies [...] quand on veut quelque chose, on peut toujours y arriver* ». C'est d'ailleurs ce que Olivier fait lorsqu'il choisit d'entrer dans un club d'apnée. En ce sens, un individu est ici en mesure de se saisir d'un certain nombre de pratiques, parfois en dehors de son champ social initial, afin d'en utiliser à son profit les caractères distinctifs ou intégratifs. Plus exactement, dans les parcours observés, on constate que les pratiquants se construisent un projet individuel qui trouve rapidement son écho dans celui de la structure. Ainsi, à mesure que les rencontres et opportunités se présentent, certains s'efforcent de se tenir à leur projet en se montrant au besoin et à l'occasion accommodant.

C'est, à titre d'exemple, le cas de Didier (Navigateur – VH5) qui va, au cours de son parcours, être capable de saisir des opportunités et d'agir pour créer les conditions de réalisation de ses objectifs, tout en sachant être patient et accommodant. C'est en ce sens, alors qu'il fait médecine et qu'il aurait pu se satisfaire d'une telle situation¹²², qu'il saisit à plusieurs reprises des moyens d'échapper à cette voie. Autant d'instantanés au cours desquels, les choix que Didier a faits ont (re)dessinés son avenir. Que serait-il et qui serait-il aujourd'hui s'il avait réalisé son service militaire dans un service hospitalier de l'armée, s'il n'avait pas « déserté » pour accompagner Marc Pajot, s'il n'était pas parti rejoindre, sans certitude, ce dernier à La Trinité ? Autant de questions qui mettent en évidence, ici, l'activité réflexive de Didier dans des séquences somme toute relativement brèves et contextualisées. On retrouve dans ces instantanés cette logique d'ouverture et de questionnement du sens de l'existence propre au processus réflexif (Kaufmann, 2004), canalisé toutefois par les répertoires d'action de Didier

¹²² Même si être en médecine n'implique la réussite étant donné les taux d'échec et d'abandon. Pour autant, cela peut susciter une forme d'espoir en un avenir confortable.

et les contextes sociaux d'interactions dans lesquels il se trouve. Par conséquent, il semble que l'engagement de ce dernier se soit construit sur un mode réflexif de type autonome (Archer, 1995, 2003, 2010), dans la mesure où il a été en mesure d'opérer des choix conformes à ses projets, et s'est efforcé de s'y tenir tant que des opportunités congruentes se sont présentées.

On observe ainsi, dans un certain nombre de parcours, des collusions significatives (Negroni, 2005) : des opportunités, imprévisibles mais congruentes, sont entrées en « collision » avec les projets individuels des pratiquants. Ce type de raisonnement sous-entend des comportements réflexifs introduisant dans la pratique des formes variables d'invention et d'improvisation. Les discours recueillis rendant compte de « stratégies qui, ni véritablement conscientes, ni franchement inconscientes, sont en définitive comparables à celles du joueur à la fois contraint de respecter les règles du jeu et sensible au jeu avec la règle » (Bodin, Héas, & Robène, 2004, pp. 187-188). En d'autres termes, alors que devenir navigateur procède d'un jeu d'image des identités virtuelles affichées dans le « petit cinéma » (Kaufmann, 2001) de Didier, ces identités virtuelles vont progressivement se transformer en « soi possibles » (Markus & Nurius, 1986) au gré des rencontres et des expériences. Ainsi, elles dépassent le stade de l'imagination et du rêve (que de nombreux pratiquants ont connus) pour s'activer sous forme de véritable schéma de travail conduisant à une identité de soi concrètement réalisable dans une situation donnée (Kaufmann, 2004).

La variabilité des trajectoires examinées conduit donc inévitablement à insister sur les dynamiques diffuses englobant l'entrée en carrière dans l'engagement corporel et faisant ainsi apparaître, plus que de « simples » socialisations sportives sous-tendues par une quelconque assignation sociale, des formes de réflexivité complexes autour des aspirations ou sentiments des individus. Par conséquent, lorsque la pratique est adoptée, dans les cas présents, c'est que l'engagement n'engendre pas, ou peu, de dissonance entre désirs et assignation sociale, permettant de surcroît de satisfaire au besoin de reconnaissance sociale tout autant que d'accomplissement personnel (Bajoit, 2003).

➤ *Énergie émotionnelle et enveloppement sensible : une subjectivité affectuelle*

En reprenant, à titre d'exemple, la force des rêves et de l'imaginaire, nous pouvons aller, ici, plus en avant dans l'interprétation. En effet, lorsque l'individu découvre une activité et que cette dernière déclenche en lui un intense sentiment de concordance avec l'univers de ses rêves, la décharge émotionnelle qui s'en trouve produite semble suffisamment forte pour engager ce dernier. L'« énergie émotionnelle » (Kaufmann, 2004, p. 117) se transforme alors en véritable énergie corporelle et devient support de la prise de décision, comme support à l'action spontanée. En d'autres termes, lorsque des images de l'activité parviennent à l'individu (parfois simplement en regardant un reportage télévisuel) et que celles-ci l'affectent suffisamment, en dégageant parfois de simples tonalités affectives, l'émotion éprouvée semble à elle seule créer le sens profond validant la prise de décision. C'est pourquoi les rêves et l'imagination, par l'énergie émotionnelle qu'ils sont susceptibles de déclencher, sont de formidables supports d'activation de l'engagement, si tant est qu'un événement, une rencontre, ou autre, vienne les réveiller. En effet, dans notre cinéma intérieur, toutes nos expériences sont finalement codées et intégrées à nos répertoires sous forme d'images, de sons, de sensations, etc. Aussitôt que nous repensons à une expérience donnée, puisse-t-elle être agréable, nous nous repassons le film, dans notre esprit, et nous revivons alors les émotions qui lui sont associées. Lorsque cette énergie émotionnelle entre en résonnance avec certains éléments constitutifs de nos répertoires d'action, l'expérience vécue est alors très rapidement validée donnant ainsi le sentiment que les choses se font naturellement.

Cependant, toujours d'un point de vue émotionnel, nous avons pu observer un parcours reflétant un mode d'engagement pour le moins « violent », dans la mesure où celui-ci a été vécu en pleine crise personnelle (André, *BASE-jumper* – BJ1). Ici encore, peut-être davantage qu'une distance réflexive à la structure, c'est probablement l'émotion, combinée à un ensemble de facteurs concordant, qui a été le moteur de l'action. En effet, s'il évoque l'idée de ne pas se soucier des conséquences (même mortelles) de son premier saut, il n'en est rien. André tient trop à la vie, d'autant plus que peu de temps avant de vivre cette première expérience du *BASE-jump*, il se réconcilie avec son amie. Il a donc bien plus à perdre qu'il ne veut bien le laisser entendre. La crise conjugale qu'il vit et la rupture qui s'en suit vont simplement générer en lui une profonde réflexion sur le sens de la vie et, ainsi qu'une appréhension du futur comme particulièrement incertain et difficile à cerner. Pour André,

l'expérience du *BASE-jump* se dessine alors comme épreuve tout aussi incertaine quant à son issue. En affrontant ses peurs, au bord du pont, il va finalement affronter sa peur d'un avenir incertain et c'est finalement à travers les sens (sensations, émotions, etc.) qu'il va trouver des réponses. L'intensité des sensations et des émotions, vécues positivement malgré la blessure (physique tout autant que psychologique), va ainsi créer en lui l'illusion d'une plénitude. Comme le souligne Kaufmann ce sens est « flou » mais rempli d'une évidence « en rupture avec la faiblesse existentielle de la néanmoins “vraie vie” » (2004, p. 114) car, à cet instant, exister est porté à son incandescence en créant une bouffée de sens envahissant l'individu (Le Breton, 2002). De ce point de vue ce type d'expérience sensitive participe à l'émergence de nouvelles modalités de soi permettant à l'individu de se construire. Et parce que le sens construit par ce type d'expérience est intimement ressenti et agréable, en engageant André dans un « univers de sensations identitaires » (Kaufmann, 1995, p. 42), que ce dernier va envisager que s'engager dans une pratique sportive corporellement dangereuse est une bonne idée. Dans ce cas de figure, nul besoin de longues réflexions et de raisons d'agir, l'expérience sensitive à elle seule semble à même de créer le sens nécessaire à l'action et à l'engagement.

Chapitre 5

Se maintenir dans une modalité de pratique engagée

Chapitre 5

Se maintenir dans une modalité de pratique engagée

Si s'engager dans une modalité de pratique sportive corporellement risquée est le fruit de trajectoires plus ou moins linéaires, parfois imprévisibles sans pour autant être totalement le fruit du hasard, se maintenir dans ce type d'engagement nécessite des raisons solides. En effet, face à des activités mettant en jeu l'intégrité physique de leurs pratiquants, le maintien se « travaille » et requiert du temps et des ressources. En d'autres termes, ainsi que les pratiquants eux-mêmes l'évoquent, il faut « *que le jeu en vaille la chandelle* » (Jean, Spéléologue – SP2).

Ce chapitre vise ainsi à mettre à jour l'ensemble des motifs évoqués par les pratiquants pour justifier leur maintien dans des activités engagées, corporellement risquées. Pourquoi, se maintiennent-ils et acceptent-ils de mettre en péril leur intégrité corporelle dans la durée ? On constate en fait que l'activité et la mise en danger de soi offrent une « vitrine » aux stratégies de valorisation et de différenciation sociale, éventuellement sous forme de prolongements interactionnels (allusions matérielles et vestimentaires, discours, enregistrements vidéo, etc.). Qui plus est, centré sur la dynamique du quotidien et du temps vécu, l'engagement semble offrir à ses adeptes la possibilité de donner et conserver un sens à l'action inscrit dans la sensibilité corporelle. En d'autres termes, les discours recueillis évoquent avec force les satisfactions sensorielles dont sont pourvoyeuse les activités d'engagement corporel ; ainsi vécues dans l'instant elles signifient corporellement que s'engager va de soi.

Se maintenir dans une forme engagée de pratique nécessite donc que l'on s'interroge sur son

caractère dangereux. C'est pourquoi nous ferons état, dans un premier temps, de la façon dont les sportifs interrogés décrivent la dangerosité de leur activité. On voit dès lors apparaître un discours paradoxal oscillant entre conscience, acceptation et dénégaration des dangers. Ce n'est qu'ensuite que nous nous attarderons à reconstruire les motifs d'engagement corporel et de maintien dans une activité dangereuse sur le long terme. Sans prétendre à l'exhaustivité, l'ensemble des facteurs explicatifs exposés souligne le caractère pluriel et complexe d'un tel engagement dans une APS comportant des dangers corporels pour les pratiquants.

I. Engagement corporel et gestion des risques : une éthique de la responsabilité en action

Pour la plupart des pratiquants, si pratiquer peut prendre la forme d'un jeu, il ne s'agit pour autant pas de jouer sa vie inconsciemment. En effet, la première condition au maintien dans des activités corporellement dangereuses est de veiller à son intégrité physique en essayant de ne pas s'abîmer, se blesser volontairement et, se surcroît, ne pas mourir ou devenir handicapé. Par conséquent, la gestion de la sécurité occupe une place de choix dans l'engagement de quiconque souhaite « durer ». En ce sens si jouer fait partie de l'engagement, par une mise en gage consciente et assumée de l'intégrité corporelle, ces jeux sont et restent les « plus sérieux du monde » (Martha & Griffet, 2006). Les pratiquants interrogés s'inscrivent dans un engagement aventureux, tel que Jankélévitch (1963) le définit, et la responsabilité se voit érigée au rang de véritable éthique.

A. Des activités dangereuses ?

La plupart des activités dans lesquelles les pratiquants interviewés s'engagent comportent des risques létaux que ces derniers ne peuvent ignorer. Par conséquent l'engagement requiert sérieux et lucidité.

1. Une marge de manœuvre limitée

Comme que le soulignent plusieurs pratiquants, ce qui différencie bien souvent leurs activités des *traditional sports* (Coakley, 2004 ; Young & Atkinson, 2008), c'est qu'eux n'ont pas, ou bien peu, le droit à l'erreur. Dans leurs pratiques, la tentative qui ne coûte rien n'existe pas. Comme le décrit bien un pratiquant de deltaplane, les activités dans lesquelles certains sportifs décident de s'engager offrent rarement de seconde chance :

« En fait le problème de ces sports à risque, c'est ça, c'est qu'en fait il y a un cadre. Et le cadre il est relativement rigide [...] et dès qu'on en sort, contrairement à d'autres activités [...] on va se faire sanctionner » (Christian, Deltaplaniste – DT2).

« C'est un plaisir qui devient vite dangereux, un peu kamikaze, quand tu sautes à

100 mètres, on a qu'une seule voile, il n'y a pas de secours [...] ça, ce sont quand même des sauts de professionnel. Il ne faut pas mal plier. Il suffit d'une fois où on la plie mal et ça tourne... c'est quand même une catastrophe [...] quand je plie mal ma voile de BASE-jump, je plie un petit peu ma vie là. Je fais gaffe, c'est un repassage ! » (David, BASE-jumper – BJ4).

« Le terrain d'aventure ou le solo [...] là tu rentres dans des activités à risque [...] un peu comme de la cascade de glace, quand tu poses tes protections, tes broches à glace, ou tes coinçeurs en terrain d'aventure, ta broche tu la poses pour te protéger mais t'as pas le droit de tomber. Parce qu'une broche à glace... maintenant ça va te récupérer peut-être neuf fois sur dix, mais y'a une fois où ça va pas... ou ça va s'arracher parce que la glace elle est pas bonne, parce que t'as mal posé ta broche... donc tu sais, t'as pas le droit de tomber [...] t'es dans un milieu qu'est pas aseptisé pour une pratique top confort » (Adrien, Alpiniste – ALP1).

La liste des « camarades », parfois très expérimentés, disparus sans avoir bénéficié d'une seconde chance, est longue :

« Ce gars qui volait beaucoup, qui faisait 150 à 200 heures de delta par an, ce qui est énorme, bah il s'est tué parce qu'il a oublié de s'accrocher par exemple. Ça ne pardonne pas ! » (Christian, Deltaplaniste – DT2).

Comme le souligne David (BASE-jumper – BJ4) « je ne vais pas faire un BASE-jump comme si je rentrais dans une boulangerie ! [...] ça se prépare un truc comme ça ! », et d'ajouter « il faut que ça marche ».

Dans ce cadre sécuritaire relativement étroit, laissant finalement peu de place à la « rêverie », certains comportements sont incompatibles avec un engagement sécurisé. Pourtant, dans certains cas, selon Christian (Deltaplaniste – DT2), c'est l'état d'esprit véhiculé par les pratiquants qui conduit à sortir du cadre :

« Les gens qui pratiquent ce sport sont des gens qui ont une... qui ont un état d'esprit assez... je ne sais pas comment dire, un peu poétique, ce sont des poètes un peu. Des gens qui vivent leur vol un peu comme des oiseaux. Donc ça implique peut-être effectivement des gens un peu moins rigoureux, ne voyant pas tous les

aspects techniques du vol [...] pas aussi conscient des dangers [...] ne pensant qu'à leur plaisir de voler » (Christian, Deltaplaniste – DT2).

En d'autres termes, si les pratiquants font souvent référence au sentiment de liberté procuré par de tels engagements, il n'en reste pas moins que cette liberté est fortement contrainte par un cadre sécuritaire laissant paradoxalement peu de marge de manœuvre. En tout état de cause, les adeptes interviewés sont parfaitement conscients des dangers auxquels ils se confrontent. Pourtant, en être conscient ne suffit pas à réduire les risques d'accident, ou de presque accident, à néant. Ils sont ainsi nombreux à évoquer que, quelques fois, « *c'était vraiment limite, t'es vraiment pas loin d'un truc grave, même si ça passe !* » (Nicolas, pilote de rallye – RA2).

2. Le risque, une donnée relative

Bien que conscients des dangers relatifs à leurs engagements, les interviewés ont tendance à les minimiser, notamment, mais pas exclusivement, en insistant fortement sur les efforts de gestion et de contrôle auxquels ils se soumettent pour rendre leur activité, sinon sûre, en tous les cas moins dangereuse. On confine ainsi parfois, à une attitude de dénégaration des risques (Peretti-Watel, 2001). La relativisation des risques encourus prend dans les faits plusieurs des formes.

➤ Comparer pour minorer

Tout d'abord, la comparaison est un mode très largement utilisé. Qu'il s'agisse de comparer son activité à une autre ou à des situations de la vie courante, nombre de pratiquants usent de ce procédé pour convaincre qu'ils ne sont « *pas complètement cinglés* » (Laurent, Deltaplaniste – DT1). Ainsi, selon Christian (Deltaplaniste – DT2), la pratique du deltaplane serait moins dangereuse que celle du parapente, « *plus aléatoire [...] notamment dans les turbulences, des fois elle [la voile] se dégonfle [...] et dieu sait qu'il y a des accidents à cause de ça* ». D'après Adrien (Alpiniste – ALP1), pourtant prompt, dans un premier temps, à décrire son activité comme particulièrement engagée, l'escalade en solo ne serait finalement pas très dangereuse :

« Souvent quand on me parle du solo en escalade, je le compare à la formule 1.

T'as des dizaines de milliers de personnes qui sont devant leur poste de télé le dimanche à mater des grands prix de formule 1, et ils ont pas l'impression de voir une activité dangereuse. Alors que tu mets n'importe quel gusse dans la voiture à la même allure, dans la première ligne droite, tu lui fais faire un tour de circuit, il est mort ! C'est évident. Mais par contre ça les dérange pas de regarder ça à la télé. Et bien une personne qui va faire du solo en escalade, elle va être aussi bien préparée qu'un pilote de formule 1. C'est-à-dire qu'elle va connaître sa machine, lui-même, il va connaître le circuit... enfin j'en ai fait du solo, tu fais pas n'importe quoi ! [...] en relativisant et en posant un peu le contexte, c'est exactement la même chose. Le solo que tu peux faire en escalade, en effet y'a une exposition, mais elle est tellement maîtrisée que tout d'un coup ça devient... ce que je veux dire c'est que... pour aller au BE en escalade, c'est que j'avais dit c'est pas du tout de la vantardise ou quoi, c'est un BE qu'est considéré comme difficile. La spéléo et l'escalade c'est deux BE difficiles [...] ils te demande un vécu en escalade, en gros faut avoir consacré un ans de sa vie à faire que ça. Donc moi y'a ce côté passionnel, j'en ai bouffé, bouffé et quand t'en bouffe comme ça forcément à un moment tu passes par le solo parce que t'en as envi, parce que y'a le côté grisant comme ça, parce que tu sais que tu maîtrise, par ce que tu sais que tu laisses pas quelque chose de côté, tu sais que les prises vont pas casser, tu sais que toi t'as une marge mais hallucinante dans la voie, tu connais chaque mouvement et y'a pas de raison que tu lâches à un moment parce que tu sais que physiquement t'as cette gouache là. Et après le fait d'ajouter ce facteur danger, parce que là en effet si tu tombe t'es mort, mais en formule 1 s'ils loupent un virage ils sont morts aussi. Et bah dans l'imaginaire des personnes grimper c'est dangereux. » (Adrien, Alpiniste – ALP1).

Au-delà de mises en parallèle entre activités sportives, les comparaisons les plus fréquentes sont ainsi celles liées à la sécurité routière ; elles permettent selon Christian (DT2) de facilement relativiser les risques inhérents aux activités sportives engagées. En vingt-cinq années de pratique il n'a jamais connu d'accident de deltaplane et insiste sur le nombre de sinistres graves au sein de la population des motards, par exemple : « *je ne sais pas s'il y a beaucoup de motards qui font de la moto depuis 25 ans et qui n'ont jamais eu d'accident. Moi, tous ceux que je connais se sont déjà plantés* ». Pour Antoine (Freerider – FR2), qui illustre un argument classique de relativisation des risques pris par les sportifs engagés,

« *quelque part on prend pas plus de risque que le mec qui va prendre sa voiture le matin pour aller au boulot* ».

Aussi, nombreux sont les interviewés à insister sur l'évolution de leurs activités lors des dernières années. Il en ressort que, s'il était effectivement dangereux de s'engager avant, aujourd'hui les techniques et le matériel ont évolué au point que les risques résiduels sont beaucoup moins importants. En *BASE-jump*, l'apparition des *wingsuits* ces dernières années est souvent évoqué comme un gage de sécurité :

« *Maintenant avec toutes ces tuniques, ces wingsuits [...] on va vers le sol beaucoup plus doucement [...] ça n'existe plus un mec en wingsuit qui fait un 180, qui fait demi tour et refasse 300 mètres en arrière pour taper dans le mur* » (David, *BASE-jumper* – BJ4).

Les pionniers sont alors perçus et évoqués comme de « vrais aventuriers » ayant parfois payé de leur vie la mise en place, le développement des « nouvelles » activités, et, pour certains, « essuyé les plâtres » des tâtonnements originels en matière de matériel. C'est ainsi que des apnéistes comme Enzo Maiorca, Jacques Mayol ou plus récemment Francisco Ferreras Rodriguez (dit « Pipin ») et Umberto Pelizzari sont généralement décrits comme étant à l'origine de l'apnée moderne ainsi que comme « *des mecs dont l'engagement était vraiment extrême* » (Julien, Apnéiste – AP2). En effet, « *y'avait pas tous les nouveaux systèmes de sécu comme on a maintenant* » (Pierre, Apnéiste – AP4). Il en va de même dans le monde du deltaplane :

« *Beaucoup de gens se sont tués avec ce sport au début parce que le matériel c'était... c'était la méthode empirique pour le mettre au point. Dès qu'on voyait que quelque chose ne passait pas, bah on essayait de le corriger. Le problème c'est que les choses qui se passent pas bien, bah dès fois ça se terminait plutôt mal et il y a beaucoup de jeunes qui ont payé de leur vie pour arriver à ce que ça évolue quoi !* » (Christian, Deltaplaniste – DT2).

➤ *Le risque, une construction sociale*

C'est du reste sur la base de l'histoire de ces activités, parfois marquée par de nombreux décès à leurs débuts (Robène, 1998 ; 2006)¹²³, que se construisent les représentations collectives du grand public. Ainsi, selon Christian (Deltaplaniste – DT2), le caractère risqué de ces activités est le fruit d'une construction sociale basée sur une mémoire collective sélective, ancrée dans les débuts :

« Le caractère, enfin le... la réputation en fait du delta comme sports dangereux c'est... ça vient de là. Ça vient du début et du grand nombre d'accidents qu'il y a pu avoir. Certains sont restés tétraplégiques, d'autres sont morts suite à des accidents [...] c'est sûr y'en a eu plein et c'est resté gravé dans les mémoires » (Christian, Deltaplaniste – DT2).

Olivier (AP6) est lui aussi confronté à cette mémoire accidentelle lorsqu'il décide de se mettre à l'apnée pure, alors qu'il pratique la chasse sous-marine depuis quasiment dix ans :

« La réaction de mes parents, quand je partais faire de la chasse sous-marine, ils s'en foutaient, ils n'avaient pas peur parce que comme je te disais, dans mon coin c'est normal. Mais dès que j'ai parlé d'apnée, là, ça les a un peu fait flipper. Là ils m'ont dit "ouais fais attention, c'est dangereux quand même" [...] et en fait c'est tout ce qu'ils entendent, les accidents qu'il y a eus par le passé. Du coup ils trouvent ça dangereux, alors que la chasse non. C'est surprenant quand même ! » (Olivier, Apnéiste – AP6).

La mémoire collective des débuts de l'apnée a du reste très largement été influencée par le film de Luc Besson, « Le Grand Bleu », dans lequel le risque et la mort sont omniprésents. Pierre (Apnéiste – AP4) a vécu et vit encore aujourd'hui cette appréhension inscrite dans les mémoires par ce film :

« À partir du moment où j'ai commencé à pratiquer pour faire de la compétition, ça a été autre chose quoi ! On m'a dit "fais attention". J'ai eu des avertissements en fait que je n'avais jamais eu alors que pendant, on va dire pendant 10 ans,

¹²³ Dans le cadre notamment des vols en ballons au début du XXe siècles, « Le martyrologe des ascensions modernes [...] suffirait à rendre compte de la réalité des risques encourus par les pilotes dans cette confrontation épique avec les éléments » (Robène, & al., 2006, p. 134).

j'avais chassé seul quoi. Donc c'est vrai que l'apnée était... on connaissait moins l'apnée il y a, ne serait-ce qu'il y a 8 ans quoi ! Donc il y avait quand même cette peur parce qu'il y avait peu de reportages, on savait que c'était profond... et puis il y a quand même le film "Le Grand Bleu" qui revient sans arrêt. Donc bon "Le Grand Bleu" c'est bien, c'est un bon film, mais bon... ça ne reste pas une référence en matière d'apnée quoi hein. Vous voyez un plongeur qui souhaite mourir en partant au fond de la mer ? Bon ça ne peut qu'alerter l'entourage. Donc ouais la plupart... pour la plupart des gens l'apnée ça se borne au "Grand Bleu". Donc c'est vrai que cette peur elle est installée je dirais par rapport à ça [...] et aujourd'hui y'en a toujours qui me considèrent comme le fou du "Grand Bleu", ici par exemple au boulot... » (Pierre, Apnéiste – AP4).

Par conséquent, il n'est pas rare que les pratiquants minorent la dangerosité relative à leur activité en insistant sur son caractère socialement construit. Il s'agit par ce biais de retourner l'argument en comparant, comme nous l'avons évoqué *supra*, l'activité et l'engagement des « pionniers » avec l'activité d'aujourd'hui, décrite comme bien plus sûre. *In fine*, l'objectif est bien souvent de rassurer l'entourage, prompt à adopter une représentation catastrophiste de l'engagement dans ce type d'activité.

➤ *La référence quasi-systématique au niveau d'expertise*

Un autre élément mis en avant pour relativiser la prise de risque dans l'engagement est la référence régulière au niveau d'expertise. Ainsi, les formules du type « *je n'ai pas l'impression de prendre des risques à mon niveau* » sont monnaie courante. Comme le souligne Antoine (Freerider – FR2) « *pour moi c'est naturel d'aller sauter des barres de dix ou quinze mètres, c'est... non je ne prends pas de risque franchement* ». Et de justifier ce sentiment en insistant sur son niveau de pratique, son expérience et la répétition : « *les gens me disent tous "tu prends des risques", mais c'est parce qu'ils ont pas du tout le même niveau de pratique* » (Antoine, Freerider – FR2). En effet, pour le quidam, « *pratiquant la montagne sur piste bleue une semaine par an, balancer un saut de dix mètres dans une barre rocheuse à cent kilomètre-heure, ça paraît énorme ! Mais ramené à leur niveau c'est pas pire que de tenter une rouge !* » (Cédric, Freerider – FR1). Plus largement, l'évocation de cette expertise va de pair avec la caractérisation de « professionnel » : de part leur niveau d'expertise et l'expérience dont ils disposent, la plupart des pratiquants se réclame en effet de

cette catégorie. L'extrait mobilisé plus haut, comparant l'escalade en solo à la formule 1, constitue un autre exemple.

Dans la séquence argumentative qu'il nous propose, Adrien (Alpiniste – ALP1) ne dit pas que son activité n'est pas dangereuse ; par contre, il cherche à prouver que, comme dans toute activité dangereuse, les risques peuvent être en grande partie maîtrisés par les experts.

➤ *La négation des risques, un facteur de danger*

Afin de ne pas avoir en permanence à l'esprit des risques qui, bien que partiellement maîtrisés, n'en restent pas moins présents, et pour ne pas passer pour des inconscients aux yeux de leur entourage, les pratiquants interviewés semblent minimiser et/ou minorer la présence effective de dangers. Selon Festinger (1957), ce type de comportement vise à éviter une forme de dissonance cognitive. De nombreux éléments justifiant une pratique engagée sous-tendent en effet un *flirt* plus ou moins prononcé avec les limites humaines, matérielles. L'utilisation des combinaisons ailées, les *wingsuits*, en *BASE-jump* constitue un bon exemple. En effet, si ce type de combinaison est apportée une forme de sécurité supplémentaire dans la pratique du *BASE-jump*, son utilisation peut aussi devenir facteur de danger comme le rappelle David (*BASE-jumper* – BJ4) :

David : « [...] en fait les accidents sont plus les mêmes ».

Enquêteur : « d'accord. L'évolution du matériel et des techniques en a réduit certains mais en a provoqué d'autres... »

David : « oui, tout à fait. Ça réduit certains accidents, par contre ça en déclenche de nouveaux. Parce que quand on est à l'aise en wingsuit et qu'on va tout droit, on en a vite marre. Et qu'est-ce qui se passe ? Bah les mecs ils sautent et paf, ils tournent à gauche ou à droite et ils vont frôler les murs de la falaise. Ils vont dans les reliefs. Donc là ils prennent de gros risques. Ils se rapprochent un peu des parois et puis des fois un accident peut arriver aussi dans ce sens-là ».

Dans pareils cas de figure, les engagements produisent alors indéniablement diverses formes de dangers dont seul un affichage constant de contrôle de la situation semble à même de ne pas trahir ce qu'il est raisonnable de nommer des comportements irresponsables. Ainsi, et par exemple, Cédric (*Freerider* – FR1) bien que constant dans ces certitudes de contrôle des dangers auxquels il se confronte n'en a pas moins connu un accident qui aurait pu lui coûter la

vie en sautant une barre rocheuse en dessous de laquelle « *la neige manquait* », comme il aime à nous le raconter en souriant aujourd'hui. Il n'est d'ailleurs pas le seul à avoir franchi la limite. Tous les *BASE-jumpers* interrogés ont eu des accidents, deux d'entre eux auraient pu (voire du, selon eux) y perdre la vie. Et lorsqu'il ne s'agit pas d'accident à proprement parler, des incidents arrivent, comme une syncope en plongée, « *parce qu'on a trop poussé* ».

Finalement c'est un peu comme si tant qu'il ne s'était rien produit, rien ne pouvait arriver. La première confrontation concrète à la possibilité de mourir, qu'elle soit vécue soi-même ou par l'entremise d'une autre personne, semble alors déclencher un regain d'attention, voire l'abandon, comme nous le verrons par la suite (Chapitre 6).

3. *Risque et technologie : une modification des équilibres sécuritaires*

Comme nous venons de l'évoquer à travers les propos de David (*BASE-jumper* – BJ4), l'évolution technologique permet de satisfaire des objectifs sécuritaires pourtant porteur de contradictions. En effet, à mesure que l'environnement technologique augmente la sécurité des pratiquants il engendre en même temps de nouveaux comportements porteurs de nouveaux dangers. Deux tendances ont pu être repérées : la première consiste en un déplacement des dangers auxquels les pratiquants se confrontent ; la seconde quant à elle se caractérise essentiellement par un effet de renversement de la logique sécuritaire.

➤ *Des risques déplacés*

La plupart des activités pratiquées par les sportifs interrogés sont concernées par cette première tendance. Sans revenir sur le cas des *wingsuits* en *BASE-jump*, les progrès réalisés dans la fabrication permettent d'atteindre des vitesses toujours plus importantes (Didier, *Navigateur* – VH5). Du coup, les skippers vont toujours plus vite et naviguent de plus en plus « sur le fil ». Le problème, selon cet interviewé, c'est aussi « *que ces bateaux ne pardonnent pas tellement l'erreur. La moindre faute peut vous envoyer au tapis* ».

En *Freeride*, Antoine (FR2) ne semble pas prompt, de prime à bord, à s'engager plus intensément depuis qu'il *ride* avec un ARVA¹²⁴ et autres outils facilitant la recherche des

¹²⁴ ARVA : Appareils de Recherche de Victimes en Avalanches. L'acronyme ARVA est parfois remplacé par celui de DVA, signifiant Détecteur de Victimes d'Avalanches. Il s'agit d'un appareil électronique émetteur d'un signal radio destiné à localiser son porteur.

personnes ensevelies en avalanche. Il évoque malgré tout le fait d'être rassuré lors qu'il *ride* avec. Pour autant, il admet aussi que le développement des skis, de plus en plus spécialisés et à vocation spécifique (il participe lui-même à leur développement en tant que *team manager* d'une grande marque) tend à modifier la façon de skier, notamment en permettant de descendre toujours plus vite, en prenant des courbes de plus en plus serrées. En ce sens, l'évolution technologique contribue à modifier la façon d'envisager son engagement dans la pratique. Au fur et à mesure que le matériel évolue et devient plus performant, les pratiques des uns et des autres (du débutant au professionnel) se modifient (Perrin, 2002), entraînant de manière quasi mécanique une augmentation du niveau d'engagement. L'explication fournie par Antoine n'est pas sans rappeler la théorie de l'homéostasie du risque développée par Wilde (1982) :

« De toute façon tu le vois bien, c'est partout pareil, que ce soit sur une route ou sur une piste. On fait des bagnoles qui tiennent de mieux en mieux la route, avec des airbags et tous ces systèmes de sécurité, d'assistance et tout et du coup les gens, et moi le premier c'est clair, ils ont tendance à appuyer un peu plus ! Et d'une certaine manière en ski on observe les mêmes types de comportement. Entre les casques, les coques de protection pour la colonne, les skis paraboliques ou même l'ARVA dont on parlait tout à l'heure... et bah, tu te sens en sécurité en fait. Et forcément quand tu te sens en sécurité bah tu tentes des trucs un peu plus durs, un peu plus dangereux... » (Antoine, Freeride – FR2).

Francis (Apnéiste – AP1) évoque lui aussi cet engagement plus important en apnée, grâce à la technique :

« La médecine a compris que l'homme peut s'adapter à des situations de profondeur et de pression pour lesquelles il est pas fait. Il s'est adapté de la même manière qu'on s'est adapté avant dans le milieu marin, les baleines, les phoques et tout ça. Et c'est grâce à ça que l'homme a gagné mètre sur mètre. Maintenant en no-limit ils ont passé les 200 mètres et c'est une mesure incroyable ; mais je pense que la facilité dans laquelle ils ont passé les 200 mètres avec cette nouvelle technique de compensation peut nous permettre d'aller sous les 300 mètres. Maintenant la médecine commence à parler des 300 mètres comme limite. Et je pense que penser maintenant aux 300 mètres c'est beaucoup moins fou que penser, à l'époque de Maiorca ou Mayol, de penser les 150 et même les 100

mètres. Donc euh... on s'est adapté, on s'entraîne, on a compris ce que l'on peut faire, ce que l'on ne peut pas faire et c'est comme ça et c'est pour ça que l'homme il a réussi à pousser les mètres en descente » (Francis, Apnéiste – AP1).

Ainsi, pour les pratiquants, grâce aux avancées techniques et technologiques, il semble acquis que la sécurité passive s'est accrue. Toutefois, la perception que les pratiquants ont des dangers auxquels ils se confrontent a elle aussi, parallèlement, évolué. On constate ainsi fréquemment que les évolutions matérielles, en augmentant la sécurité et plus encore le sentiment de sécurité, ont incidemment conduit à une augmentation des mises en jeu corporelles, les pratiquants adaptant leurs conduites et décisions aux fluctuations de leur environnement. La nature de l'engagement corporel change par conséquent. Les liens qui unissent ces évolutions technologiques avec la propension des pratiquants à minimiser leur confrontation au danger apparaissent plus clairement.

➤ *Les renversements sécuritaires*

Comme le soulignent Soulé et Corneloup (2007), les évolutions technologiques peuvent parfois entraîner des conséquences surprenantes et inattendues. En effet, de la même manière que Raspaud (2001) l'observe au sein de l'élite himalayiste, les évolutions technologiques sont susceptibles de provoquer des renversements de la logique sécuritaire, par le biais d'une mise à distance volontaire de la technologie. Ainsi, l'exploit n'est plus seulement de réaliser une ascension réputée difficile, mais de le faire sans appareillages, sans sécurité. C'est en ce sens que Marc Batard a pratiqué l'alpinisme et l'himalayisme pendant des années en parcourant les plus hauts sommets en solitaire et sans oxygène. Comme nous l'évoquions plus tôt un certain « état d'esprit », présent dans ces activités, peut conduire à sortir du cadre. Avec l'idée d'être nu face à la paroi, à la nature, on a aussi pu observer Patrick Edlinger grimper en solo et nu-pieds¹²⁵. Dans une moindre mesure, sans doute, quelques apnéistes interrogés adoptent des comportements similaires, bien que leur argumentation ne soit pas spécifiquement orientée en ce sens. Ainsi, Julien (Apnéiste – AP2) ne veut pas entendre parler de tous ces instruments permettant de réguler les plongées :

« Déjà qu'on plonge avec des ordinateurs de plongée à l'heure actuelle qui permettent d'enregistrer la profondeur, le temps, patati patata, tu peux tracer des

¹²⁵ Fin du Film « Opéra Verticale » réalisé en 1982 par Jean-Paul Janssen à la suite de « La vie au bout des doigts ».

graphiques et tout pour voir un peu ton évolution. C'est des instruments qui sont très, très utiles. Et il y a un truc qu'utilisent tous les apnéistes c'est les alarmes de profondeur pour faire certaines choses à certains moments de la descente au niveau de la vibration des oreilles. Une espèce de technique que tu dois le faire à certains moments. T'en as qui mettent trois alarmes carrément, ils la mettent dans le cou, une autre ici, une autre alarme là et toute leur descente est basée là dessus. Moi je suis un des seuls qui n'a aucune alarme. Bon, j'ai mon ordinateur pour après coup aller regarder ma plongée. Mais pendant la plongée y'a pas d'appareils qui tiennent. C'est moi, mon corps et la mer. C'est tout [...] Alors c'est bien toutes les nouvelles technologies pour, après, analyser. Mais pendant la performance j'ai été élevé à ne pas croire en l'appareil parce que c'est vrai que si tu commences à croire, à faire confiance en l'appareil, le jour où il t'abandonne t'as perdu... » (Julien, Apnéiste – AP2).

Si la réalisation d'une performance n'est pas ici directement valorisée du fait de la mise à distance de la technologie, Julien laisse malgré tout entendre que selon lui, un vrai plongeur ne doit pas avoir besoin de cette assistance : un vrai plongeur c'est « *un plongeur qui sait écouter son corps* ». Pourtant, aux profondeurs auxquelles il plonge, Julien n'est pas sans savoir qu'une manœuvre effectuée au mauvais moment peut entraîner un incident et que ces appareils permettent de limiter les risques d'une erreur ou d'un oubli.

Ainsi, comme l'ont déjà souligné Baddeley (2002) et Vuille (2002), les progrès technologiques, aussi divers soient-ils, rendent aujourd'hui possibles des performances autrefois jugées inimaginables. De la performance technique nous sommes ainsi passés à sa technologisation (Soulé & Corneloup, 2002), voir à son hybridation à travers des dispositifs devenus « prothèses » (Andrieu, 2008). Pourtant, en permettant d'aller toujours plus loin, plus vite, plus haut, pour reprendre la célèbre formule, ils participent aussi et simultanément à l'émergence de nouveaux risques. En effet, en modifiant l'équilibre sécuritaire, l'émergence de nouvelles technologies provoque de nouvelles modalités d'exposition au danger se caractérisant notamment par une incapacité à réellement gérer ces nouvelles incertitudes dont le seul rempart est, et reste, souvent l'apprentissage (Soulé & Corneloup, 2007). Ainsi, et tel que Vigarello (1988) l'a démontré de longue date, les techniques motrices, et celles de l'engagement corporel n'y font pas exception, se transforment sous l'influence de déterminants externes, dont le matériel technique et technologique prend aujourd'hui une part importante. Qui plus est ce processus semblerait même croître et s'accélérer (Pociello, 1999)

favorisant l'apparition de mouvements « contestataires » refusant quant à eux l'utilisation de ces innovations et valorisant une pratique « authentique », débarrassée de tout agrément.

B. Être responsable et responsabiliser face à des activités dangereuses

Si être conscient de ses actes et les assumer semble primordial pour l'ensemble des pratiquants interrogés, c'est le critère de responsabilité qui, plus encore, apparaît comme prédominant lorsqu'il s'agit d'aborder la question des risques encourus. Cette responsabilité revêt alors plusieurs dimensions : tout d'abord, il s'agit à la fois d'être responsable de ses engagements, par l'intermédiaire d'une gestion sécuritaire drastique, mais aussi reconnu comme tel ; ensuite, il semble tout aussi opportun d'adopter une attitude responsable envers le « commun des mortels », en expliquant que ce type d'engagement ne s'improvise pas du jour au lendemain. L'action préventive, qu'elle passe par le discours ou des vidéos diffusées sur Internet, est alors valorisée.

1. Une mise en gage corporelle consciente et assumée

Il n'est pas question de s'engager sans connaître les tenants et aboutissants de tels engagements. Car, comme le soulignent certains pratiquants, « *ce n'est pas une activité où tu peux durer si t'as pas conscience de tout ça, de ce que ça peu impliquer* » (François, BASE-jumper – BJ2) ; « *tu peux pas faire ça à l'arrache [...] tu peux pas pratiquer ça en dilettante* » (Adrien, Alpiniste – ALP1). Les accidents qui surviennent, mortels parfois, constituent une donnée que chaque pratiquant garde en tête, d'autant plus que la plupart ont déjà connu un ou plusieurs accidents, parfois graves :

« Voir quelqu'un se tuer, ça m'est déjà arrivé, plusieurs fois malheureusement. Et c'est toujours triste de perdre un camarade, mais ce n'est pas ce qui... ça te rappelle surtout que tu ne joues pas avec n'importe quoi et ça t'oblige à rester hypervigilant » (David, BASE-jumper – BJ4).

Par conséquent la chute, la syncope, le naufrage, l'ensevelissement, et les conséquences qu'ils entraînent « *font partie du jeu* » ; « *il faut l'accepter ou arrêter* », nous dit Julien (Apnéiste – AP2). Fabrice (Navigateur – VH2) compare ainsi l'avarie en haute mer, qu'il a connue, à une chute à cheval : « *ça n'engage pas de la même manière, mais ça fait partie du*

jeu [...] on dit qu'il faut remonter tout de suite après une chute, moi c'est pareil il faut que je re-navigue après un naufrage. C'est pareil finalement, chaque sport à ses risques. Faut juste savoir ».

Plus largement, s'engager dans une activité sportive corporellement risquée nous renvoie donc à la capacité de mise en gage des pratiquants. Qui plus est, cette capacité sous-entend que chaque pratiquant fait un choix qui est en quelque sorte un choix de renoncement :

« Il faut choisir, et choisir c'est... je dirais que c'est accepter ce à quoi on est prêt à renoncer. Par exemple, vous aller choisir une compagne, bon, moi je vous dis que vous n'avez pas choisi tant que vous vous n'avez pas renoncé. Si vous n'avez renoncé à rien vous n'avez pas choisi. Vous avez renoncé à quoi ? Vous avez renoncé à toutes les femmes à qui vous allez plaire, vous comprenez ? [...] accepter ça et vous serez en mesure d'accepter tout. Dans notre pratique c'est finalement un peu pareil. À quoi sommes-nous prêts à renoncer pour cette activité ? Jusqu'où sommes-nous prêts à aller ? » (Dominique, Spéléologue – SP1).

L'exemple utilisé par Dominique est révélateur. En effet, à travers cette question du renoncement, c'est toute la responsabilité des pratiquants qui est questionnée. Parce qu'il faut être prêt à perdre gros, son intégrité physique, éventuellement sa vie, il est nécessaire d'avoir conscience de ses engagements, de les assumer et d'en être tenu pour responsable. Ainsi, il est évident que priment souvent dans les discours le jeu, le plaisir, les sensations, l'esthétisme voire l'hédonisme, constituant des représentations révélatrices de valeurs postmodernes (Maffesoli, 1996) susceptibles de renforcer la nécessité d'une forme de négation du risque. Pour autant, l'importance des références aux risques, dangers, à la sécurité, etc., montre que les pratiquants sont loin de nier le caractère dangereux voire potentiellement létal de leurs activités, lui accordant même une place importante dans la signification de leur expérience. Comme l'exprime très bien la capacité que les pratiquants ont de renoncer à s'engager, il apparaît clairement qu'un engagement responsable ne peut se concevoir sans une pleine conscience des dangers relatifs aux situations auxquelles ils se confrontent.

2. Savoir s'écouter et renoncer

Être conscient des risques encourus est donc le premier levier sécuritaire. Cette conscience permet de mettre en place des procédures, même intuitives, jouant le rôle de garde-fou. En effet, selon les discours recueillis, la première sécurité est « *le trouillomètre* » (André, *BASE-jumper* – BJ1), savant mélange entre peur et maîtrise de soi. Lorsque des niveaux élevés d'appréhension sont atteints, il est préférable de renoncer ou de « ralentir » :

« Il faut vraiment être conscient des dangers et puis surtout il faut savoir dire non quand on ne le sent pas... voilà, quand l'appréhension est trop forte ou quand on sent... il faut savoir rentrer même si on est le seul à rentrer et que tous les copains sautent [...] il ne faut pas sauter pour faire comme tout le monde [...] et ça m'arrive de ne pas sauter à des endroits où j'ai déjà des dizaines de sauts. Parce que ce jour-là bah j'ai un peu plus d'appréhension que d'habitude, je ne le sens pas [...] si c'est pas un oui, un oui volontaire, dans ce cas-là je prends mes clics et mes clacs et je rentre [...] je préfère marcher quatre heures de plus et être le soir chez moi » (David, *BASE-jumper* – BJ4).

« Tu sais, tu repères un truc d'en bas et tout, ça te paraît nickel, alors tu montes. Tu montes là-haut pendant plusieurs heures à pied. T'arrives et en fait il y a une énorme gonfle et tu te dis ça pue, ça pue. Bah tu fais demi-tour quoi. Je pense qu'il faut rester humble avec la montagne et il faut être capable de renoncer justement » (Antoine, *Freerider* – FR2).

Souvent, la gestion des risques s'apparente à un compromis entre soi et les dangers auxquels ils s'apprêtent à s'exposer :

« [Il s'agit] de maintenir un savant équilibre entre la peur, les appréhensions et le plaisir [...] il faut savoir utiliser les deux jauges. Et si la jauge de la peur elle est bien au-delà de la jauge du plaisir, on arrête, on continue pas » (André, *BASE-jumper* – BJ1).

En ce sens, par l'expérience notamment, le pratiquant est à même de juger de la criticité de la situation selon son état de fatigue, de concentration, etc., et ce de manière intuitive, ou du moins apprise. Par conséquent, plus que tout autre procédure de sécurité, le ressenti et les acquis de l'expérience s'avèrent être de formidables alliés qu'il faut savoir décrypter et

écouter.

Parce qu'ils sont conscients des dangers auxquels ils se confrontent, et qu'ils sont prêts à assumer les conséquences de leurs actes, renoncer, quitte à être le seul, devient une preuve supplémentaire de responsabilité. S'ils sont capables de renoncer, c'est aussi parce que, face au danger, ces sportifs sont rarement impulsifs. Ils prennent le temps de la réflexion et ne « se livrent pas les yeux fermés au *fatum* » (Collard, 2002, p. 351) :

« Y'a des fois t'arrives en haut t'as qu'une envie c'est d'y aller, t'es déjà dans l'action, t'as le palpitant qu'est déjà monté d'un cran. Et puis pas de bol les conditions sont merdiques. Là, faut pas faire le con. T'as plutôt intérêt à bien jauger la situation. Des fois il vaut mieux attendre un peu, même si t'as trop envie de sauter, vaut mieux attendre un peu. Et puis des fois c'est encore plus chiant parce que ça se calme pas, t'as des vents qui te font chier et puis bah du coup tu fais demi-tour. T'es venu pour rien, t'es dégoûté mais bon c'est plus sûr » (David, BASE-jumper – BJ4).

Cet extrait confirme que ces sportifs ne sont pas inconscients face aux dangers auxquels ils se confrontent. Sicard et Blin (2004) avaient eux aussi obtenu des résultats similaires en utilisant une échelle d'évaluation des risques (EVAR) qui entre en corrélation avec l'idée de maîtrise de la situation. Comme ces deux auteurs l'ont par ailleurs décrit, avant de sauter, le pratiquant déborde d'énergie. Pour autant, il est aussi suffisamment concentré et conscient de la situation pour l'analyser. Cet indicateur est alors synonyme de maîtrise, de capacité de renoncement, ce qui sous-entend que ces pratiquants ne sont pas impulsifs. En d'autres termes, bien qu'ayant fortement envie de cette confrontation, un pratiquant responsable va décider du moment de cette dernière.

« Y'a un grand dicton qu'est aussi valable dans le parachutisme que dans le BASE-jump. On dit toujours "il vaut mieux regretter un saut qu'on a pas fait qu'un saut qu'on a fait" » (André, BASE-jumper – BJ1).

Il arrive pourtant, parfois, que les pratiquants prennent la mauvaise décision. André, lorsque nous le rencontrons est blessé. Il s'est brisé le calcanéum à la réception de son dernier saut. Aujourd'hui, il regrette ce saut car il pense qu'il ne s'est pas suffisamment écouté :

« Le dernier je le regrette. Je le regrette. Pas tellement parce que je me suis fait

mal mais parce que je savais dès le début que j'allais me faire mal [...] donc je le regrette pour ça. Je regrette pour ça. Je le regrette pas pour le saut, je le regrette pour la décision que j'ai prise » (André, BASE-jumper – BJ1).

Ce type d'expérience tend à rappeler à chacun d'entre eux, lorsqu'elle est vécue, que l'engagement n'est pas une « science absolue ». Ainsi, s'il assume pleinement sa blessure, André regrette la décision prise de sauter malgré un sentiment mitigé. Cet élément pointe néanmoins la capacité de ces pratiquants à entreprendre une action, même lorsqu'ils ne peuvent en prévoir toutes les conséquences.

3. Pratiquer en groupe, un gage de sécurité

Si la totalité des activités pratiquées par les sportifs interrogés sont des sports individuels, beaucoup d'entre elles sont généralement pratiquées en groupe. La pratique collective est aussi un gage de sécurité, faisant de ces sports de véritables activités individuelles collectives :

« Il y a quelques années quand je sautais beaucoup j'avais pris mes habitudes, j'allais sauter de temps en temps tout seul. Mais c'est une erreur de sauter seul parce que quand il vous arrive un pépin, quand vous vous cassez une jambe, vous êtes bien content que quelqu'un puisse venir vous aider, qu'un collègue puisse vous voir pour appeler les secours » (David, BASE-jumper – BJ4).

Dans de nombreux cas, la pratique solitaire est jugée dangereuse, bien que tous en aient fait l'expérience. Qui plus est, il est des activités pour lesquelles la solitude représente l'essence même de l'engagement, comme dans le cadre des grandes traversées hauturières en solitaire. Pour autant, être seul sur son bateau ne signifie pas systématiquement être totalement seul. Le groupe, dans ces conditions, reste sur terre et est en communication permanente avec le navigateur, par radio notamment, permettant un contrôle sécuritaire de tous les instants.

En tout état de cause, les pratiquants interviewés ont connaissance de nombreux décès à travers le monde du à la pratiquer en solo :

« Jean-Marc Mouligné qui était un habitué de... il s'est tué dans ce Verdon en se noyant tout seul parce que c'est un mec qui sautait toujours tout seul. Et donc il est tombé en bord et puis il a été, il a été attiré par sa voile dans le Verdon et il

s'est noyé comme ça. Donc là aussi c'est des leçons que l'on apprend, on évite de sauter tout seul » (André, BASE-jumper – BJ1).

« En montagne si t'as un accident tout seul, en général tu te retrouves paumé au milieu de quelque part et là t'es mal barré. On a un pote qu'est mort, René, il a mis trois jours à mourir dans la montagne, tout seul quoi. Il en a chié, il est mort d'un arrêt cardiaque au moment où il arrivait à récupérer sa voiture avec les 2 genoux cassés. Donc bon » (François, BASE-jumper – BJ2).

« Tous les ans ça arrive, tous les ans y'en a qui se tuent comme ça. Pour X raisons ils se cassent les jambes [...] et ils sont là, y'a personne et puis ils meurent de souffrance ou de froid selon la saison. Non, c'est une erreur, c'est une erreur de sauter seul » (David, BASE-jumper – BJ4).

Dans le cadre de la plupart des activités évoquées, l'événement non souhaité ne pourra certes pas être évité grâce à la présence du groupe. Ce dernier permet néanmoins dans bien des cas de restreindre l'ampleur de cet événement à celle d'un incident. C'est notamment le cas en apnée, lorsqu'à la remontée, le plongeur fait une syncope :

« Alors je n'aime pas le terme accident parce qu'en fait finalement, généralement quand il y a un problème c'est une syncope. Une syncope quand on est 2, c'est un incident. Si la personne a été formée, elle sait ce qu'il faut faire. La syncope c'est un incident. On va, on va la sortir et elle reprend conscience et tout repart comme avant. Par contre une syncope si on est seul, l'incident devient un accident et cet accident généralement, pratiquement tout le temps, dans ce cas-là il est mortel » (Alexandre, Apnéiste – AP3).

La nécessité de pratiquer en groupe ou de rester en contact permanent avec d'autres pratiquants est encore plus importante pour les activités dont les lieux de pratique, reculés, se situent loin des sentiers battus :

« Pour une question de sécurité, il ne faut pas... si vous sautez d'un immeuble dans Paris et que vous vous cassez la binette en bas, à un moment donné quelqu'un va vous voir. En montagne ou en haute montagne, c'est pas toujours si évident » (David, BASE-jumper – BJ4).

Les marins et autres alpinistes savent pertinemment que lorsqu'un incident survient c'est

souvent grâce aux procédures de survie apprises, ainsi qu'au contact radio entretenu avec la « terre ferme », que certaines situations délicates ne basculent pas en drames.

4. Anticiper par des connaissances techniques accrues et des procédures éprouvées

Pratiquer de manière responsable peut aussi se concrétiser par l'anticipation, la préparation et *a fortiori* l'apprentissage de procédures de sécurité à mettre en œuvre en cas de problème. Ainsi, bien que toutes les disciplines ne se prêtent pas à ce type de manœuvre, il reste généralement possible, en cas d'incident, de suivre certaines procédures à-même d'éviter l'accident. La voile, l'apnée ou encore la spéléologie sont à ce titre de bons exemples. En effet, comme le soulignent tous les navigateurs interrogés, la survie fait partie de l'entraînement :

« Une survie, on y est préparé [...] on est habitué à ce genre de situation, à ces périodes de stress. On est habitué à gérer, à s'équiper de combinaisons de survie, à utiliser les téléphones Meridian, à lancer des fusées, etc. Vous entrez dans une procédure, quelque chose qui est appris » (Fabrice, Navigateur – VH2).

Didier en sait lui aussi quelque chose. Durant une célèbre course en équipage, son trimaran s'est retourné. Son coéquipier disparaît alors et meurt noyé. Lui restera des heures assis sur la coque de son bateau à attendre les secours. Il sera finalement récupéré par un cargo, bien que durant tout ce laps de temps, d'autres concurrents se soient déroutés pour lui porter secours, restant à proximité tant que le marin n'est pas monté à bord du cargo.

Il en va de même en apnée, lorsqu'en remontant à la surface, apnéiste fait une samba ou une syncope¹²⁶. Encore une fois, dans pareil cas, lorsque les procédures de sécurité et de sauvetage sont suivies, l'incident ne se transforme pas en accident :

¹²⁶ « Une syncope est une perte de connaissance. Elle se déclenche lorsque le taux d'oxygène sanguin dans le cerveau passe au-dessous d'une certaine limite. Privé d'énergie, le cerveau coupe alors le contact sans prévenir [...] La syncope provoque normalement un spasme réflexe du larynx et de l'épiglotte [...] L'ordre de durée de ce spasme est d'environ deux minutes, variant selon les cas. Ainsi, si l'apnéiste n'est pas retiré suffisamment tôt de l'eau, la mort par noyade est inévitable. Une hypoxie poussée au seuil de la syncope engendre perte de mémoire, trouble du jugement critique et troubles visuels. L'apnéiste syncopé aura oublié les 10 à 30 secondes qui précèdent l'accident et sera ainsi persuadé n'avoir jamais eu de problème [...] Une hypoxie poussée peut également provoquer une perte partielle d'intégrité physique qui précède la syncope. Cet état conscient, surnommé *samba*, se caractérise par des contractions musculaires incontrôlables : mouvements désordonnés de la tête et/ou des membres disparaissant en quelques secondes sans perte de connaissance » (source : www.espritapnee.com/content/view/52/61/).

« J'ai eu un incident avec G. un jour, oui en week-end où, en remontant vers la surface, il a syncopé et le temps que je plonge son corps en fait redescendait et je l'ai récupéré. Je l'ai rattrapé à peu près vers moins 25 mètres et je l'ai attrapé, j'ai fait ce qu'il faut. Donc on maintient le masque, on bouche les voies respiratoires pour pas qu'il y ait de reprises et je l'ai ramené à la surface, je lui ai enlevé... dès que j'ai l'ai mis hors de l'eau, je lui ai enlevé le masque, je lui ai juste fait une insufflation dans le nez, ce qu'on appelle un bouche à nez et pouf c'était reparti tout allait bien et il m'a dit waouh je me suis pas rendu compte... »
(Alexandre, Apnéiste – AP3).

Comme nous le suggérons *supra*, dans ce type d'incidents, les pratiquants doivent généralement leur survie à d'autres pratiquants. C'est pourquoi il est si important pour eux de ne pas s'engager seul.

Dominique (Spéléologue – SP1) raconte lui aussi comment la conservation collective du sang-froid, et l'application de règles simples, ont permis au groupe duquel il faisait partie de sortir sains et saufs d'une cavité dans laquelle ils se trouvaient bloqués :

« On est parti dans un réseau humide de rivières, et le niveau d'eau est monté. On est parti pour 24 heures et au retour, on n'a pas pu passer, donc, il a fallu qu'on se réfugie, qu'on trouve une salle. On a trouvé une salle et on est resté 8 jours, donc, sans manger, on n'avait pratiquement pas de carburant, d'éclairage et on s'est réfugié et l'eau montait, on était à peu près 8 ou 9. À ce moment-là, comme j'étais étudiant en médecine, c'est vrai qu'ils se sont un peu rabattus sur moi et... et la première chose que je leur ai dit "écoutez, le principal, le principal, c'est d'avoir de l'eau, c'est tout, il suffit de se réfugier" alors que certains voulaient forcer le passage, ils pensaient que ça passait. Ça on le saura jamais mais je pense qu'il fallait surtout pas prendre de risque quoi. Alors on a réfléchi et on est resté 8 jours, sans savoir si on allait être noyé ou pas [...] Avec les copains, on a beaucoup parlé, et surtout on a économisé notre chaleur, on s'est tous... on s'est emboîtés les uns sur les autres pour, parce qu'il y a 2, 3 degrés sous terre à ce niveau-là... et chaque personne, toutes les 6 heures allait voir le niveau d'eau et on constatait que ça montait, constatait que ça montait pendant 6 jours, d'accord, et il revenait à l'autre bout de la chaîne, la chaîne se décalait très légèrement et puis toutes les 6 heures, on a organisé ça parce qu'on n'avait rien à manger,

donc on a passé une huitaine de jours sans manger et il fallait économiser ses forces et pas tomber en hypothermie, et on buvait seulement un peu d'eau... »
(Dominique, Spéléologue – SP1).

Au cours de son entretien, Dominique nous rappelle d'ailleurs que la première des règles de sécurité est de prévenir l'entourage de l'expédition, son itinéraire et le temps qu'elle doit normalement durer. Passé 36 heures sans nouvelles du groupe de spéléologues, des proches ont alerté les secours et groupe sera finalement secouru par d'autres spécialistes.

Pour autant, comme nous le suggérons, toutes les activités ne se prêtent pas à ce type de gestion sécuritaire. Le *BASE-jump*, par exemple, ne permet pas ce type de réduction des risques. En effet, dans cette activité les pratiquants n'utilisent pas de parachute de secours, « inutile » car « nous n'aurions pas le temps de l'ouvrir ». C'est d'ailleurs sur cette distinction que Martha (2006) s'appuie pour qualifier cette activité de sport létal ultime. Dans cette activité, les seules procédures qu'il est possible de mettre en place se situent quoi qu'il arrive en amont du saut, par une lecture attentive des reliefs, de la météorologie et de l'aérodynamique. Ainsi, au même titre qu'un vol en deltaplane, sauter en *BASE-jump* nécessite d'avoir préalablement pris connaissance des particularités du terrain d'atterrissage, des conditions de vent, mais aussi d'être capable d'évaluer ces conditions par soi-même, une fois au point de saut.

Quel que soit le degré d'engagement et de dangerosité auquel les pratiques exposent leurs adeptes, adopter un comportement responsable est ici synonyme d'anticipation et de formation.

5. Responsabiliser autrui

Certains interviewés dépassent le simple exercice de leur responsabilité envers eux-mêmes et cherchent à informer les nouveaux pratiquants des risques qu'ils encourent. Par conséquent, lorsque le fils de Christian (Deltaplaniste – DT2) a décidé de se mettre au parapente, ce dernier, bien que conscient des risques, n'a jamais tenté de l'en dissuader. Il a par contre tenté de le sensibiliser aux risques et de le responsabiliser dans sa pratique en le mettant en garde :

« Non je ne lui ai pas dit ça. Par contre je lui ai dit “voilà ça comporte des

risques, et tu peux pas les ignorer. Il faut essayer de les maîtriser [...] être prudent, faire attention [...] quand t'es sur un site et que les conditions ont changé, même si t'es prêt à décoller et que le vent a forcé, qu'il est de travers et que les conditions ne sont pas bonnes et que le risque augmente, bah il faut être capable de replier » (Christian, Deltaplaniste – DT2).

Conscient de l'image qu'il véhicule auprès des plus jeunes, dans le monde de la montagne et du ski *freeride*, Antoine (*Freerider* – FR2) a à cœur de communiquer, soit directement sur les pistes ou par l'entremise de vidéos qu'il poste en ligne, sur la gestion des risques en montagne et l'importance de l'équipement à emporter en hors-piste. Pour ce dernier, c'est même « un devoir » :

« Je crois que c'est un devoir, ce n'est pas... oui c'est un cheval de bataille, c'est un devoir. Il me semble qu'à partir du moment où tu donnes un exemple, où tu incites les gens, où tu véhicules une certaine image. Quand t'essayes de faire un peu rêver les gens à travers l'image de l'extrême, quelque part je crois que c'est aussi important de les sensibiliser, de les informer sur tout ce qu'il y a autour de la sécurité et aussi l'environnement car ce sont deux choses indissociables » (Antoine, Freerider – FR2).

Didier en sait lui aussi quelque chose. Après son expérience tragique du naufrage (cf. supra), il cherche aujourd'hui, en tant que directeur de course, à responsabiliser les skippers qui s'engagent sur la ligne de départ :

« J'essaie de sensibiliser la flotte aux questions de sécurité [...] leur faire comprendre qu'on ne gagne pas forcément en allant toujours plus vite et en prenant des risques. Au contraire sans doute que celui qui gagne c'est finalement celui qui sait freiner à temps et ramener son bateau entier... » (Didier, Navigateur – VH5).

Comme le souligne Antoine (*Freerider* – FR2), « il faut aussi prendre ses responsabilités aujourd'hui ». Comme si, d'une certaine manière, l'époque voulait ça. En effet, face au Droit, l'identité juridique est en quelque sorte devenue un outil étatique de pouvoir et de contrôle des individus (Pousson-Petit, 2004) leur assignant d'être responsables de leurs actes et de ne pas se rendre coupables, en quelque sorte, de laisser d'autres individus s'exposer. Il ne s'agit dès lors plus seulement d'être soi-même responsable, mais aussi de rendre autrui responsable, et

ce d'autant plus que l'on est perçu comme un « héros sportif » aux yeux d'une partie des pratiquants.

Les pratiquants interviewés ont conscience qu'il existera toujours des « têtes brûlées » :

« Y'aura toujours des mecs qui comprendront rien et qui feront ça n'importe comment, ça on pourra jamais l'empêcher. Le problème c'est que ces mecs-là, non seulement ils nous collent une mauvaise réputation, mais à la limite si y'avait que ça, mais en plus ils se mettent réellement en danger voire même parfois du coup ils peuvent mettre en danger la vie des autres. Alors ça moi j'accepte pas ».

C'est aussi pour cette raison qu'être responsable, pour plusieurs interviewés, c'est aussi responsabiliser les autres à propos des enjeux sous-jacents à l'activité. Selon Antoine (Freerider – FR2), le type de comportement décrit supra nuit à l'activité et aux pratiquants, qui sont pourtant, dans leur immense majorité, responsables et raisonnables. Et c'est ce qui conduit occasionnellement les pouvoirs publics à faire le choix de la réglementation, solution n'étant pas adaptée selon le freerider :

« Pour moi réglementer, c'est déresponsabiliser les gens. On sait aujourd'hui, et c'est prouvé en France, les Français sont les rois pour braver les petits interdits. Aujourd'hui si tu en arrives à une réglementation comme aux États-Unis où les choses peuvent être fermées, je ne suis pas sûr que tu vas responsabiliser plus les gens. Par contre leur dire "oui, c'est accessible, c'est faisable" [...] "Oui c'est faisable faites-le, venez découvrir, profitez, mais faites-le correctement avec des gens qui vous encadrent et qui vous donnent cette passion et cette envie d'ouvrir les yeux que tout ce qu'il y a autour". Sur l'environnement, sur la nature et aussi sur la sécurité parce que ça en fait partie. [...] il faut aussi arriver à expliquer aux gens et à faire passer le message mais je ne crois pas que ça soit la solution de réglementer, d'interdire. Au contraire. Nous en France, tout le monde se bat pour ne pas en arriver là, on a des parcs nationaux, c'est comme si en été on disait il n'y a plus le droit d'aller marcher sur les sentiers parce que c'est trop dangereux il y a un risque d'orage ou il y a... c'est aussi à mon avis à chacun de s'adapter, l'être humain il est bien fait, il est capable de s'adapter donc... je pense que ce n'est pas en réglementant qu'on arrivera à responsabiliser les gens, au contraire. C'est plus à nous d'avoir des messages de dire justement on

n'interdit pas, on vous dit "allez-y, faites-le, mais faites-le correctement" »
(Antoine, *Freerider* – FR1).

En filigrane, il transparaît à travers ces extraits de récit que chercher à responsabiliser ceux qui sont susceptibles de dépasser les limites du raisonnable permet aussi, d'une certaine manière, d'œuvrer pour la conservation d'un espace de jeu et de liberté auxquels les pratiquants engagés sont particulièrement attachés. Contribuer à faire respecter *a minima* les règles sociales implicitement ou explicitement véhiculées quant à la mise en danger de soi et d'autrui revient à ne pas voir l'accès à cet espace restreint par les pouvoirs publics, à grand renfort de réglementation. C'est aussi parce que l'engagement corporel s'auto-organise et s'autorégule le plus souvent qu'il peut être et rester ce que Fabrice (Navigateur – VH2) aime appeler « *un de ces derniers espaces de liberté* » au sein duquel il faut savoir se comporter de manière mesurée pour pouvoir en profiter sur le long terme.

C. La responsabilité : une éthique qui se construit

Pratiquer une APS engagée requiert l'acquisition rapide d'un certain sens des responsabilités : à défaut, en *BASE-jump* par exemple, « *ceux qui ne se responsabilisent pas très vite, ils ne font pas de vieux os* » (François, *BASE-jumper* – BJ2). C'est d'ailleurs lors des périodes d'apprentissage que les accidents surviennent le plus souvent. En effet, au début « *on n'a pas encore totalement conscience de ce avec quoi on joue* ». Avec l'âge et l'expérience, la responsabilité s'acquiert et s'inscrit dans un mode d'engagement assumé.

1. De l'expérience résulte la responsabilité

En *BASE-jump*, le pliage du parachute peut durer jusqu'à une heure et fait partie intégrante de ce processus de responsabilisation :

« Quand on saute chacun a son pliage et à ce niveau chacun a ses habitudes, ses trucs » (David, *BASE-jumper* – BJ4).

« De toute façon, même au début, si tu inities quelqu'un tu vas le laisser plier lui-même sa voile. Tu peux lui donner des conseils en fonction de l'exit sur lequel t'es, mais perso je ne prendrai pas la responsabilité de lui plier sa voile. T'imagines si il se fracasse et que c'est toi qui avais mal plié... c'est un truc que

tu dois faire seul. En même temps c'est un bon moyen de comprendre qu'il faut faire les choses sérieusement. T'es vachement plus concentré quand tu plies toi-même ce qui te relie à la vie. Tu prends vite tes responsabilités, je te le dis moi ! »
(François, BASE-jumper – BJ2).

Selon les activités, l'initiation, la prise d'autonomie et de responsabilité se font plus ou moins rapidement. Mais quoi qu'il en soit, selon les interviewés, c'est souvent le manque d'expérience et de maturité, entravant une prise de distance responsable à son engagement, qui conduit à l'erreur dans des environnements dont on ne maîtrise pas tous les paramètres :

« Quand Mouligné s'est tué comme ça... c'est... y'en a d'autres comme ça qu'on a perdu pour des conneries. Surtout quand ils sont jeunes ça fait encore plus mal. Surtout quand tu sais quelles erreurs ils ont fait, bah souvent ça aurait pu être évité s'ils avaient réfléchi » (François, BASE-jumper – BJ2).

« L'année d'après, son petit frère, qui a voulu suivre l'exemple de son grand frère, ce trou du'c, il a été au Viaduc de Millau pour sauter [...] il s'est fait arrêter à Millau sans avoir sauté donc il est venu à Paris. Il s'est fait arrêter à Montparnasse avant de sauter. Le commissariat de Montparnasse l'a laissé repartir avec son parachute et le lendemain il a été essayer à la Tour Eiffel et, il était avec 2 potes à lui qui se sont dégonflés... enfin... ils ont surtout été lucides... et lui, il est resté tout seul au deuxième étage et il a sauté du seul endroit où tu peux pas sauter. C'est-à-dire du deuxième étage, c'est un endroit où la Tour est au plus positif et il a sauté au-dessus du premier [...] Y'a 60 mètres à tout casser. Suicidaire ! Et évidemment il est mort. Et donc ça a fait beaucoup de bruit, dans le monde entier » (François, BASE-jumper – BJ2).

Bien que la relation entre jeune et accident reste encore à établir avec précisions, ce que François souligne ce sont les comportements parfois irresponsables, notamment de la « jeunesse », dont il a lui aussi fait l'expérience et qui conduisent occasionnellement dans de telles activités à des accidents mortels. L'entretien de Adrien (Alpiniste – ALP1) donne un autre exemple concret de ce type de comportement « inconscient » :

« Tiens, en activité à risque que j'ai pratiqué pas mal, j'ai fait pas mal de longboard en station. Donc à l'époque on se les fabriquait nous-mêmes. En fait, une planche de surf que tu découpes et euh... bref tu rajoutes des trucks de

skateboard mais écartés à max. donc en fait ça a la souplesse d'une planche de surf du coup mais tu fais ça sur le bitume. Donc là en gros la chute est interdite. La chute est interdite et... tu peux freiner en slidant, c'est-à-dire que t'arrives quand même à déraper. Donc t'enchaines les virages etc. Mais en gros passé les cinquante, soixante kilomètres-heure tu peux plus vraiment tourner, donc faut que ça soit tout droit après. Donc ça, tous les mecs avec qui je bossais en station, enfin... pas forcément avec qui je bossais mais tous les potes de station on est tous passé par l'époque longboard. Donc tu te trouves des grandes routes qui sont bitumées nickel, donc tu pratiques de nuit parce que y'a des bagnoles qui peuvent passer. T'es éclairé par les phares d'une bagnole qu'est derrière toi, la bagnole qui va te remonter. Donc t'es deux ou trois, tu balances ta planche, tu sautes dessus et tu descends des cols. Alors de plus en plus t'as des cols qui sont renommés pour ça, et souvent t'as des portions de cinq, six, sept kilomètres ou... c'est des feeling pour les personnes qui ont fait du surf de mer, qui sont proches du surf de mer. C'est vraiment... tu te dis que ça va secouer mais non, c'est doux, c'est comme de la poudreuse, comme de la poudre en surf. Mais voilà, t'as pas le droit de tomber. Pareil, quand nous, on a pratiqué... les mecs maintenant ils ont les protections de skateboardeur, c'est-à-dire protections de... protèges mains, protèges poignets, coudières, genouillères, casques... nous on avait un bonnet sur la tête et c'était parti. Alors on s'est tous raté... on s'est fait mal, de toute façon on s'est tous gaufré. J'ai vu des potes sauter de la planche à 40-50 km/h et là tu te retrouves à courir avec des enjambées de huit mètres quoi, et puis finir en roulé-boulé... mort de rire, mort de rire mais tu sais que là tu passes à côté de pépins quoi. Ça en effet c'est aussi une activité à risque ! Mais pareil, grisant. Grisant parce que voilà faut pas se leurrer c'était souvent avec euh... enfin ce genre d'activité, je parle pas de l'alpinisme hein, le longboard c'était souvent soit avec un canon dans l'nez ou un pet dans l'nez. Parti avec euh... souvent la musique à fond dans la bagnole. Quand t'es dans la bagnole tu vois une vidéo de surf quoi. T'es dans la bagnole, t'as des mecs qui slident devant toi c'est, c'est magnifique à voir, c'est vraiment excellent. Mais bon ça, c'est plus activité bêta quoi » (Adrien, Alpiniste – ALP1).

2. À la jeunesse les comportements irresponsables ?

Ce long exemple marque une frontière entre les conduites à risque de certains pratiquants lorsqu'ils étaient plus jeunes et les comportements plus responsables qu'ils disent adopter avec l'expérience. C'est d'ailleurs ce que Didier (Navigateur – VH5) souligne indirectement lorsqu'il évoque son engagement pour la sécurité des courses hauturières : *« j'essaye de les sensibiliser [...] mais je ne suis pas sûr que tous les jeunes skippers soient prêts à l'entendre »*. Comme si, en quelque sorte, seule l'expérience de l'avarie, de la chute, de la syncope ou autre était en mesure de faire prendre ses responsabilités à un pratiquant.

On retrouve cette distinction faite plus tôt entre conduite à risque, prise de risque et acceptation des dangers. Du point de vue ici abordé, il semblerait que la différence majeure entre l'un et l'autre, peut être même le passage de l'un à l'autre, se fasse par une prise de conscience des dangers auxquels ils se confrontent réellement et donc par la mise en place d'un comportement responsable visant à préserver leur intégrité corporelle, tout autant que celle de leurs partenaires de jeu. De ce point de vue, la distinction entre les conduites à risque voir les prises de risque de la jeunesse, d'une part, et l'acceptation des dangers et la responsabilité chez les plus âgés, d'autre part, ne fait plus sens dans la mesure où ce n'est pas tant l'âge que l'expérience qui responsabilise. C'est finalement ce que de nombreux pratiquants évoquent, à l'image de Francis :

« Moi je pense qu'il faut... y'a beaucoup plus d'accidents avec les jeunes qu'avec les vieux et les gens comme ça, les apnéistes avec beaucoup d'expérience. C'est avec l'expérience que t'apprends et que tu fais plus les erreurs » (Francis, Apnéiste – AP1).

D. Conclusion intermédiaire

1. Un paradoxe sécuritaire

En guise de conclusion, lorsqu'il s'agit des dangers relatifs aux activités pratiquées et de l'exposition volontaire à ces derniers, un double discours s'instaure, faisant écho au paradoxe sécuritaire de nos sociétés prophylactiques : le risque est recherché tout autant qu'il est rejeté car il séduit tout autant qu'il effraie et exaspère. Cette forme d'engagement corporel

paroxystique exacerbe l'expression sociétale du rapport à la fois sécuritaire et libertaire au corps. En d'autres termes il exalte de manière paradoxale la recherche de sécurité tout autant que celle de liberté.

Ainsi, lorsqu'il est abordé sous son angle positif, le risque est associé à l'aventure, à l'exploration, à la progression, à la connaissance de soi, etc. *A contrario*, lorsqu'il est abordé plus négativement, le risque est souvent synonyme, pour les pratiquants, d'abandon de leur souveraineté dans les situations auxquelles ils s'exposent. Soucieux de l'image que l'on pourrait se faire d'eux s'ils remettaient ainsi, sans agir, leur destin à l'aléa, ils se montrent désireux d'afficher le contrôle qu'ils exercent sur des situations incertaines provoquées (en mettant l'accent sur les systèmes de sécurité utilisés, les procédures mises en place, l'expérience accumulée et la responsabilité dont ils font preuve). Par conséquent, les activités en question sont rarement présentées comme particulièrement risquées dès lors que le chapitre sécuritaire est abordé ; quitte pour cela à minimiser les risques encourus. Il convient dès lors, dans l'analyse, d'établir un distinguo entre les dangers inhérents aux activités en tant que telles, ainsi qu'à la fréquentation de milieux parfois hostiles, et, par ailleurs, le niveau de risque résiduel, décrit par les enquêtés comme relativement faible dans la mesure où les premiers sont affrontés en connaissance de cause et avec responsabilité.

Le paradoxe que nous évoquons apparaît alors clairement : la plupart des pratiquants admettent volontiers la dangerosité de leurs activités lorsque celle-ci fait écho à un certain esprit d'aventure, aux compétences spécifiques mobilisées, car elle renvoie à l'extraordinaire et à ce qui fait la valeur d'un homme, autant de caractéristiques socialement valorisées et dont ils retirent une forte reconnaissance sociale forte ; mais ces adeptes de l'engagement corporel sont par ailleurs prompts à minimiser ces mêmes dangers, en insistant sur les procédures individuelles et collectives de sécurité lorsque s'exposer inconsciemment pourrait renvoyer au caractère irresponsable de celui qui s'engage. C'est ainsi que le risque et la sécurité sont, souvent, mis en avant conjointement (Héas, 1995), ce tandem marquant « en profondeur l'ambivalence de nos sociétés occidentales » (Le Breton, 1995, p.24).

Tout semble alors fonctionner selon les règles de l'aventure telle que Jankélévitch (1963) l'a définie : un pathos de contradictoire susceptible de combiner des valeurs opposées telles que le jeu et le sérieux. Lorsque Martha (2006) décrit le *BASE-jump* comme le « *jeu le plus sérieux du monde* », c'est aussi en rapport avec cette idée d'aventure paradoxale. Il semble dès lors que l'engagement corporel, tel qu'il est décrit par les pratiquants interrogés, se vit

aussi sur un mode aventureux. Comme le souligne Jankélévitch « supprimez un des deux contraires, jeu ou sérieux, et l'aventure cesse d'être aventure » (1963, p. 15). C'est en cela que, dans leur paradoxe sécuritaire, les sociétés contemporaines tendent à faire disparaître toute forme d'existence aventureuse. Car si le jeu risqué continue d'exister c'est davantage dans l'imaginaire et les aspirations que dans les faits. Au contraire, le sérieux, par une sécurisation active des existences, est bien présent. Tout se passe alors comme si nos sociétés cherchaient à faire disparaître le jeu au profit du sérieux. Face à cela, certaines modalités de pratiques sportives tendent à réinvestir le jeu à travers des mises en gage corporelles, sans pour autant faire disparaître le sérieux que ces expositions aux dangers rendent indispensable. Tout ceci construisant un pêle-mêle d'activités pratiquées sous forme aventureuse et dont notre corpus est ici révélateur.

Ainsi, on retrouve les traditionnelles aventures marines et alpines, genèse en quelque sorte de la mise en forme aventureuse de nombre d'activités, et de nouvelles formes d'aventures « contemporaines », probablement exprimées à leur paroxysme dans le *BASE-jump*. Ce qui semble différencier fondamentalement ces deux modalités d'aventure, c'est leur temporalité. En effet, les aventures anciennes et traditionnelles sont des aventures au long cours, mettant à l'épreuve les corps à la fois dans leur résistance physique et psychologique, des semaines voire des mois durant, tandis que les aventures modernes mettent à l'épreuve ce même corps dans une temporalité beaucoup plus restreinte, parfois plus brutale. La vitesse et le vécu dans l'instant, véritables caractéristiques de nos sociétés, se transposent alors ici pour maintenir cet état d'esprit aventureux sous une forme transformée et nouvelle d'aventure moderne. De ce point de vue, le *BASE-jump* attise l'aventure en rendant un verdict immédiat. Le *BASE-jump* semble alors effectivement constituer l'expression contemporaine parfaite de l'aventure en exacerbant le jeu et le sérieux.

Plus largement, il apparaît que, dans de telles circonstances, bien que demeurant sous l'initiative de l'individu, l'engagement incarne un véritable espace de sacralité vécu comme réappropriation du corps par sa libre utilisation. De la sorte, et par extension, cette libre disposition de soi peut être vécue comme réappropriation de soi dans un monde qui nous échappe en imprimant physiquement une limite allant au-delà de ce que le sens commun consent habituellement. En d'autres termes, c'est finalement la question de la souveraineté personnelle qui se joue. En effet, l'expérience du risque corporel est un moyen d'exercer un contrôle sur son existence, l'usage libre du corps étant un objet à portée de main sur lequel la liberté personnelle est à même de s'exercer sans entraves, tant que le jeu reste sérieux.

2. Prises de risque délibérées et sécurité : d'une éthique à une autre

Quels rapports entretiennent alors tous ces pratiquants avec leur engagement, et en quoi relève-t-il, le plus souvent, d'une véritable éthique de la responsabilité (Weber, 1963) ?

Selon Hottois (1996, p. 490), « l'éthique de la responsabilité se caractérise par l'attention aux moyens dans une double perspective : en ce qui concerne leur *efficacité* pratique, opératoire [...] en ce qui concerne les *conséquences* ». Dès lors, ainsi que nous l'avons défini à propos de l'engagement corporel, le souci d'efficacité encourage le pragmatisme et la capacité à réajuster moyens et finalités selon les aléas de l'action. C'est d'ailleurs pour cette raison que, quelquefois, Weber parle d'une « éthique du succès », ou encore d'une « éthique de l'adaptation au possible » (Hottois, 1996). En ce sens l'éthique de la responsabilité porte toute son attention sur les conséquences de l'action, ce sont ces dernières qui priment et, de ce fait, il faut tout mettre en œuvre pour que ces conséquences soient les moins lourdes possible. C'est d'ailleurs ce que nous observons dans les discours recueillis auprès de la majorité des pratiquants.

Pour autant, à l'analyse des récits, certains pratiquants, bien que minoritaires, à l'image d'André (*BASE-jumper* – BJ1), semblent se situer davantage sur le plan d'une éthique de la conviction, toujours au sens défini par Weber (1963). En effet, ils semblent davantage prendre en compte les raisons pour lesquelles ils accomplissent leurs actions, les raisons de leur engagement, sans nécessairement se soucier des conséquences. Ainsi, André ne se soucie que très peu des demandes répétées de sa fille pour qu'il stoppe son activité. Bien que conscient de ces conséquences possibles, qui conduiraient à faire de sa fille une orpheline, André maintient son engagement.

Enquêteur : « *Et les insistances de votre fille ça pourrait vous...* »

André : « *Non parce que c'est une période. Bon ma fille elle a douze ans... d'ici un an ou deux je pense que ces craintes-là elle les aura plus. Donc ses insistances elle les aura plus. Donc c'est pas un problème d'insistance c'est un problème de... est-ce que je veux euh... mais je connais la réponse malheureusement donc euh... Est-ce que je veux que ma fille un jour ait un père infirme ou... plus de père ? Et je connais la réponse, c'est que... Je le prends pas en considération sinon je l'aurais déjà pris en considération. Donc je sais pertinemment que c'est non la réponse. Elle est égoïste, mais c'est pas ça qui me fera arrêter* ».

La réponse de ce pratiquant est intéressante car si son engagement, tout au long du discours recueilli, est teinté d'une forme d'éthique de la responsabilité (il se soucie des conséquences de ses actes vis-à-vis de lui-même), il est surtout marqué par une véritable éthique de la conviction qui, bien que consciente des conséquences que pourrait avoir son engagement, s'en remet davantage à des valeurs pour se justifier. Chez André, ces valeurs sont celles de la liberté ; liberté de faire des choix en toute connaissance de cause et sans contrainte extérieure ; liberté de disposer de lui-même sans avoir à rendre de comptes :

« Quand j'arrive sur un centre [de parachutisme] et que le mec il me dit "bah non tu peux pas sauter y'a ci, tu peux pas sauter y'a trop de vent, tu..." attends le mec euh... c'est bon je sais dire si je peux sauter ou je peux pas sauter. C'est la règle du jeu donc je préfère m'éloigner et faire du BASE comme je veux et quand je veux » (André, BASE-jumper – BJ1).

Ainsi, André s'accommode d'une certaine indifférence à l'égard des conséquences que pourrait avoir son engagement car ce qui prime pour lui est ailleurs.

Pour conclure ici, notons aussi que l'une et l'autre de ces éthiques ne s'opposent pas radicalement. L'éthique de conviction ne signifie pas absence de responsabilité et l'éthique de responsabilité absence de conviction. En effet, on le voit, l'éthique de la responsabilité ne va pas sans convictions, mais ces convictions sont rediscutées face au primat de la responsabilité individuelle de ses actes. Ainsi, être responsable et perçu comme tel est une valeur, une conviction érigée au rang d'éthique, qui plus est d'éthique de la responsabilité.

Enfin, dans cette éthique de la conviction décrite chez André transparait une véritable éthique de la responsabilité qui n'est cependant envisagée que sur un plan strictement individuel. Ainsi, l'efficacité de l'action n'est envisagée que sur un plan strictement individuel, ne se souciant pas des conséquences vis-à-vis d'autrui. Par conséquent, bien qu'ayant des effets dépassant le cadre strict de l'acteur lui-même, l'éthique de la conviction, fondamentalement, est et reste telle que Weber (1963) la décrivait, individuelle et introvertie.

II. Pratiquer et rester « actif »

Bien que les accidents graves soient relativement rares, il convient de s'interroger sur ce qui motive tous les pratiquants interviewés à maintenir, parfois des années durant, un tel engagement, synonyme de mise en suspens de leur intégrité corporelle.

A. L'engagement *in situ*, le danger au quotidien

1. *S'engager : un vecteur nécessaire à la progression*

Dans les contextes compétitifs, desquels certains interviewés sont familiers, la recherche de performance pousse parfois à une surexposition au danger. Dès lors, la fonction utilitaire du risque apparaît clairement car seule la confrontation au danger permet de se fixer des points de repère. Comme le souligne Daniel (Navigateur – VH3), la limite n'est pas absolue, et ne constitue pas une frontière en soi indépassable ou insurmontable¹²⁷. Elle n'est que le reflet, pour ces pratiquants, de leurs compétences et de leur niveau d'expertise à un instant *t*, qui doit être dépassé pour progresser et, dans certains cas, rester compétitif.

« En fait si vous voulez, dire qu'il faut dépasser ses limites n'a en soi pas de sens. Les limites elles fluctuent, elles varient à mesure qu'on progresse. Par exemple, mes limites sur un bateau donné aujourd'hui ne sont plus les mêmes que celles de mes débuts sur ce même bateau. C'est évident, et c'est même normal car entre-temps j'ai progressé techniquement et tout... j'ai appris à tirer le meilleur de la machine. C'est pour ça que ce qui paraît insurmontable ou en tout cas ce qui nous semble être la limite à un moment donné ne l'est plus quelques années, voire même quelques mois après » (Daniel, Navigateur – VH3).

C'est donc en jouant en permanence avec ce qui peut apparaître comme une limite que les pratiquants progressent. L'engagement fonctionne ainsi sous forme de retours d'expérience permettant d'apprendre des incidents ou des « presque accidents » auxquels ils sont régulièrement confrontés. L'objectif, *in fine*, est d'en tirer des enseignements afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent. En ce sens, cette approche réflexive de la confrontation au danger

¹²⁷ Qu'elle soit technique ou corporelle, la limite tend à n'être qu'une frontière à un instant *t* et de la sorte franchissable avec le temps (Héas, 2010).

constitue une des facettes du rapport réfléchi au risque que les pratiquants tendent à développer. En apnée, le long extrait suivant, tiré de l'entretien réalisé auprès de Julien (Apnéiste – AP2), évoque cette réflexion menée suite à un incident de plongée :

Julien : « Faut être dans un état de relâchement et de zenitude assez importante et qui permet de partir avec 100 % de ton capital. Si tu pars un peu stressé, même si dans l'eau t'arrives à te relâcher, bah tu pars avec 80 % du capital ».

Enquêteur : « T'as bouffé du jus avant ? »

Julien : « Ouais t'as bouffé du jus avant. Et ça c'est un de mes gros problèmes que je dois absolument résoudre parce que ça me suit encore et ça me permet pas d'exprimer mon potentiel maximum [...] On avait beaucoup discuté avec X de ça, de ce côté mental et psychologique et après cette incident à la Réunion, j'ai essayé de réfléchir... Qu'est-ce qui a changé ? Quand tu refais quelque chose que tu as déjà réalisé, que tu dois retenter un record, tu sais ce que c'est, tu sais ce que ça représente [...] Y'a des attentes [...] quand tu y retournes, enfin dans mon 2^{ème} record, et bah t'as fait un record, t'en as déjà fait un, tu veux en faire un 2^{ème} donc là... c'est... on va le regarder, on vient te regarder réaliser ton record quoi [...] Finalement ce record, dans la tête des gens, t'associes déjà le chiffre que tu vas réaliser... et en fait ce jour on va juste la valider quoi [...] Mes 3 premières tentatives foirées. Et donc là, y a eu cette espèce de réflexion sur... Qu'est-ce qui crée ce stress finalement ? [...] Qu'est-ce qui fait que j'ai besoin de foirer pour réussir. Et en fait, quand je te parlais de l'attente des gens, j'y ai vu peut-être une clé, une piste que j'ai essayé d'exploiter [...] Je voulais ne pas faire le record à l'entraînement, c'est-à-dire je ne veux pas égaliser le record, ni même faire plus, je voulais arriver le jour du record et le faire pour la 1^{er} fois. Alors quand tu penses comme ça, au 1^{er} abord tu te dis... arriver le jour du record sans jamais l'avoir déjà fait, c'est assez stressant. Déjà que tu dois gérer les médias, tu dois gérer une journée particulière et si en plus tu pars pour une plongée que t'as jamais faite, waouh putain c'est stressant et on peu pas, c'est pas possible, c'est pas acceptable. C'est dans cette logique-là qu'on s'est toujours dit faut faire plus avant. Et finalement, j'avais une réflexion en essayant d'analyser cet incident... finalement vu sous un autre angle, est-ce que cette logique-la n'était pas plus créatrice de stress qu'autre chose ? Pourquoi ? Parce que quand tu fais un record, avec les juges, et puis les gens et moi le jour J, finalement si tu l'a déjà

fait à l'entraînement, toi tu sais que tu l'as fait, tu sais que tu es capable, finalement le jour où tu vas dans l'eau, tu vas le faire pour qui ce truc ? Tu vas juste le faire pour les gens, tu vas le faire pour les juges, tu vas le faire pour montrer, tu vas juste montrer aux gens que... oui je l'ai fait, je vous jure je vais vous montrer. Et donc finalement, t'es plus dans ton attente personnelle au niveau de... et c'est vachement créateur de stress dans le sens où toi aussi tu te mets une pression, tu ne te donnes pas le droit de louper. Ça c'est une analyse que j'ai faite avant le record, j'me suis dit mais putain c'est peut-être ça qui a été une des sources du problème. Le 1^{er} record bah t'as le droit de louper, t'en a jamais fait, t'as jamais vu, t'es jeune, tu débarques, on t'attend nulle part [...] tu te laisses, tu t'autorises l'échec. 2004, tu construis tout, j'ai fait le voyage pour la Réunion, j'ai tout créé, les gens se sont investis, des gens qui se seraient pas investis si je n'avais pas créé cette dynamique-là... »

Enquêteur : « Là, du coup tu t'interdis l'échec ? »

Julien : « Oui, tu peux pas louper. Tu peux pas louper. Et tu peux pas louper ce jour-là. Alors que tu l'as fait à l'entraînement, putain tu sais je l'ai fait, t'as envie de le dire mais... c'est bon c'est... je l'ai fait, je suis capable et ça rajoute une dimension de stress supplémentaire [...] tu te mets une pression monumentale. Et je me suis dit putain si t'arrives à une plongée où tu veux 113 mètres et que tu vas à l'entraînement à 110. Tu tentes 113. Et bah c'est la suite, c'est la continuité de la progression, tu réussis, tu loupes, c'est juste une suite. Tu intègres finalement ta plongée dans une progression et tu peux la considérer plus comme une plongée d'entraînement classique où tu te donnes le droit de louper. Et du coup, se donner le droit d'échouer ça te libère. Et moi c'est un peu ce qui s'est passé ».

L'exposition aux dangers permet donc de mieux se connaître, en fournissant des points de repère. Dans cette perspective, le potentiel de chacun est en quelque sorte à jauger, ce qui n'est possible que par la provocation et l'expérience concrète de situations mettant en péril l'équilibre sécuritaire. Dès lors, la progression technique est également rendue possible, comme l'exprime Cédric (Freerider – FR1) :

« De toute façon t'as pas trop le choix, la progression elle passe par là, nécessairement. Il faut être capable à un moment donné de se mettre un peu en danger. Alors il s'agit pas de s'engager comme un débile, de faire n'importe quoi. Faut faire ça de manière réfléchie, en fonction de ton niveau, et aller chercher un

peu plus loin que ce que tu as l'habitude de faire. En fait le tout c'est de pas vouloir progresser trop vite en fait. Si t'es capable de te mettre un peu en danger, juste ce qu'il faut et que tu te plantes, les conséquences elles seront pas graves et du coup tu peu apprendre de tes échecs ».

Comme nous l'avions déjà relevé au cours de notre travail exploratoire, cette prise de risque passe par « tenter un nouveau pas, une voie, un truc que t'as jamais fait et dans lequel tu risques de te planter » (E8). C'est par exemple « faire une ascension plus longue, plus difficile ou que t'as jamais faite donc que tu connais mal » (E3).

2. Se découvrir et se connaître

À travers des expériences hors-norme pour le commun des mortels, de nombreux pratiquants expliquent comment l'engagement peut devenir un moyen de connaissance de soi. S'il ne s'agit pas toujours à proprement parler d'une recherche sur soi, s'engager renvoie souvent *a minima* à une découverte de soi, comme le souligne cet apnéiste :

« Mais je pense que l'on est peut-être passé tu vois d'un... sur le début de l'apnée, sur quelque chose de sportif et puis progressivement effectivement s'est greffée là-dessus une dimension effectivement un peu... Peut-être un peu plus philosophique je dirais, un peu plus "connaissance de soi, maîtrise du souffle, du mental", des choses comme ça. Avec l'expertise tu vois cette dimension-là, s'est greffée petit à petit. Ouais je crois que c'est assez juste de dire ça. Voilà ! » (Mathieu, Apnéiste – AP7).

Se confronter à des situations incertaines donne donc aussi la possibilité d'assumer totalement ses choix. Il est ainsi possible d'être soi-même, sans assistance extérieure, ce qui permet, *in fine*, de réaliser ce dont on est capable, sans complaisance ni faux-semblants. Pour de nombreux pratiquants, cet aspect se verbalise comme suit :

« Y'a pas de mensonge, tu peux pas. Tu peux pas mentir et faire semblant d'être quelqu'un d'autre » (Jean, Spéléologue – SP2).

« De toute façon tu ne peux pas te mentir au fond quoi. Tu vois tu ne peux pas aller à des profondeurs que tu ne maîtrises pas si t'es pas au clair avec ton corps, avec ta tête, avec le matos, avec les mecs qui font ta sécu » (Mathieu, Apnéiste –

AP7).

Le discours tenu par un pratiquant de saut à l'élastique au cours de l'enquête exploratoire est d'ailleurs à ce titre concordant, bien que nous n'assimilions pas cette pratique à de l'engagement corporel :

« En bout de planche t'es vraiment tout seul. Le masque social que tu simules, qu'on simule tous en permanence, genre tu veux donner l'impression d'être quelqu'un, quand t'arrives en bout de planche t'es tout nu. Les gens redeviennent ce qu'ils sont vraiment au fond d'eux-mêmes [...] on ne triche pas » (Alexandre, Pratiquant de Bungy – E10).

L'exposition au danger devient révélatrice de « *capacités physiques, techniques et morales* » ainsi que l'évoquait Yannick (E7), un autre adepte du saut à l'élastique, lors de notre enquête exploratoire. Mais c'est aussi un moyen de les tester, car en escalade en solo, par exemple, « *tu vois vite comment tu réagis* » (Adrien, Alpiniste – AL1).

Ainsi, à suivre l'argumentaire émique de plusieurs interviewés, seul le fait d'affronter des événements problématiques, éventuellement porteurs de danger, fournit l'occasion d'une authentique mise à l'épreuve de soi. Ces moments permettent de cerner finement sa propre identité, ses capacités et limites, alors que les situations de la vie quotidienne fournissent rarement de telles opportunités de disposer, en quelque sorte, de son reflet dans un miroir.

« Au fond je crois que c'est encore une fois... la dimension elle est très personnelle, et au fond, c'est surtout sensoriel quoi. Autant la dimension content d'avoir maîtrisé c'est peut-être post-apnée, autant au fond, ce qui fait kiffer au fond c'est vraiment la dimension sensorielle et sensitive quoi. C'est que t'es bien. Et tu vois j'ai cette image de... quand je plonge... un peu le gars qui se renferme un peu sur sa bulle, tu vois, comme dans un petit cocon. Plus tu vas profond plus la bulle elle se referme et puis en même temps tu... plus tu te refermes, plus t'as des sensations qui arrivent quoi. Je crois que c'est Mayol qui disait "tu vois les plongeurs bouteilles ils plongent pour regarder autour d'eux, et les apnéistes ils plongent pour regarder à l'intérieur d'eux" et j'aime bien cette image tu vois. T'es à l'écoute de ton corps, t'es à l'écoute des sensations et c'est ça qui est sympa quoi ! L'harmonie, sérénité, c'est vraiment les... moi de toute façon globalement dans ma vie en général, c'est vraiment la quête, ma quête ultime

c'est ça quoi ! C'est d'être en harmonie avec ma sphère professionnelle, ma sphère privée, personnelle, amicale. Tu vois c'est de me dire voilà t'es dans un milieu où t'es en harmonie avec ça. Donc ouais ça, c'est vraiment, là, le terme de quête tu vois il n'est pas trop fort quoi ! C'est vraiment ça quoi ! Se sentir vraiment soi, c'est ça. Donc avoir de bonnes sensations, ça sous-entend effectivement que tout ça, ça roule bien quoi, ça glisse, que tu sois en harmonie, que tu sois toi. Et au final, dans cette bulle dans laquelle tu te retrouves... et bah elle te permet de mieux te connaître parce que justement comme je te le disais, on peut pas mentir au fond ! » (Mathieu, Apnéiste – AP7).

Si nous convoquons ici cet extrait, c'est qu'il permet de mieux saisir le lien qui unit le corps à cette connaissance de soi, laissant transparaître une véritable « in-corps-poration », ou un apprentissage de soi « par corps » pour paraphraser Faure (2000)¹²⁸. Ainsi, les usages sociaux du corps participent pleinement à la construction des savoirs et les immersions sportives vécues, intensément, vont de pair avec une philosophie introspective à la fois du corps et de l'écoute de soi favorisant la connaissance du vrai soi.

Dans ces cas de figure, l'individu est en mesure de reconstruire (ou maintenir) une forme de sécurité ontologique sur la base d'un « monde corporel intérieur ». L'engagement guide alors vers une forme d'essentialisme identitaire ; l'identité ne se formulant plus avec les mots mais avec le corps. Ainsi, l'individu se découvre, tel qu'il est vraiment, à travers la sensation d'être vraiment soi, corporellement et dans l'action. L'exemple de Mathieu (Apnéiste – AP7) est révélateur : il ne se cherche pas, mais au contraire, se trouve à travers les sensations que lui procure l'apnée.

Cette quête de soi passe ainsi par le corps, à travers les sensations qu'il permet de vivre ; il est à même de définir l'individu dans ce qu'il a de plus profond et de plus vrai. Ainsi, ce que Mathieu ressent au fond, « *sur le plomb* », cette « *harmonie* » des sphères de la vie corporellement vécue n'est autre que lui, ce qu'il est vraiment, au plus profond de lui, « *sans mensonge* ». Cette « *bulle* », qui se « *referme* » à mesure qu'il gagne en profondeur et que la pression s'accroît, est en quelque sorte l'image de sa propre identité se réduisant et se redéfinissant à sa plus simple expression : une sensation d'être soi. Le corps sensible devient de la sorte un lieu d'articulation entre sensations, perceptions et pensée de/sur soi ; il dévoile

¹²⁸ Ce type d'apprentissage « par corps » sont souvent mis en évidence dans le cadre de la danse (Faure, 2000) et/ou plus généralement de l'éducation artistique (Le Breton, 1990).

une signification qui peut être saisie dans l'instant présent et directement intégrée aux répertoires déjà existants (et éventuellement en modifier les contours). L'expérience n'est donc pas seulement vécue et donne à saisir un sens profond de soi, au-delà de la sensation. Il est d'autant plus aisé de comprendre la difficulté que l'apnéiste a à nous transmettre ce vécu : comment verbaliser quelque chose qui se vit corporellement ? Le langage n'y suffit plus complètement. Dans ces cas de figures, il n'est pas nécessaire, pour qu'il y ait apprentissage, que l'expérience sensible élabore un retour réflexif ; la sensibilité corporelle semble en effet à même de prolonger le corps vécu dans des significations suffisamment élaborées pour lui donner tout son sens.

3. La fonction libératoire de l'engagement

Il est des cas où l'engagement peut devenir, à des instants précis, une véritable thérapie personnelle. Il ne s'agit alors plus seulement de se connaître, mais de soigner un mal-être, quel qu'il soit ou plus largement de se libérer d'une pression. Nous le constatons surtout dans le cadre des activités procurant des instants de solitude. Comme si, dans l'engagement, tout devenait plus clair. C'est notamment le cas de Benjamin (AP5) qui, suite à une rupture sentimentale, a maintenu l'objectif de record qu'il s'était fixé, et l'a réussi. Pourtant, il était contrarié, mal, et *« quand je suis mal comme ça d'habitude je plonge pas parce que je suis pas dedans et je préfère pas »*. Il ajoute plus loin *« il fallait que je fasse quelque chose »*, et deux jours après sa rupture il bat son record personnel. Il a du mal à se l'expliquer, mais selon lui, au cours de sa plongée, il s'est passé quelque chose :

« Voila, on s'est séparé, ça s'est terminé, etc... donc bon ce n'est pas évident... Et puis voilà, deux jours avant que je fasse les 72 mètres. Bah là quand je suis ressorti... bah j'étais super contrarié pendant 2 jours [...] voilà je ne pensais jamais descendre à 72 mètres. Et donc je me suis quand même mis dedans, j'ai fait je pense ce qu'il fallait parce que je l'ai réalisé et quand je suis sorti bah j'étais soulagé parce que j'avais, j'ai vu la vie différente... j'ai vu le moment différent. J'ai vu la vie différemment [...] je ne suis pas resté sur moi recroquevillé à penser toujours à la même chose, non j'ai été jusqu'au bout et quand je suis remonté, à la première inspiration... voilà super. J'ai fait quelque chose et puis ça m'a libéré. Comme si j'avais laissé quelque chose au fond. C'est très bizarre, mais ça va beaucoup mieux ! » (Benjamin, apnéiste – AP5).

La proposition argumentative de Benjamin nous invite à envisager le caractère libérateur ainsi que l'effet revitalisant de l'engagement corporel. En effet, en libérant physiquement et mentalement un certain nombre de tensions, vécues comme contraintes sociales et individuelles, l'activité permet de surmonter bien des tracas. Dans le cadre de certaines pratiques, les temporalités restreintes d'engagement favoriseraient particulièrement cette tendance en décuplant, en quelque sorte, la force de l'expérience vécue. Ainsi, parce qu'il se déroule sur un temps court mais aussi, et plus largement, un temps spécifique porteur d'une certaine intensité, l'engagement soulage l'individu comme le ferait une thérapie :

« Si tu veux dans ma vie, moi, la voile c'est mon équilibre. Y'en a qui vont voir des psys, moi je monte dans mon bateau et pars en mer. C'est aussi simple que ça. Quand tu pars pour un tour du monde, un Rhum et tout, en mer, t'as le temps pour penser, pour réfléchir et trouver des solutions, des réponses... enfin t'as le temps... c'est pas que t'as le temps, parce sur un bateau t'as toujours cinquante mille trucs à faire et ça peut généralement pas attendre, mais disons que... je sais pas comment dire... tout est tellement intense dans un sens que même les rares instants que t'as pour toi, pendant lesquels tu te poses et tu peux penser, enfin, à autre chose qu'à la course, bah ces moments ils sont aussi vachement intenses. C'est pas évident d'expliquer ça en fait. C'est un peu comme si tu réfléchissais aussi en accéléré, comme si tout allait plus vite. C'est vrai que du coup deux-trois mois de mer ça t'évite dix ans de psychanalyse (rire) ! » (Michel, Navigateur – VH6).

Au final, les expériences sensibles, parce qu'elle sont intensément vécues dans l'engagement, sont à même de renforcer les effets thérapeutiques d'une réflexion sur soi et ainsi de relibérer les forces vives de l'individu.

4. Déroutinisation ou reroutinisation ?

À travers cet aspect libérateur, dans de nombreux cas de figures, l'engagement corporel est souvent présenté comme le parfait contrepoids aux routines oppressantes du quotidien, qu'elles soient professionnelles, familiales, etc. Le maintien dans une activité corporellement engagée s'inscrit, de la sorte, dans le prolongement du sentiment de déroutinisation que nous évoquions au cours des phases de prise de connaissance de l'activité amenant au choix de

pratiquer.

Ainsi, et dans un premier temps, s'engager présente une fonction de compensation face à des existences sans surprise. Comme le souligne Adrien (Alpiniste – AL1), pratiquer, « *c'est un peu comme les voyages [...] quand tu rentres, t'es vraiment cool, prêt à affronter tous les soucis, les tracas du quotidien* ». De plus, dans la mesure où le sérieux du jeu demande « *une grande concentration, tu oublies tout le reste, tous les soucis du quotidien, tous les tracas* » (E5).

Ensuite, au-delà de cet aspect compensatoire, l'engagement corporel permet de contrer le côté pesant et étouffant des normes et contraintes sociales. Ainsi qu'Elias et Dunning (1994) l'évoquent par ailleurs, nombreux sont les pratiquants interrogés à exprimer ce besoin de « déroutinisation ». La pratique d'une activité corporellement risquée semble ainsi pouvoir constituer un vecteur pour qui souhaite se sentir libre et s'extraire des carcans sociaux jugés oppressants. « *C'est une sensation de bien-être, de relâchement, de détente. C'est arrivé à purifier son esprit, façon de parler, de plein de chose, des soucis de tous les jours* » (Alexandre, Apnéiste – AP3). La voile constitue aussi, comme nous le suggérons plus tôt, « *un de ces derniers espaces de liberté* » dont il faut profiter selon Fabrice (Navigateur – VH2). Le navigateur se joue même de cette liberté loin des carcans de la vie routinière :

« Je me rappelle une fois, j'avais des huissiers qui me cherchaient, je devais être au milieu de l'Atlantique. Ma femme leur a répondu que s'ils voulaient me voir, ils n'avaient qu'à faire comme moi, prendre un bateau et aller me chercher [...] je les attends encore ! » (Fabrice, Navigateur – VH2).

François (BASE-jumper – BJ2) formule, lui aussi, cette idée, à sa manière, lorsque nous lui demandons ce que lui apporte aujourd'hui son emploi. Sa réponse est sans appel :

« Rien. Le boulot en lui-même, rien. C'est ultra-chiant. Ce que je dis c'est que je suis payé pour ma capacité à m'ennuyer et à résister au sommeil. C'est ça conduire un train. Mais l'avantage c'est que j'ai des horaires décalés. Tu vois là je travaille en nuit ce qui fait que j'avais toute ma journée de libre. Et puis aussi j'ai des repos décalés. C'est-à-dire qu'on n'a pas tout le temps repos le samedi et le dimanche, c'est souvent des repos en semaine, et comme on fait ces semaines de 6 jours on a des repos de 3 jours. Et ça pour partir à la montagne c'est génial. Donc voilà c'est le seul intérêt [...] y'a une liberté. C'est pas comme si j'étais

coincé dans un bureau avec des repos le week-end où je ne pourrais pas faire grand-chose » (François, BASE-jumper – BJ2).

L'emploi qu'il occupe ennuie François, et la pratique du *BASE-jump* lui permet de sortir de cette routine, ainsi que de tempérer le calme plat d'une existence professionnelle sans surprise. Ce qui devient saillant, en termes d'analyse, c'est l'opposition entre un quotidien linéaire et la sphère alternative de l'engagement corporel, à travers laquelle il est possible de se confronter à des situations moins planifiées, revêtant un caractère extraordinaire. Le thème de la rupture avec le quotidien, perçu et vécu comme banal, placé sous le signe de la contrainte, revient fréquemment ; un engagement corporel singulier permet dès lors d'atteindre une forme d'équilibre. C'est pourquoi de nombreux récits mentionnant cette nécessité de maintenir un certain degré d'incertitude tout autant que de prendre ses distances, de façon transitive, avec les routines qu'impose la vie sociale, notamment professionnelle.

Pour autant, comme nous l'avons déjà évoqué, les pratiques de déroutinisation du quotidien se définissent *a priori* comme des pratiques à travers lesquelles les acteurs participent à une action transitive ou différée (Hodak, 2006). Une question se pose alors quand des activités devenues régulières voire professionnelles, ne sont plus transitives mais au contraire fréquentes et habituelles. N'y a-t-il pas dès lors un renversement du processus de déroutinisation en un processus de « reroutinisation », tel que Le Yondre (2010) a pu l'observer dans l'utilisation faite du sport par des chômeurs ?

En effet, pour ce chercheur, l'activité sportive, lorsqu'elle est pratiquée de manière régulière, reconstruit de nouvelles routines, dans l'existence de ceux qui la pratiquent, en régulant les comportements des interactants et en leur évitant un travail réflexif de réajustement intersubjectif permanent qui serait cognitivement coûteux. Dès lors, en créant de nouvelles formes de continuité et de constance dans les sphères d'action sociale et matérielle (Giddens, 1994), l'engagement corporel reconstruit cette constance rassurante de l'environnement, une « routine [qui] est psychologiquement reposante » (*ibid*, p. 104). Ainsi, la compensation évoquée se fonde peut-être davantage sur l'organisation de nouvelles routines, librement consenties, que sur une déstructuration des routines existantes, parfois vécues comme contraintes. Nous retrouvons ici à nouveau la distinction établie par Elias et Dunning (1994) entre pratiques appartenant à la sphère des activités envisagées pour soi et pratiques appartenant à la sphère de la contrainte. En ce sens, l'engagement corporel, lorsqu'il est vécu de manière régulière, reconstruit une temporalité inverse au processus de déroutinisation

cathartique du sport décrit par Elias et Dunning (*ibid.*). Qui plus est, notons que si ces nouvelles routines sont reposantes ou apaisantes (notamment grâce aux liens qu'elles tissent avec les habitudes (Giddens, 1994)), c'est surtout parce qu'elles sont vécues avec intensité d'un point de vue sensorimoteur. En effet, c'est d'une certaine manière dans le mouvement que le corps intègre les habitudes et qu'il crée de l'évidence et du sens pour l'individu (Bourdieu, 1980 ; Kaufmann, 2001). Ce sont donc les mouvements et les rythmes du corps, devenus habitudes, qui apaisent l'individu en le déchargeant d'une réflexivité potentiellement oppressante. Il existerait, par conséquent, un lien réciproque de l'action sur la sécurité ontologique par l'entremise des habitudes incorporées.

B. Expériences de la nature, images sensorielles et émotions partagées

Ainsi que la littérature le développe et que notre terrain exploratoire l'avait déjà confirmé, pratiquer une APS corporellement engagée induit une véritable esthétique du risque. Dès lors, la quasi-totalité des pratiquants interviewés évoquent les sensations, parfois grisantes, procurées par leur activité, les émotions qu'elles procurent mais aussi l'importance de pouvoir les partager. En effet, si l'ensemble des activités pratiquées par les sportifs interrogés sont des pratiques individuelles, il n'en reste pas moins que ces dernières sont, généralement, vécues dans un collectif, comme nous l'évoquions plus tôt. Un pratiquant va même jusqu'à qualifier son activité de « *sport individuel collectif* » (Navigateur – VH7) car, au-delà de l'aspect sécuritaire précédemment évoqué, « *c'est toute une équipe qui a bossé pour la réussite d'un homme* ». Nous verrons qui plus est que le collectif ne se limite pas à la question de la réussite.

1. Les catégories du vertige

La dimension vertigineuse nous intéresse tout particulièrement dans la compréhension de ces engagements corporels. Nous pourrions décrire le vertige comme une certaine inscription, par les sens, du corps dans un environnement particulièrement riche sur les plans physique tactile, visuel et olfactif. L'engagement, parfois vertigineux, se révèle alors être une parfaite stimulation corporelle provoquant une forme de griserie des sens. Pour autant, différents « degrés » de stimulation sensorielle apparaissent, allant du simple bien-être jusqu'au *flow* décrit par Csikszentmihalyi (1990). N'oublions pas pour autant que cette griserie, forme

spécifique de l'*ilinx*¹²⁹ (Caillois, 1967), n'est envisageable que s'il existe, de manière concomitante pour celui qui joue son intégrité corporelle, une possibilité de gain. La confrontation au danger permet ainsi d'éprouver des émotions et des expériences plus intenses que ce que réserve le quotidien. Il nous semble que c'est aussi parce qu'elles redonnent vie au corps et permettent de développer une communication sensible que les activités d'engagement corporel sont vécues comme déroutinisantes (bien que se révélant, dans bien des cas, plutôt reroutinisantes).

➤ *Des philosophies sensualistes*

L'ensemble des activités pratiquées par les sportifs interviewés est à même de produire son lot de sensations dont les plus simples, et les plus courantes, apparaissent finalement « banales ». C'est notamment le cas en apnée par le simple contact de l'eau sur la peau et de son écoulement pendant une descente. Pour certains, « *c'est une très belle information et c'est très esthétique et sensuel en même temps* » (Julien, Apnéiste – AP3) ; pour d'autres, « *c'est comme si on te caressait la cuisse* » (Benjamin, Apnéiste – AP5). L'apnée apparaît ainsi, parmi les entretiens réalisés, comme la discipline dans laquelle les pratiquants évoquent le plus cette dimension esthétique et sensuelle passant par les sens :

« Y'a pas de bruit mais y'a la, disons la musique de l'eau, l'eau qui touche ton visage, le vent, les vagues qui passent contre ton corps. Et là c'est des choses qui, pour quelqu'un qui arrive à le sentir, c'est des choses très importantes et très fortes. Et c'est des sensations que tu peux reproduire seulement si tu plonges. C'est pour ça qu'à la base je continue à faire de l'apnée » (Francis, Apnéiste – AP1).

Plus globalement, toutes les activités pratiquées par les interviewés semblent favoriser ce processus de création de sens par l'intermédiaire du corps. Ainsi, dans ces environnements grandioses, un certain nombre de pratiquants vont jusqu'à faire un parallèle entre le milieu, dans lequel ils évoluent et la sensualité d'une relation amoureuse. Il n'est donc pas rare de voir apparaître, dans les récits, des formes de personnification :

¹²⁹ La catégorie de l'*ilinx* regroupe les activités « qui reposent sur la poursuite du vertige et qui consistent en une tentative de détruire pour un instant la stabilité de la perception et à infliger à la conscience lucide une sorte de panique voluptueuse » (Caillois, 1967, p. 67).

« Y'a comme une discussion... ouais c'est ça. C'est la regarder, voir l'état de la neige, la regarder à la jumelle, c'est dire "est-ce qu'elle veut de moi, est-ce qu'elle ne veut pas de moi ?" c'est... ah ! C'est comme une femme presque quelque part. Il faut la bichonner, faut la caresser [...] je la considère comme une femme la montagne. Donc c'est plus un moment d'amour ou de... comme si tu allais te caler dans ses bras pour lui faire un câlin devant la télé. C'est un peu pareil, tu vois » (Antoine, Freerider – FR2).

Pour Antoine, la montagne est synonyme de douceur, de réconfort, et se vit sur le pôle de l'émotion. Dans le cas de certains navigateurs interviewés, cette sensualité apparaît lorsqu'il s'agit de questionner le rapport que ces derniers entretiennent avec leur bateau. Par conséquent, perdre son bateau, c'est presque perdre un proche :

« Quand t'as passé 7000 heures de boulot à construire ton propre bateau [...] il n'y a pas un recoin imprégné de fibre que je ne connaisse. C'est vrai qu'après c'est fort... c'est vrai que c'est fort. Donc quand le bateau souffre, on dit que le bonhomme souffre [...] D'un autre côté, c'est quand même votre bébé, c'est tout votre temps, vos moyens. J'avais tout mis pour la réalisation de ce bateau, donc le voir disparaître un jour comme ça, du jour au lendemain, ça fait un trou » (Fabrice, Navigateur – VH2).

Se retrouve donc, dans l'engagement corporel, des émotions et sensations assimilables à l'amour et synonymes d'une véritable esthétique de l'expérience. En effet, dans ces disciplines, les pratiquants vivent une relation très particulière avec leur environnement, et, parfois, avec eux-mêmes. S'exprime alors une forme de sensualisme, philosophie selon laquelle le beau trouve son essence dans le plaisir et la connaissance dans des sensations.

➤ *Adrénaline et griserie des sens*

Au-delà de la sensualité évoquée *supra*, tous les pratiquants interviewés mentionnent les sensations grisantes procurées par leur activité. Dans ces cas précis, la recherche de sensations semble être un vecteur fort de maintien dans l'activité :

« Bah, l'idée c'est que... si on essaie de simplifier les choses, il faut aller dans l'eau en sachant que tu vas ressentir du plaisir de A à Z, et tu vas ressortir en

disant "waouh, c'était bien !". Mais simplement. C'est très basique ce que je suis en train de te dire mais en même temps au bout de 10 ans de pratique, si tu l'as plus ce plaisir-là, qu'est-ce qui fait que tu vas continuer à plonger ? Rien. Donc la sensation et la recherche de plaisir dans la sensation c'est au centre, c'est vraiment au centre de la réflexion » (Julien, Apnéiste – AP2).

En apnée, les sensations fortes ressenties sont notamment dues à la pression que les corps doivent supporter :

« C'est d'être dans un élément sans gravité, enfin avec peu de gravité. C'est... en mer c'est sentir le phénomène du bloodshift quand tout le sang vient dans la cage thoracique parce qu'on est à un endroit plus profond, c'est sentir la chute libre » (Alexandre, Apnéiste – AP3).

« L'euphorie c'est plus en mer déjà ouais parce qu'avec la pression il y a bah c'est pareil c'est physiologique, la concentration d'azote qui fait qu'à une certaine profondeur en fait on retrouve cette euphorie comme en plongée bouteille par exemple [...] Voilà, donc mais là c'est vraiment pour des apnéistes très profond [...] à plus de cent mètres, il a cette euphorie quoi, oui, une sorte de plongée dans le coton, de plus avoir de notion d'équilibre, les repères du haut, du bas qui sont ouais totalement désorientés ouais » (Pierre, Apnéiste – AP4).

Parfois, on constate rapidement que cette flatterie des sens comporte une certaine teneur addictive, l'engagement corporel devenant une quasi-drogue dont les pratiquants ressentent le besoin :

« Quand tout se passe bien, quand le bateau glisse bien, quand on le sent bien, on a une confiance en soi incroyable [...] d'ailleurs c'est un peu comme une drogue, c'est quelque chose [...] je me suis aperçu que, en course, j'atteignais cette espèce de sentiment, de sensation et que, c'est vrai que c'est assez jouissif, c'est effectivement, c'est des sentiments qui nous manquent quand on n'est pas dans la compétition, quand on n'est pas dans le jus » (Jacques, Navigateur – VH4).

Certains adeptes, à l'image d'Daniel (Navigateur – VH3), y retournent aussi pour ça. Et quand les conditions climatiques, par exemple, rendent la pratique impossible, « il y a un manque, un gros manque [...] psychique et même intellectuel [...] On se sent pas très bien [...] et puis

même dans la tête ça va pas » (E8). Dès lors, les difficultés, les conditions difficiles, parce qu'elles permettent d'éprouver cette griserie des sens, peuvent devenir elles aussi recherchées :

Enquêteur : « *C'est quelque chose [le sentiment de maîtrise] qu'on ne retrouve pas à terre, du tout ?* »

Jacques : « *Non, qu'on ne retrouve pas à terre, d'ailleurs c'est un peu comme une drogue, c'est quelque chose...* »

Enquêteur : « *Qu'on recherche ?* »

Jacques : « *D'ailleurs, je me suis aperçu que, en course, j'atteignais cette espèce de sentiment, de sensation et que, c'est vrai que c'est assez jouissif, c'est effectivement, c'est des sentiments qui nous manquent quand n'est pas dans la compétition, quand on n'est pas dans le jus* ».

Par conséquent, et comme Griffet (1991) l'a analysé, le « jeu aux limites » peut, parfois, parce qu'il procure des émotions fortes, contribuer à l'adoption de comportements sportifs risqués, voire conduire à une radicalisation de l'engagement. Mais si addiction il y a, comme nous l'évoquions déjà dans le travail exploratoire, elle n'est jamais considérée comme nocive ou pathologique, dans la mesure où elle ne nuit pas directement à la santé comme le ferait une « vraie » drogue (bien que parfois la vie des pratiquants soit concrètement en jeu).

➤ *La catégorie du flow*

Cette satisfaction sensorielle va généralement au-delà du ressenti vertigineux. Dès lors, plus qu'une simple expérience au sein d'un milieu, l'activité devient une véritable expérience physique avec l'élément naturel. Le vertige, ou plus largement la sensation éprouvée, se combine à une impression de fusion avec l'environnement. C'est le cas lorsque le bateau entre en « *communion avec les vagues* » (B8), lorsque le corps ne fait plus qu'un avec le milieu dans lequel il évolue. Comme nous l'avons déjà évoqué, on entre ici dans un processus que Csikszentmihalyi (1990) décrit comme le *flow*, permettant l'atteinte d'une forme de transcendance. Comme l'évoque Adrien (Alpiniste – ALP1), « *y'a comme des moments où tu débranches le cerveau et tu laisses faire. C'est uniquement du feeling* ». Cet état reste néanmoins relativement rare et apparaît lorsque les pratiquants atteignent un certain équilibre, une quasi-harmonie, entre l'objectif qu'ils se sont fixé et les compétences qu'ils vont être à

même de mobiliser dans un environnement particulier. En d'autres termes, ce type d'expériences se vit lorsque le geste devient automatique, exprimant à lui seul le geste optimal, notamment techniquement, ce qui permet au pratiquant d'être performant. Pour Alexandre (Apnéiste – AP3) cet automatisme s'observe aussi lorsque le geste devient plus simplement beau : *« d'une certaine manière le geste parfait il donne l'impression d'être hyper naturel parce qu'il est fluide. Au final c'est juste beau ! »*. Alexandre cherche d'ailleurs à transmettre cela à ses « élèves » lorsqu'il endosse son costume d'entraîneur :

« Je dis toujours à mes élèves “vous êtes en train de nager, en apnée, pensez qu'on est peut-être en train de vous regarder, essayez d'être beau”, parce qu'il faut que la personne qui vous regarde se dise “waouh c'est magnifique, c'est esthétique, c'est...”. L'apnée dégage une image et généralement le fait d'être beau dans l'eau fait qu'on est plus aquatique donc si on arrive à atteindre une beauté sous l'eau, techniquement on est performant et c'est... valable pour tout ! Et on est bien, on est performant, on donne envie de pratiquer l'apnée et c'est beau, voilà ! » (Alexandre, Apnéiste – AP3).

Ce qui est particulièrement intéressant dans ce type d'expérience, c'est le fait que le pratiquant soit totalement absorbé par l'action en train de se dérouler, perdant, d'une certaine manière, conscience de ce qui se joue à cet instant, du temps qui passe, et parfois même du geste réalisé. Adrien (Alpiniste – AP1) exprime bien cela après avoir évoqué une sortie en terrain d'aventure :

« Moi par rapport à ça par exemple, pendant très longtemps j'étais incapable en arrivant au sommet d'une voie de te dire les mouvements que j'avais faits. Et c'est avec la formation professionnelle, en passant mon brevet d'état qu'on m'a demandé d'analyser et de décortiquer ma pratique. Et moi ça a toujours été vraiment du feeling, du feeling à l'état pur, j'arrivais au sommet, on me demandait comment j'avais passé ce pas dur, bah je, je sais pas, j'étais dedans, y'a comme des moments où tu débranches le cerveau et tu laisses faire, c'est uniquement du feeling et c'est du bien-être parce que si y'avait pas ce bien-être c'est clair je l'aurais pas fait » (Adrien, Alpiniste – AL1).

Dans les faits, les pratiquants se situent dans un état d'hyper-vigilance, de concentration extrême donnant le sentiment que le temps se rallonge. Le BASE-jump est un bon exemple :

« Cette adrénaline transforme ce sentiment, un peu de peur, de remise en question et tout ça, en quelque chose d'exceptionnellement beau. Tous les sens sont aiguisés, les secondes se découpent en minutes, l'espace-temps change quoi ; c'est-à-dire, quand on fait un saut de 3, 4 secondes de délai, ces 4 secondes, ce sont des minutes qu'on découpe, image par image quoi, c'est vraiment impressionnant » (Damien, BASE-jumper – BJ3).

Dans de telles circonstances, l'individu est envahi par une intense satisfaction accentuée par le contrôle qu'il exerce sur lui-même et son environnement. En ce sens, la satisfaction va au-delà de la simple satisfaction sensorielle et de la sensation de bien-être. Julien (Apnéiste – AP2) le décrit avec force :

« Les plongées les plus réussies c'est les plongées où il y a les meilleures sensations, certes, mais ce sont des plongées qui sont au-delà de ça. C'est des plongées où t'as la sensation, pendant la descente, de savoir exactement où tu es, à chaque instant de la plongée parce que tes sensations... t'es tellement ouvert et tellement à l'écoute de toi, de ce qu'il y a autour. T'as développé une telle connaissance de toi, que tu sais à chaque moment où tu es même les yeux fermés. Sans ouvrir les yeux, sans savoir... sans regarder un appareil. Parce qu'avec l'entraînement et le développement de la perception tu sais que là t'es à 60 mètres, là 70 mètres... tu sais que tout ce passe comme t'as prévu, t'arrives au moment où tu sais que tu vas arriver et ça se passe... ça c'est... voilà tu sors de là tu te dis tout c'est passé comme j'ai voulu que ça se passe, j'ai maîtrisé le truc de A à Z. Et ça c'est un plaisir énorme, vraiment. La sensation de contrôle tip-top quoi » (Julien, apnéiste – AP2).

Il en va de même en haute mer lorsque la fatigue, par exemple, place les navigateurs dans des situations particulièrement difficiles, qu'ils doivent néanmoins surmonter :

« Alors, en course en solitaire, on a carrément des sentiments à un moment donné, d'invincibilité, quasiment de mégalomanie. Je pense qu'il y a le manque de sommeil aussi qui fait ça, déjà on se sent, sur un bateau au milieu de l'eau, on se sent au sommet de la terre et on se réfère aux astres pour se positionner quelque part, on est seul maître à bord, maître du monde et la fatigue aussi, ça modifie un peu l'état psychologique et on peut être dans certaines conditions, extrêmement

vulnérable et dans d'autres conditions, avoir des sentiments inverses. Quand tout se passe bien, quand le bateau glisse bien, quand on le sent bien, on a une confiance en soi incroyable » (Jacques, Navigateur – VH4).

Dès lors, selon les conditions de pratique, lorsque le pratiquant doit tout mettre en œuvre pour dépasser les difficultés, la concentration nécessaire suffit à faire « basculer » l'individu dans un état de quasi-transe susceptible de procurer ce sentiment fort de contrôle. En ce sens, parce qu'il a le sentiment de tout maîtriser, l'individu se sent parfois invulnérable, capable de surmonter n'importe quel aléa : *« C'est des moments où tout passe. T'es au top niveau. T'as l'impression que quoi que tu fasse ça passe ! c'est vraiment incroyable ! »* (Nicolas, Coureur rallye, RA2).

C'est parce que le corps a appris à lire son environnement, que l'individu a incorporé des sensations, des positions, que le geste devient presque naturel et qu'il donne un tel sentiment de maîtrise et de contrôle. Julien (Apnéiste – AP2) souligne que ce type d'expérience ne se produit qu'avec l'expérience. Cela demande parfois des années d'entraînement et de pratique pour réaliser le bon geste et parvenir à l'expérience optimale. Il en va de même dans de nombreuses autres activités. Et il est possible d'en prendre conscience lorsque les pratiquants se remémorent leurs premières plongées, leurs premiers sauts, etc. Ainsi, lorsqu'André parle son premier saut en *BASE-jump*, la description des sensations éprouvées est relativement courte : *« j'ai surtout eu l'impression de me casser la gueule et de rien voir. J'ai pas compris grand-chose en fait et c'est pour ça aussi que j'ai voulu tout de suite resauter ! »* (André, *BASE-jumper* – BJ1).

En soi, la recherche de sensations et d'émotions fortes, par l'entremise de l'activité, semble constituer un vecteur d'incitation au maintien dans une pratique engagée. Ainsi que l'exprime Julien (Apnéiste – AP2), *« dans le mouvement, la glisse, j'avais ces sensations de glisse, au niveau de la vitesse, au niveau de l'aisance. C'était vraiment une super expérience. Je suis toujours dans cette recherche-là. Je ne suis pas allé au bout encore de ça »*.

En ce sens, le danger constitue un élément qu'il convient d'affronter pour accéder à ce qui est par-dessus tout apprécié : l'expérience du *flow*, cette sensation de vivre physiquement avec l'élément naturel. La confrontation au danger n'est alors pas une fin en soi mais un moyen permettant l'atteinte d'une griserie des sens tout autant que d'une performance.

2. L'esthétique du risque : la nature comme espace expérientiel

La plupart enquêtés évoluent, lorsqu'ils s'engagent, dans des environnements grandioses dont ils ne sont pas avares de descriptions. L'usage de qualificatifs comme « *grandiose* », « *magnifique* », « *exceptionnel* » ne fait que confirmer une véritable sensibilité esthétique aux environnements parcourus. Le recueil de données réalisées tend à signifier que la contemplation du milieu naturel, qui plus est dans des environnements spectaculaires, est au cœur d'attentes d'authenticité également relevées dans d'autres enquêtes (Chanvallon, 2010). La nature devient alors un espace dans lequel s'expriment des émotions « vraies » face à un environnement qui ne l'est pas moins. En effet, comme nous l'évoquions *supra*, les environnements fréquentés s'avèrent parfois hostiles, nécessitant une gestion sécuritaire conséquente. Au-delà des risques encourus, l'environnement semble propice à des expériences uniques lorsque les difficultés sont surmontées. Dès lors, les sensations, mais aussi les émotions se font plus fortes face à des espaces se présentant comme de véritables tableaux vivants : « *c'est magnifique, tous les jours t'as une peinture qui se redessine* » (Alexandre, Apnéiste – AP3). On retrouve par exemple des jeux de lumière pour lesquels on serait presque prêt à tout :

« En mer c'est ce côté-là, ce côté naturel que je peux trouver quoi à chaque instant. Donc la lumière est différente, ça fait des effets dans l'eau, ça fait des effets sur l'eau, sur la côte... donc c'est cette beauté en fait qui m'attire aussi. Ça vaut tout l'or du monde ça ! C'est simple, mais c'est des belles récompenses aussi » (Benjamin, apnéiste – AP5).

Dès lors, l'immensité de l'environnement marin, aérien, souterrain ou montagnard dans lesquels la plupart des enquêtés évoluent ne saurait être passée sous silence, tant la beauté des éléments, parfois déchainés, constitue des aspects particulièrement importants dans l'engagement.

D'un point de vue sociogéographique, le territoire, en tant qu'espace de jeu, permet à de nombreux pratiquants d'accéder à une forme d'individuation dont le corps peut être le moteur ; d'un point de vue identitaire, la relation à l'environnement est en cela potentiellement porteuse de sens. Les représentations que les différents pratiquants interrogés se font de leurs espaces de pratique montrent en quoi le monde se construit comme un vaste terrain de jeu à découvrir et à se découvrir. Ainsi, nous saisissons des formes de

« territorialités interactionnelles » (Bourdeau et al., 2004), vécues comme de véritables « espaces expérientiels » (Griffet, 2008) par les pratiquants. Loin de toute accroche territoriale au sens géographique du terme (en tant que site ou lieu spécifique), certains pratiquants s'insèrent ainsi dans une interaction à leur environnement très forte et résultant du processus identitaire.

Allant plus en avant dans le rapport expérientiel à l'environnement, certains pratiquants parlent aussi d'une forme de recueillement. En effet, dans certains cas de figures, se retrouver seul, dans un environnement grandiose et spectaculaire, favorise ce retour sur soi, cette expérience du vrai soi :

« Je pense que j'apprécierais plus d'être tout seul au fond que d'être à plusieurs. Quand j'arrive au fond, c'est mon moment à moi tu vois, celui-là je le garde [...] À ce moment-là, c'est quelque chose de l'ordre de l'individuel. Tu te réalises toi en tant qu'individu, même si après tu vas le partager, mais à ce moment-là je crois qu'il y a quelque chose de l'ordre de la réalisation individuelle [...] très clairement moi, l'apnée, ça m'a appris à mieux me connaître c'est sûr. Mais pour autant comme je te disais ce petit truc que tu vas chercher au fond, là quand t'arrives sur le plomb et que t'es tout seul, il y a quelque chose de purement sensitif et sensoriel. C'est que t'es bien quoi. Malgré la pression, malgré le froid, malgré l'absence de lumière voila ça reste une activité où tu ressens des trucs que tu ne peux pas ressentir ailleurs. Tu vois tu as beau l'expliquer, de dire bah ouais quand t'es au fond c'est bien, il y a des belles lumières... mais non, mais si tu ne le vis pas, c'est très dur tu vois à faire partager ça quoi. Donc c'est peut-être pour ça que c'est... [...] Au fond je crois que c'est encore une fois la dimension elle est... au fond, c'est sensoriel quoi. Autant la dimension content d'avoir maîtrisé c'est peut être post-apnée, autant au fond, ce qui fait kiffer au fond c'est vraiment la dimension sensorielle et sensitive quoi. C'est que t'es bien. Et tu vois j'ai cette image de... quand je plonge, un peu de gars qui se renferme un peu sur sa bulle, tu vois, comme dans un petit cocon. Plus tu vas profond plus la bulle elle se referme et puis en même temps tu... plus tu te refermes, plus t'as des sensations qui arrivent quoi. Je crois que c'est Mayol qui disait "tu vois les plongeurs bouteilles ils plongent pour regarder autour d'eux, et les apnéistes ils plongent pour regarder à l'intérieur d'eux". J'aime bien cette image tu vois, où t'es à l'écoute de ton corps, t'es à l'écoute des sensations et c'est ça qui est sympa

quoi ! » (Mathieu, Apnéiste – AP7).

Ainsi, le milieu dans lequel la pratique se déroule devient, en quelque sorte, un partenaire, silencieux, permettant l'émergence d'une sensibilité fine du corps vis-à-vis de son environnement proche et favorisant dès lors une forme de questionnement introspectif profond. Pour autant, les réponses ainsi formulées sont rarement précises. Elles se caractérisent davantage par un sentiment et une émotion qui remplissent à eux seuls l'individu d'un sens diffus (Kaufmann, 2004). Ceci explique par conséquent la difficulté rencontrée par les sportifs interrogés à intellectualiser ce vécu autrement que par des recours larges et nombreux à la description émotionnelle et sensitive.

3. Les émotions et sentiments

Il importe de préciser la nature du lien entre sensation, émotion et sentiments. En effet, ces derniers nous permettent de mieux décrire comment les sensations sont à proprement parler vécues. Plus qu'une poussée d'adrénaline, c'est un tout qui est finalement recherché. On constate ainsi que l'émotion se vit presque simultanément à la sensation, de manière plus ou moins intense, mais sur le mode affectif du plaisir ou de la douleur ; la sensation, pour sa part, est plutôt de teneur corporelle. Il apparaît clairement que ces éléments distincts, sont néanmoins fortement associés. C'est pour cette raison qu'il semble assez souvent difficile, pour les enquêtés, de faire la part des choses entre ce qu'ils ressentent corporellement (les sensations) et ce qu'ils ressentent plus affectivement ou moralement (les émotions et sentiments¹³⁰). Quoi qu'il en soit, les sensations et la griserie des sens, combinées à l'environnement dans lequel elles sont éprouvées, participent à la définition d'un engagement vécu sur le mode du plaisir, davantage que sur celui de la douleur, et favorisant de ce fait le maintien dans l'activité.

➤ Le sentiment de liberté

Lorsqu'à la sensation se conjugue une émotion, un plaisir fortement liés au milieu, on voit apparaître un fort sentiment de communion avec l'environnement, ainsi que ce précieux

¹³⁰ les sentiments peuvent se définir comme un « état affectif complexe, assez stable et durable, composé d'éléments intellectuels, émotifs ou moraux, et qui concerne soit le "moi" (orgueil, jalousie...), soit autrui (amour, envie, haine...) » Définition du CNRTL disponible sur <http://www.cnrtl.fr/definition/sentiment>, consulté le 04 janvier 2011.

sentiment de liberté dont parlent tant de pratiquants. Même si cette liberté peut être vécue et ressentie par les sportifs en milieu urbain (Lebreton, 2010), nous constatons que l'environnement naturel reste un milieu particulièrement propice à ce type de ressentis.

« *Sentir cette apesanteur* », donne aux apnéistes sensation de « *toucher vraiment du doigt la 3^{ème} dimension ; en haut en bas, dans tous les sens* » et, comme l'ajoute Pierre (Apnéiste – BJ4), « *c'est vraiment particulier comme sensation [...] c'est un peu indescriptible* ». C'est bien là la difficulté : nombreux sont les interviewés affirmant, quelle que soit leur activité, que « *ça ne se raconte pas, ça se vit* » (Dominique, spéléologue – SP1). Pour autant, plusieurs d'entre eux se lance dans la description d'une forme de liberté corporellement vécue :

« *C'est une sensation de liberté, une sensation que tu ne peux pas avoir quand tu marches, quand tu respires. Tu es dans l'eau, tu es dans un liquide et tu imagines en bas au fond, tu ne vois pas le fond, y'a que le bleu, y'a les rayons du soleil qui te donnent comme la direction à suivre pour descendre. Y'a pas de bruit mais y'a la, disons la musique de l'eau, l'eau qui touche ton visage, le vent, les vagues qui passent contre ton corps. Et là c'est des choses qui, pour quelqu'un qui arrive à le sentir, c'est des choses très importantes et très fortes. Et c'est des sensations que tu peux reproduire seulement si tu plonges* » (Francis, apnéiste – AP1).

Par ailleurs, comme le suggère François (BASE-jumper – BJ2), le sentiment de liberté vécu en milieu urbain diffère de celui vécu en milieu naturel :

François : « *Cette liberté tu l'as dans les deux cas. Mais c'est pas vraiment la même en fait. Je dirais qu'en ville, quand tu sautes d'un immeuble, c'est plutôt une liberté que tu va voler. Y'a un côté transgressif là-dedans, tu vois. C'est un peu le fait de contourner, de transgresser la loi. Parce que tu sais que t'as pas le droit ! Alors qu'en montagne... bon y'a des endroits où t'as pas le droit non plus, mais c'est pas tout à fait pareil. Disons qu'en montagne t'es plus libre déjà à la base. T'as pas autant de règles qu'en ville. Et donc si tu veux c'est plus une liberté par rapport au saut et au vol. Disons que c'est toi qui es libre. Enfin je sais pas si tu vois ce que je veux dire... »*

Enquêteur : « *Oui je crois, c'est plus une liberté corporelle...* »

François : « *Ouais c'est ça. En fait en ville tu prends une liberté par rapport à la règle. Et en milieu naturel tu prends pas la liberté, tu l'as. Tu l'as parce que t'es*

sorti de trucs artificiels qui quelque part peuvent parfois t'oppresser... »

Enquêteur : *« Est-ce que tu dirais que, d'une certaine manière, la ville c'est la prison et en montagne c'est la liberté ? »*

François : *« Ouais, on peut dire ça. J'aime bien l'image. Même si je ne me suis jamais senti en prison en ville, l'idée c'est peu ça ».*

Dans le cadre des pratiques observées, la liberté est un sentiment corporellement vécu à travers des sensations et en lien étroit avec le milieu dans lequel elles sont ressenties. En libérant les sensations et des émotions positives dans des environnements particuliers, l'engagement libère ainsi en quelque sorte l'individu. L'expérience de la nature s'en trouve alors renforcée, ce qui nous permet d'insister sur l'idée déjà évoquée d'une nature vécue corporellement comme espace expérientiel.

➤ *L'apprentissage de la douleur : une reconstruction expérientielle*

Plonger, qui plus est en autonomie, oblige à une écoute de soi intense, dans laquelle le corps devient l'unique médiateur du sens par l'intermédiaire d'un véritable enveloppement sensible (Kaufmann, 2004). Le pratiquant, par l'intermédiaire de son corps, apprend à se connaître, se maîtriser et être performant. Cela prend parfois du temps, car parmi les sensations à apprivoiser, il en existe qui sont, de prime abord peu agréables, voire douloureuses. Il existe donc une véritable reconstruction expérientielle à partir de laquelle la sensation va progressivement passer d'un vécu négatif à une véritable expérience sensible positive favorisant la performance et la connaissance de soi. Au final, nous pouvons envisager les sensations et les liens qui l'unissent aux émotions et autres sentiments, comme une véritable transformation du monde se construisant à travers l'expérience corporelle.

Un des exemples les plus probants est nous semble être celui de la pression subie par les apnéistes sur leurs poumons lors de plongées profondes. Bien connus des apnéistes, ces effets se caractérisent comme suit :

« Bon il y a une baisse de la pression d'oxygène qui se fait dans le corps, ce qui entraîne... on va dire une veille du corps quoi, généralement pour sauvegarder des organes nobles comme le cerveau, le cœur, le rein tout ça ! » (Pierre, Apnéiste – AP4).

Ces effets sur le corps sont souvent décrits comme ayant une teneur grisante, ce qu'évoque Pierre à plusieurs reprises :

« ouais c'est le contact avec l'eau en fait, c'est purement la descente... aussi il y a l'effet de pression aussi qui va s'ajouter à cela, ça forcément ça peut-être un peu grisant aussi la pression ».

« En mer en fait les sensations c'est ce bleu, c'est cette pression qu'on ressent aussi, cet écrasement et en fait c'est [...] c'est quelque chose de grisant » (Pierre, Apnéiste – AP4).

Pourtant cette pression n'est pas toujours vécue sur un plan positif :

« C'est la pression de l'eau. En mer... même quelqu'un qui est très fort en apnée si il n'a pas d'entraînement en mer, il ne peut pas être bon. Moi je vois que je n'ai pas assez d'entraînement en mer et bon je ne descends pas aux profondeurs des autres. Je supporte pas comme eux la pression. Ça peut être très douloureux en plus » (Frédéric, Apnéiste – AP6).

« Bah oui il y en a qui n'aiment pas du tout ça, qui sont oppressés après il ne faut pas la combattre parce qu'eux ils ont peur de se faire écraser, enfin moi c'est comme ça que je le vois. Il faut l'accepter la pression, il faut la... il faut la prendre. Donc bah quand ils ont compressés bah enfin moi je trouve ça bien ! » (Benjamin, Apnéiste – AP5).

Si Benjamin parle de la pression en des termes plutôt positifs, c'est parce qu'à son niveau, il a appris à la gérer. Il a apprivoisé la douleur qu'elle provoque, notamment en se détendant, ce qui lui a permis de progresser. Ainsi, en reléguant la douleur au stade de « simple » information, Benjamin a pu, et su atteindre un degré de détente suffisant pour descendre plus profond. En ce sens, et comme plusieurs pratiquants l'expriment, la performance, en apnée, n'est pas une simple question de souffle ; c'est aussi et surtout une affaire de mental et d'apprentissage de la douleur :

« Si tu n'es pas détendu, tu ne peux pas te décontracter au maximum. Ce qui est très important c'est la compensation en poids constant, on descend la tête en bas donc tout l'oxygène, enfin tout l'air qu'on a dans les poumons remonte vers l'estomac et la difficulté, la limite de ça aussi c'est de compenser. Ce n'est pas

une histoire de physique le poids constant, ce n'est pas parce qu'un type... il y a des gens qui sont meilleurs que moi en apnée et qui descendent pas aussi profond. Pourquoi ? Parce qu'à un moment donné, ils sont limités par un problème de compensation. Ils arrivent pas à dépasser ça [...] Et donc si on est... plus on est détendu et on ira à chaque fois en quête de ça, de la détente, de la relaxation pour pouvoir justement descendre et emmagasiner et ne pas subir la pression pour se libérer » (Benjamin, Apnéiste – AP5).

« Il y a un temps où il faut que ton corps se réadapte vraiment à la pression. Parce qu'en mer le gros problème c'est ça, ce n'est pas tant l'apnée [...] donc c'est vraiment à réapprendre à acclimater toutes les problématiques liés à la pression et forcément retrouver effectivement des bonnes sensations » (Mathieu, Apnéiste – AP7).

Concrètement, la capacité des uns et des autres à apprivoiser la douleur, à en faire une alliée synonyme de plaisir, passe nécessairement par un apprentissage plus ou moins long. En effet, la douleur, cette « oppression au niveau thoracique » (Mathieu, Apnéiste – AP7), ne peut devenir positive que lorsqu'elle se lie à d'autres dimensions de l'activité. Au même titre que les fumeurs de marijuana étudiés par Becker (1985), devenir plongeur implique un apprentissage visant la capacité à éprouver du plaisir dans la pratique :

« Ouais, je pense que tu as deux dimensions qui se mêlent. T'as d'une part l'aspect purement sensitif j'ai envie de dire, tu vois sensoriel presque. Bah ça te fait du bien entre guillemet, tu vois c'est tout con mais c'est ça. Et deuxièmement se greffe là dessus effectivement une dimension de l'ordre de "j'ai réussi à maîtriser quelque chose de complexe" par rapport à mon corps. Et je pense que c'est un peu le mélange des deux qui fait un peu la beauté du truc quoi » (Mathieu, Apnéiste – AP7).

La douleur devient ainsi supportable, même appréciable car elle devient synonyme d'engagement et de réussite, de maîtrise de la situation et de soi, de performance. Si les exemples ci-dessus sont exclusivement liés à la pratique de l'apnée, on trouve des situations similaires de réappropriation de la douleur dans d'autres activités étudiées. Ainsi, en *Freeride*, Antoine (*Freerider* – FR2) évoque « les jambes qui brûlent » au court d'une descente mais aussi après, synonyme, selon lui, d'une « bonne descente », « bien engagée, et bien

maîtrisée » :

« quand t'arrives en bas, ou quand tu t'arrêtes peu importe, où et que t'as les cuisses complètement cramées, ça fait bien mal, ça c'est bon ! Tu sais tout de suite que t'as envoyé du lourd, que t'as enchainé, et que t'as résisté. Mais c'est pas si facile, faut être capable de résister justement. Et ça c'est vrai que ça demande un peu de temps. C'est en apprenant à te connaître que tu sais jusqu'où tu tiens, comment tu peux continuer à enchaîner malgré les jambes qui brûlent. En fait, ça fait mal, mais ça reste malgré tout super » (Antoine, Freerider – FR2).

Comme l'exprime Cédric (Freerider – FR1), *« ça peut presque paraître maso mais c'est vrai que quelque part on finit par aimer cette douleur. Elle est plus vraiment douloureuse en fait. Tu l'apprécies parce que tu sais ce qu'elle signifie » (Cédric, Freerider –(FR1).*

Les navigateurs, eux, doivent faire face à une autre forme de douleur, correspondant davantage encore à une limite physiologique : celle du manque de sommeil.

C'est donc parce que la douleur comporte en elle un sens, ou du moins que par la pratique et son apprentissage les sportifs interrogés ont appris à lui en donner un que la douleur peut être vécue positivement alors qu'elle est, souvent, vécue sur le pôle négatif en début de « carrière ». Enfin, n'oublions pas, aussi, que le corps apprend, de lui-même, à s'adapter, il *« emmagasine les données [...] on peut arrêter 15 jours, 3 semaines, bon le corps... bon on va réduire un peu son niveau mais le corps à quand même enregistré tout ça quoi ! » (Pierre, Apnéiste – AP4).*

À l'image des développements proposés plus haut à propos de la connaissance de soi, ces extraits nous permettent de mieux saisir le lien qui unit le corps à cette connaissance de soi renvoyant à l'apprentissage de soi « par corps » (Faure, 2000). En effet, nous constatons que les usages du corps participent à la construction des savoirs sur soi favorisant la connaissance du vrai soi. Les pratiquants interrogés nous donnent ainsi à voir des formes diverses de réflexivité, notamment corporelle, tendant à mettre en évidence qu'il existe bien plusieurs formes et plusieurs degrés de réflexivité.

4. Des expériences sensibles à partager

Bien que toutes les pratiques dans lesquelles les sportifs interrogés s'engagent soient des activités individuelles, pratiquer en groupe, au-delà des considérations de sécurité, est aussi synonyme de partage d'expériences, qui plus est sensibles. Ainsi, les dangers auxquels les pratiquants se confrontent, par la concentration qu'ils requièrent mais aussi par les sensations et émotions qu'ils procurent, semblent à même de renforcer un vécu collectif important à leurs yeux :

« Le partage que nous on vit, je pense qu'il est plus fort même que dans un sport co. Pourtant on fait un sport individuel. La performance elle reste individuelle. Si j'allais plus loin je dirais même que c'est probablement le cas de la plupart des sports individuels. Plus que dans les sports co où normalement t'as un collectif, un esprit de groupe. Et nous, le truc c'est qu'en plus notre sport il est un peu extrême. Donc ça exacerbe un peu plus le truc » (Fabrice, Navigateur – VH2).

« Ouais, mais t'es seul pendant quoi ? 2 minutes quoi tu vois. Et c'est ça qui est sympa. Bon t'es au fond, tu es tout seul 2 minutes. Tu ressens ce que tu as à ressentir en termes de sensation. Tu vois, t'es bien hop mais voilà tu peux le partager, enfin tu peux le partager, au travers tu vois après d'une vidéo, au travers de récit avec tes potes quand tu ressors, tu dis « putain c'était bien ». Donc tu vois t'es dans l'échange et le partage quand même. C'est d'un côté effectivement égoïste parce que t'es tout seul au fond et ce que tu vis il y a que toi qui le vis, et pour autant tu partages très rapidement quoi ! [...] Et en même temps voilà quand tu pars il y a quelqu'un qui te fait la sécu, qui est là, qui te parles. Dès que tu remontes, tu ouvres les yeux bah tac tu vois quelqu'un. Il vient te chercher même à mi-profondeur ou proche de la surface. En fait t'es rarement seul quoi ! [...] Donc c'est dans ce sens-là que je dis que ce n'est pas une pratique solitaire quoi » (Mathieu, Apnéiste – AP7).

Dès lors, si bien des « galères » peuvent être acceptées grâce au bien-être, à l'harmonie et aux sensations fortes éprouvées, ce qui semble par-dessus tout renforcer cette acceptation, ce sont ces liens « assez hallucinants » qui unissent plusieurs pratiquants à même de partager des expériences hors du commun. Les efforts consentis, les mauvais moments passés, l'abandon temporaire du confort et le vécu de situations dangereuses formeraient la contrepartie à

accepter pour se « sentir en commun » (Maffesoli, 1990). Car, comme le souligne François (BJ2) à propos du *BASE-jump*, « *ce ne sont pas les gens qui le pratiquent qui sont extraordinaires, non. On n'est ni plus ni moins que des gens ordinaires engagés dans une activité extraordinaire. Et c'est ça qui nous réunit, pas l'inverse* ».

Enfin, comme nous l'avions observé en phase exploratoire, le partage peut aussi avoir lieu en dehors du temps de pratique. C'est ce que suggère l'extrait de récit de Mathieu (Apnéiste – AP7), présenté *supra*, à propos de la vidéo, outil aujourd'hui central dans de nombreuses activités pratiquées par les sportifs engagés. Si les films et autres photographies permettent un partage entre pratiquants, ils rendent aussi possible la transmission de leur passion au « grand public ». Les pratiquants de *BASE-jump* sont ainsi nombreux à filmer leurs sauts et à diffuser leurs « exploits » sur internet. Pour François (*BASE-jumper* – BJ2), au-delà d'une certaine recherche de reconnaissance à demi-mot avouée, se filmer et diffuser ces images constitue un moyen de faire rêver les gens en leur faisant partager « *la magie* » d'une « *activité extraordinaire* ». Julien (Apnéiste – AP2) envisage, lui aussi, le film comme un support digne d'un « *intérêt majeur* » pour transmettre à d'autres la beauté et l'esthétique de l'apnée. Nous y reviendrons, mais la réalisation de films est, au moment de l'entretien, un projet qu'il souhaite vivement mener à bien afin de transmettre, et donc partager, par l'image, les sensations et les émotions que la plongée en apnée lui procure. Enfin, dans le cadre de la pratique de la spéléologie, que nous imaginions *a priori* plus secrète et moins aisément médiatisable, nous avons pu constater lors de nos rencontres avec Dominique (SP1) et Jean (SP2) que ces derniers disposaient de nombreuses photographies et films de leurs descentes. Le temps passé avec ces pratiquants passionnés (une demi-journée avec Dominique et une journée entière avec Jean) est en lui-même révélateur de cette envie, de ce besoin de partager avec d'autres, même novice, les expériences vécues. Jean, après plusieurs heures de discussion, s'est qui plus est empressé de diffuser et commenter, non sans émotion, certains de ses films.

Fabrice, considère qu'il est de son devoir de partager ses expériences avec les non-pratiquants, les *l'outsiders* :

« On vit des choses assez uniques. Tout le monde n'y a pas accès. Notre rôle là-dedans à nous aussi c'est de le partager. De partager les expériences extraordinaires que l'on peut faire. Alors après chacun le fait à sa manière. Moi je sais que j'aime en parler. Si je rencontre quelqu'un et qu'il me branche là-

dessus je peux lui en parler pendant des heures » (Fabrice, Navigateur – VH2).

Pourtant, il est des expériences qui restent difficiles à restituer. Fabrice, pourtant prompt à faire le récit de ses courses, éprouve cette difficulté :

« C'est génial quand, après une transatlantique, vous vous êtes fait laver pendant 15 jours sur l'Atlantique et que vous avez les falaises de Saint-Pierre & Miquelon qui apparaissent dans la brume, bon, ça c'est des moments, c'est inoubliable et j'arrive pas à faire partager ça avec d'autres. C'est un peu frustrant à ce niveau ! » (Fabrice, Navigateur – VH2).

Pour autant, selon le navigateur, tout n'est pas bon à montrer dans la mesure où les « galères », les difficultés, lorsqu'elles sont contées, sont susceptibles de briser le rêve :

Fabrice : *« Pour moi, faut pas tout raconter, faut pas tout dire, faut laisser les gens un peu rêver, si tu leur expliques tout, si tu leur montres tout, il n'y a plus de part de rêve ».*

Enquêteur : *« C'est important que les gens rêvent ? »*

Fabrice : *« Ben oui, attend, pourquoi il y a autant de monde à un départ du Vendée Globe, ou la Route du Rhum ? Regarde les gens, les yeux qu'ils ont quand ils sont sur le quai, qu'ils regardent les marins partir. Ils rêvent à leur place, ils se disent "merde, si j'avais pu faire ça". C'est une espèce de procuration, ils vivent le truc à travers les gars qui partent ».*

Ainsi, que ce soit en amont de la pratique (pendant la phase de préparation), pendant celle-ci ou *a posteriori* (par l'image, les récits, etc.), comme de nombreuses activités pratiquées sur un mode aventureux (Jankélévitch, 1963), celles choisies par les sportifs interrogés se donnent à partager. Ce qui semble ici fondamental, dans cette relation étroite entre émotion et partage, c'est qu'un lien social, même faible, naît d'émotions communes. Dès lors, partager des émotions, c'est, en quelque sorte pour les pratiquants engagés, l'occasion de s'intégrer (ou se réintégrer) dans une communauté d'appartenance, avec ses valeurs et ses liens spécifiques (Rimé, 2005).

Les spectacles « offerts » et l'immersion au sein d'univers privilégiés se méritent néanmoins. Antoine, qui envisage une ascension d'un sommet de 8000 mètres pour ensuite le

descendre à ski, insiste sur cet élément :

« C'est une descente qui demande quinze jours, trois semaines de préparation une fois que t'es sur place. Entre l'acclimatation, monter les camps de base et tout [...] mais ça reste une expérience en soi magnifique, qui est très dure, qui est très éprouvante mais qui est tellement enrichissante aussi » (Antoine, Freerider – FR2).

Dans une perspective sensible, le danger et les difficultés rencontrées semblent finalement constituer une étape nécessaire à franchir pour pouvoir accéder à une expérience appréciée par-dessus tout ; il faut les accepter pour profiter d'un environnement dont la beauté des paysages, mais également la force, se donnent occasionnellement comme terrain de jeu et avec lesquels il est possible d'entrer en communion.

C. « Rester alternatif » ou la recherche d'une authenticité culturelle

Au-delà du rapport au corps sensible développé *supra*, le rapport à la culture est, à n'en pas douter, un point d'ancrage important pour quiconque cherche à analyser le sens d'un comportement dans son « milieu naturel ». Dans bien des pratiques observées, nous serions alors tentés d'invoquer la notion de « culture alternative » pour interpréter la volonté marquée de certains pratiquants de maintenir leur engagement tout en se distinguant du commun des mortels. Pour autant, cette notion sème un trouble et il semblerait préférable de parler de *subculture*¹³¹ tant « l'affichage d'un anti-conformisme de bon ton s'apparente parfois à une nouvelle rhétorique du conformisme » (Soulé & Walk, 2007, p. 68). Qu'ils soient qualifiés d'alternatifs ou de *subculturels*, nous observons que les pratiquants se rejoignent dans ce qu'il est possible de caractériser, à la suite de Soulé et Walk (2007), de recherche d'une « authenticité culturelle », notamment face à l'ouverture de certaines de ces pratiques au grand public, voire à leur massification. Ce maintien de l'authentique semble ainsi s'articuler autour d'un jeu de différenciation sociale faisant partie des motivations de certains pratiquants.

¹³¹ Littéralement « sous-culture ». Pour autant l'usage du terme français tend à renvoyer à une connotation négative, voire péjorative, assimilant la « sous-culture » à une culture « bas de gamme ». Nous lui préférons par conséquent la formulation et l'acception anglophone.

1. Maintenir l'authenticité par la radicalisation de l'engagement

Par un jeu de différenciation sociale complexe, certains pratiquants adoptent des styles de pratique hors du commun. En évoquant les particularités de leur pratique, ils cherchent à l'évidence à souligner le fossé les séparant des pratiquants *lambda*. En ce sens, la radicalité de l'engagement et l'acceptation des dangers qui y sont liés jouent un rôle important en matière de reconnaissance. Comme le souligne à plusieurs reprises Adrien (Alpiniste – AL1), un alpiniste n'est pas un grimpeur comme les autres :

« Sans dénigrer l'escalade, parce que j'en fais aussi beaucoup, surtout aujourd'hui, quand je partais en terrain d'aventure ou quand j'entreprends une ascension j'avais pas le sentiment de faire la même chose [...] pour le coup c'est pas du tout pareil, l'engagement est plus du tout le même ».

Nous retrouvons ce type de logique distinctive dans la plupart des discours recueillis comme en voile (où le vrai marin est celui qui est « capable de sortir en toute condition » selon Michel, Navigateur – VH6), en *BASE-jump* (où l'on se différencie nettement des parachutistes) ou encore en ski (« y'a une différence entre tous ces skieurs "touristes" j'ai envie de dire et ce que nous on fait. On emprunte pas les mêmes chemins, dans tous les sens du terme si tu vois ce que je veux dire » (Cédric, Freerider – FR1)). Les deux spéléologues interviewés semblent néanmoins moins concernés.

Ces logiques de singularisation tendent à constituer des réponses à l'essor de certaines activités ces dernières décennies. Les exemples les plus frappants se trouvent dans la voile, l'alpinisme, le parachutisme ou encore le ski. En effet, les gains d'ordre symbolique attribués auparavant aux navigateurs, alpinistes, parachutistes ou encore skieurs hors-piste, tendent à s'estomper avec la démocratisation ou la massification de ces activités. Par conséquent, il ne s'agit plus de se distinguer du commun des mortels, mais des plaisanciers, grimpeurs, parachutiste et skieurs « du dimanche » (Fabrice, Navigateur – VH2). Pour conserver le statut ordinairement conféré aux navigateurs ou aux alpinistes, par exemple, basé sur l'image de l'aventurier, il convient d'appartenir au cercle privilégié des « vrais », des *insiders* (Donnelly & Young, 1988). Car si autrefois réaliser l'ascension du Mont-blanc, une transatlantique, emprunter un couloir enneigé hors-piste, pouvait être considéré comme de véritables et authentiques exploits, aujourd'hui cela ne suffit plus.

Dans ce jeu de différenciation et de singularisation, le marquage social véhiculé par le port de la brassière de sécurité en voile est du reste un aspect important des discours de certains navigateurs. Comme le souligne Michel (Navigateur – VH6), avant, porter une brassière « *ça ne se faisait pas. C'est complètement con mais c'était comme ça* ». Pour sa part, il a toujours privilégié la sécurité au « style », nous dit-il, essuyant de ce fait les moqueries de ses compagnons de route : « *oh, ils se foutaient de ma gueule avec mon gilet, c'était pas très méchant [...] je me souviens, le nombre de fois où les mecs se moquaient un peu de nous, parce que dès qu'on passait dans l'écluse on avait les brassières sur le dos* ». Cette époque dont parle Michel est celle des brassières oranges que portaient les touristes et tous les « *glawish* » (anglais) qui venaient passer l'été sur les côtes bretonnes. Dans les yeux de certains marins, porter cette brassière était synonyme d'amateurisme. Aujourd'hui, l'utilisation de la brassière ne fait plus polémique : « *maintenant, tout le monde l'a [...] les brassières sont quand même plus belles, c'est des machines gonflables, on les sent pas* » (Michel, navigateur – VH6) ; mais c'est aussi parce que « *les pros s'y sont mis* », comme l'évoquait un navigateur interrogé en phase exploratoire (B10). Pour autant, le port de la brassière n'en reste pas moins distinctif, autrement : devenues des objets à forte valeur ajoutée technologique, elles deviennent révélatrices de l'appartenance aux groupes des professionnels de la mer, d'autant plus que « *ça coûte cher* » (Michel, navigateur – VH6).

Concernant le *BASE-jump*, une pratique engagée du parachutisme était auparavant susceptible de marquer la différence entre *insiders* et *outsiders* ; en s'engageant dans le *BASE-jump*, les pratiquants interrogés marquent une seconde rupture d'avec les parachutistes ; enfin, on constate une troisième rupture lorsque ces derniers adoptent le *wingsuit*, en s'inscrivant ainsi dans le « noyau dur » des pratiquants du *BASE-jump*.

Notons, enfin, que parfois, plus encore que la radicalisation de l'engagement, c'est l'orientation de sa mise en scène qui permet à nombre de pratiquants d'obtenir la reconnaissance espérée.

2. Une mise en scène corporelle différenciée

Dans le monde de l'escalade, Donnelly et Young (1988) ont souligné de longue date que lorsque l'engagement devient « sérieux », et que les pratiquants revendiquent le statut d'*insider*, ces derniers entrent dans une recherche de reconnaissance auprès d'un nouveau

public. En effet, si s'engager peut prendre la forme d'une reconnaissance tournée vers l'extérieur, en maintenant cet engagement et en le radicalisant, le souci de reconnaissance de l'appartenance à une communauté singulière de pratiquants se recentre autour des membres même de cette *subculture*. En d'autres termes, le passage du statut d'*outsider* à celui d'*insider* tend à faire passer les pratiquants d'une recherche de reconnaissance tournée vers les membres de la société dans son ensemble à une reconnaissance tournée vers les membres de la *subculture*. Pour autant, ainsi que nous l'observons, la communication en direction de l'*inside* n'empêche pas, dans les faits, le maintien des mises en scène tournées vers l'*outside*.

Comme nous avons pu l'évoquer plus tôt, pour Julien (Apnéiste – AP2), « *un vrai plongeur est un plongeur qui sait écouter son corps* », et par conséquent n'ayant pas besoin de tout cet arsenal technologique. En refusant de la sorte le recours à un certain nombre d'outils d'aide à la décision, Julien marque sa différence en se situant au cœur des « vrais », des « authentiques » plongeurs.

On observe aussi, chez les *BASE-jumpers* interrogés, que plus on devient *insider*, moins les sauts sont réalisés en public. Ainsi, même si aucun pratiquant ne le verbalise de la sorte, apparaît très clairement une forme de maturation dans les formes de mise en scène corporelle. En reprenant les mots de Goffman (1973), l'authenticité ne s'acquiert effectivement plus dans la région antérieure (devant une audience large) mais dans la région postérieure, essentiellement reconnaissable par les pratiquants expérimentés. Dès lors, le passage d'une activité de saut essentiellement tournée vers la ville et ses gratte-ciel à une activité en montagne (paralpinisme¹³²) n'est pas sans liens avec leur entrée dans le groupe des *insiders*.

Dès lors, l'utilisation des combinaisons ailées (*wingsuit*) par les *BASE-jumpers*, interprétée *supra* en termes de performance et de progression, prend ici un autre sens. En effet, lorsqu'ils débutent, les *BASE-jumpers* sautent en « lisse », c'est-à-dire habillés comme n'importe qui, « *comme toi et moi* » (François, *BASE-jumper* – BJ2). À en croire François (BJ2), « *en lisse c'est quand même un vol très rudimentaire. Tu pars, tu prends de la vitesse, tu te mets en position et puis t'avances un peu* ». Par conséquent, ce type de saut est particulièrement adapté pour débiter, ce qui fait qu'aujourd'hui, pour François, « *bah en lisse ouais, ça présente plus trop d'intérêt* ». Comme évoqué, pour évoluer dans la pratique du *BASE-jump*,

¹³² « Le paralpinisme est un sport qui associe la pratique de la montagne et de la chute libre. Se distinguant de l'activité "BASE-jump" par le fait qu'il ne s'agit pas de sauts depuis des édifices urbains ou publics mais uniquement en milieu naturel, ce nouveau sport prend aujourd'hui sa place dans les activités de montagne comme le parapente ou l'escalade » (source : <http://www.paralpinisme.fr/>).

une des solutions s'offrant aux pratiquants est d'opter pour la *wingsuit*. Néanmoins, sauter en *wingsuit* ne s'improvise pas, et nul ne peut prétendre s'en servir sans un minimum de connaissance et d'expérience. Deux des *BASE-jumpers* interrogés l'ont adopté, les deux autres souhaitant s'y mettre une fois remis de leurs blessures. Mais les deux premiers ne se sont directement lancés d'une falaise dès le premier saut : André (BJ1) et François (BJ2) se sont entraînés et ont apprivoisé ce nouveau matériel en réalisant quelques sauts d'avion, jusqu'à une dizaine pour André. Le quatrième pratiquant interrogé, David (BJ4), avait quant à lui déjà préparé son passage au *wingsuit* avant son accident :

« *Je commence, je n'ai pas fait de wingsuit. Je saute avec des petites ailes, des Prodigy. C'est la gamme avant la wingsuit [...] il ne faut pas sauter directement en wingsuit comme ça ! Il faut s'entraîner avec des plus petites ailes* » (David – BJ4).

En radicalisant de la sorte leur engagement, les *BASE-jumpers* ne communiquent plus leurs compétences techniques et leur expérience en direction de l'*outside* (le spectateur *lambda* étant probablement incapable de faire la différence entre un saut en « lisse » et un saut en *wingsuit*), mais en direction de l'*inside*, c'est-à-dire les pratiquants au cœur de la *subculture* du *BASE-jump*. Cette technique de saut confère à celui qui réalise la « prouesse » un statut le situant au plus proche du noyau dur des *insiders*. Il s'agit bel et bien de faire partie des « vrais », ceux qui repoussent occasionnellement les limites, allant toujours plus loin dans la difficulté et pouvant ainsi prétendre jouir du prestige associé à la discipline. Il est intéressant de constater à ce titre que les fabricants de *wingsuit* se font eux aussi porteurs de messages. Ainsi, sur le site internet d'*Adrenalin Base*¹³³, on peut lire au sujet d'une *wingsuit* : « *Avec ses grandes surfaces, la Vampire 3 n'est pas une combinaison pour les débutants* »¹³⁴. Qui plus est, à la lecture du guide « *choisir sa wingsuit* » disponible sur le site, on prend rapidement connaissance du fait que même la fameuse « *Prodigy* », utilisée par David (BJ4), bien que conçue pour les débutants, nécessite quelques sauts préalables avec un *track pant* (i.e. pantalon « gonflant ») afin de se familiariser avec la portance. En d'autres termes, l'utilisation du matériel, par la technique et l'expérience qu'il demande, devient un véritable marqueur d'appartenance à la *subculture* lorsque celui-ci se tourne vers cette dernière. Le « style » authentique est ainsi travaillé et mis en scène pour les autres *insiders*. Ainsi, la mise en avant

¹³³ Adrenaline Base est une marque de concepteur, fabricant et commerçant de matériel de *BASE-jump* créée en 1996 dans la vallée du Mont-Blanc.

¹³⁴ Source : <http://www.adrenalinbase.com/index.php?L=fr&T=equip&E=63>, consulté le 11 août 2010.

de l'appartenance à la *subculture* se recentre sur ces signes favorisant la reconnaissance et l'appréciation internes du statut d'*insider*.

Lorsque les démonstrations d'appartenance se tournent vers l'extérieur, c'est-à-dire vers la région antérieure (*outside*), les *BASE-jumpers* se trahissent comme non authentiques et sont susceptibles de perdre l'estime des *insiders*. C'est le cas de ce pratiquant dont nous parle François :

« [...] F.B., alors lui c'est... c'est... enfin moi je ne peux pas le blairer. Je l'ai connu quand il a commencé le BASE. Donc c'était en Norvège. J'avais trouvé un mec qui s'appelait T.W., qu'est une ancienne figure du BASE-jump, américain, alcoolique, drogué à mort si j'ose dire, mais qu'est très très sympa et qu'a commencé le base y'a 15-20 ans... donc ce F.B. a vu le BASE évoluer et il s'est dit "tiens c'est ça qu'il faut que je fasse". Et il est allé payer T.W. pour le former. Et donc la formation a commencé en Norvège. Donc en fait moi je les ai croisé j'étais en Norvège sur une falaise, une grosse falaise très connue. Et lorsque F. nous suivait, parce qu'il ne connaissait pas le chemin pour aller jusqu'au point de saut... le lendemain, comme on lui avait montré le saut, il y est allé tout seul et il venait plus avec nous. C'est le mec qui se met sans arrêt en avant. Et là, je sais qu'en Allemagne, il vit, il a un camion, une semi-remorque. C'est peint à ses couleurs avec son nom, sa photo à lui en chute, en train de sauter. Il doit faire 10 sauts par an, il fait que des sauts où médiatiquement il aura une couverture et on parlera de lui, et il vit que de ça. Et il va après montrer ses images dans les villes avec son gros camion. C'est le genre de personne, là, que je ne peux pas blairer. C'est vraiment le matamore. C'est du show off en permanence. Mais on ne l'a jamais vu sur une autre falaise. On ne l'a jamais recroisé sur une montagne. Pas très intéressant comme personnage. Sinon y'en a 2-3 qui sont sponsorisés par Red Bull. Donc ils sautent assez souvent "utiles", parce qu'ils ont besoin de faire des parutions dans des journaux. Bon, la démarche est pas passionnante... en général les plus médiatisés ce n'est pas vraiment les meilleurs ! » (François, BASE-jumper – BJ2).

3. L'engagement comme lifestyle

Comme nous l'évoquions rapidement *supra*, certains pratiquants (à l'image de Cédric, *Freerider* – FR1) se distinguent certes par une radicalisation de leur engagement, mais aussi par une conception singulière de leur pratique. Ainsi, si elle n'est pas toujours vécue sur le plan sensitif, la liberté, placée au cœur de la pratique, est plus globalement constitutive d'un véritable *lifestyle* dépassant le simple investissement sportif dans une activité. C'est ainsi que nous interprétons les mots de Cédric, lorsqu'il nous dit qu'il n'« *emprunte pas les mêmes chemins, dans tous les sens du terme* », que la plupart des adeptes du ski. Pour lui, pratiquer le ski *freeride* s'insère en effet dans un style de vie alternatif et distinctif à travers un engagement corporel mais aussi un code de communication spécifique lui donnant une identité particulière et exclusive reconnaissable par les membres de sa « communauté ».

Chez certains pratiquants, l'engouement pour l'activité tourne à l'idée fixe. C'est notamment le cas d'François (*BASE-jumper* – BJ2) pour qui toutes les occasions sont bonnes afin de programmer des sorties *BASE-jump*. Ce dernier organise en effet tout son temps libre autour de sa passion, allant jusqu'à mettre en péril sa carrière professionnelle. Ce fut le cas lorsqu'il décida, pour ses vacances, d'aller sauter en 2008 le *Burj Khalifa* (Tour de Dubaï) aux Émirats Arabes Unis, et qu'il se fit arrêter et incarcérer à la suite du second saut. Ainsi qu'il le souligne, « *là ils [ses patrons] ont été relativement cool parce que normalement j'aurais pu être viré, avec 3 mois d'absence. Donc ils m'ont mis en congé sans solde et puis ça s'est bien passé !* ». Conscient des risques qu'il encourt dans sa vie extra-sportive, François tend à assumer totalement les conséquences de son engagement. Le poste qu'il occupe actuellement, au-delà de la « compréhension » dont font preuve ses employeurs, s'inscrit totalement dans son mode de vie tourné vers le *BASE-jump*.

Si Damien et François, mais aussi André, Benjamin ou encore Cédric consacrent quasiment tout leur temps libre à leur activité, c'est aussi parce qu'ils sont (ou se sentent) dégagés de toute responsabilité familiale. On rencontre aussi des cas, à l'image de Fabrice (Navigateur, VH2), où le pratiquant accepte les contraintes familiales et sentimentales qu'impose son activité et en assume les conséquences :

« On s'écartait, on s'écartait l'un de l'autre, tu vois, on n'avait plus... il y a un moment où t'as plus les mêmes fréquentations, tu ne vois plus les mêmes gens, t'as plus les mêmes centres d'intérêts et puis tu t'écartes de plus en plus, et plus tu

t'écarter, plus ça ne fait qu'accentuer les choses et puis à un moment, on n'a plus rien à se dire quoi, alors du coup, divorce, 2 avocats, séparation de biens, enfin la complète quoi » (Fabrice, Navigateur – VH2).

De plus, la plupart des activités pratiquées par les sportifs interrogés sont coûteuses. Certains investissent une partie non négligeable de leurs revenus dans l'activité, que ce soit en matériel ou en déplacement.

L'agrégation des efforts consentis, en termes de temps et d'argent, mais aussi les contraintes que les pratiquants acceptent au niveau professionnel ou familial sont autant d'indicateurs pertinents révélant le degré d'engagement (Wheaton, 2004). On constate que la pratique de certaines activités dicte la vie tout entière de certains pratiquants, peu enclins à faire des concessions mettant à mal leur engagement :

« S'il y avait une femme qui me dirait de quitter l'apnée pour rester avec moi, je crois qu'elle pourrait aller se faire voir, ça c'est sûr donc voilà quoi ! » (Benjamin, Apnéiste – AP5).

« Je suis plutôt un égoïste à ce niveau-là [...] maintenant j'ai 42 ans et je pense que pour avoir la capacité à faire des efforts... plus maintenant... et puis à l'époque non plus d'ailleurs [...] non, je n'aurais pas fait d'efforts particuliers » (Damien, BASE-jumper – BJ3).

En s'engageant dans un véritable *lifestyle sport* (Kusz, 2003 ; Wheaton, 2004), certains pratiquants entrent de plain-pied dans un processus réflexif « coûteux » (financièrement, socialement, cognitivement), mais guidant leurs choix en concordance avec un projet de vie. On se trouve alors face à des engagements synonymes de méta-réflexivité, au sens défini par Archer (2003 ; 2007). En effet, certains pratiquants interviewés s'engagent dans des réflexions intenses sur le sens de leurs propres engagements corporels. Il s'agit effectivement de la forme de réflexivité la plus « coûteuse », l'individu cherchant coûte que coûte un sens profond à ses actions tout en étant guidé par un projet de vie auquel il ne veut rien sacrifier. La méta-réflexivité dont font preuve certains adeptes de pratiques corporellement engagées implique donc une certaine rigidité et un refus du compromis, ces derniers étant disposés à assumer les coûts (réels ou symboliques) de leurs choix afin de préserver, tant que faire se peut, leur projet.

Chapitre 6

Le désengagement : une question de « bon » sens ?

Chapitre 6

Le désengagement : une question de « bon » sens ?

Qu'il s'agisse de voile hauturière, de *BASE-jump*, de Freeride, ou de toute autre activité sportive potentiellement dangereuse, la pratique engagée n'accompagne pas ses adeptes toute la vie. Au fil des ans, l'engagement tend à s'émousser et la motivation à se tarir. Comme si un engagement corporel « de pointe », en tant que passion exclusive et évidemment risquée, ne pouvait se pratiquer dans la durée. Les quatorze récits recueillis auprès d'anciens pratiquants révèlent que les motifs incitant à raccrocher sont multiples et s'entremêlent. Qui plus est, s'intéresser au désengagement permet de mieux comprendre les traits communs de l'engagement et du maintien dans l'activité des interviewés.

Pour certains pratiquants, si la famille ou les proches font parfois pressions, si des accidents surviennent, entraînant leur lot de blessures, si l'âge avançant ils ne peuvent plus pratiquer aussi intensément, se désengager n'est pour autant pas chose aisée. En effet, l'intensité des expériences vécues apparaît parfois plus forte que toutes les difficultés ou réticences auxquelles ils doivent faire face. Par conséquent, il importe dans un premier temps de relever et analyser ces difficultés à l'abandon ou au ralentissement. Ce n'est qu'ensuite que nous nous attarderons à expliciter les événements et les facteurs déclencheurs susceptibles de déclencher un désengagement.

Ces événements et facteurs peuvent être analysés selon deux principales dynamiques : la première davantage structurelle ; la seconde à dominante actancielle. En d'autres termes, il

s'agit d'appréhender les dynamiques de changement selon qu'elles sont « extérieures » à l'individu ou propres à ce dernier ; en quoi se désengager peut-il être le fruit d'un choix réfléchi ou imposé au pratiquant ? Face à ce cadre primaire d'analyse, somme toute binaire et réducteur, plusieurs combinaisons d'infléchissements biographiques émergent.

Parmi l'ensemble des facteurs de désengagement, l'accident se distingue des autres par sa soudaineté, son imprévisibilité (relative) et sa violence éventuelle au cours de l'événement. Dans ces circonstances, les pratiquants se trouvent dans des situations s'imposant à eux sans qu'ils puissent toujours lutter contre. Cette affirmation doit pourtant être tempérée : dans de tels cas de figures, l'accident n'entraîne pas toujours un désengagement spontané puisqu'il existe des situations dans lesquelles ce retrait n'est que momentané, le temps qu'une blessure se répare ; il existe aussi des situations d'accident, sans conséquences physiques, à la suite desquelles l'individu entame, plus ou moins consciemment, une réflexion sur les atouts réels de son activité. Dans ces circonstances, le désengagement est davantage latent et peut survenir à n'importe quel moment.

D'autres facteurs, davantage structurels qu'actanciels, sont susceptibles de venir infléchir les trajectoires des enquêtés : une rencontre amoureuse, la naissance d'un enfant, etc. S'ouvrir aux autres peut aussi devenir une nécessité à laquelle les pratiquants doivent faire face, quoique ce type de dynamique soit généralement initiée par ces derniers ; conduisant à une complémentarité structure/acteur dans l'analyse. Notons que plus est la présence de véritables dynamiques individuelles, orientées vers la construction de nouveaux projets initiés par les pratiquants eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, qu'il soit face à une démarche de continuité (ne pas se désengager) ou de changement (se désengager), les pratiquants interviewés entrent dans des dynamiques plurielles de résistance, d'acceptation ou de soumission vis-à-vis de leur situation présente ; brisant la simple dualité acteur/structure.

Par conséquent, à la suite de l'analyse des éléments imputables aux dynamiques d'infléchissements biographiques, des logiques identitaires émergent, nous conduisant à questionner de nouveau la place de la réflexivité et des émotions dans le désengagement corporel.

I. Pouvoir se désengager : de quelques facteurs de « non-désengagement »

L'engagement que nécessitent certaines activités est tel que, lorsque nous demandons à François (*BASE-jumper* – BJ2) s'il avait connaissance de pratiquants ayant arrêté le *BASE-jump*, afin de les interviewer, celui-ci nous répondait : « *désolé, les seuls qui ont arrêté et que je connais, ils sont morts !* ». Sous cette formulation quelque peu lapidaire se cache en fait l'histoire de nombreux adeptes d'un engagement corporel total, pour lesquels raccrocher est impensable. Ainsi, ce n'est que dans la mort ou le handicap que certains envisagent leur désengagement.

Au-delà du caractère dramatique d'un tel désengagement, il semble important de faire état de toutes les réflexions allant dans le sens d'une interruption de la pratique, mais n'allant pas jusqu'au bout. Ainsi, quand bien même de nombreux pratiquants affirment ne pas penser à stopper leur engagement, ni même pouvoir l'envisager, d'autres, peu nombreux dans notre corpus, expliquent ce qui les pousse, à se maintenir, parfois malgré eux, ou au gré des circonstances.

A. Se désengager, un choix difficile

Après plusieurs années d'engagement surviennent des instants où stopper devient nécessaire. Pour autant, rompre avec une pratique qui, de fait, est devenue une pratique de haut-niveau, n'est pas chose aisée. En effet, ces activités, vécues sur le mode de la passion apparaissent souvent comme des loisirs exclusifs, constitutifs de *lifestyles*, et deviennent même pour certains de véritables métiers. Difficile dans ces conditions de s'arrêter, au point que l'engagement puisse s'apparenter à une forme de dépendance :

« Quand tout se passe bien, quand le bateau glisse bien, quand on le sent bien, on a une confiance en soi incroyable [...] d'ailleurs c'est un peu comme une drogue, c'est quelque chose... [...] d'ailleurs, je me suis aperçu que, en course, j'atteignais cette espèce de sentiment, de sensation et que, c'est vrai que c'est assez jouissif, c'est effectivement, c'est des sentiments qui nous manquent quand on n'est pas dans la compétition, quand on n'est pas dans le jus ! » (Jacques, Navigateur – VH4).

Et lorsque nous demandons à ce navigateur si la compétition et la navigation engagée ne lui manquent pas aujourd'hui, il répond : « *Heu... je supporte, on va dire* ». Dès lors, il convient de se questionner sur cette difficulté afin de mieux saisir les freins au désengagement ; cela permet incidemment de renforcer l'analyse proposée *supra* des motifs de maintien dans des activités corporellement engagées.

1. Nostalgie, quand tu nous tiens !

Comment un individu peut-il mettre de côté une activité qui a, pendant de nombreuses années, été au cœur de son existence ? La plupart des ex-pratiquants inscrits dans une forme engagée de pratique reconnaissent avoir de temps à autres de véritables accès nostalgiques en songeant aux années passées à braver les éléments, leurs corps et à surpasser leurs peurs. Ainsi, alors qu'il n'a pas été facile d'obtenir ces rendez-vous pour réaliser ce type d'entretien, une fois l'interview débutée, plusieurs ex-pratiquants éprouvaient très concrètement des difficultés à interrompre leur flot de paroles ! La passion avec laquelle ces histoires nous ont été racontées tend à mettre en relief l'importance de ces expériences dans la construction des hommes que nous avons rencontrés. Ainsi, parler longuement de ce passé est, en quelque sorte, un moyen de revivre, par la mémoire et les souvenirs, un temps révolu.

De plus, s'ils trouvent tous une certaine excitation dans leurs activités actuelles, il n'en reste pas moins que ces dernières ont rarement la saveur de leur engagement passé. S'ils affirment ne rien regretter, ils portent malgré tout un regard nostalgique sur un passé plus ou moins lointain.

« C'est vrai que... je regrette absolument pas ce que je fais aujourd'hui. Je bosse sur des projets passionnants, des choses qui me tiennent vraiment à cœur. Mais c'est vrai que des fois on repense un peu aux courses, à leur intensité et tout et c'est vrai qu'il y a... pas du regret mais... un peu d'émotion quoi » (Jacques, Navigateur – VH4).

La nostalgie d'un passé « aventureux » est aussi parfois entretenue par des projections dans le futur. En effet, parmi les enquêtés, certains évoquent, plus ou moins directement leur désir de reprendre :

« Plus de compétitions pour le moment, à moins que j'aie des opportunités

d'embarquement sur des supers bateaux hyper-performants, ça c'est quand même le top et ça serait difficile de refuser » (Jacques, Navigateur – VH4).

« Mais je le re-décrocherais parce que les copains avec qui... y'en a un qu'est à Annecy et il m'a dit "bon Laurent, la prochaine fois que tu descends tu passes par Annecy, on ira se faire un saut". Parce que lui en plus il a un biplace. Il a des ailes simples mais il a aussi une aile biplace. Donc il me dit qu'on ira refaire du biplace parce qu'avec lui on rigolait bien ! Tu voles à deux, avec un copain sous la même aile... on rigolait bien. Donc il me dit "on va refaire un peu de biplace et tu vas voir". Et puis si je revole, les premiers vols ça sera cool quoi. Le temps de reprendre un peu mes repères et puis après bon... » (Laurent, Deltaplaniste – DT1).

Dans ces deux cas de figure, il faudra donc probablement qu'une occasion se présente concrètement pour qu'ils reprennent une activité. Pour autant, pour ce qui est de Laurent, selon les dires de sa femme, *« c'est pas demain la veille qu'il remontera ! ça fait des années qu'on entend ça. En attendant la voile elle est toujours en train de prendre la poussière je sais pas trop où ! (rire) »*.

Enfin, au cours de leur entretien, ces ex-pratiquants revivent les expériences qui resurgissent à leur mémoire : gestuelle des mains et des bras très prononcée, expressions du visage (bras ouverts, points serrés, yeux fermés, mâchoire serrée, etc.) ; autant d'indicateurs de souvenirs qui ne se racontent pas seulement à travers les mots et lors desquels le corps, en concordance avec le discours, devient une figure visuelle de la douceur d'un souvenir, de sa brutalité aussi ou encore des rythmes imprimés à l'expérience vécue.

Ainsi, bien que souvent conscients du fait qu'ils ne reprendront probablement jamais, maintenir ouvertes de telles portes sur le futur est, selon nous, représentatif du regard nostalgique que les ex-engagés portent sur leur passé sportif. On comprend ainsi mieux pourquoi il est difficile pour d'autre de franchir ce pas. Prendre une telle décision suppose en effet (accidents mis à part) de s'engager dans d'autres projets pouvant se situer de part et d'autre des frontières de l'activité jusqu'ici pratiquée.

2. Se désengager oui, mais pour quoi faire ?

Les extraits présentés *supra* émanent de récits de sportifs ayant raccroché et nous permettent de mieux comprendre l'attachement que ces pratiquants ont à leur activité. Par conséquent, il est d'autant plus facile de comprendre pour quelles raisons d'autres n'envisagent pas d'arrêter, ou plus exactement parfois, ne savent pas comment arrêter. L'exemple d'François (BJ2) est à ce titre intéressant. En effet, ce *BASE-jumper* est particulièrement investi dans son activité qu'il juge être la seule à même de lui apporter tout ce dont il a besoin (reconnaissance, estime de lui-même, sensations, etc.). Ainsi, aujourd'hui, et selon lui, « aucune activité n'est aussi puissante que le *BASE-jump* » ; « c'est un tout en un ! ». Arrêter serait donc synonyme d'engagement dans autre chose, mais il n' imagine pas quoi :

*« À moins de trouver quelque chose qui te procure le même plaisir euh... à part chasser les gonzesses ! À part ça, je ne sais pas. Tu vois tu lèves une nana, tu vois qu'il y a une petite chance de te la faire, c'est vraiment la... c'est la femme de ma vie et y'a ce moment où tu sais pas, t'es dans l'incertitude, tu vas presque l'avoir bah ce stress c'est un peu le même que j'ai au bord d'une falaise avant de sauter. Je dirais à la limite, peu importe le flacon tant qu'on a l'ivresse. Les sentiments qu'on a ils sont tous les mêmes. Ils sont les mêmes pour tout le monde. Peu importe l'activité. Je veux dire tu vois mon père, qui faisait un métier à responsabilité, il devait se manger des méga doses de stress, et en fait c'est ce qui le faisait avancer » (François, *BASE-jumper* – BJ2).*

Le stress, l'incertitude, l'ivresse sont autant d'ingrédients dont François a besoin pour exister, se sentir vivant. Finalement, perdre ou abandonner ce piment venant rehausser la saveur des expériences vécues est en quelque sorte source d'angoisse pour ce *BASE-jumper*. Ne sachant pas comment rester « vivant » en dehors du *BASE-jump*, il est « prisonnier » d'une activité ne lui donnant pas d'opportunité de changement.

Didier (Navigateur – VH5) évoque lui aussi les périodes de doute au cours desquelles il a, par le passé, envisagé de stopper sa carrière hauturière sans pour autant savoir comment :

Didier : *« J'ai eu des moments de doute assez sérieux, j'ai eu même envie éventuellement de faire autre chose, mais je ne savais pas vraiment quoi... »*

Enquêteur : « *C'était ça le souci en fait ? Faire autre chose, mais quoi faire ?* »

Didier : « *Et ben, il n'y avait rien qui était suffisamment bien par rapport à ce que je faisais, il n'y a rien qui me plaisait, à part ce que je faisais. Je ne voyais pas un truc qui m'attirait spécialement quoi. Donc au final j'ai pas cherché non plus, je me suis posé la question, mais je n'ai pas vraiment cherché* »

S'il n'a « *pas vraiment cherché* » c'est aussi parce qu'il n'envisageait pas pouvoir trouver d'activité (qu'elle soit sportive ou non) susceptible de lui apporter autant de satisfaction que la navigation à haut niveau. Ce phénomène est d'autant plus marqué dans des sports comme, la navigation, le deltaplane, l'apnée ou encore le *BASE-jump*, qu'ils sont assez peu sujets aux baisses de performance et de rendement avec l'avancée en âge. Au contraire, l'expérience y est prépondérante comme l'évoque Francis (Apnéiste – AP1) : « *en apnée l'expérience est importante, elle est utile car c'est avec l'expérience qu'on apprend à connaître son corps et le rendre plus performant* ».

3. Se désengager, non. Ralentir, éventuellement !

S'ils ne sont pas prêts à mettre un terme à leur engagement, certains pratiquants envisagent néanmoins de « *ralentir le rythme* » ou « *lever le pied* ».

« *Mais ouais dans mon entourage ceux qui ont arrêté je n'en vois pas. Ceux qui ont arrêté ils sont revenus. Ou alors ils ralentissent, mais ils reviennent. Ils ne s'arrêtent jamais vraiment complètement* » (François, *BASE-jumper* – BJ2).

« *Je suis persuadé qu'il [un ami actuellement blessé] y reviendra. Lui il était hyper motivé... j'ai aucun doute [...] j'ai un copain qui s'est fait très mal aussi, qu'est resté presque deux ans sans pouvoir sauter et euh... et il aurait probablement jamais resauté si un de ces potes, qui l'avait un peu titillé parce qu'il savait qu'il avait encore la lueur... Il avait tellement eu peur, il avait tellement peur de se refaire mal, de se refaire très mal que... mais ça se voyait que... il a pas fallu beaucoup le pousser. Je dirais même qu'en fait il attendait ça ; il ne pouvait simplement pas reprendre comme ça, tout seul [...] tout ceux qui ont eu un grave accident, pratiquement tous ils resautent, ils y retournent. Mais c'est pas anodin quand ils y retournent, c'est pas le [siffle]. En général c'est très violent, c'est très très violent* » (André, *BASE-jumper* – BJ1).

Reprendre son activité après un accident nécessite donc de « se faire violence » dans la mesure où la peur prend une place importante à cet instant. Pourtant, dans cette balance entre peur et plaisir dont parle André (*BASE-jumper* – BJ1), bien qu'à un instant *t* la peur puisse aussi prendre le dessus, le souvenir du plaisir associé à l'activité reste le plus fort. Accompagné (le collectif participe de cette gestion des peurs), il devient dès lors envisageable de s'engager de nouveau.

La « puissance » de l'engagement est telle qu'il apparaît quasi-impensable pour certains de stopper leur activité. Qui plus est, même après un accident grave, alors qu'ils ont failli perdre totalement leur intégrité physique, l'appel de l'engagement se fait plus fort. C'est le cas de David (*BASE-jumpers* – BJ4) qui, suite à un accident qui aurait pu lui coûter la vie, a ressorti son sac dès que l'occasion s'est présentée. Il raconte :

« Par contre tout a changé, tout a changé dans l'année 2000 où j'ai eu un très grave accident. J'ai tapé dans une falaise en fait, ma voile a été... à l'ouverture et moi je me suis cassé un peu de partout. J'ai eu des grosses opérations, je suis resté 8 mois en chaise roulante et j'ai mis 1 an et demi avant de remarcher. Donc là c'était une catastrophe pour tout le monde : pour la famille, pour mon travail. [...] et puis pour moi-même parce que j'étais quand même bien esquiné et je ne pensais plus jamais resauter. Et puis bah le naturel est revenu au galop, 1 an et demi, 2 ans après dès que j'allais mieux. Et puis maintenant je pense que je peux dire que les meilleurs sauts restent à venir [...] Bah au début quand j'étais bien cassé, je me suis dis bon bah je n'ai plus 20 ans non plus. C'est quand même beaucoup pour pas grand chose, pour un plaisir personnel là je suis pratiquement handicapé. Moi j'ai eu de la chance, souvent on se coupe quand on a ce genre d'accident. Moi j'ai eu la chance de mettre, comment vous dire ça... en fait ma voile s'est fermée et je suis tombé dedans. Et sur une trentaine de mètres j'ai chuté, je me suis écrasé au pied d'une falaise [...] je suis tombé dans une pente bah très pentue, c'est pour ça que je peux encore vous parler aujourd'hui [...] j'ai rien eu au dos, j'ai rien eu au visage. J'ai perdu un talon, j'ai eu des... comme des fémurs cassés, les hanches enfin je me suis bien cassé [...] J'ai été soigné, enfin j'ai été vite pris en main et puis j'ai été bien réparé quand même [...] Et voila et après je ne pensais plus sauter comme je vous le disais auparavant [...] Parce que c'est grave ce genre de carton [...] je pensais plus resauter et puis là c'est quand même revenu. Puis là au jour d'aujourd'hui je

saute un petit peu tous les mois. Pas tout les week-ends parce que je suis moins mordu qu'avant mais tous les mois j'y vais une ou deux fois » (David, BASE-jumper – BJ4).

Ainsi, dès que l'occasion s'est de nouveau présentée et que son physique le lui a permis, David a ressorti sa voile et est retourné sauter. Comme de nombreux pratiquants l'évoquent « *ça fait partie du jeu. Soit on l'accepte, soit on s'arrête* » (Cédric, Freerider – FR1). Dès lors, c'est comme si l'atteinte à l'intégrité physique, aussi importante soit-elle, ne devait être considérée que comme une des caractéristiques de l'activité, parmi tant d'autres. Les bénéfices que certains pratiquants en retirent semblent ainsi plus importants que la vie qu'ils pourraient perdre. C'est aussi probablement pour cette raison que, parmi les quatre *BASE-jumpers* interrogés, deux d'entre eux ne sautent plus au moment de l'entretien à la suite d'un accident mais n'envisagent pas pour autant de mettre un terme à leur activité.

C'est le cas de Damien (*BASE-jumper* – BJ3), qui au moment de l'entretien sort de l'hôpital où il a subi une ^{n^{ième}} opération à la suite d'un accident de *BASE-Jump* :

Damien : « [...] *j'ai sauté, j'ai découvert l'atterrissage un peu trop tard, je me suis mal orienté avec ma voile, j'ai frappé un peu fort dans une pente à 45° et il y a ma jambe gauche qui a tapé sur le rocher, et voilà, qui s'est brisée en plusieurs morceaux [...] deux ans et demi de galère. Premièrement, professionnellement, ça fait, il n'y a plus d'oseille qui rentre, deuxièmement physiquement parce que je suis toujours bancal, il me manque un peu de centimètres et puis tout ce que ça comporte. J'étais à Paris, je suis revenu dans la semaine à Marseille, heu, j'ai été obligé d'aller revivre chez mes parents le temps de ma convalescence, il y a un tas de choses qui changent quoi, la gonze avec qui j'étais, elle s'est cassée, heu, un tas de galères qui sont en général... dans ce genre d'activité, d'accident, quoi ».*

Enquêteur : « *Et même au moment de l'accident, ça ne vous a pas traversé l'esprit ?* ».

Damien : « *D'arrêter ? Et ben, heu, quand je me suis réveillé de l'accident, la première chose que j'ai pensée, c'est recommencer à sauter* ».

Pour autant, le *BASE-jump* est une activité relativement récente en France, dont les pratiquants les plus âgés font aujourd'hui partie des primo-arrivants (c'est le cas de ceux que

nous avons interrogés). Il sera dès lors plus facile d'observer et analyser l'abandon dans cette activité une fois que plusieurs (au moins deux) générations se seront croisées¹³⁵. Les pratiquants ont d'ailleurs bien conscience du manque de recul dont ils disposent à ce sujet au jour d'aujourd'hui :

« Maintenant c'est un sport qui n'est pas très vieux donc on n'a pas encore eu le temps d'avoir des générations de vieux qui ont arrêté de pratiquer le BASE » (François, BASE-jumper – BJ2).

« C'est quand même très extrême et c'est le genre d'expérience qui reste ancrée. On peut pas s'en débarrasser comme ça. Et si en plus c'est une expérience qui plaît, effectivement on a envie d'y retourner quoi » (Damien, BASE-jumper – BJ3).

Les BASE-jumpers ne sont pour autant pas les seuls à connaître de telles déconvenues. Cédric (Freerider – FR1), après un accident survenu il y a quelques années, n'a pas pu pratiquer pendant longtemps. Malgré tout, il continue aujourd'hui de skier :

« Ça a été très dur après l'accident. Mais pas dur parce que j'étais blessé ou quoi. Ça a été dur parce que je ne pouvais plus rider. Mais j'avais ça en moi. Les médecins disaient que je ne pourrais probablement plus jamais refaire du ski comme j'en faisais avant l'accident. Mais je me suis accroché et je suis revenu à mon meilleur niveau jusqu'à être sélectionné en équipe de France. Aujourd'hui tout ça c'est du passé, l'équipé de France et tout... je fais mon taf ici et sur mon temps libre je peux rider. Mais c'est vrai que c'est plus soft qu'avant. Comme je te disais, je crois que je pourrai jamais arrêter. C'est juste qu'avec le temps, l'âge... et l'accident quand même peut-être un peu... je suis devenu plus prudent peut-être. Finalement je ride sans doute moins et moins engagé aujourd'hui. Mais m'arrêter, non ! ça t'oublies ! » (Cédric, Freerider – FR1).

À l'image du risque, ralentir est une notion relative car subjectivement appréciée. En effet, pour ces pratiquants, pratiquer de manière moins engagée ne signifie pas pour autant ne plus progresser. Ainsi, Francis (Apnéiste – AP1) nous confie qu'il plonge aujourd'hui à des profondeurs beaucoup plus importantes que lorsqu'il était « encore dans la course » :

¹³⁵ Pour autant, des pratiquants ont déjà quitté l'activité, mais nous n'avons pas eu l'occasion d'en rencontrer.

« J'ai même amélioré mes performances, mais je fais plus de records, de compétitions [...] Je m'entraîne... je dis pas autant qu'avant, mais je m'entraîne encore beaucoup [...] Et même mes performances en profondeur ont remonté depuis l'époque. Je commence à utiliser la mono palme en poids constant, j'ai passé le mur des 100 mètres. Et donc c'est plutôt une recherche, une étude maintenant l'apnée plutôt qu'un objectif de record » (Francis, Apnéiste – AP1).

Se désengager peut ainsi prendre différentes formes, ne se limitant pas à un arrêt pur et simple de la pratique. Ralentir, quitte à toujours progresser, est aussi vécu par certains pratiquants comme une forme de désengagement dans la mesure où, pour eux, ce n'est pas tant la performance que l'implication (en termes de temps mais aussi de mise en gage, etc.) qui est susceptible de définir leur degré d'engagement. En d'autres termes, le matériel et les techniques évoluant, certaines performances auparavant décrites comme très engagée sont aujourd'hui banalisées et ne sont plus synonymes, par conséquent, d'engagement corporel.

B. Quand l'imprévu fait reprendre

Parmi les pratiquants ayant interrompu momentanément leur activité engagée, certains ont « repris du service » au gré des circonstances de la vie et des rencontres, parfois de manière très improbable. Le cas d'Damien (BASE-jumper – BJ3) en est un bon exemple :

« J'avais pas sauté depuis 97, même en parachute ni en BASE-jump, et un jour... je m'occupais d'un restaurant, d'une brasserie à X, qui s'appelait le "Xcafé de Paris"... et il y a un américain qui vient avec une belle gonzesse, une belle blonde, un peu, look un peu.. nous, on était un établissement un peu sophistiqué, et ils sont arrivés un peu hippies, un peu...short, m'enfin, un beau mec, une belle gonzesse. Ils parlaient anglais, et comme j'avais aucun de mes abrutis de serveurs qui parlait anglais, je me suis approché d'eux pour leur expliquer le menu, le ceci, le cela et puis on est entré en discussion, je leur ai demandé ce qu'ils faisaient, l'anglais me dit "j'ai l'impression de te connaître" ; je lui dis "putain, moi aussi" ; il me dit "tu faisais pas du parachutisme à..." ; Je lui dis "oui, effectivement", etc. Donc bizarre, hein ? Le monde est petit. Et j'ai dit "qu'est ce que tu fais là" ; il me dit "je reviens d'une compétition de parachutisme au... en Russie et demain, on part dans les Gorges du Verdon" ; Je

lui dis *“qu'est ce que tu vas faire, de la varappe, tout ça”* ; *“non, non, je vais faire du BASE-jump”* ; je lui dis *“c'est pas possible”* ; il me dit *“oui, oui, j'y suis allé plusieurs fois”* et tout ça ; je lui dis *“écoute, moi, j'ai fait...”*. J'avais fait une dizaine de sauts de BASE-jump aux États Unis, je lui dis *“ça me ferait plaisir de venir sauter ou de vous voir”* ; il me dit *“écoute, viens, j'ai un 3^e parachute pour toi”*. Et j'ai repris le BASE-jump comme ça. Je suis allé le voir sur les Gorges du Verdon le matin à 10h et à 2h de l'après midi, je refaisais un saut de reprise en sautant dans les Gorges du Verdon » (Damien, BASE-jumper – BJ3).

Pourtant, une fois encore, l'imprévisibilité n'est pas une improbabilité. En effet, les circonstances de cette rencontre, si elles peuvent être qualifiées d'imprévisibles, ne conduisent à une reprise que parce que cette dernière était déjà envisagée. Ainsi, désireux au fond de lui de pratiquer de nouveau, ce pratiquant a saisi l'opportunité qui se présentait à lui. En d'autres termes, une autre situation aurait pu avoir le même impact et devenir déclencheur de son réengagement. Damien est d'ailleurs bien conscient de cela et n'apprécie pas nécessairement que l'on dise que son retour au BASE-jump est dû au hasard :

Enquêteur : *« Donc, c'est un peu le hasard qui vous a remis le pied à l'étrier ? »*

Damien : *« Oui, enfin, un peu le hasard, enfin le hasard qu'était provoqué parce que j'étais quand même un peu en contact avec mes potes de Floride, donc souvent, j'avais des nouvelles d'eux, souvent, il y en a un qui me téléphonait, me disant “il faut que tu resoutes”, tout ça. J'étais toujours un petit peu dans le jus, mais effectivement, c'est là où le fait d'avoir resauté, c'est-à-dire une fois, c'est toujours la même chose... »*

Enquêteur : *« C'est le 1^{er} pas... »*

Damien : *« On saute pas pendant 10 ans et puis un jour, on y va, on saute, pas par hasard, ou on saute par hasard, ou parce que ce jour là, on avait un peu plus envie qu'un autre jour et puis une fois qu'on a resauté, ben, c'est reparti. »*

Cet exemple reste, quoi qu'il en soit, représentatif de ce qu'il peut advenir d'un pratiquant qui a, pour diverses raisons, stoppé son activité depuis plusieurs années. L'activité reste, en quelque sorte, ancrée en soi par les schèmes cognitifs et corporels construits à travers l'expérience ; les pratiquants sont par conséquent susceptibles de se réengager par l'entremise d'une simple rencontre inattendue. Au risque du surinterprétation, nous pouvons établir un parallèle avec des comportements de type addictif ; parallèle qu'un pratiquant n'hésite

d'ailleurs pas à faire :

« Comme une sorte d'addiction, hein, les mecs ils picolent pas pendant 10 ans et puis tout d'un coup, ils boivent un canon et ils disent "putain, c'est vraiment bon ce truc" et hop, c'est reparti » (Damien, BASE-jumper – BJ3).

II. Devoir/vouloir se désengager : événements et facteurs déclencheurs

Près de la moitié sujets interviewés (n=14) sont d'anciens adeptes de l'engagement corporel. Aucun d'eux n'a recommencé à pratiquer, mais se retirer des modalités engagées de pratique ne fut pas chose facile (*cf. supra*). L'analyse des récits récoltés confirme qui plus est, comme pour ce qui est des motifs d'engagement et de maintien dans des modalités diverses d'exposition au danger, que les raisons invoquées par ces sportifs pour réduire ou stopper la pratique engagée ne peuvent se réduire à un cadre explicatif mono-causal. Ainsi, une variété d'éléments explicatifs interviennent et s'entremêlent dans le choix de revenir à une vie « normale » ou « ordinaire ». Rappelons enfin que le désengagement corporel n'est pas ici envisagé comme un arrêt total de la pratique. En effet, tous les pratiquants ne font pas ce choix ; un certain nombre d'entre eux poursuivent leur activité mais réduisent leur degré de confrontation au danger.

Nous avons pu relever différentes situations conduisant un individu à envisager de se désengager. Notons que ces situations prennent différentes formes, allant une fois encore de ce que Negroni (2005) nomme les *turning points* à l'événement catastrophe. En d'autres termes, le désengagement semble pouvoir prendre deux formes majeures caractérisées par la place qu'y occupe la volonté et l'autonomie. Ainsi, l'accident ou encore la peur font partie de ces éléments imposant au pratiquant une rupture biographique (entraînant un arrêt total ou partiel de la pratique) non prévue ou non souhaitée. Un élément important à noter à cette étape de l'analyse est donc la place que peut prendre le risque dans la décision de réduire ou stopper son engagement. Alors qu'il n'est pas envisagé pour lui-même, c'est-à-dire comme fin en soi, dans l'engagement, il semble être au cœur de certaines décisions d'abandon, le sérieux prenant le pas sur le jeu. Dès lors, l'engagement cessant d'être « aventure » (Simmel, 1912 ; Jankélévitch, 1963), il perd de son sens. D'autre part, lorsque l'envie se tarit d'elle-même ou lorsque de nouveaux projets se dessinent (familiaux ou professionnels), apparaît une modalité de désengagement d'ordre plus volontaire. Ce qui semble alors marquer une différence majeure entre l'un et l'autre, c'est la capacité de l'individu à être instigateur du changement, questionnant au final son autonomie décisionnelle.

A. L'accident comme facteur imprévu de désengagement

Pendant les années d'engagement, il est nécessaire de se maintenir en forme, de guetter les conditions favorables à la pratique, parfois même de jouer avec ses doutes. L'accident est alors un événement pouvant venir mettre un terme à l'engagement sans que le pratiquant n'ait pu anticiper cet arrêt. Deux types d'« infléchissements » (Bidard et Lavenue, 1999) de l'engagement peuvent ainsi être observés : l'un brutal, l'accident ne laissant d'autre choix au pratiquant ; l'autre plus progressif, l'accident entraînant une forme de « désordre » intérieur conduisant le pratiquant à s'interroger sur sa passion.

1. Un désengagement momentané

L'accident peut être considéré comme un de ces événements catastrophe non souhaités dans le parcours d'un individu, conduisant ce dernier à stopper son activité malgré lui. En effet, comme nous l'avons déjà évoqué, bien qu'il envisage de reprendre son activité, Damien (BASE-jumper – BJ3) est dans l'incapacité de pratiquer au moment de l'entretien. Cette incapacité est due à un accident survenu près de quatre ans auparavant et pour lequel il est encore soigné aujourd'hui¹³⁶.

Damien : « Avril 2005, j'ai tapé dans les, j'ai tapé dans les rochers le matin 9h, j'étais à la clinique à 2h de l'après midi, on m'a opéré 48h après, j'ai galéré pendant deux ans et demi ! ».

Enquêteur : « Qu'est-ce qui s'est passé exactement ? »

Damien : « Ah ! le saut ! Ben, comment ça c'est déroulé. Très rapidement, je vous fais l'historique. On est arrivé sur, moi, je suis arrivé très tard sur le spot, il était 4h du matin, j'avais pas beaucoup dormi, à 7h du matin, je me suis réveillé, on est arrivé donc pour le saut, ils étaient en train de faire une cascade pour des hollandais qui vendaient une sorte de GPS, donc, il y avait une grosse production, il y avait une dizaine de caméras, un peu partout, suspendues dans la falaise et tout ça. Les trois mecs avec qui je suis, que je venais rejoindre pour sauter, donc trois mecs qui étaient payés pour faire cette cascade, et puis moi, ils m'ont demandé, comme j'étais là sur le spot et que je voulais sauter avec eux, ils m'ont demandé d'ouvrir le spot, donc d'ouvrir le saut, ce qui leur permettrait, en même

¹³⁶ Le premier entretien prévu avec Damien devait avoir lieu alors que ce dernier était à l'hôpital.

temps, de faire caler les caméras pour tout le monde. Moi, j'y suis allé juste pour le plaisir quoi, et puis un petit excès de confiance, je les ai juste, eux écouté par rapport, les renseignements qu'ils me donnaient par rapport à l'atterrissage, etc. Et puis j'ai sauté, j'ai découvert l'atterrissage un peu trop tard, je me suis mal orienté avec ma voile, j'ai frappé un peu fort dans une pente à 45° et il y a ma jambe gauche qui a tapé sur le rocher, et voilà, qui s'est brisée en plusieurs morceaux ».

Les deux ans et demi dont nous parle Damien sont les années durant lesquelles les difficultés ont été les plus importantes et la rééducation la plus intensive. Cet accident aurait pu, selon ses dires, être évité. Ne plus pouvoir sauter est alors d'autant plus difficile pour lui. En effet, c'est parce qu'il a fait ce qu'il déconseille par-dessus tout (n'écouter que les autres) que cet accident est survenu.

Toujours est-il que, dans ce type de situation, l'arrêt de la pratique s'impose de lui-même sans que le sportif n'ait eu le temps de s'y préparer. André (BASE-jumper – BJ1) est dans le même type de situation au moment où nous l'interrogeons. À la suite d'un accident d'atterrissage il s'est brisé le calcanéum (talon) et ne peut plus sauter. Lorsque nous le rencontrons les stigmates sont bien visibles : en le raccompagnant vers la gare après notre entretien, André boîte bas et son visage exprime de temps à autre sa douleur, à tel point que nous faisons des pauses...

Dans ces deux cas de figure le désengagement s'impose de lui-même à cause d'une incapacité physique. Pour autant, celle-ci, ainsi que l'arrêt de pratique auquel elle contraint, ne sont que temporaires. Au même titre que n'importe quel autre sportif, la blessure est alors vécue comme étant « normale » dans le sens où tout sportif s'est un jour blessé :

« Je veux dire bon bah quand tu te blesses c'est pas la fin du monde non plus. Pourquoi je devrais arrêter à cause d'une blessure ? Non mais je veux dire que quand un footballeur se fait une entorse, tu te poses pas la question de savoir s'il doit arrêter à cause de ça ! tu te dis... tout le monde se dit qu'il va faire un break et qu'il rejouera quand tout sera réparé... et... et donc moi c'est pareil ! » (André, BASE-jumper – BJ1).

Ainsi, malgré des potentialités d'accident particulièrement grave, quelques pratiquants se considèrent comme des sportifs comme les autres. De ce point de vue, se désengager à cause

d'une blessure n'a pas de sens en soi ; l'arrêt n'étant par conséquent envisagé et accepté que temporairement. Ces éléments viennent renforcer l'idée développée *supra* selon laquelle il n'est pas si simple de se désengager.

2. Un désengagement spontané

Si l'accident est un facteur de renoncement à la pratique que certains subissent clairement, obligés momentanément de ne plus pratiquer, d'autres semblent le vivre différemment. En effet, suite à un accident, certains interviewés ne souhaitent plus pratiquer. Si nous n'avons pas, dans notre corpus, eu l'occasion de rencontrer d'ex-pratiquants ayant aujourd'hui définitivement stoppé leur activité à la suite d'un accident, les expériences passagères de certains d'entre eux, mais aussi la lecture de différents *post* sur un forum nous permettent d'envisager deux formes de désengagements spontanés à la suite d'un accident : le premier est dû à l'incapacité physique, malgré la volonté de se maintenir ; le second est marqué par l'incapacité psychologique, malgré un corps resté apte.

Ainsi, le désengagement spontané peut être imposé par le corps lui-même : meurtri, handicapé, il contraint le pratiquant au renoncement sans que celui-ci ne puisse s'y opposer. Il s'agit là d'une forme d'infléchissement biographique difficile à accepter pour un pratiquant passionné dans la mesure où ce changement s'impose à lui sans alternative possible. Damien (BASE-jumper – BJ3), ou encore Cédric (Freerider – FR1), à la suite de leurs accidents respectifs, sont dans pareil situation. Leurs blessures sont telles que, bien qu'ils en aient envie au-delà de tout, se maintenir dans leur activité est à cet instant quasi-inenvisageable. Dans ce cas de figure, la difficulté réside aussi dans le fait que la sentence est double :

« Tu te sens un peu anéanti à ce moment là. Tu te rends compte que t'as peut-être tout perdu. Enfin tout... t'es amoindri physiquement avec des séquelles que tu garderas probablement toute ta vie et en plus tu prend conscience que tu pourras plus pratiquer » (Damien, BASE-jumper – BJ3).

« La première chose c'était plutôt une douleur physique. J'avais mal physiquement. Très mal. Et puis très vite t'as mal... disons moralement. D'abord parce que tu sais que t'as morflé et que les médecins comme je te disais ils m'ont annoncé que ça allait être chaud pour moi physiquement, que j'allais un peu en chier et que je serais probablement un peu handicapé suite à ça. Et puis y'a après

le second effet, mais qu'est venu après moi. J'y ai pas pensé tout de suite, mais après tu comprend que si t'es à moitié handicapé bah le ski c'est mort. Et comme je te disais, les médecins me disaient la même chose » (Cédric, Freerider – FR1).

Non seulement l'accident conduit à une diminution physique avec laquelle il va falloir composer, mais il rend aussi impossible le maintien dans leur activité. Dès lors, l'accident oblige à une reconstruction de l'image de soi qui avait été partiellement construite à travers l'activité (parfois quasi-entièrement).

Il existe une seconde forme d'infléchissement spontané, passant cette fois par la peur. Ici, l'accident n'est pas nécessairement vécu personnellement et n'entraîne pas non plus nécessairement de blessure grave. Pour autant, il entraîne un questionnement intérieur sur la valeur même de l'engagement, synonyme d'une blessure cette fois davantage psychologique. Cette peur peut apparaître « spontanément » à la suite d'un accident sans que celui-ci n'ait pour autant entraîné de conséquences physiques graves. En d'autres termes, dans ces cas de figure, l'accident sème le trouble de manière violente et rapide, conduisant le pratiquant à se dire « *plus jamais* ». Ce qui semble alors guider le choix opéré est la peur. Si aucun des pratiquants interviewés ne se trouvent dans cette situation, André ou encore Damien (BASE-jumpers – BJ1 et BJ2) évoquent cela, sans pour autant se sentir à ce jour concernés :

André : *« Je crois que la seule chose qui me fera arrêter aujourd'hui c'est la peur. La peur d'avoir mal, parce que je me suis déjà fait très mal [...] moi je crois que la seule raison ça sera la peur, quelle qu'elle soit. La peur de se faire mal, la peur d'avoir mal, la peur de se tuer, la peur de... la peur tout court mais bon. Je crois qu'il y a pas de miracle. C'est toujours la peur, quelle qu'elle soit. On peut se donner toutes les raisons qu'on veut à côté. On se donne toutes les raisons. J'ai un copain qu'a arrêté le parachutisme après 15 ans de parachutisme en disant ah j'ai réfléchi j'ai mes enfants, j'ai ma femme euh... bon bah s'il avait réfléchi euh... en 15 ans t'avais le temps de réfléchir. Donc la raison tu peux... voilà c'est que t'as la peur d'y laisser tes os voilà et que t'as peur de laisser des orphelins et une veuve mais voilà c'est avant tout la peur d'y laisser tes os. Me dis pas que c'est la peur de laisser ta femme toute seule. Elle s'en consolera. Faut pas... je crois qu'il faut pas se faire d'illusions. On est des être humains ouais, personne n'est un surhomme ou quoi que ce soit. C'est la peur qui motive et c'est la peur qui... »*

Enquêteur : « Qui “démotive”... ».

André : « Qui paralyse même. Tout à fait. Exactement. C'est vrai... je crois que c'est vrai pour tout, en tout cas pour beaucoup de choses ».

Ainsi, pour André, derrière toutes les explications que l'acteur est à même de produire pour justifier son désengagement, seule la peur doit être appréhendée avec « sérieux » car elle cache à elle seule toutes les raisons d'un tel choix ; le reste n'étant que des façons, pour un individu, de se convaincre de la justesse du choix opéré. Quoi qu'il en soit le changement qu'implique l'accident dans la vie du pratiquant est ici vécu violemment.

Le désengagement est le fruit d'un événement faisant date dans le parcours du pratiquant et qui vient se propager dans toute sa biographie. En effet, lorsque l'événement, au départ non souhaité, se concrétise, l'accident prend forme avec toutes les conséquences matérielles, physiques et psychologiques que cela peut entraîner. C'est ainsi que l'accident impose en quelque sorte au pratiquant de revisiter son parcours et ses motivations à la lumière de ce qui vient de se produire. En ce sens, et à l'image de la chute à cheval de Montaigne¹³⁷, l'accident est un *hapax* existentiel (Jankélévitch, 1981), c'est-à-dire un événement catastrophe (Negroni, 2005) sans avant-goût ; non annoncé, il ne connaît pas de seconde fois et entraîne un changement dans l'existence future de l'individu. Dans ces conditions, il fait brusquement naître un cheminement de vie et de pensée original et personnel que l'individu n'aura d'autre choix que d'accepter, du fait de son incapacité physique ou psychologique à s'engager de nouveau.

3. Un désengagement latent

Lorsqu'il ne conduit pas directement à un changement dans la biographie de l'individu, parce qu'il n'entraîne pas de traumatisme physique ou psychologique allant immédiatement à l'encontre de l'engagement, un accident peut avoir des répercussions latentes, susceptibles de se manifester à un certain moment.

L'accident est en effet quelque chose que les pratiquants connaissent et dont ils ont profondément conscience. Comme le résume bien Julien (Apnéiste – AP2) « *tu sais dans un coin de ta tête que c'est là, et que ça peu arriver* ». C'est d'ailleurs quelque chose qu'ils ont

¹³⁷ Voir Montaigne, M. (de) (1595). *Essais*, Livre II, chapitre 6.

Disponible sur Wikisource à l'adresse suivante : [http://fr.wikisource.org/wiki/Essais - Livre II - Chapitre 6](http://fr.wikisource.org/wiki/Essais_-_Livre_II_-_Chapitre_6)

tous, ou presque, déjà vécu eux-mêmes ou par l'entremise d'un camarade. En effet, la quasi-totalité des apnéistes interrogés ont déjà connu l'expérience de la syncope, tous les *BASE-jumpers* interrogés ont déjà vécu des atterrissages « catastrophes », de nombreux navigateurs connaissent l'avarie, un des spéléologues s'est déjà retrouvé piégé par les eaux, etc. Pourtant, si ces incidents, puisqu'ils les décrivent souvent ainsi, renforcent leur vigilance, ils créent aussi un sentiment de sécurité. C'est ainsi que Didier (Navigateur – VH5) décrit les quelques chavirages qu'il a connus :

« J'ai chaviré plusieurs fois. On a un peu le sentiment qu'il ne peut rien nous arriver, même si, moi, je vous dis, moi j'ai chaviré comme en 89, pas de bobos, rien, récupéré. On se dit qu'on va toujours s'en sortir donc ça aide » (Didier, navigateur – VH5).

Tant qu'il ne s'agit que d'incidents, ces événements créent un sentiment double. Autant ils réactivent le niveau de vigilance, autant ils permettent à un sentiment d'invincibilité de s'installer. Et c'est lorsque l'incident devient véritablement accident, lorsque ce qui apparaît au départ comme un écart de parcours se transforme en quelque chose de potentiellement dramatique, que la donne change. Dans ce cas précis, nul besoin que l'événement catastrophe concerne directement l'intégrité physique du pratiquant lui-même. Vivre la perte d'un partenaire de jeu, d'un proche, active alors ce douloureux retour à la réalité. C'est ce qu'ont vécu certains pratiquants interrogés.

« En même temps, en 89, j'ai perdu Paul Mathilde en mer, on était en course en double, course Jacques Vabre. Et là, à l'inverse, brutalement, je l'ai pris dans la gueule et là, je me suis dit là, "t'as eu de la chance, ça fait 15 ans que tu fais ça, jamais de gros soucis majeurs et là, tu viens d'être récupéré, limite, heu, là, c'est le moment de lever le pied". C'est là que j'ai arrêté les courses. Enfin, un ou deux ans après, mais à ce moment-là, je me suis dit que j'avais plus envie de faire ça » (Didier, Navigateur – VH5).

Il est donc des accidents provoquant une intense réflexion chez les pratiquants, mais ne conduisant pour autant pas à l'arrêt immédiat de la pratique. C'est aussi le cas de Julien (Apnéiste – AP2), qui a souffert de la perte d'un proche. Pourtant, il a décidé de continuer et a réalisé un nouveau record du monde dans sa discipline l'année qui a suivi le décès. Malgré cette volonté de poursuivre, divers signes semblent indiquer que le processus de changement

est enclenché suite à la prise de conscience que son activité pouvait, malgré la vigilance, être dangereuse, voire létale :

« [...] Il y a eu l'accident de L. Donc... une espèce de perception et de sensation que finalement ça pouvait être dangereux. Y'avait beaucoup de peur dans mon entourage, la famille, le groupe niçois. Tous étaient touchés par la mort de L. qui incarnait la sécurité, qui incarnait... et finalement hop, je suis le mec qui prend la relève, et je sens toute cette crainte autour de moi. [...] Immédiatement après l'accident, je me suis dit faut arrêter là. Là, faut arrêter. Et après, bon bah le temps passe et puis tu te retrouves entre apnéistes, tu te rends compte que dans le monde, l'apnée continue. Ça a touché les groupes de Niçois mais tu te rends compte que tu appartiens à une famille de l'apnée et cette famille de l'apnée elle continue. Elle a perdu quelqu'un de cher, mais ça continue [...] j'ai pris le temps et puis je me suis raccroché au wagon et puis... ça m'a fait vachement de bien de partir de Nice et d'aller dans les compétitions internationales [...] »

« Et donc il y a eu ce record, l'année dernière, qui a été difficile quoi. Et donc cette année par exemple... Mais tu vois, c'est étonnant mais il a été très fort dans le sens ou... putain quand j'ai réussi du 1^{er} coup j'ai eu la joie de dire putain je l'ai fait et j'ai réussi, et ça y est presque... c'est fini, c'est bon je vais pouvoir faire autre chose là un peu. Ça c'est pas top quand t'as ça. C'est pas top. C'est pas top. Donc là, cette année, j'ai dit ok bon cette année, poids constant, on laisse tomber, on met de côté, j'ai envie de faire... de continuer la... là je suis à bloc dans les entraînements mais dans d'autres disciplines. C'est con, mais ma recherche du plaisir elle va passer par là. Et c'est important parce que dans une démarche de progression sur le long terme et bah je préfère prendre le temps d'aller voir un peu ailleurs. Cette année je vais faire de la profondeur mais à la brasse, donc sans palme. Tu vas me dire c'est pareil c'est de la profondeur, mais non c'est complètement différent. T'as pas les palmes... [interruption] Donc oui... j'ai envie de progresser sur d'autres disciplines, en piscine parce que je suis mauvais, en dynamique je suis mauvais. M'améliorer sans objectif de record. J'y vais avec un esprit neuf, vierge comme je disais au début. Ça fait du bien un peu de... j vais faire un peu de poids constant mais sans trop d'objectif sans trop de pression... » (Julien, Apnéiste – AP2).

Si les extraits proposés sont si longs c'est parce qu'à l'accident se combinent d'autres facteurs. En effet, depuis notre rencontre Julien n'a plus réalisé de record, et aujourd'hui, la société de production dont il nous parlait a vu le jour. Il a d'ailleurs réalisé ses premiers courts métrages dans lesquels il développe et cherche à exprimer cette esthétique dont il nous parle lors de l'entretien. Ce qui est marquant dans le parcours de Julien c'est que l'accident et le décès de son ami déclenchent en lui un véritable processus de changement dont il n'a pas nécessairement totalement conscience au moment de l'entretien, bien qu'il tende à en verbaliser une facette. En effet, suite à l'accident, il maintient dans un premier temps son engagement tel qu'il était. Pour autant, ce maintien se fait dans la « douleur » et avec un plaisir presque perdu. Il décide alors de s'écarter temporairement de sa discipline de prédilection et engage de nouveaux projets dans et autour de l'apnée afin de retrouver, de reconquérir le plaisir de plonger. Pourtant, au-delà de la question du plaisir, ce changement de cap marque aussi un tournant visant à s'écarter d'un engagement qu'il associe indirectement et probablement inconsciemment à la mort de son ami (bien qu'il ne pratique pas la même discipline que ce dernier) ; passer d'une discipline à une autre est ainsi vécu comme une mise à distance des dangers relatifs à sa propre activité. En allant plus loin dans l'interprétation, sans pour autant stopper de manière radicale son activité, Julien semble en fait progressivement se détacher d'un engagement corporel tel que nous le conceptualisons. En effet, ces événements, couplés à d'autres (nous y reviendrons), déclenchent un processus de changement que le pratiquant va tenter de maîtriser.

Comme le souligne André (*BASE-jumper* – BJ1), quoi qu'il arrive, il y a de la peur dans le désengagement. L'accident crée ainsi de la peur ; ce sont les émotions qui parlent alors et qui sont intellectualisées. Julien, depuis l'accident de son ami pratique différemment et moins fréquemment. S'il a, dans un premier temps, esquivé ses émotions en réalisant un nouveau record, puis en changeant de discipline, ces dernières ont malgré tout créé le trouble et une forme de désordre affectuel (Bessin, 2010) guidé par la peur, le conduisant pas à pas vers un désengagement. Si celui-ci n'est pas encore effectif aujourd'hui, la période passée récente et le futur proche apparaissent finalement comme des périodes de transition au cours desquelles ce pratiquant convertit son engagement corporel vers d'autres contrées susceptibles de lui apporter autant de satisfaction.

4. La contamination des champs existentiels

Nous voulons ici insister sur le fait que ce type de situations est d'autant plus difficile à surmonter que le pratiquant est engagé dans une pratique professionnalisée à laquelle viennent se greffer des enjeux économiques. En effet, l'accident implique des conséquences dépassant le simple stade des loisirs. Si Julien (Apnéiste – AP2), par exemple, ne peut prendre la décision de se désengager, c'est aussi parce qu'il est aujourd'hui sponsorisé et vit de son activité ; se désengager serait alors synonyme d'une potentielle rupture de ses contrats, ce qui lui ferait perdre une partie de ses revenus. Il en va de même pour nombre de navigateurs : le coût financier de l'engagement, principalement dû à la construction des bateaux, rend une interruption de carrière spontanée quasi-inenvisageable. La logique économique sous-jacente à la professionnalisation de certains pratiquants influe donc très directement sur leur capacité de désengagement, la frontière entre activité sportive, passion et activité professionnelle n'existant plus.

Sans être professionnel dans son activité, Damien (*BASE-jumper* – BJ3) a vécu cette situation. Après son accident, il a perdu son emploi, s'est retrouvé physiquement amoindri et son amie l'a quittée. Comme il le souligne, « *un tas de galères qui me sont tombées dessus* ».

Si cette propagation de l'événement en dehors de la sphère des loisirs ou de la pratique est rendue possible chez un pratiquant amateur, elle est d'autant plus présente au sein de l'élite sportive dont la passion devient parfois le métier. Dès lors, les champs existentiels se mélangent et deviennent perméables les uns aux autres, rendant plus difficile toute tentative de limiter les effets de l'accident dans un domaine d'existence spécifique. Dans ces cas de figure, si se maintenir peut demander du temps et des ressources, pour se désengager il en va de même car des conséquences extra-sportives sont à même d'émerger avec force ; les efforts consentis, les contraintes acceptées, si elles sont synonymes de l'investissement dans la pratique, deviennent aussi synonymes de difficultés contaminant de nombreux champs existentiels durant la phase de désengagement.

B. Des autrui déclencheurs

Si le désengagement peut prendre différentes formes, notamment temporelles, touchant diversement les champs existentiels du pratiquant à partir d'un accident vécu comme hapax, d'autres facteurs sont susceptibles de venir perturber des années d'engagement et de faire

émerger l'envie de stopper une carrière sportive corporellement engagée. Parmi ces facteurs déclencheurs du désengagement nous pouvons évoquer cette « force extérieure » inhérente à certaines relations sociales. Pour autant, rares sont les individus se laissant imposer un tel choix, la place de l'autre dans la prise de décision étant quasi-systématiquement reléguée au second plan, au profit d'une décision davantage présentée comme autonome.

1. La rencontre amoureuse

Comme il en a été fait état à de nombreuses reprises, l'engagement corporel est une passion exclusive dont la pratique apparaît parfois comme étant sans concessions. Ainsi, seul un interviewé semble avoir fait le choix de stopper son engagement pour une femme. De plus, si pour certains pratiquants encore engagés, cette option est envisageable, pour beaucoup d'autres, c'est tout simplement impensable.

Ainsi, seul Adrien (Alpiniste – AL1) a fait le choix, non contraint, d'abandonner sa pratique de la haute montagne, « *sans beaucoup y réfléchir* », afin de suivre en Normandie celle qui, aujourd'hui encore, est sa compagne. Pendant des années, Adrien a vécu en faisant les saisons grâce à un Brevet d'État Escalade et Canyon (BEES) obtenu plus jeune. Sa vie tourne alors, à cette époque, autour de sa passion des activités de montagne : l'escalade, l'alpinisme, la cascade de glace et le ski. Il vit dans son camion et navigue de site en site au gré des petits boulots de saisonnier et des escapades alpines qui se proposent à lui. Mais lorsqu'il rencontre celle qui sera sa future épouse et la mère de ses enfants, les perspectives changent :

« En gros moi ma vie pendant des années ça a été ça. Alors c'était un mode de vie qui m'allait parfaitement parce que ça m'a permis de voyager pas mal, de profiter de plein de sites, bref des saisons un peu partout [...] de toute façon j'avais pas forcément envie de me poser jusqu'à ce que je tombe sur une minette où là je me suis dis "ouais !". Coup de foudre quoi ! Et donc je me suis dis "mon p'tit Adrien, tu peux pas laisser passer ça" » (Adrien, Alpiniste – AL1).

Le choix que ce pratiquant a fait de se désengager est dû à la combinaison de plusieurs facteurs car ce n'est finalement pas sa compagne qui le lui demande. En effet, il la rencontre lors d'un stage d'initiation à la descente en canyon qu'il encadre et auquel elle participe. Elle est enseignante dans une région éloignée de la montagne, et il se trouve dès lors confronté à un choix cornélien : soit vivre cette histoire d'amour, et s'éloigner de la montagne et de son

style de vie ; soit conserver ce dernier, maintenir son engagement mais ne pas vivre cette histoire. Comme l'évoque l'extrait présenté ci-dessus, le choix s'est imposé à Adrien comme une évidence.

Ajoutons que si cet enquêté accepte de faire ce choix, c'est parce qu'il ne lui est pas imposé, ou du moins qu'il ne lui a pas été demandé. Comme il le souligne se désengager devait être un choix personnel :

« La question ne s'est finalement jamais posée entre nous de savoir si je devais arrêter pour elle ou pas. C'est un choix que j'ai fait moi. Elle ne me l'a pas demandé. Je peux pas dire comment ça se serait passé, mais je crois en fait que si j'avais voulu continuer et que c'est elle qui m'avait mis la pression, probablement que ça n'aurait pas marché. Il fallait que ce soit ma décision pour que ça marche. Et comme c'est vraiment le cas, ça marche. On vit toujours ensemble, on a des petits bouts et c'est très bien comme ça. Je ne regrette rien, vraiment rien »
(Adrien, Alpiniste – AL1).

Ce pratiquant souligne ici l'importance de son autonomie décisionnelle. Au même titre qu'ils souhaitent être autonomes dans la gestion de leur sécurité, et donc de leur engagement, les pratiquants souhaitent conserver cette autonomie décisionnelle dans leur désengagement. C'est d'ailleurs ce que sous-entendent les différents discours recueillis, stipulant l'impossibilité d'un abandon pour autrui.

André (BASE-jumper – BJ1) n'a pour sa part pas réussi à conjuguer vie amoureuse et engagement corporel. Son activité, si elle n'est pas la seule cause de sa séparation d'avec sa compagne, en est pleinement partie prenante :

« Je savais que ça jouait sur mon couple mais la seule conclusion que j'en avais c'était que... à l'époque j'avais eu la chance d'avoir une nana comme ça qui l'avait accepté. Donc je me suis jamais dit... enfin si je me suis dis aussi effectivement si on s'engueule c'est aussi à cause de la situation que je lui imposais... mais comme là-dessus y'avait effectivement la passion mais y'avait aussi le fait que j'étais déjà divorcé, j'avais déjà un gamin et que c'était tous les machins, tous les 15 jours... je lui demandais peut-être de jouer un rôle qu'elle avait pas envie de jouer [...] Ça en faisait partie mais... je dis pas que ça a été le déclencheur ou la raison majeure mais c'était là. Ça c'est clair que c'était là.

Peut-être que tout seul ça n'aurait pas suffi... mais en tout cas j'étais pas prêt à arrêter pour elle » (André, BASE-jumper – BJ1).

Car dans leur imaginaire, se désengager pour une femme est pensé comme une imposition à laquelle ils doivent se soumettre et donc, par extension, à une perte de leur autonomie décisionnelle, bien que dans le cas ici rapporté le pratiquant impose à sa compagne ses choix. En d'autres termes, pour ces pratiquants, ne pas choisir signifie qu'ils sont sous la dépendance des autres ; ceci étant jugé impensable pour des individus habitués à prendre des décisions potentiellement risquées, bref à assurer et assumer une certaine autonomie décisionnelle.

À l'inverse, chez les pratiquants acceptant l'idée de se désengager ou de réduire leur engagement pour quelqu'une, nous notons que la situation n'est pas envisagée comme un choix imposé, c'est-à-dire comme un non choix du type « *c'est elle* [sous-entendue l'activité] *ou moi* ». Bien au contraire, dans ces cas de figure, cette éventualité est pensée comme un choix intimement personnel. Qui plus est, nous observons, lorsqu'il est accepté, qu'il s'agit d'un choix d'ouverture dans de nouveaux projets (ici de vie de famille), la rencontre amoureuse ouvrant vers un avenir autre finalement souhaité pas les enquêtés. En effet, tous les pratiquants acceptant l'idée de ne plus pratiquer (ou moins intensément) pour leur compagne ont ce projet de construire, à plus ou moins long terme, une vie de famille, tandis que ceux refusant d'emblée ce type de compromis ne l'envisagent pas (ou pas encore).

S'il nous faut ici éviter d'opposer de manière systématique vie de famille et engagement corporel¹³⁸, une distinction peut tout de même être établie entre d'un côté un autrui envisagé comme contrainte et de l'autre envisagé comme opportunité ou ressource lorsque le choix de se désengager est fait. Quoi qu'il arrive, ce qui semble rester comme central est la question de l'autonomie.

2. La place des enfants

Pour les pratiquants étant déjà mariés (ou vivant en couple) et dont la compagne accepte totalement l'engagement, la naissance d'un enfant peut être une donnée importante dans le choix de se désengager.

¹³⁸ Bien qu'il puisse être compris ainsi, notre propos n'est pas de dire que l'engagement corporel est incompatible avec une vie de famille épanouie. En effet, certains pratiquants interrogés, à l'image de Dominique et Jean (Spéléologues – SP1 et SP2) ont su accorder ces divers mondes sociaux sans difficulté majeure.

Didier (Navigateur – VH5), dans une interview donnée à la presse écrite, évoque ce « poids » que représente un enfant dans la pratique intensive d'une activité corporellement engagée : « *je ne voulais pas que mon gosse soit orphelin* ». Dominique Neuenschwander (skieur « extrême ») mentionne également cela dans un entretien réalisé avec le journaliste Olivier Moret pour Montagne Magazine en 2005, après qu'il ait pris en charge son neveu dont les parents venaient de disparaître : « *des angoisses nouvelles liées à mes responsabilités ont surgi dans les pentes* ». La responsabilité d'élever un enfant et d'être présent pour ce dernier est donc bien un facteur conditionnant, en partie, la décision de se désengager.

Adrien (Alpiniste – AL1) évoque lui aussi la place qu'occupent ses enfants dans son désengagement. S'il s'est désengagé pour suivre sa compagne, ce dernier a continué à pratiquer « *un peu, en dilettante...* » pendant quelques années. Mais lorsqu'il est devenu père pour la première fois, il décide de tout arrêter définitivement :

« En fait comme je te disais, j'ai arrêté pour suivre ma gonzesse. En fait ça c'est passé en deux temps. D'abord pour elle et ensuite quand je suis devenu papa pour la première fois. Si tu veux quand je suis venu en Normandie ça a mis un premier coup d'arrêt... je te fais pas de dessin, les montagnes en Normandie c'est pas vraiment ça ! mais à l'occasion, j'ai continué, un peu, en dilettante... et quand je suis devenu papa, là j'ai dit stop à tout. Parce qu'en fait je me suis dit que je pouvais pas pratiquer comme ça en dilettante, tu peux pas, il faut être affuté, faut être prêt... du coup je me suis dit que même si je le faisais vachement moins qu'avant ça restait quelque part autant risqué. Et j'ai pas envie d'imposer ça à mon gosse [...] Elle, elle m'a connu comme ça. Elle peut l'accepter. Elle m'a choisi comme ça. Donc je lui impose rien en continuant. Par contre le pauvre gosse, il a rien demandé, il maîtrise rien dans l'histoire. Donc ce choix je l'ai fait pour lui » (Adrien, Alpiniste – AL1).

En décidant de suivre son amie loin de la montagne, Adrien met un terme à sa pratique engagée car, même si ses lieux de pratique étaient souvent en dehors de France, sa préparation, pour être « *affuté* », se faisait en métropole ; il lui semblait difficile de maintenir son niveau d'engagement dans ces conditions. Pour autant, lorsqu'une occasion se présentait il ne se refusait pas le droit de se réengager, sans que sa compagne n'y voie rien à redire. Si sa relation marque une première étape dans son désengagement, c'est le fait de devenir père qui met un point final à sa pratique engagée, car si lui et sa femme acceptaient le risque inhérent à

son activité, l'imposer (en quelque sorte) à son jeune enfant, avec les contraintes que cela peut représenter (risque, mais aussi absences, etc.), lui apparaît dès lors inenvisageable vis-à-vis de ses nouvelles responsabilités.

Pour sa part, Francis (Apnéiste – AP1), s'il ne s'est pas désengagé à la demande de sa femme ni pour ses enfants, reconnaît aujourd'hui faire de nombreux efforts afin d'être davantage présent auprès d'eux, ce qui a des conséquences sur sa pratique actuelle de l'apnée. Ce pratiquant a en effet fait le choix de mettre un terme à sa carrière d'apnéiste pour s'engager dans de nouveaux projets (nous y reviendrons), mais continue malgré tout à plonger et à s'entraîner : *« aujourd'hui je cherche plus les records. Je reste performant, je m'entraîne, mais je ne cours plus ! »* (Francis, Apnéiste – AP1). S'il continue de travailler dans le monde de l'apnée et considère cette activité comme étant toujours sa passion première, Francis cherche aujourd'hui à passer un maximum de temps avec sa famille :

« J'essaye de... surtout l'hiver, je réduis au minimum mes voyages parce que j'ai une famille et que j'adore passer du temps avec mes enfants. Mais c'est clair que l'été j'ai mes stages, j'ai des reportages, des documentaires. C'est mon boulot. Mais quand j'ai des stages à Charm-el-Cheikh, c'est 3h30 d'avion, ils me suivent en avion et ils passent 2 semaines et demi en Égypte avec moi et avec leur mère. Quand il ne peut pas venir ils m'attendent et... avant je passais 2-3 mois à l'étranger, à droite à gauche mais maintenant j'essaye de... même si j'ai des transferts et des voyages comme ça, j'essaye de les réduire au minimum pour éviter de rester trop longtemps sans voir mes enfants. Maintenant y'a des exigences différentes mais l'apnée continue à être ma passion principale » (Francis, Apnéiste – AP1).

D'autre part, comme nous le soulignons *supra*, André (BASE-jumper – BJ1) est un pratiquant « sans concession » qui refuse tout compromis qui s'impose à lui. Pour autant, si jusqu'à présent il a refusé de s'arrêter pour quiconque, il a fait, à contre-cœur, une promesse à sa fille :

André : *« C'est ma fille qui me tanne, qui m'emmerde. Elle veut que j'arrête mais bon... »*

Enquêteur : *« Parce que ça lui fait peur ou... »*

André : *« Oui. Oui elle... ça lui fait peur donc euh... j'ai promis qu'à la*

prochaine fracture j'arrêteraï ».

Enquêteur : « *D'accord... »*

André : « *Alors j'veais essayer de ne pas me faire mal ! »*

Chez Laurent (Deltaplaniste – DT1) ces éléments apparaissent aussi en toile de fond de son désengagement. Si sa prise de distance d'avec le deltaplane est davantage liée à des conditions géographiques, cet ex-pratiquant évoque aussi les contraintes d'éloignement liées au vol en deltaplane :

« Sur Paris y'a moyen de voler un peu quand même avec... mais c'est pas non plus super intéressant. Ça n'a rien à voir avec un vol en montagne par exemple. Mais du coup qui dit partir voler avec des pote en montagne ça veut dire partir plusieurs jours et quand t'es passionné c'est régulier. Du coup côté famille c'est pas toujours facile à gérer. T'as quand même des responsabilités en tant que père ou en tant que mari. Bon ma femme ne m'a jamais rien demandé, même si je sentait bien que parfois ça l'emmerdait... donc voilà ça, ça joue... tu te dis... j pense que c'est inconscient en fait comme truc, c'est pas comme si tu te posais un jour, que tu mettais tout sur la table et que tu compte les pour et les contre... c'est plus inconscient... et donc tu te dis qu'il faut aussi à un moment donné que t'assumes ta place dans ton couple » (Laurent, Deltaplaniste – DT1).

Au final, la place occupée par les enfants dans le désengagement peut, être envisagée à deux niveaux, selon l'âge de ces derniers : soit le choix vient d'une demande que ces derniers formulent auprès de leur père lorsqu'ils sont suffisamment âgés pour la faire, soit le père prend cette décision de lui-même dès la naissance ou dans la petite enfance de son enfant. Quoiqu'il en soit, que la décision soit amorcée par une demande extérieure ou qu'elle vienne d'un choix plus intime, ce qui reste central est la place qu'y occupe la responsabilité. En effet, dans ces deux cas de figure, le pratiquant est placé devant sa propre responsabilité de père vis-à-vis de son (ses) enfant(s) : il se doit d'être non seulement présent mais de rester vivant pour eux. Cette responsabilité, revendiquée par les interviewés dans le cadre de leur pratique engagée, semble ainsi se pérenniser dans leur désengagement sous une forme nouvelle : elle passe d'une gestion sécuritaire drastique vis-à-vis de soi à une responsabilisation vis-à-vis de l'autre. En ce sens, le désengagement corporel peut être, aussi, analysé en tant que processus d'ouverture à l'autre.

3. S'ouvrir aux autres

Ainsi, parmi les raisons poussant à rompre avec un engagement corporel intensif, et toujours selon une logique interactionnelle, nous observons régulièrement une certaine volonté de « simplement » s'ouvrir aux autres, au monde qui nous entoure, et plus seulement sur cet environnement naturel qui nous a séduit pendant des années. Ne plus avoir les yeux rivés sur le large ou les itinéraires de montagnes devient alors un nouveau besoin, une nouvelle envie pour prendre du plaisir « *autrement que dans l'affrontement* » (Adrien, ex-alpiniste – AL2).

Cette logique d'ouverture s'insère alors dans un processus visant, malgré le changement, le maintien ou la reconstruction de l'estime de soi. En effet, durant des années de pratique sportive engagée, les interviewés ont construit cette estime dans un rapport intime à l'affrontement des limites, notamment celles de leur propre corps ; l'estime de soi est alors, en quelque sorte, hyper individualisée dans son mode de construction. En se désengageant, celle-ci devient plus interactionnelle.

« Pendant longtemps j'ai quand même un peu eu l'impression d'être finalement un peu égoïste. Carrément même ! Mais ça allait, ça m'allait. En tout cas j'avais l'impression d'être heureux comme ça. Je dis que j'avais l'impression parce qu'aujourd'hui, avec du recul, je me demande si c'était vraiment le cas. J'ai l'impression d'être plus heureux maintenant. J'ai l'impression de m'être ouvert à un monde que je ne regardais pas avant... c'est à dire qu'avant j'avais un peu la tête dans mon truc et je regardais pas tellement autour finalement. T'as tes potes avec qui tu y vas, mais à part ces gens là finalement tu partage pas grand-chose avec les autres » (Michel, Navigateur – VH7).

Non pas que ce pratiquant n'était pas heureux lorsqu'il pratiquait, mais il se sent finalement au moins autant satisfait de ne plus pratiquer aujourd'hui qu'il ne l'était auparavant. Cette logique de mise à distance d'un passé considéré comme moins bon au moment présent n'est somme toute pas surprenante. En effet, ce à quoi ce pratiquant aspire ayant évolué, ses propres attentes passées lui semblent avoir moins de saveur aujourd'hui.

Cette logique d'ouverture vise ainsi essentiellement à faire sortir, dans certaines mesures, le pratiquant de son monde, de *l'ingroup*, pour lui permettre de redécouvrir *l'outgroup* et ce

qu'il pourrait avoir à lui offrir :

« J'ai pas de regrets... au contraire, je suis vraiment heureux d'avoir pu vivre tout ça parce que finalement y'a pas tant de gens que ça qui on fait ce que j'ai fait, et c'est une chance... mais à côté de ça pour pouvoir vivre ma passion, pour pouvoir voir et vivre toutes ces choses merveilleuses, je suis forcément passé à côté de plein de choses, et pas seulement de manière générale, comme ça pour le dire, mais vraiment, même avec des amis, avec tout ceux dont je croyais être proche et qui ne faisaient pas partie du milieu. Aujourd'hui, je me rends compte que je les connaissais pas si bien que ça. En tout cas je les connais beaucoup mieux aujourd'hui et j'en suis heureux... » (Adrien, Alpiniste – AL1).

Se désengager est donc, parfois, une façon, pour celui qui pratique intensément et pendant de nombreuses années, non pas de trouver une vie en dehors de son activité, mais de la retrouver ; il s'agit de retrouver les gens qui l'entourent, de vivre avec eux et non plus auprès d'eux.

C. Passer à autre chose

Si des événements brutaux, à l'image de l'accident, peuvent mettre fin à l'engagement corporel, d'autres facteurs, parfois plus latents (comme la peur décrite plus haut) sont à même d'impulser l'envie de passer à autre chose.

Ainsi, l'envie de s'engager est susceptible de simplement s'essouffler. Quand il devient de plus en plus difficile de se motiver à sortir le matériel, le préparer, partir en montagne ou en mer, lorsque l'on trouve de moins en moins d'intérêt à s'engager aussi intensément qu'auparavant, la décision de stopper, ou de réduire fortement sa pratique se prépare.

Dominique et Jean (Spéléologues – SP1 et SP2), les aînés de notre enquête, évoquent l'âge avançant pour justifier de cette perte de motivation :

« Non, disons qu'en vieillissant vous passez peut-être naturellement à autre chose... et puis... bon vous devenez peut-être aussi un peu plus feignait pour certaines choses et c'est vrai que l'humidité, l'obscurité... ça fait de moins en moins envie. Et puis y'a aussi le fait qu'en vieillissant on ne fait plus exactement la même chose. Y'a quelques raideurs déjà ! Non et puis on fait plus gaffe, donc

progressivement vous vous rendez compte que l'envie s'amenuise, sans vraiment savoir pourquoi d'ailleurs ! » (Dominique, Spéléologue – SP1).

Les deltaplanistes interrogés se trouvent être dans des situations similaires. Laurent (DT1) souhaitait profiter d'un retour partiel dans les Alpes pour pratiquer de nouveau. Comme nous le soulignons plus tôt à travers les mots de sa femme, les envies sont restées au stade d'envies. Pris dans la rénovation de sa maison, il n'a pas trouvé le temps, ni la force de retourner voler.

« Si le fait d'être à Paris n'a pas aidé pour voler et prendre du plaisir à voler, la vie fait qu'on a des projets qui sont parfois incompatibles avec d'autres envies. Là, maintenant que je pourrais parce je suis sur place souvent, je retape une baraque. Ça demande beaucoup de boulot, du coup j'ai un peu autre chose à foutre que d'aller voler ! » (Laurent, Deltaplaniste – DT1)

Mais au-delà des situations de vie, des aléas qui insèrent l'individu dans une forme de routine, cette envie qui se tarit vient aussi du fait que, parfois, ces individus ont le sentiment d'avoir fait le tour de leur activité ; il devient dès lors difficile d'aller plus loin dans leur engagement, de trouver de nouveau challenge à leur goût.

Enquêteur : *« C'est l'accident qui fait prendre conscience des limites ? »*

Didier (Navigateur – VH5) : *« Ouais, un peu le sentiment d'avoir tiré un peu sur l'élastique, de se dire... et puis, un peu de lassitude aussi, parce que les courses, c'est très répétitif, quand on a fait 3, 4 fois les circuits, route du Rhum, Transat Jacques Vabre, course de l'Europe et tout, ça... »*

Enquêteur : *« Ca revient toujours un peu pareil »*

Didier : *« Ca revient toujours un peu pareil, mais j'avais probablement aussi envie de faire autre chose quand même ».*

Comme une impression de déjà vu, ce sentiment de redite est un signal fort pour ceux qui souhaitent, coûte que coûte continuer à aller de l'avant. Dès lors, plutôt que de se répéter, sans nécessairement continuer à progresser, certains pratiquants s'intéressent à autre chose, se lancent de nouveaux défis, en dehors même de leur pratique, afin de ne pas stagner.

Avec le temps, les bénéfices escomptés par le biais de la pratique engagée semblent parfois s'estomper. Dès lors, la motivation s'essouffant, l'idée d'abandonner se fait plus pressente. Il

est alors temps de se désengager. Passer à autre chose ne se prépare donc pas nécessairement longtemps à l'avance. En effet, peu d'enquêtés ont réellement et consciemment préparé leur « retraite ». Les possibilités de reconversion sont ainsi souvent des opportunités qui se présentent et que les enquêtés saisissent (lorsque ceux-ci ont fait de leur engagement leur métier).

Didier (Navigateur – VH5) est, l'enquêté qui a le plus « usé » de ce procédé dans sa carrière et son après carrière sportive. De la même manière qu'il est arrivé, selon ses propres mots, « naturellement » à la course hauturière, il s'est « naturellement » reconverti, en fonction de ses compétences dans de nouvelles activités périphériques à la pratique de la voile :

Didier : « *En fait, naturellement j'ai supervisé la construction de bateaux, parce que ça m'est arrivé comme ça, on m'a demandé de le faire... alors je l'ai fait et puis après, j'ai dirigé un team qui s'appelait "X" qu'était là, et puis après on m'a demandé d'être directeur de courses, voilà. Donc, ça c'est là aussi, enchaîné... »*

Enquêteur : « *C'est des choses auxquelles vous aviez pensé ou... ? »*

Didier : « *Alors pas du tout ! c'est pas... j'y avais pas du tout pensé avant que ça se présente... »*

Enquêteur : « *Ca s'est juste présenté ! »*

Didier : « *Ouais, et puis c'était des nouveaux métiers, ça n'existait pas dans la voile avant, donc à chaque fois, maître d'œuvre de bateaux, ça n'existait pas donc c'est arrivé, je ne dis pas que j'étais le 1^{er} mais un des premiers, heu ! Team manager, pareil, un des premiers, maintenant il y en a partout, et directeur de courses, c'est très récent, ça a quelques années, ça 3, 4 ans, donc, à chaque fois, en fait... »*

Enquêteur : « *Vous tombez dans les années de... »*

Didier : « *Dans les bonnes années de transitions où il y avait besoin. Moi, j'étais là au bon moment avec une expérience. En fait, si je fais ça, c'est surtout parce que j'ai une expérience complète, c'est... pour faire ce que je fais, directeur de courses, c'est très important d'avoir été marin, c'est comme ça que je peux traduire, moi, ressentir la même chose que les gars qui sont en mer, savoir de quoi on parle. J'ai toujours eu un rôle de traducteur, superviser un chantier, c'est pareil ».*

La reconversion des professionnels interviewés se fait ainsi souvent dans un domaine proche

de celui de l'engagement : Didier (Navigateur – VH5) est aujourd'hui directeur de course, Francis (Apnéiste – AP1) est moniteur international de plongée, et Jacques (Navigateur – VH4) s'est lancé dans le développement de prototypes de bateaux innovant dans le secteur de l'écologie. Chez Jacques cette orientation s'est elle aussi faite « *le plus naturellement du monde* ». Ayant toujours cherché à optimiser son bateau avec des innovations, parfois éco-énergétiques, le travail et les projets qu'il mène aujourd'hui dans le secteur du développement durable sont pour lui une évidence et un souhait profond, même s'il admet que naviguer de nouveau en compétition, se ré-engager, est toujours envisageable :

Enquêteur : « *Vous me disiez tout à l'heure que vous comptiez quand même repartir naviguer. Vous comptez refaire des compétitions ou ça va être juste de la navigation pour mettre à l'épreuve justement les projets sur lesquels vous travaillez ?* »

Jacques : « *À priori, de la navigation pour mettre à l'épreuve les projets, les innovations que j'essaye de mettre en place. Après, la compétition, peut être qu'il y en aura à l'avenir, j'espère des compétitions avec des bateaux tractés par des cerfs-volants, par exemple, ça me paraît être très intéressant. Sinon, pas de compétitions... à moins que j'aie des opportunités d'embarquement sur des supers bateaux hyper-performants, ça c'est quand même le top et ça serait difficile de refuser !* »

Francis (Apnéiste – AP1) a pour sa part stoppé sa vie de sportif engagé sur un record qu'il décrit comme « *une ligne, une frontière entre deux vies. Une vie qui est un peu plus dans le rêve, notamment le rêve de tout le monde, et une vie avec un peu plus les pieds sur terre* ». Se désengager nécessite donc bel et bien d'être capable de changer de vie, de passer à autre chose.

Enfin, comme nous avons pu le constater, une des motivations invoquées par les pratiquants pour maintenir leur engagement est la poursuite d'une forme de connaissance de soi. En ce sens il s'avère effectivement que l'engagement corporel, par la présence de dangers et la mise en jeu répétée de l'intégrité physique, permet de vivre des expériences fortes susceptibles de contribuer à cette connaissance. Ce qui semble intéressant, c'est aussi le fait de constater que, parmi les pratiquants interrogés ayant mis un terme à des années d'engagement intense, la connaissance de soi puisse être un point de départ au changement et à la bifurcation. En ce sens cette recherche de soi peut être, par endroit, identifiée comme fin en soi et justification

du maintien dans l'activité jusqu'à ce que le pratiquant trouve ses réponses et renonce à s'engager par la suite.

Ainsi, dans son ouvrage autobiographique¹³⁹, Marc Batard (Alpiniste) explique comment sa pratique de l'alpinisme et de l'himalayisme a été, pendant de nombreuses années, une véritable fuite en avant à la recherche de sa véritable identité, son identité profonde, celle dont il a finalement toujours plus ou moins eu conscience sans jamais vraiment la comprendre et l'accepter. Si nous n'avons eu que peu l'occasion de discuter avec lui, Marc souligne, avec ironie, que s'il avait découvert son homosexualité plus jeune, si un psychologue la lui avait révélée, il ne se serait probablement pas lancé autant de défis, peut-être même n'aurait-il jamais connu la très haute montagne. Ce que Marc allait chercher, toujours plus haut, sans assistance, dans ses nombreuses premières, ce n'était finalement que lui-même. Il évoque ainsi le fait de s'être battu pour être « *comme tout le monde* ». Finalement c'est en étant, d'un certain point de vue, comme personne qu'il découvre qui il est. Être comme tout le monde c'est, finalement et inconsciemment pour Marc, être un homme, un vrai, avec toutes les caractéristiques qui lui sont socialement attribuées : virilité, courage, force, ténacité, etc. En devenant comme personne, cet alpiniste a ainsi cherché à coller à cette image sociale de l'homme en exacerbant les traits, à travers la figure emblématique de l'aventurier, de celui qui défie et déjoue les éléments. Au final, peu de temps après avoir pris conscience de sa véritable identité, en découvrant cette pièce manquante du puzzle qu'était son homosexualité, Marc Batard a « arrêté » la haute montagne. Timide, introverti, son engagement alpin lui a permis de s'ouvrir un peu aux autres, mais en s'ouvrant ainsi il s'est perdu lui-même ; seul son désengagement, via un « *coming out* » lui a permis de se retrouver lui-même, même si être homosexuel dans ce monde d'homme qu'est la haute montagne lui a valu, de la part de certains, une mise à l'écart.

Aujourd'hui, cet alpiniste chevronné a rechaussé les crampons et organise des treks dans le monde entier. Il partage désormais sa connaissance de la montagne avec ses clients. Comme il le soulignait lors de notre conversation téléphonique, quoi qu'il arrive, il ne pourra pas totalement s'éloigner de la montagne ; en le paraphrasant, il ne connaît que ça, et ne sait faire que ça. Il ne souhaitait pour autant plus s'engager aussi intensément que par le passé. Force est de constater qu'aujourd'hui, il a « replongé » : il a réalisé ces trois dernières années plus de cinq ascensions de plus de huit mille mètres d'altitude sans oxygène, autrement dit ce qu'il

¹³⁹ Batard, M. (2003). *La sortie des cimes*. Paris : Glénat

faisait avant de « prendre conscience » de son identité. Si la montagne est devenue pour lui un lieu de questionnement sur lui-même, elle l'a également socialisé, construisant de ce fait tout un ensemble de répertoires dont il lui est aujourd'hui difficile de se départir.

III. Logiques identitaires et infléchissements biographiques

D'un point de vue identitaire, se désengager corporellement d'une pratique sportive dangereuse revêt, à l'image de l'engagement et du maintien dans celle-ci, diverses dimensions que nous souhaitons présenter sous un autre jour que celui proposé jusqu'ici. En effet, au-delà des motifs déclarés par les enquêtés, quelles tendances, notamment en termes d'infléchissements biographiques ou encore de logiques (ou tactiques) identitaires sommes nous à même de relever ?

L'analyse des récits fait apparaître, sans nul doute, des trajectoires originales et singulières. A partir de ces parcours il est aussi possible de faire apparaître les dynamiques de changement (ou de continuité) qui structurent le désengagement. Quelle place et importance donner aux diverses formes de déterminisme ou à la réflexivité ? Qu'en est-il des affects ? Sont-ils susceptibles d'infléchir, à eux seuls, un parcours ?

C'est en se concentrant sur les interprétations à donner aux événements, à leur prévisibilité (ou non) mais aussi et surtout sur l'origine (structurelle ou actancielle) de ces derniers que des logiques identitaires peuvent ainsi être relevées. Dès lors, c'est encore un jeu de configuration identitaire mêlant structure, processus réflexif et dynamique affectuelle qui construit ce processus et questionne, une fois de plus, la place et l'importance du processus réflexif.

A. Les logiques identitaires du désengagement corporel

La lecture et l'analyse des récits font apparaître diverses formes d'infléchissement dans la biographie des pratiquants. En adoptant une posture que nous pourrions ici qualifier de « subjectivante » (Bessin, Bidart & Grossetti, 2010), nous nous efforçons de comprendre à la fois le sens que les acteurs donnent aux événements qui ont traversé leurs parcours tout autant que les temporalités et les logiques qui les sous-tendent. Ainsi, il s'agit pour nous d'assembler deux problématiques liées au séquençage chronologique des événements : d'abord avec le sens et de la cohérence interne des parcours ; enfin avec la problématique de la causalité. En d'autres termes, il s'agit pour nous d'explorer, au cœur du processus de désengagement, l'articulation entre les logiques structurelles et actanciennes telles qu'elles peuvent apparaître dans un ensemble de séquences biographiques faisant sens pour l'individu.

De l'analyse des récits naissent diverses perspectives conduisant à envisager le

désengagement comme n'étant pas seulement bifurcatif¹⁴⁰. En effet, les infléchissements ne sont pas nécessairement soudains et imprévus, tels un *hapax*. Nous pouvons synthétiquement relever deux grandes logiques d'infléchissement posant d'emblée la question de la place de la réflexivité dans le désengagement : la première est une logique d'adaptation (ou d'accommodation, pour reprendre un terme utilisé plus tôt dans le chapitre 5) tandis que la seconde est une logique de résistance (ou de distanciation) ; logiques pouvant tour à tour prendre des formes temporelles variables selon qu'elles sont la conséquence d'événements plus ou moins soudains et prévisibles.

1. S'adapter

L'adaptation, dans le désengagement corporel, peut être envisagée au sein de notre corpus selon deux modèles : celui de l'adaptation totale et volontaire et celui de l'adaptation partielle et subie. L'une est plutôt « heureuse », tandis que la seconde se décline davantage sous ses aspects malheureux. Toutes deux sont des déclinaisons liées à un changement provenant de l'extérieur ; le désengagement n'est pas au départ provoqué par l'individu. Par conséquent, le sens positif ou négatif du changement est, intrinsèquement, à relier à la perception et au vécu de l'individu c'est-à-dire à la perception ou non par l'individu d'une amélioration de sa situation. Comme le souligne justement Hélandot (2010), dans pareil cas de figure l'adage selon lequel « le hasard fait bien les choses » ou encore le sentiment d'un « manque de chance » semblent se vérifier.

➤ S'adapter totalement et volontairement

Plusieurs enquêtés, nous renvoyant logiquement à des expériences de vie singulières, peuvent être regroupés dans cette logique d'adaptation totale et volontaire au changement de parcours. Il s'agit de situations dans lesquelles les circonstances se conjuguent « naturellement » aux désirs, aux souhaits des pratiquants pour offrir à ces derniers l'opportunité de faire évoluer leur vie en se désengageant de leur activité sportive. Nous pouvons ici faire un parallèle entre ce type de situations et l'utilisation faite par Becker (2002) de la notion de coïncidence. En effet, les choses ne sont ni parfaitement aléatoires ni absolument déterminées : elles « coïncident ». À l'image de certains parcours menant à

¹⁴⁰ Au sens de Grossetti et Bidart (2006) c'est-à-dire comme une modification soudaine, imprévue et durable de la situation personnelle et des perspectives de vie, concernant une ou plusieurs sphères d'activité.

l'engagement, prime ce sentiment selon lequel « les choses tombent plutôt bien ! ». Dans pareil cas, ce que l'on a peine à expliquer, ce sont justement ces intersections. La sociologie ne dispose peut-être pas aujourd'hui de tous les outils pour répondre, mais elle ne peut ignorer ce type de situation illustrant la manière dont un individu use de sa capacité réflexive pour faire des choix. Quoi qu'il en soit, on constate que désirs et assignations se conjuguent favorisant pour l'individu l'expression d'un sentiment de consonance existentielle (Bajoit, 2003).

L'illustration la plus typique de ce cas de figure parmi nos enquêtés est sans nul doute celle de Didier (Navigateur – VH5). En effet, après de nombreuses années d'engagement de haut niveau dans la voile, Didier choisit progressivement de mettre un terme à sa carrière de navigateur et de se consacrer à de nouvelles activités liées à son ancien métier. Dans son parcours les infléchissements, permettant le passage d'une séquence biographique à une autre, ne sont pas impulsées par lui-même mais répondant à une logique davantage structurelle qui, malgré tout, lui convient tout à fait. Quelques extraits de son récit, déjà mobilisés par ailleurs, permettent encore de s'en convaincre :

« Ca revient toujours un peu pareil, j'avais probablement aussi envie de faire autre chose quand même » ; « En fait, naturellement j'ai supervisé la construction de bateaux, parce que ça m'est arrivé comme ça, on m'a demandé de le faire alors je l'ai fait et puis après, j'ai dirigé un team qui s'appelait "XXX", qu'était là, et puis après on m'a demandé d'être directeur de courses, voilà. Donc, ça c'est là aussi, enchainé, heu ! » ; « J'y avais pas du tout pensé... » ; « C'était des nouveaux métiers, ça n'existait pas dans la voile, donc à chaque fois, maître d'œuvre de bateaux, ça n'existait pas donc c'est arrivé, je ne dis pas que j'étais le 1^{er} mais un des premiers, heu ! Team manager, pareil, un des premiers, maintenant il y en a partout, et directeur de courses, c'est très récent, ça a quelques années, ça 3, 4 ans, donc, à chaque fois, en fait... » ; « Les bonnes années de transitions, où il y avait besoin. Moi, j'étais là au bon moment avec une expérience, en fait, si je fais ça, c'est surtout, parce que j'ai une expérience complète, c'est, pour faire ce que je fais, directeur de courses, c'est très important d'avoir été marin, c'est comme ça que je peux traduire, moi, ressentir la même chose que les gars qui sont en mer, savoir de quoi on parle. J'ai toujours été un rôle de traducteur, superviser un chantier, c'est pareil » (Didier, Navigateur – VH5)

Ainsi, parce qu'il en avait peut-être « *un peu marre aussi* », qu'il avait envie de changement sans pour autant savoir quoi faire et que de nouveaux métiers sont apparus à cette période, parce qu'il disposait des compétences requises, Didier a saisi les opportunités qui se sont présentées à lui. On se situe bien là dans des situations impulsées selon une logique structurelle à laquelle la logique actancielle ne va pas s'opposer car désirs et assignations se rencontrent et coïncident. La trajectoire de Jean avance « par paliers successifs dont chaque réalisation nécessite une étape préliminaire de réflexion sur ses atouts et possibilités, une maturation de l'image de soi [...] » (Bidart & Lavenue, 1999, pp. 53-54).

Pour autant, d'autres trajectoires peuvent être assimilées à ce type d'adaptation ; non limitée à l'opportunisme et au hasard. Ainsi, dans des circonstances totalement différentes, Dominique et Jean (Spéléologues – SP1 et SP2) se sont progressivement désengagés en s'adaptant respectivement au cours de leur vie. D'une certaine manière l'un comme l'autre ne sauraient dire ce qui les a conduit à se désengager tant les choses se sont passées lentement et sans réelle rupture. Finalement, « *c'est la vie* » (Jean), « *ça s'est fait comme ça, c'est tout, au fil du temps qui passe* » (Dominique). D'une certaine manière, et très progressivement, leur pratique d'une spéléologie « engagée » s'est transformée, petit à petit, en « *randonnée souterraine* ». Quoi qu'il en soit les deux spéléologues ont sans difficulté accepté cette situation que, d'une certaine manière, leur corps leur imposait. Sans pour autant voir converger leurs aspirations à la dynamique structurelle en cours, cette dernière n'a pas pour autant été subie. Dans leur cas de figure, Dominique et Jean font face à des trajectoires dont la forme est davantage celle de la « maturation ». En effet, celles-ci sont plus progressives « lors d'une période transitoire, rompue par un déplacement géographique [par exemple] qui déplace également la valeur des atouts et des statuts pour déboucher sur une décision de s'engager dans une nouvelle étape » (Bidart & Lavenue, 1999, pp. 53-54). Sans qu'il n'y ait pour autant de rupture géographique, les deux spéléologues ont ainsi vu « la valeur des atouts et des statuts » (*ibid.*) attachés à leur engagement se déplacer, les conduisant, progressivement et finalement quasi-inconsciemment à se désengager.

Pour sa part, Adrien (Alpiniste – AL1) a vécu un changement davantage saisissable à la fois dans le temps et ses conséquences. En effet, rappelons que ce dernier a fait le choix de rompre avec son engagement corporel suite à deux événements : la rencontre avec sa femme qui le conduit à déménager et à beaucoup moins pratiquer ; la naissance de son premier enfant suite à laquelle il met un terme définitif à son engagement. Là encore il s'agit de changement impulsé par une dynamique extérieure à l'individu, qui va être entièrement et immédiatement

intégrée. En ce sens elle n'entre pas en conflit avec les désirs de Adrien. En effet, ce dernier, alors qu'il pratique encore, se disait bien que « *ça serait cool un jour de rencontrer une minette pas chiant avec qui faire un bout de chemin* », ou encore « *de toute façon c'est clair je voulais des gosses* ». C'est finalement ce qui lui arrive sans qu'il n'ait pu l'anticiper. C'est en cela que la dynamique structurelle initiée est cohérente avec la dynamique actancielle, encore inhibée, mais bien présente, à ces instants. Il ne s'agit dès lors plus réellement de hasard, mais davantage de la rencontre fortuite de deux dynamiques. Ainsi, la trajectoire de Adrien a ici fonctionné par « imbrication d'éléments interdépendants formant un nœud dont la sortie est obtenue par une décision qui conjugue les contraintes [...], le tout étant déclenché par un événement "fortuit" » (Bidart & Lavenue, 1999, pp. 53-54).

➤ *S'adapter partiellement et de manière subie*

À l'inverse, lorsque le changement n'est « ni choisi ni réapproprié positivement, on entre dans la logique du "manque de chance", de la passivité impuissante et de la fatalité : c'est "la tuile" » (Hélandot, 2010, p.166). En d'autres termes, il s'agit de situations dans lesquelles s'opposent la logique actancielle de l'individu (ses désirs) et la logique structurelle du contexte (sous forme d'assignations), et dans lesquelles l'individu va malgré tout s'engager. Dans certains cas de désengagement fortement contraint, on peut alors entrevoir que l'individu serait tenter de résister, mais n'en a pas les ressources. Cela entraîne chez lui un fort ressentiment vis-à-vis de la situation, potentiellement vécue comme injuste et impliquant par conséquent une forte dissonance existentielle (Bajoit, 2003).

Dans le cadre de l'engagement corporel, il s'agit notamment de situations d'accidents. Invalidant, au moins temporairement, le pratiquant, celui-ci va se désengager contre sa volonté. Parmi les récits analysés, certains pratiquants de *BASE-jump* se trouvent dans cette situation de non choix : André, Damien, et David (BJ1, BJ3 et BJ4). Cédric (*Freerider* – FR1) agit lui aussi dans cette logique, mais nous verrons que leurs situations doivent malgré tout être différenciées.

Ainsi, les trois *BASE-jumpers* cités, suite à un accident, sont dans l'obligation de se désengager alors qu'ils ne le souhaitent pas. Ils doivent ainsi faire face à une situation qui s'impose à eux. L'adaptation est toutefois partielle chez ces trois pratiquants car ils n'envisagent pas une seconde de ne pouvoir se réengager. Ainsi, si le désengagement,

momentanément, est total, l'adaptation à la situation n'est que partielle, conduisant quoi qu'il arrive à une logique de résistance, dans un second temps.

Cédric (*Freerider* – FR1) a du lui aussi faire face à une situation d'accident dont il aurait pu ne jamais se remettre. Après de long mois de désengagement total, imposés par un état physique rendant impossible la pratique du *freeride*, il a rechaussé les skis. Pour autant, cet accident l'a suffisamment marqué pour que sa pratique soit aujourd'hui beaucoup plus « *soft* » qu'elle ne l'était par le passé. C'est en ce sens qu'il est aujourd'hui désengagé et que ce désengagement n'est que partiel et subi.

Ce qui différencie finalement et fondamentalement ces deux cas d'adaptation subie est que, pour les *BASE-jumpers*, cette adaptation est partielle dans le sens où ils résistent. Ils s'adaptent car ils sont physiquement contraints de le faire, mais continuent de résister, moralement, n'envisageant pas une seconde de ne plus pouvoir pratiquer. Dès lors, dans ce cas de figure, l'adaptation partielle et subie est davantage une phase transitoire qu'une fin en soi pour l'individu, la véritable logique sous-tendue par nos trois *BASE-jumpers* étant finalement une logique de résistance totale au changement, tandis que Cédric rompt réellement et de façon durable avec son engagement.

2. Résister

Une autre forme de changement peut être envisagée dans le parcours de nos enquêtés, non plus liée au processus d'adaptation, mais, à l'inverse, à une logique de résistance. Deux cas de figure se présentent : tout d'abord une dynamique de changement impulsée par l'individu dans une logique de résistance à la continuité structurelle ; ensuite, une dynamique dans laquelle l'individu engage une résistance à un changement qui se propose (ou s'impose) à lui, mais sans définitivement fermer la porte à cette éventualité. Nous pourrions reformuler ces deux cas de figure comme suit :

- soit l'acteur engage de lui-même le changement dans une situation de stabilité et de continuité qui ne le satisfait plus totalement.
- soit il refuse temporairement le changement qui se dessine et vise à anticiper (consciemment ou non) des solutions selon ce qui s'offre à lui.

➤ *Résister à la continuité pour produire le changement*

Ce premier type de résistance est le fait de pratiquants qui décident volontairement, à un moment relativement précis et identifiable, d'engager un changement et de rompre, plus ou moins nettement, avec une situation relativement stable. En d'autres termes, en étant instigateur de changement, ils prennent en toute connaissance de cause l'initiative de se désengager. Ici, ce sont donc les logiques actanciennes qui prédominent sur les logiques structurelles, même si ces dernières ne peuvent être complètement évacuées.

Pour illustrer ce cas de figure nous pouvons nous appuyer sur le récit de Francis (Apnéiste – AP1). Après plusieurs années d'engagement intensif dans l'apnée mondiale, et ce dans plusieurs disciplines reconnues, Francis a fait le choix de mettre un terme à son engagement à un moment précis de sa carrière. Reconstituons et exposons ici en quelques lignes des éléments de séquence biographique issus du récit de Francis :

Francis (43 ans au moment de l'entretien) a arrêté l'apnée de compétition en 2001 après une douzaine d'années au plus haut niveau international ; il envisage de mettre un terme à sa carrière au cours de l'année 1999 (« *je voulais attaquer les trois records en 8 jours. Poids constant, poids variable et no-limit [...] et en 99 terminer ma carrière* »). À cette époque, Francis est en compétition avec un autre plongeur dans une de ces trois disciplines pour atteindre une profondeur emblématique :

Enquêteur : « *Tu disais que tu avais envie de mettre ton nom en face des XXX mètres...* »

Francis : « *Oui c'était un peu une satisfaction parce que savais que c'était mon dernier record donc je voulais vraiment faire le maxi pour faire un... pour toucher en premier les XXX* »).

Ce grand coup d'éclat que nous évoquions précédemment est ici : au-delà de réaliser trois records du monde en seulement huit jours, Francis envisage d'entrer dans l'histoire de l'apnée en inscrivant son nom devant un chiffre symbolique. Sur les trois records envisagés, il n'en réalise « que » deux à cause d'une mer trop « *montée [...] très agitée* ». Il doit donc repousser cette dernière tentative. Elle le sera d'ailleurs plus longtemps qu'il ne l'avait envisagé au préalable puisqu'en 2000 il ne peut retenter sa chance par manque de temps (« *L'année 2000 j'ai pas fait de record parce que j'étais occupé sur une production XXX, le film...* »). Ce n'est

donc qu'en 2001 qu'il a pu définitivement s'engager dans cette dernière tentative de troisième record, qu'il réussit (*« alors en 2001 j'ai essayé de terminer ma carrière en essayant le dernier record que j'avais pas pu essayer avant. Et donc j'ai fait XXX en poids variable »*). Et c'est sur cette dernière performance qu'il met un terme à sa carrière, comme il l'avait prévu (*« j'ai essayé le record, je l'ai fait et c'est là que j'ai terminé ma carrière d'apnéiste compétition »*). Aujourd'hui, Francis pratique toujours l'apnée, continue de progresser mais ne fait plus de compétition. Il a monté son entreprise et travaille un peu partout dans le monde pour faire découvrir sa discipline, propose des stages, fais des émissions de télé, etc.

« Je m'entraîne beaucoup, encore. J'ai même amélioré mes performances, mais je fais plus de records, de compétitions. Disons que l'apnée c'est devenu mon boulot [...] je commence à utiliser la mono palme en poids constant, j'ai passé le mur des 100 mètres [...] Je fais des stages, j'ai des émissions de TV et dans les émissions quand je peux je descends en apnée pour montrer un peu les poissons, les paysages. C'est un peu du documentaire [...] on m'appelle souvent pour des conférences pour que j'en parle » (Francis, Apnéiste – AP1).

Notons tout d'abord et rapidement cette distinction établie par Francis entre l'apnée lorsqu'il faisait encore de la compétition et aujourd'hui qu'il n'en fait plus. Aujourd'hui, dit-il *« c'est mon boulot »*. Curieuse disjonction alors même qu'il en vivait aussi auparavant. Ceci met en évidence ce que de nombreux pratiquants ressentent, apnéistes ou non, lorsqu'ils deviennent professionnels dans leur discipline : il n'ont pas nécessairement le sentiment d'aller travailler dans la mesure où ils sont payés pour ce qu'ils envisagent davantage comme un loisir, une passion. Ce n'est donc que dans la reconversion que la discipline, et sa pratique, changent subjectivement de statut en devenant un emploi à part entière.

Ensuite, insistons sur le fait que, dans le cas de cette logique de résistance à la continuité, le changement se conduit selon une trajectoire « en escaliers », c'est-à-dire « par paliers successifs dont chaque réalisation nécessite une étape préliminaire de réflexion sur ses atouts et possibilités, une maturation de l'image de soi [...] » (Bidart & Lavenue, 1999, pp. 53-54). Francis a donc, dans une première phase, d'abord accepté, volontairement et totalement, de maintenir son engagement afin de préparer sa « retraite ». Il l'a anticipée. De la sorte, son acceptation d'une certaine continuité biographique sur le plan professionnel (son engagement étant devenu son métier et il s'est fixé des objectifs) peut être analysée comme une phase de préparation à résister à cette même continuité (tout autant qu'elle marque une volonté

d'atteindre des objectifs fixés durant cette phase). Francis a donc utilisé les ressources dont il disposait déjà et qui suggéraient une forme de maintien pour préparer ses records et partir sur un « coup d'éclat » lui assurant une légitimité totale dans ses nouveaux projets, facilitant de surcroît son désengagement et l'ouverture de son « école internationale d'apnée ».

Si la rupture biographique n'est pas ici radicale (son activité actuelle fait partie de la même sphère sociale et il pratique finalement toujours l'apnée), elle n'en a pas moins de conséquences sur son engagement corporel qui, aujourd'hui, n'est plus orienté et défini par la recherche de records. En effet, bien que ses performances, numériquement parlant, se soient améliorées, elles ne l'engagent corporellement plus autant que par le passé.

➤ *Résister au changement pour mieux l'anticiper*

Enfin, nous observons un changement qui n'en est pas tout à fait encore un, lorsqu'un pratiquant résiste au changement qui se dessine devant lui, sans pour autant le rejeter en bloc. Dans ce cas de figure, nous pouvons dire qu'un changement est prévisible, ou du moins envisageable. Comme le souligne Hélandot (2010, p.166) il y a « bifurcation en puissance ». Ce type de configuration est particulièrement intéressante car « elle attire le regard sur les stratégies de résistance et d'anticipation mises en œuvre par les acteurs pour retarder ou couper court à l'événement qui les menace » (*ibid.*, 2010, p.166). Il s'agit de situations dans lesquelles des événements viennent perturber la trajectoire d'un individu n'ayant pas anticipé la phase de désengagement. C'est notamment le cas lorsque l'événement est soudain et non prévu, sans qu'il remette pour autant en question la capacité (notamment physique) du pratiquant à rester engagé. En d'autres termes, l'individu doit faire face à une situation instable supposant un changement éventuel de trajectoire, mais ne s'y résigne pas car, la situation n'ayant pas été anticipée, il ne dispose pas de « solution de rechange ». Pour autant, l'individu sait qu'il ne pourra résister longtemps, en quelque sorte, et qu'il devra se soumettre à ce mouvement initié de l'extérieur. Il s'agit alors pour lui de résister temporairement pour se donner du temps, retarder l'échéance et ainsi se donner l'opportunité d'organiser et de (re)définir le changement à venir.

Le récit de Julien (Apnéiste – AP2) fournit une illustration pertinente. En effet, comme nous l'évoquions plus tôt, cet apnéiste, suite à la mort d'un proche lors d'un accident de plongée, montre des signes de questionnement profond semblant indiquer que le processus de

changement est enclenché. Pourtant il résiste à ce changement en maintenant son engagement. Le maintien étant trop difficile dans sa discipline de prédilection, il décide de se lancer de nouveaux défis en passant de l'apnée en poids constant à l'apnée libre. Ce transfert est le moyen utilisé par Julien pour résister de manière intrinsèque à la dynamique de changement initiée par un événement. En changeant de discipline, Julien repart en quelque sorte de zéro, n'a plus autant de pression, est comme « vierge ». Il coupe court à la dynamique de changement et retarde finalement le moment où il devra définitivement y faire face. Ce temps gagné étant pour lui un temps lui permettant de préparer de nouveaux projets et d'anticiper sur l'avenir. C'est un moyen de maîtriser le processus enclenché. La solution viendra d'expériences vécues antérieurement et, curieusement, avec son ami défunt :

« Et avec L. on s'est dit [quelques années auparavant] on va faire un documentaire, vu qu'il avait monté sa boîte de production, on a acheté la caméra et on a fait un documentaire. On est parti, on est parti un mois et on a fait un film et donc ça, ça été un tournant parce que c'était la première fois que je faisais de l'apnée dans un autre objectif que la compétition et le record. J'ai découvert une autre facette de l'apnée. L'apnée dans un objectif d'exploration, d'aventure, de découverte du monde et ça été un deuxième déclic. Et ça fait toujours partie de mes projets pour la suite de développer des choses dans ce domaine là, le domaine de l'image parce que ce qui m'a fait faire de l'apnée c'est de voir des images d'apnée. Parce que j'ai trouvé ça esthétique. Je pense que les images d'apnée ont un pouvoir extraordinaire et à chaque fois que je montre un film d'apnée et mes films d'apnée ça... y'a vachement d'émotion, les gens sont super émus, c'est beau et je veux faire quelque chose là dedans par la suite ».

« Mon rêve depuis tout petit c'est de faire une grande traversée dans les... d'aller dans les contrées un peu lointaines, l'Asie, en Russie, tout ça. Là, ce que je voudrais c'est faire un très beau, un film sur le lac Baïkal, enfin un truc autour du lac Baïkal. Le lac Baïkal c'est le lac le plus profond du monde, le plus clair du monde, la plus grande réserve d'eau douce au monde. Et donc je veux faire un très gros projet cinéma, pas cinéma mais documentaire et aller plonger la-bàs du coup. Mais je m'intéresse beaucoup à la photo, aux films aussi. Je voudrais faire quelque chose d'esthétique » (Julien, Apnéiste – AP2).

Comme nous le soulignons plus tôt, à l'accident de son ami vont venir se combiner d'autres

expériences de vie que Julien va finalement réinvestir afin de faire face à la dynamique de changement. Si, au moment de l'entretien, Julien évoque ses projets sous l'angle d'un retour aux sources afin de retrouver le plaisir de plonger, et ainsi résister à une dynamique de changement à laquelle il ne peut se résoudre. Au-delà de la question du plaisir, ses décisions et désirs marquent un tournant, Julien semblant progressivement se détacher d'un engagement corporel tel que nous le conceptualisons pour s'orienter vers de nouveaux projets sous-tendant d'une certaine manière son désengagement.

Enfin, soulignons qu'à la différence de la trajectoire de Francis, le récit de Julien semble indiquer une dynamique de changement encourageant un infléchissement biographique par « imbrication ». En effet, il y a « imbrication d'éléments interdépendants formant un nœud dont la sortie est obtenue par une décision qui conjugue les contraintes [...], le tout étant déclenché par un événement "fortuit" » (Bidart & Lavenue, 1999, pp. 53-54). Ainsi, la résistance dont a fait preuve Julien, à la suite de la mort brutale de son ami, et alors que ses proches lui demandent indirectement de se désengager, illustre comment le temps qu'il s'est accordé à permis de faire émerger une nouvelle structure de son existence, réinterprétant ses expériences au regard de l'événement lui-même, et permettant à divers éléments de s'imbriquer pour former un « nœud » conduisant *in fine* au désengagement.

3. Table de vérité et combinaisons typiques

À cette étape, on distingue *grosso modo* deux formes opposées d'infléchissement biographique : l'une active, l'autre passive, nous renvoyant presque classiquement à l'opposition entre le modèle de l'acteur et celui de l'agent. Pour autant, en extrapolant ces résultats et en y réinjectant les situations ne conduisant pas nécessairement à un désengagement, nous pouvons envisager diverses variations autour de ces deux modèles « génériques ». En nous appuyant sur la procédure logique des tables de vérité développée par Becker (2002), nous pouvons construire un ensemble de possibles identifiant une douzaine de cas de figure, suivant que les dynamiques structurelles et actanciennes soient acceptées, subies ou refusées et selon que le désengagement (ou le maintien) soit total ou partiel. Le tableau 10 les synthétise.

On retrouve avec les cases 5, 7 et 9 les trois exemples de désengagement :

- le désengagement « actif » (cas 5) est le fait de personnes qui décident, à un moment

précis, de rompre avec l'existant. Il s'agit d'une situation dans laquelle la dynamique actancielle vient briser la continuité d'une situation relativement stable.

- les deux logiques de désengagement vécu comme adaptation totale et volontaire ou subie (cas 7 et 9) sont les deux déclinaisons d'un désengagement qui n'est pas provoqué par l'individu, mais qui sera apprécié différemment par ce dernier. En ce sens la dynamique structurelle enclenche le processus de désengagement tandis que celui-ci sera « bienvenu » lorsque l'opportunité concorde avec des souhaits de l'acteur (cas 7), et « malvenu » lorsqu'elle s'oppose à la dynamique envisagée par ce dernier.

À l'inverse, les cases 1, 3 et 12 (auxquelles on peut ajouter la case 11) représentent les situations de maintien dans l'activité, dont les ressorts profonds ont été développés au début de ce chapitre :

- le maintien total et volontaire dans une modalité engagée de pratique sportive (cases 1 et 12) est le fait de personnes décidant de ne pas se désengager ; l'une (case 1) est essentiellement le fruit d'une dynamique structurelle, tandis que l'autre (case 12) est surtout le fruit d'une dynamique actancielle.
- les cas 1 et 12 se distinguent du cas 3 dans la mesure où le refus de se désengager est volontaire dans les premiers, et subi dans le dernier. Ainsi, il est des situations dans lesquelles, malgré une volonté de changement, l'acteur n'a pas les moyens de le réaliser.
- le maintien par résistance ponctuelle (case 11) se différencie des autres dans le sens où il s'agit d'un désengagement en puissance, comme nous avons pu le voir dans le cas de Julien (Apnéiste – AP2). Le changement est prévisible mais encore incertain dans sa nature. En d'autres termes, l'individu doit préparer et anticiper de quelle manière il va combler le vide laissé par son éventuel désengagement.

Enfin, on trouve les cases 2, 4, 6, 8 et 10 correspondant aux situations de désengagement partiel, c'est-à-dire dans lesquelles l'individu rompt de manière non tranchée avec son engagement passé. La distinction majeure entre ces quatre logiques de désengagement (partiel) se situe à deux niveaux, selon qu'il s'agisse d'un choix volontaire ou subi, d'une part, et d'une dynamique de continuité ou de changement, d'autre part.

Tableau 10 : Typologie du désengagement selon les dynamiques structurelles et actancielle

		Concordance avec les souhaits individuels					
		Oui		Non			
		Dynamique actancielle					
		Accepter		Subir		Résister	
Dynamique structurelle	Continuité	Cas 1 : M	Cas 2 : M/D	Cas 3 : M	Cas 4 : M/D	Cas 5 : D	Cas 6 : D/M
		<i>Pas de désengagement</i> Choix de maintenir totalement et volontairement l'existant	<i>Désengagement partiel</i> Choix de maintenir partiellement et volontairement l'existant	<i>Pas de désengagement</i> Choix de maintenir totalement mais de manière subie l'existant	<i>Désengagement partiel</i> Choix de maintenir partiellement mais de manière subie l'existant	<i>Désengagement</i> Choix de rompre totalement et volontairement avec l'existant	<i>Désengagement partiel</i> Choix de rompre partiellement et volontairement avec l'existant
	Changement	Cas 7 : D	Cas 8 : D/M	Cas 9 : D	Cas 10 : D/M	Cas 11 : M	Cas 12 : M
		<i>Désengagement</i> Adaptation totale et volontaire au changement	<i>Désengagement partiel</i> Adaptation partielle et volontaire au changement	<i>Désengagement</i> Adaptation totale et subie au changement	<i>Désengagement partiel</i> Adaptation partielle et subie au changement	<i>Pas de désengagement</i> Résistance ponctuelle et volontaire au changement	<i>Pas de désengagement</i> Résistance totale et volontaire au changement

Adapté d'Hélandot (2010)

Quoi qu'il en soit, à travers cette typologie apparaît une différence fondamentale de désengagement selon la place qu'occupe l'activité dans la vie des enquêtés. En effet, qu'ils soient (semi-)professionnels ou amateurs le désengagement ne prend pas la même forme. Alors que les « pros » cherchent quoi qu'il arrive à en maîtriser la survenue, les amateurs semblent plus « souples » à cet égard. On voit ainsi clairement qu'Francis (Apnéiste – AP1) anticipe sa retraite, tout comme Julien (Apnéiste – AP2) refuse et résiste face à un changement trop soudain, préférant s'y préparer sur le long terme ; Adrien (Alpiniste – AL1), Dominique (Spéléologue – SP1) ou encore Jean (Spéléologue – SP2) acceptent à l'inverse une situation de changement dont ils ne maîtrisent pas nécessairement la dynamique initiale. Cette différence de réaction et de réception du changement doit bien entendu être reliée aux conditions économiques sous-jacentes à une carrière professionnelle. Lorsque l'on sait que Julien (Apnéiste – AP2) vit de sa pratique, on comprend d'autant plus aisément sa résistance face à un changement dont il n'est pas l'instigateur. À l'inverse, Francis (Apnéiste – AP1), en résistant face à la dynamique de continuité de sa situation, c'est-à-dire en provoquant le changement par son désengagement a, lui, eu le temps d'anticiper sa reconversion.

Notons enfin que nous pourrions envisager d'affiner cette typologie en y ajoutant un critère prenant en compte la dynamique temporelle des séquences bifurcatives. L'utilisation des trois formes d'infléchissement biographique de Bidart & Lavenue (1999) serait une possibilité (trajectoire en « escalier », par « maturation » ou « imbrication »). Nous pourrions de même envisager d'affiner cette typologie selon des critères de soudaineté et de prévisibilité des événements conduisant au désengagement. Dès lors, les six cases consacrées aux dynamiques de changement pourraient se voir « pondérées », multipliant les cas envisageables. La « force » d'une typologie, aussi idéale¹⁴¹ puisse-t-elle être, étant aussi sa capacité à réduire à l'essentiel des comportements selon des critères choisis, nous avons néanmoins opté pour une construction épurée, accentuant quelques traits significatifs et objectivement observables, dans le tableau ci-dessus.

B. La place des émotions dans les bifurcations

Comme le souligne Bessin (2010, p. 306), une « enquête sur les bifurcations [ou plus largement s'interrogeant sur les infléchissements biographiques] ne peut pas se dispenser d'une interrogation sur les émotions ». Si notre analyse ne se centre pas uniquement sur ces

¹⁴¹ Au sens définit par Weber (1992 ; 1995).

bifurcations, force est de constater que le désengagement corporel en est une illustration. Se pose dès lors la question de la place de la sensibilité dans cette phase du processus identitaire. Il s'agit de montrer en quoi ce que nous nommons plus largement les affects peuvent être envisagés comme producteurs de sens, donnant à ce processus de désengagement un caractère « décisif ». Que se passe-t-il pendant un événement, durant une expérience particulière, pour que ceux-ci entraînent l'élaboration d'une transformation ? Les expériences sensibles propres à l'engagement corporel, par leur présence et leur intensité, sont-elles à même de « transporter » (Nahoum-Grappe, 1994)¹⁴² l'individu ?

Si « l'émotion est un accident qui refait le monde à neuf » (Guerin, 1990, p. 55)¹⁴³, c'est à dire offrant la possibilité de le reconstruire subjectivement, notre difficulté est de l'analyser dans le mouvement d'avant/après. En effet, s'interroger sur la dimension sensible des infléchissements biographiques suggère de s'écarter, un tant soit peu, de cette dynamique pour se centrer sur l'événement lui-même et étudier ce qui se passe durant l'expérience. Le désengagement peut être appréhendé comme une réelle « épreuve subjective » (Martuccelli, 2006) dans laquelle les émotions, bien que généralement non intellectualisées, ne sont pas pour autant intelligibles pour l'individu. En cela, la stimulation affectuelle provoquée par un accident (par exemple), parce qu'elle est intelligible peut être ré-intellectualisée par le pratiquant et conduire à la décision du désengagement. Ces remarques font ici écho au discours d'André et François (*BASE-jumpers* – BJ1 et BJ2) déjà mentionné plus tôt et pour qui seule la peur est un motif d'abandon. Celle-ci peut être ré-intellectualisée par un pratiquant pour formuler un discours rationalisé sur sa propre pratique, et ainsi justifier, de manière raisonnée et raisonnable, son désengagement. La raison et les émotions (et plus largement les affects), l'intellectualisé et le non intellectualisé ne sont et ne doivent être systématiquement et nécessairement opposés. Les affects participent au processus de désengagement, les états affectifs étant mobilisés différemment selon le temps, le contexte et les individus. Aussi, comme le souligne Despret (1999, p. 265), « l'acte émotif n'est pas simple adaptation ou adhésion au monde, il en vise aussi, souvent la transformation » ; les émotions fonctionnent selon le principe d'une boucle récursive, étant à la fois,

¹⁴² Nahoum-Grappe, dans ses études sur l'émotion, s'interroge sur cette notion de transport : « il s'agit d'une topique cinétique véhiculée dans les termes même : quelque chose est porté "trans", à travers, quelque chose se transporte. Le mot même énonce un double mouvement, celui d'un suspens (le port) et celui d'une traversée, d'une translation [...] être transporté emporte "hors de soi" dans un mouvement irrépressible qui garantit la sincérité ponctuelle de ce qui est éprouvé et entraîne la sympathie du spectateur » (Nahoum-Grappe, 1994, p. 74)

¹⁴³ Cité par Bessin (2010).

potentiellement, causes et effets du désengagement car elles affectent, et sont affectées, par le sens de la situation.

Ce sur quoi nous cherchons à insister ici est l'idée selon laquelle les choix de désengagement, généralement présentés par les interviewés comme des décisions rationnelles, sont aussi construits par des éprouvés corporels. Ainsi, comme le rapporte Bessin (2010, p. 323) à propos du travail de Weber, « les moments de changements brusques ou de révolution sont par définition liés aux affects. Ainsi, la sensibilité est l'une des forces qui déterminent l'action humaine, quand elle est rapportée au régime temporel de l'immédiat et du soudain ». Dès lors, il est important et utile d'opérer un « renversement du statut des émotions » (*ibid.*, p. 325) en considérant qu'elles relèvent, dans une certaine mesure, du processus rationnel. En d'autres termes, bien qu'*a priori* non rationnelles, elles n'en sont pas moins intellectualisables, activant de la sorte une "montée en raison" permettant de réagir au changement tout autant qu'à la continuité d'une situation. Les émotions, et plus largement les affects, sont « des états indispensables à la rationalité » (*ibid.*, p. 325), des composantes de l'intelligence (Farge, 2002)¹⁴⁴ ; ils sont une intelligibilité différente, davantage « corporelle ».

¹⁴⁴ Citée par Bessin (2010).

Conclusion Générale

Conclusion générale

Au terme de ce travail, comment conclure de manière uniciste alors que le questionnement soulevé est pluriel, tant empirique qu'épistémologique ? Au-delà de la question relativement ancienne du processus d'entrée en carrière d'engagé, nous nous sommes véritablement interrogés sur l'ensemble du processus d'engagement corporel, allant jusqu'à questionner les ressorts du maintien dans l'activité, puis les raisons conduisant à l'abandon. Parallèlement à ce travail de compréhension empirique, la question de l'engagement corporel a soulevé une problématique relative au processus même de construction des savoirs scientifiques : comment, dans un champ de recherche riche et varié, aborder l'engagement corporel et développer à son sujet une analyse scientifique pertinente ? Comment ne pas amoindrir sa multidimensionnalité, au fur et à mesure de sa construction ? Notre questionnement fut donc double, porteur d'enjeux tant épistémiques qu'empiriques.

A. Péroration

La combinaison d'un long questionnement épistémique et d'une enquête exploratoire (chapitre 1) a permis de démontrer la non-concurrence systématique des programmes de recherche et, par extension, la nécessité et les possibilités de dialogue entre eux. Comme le soulignait justement Duret (*cf.* note 2), le champ sociologique de l'engagement corporel est un espace de savoirs riche et complexe dans lequel il devient difficile d'apporter de nouvelles connaissances pertinentes. Pour y parvenir, des croisements programmatiques semblent indispensables, ce qui demande de faire émerger des espaces de médiation (Duchastel &

Laberge, 1999). L'identité, en tant que notion présente dans de nombreux programmes de recherche sur les « sports à risque », nous a semblé constituer un dénominateur commun suffisamment fin et ouvert pour favoriser la complémentarité des regards face à cet objet complexe qu'est l'engagement corporel.

Alors que la plupart des chercheurs ayant questionné cet objet se concentrent spécifiquement sur l'analyse d'une activité¹⁴⁵, nous nous sommes orientés vers l'étude des processus sous-jacents à la confrontation à des dangers sportifs lors de la pratique de plusieurs activités de nature. Basculer d'une analyse des activités aux processus qu'elles sous-tendent a nécessité une reconceptualisation de l'objet (chapitre 2 – I), des « sports à risque » à l'engagement corporel. La problématique identitaire soulevée a ensuite pu être reformulée afin de développer un modèle d'analyse original (chapitre 2 – II) qui s'appuie sur le croisement et le dialogue entre différents modèles théoriques de l'action et de l'identité. Nous nous appuyons dès lors sur les développements de la sociologie de l'expérience de Dubet ainsi que sur ceux de l'identité de Kaufmann, tous deux réinterrogés au regard des déterminants de l'action de Weber. Ce dialogue intra-disciplinaire nous a permis de développer une approche originale de l'engagement autour de trois dynamiques identitaires en lien direct avec l'action : intégratrice, réflexive et affectuelle.

Cherchant à analyser les processus identitaires sous-jacents à l'engagement corporel, nous nous sommes donc inscrits dans une démarche compréhensive et délibérative (chapitre 3 – I). En partant du vécu des acteurs, de leurs expériences et de la signification qu'ils accordent à leurs trajectoires, nous avons cherché à mettre en exergue ce qui motive ou détermine de tels engagements. C'est en s'appuyant sur ces différents aspects que le lien unissant l'action aux processus identitaires a pu être fait. Pour répondre à cette ambition de recherche, divers outils d'investigation ont été mis en place. L'enquête exploratoire, visant pour l'essentiel la confrontation des théories aux discours des pratiquants, s'est appuyée sur l'analyse d'entretiens de type semi-directif. *In fine*, nous avons pu observer que la pluralité de facteurs à l'œuvre dans la construction d'engagements corporels risqués se révèle à la fois intra-individuelle, interindividuelle et exo-individuelle (chapitre 1 – III), chacun des motifs d'engagement ainsi catégorisés étant intimement lié aux autres. Dès lors, l'utilisation qui a été faite du travail exploratoire a illustré la complémentarité des cadres d'expériences (Dubet, 1994) et d'intelligibilité (Berthelot, 1998), dans la mesure ou la pluralité explicative repérée

¹⁴⁵ À titre d'exemple, Marsac (2006) se questionne sur le kayak, Loirand (2006) sur le parachutisme, Lyng (1990) et Sayeux (2006 ; 2010) sur le surf, etc.

au sein de la littérature sociologique se traduit empiriquement par une articulation des motifs d'engagement.

À la suite de cette enquête exploratoire, nous nous sommes orientés vers l'utilisation d'une autre forme d'entretien plus ouverte sur les caractéristiques singulières de l'expérience de l'engagement. À partir de vingt-neuf récits de vie de type ethnosociologique, nous avons questionné le vécu et le sens donné à celui-ci par des pratiquants corporellement engagés dans une activité sportive de nature ainsi que par des pratiquants ayant mis un terme à leur engagement. Rappelons que le désengagement n'est pas envisagé comme une mise à distance totale et définitive de l'activité : il peut en effet s'agir d'un désengagement ponctuel ou d'un engagement plus modéré, rejoignant d'une certaine manière les standards sociaux d'acceptation des mises en jeu corporelles. De ce travail empirique, restitué selon les trois grandes temporalités observées dans le processus d'engagement (engagement, maintien, désengagement, respectivement chapitres 4, 5 et 6), plusieurs conclusions peuvent être ici dressées.

1. S'engager

Tout d'abord, concernant le processus d'engagement (chapitre 4), il semble particulièrement important d'insister sur le fait que celui-ci ne s'impose pas davantage à l'individu qu'il ne le choisit.

En effet, si certaines formes de déterminisme apparaissent à l'évidence, ils n'en sont pas moins constamment redéfinis par l'individu sur des bases expérientielles et situationnelles. Le pratiquant exerce sa capacité réflexive, en jouant avec ce que les structures tendent à lui imposer. Pour autant, on ne s'engage jamais totalement par hasard : entre rêves, identification, quête d'exploration ou d'aventure ou encore déroutinisation et recherche de performance, les logiques de l'acteur se confrontent à des logiques d'ordre structurel telles que des déterminismes géographiques, sociaux ou culturels (chapitre 4 – I).

De plus, l'analyse des trajectoires biographiques nous permet d'appréhender certains catalyseurs de l'engagement. Parmi ces derniers, il en est un qui a particulièrement retenu notre attention : Negroni (2005) les nomme « collusions significatives ». Si nous avons préféré ne pas conserver cette notion (cf. note de bas de page 109), il s'agit néanmoins de prendre en compte l'imprévisibilité et la congruence dans la survenue d'événements

déclenchant, à plus ou moins long terme, une forme d'engagement corporel. Ainsi, des situations particulières, généralement non anticipées par l'individu, tout autant que des successions d'imprévisibilités, peuvent converger et conduire à s'engager. Si ces diverses situations peuvent être qualifiées d'imprévisibles, il ne s'agit pas pour autant de hasard. En effet, elles restent quoi qu'il arrive des situations qui étaient envisageables par les pratiquants eux-mêmes sur la base de leurs répertoires d'action (Lahire, 1998). Dans certaines activités, l'envie ou l'événement créant l'opportunité n'est pas toujours suffisant. En effet, s'engager corporellement ne s'improvise pas. Au-delà du caractère dangereux de nombreuses activités, les investir revient à investir une culture (ou subculture) et à se faire accepter des membres actifs. Le rôle des « passeurs » est à ce titre important. Non seulement ils ouvrent les portes de l'activité d'un point de vue technique et sécuritaire, mais, ce faisant, ils créent une opportunité pour le futur pratiquant de se faire accepter du milieu.

Quoi qu'il en soit, et quels que soient les parcours de chacun des pratiquants interrogés, tous valident leur engagement sur la base d'une expérience concrète de la pratique, qui prend la forme d'une ou plusieurs « premières fois ». En d'autres termes, l'engagement se construit sur la durée, amenant le pratiquant à s'exposer un peu plus après chaque étape. Pourtant, s'il serait simpliste de situer temporellement l'engagement à la date de la première expérience, les pratiquants évoquent généralement un événement, à l'image du premier saut en *BASE-jump*, de la première traversée ou ascension en solitaire, etc.

2. *Se maintenir*

Par la suite, s'intéresser au maintien dans une activité sportive corporellement engagée (chapitre 5) permet de questionner ce qui différencie un individu qui s'essaie seulement à une activité du pratiquant qui se maintient dans celle-ci, y réalisant une véritable « carrière sportive ». La ou les première(s) expérience(s) vien(nen)t souvent à elle(s) seule(s) valider (ou invalider) un engagement qui s'initie (chapitre 4 – II).

Le travail d'enquête mené dévoile une véritable quête de soi et de liberté s'affirmant dans un style sportif « alternatif » et corporellement engagé. Ces sportifs revendiquent et défendent l'acceptation d'une certaine exposition au danger, vécue comme une enclave déroutinante vis-à-vis du quotidien, bien qu'elle tende objectivement à se reconstruire comme support de nouvelles routines dès lors que l'engagement demande du temps et un entraînement régulier ;

il ne s'agit plus en effet d'actions transitives. En cela, l'engagement est « extra-ordinaire » pour les pratiquants, car il permet de sortir des sentiers battus que le politiquement et le socialement corrects tendent à baliser dans une logique prophylactique. De plus, cette quête de liberté est sensiblement renforcée par une forme d'émulation à la fois sensorielle et subculturelle. En d'autres termes, loin de se soumettre à l'autocontrôle par une euphémisation de la violence (ce qui est le cas dans la plupart des activités sportives « traditionnelles »), les pratiquants maintiennent dans leurs activités une confrontation bien réelle et peu codifiée (au sens règlementaire) au danger. Ces confrontations sont dans bien des cas valorisées par le groupe, voire mises en scène et qui plus est recherchées du fait du « sens corporel » qu'elles recèlent.

Contrairement à certaines idées reçues particulièrement tenaces, ces pratiquants ne sont pas pour autant irresponsables, et encore moins ignorants des dangers auxquels ils se confrontent. C'est donc aussi la responsabilité des pratiquants, centrale dans leur discours, que ce travail questionne. La marge de manœuvre sécuritaire étant quoi qu'il arrive limitée, et les enjeux corporels on ne peut plus conséquents, il est nécessaire d'avoir conscience de ses engagements, de les assumer et d'en être tenu pour responsable. Ainsi, loin de nier le caractère dangereux de leurs activités, les pratiquants lui accordent même une place importante dans la signification de leur expérience. Comme l'exprime clairement leur capacité de renoncement, il apparaît qu'un engagement responsable ne peut se concevoir sans une pleine conscience des dangers relatifs aux situations auxquelles ils se confrontent. Des registres sécuritaires subsidiaires, individuels (maîtrise technique, choix technologiques, savoirs spécifiques, évaluation de la situation, capacité de renoncement...) ou collectifs (analyse collective des risques, conformisme/soumission vis-à-vis des décisions du groupe, assistance et secours mutuels...) prennent alors le relais afin de garantir un maximum de sécurité aux pratiquants tout en maintenant un fort degré d'autonomie. Ces dispositifs se combinent donc à un certain degré d'acceptation des dangers résiduels, pendant inévitable de ce qui meut fondamentalement ces pratiquants engagés dans des formes radicales de « loisir sérieux ». Dès lors, si pratiquer peut prendre la forme d'un jeu, il ne s'agit pour autant pas de jouer sa vie inconsciemment. Les pratiquants interrogés s'inscrivent dans un engagement de type aventureux, mélange d'impressions contradictoires (sécurité vs insécurité, peur vs envie ou plaisir, jeu vs sérieux) (Jankélévitch, 1963). En ce sens, le sérieux dont ils doivent faire preuve est généralement évoqué sous le vocable de la « responsabilité », elle-même érigée au rang de véritable éthique (cf. Weber, 1963) : il s'agit d'être efficace, de manière opératoire

dans la pratique tout autant que dans la gestion de sa propre sécurité et parfois de celle des autres. Dès lors, et en dehors de tout système juridique, on assiste à la mise en place de systèmes d'autorégulation des comportements jugés transgressifs vis-à-vis des normes internes aux groupes de pratiquants (Marsac, 2006 ; Martha & Griffet, 2006) : le pratiquant se doit, pour lui comme pour les autres, d'être responsable ; de ce fait, le souci d'efficacité encourage le pragmatisme et la capacité à réajuster moyens et finalités selon les aléas de l'action.

3. Se désengager

Enfin, *a priori* délaissée par le champ sociologique de l'engagement corporel, la question du désengagement (chapitre 6) méritait qu'on s'y intéresse dans la mesure où elle permet, au-delà de son intérêt propre, de mieux saisir ce qui construit l'engagement lui-même. En effet, en mettant à jour les infléchissements biographiques susceptibles d'y conduire, notamment à travers des relations de disjonction (Demazière & Dubar, 1997) entre un « avant » et un « après », le questionnement autour du processus de désengagement met en lumière les éléments fondamentaux et centraux du processus antérieur d'engagement, renforçant de la sorte son analyse.

Il se dégage des résultats obtenus la difficulté que certains pratiquants ont à se désengager. En effet, nombre d'entre ceux qui ont « raccroché » évoquent la nostalgie à laquelle ils sont parfois sujets, sous forme de regrets relatifs à leur engagement passé. En soi, cette nostalgie est peu surprenante si l'on prend en considération l'intensité des expériences préalablement vécues, et mise en lumière au chapitre 5. Investir un projet alternatif favorise le désengagement, assimilable de ce point de vue à une rupture biographique de type professionnel, tant les activités sportives pratiquées occupent une place importante dans la vie de ceux qui s'y adonnent (c'est d'autant plus vrai, évidemment, lorsque l'activité en question est progressivement devenue, avec le temps, un support professionnel). Certains interviewés le formulent sans détour : « *se désengager oui, mais pour faire quoi ?* ». Sans projets ou activités de remplacement, et lorsqu'ils n'ont néanmoins pas d'autres choix, ils sont des engagés qui optent pour un simple « *ralentissement* » afin de « *garder un pied dedans malgré tout* ».

En ce qui concerne le désengagement à proprement parler, nous avons pu distinguer plusieurs

catalyseurs susceptibles de se combiner. Certains, qualifiés de structurels, sont extérieurs à l'individu, tandis que d'autres à dominante actancielle, sont propres à l'individu. Parmi les premiers, l'accident est sans nul doute le plus prégnant, qu'il impose directement ou non le renoncement à l'activité. À ce type d'événement non souhaité, nous pouvons ajouter l'influence d'autrui. À l'image des « passeurs », évoqués dans le chapitre 4, certaines personnes (notamment les compagnes et les enfants) sont à même de peser sur le choix de se désengager. Parmi les motifs d'ordre actanciel, la volonté de certains pratiquants de s'ouvrir aux autres, et plus largement au monde qui les entoure, peut être évoquée. En effet, un engagement corporel intense et prolongé tend parfois à isoler. Aussi, s'ouvrir signifie plus simplement passer à autre chose, mettre en place de nouveaux projets, « *avancer* » et « *s'adapter* ».

Finalement, qu'il passe par l'adaptation ou la résistance, le désengagement corporel résulte d'infléchissements biographiques impliquant l'activité réflexive de l'individu (chapitre 6 – partie III).

B. Une problématique identitaire en question

Du fait que l'activité réflexive soit centrale dans les processus menant à l'engagement et au désengagement, la question identitaire se pose avec acuité. En effet, différents degrés de distance à soi, aux autres et aux structures, plus ou moins intellectualisés et rationalisés, permettent de définir l'engagement corporel comme étant, au-delà d'une simple activité corporelle, une activité relevant clairement du processus réflexif ayant cours dans notre société.

Qu'il s'agisse de l'engagement, du maintien ou du désengagement, force est de constater que les individus ne (se) vivent pas « seuls au monde » : ils se considèrent comme étant au sein d'un réseau d'adversaires (Raveneau, 2007), mais aussi de partenaires au sein desquels l'autre est une condition nécessaire au processus d'affirmation identitaire en permettant la validation (ou non) d'un soi possible. En d'autres termes, et tel que nous en faisons l'hypothèse, chaque individu est plongé dans un réseau structuré et structurant à travers lequel il agit de façon interdépendante. En toute logique, il lui est alors totalement impossible de s'inventer sans que cette *invention de soi* (Kaufmann, 2004) ne soit validée par des autres réels ou symboliques.

Dans le cadre de l'engagement corporel comme du désengagement, nous observons dans un

premier temps que les dynamiques biographiques ne prennent pas nécessairement la même forme selon qu'elles aient été anticipées ou imprévisibles, voulues ou rejetées. En effet, comme observé au fil du sixième chapitre, diverses formes d'infléchissement sont à l'œuvre : en escalier, par maturation et par imbrication. Nous retrouvons ainsi ici des similitudes avec les travaux de Bidart & Lavenu (1999), qui permettent de mieux appréhender les modes sur lesquels ces bifurcations sont susceptibles de s'appuyer. Quels sont finalement les ingrédients de l'action ? Notre hypothèse de travail repose sur la distinction de trois niveaux d'analyse *a priori* représentatifs des principales dynamiques qui lient l'action au processus de (re)construction identitaire. Comme rappelé *supra*, nous fondons ainsi notre analyse sur les dynamiques intégratrice, réflexive et affectuelle.

Plus ou moins prégnante selon les situations, toutes trois se complètent et ne sont évidemment pas équivalentes dans l'action et le processus de changement (ou de continuité). Il ne s'agit pas de remettre en cause l'existence de dispositions relativement stables (Lahire, 1998), mais de montrer que celles-ci ne font pas tout, sensibles qu'elles sont à l'activité réflexive et affectuelle de l'individu, subjectivité qui s'exprime essentiellement en situation.

Dans nos entretiens sont retracés des cheminements qui, s'ils se centrent sur l'activité d'engagement corporel, intègrent plusieurs autres champs existentiels comme les domaines professionnels (se confondant parfois avec l'engagement), familiaux, sentimentaux, résidentiels, etc. Ils sont discutés autour des trois phases constituées *a priori* (engagement, maintien et désengagement). Des domaines variés sont par conséquent engagés : aucun champ existentiel ne semble pouvoir se soustraire aux autres ; ils interagissent et ne peuvent être totalement épargnés par des modifications survenant dans des domaines autres de l'existence. On constate principalement des conséquences, dans le champ de l'engagement corporel, de modifications survenues dans le champ familial et professionnel.

Les pratiquants anticipent parfois leur avenir en mettant sur rail des projets. Dans ce cas de figure, les contraintes et les ressources sont mises en jeu et évaluées de manière plus systématique et explicite qu'à d'autres moments de vie ne marquant pas de changement (Bidart, 2010). Comme tend à le montrer le chapitre 6, la continuité ne demande que peu de ressources cognitives à l'individu lorsque celui-ci ne s'y oppose pas.

« Le parcours biographique se construit avec des héritages, des systèmes de ressources, de contraintes, de contextes, de réseau... pour une part inscrits dans

des temporalités plutôt longues. Mais il se construit aussi de façon plus aiguë dans certains moments-clés, des moments de crises [...] des moments où les jeunes [au même titre que nos pratiquants interrogés] se trouvent devant un carrefour leur offrant des possibilités alternatives où ils peuvent prendre telle voie ou telle autre et construisent donc un processus de décision » (Bidart, 2010, p. 225).

Ces moments offrent à l'individu des opportunités d'exercer pleinement sa réflexivité face à des situations se présentant comme de véritables carrefours biographiques (résultats de la combinaison des contraintes et ressources) ; il entre en effet dans un processus de décision mettant clairement en jeu sa subjectivité, et, d'une certaine manière, sa souveraineté en tant que sujet.

Quoi qu'il en soit, l'analyse de ces moments de vie nous révèle les « ingrédients » (Bidart, 2010) des décisions, autrement dit les éléments qui semblent se révéler pertinents pour expliquer un choix. Se révèlent dans ces processus singuliers les configurations complexes entre structure, réflexivité et affect. Il existe en quelque sorte des « faisceaux de facteurs » (Grossetti, 2004) qui s'activent (ou non), se combinent (ou non), etc.

1. La dynamique intégrative

Le principe d'intégration d'un certain nombre de dispositions conduisant à la formation de répertoires d'action (Lahire, 1998 ; 2002) est une dynamique peu consciente mais qui a l'avantage de donner du poids aux choix opérés dès lors qu'ils l'ont déjà été par le passé. Cette dynamique « enserre » ainsi plutôt l'individu dans la continuité que dans le changement. Sur la base de dispositions acquises et intégrées, il est en effet plus facile pour l'individu de reproduire, plus ou moins finement, des schèmes qui lui sont familiers que de s'engager dans une dynamique de changement coûteuse cognitivement. Dès lors, « se laisser porter » par les habitudes, quelles qu'elles soient (individuelles ou collectives, culturelles, sociales, etc.) est une solution confortable pour un individu, lui épargnant un travail réflexif de prise de décision et d'évaluation des alternatives, car le choix devient en quelque sorte récurrent, prévisible et, au final, peu réfléchi.

Dans le cadre de notre travail sur le processus d'engagement corporel, cette dynamique se repère à différents niveaux : géographiquement, culturellement, socialement, familialement, etc. Ainsi, lorsque Olivier (AP6) s'engage dans l'apnée, ce n'est pour lui ni véritablement un

choix, ni vraiment une surprise. On retrouve plus tard cette logique de continuité chez les pratiquants n'envisageant pas de se désengager, la logique intégrative étant dans ces cas précis renforcée par la logique affectuelle, sur la base des sensations et émotions positives vécues dans la pratique. Pourquoi alors envisager de se désengager ? Aucune raison perçue comme valable ne semble remettre en cause cette continuité, d'autant plus qu'elle n'est réellement ni questionnée, ni réfléchie. En cela, intégration et affect sont parfaitement complémentaires, apportant un sens à l'action qui les conforte mutuellement sans qu'il soit utile de recourir à une intellectualisation poussée .

La dynamique intégrative est ainsi en quelque sorte une dynamique inconsciente de la « facilité » sur laquelle l'individu tend à se reposer pour à la fois justifier et accepter ses propres choix. Sa puissance (pourquoi tant de pratiquants n'envisagent-ils pas de se désengager malgré des accidents et blessures, parfois à répétition ?) vient de sa capacité à apporter un sens perçu comme clair (bien qu'il soit parfois difficile à verbaliser), sans effort particulier. On comprend mieux dès lors pourquoi Bourdieu (1980) a choisi d'en faire le point nodal de sa sociologie en développant le concept d'habitus.

2. La dynamique réflexive

Dans le cadre de ce travail, pour autant, nous envisageons les attitudes rationnelles, réflexives et intellectualisées comme de véritables prises de distance subjectives avec certains cadres socialisateurs. Ainsi, malgré la stabilité des dispositions intégrées, les répertoires d'action qui les accueillent peuvent aussi être envisagés comme des ressources : ils ne sont pas toujours équivalents selon les champs dans lesquels ils ont été construits, et sont par ailleurs susceptibles d'être réinvestis dans d'autres circonstances. L'individu peut alors décider, à la suite d'un examen critique de la situation, de les abandonner ou de les modifier en s'appuyant, le cas échéant, sur d'autres schèmes. Ces moments critiques pour les répertoires intériorisés peuvent être provoqués par des événements particuliers et remettre en cause l'aspect « systématique » de leur(s) usage(s). Comme l'exprime Kaufmann (2002, 2008), des « petits événements » peuvent parfois conduire à une remise en cause de la raison d'être d'une attitude, voire de toute une perception du monde¹⁴⁶.

L'expérience de Julien (Apnéiste – AP2) illustre cette forme de « combat intérieur ». Il

¹⁴⁶ L'auteur montre, par exemple, comment, au début d'une relation amoureuse, la vie peut basculer dans des moments qui n'ont l'air de rien : la sortie du lit, la toilette, le petit déjeuner, etc.

déploie sa capacité réflexive en « luttant » dans un premier temps contre ses parents, utilisant à cette fin les ressources dont il dispose alors, à savoir l'appui du père de son meilleur ami, chargé de rassurer ses parents (et plus spécifiquement sa mère) quant à la dangerosité de l'activité dans laquelle il souhaitait s'engager.

Cet exemple dévoile par ailleurs un lien de complémentarité entre disposition et réflexivité. L'engagement de Julien n'est effectivement pas le produit d'une pure réflexivité : son goût pour l'apnée s'est construit sur la base d'un certain nombre de schèmes construits et intégrés de longue date, tel son attrait pour la nature et l'aventure transmis par sa mère (nombreuses randonnées en montagne, lectures de romans d'aventures, etc.). La réflexivité, quoi qu'il advienne, est en quelque sorte canalisée : par la situation, les opportunités, mais aussi par les répertoires d'action, véritables contraintes à l'action et à la capacité réflexive de changement, tout autant que de formidables ressources. Dans ce cas précis, si le choix n'est pas dicté, il est néanmoins guidé au sein d'un champ des possibles.

La perception de la prégnance des répertoires d'action dans le processus réflexif (contrainte ou ressource) dépend principalement de la manière dont sont vécus ces derniers (positivement ou négativement). En effet, lorsque ces répertoires brident l'action par manque de ressources, ils sont négativement vécus comme contraintes. À l'inverse, s'ils permettent l'action, ils deviennent ressources. Qui plus est, dans cette capacité qu'a l'individu d'être moteur de son action, il lui est possible d'exercer sa capacité réflexive en cherchant à enrichir son propre répertoire. C'est notamment possible à travers la formation, qui conduit l'individu à enrichir son capital culturel pour reprendre les termes de Bourdieu (1980).

3. La dynamique affectuelle

L'étude des affects et de leur(s) incidence(s) sur les parcours de vie semble assez peu répandue en sociologie. Pourtant, l'analyse du processus d'engagement corporel, et l'examen conjoint d'autres champs existentiels (comme celui de la famille par exemple), montrent qu'il est préjudiciable de s'en abstraire.

En effet, comment comprendre l'engagement d'André (BJ1) dans le *BASE-jump* alors qu'il en avait si peur ? Que François (*BASE-jumper* – BJ2), Antoine (*Freerider* – FR2) ou Julien (Apnéiste – AP2) se désengagent d'activités s'étant construites comme de véritables passions ? Que d'autres se maintiennent coûte que coûte malgré les blessures ? Aussi diverses

soient leurs manifestations (sensations, émotions, etc.), les affects apportent leur lot de réponses. De manière générale, les affects contribuent à une certaine prise de distance vis-à-vis de ressources plus rationnelles ou de routines. Ainsi, le fait de s'engager dans une relation amoureuse peut conduire un individu à mettre en sourdine ses désirs profonds, aussi rationnels soient-ils, dans d'autres sphères d'activité ; la vie amoureuse comme la vie sociale, étant faite de compromis. Les affects, de ce point de vue, paraissent relativement fragiles et instables. Pourtant, ils peuvent modifier considérablement le champ des possibles. C'est aussi le cas lors d'une rupture : après une séparation (qui ne sera finalement qu'une « parenthèse » dans sa relation), André (*BASE-jumper*, BJ1) voit son univers affectif remis en question, ce qui lui donne la force nécessaire pour réaliser son premier saut.

Sous un jour plus sensible, les affects sont des puissants moteurs de maintien dans des activités d'engagement corporel. Sans revenir avec précision sur ce que nous avons nommé les « catégories du vertige » (chapitre 5 – partie II), force est de constater que la force sensitive de ces activités joue un rôle important dans la signification des expériences corporelles vécues par les pratiquants. De ce point de vue, les affects sont beaucoup moins fragiles lorsqu'ils s'expriment sous une forme sensible et positive ; ils sont relativement plus durables que les émotions décrites *supra*.

Cette conclusion nous permet de revenir brièvement sur notre hypothèse d'un processus identitaire construit autour de trois grandes dynamiques (intégrative, réflexive, affectuelle). Il s'agissait de proposer une catégorisation idéale-typique des dynamiques qui sous-tendent le processus identitaire dans l'engagement corporel (et, par extension dans d'autres domaines d'activité). Dans cette perspective, un travail théorique fut mené pour nous permettre de définir les affects (au sens large) comme dynamique de subjectivation non intellectualisée et la réflexivité comme dynamique de subjectivation intellectualisée (que ce soit en finalité ou en valeur, pour reprendre deux des types développés par Weber (1995)). De ce point de vue, les affects forment une sorte d'identité contre-réflexive (Kaufmann, 2004). En effet, les sensations sont très présentes dans les discours récoltés, d'abord parce que les activités en sont fortement pourvoyeuses, mais aussi par ce qu'elles facilitent la construction d'un sens peu coûteux cognitivement et s'inscrit à contre-pied, en quelque sorte, du processus d'hyper-rationalisation de nos sociétés. C'est donc aussi *la fatigue d'être soi* (Ehrenberg, 1998), ou plus exactement cette fatigue d'être rationnellement soi, qui conduit probablement de plus en plus d'individus aujourd'hui à se tourner vers des activités favorisant une construction de sens à moindre effort cognitif.

Quoi qu'il en soit, la dynamique qui fut la moins rediscutée, et que nous souhaitons dès à présent reconstruire est celle dite « intégrative » ou « d'intégration ». S'il permet de rendre compte de l'existence de répertoires d'actions que l'individu a intégrés, le terme d'intégration manque malgré tout de finesse dans le cadre d'une catégorisation idéale-typique. Il renvoie plus ou moins directement à d'autres notions ou concepts n'ayant pas nécessairement un sens équivalent : le concept d'habitus (Bourdieu, 1980), de dispositions (Lahire, 2002), d'habitude (Kaufmann, 2008), ou encore de routines (Berger & Luckmann, 1986).

La dynamique intégrative (au-delà de la simple lourdeur du terme lui-même) nous semble trop équivoque : elle laisse flotter une zone de flou préjudiciable à l'analyse et à la compréhension des dynamiques de changement (et de continuité). Il nous semble finalement plus adapté de conserver le terme de disposition dans la mesure où celui-ci permet d'englober à la fois les schèmes cognitifs intériorisés et les habitudes et routines associées. De plus, à partir des développements qui lui sont associés dans la sociologie de Lahire (1998, 2004), elle apparaît comme étant la plus à même de répondre à notre questionnement en termes de stabilité. Les dispositions sont, en conformité avec notre positionnement, davantage susceptibles de modifications et de reformulations. Au final, pour les raisons précédemment évoquées, nous pouvons envisager les dynamiques identitaires sous les trois formes idéales-typiques suivantes : dispositionnelle, réflexive et affectuelle.

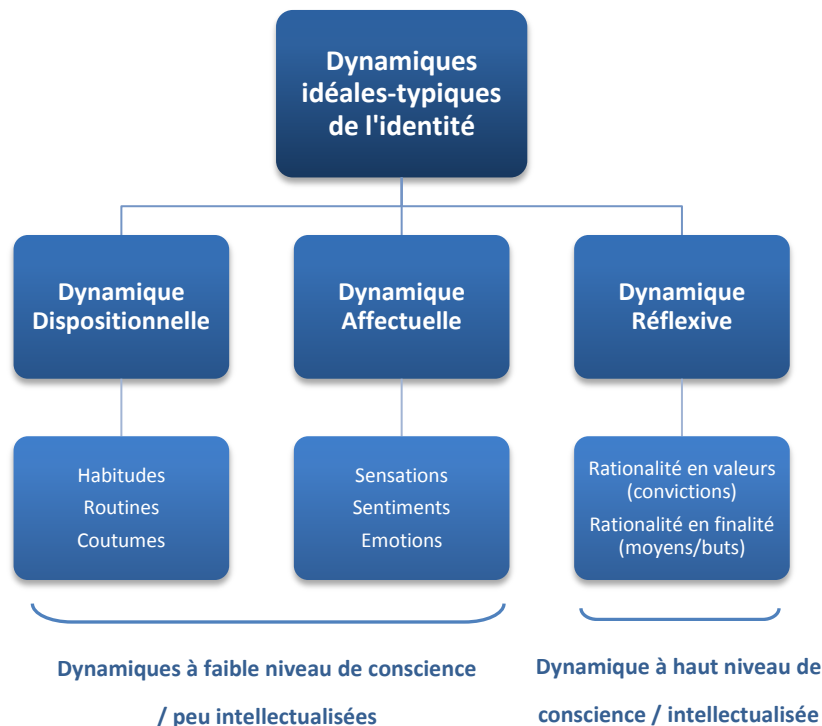


Figure 6 : Dynamiques idéales-typiques identitaires

C. Considérations épistémiques

Il semble, à cette étape nécessaire de questionner *a posteriori* la réflexion épistémologique développée au cours du premier chapitre, ainsi que sa mise en œuvre dans la suite de notre travail. En s'interrogeant sur la construction même du champ de l'engagement corporel, et en cherchant à révéler des principes fondateurs aux travaux ayant cours en son sein, la volonté n'était-elle pas aussi de faire apparaître des convergences, des appartenances voire des langages communs entre des appréhensions de l'objet parfois opposées ?

Ainsi que nous l'évoquions déjà dans cette conclusion, l'étude du processus d'engagement corporel a permis de mettre en évidence son caractère parfois imprévisible. C'est sur ce premier point que nous souhaitons, dans un premier temps, revenir, car prendre en compte cette dimension c'est, dans une certaine mesure, accepter un certain éclatement compréhensif des phénomènes sociaux.

1. Les phénomènes sociaux ont une dimension imprévisible

Comment rendre compte du processus d'engagement corporel ? De son instigation à l'abandon, que ce soit au niveau des choix de l'acteur, des interactions, et même au niveau des effets de structures, le sociologue doit apprendre à composer avec la dimension imprévisible des phénomènes qu'il étudie. En effet, lorsque certains parcours sont fortement marqués par les instances de socialisations et installent l'acteur dans un processus d'engagement très routinier, sur la base de dispositions incorporées, d'autres sont davantage infléchis par des prises de décisions fortement contingentes et des rencontres inattendues. Force est de constater que nous avons été quelque peu gênés face à l'imprévisibilité et la teneur contingente de certains événements apparaissant dans les parcours individuels étudiés. Si la revue de littérature réalisée met en évidence certaines causalités, des effets de structures ou encore des régularités et continuités à propos de l'objet analysé, nous ne disposons que de peu d'outils, notamment conceptuels, pour nous aider à analyser des modalités d'engagement marquées par des changements et revirements brusques. Pourtant, ceux-ci sont non seulement présents, mais aussi leur fréquents, et leurs effets sur les parcours des sportifs interrogés sont tout sauf négligeables. Il est dès lors devenu nécessaire de « prendre au sérieux » ces situations pour rendre compte de notre objet sans le déformer.

Une des explications à la présence d'imprévisibilités dans les trajectoires observées vient

probablement, en partie, de ce que des historiens ont théorisé à travers l'idée de « régime d'historicité présentiste » (Hartog, 2003). Il n'est en effet pas déplacé de dire que de nombreux pratiquants interrogés sont davantage focalisés sur le présent que sur le futur ; la présence incontournable des logiques affectuelles, tournées vers les ressentis dans l'action, en témoigne. Pour cet historien, ce qui conduit l'individu dans cette quête du moment présent se situe dans l'accélération des changements sociaux que notre ère moderne a connue. Quoi qu'il en soit, après la chute du programme institutionnel (Dubet, 1994), l'individu est aujourd'hui à même de se construire avec davantage d'autonomie entraînant, en quelque sorte, une « déstandardisation » des trajectoires ; celle-ci a pour corollaire de donner aux individus une orientation différente de ce qui était structurellement prévisible (Bessin, Bidart, & Grossetti, 2010). En d'autres termes, les formes sociales prennent aujourd'hui des orientations davantage imprévisibles dans la mesure où l'individu se vit davantage au présent, laissant de la sorte à chaque situation l'opportunité de dévier la trajectoire initiale.

2. Les difficultés et nécessités d'une sociologie dynamique

Dès lors, ce travail sur les processus identitaires en jeu dans l'engagement corporel tend à décrire un paysage social qui ne définit lui-même pas de manière automatique les modalités d'expression identitaires. En effet, la réalité est bien plus complexe. L'identité n'est pas une simple question institutionnelle ; elle est un processus subjectif. Pour autant, l'identité n'est pas non plus une simple question personnelle. Dit autrement, selon Kaufmann (2004, p. 202), « les phénomènes de socialisation les plus larges, les plus institutionnalisés, les plus objectifs, conduisant aux déterminations les plus lourdes, passent désormais au crible des subjectivités individuelles pour se mettre en place ». Par conséquent, toujours selon cet auteur, il n'est plus possible aujourd'hui d'envisager la question de l'identité de l'individu et de ses conduites de manière « mécanique », selon une position sociale quelconque. Cette lecture positionnelle n'a aujourd'hui plus de sens tant les individus ont appris à se redéfinir ; cette individuation (parfois symbolique selon Héas (2005)) a dès lors mis le social en mouvement. L'importance des usages sensibles du corps en atteste ; les affects accompagnent des situations de rupture d'intelligibilité. Par conséquent, il devient nécessaire d'adopter un regard dynamique, appréhendant sans complexe le mouvement induit par cette modernité identitaire, ce qui n'est pas sans conséquence pour la sociologie et le sociologue ; la dimension à la fois dynamique et subjective de cette mise en mouvement rend l'analyse des processus identitaires complexe dans la mesure où nous avons pris l'habitude d'aborder le social et sa connaissance dans une

forme de stabilisation du mouvement (Bessin, 2010), impliquant un « arrêt sur image » devant permettre de prendre de la distance pour interpréter.

Les diverses formes d'expressions identitaires présentées *supra* sont donc à envisager comme des modélisations, des idéaux-types, c'est-à-dire des outils d'intelligibilité construits par abstraction du réel et dont la vocation est de proposer des formes privilégiées d'expression de soi et de mise en action. De la sorte, s'il nous est possible d'envisager que chacune de ces formes se rapporte à une modalité d'expression privilégiée par chaque individu, tout individu reste susceptible de s'inscrire dans chacune d'elles de manière alternative, à des degrés divers, en les confrontant et les accordant à sa manière.

D. Critiques méthodologiques et empiriques

Afin de poursuivre et clore l'analyse critique du travail réalisé, il convient de se retourner sur les matériaux recueillis et notre capacité à les « faire parler » à travers l'entreprise méthodologique définie. En effet, quelle qu'elle soit, toute enquête comporte des biais dont il convient de prendre conscience afin de parvenir à l'affinement des savoirs produits. Par conséquent, quelques limites inhérentes à notre travail de recherche doivent être présentées.

Tout d'abord, revenons sur un biais méthodologique déjà évoqué quant à la composition de notre échantillon. Alors que la définition de l'engagement corporel que nous avons adoptée n'orientait pas nécessairement l'échantillonnage dans cette direction, parmi les 29 pratiquants interviewés, plus de la moitié font partie de l'élite sportive : ils sont, parfois, des professionnels, vivant de leur activité ($n_{\text{pro}} = 11$). Par conséquent, leur engagement est en partie lié à des logiques économiques susceptibles, notamment, de jouer sur la question du désengagement. Un tel biais est, nous en convenons, susceptible de nuire à la portée généralisante du propos, même si son poids ne nous semble pas déterminant dans l'analyse produite. Pour autant, un travail plus poussé, intégrant plus clairement les différences de statut entre interviewés, nous aurait probablement permis de faire émerger des résultats plus fins.

Ensuite, il nous semble que les interactions n'apparaissent pas à leur juste valeur dans l'analyse des entretiens. En effet, du fait de l'utilisation du récit de vie, avec une seule rencontre et donc un seul entretien, il est parfois très difficile de prendre la mesure du poids des autrui dans les trajectoires étudiées. Comme nous l'avons précisé plus tôt, les interviewés ont tendance à s'attribuer, quoi qu'il arrive, le mérite de leurs actions en omettant, souvent et

pas nécessairement volontairement, l'importance de dynamiques plus structurelles et interactionnelles. Il nous semblerait donc nécessaire par la suite de réduire le nombre de cas et de délimiter davantage l'approche afin d'approfondir le questionnement autour de chaque pratiquant, sur plusieurs rencontres, en intégrant éventuellement leur famille et leurs proches. L'objectif n'étant pas nécessairement de venir contrarier les discours tenus par les enquêtés, mais, en comparant les discours, de mieux comprendre la manière dont ces derniers construisent les significations de leurs existences.

D'un point de vue méthodologique encore, bien que déjà abordé à l'issue du chapitre 3, il est important de réaliser un bref retour sur l'expérience du traitement des données qualitatives via un logiciel ADQAO. Ce type d'outil apporte-t-il un supplément significatif dans le processus d'analyse ? À cette question, notre réponse est, au final, tempérée. En effet, l'usage de l'outil informatique, par son interface et sa puissance de calcul, est d'un grand intérêt dans le travail de traitement des données, notamment lorsque le corpus est volumineux codage multiple d'une même unité de sens, modification du codage facilitée, systématisation du traitement, etc. Pour autant, ces logiciels ne sont que de simples instruments. Leur intérêt semble dès lors se situer davantage dans la forme que dans le fond : ils facilitent le traitement des données, mais en aucun cas ne font l'analyse ; ils permettent l'organisation du corpus mais ne en aucun cas ne rendent l'analyse du chercheur plus fiable, pouvant parfois donner une certaine illusion de scientificité au travail réalisé.

Enfin, sans que cela ne constitue à proprement parler une limite de ce travail, nous avons pu constater, sur le terrain, ce à quoi d'autres chercheurs avaient été confrontés avant nous : la surreprésentation masculine dans les activités d'engagement corporel. Non sans regret, nous nous sommes résolus à n'analyser que des parcours d'hommes.

Quelques pistes de travail

À l'issue de ce travail, plusieurs pistes de recherches s'ouvrent.

Tout d'abord, des activités comme le *BASE-jump* sont encore peu institutionnalisées. Comme tous les pratiquants de cette discipline interrogés nous l'ont rappelé, la Fédération Française de Parachutisme (FFP) ne reconnaît pas cette activité. Par conséquent, les pratiquants soucieux d'obtenir une assurance se sont tournés vers une autre fédération. C'est donc la Fédération Française des Clubs Alpains de Montagne (FFCAM) qui encadre aujourd'hui cette

discipline, sans toutefois en reconnaître toutes les formes. Ainsi, les pratiquants ne sont assurés que dans la pratique montagnarde de leur activité, c'est-à-dire pour le paralpinisme. Les autres modalités de pratiques sont exclues. De même, si l'apnée est relativement bien développée et encadrée aujourd'hui, elle n'en reste pas moins co-gérée par deux institutions en conflit : l'Association Internationale pour le Développement de l'apnée (AIDA) et la Fédération Française d'Études et des Sports Sous-Marins (FFESSM). Les intérêts sous-jacents à cette « guerre » étant, selon un représentant de l'AIDA France rencontré dans le cadre de ce travail, le partage, ou non, des licenciés apnéistes, mais aussi et surtout l'obtention d'une reconnaissance et d'un monopole des formations. Quoi qu'il en soit, et sans rentrer dans les détails, nous sommes face à deux systèmes et deux activités nous invitant à l'analyse organisationnelle, ce que nous souhaiterions faire dans un avenir proche en reprenant tout d'abord contact avec les membres de l'AIDA France et International rencontrés au cours de cette thèse.

Comme nous le soulignons *supra*, une des limites de ce travail est probablement son ambition de départ très importante : analyser le processus d'engagement dans son ensemble. Par conséquent, il nous semble que les questions du passage d'un état à un autre n'ont pas fait l'objet d'approfondissements suffisants. Il serait donc de ce point de vue intéressant, dans un futur proche, de reconvoquer cette problématique afin de la soumettre à de nouveaux examens, et de la sorte, d'enrichir l'analyse. Dans cette perspective, une double voix semble s'offrir à nous : tout d'abord, envisager cette question dans sa dimension volontaire ; en second lieu focaliser notre regard sur les changements de trajectoire involontaires. En effet, faire le *distinguo* entre ces deux facettes du désengagement corporel semble important dans la mesure où les bifurcations ne seront bien évidemment pas sujettes au même processus de (re)construction identitaire. Dans un premier cas souhaitées, et donc anticipées, elles sont dans le second davantage subies, nécessitant par conséquent un travail *a posteriori* engageant l'individu différemment dans des trajectoires sociales. C'est ce travail, à notre sens seulement partiellement réalisé dans le cadre de cette thèse, que nous souhaiterions pouvoir développer et prolonger.

Ensuite, au-delà de notre entreprise complémentariste intra-disciplinaire, il apparaît aussi aujourd'hui de plus en plus stimulant de confronter les disciplines entre elles. Notre ambition la plus grande aujourd'hui serait donc d'être en mesure de proposer une lecture qui ne soit pas seulement complémentaire, en des termes intra-disciplinaires, mais aussi interdisciplinaire. Si cet exercice n'est vraisemblablement pas des plus aisés, des pistes existent néanmoins,

consistant par exemple à aborder la question de la responsabilité, centrale dans notre travail sociologique, avec son pendant juridique, dont l'acception diffère nettement mais augure d'intéressants croisements de regard. La réalité est complexe et sa lecture mérite une attention protéiforme.

Enfin, une autre piste de travail émergente, renvoie à la question du genre. En effet, en dehors du champ des sciences humaines et sociales, nous disposons aujourd'hui de nombreuses connaissances sur les structures cérébrales de la « recherche de sensation » (Sicard et Blin, 2004) par exemple. D'après ces travaux, on constate que ce sont effectivement les jeunes hommes qui sont les plus prompts à se lancer en quête de sensations et les plus enclins à la prise de risque, la testostérone venant décupler le fonctionnement du réseau neuronal à dopamine (système de récompense cérébrale). Or chez les femmes, « la présence de progestérones stimule une enzyme de dégradation de la dopamine, ce qui expliquerait [au moins en partie] que les comportements de recherche de sensation soient moins fréquents chez elles » (Sicard & Blin, 2004, p. 32). À partir de ces constats, des médecins, neuropsychologues ou encore neuropsychiatres font l'hypothèse que la prise de risque, ou plus largement la capacité de confrontation au danger, aurait en quelque sorte un sexe biologique. Si la capacité de confrontation au danger est un trait de caractère masculin, comment expliquer l'engagement féminin dans des activités « à risque » ? Ces « preneuses de risque » sont-elles, de ce point de vue, des hommes déguisés et habitant un corps de femme ? Si tel est le cas, comment expliquer alors, comme le montre par ailleurs Penin (2004 ; 2006) dans ces travaux, que ces sportives disposent de tous les attributs comportementaux socialement définis comme féminins dans d'autres sphères d'activité que le sport ? Comment expliquer qu'elles ne développent pas nécessairement d'attitudes à risque par ailleurs ? À travers ce questionnement, des possibilités de croisement disciplinaire, et donc nécessairement des collaborations interdisciplinaires semblent pouvoir émerger.

En introduisant notre premier chapitre nous citons Chargaff (2006) pour qui, dans les sciences, les plus importants sont les moyens, et non les fins. En effet, de ce point de vue ce sont bien les moyens mis en œuvres qui rendent possibles l'émergence des fins. La science et la connaissance avançant et se construisant aussi sur la base d'une certaine forme d'imagination scientifique, il nous faut savoir et oser réinventer nos propres outils en nous ouvrant, entre autres et par exemple, à d'autres disciplines. Dès lors, une interdisciplinarité sciences sociales/sciences de la vie est envisageable.

Cette dernière piste de travail est de loin la plus ambitieuse que nous pouvons aujourd'hui envisager. Nous en sommes conscients, une telle ambition pourra paraître prétentieuse, illusoire voire même naïve ; pourtant elle est un enjeu fondamental dans la connaissance des APS, notamment au sein des départements de sciences du sport au sein des universités.

Liste des sigles et acronymes

ADQAO : Analyse des Données Qualitatives Assistée par Ordinateur
AIDA : Association Internationale pour le Développement de l'Apnée
APS : Activités Physiques et/ou Sportives
BASE (jump) : Building, Antenna, Span bridge and Earth cliff
BE: Brevet d'État (d'Éducateur Sportif)
CNRTL : Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales
DVA : Détecteur de Victime d'Avalanche
EVAR : EVAluation of Risk (ou Échelle Visuelle Analogique des Riques)
FFCAM : Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne
FFESSM : Fédération Française d'Étude et de Sports Sous-Marins
FFP : Fédération Française de Parachutisme
INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
INSEP : Institut National du Sport de l'Expertise et de la Performance
MJS : Ministère de la Jeunesse et des Sports
STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
UCPA : Union nationale des Centres sportifs de Plein Air
VHF (marine) : Voix Haute Fréquence

Bibliographie

- Alexander, J. C. (1982). *Theoretical logic in sociology* (Vol. 1 Positivism, presuppositions, and current controversies). Londres : Routledge.
- Andrieu, B. (2008). *Devenir Hybride*. Nancy : P.U.N.
- Archer, M. S. (1995). *Realistic social theory : the morphogenetic approach*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Archer, M. S. (2000). *Being human : the problem of agency*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Archer, M. S. (2003). *Structure, agency and the internal conversation*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Archer, M. S. (2007). *Making our way through the world : human reflexivity and social mobility*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Archer, M. S. (2010). Reflexivity. *Sociopedia.isa*. Disponible sur <http://www.sagepub.net/isa/resources/pdf/Reflexivity.pdf>
- Archer, M. S., Bhaskar, R., Collier, A., Lawson, T., & Norrie, A. (1998). *Critical realisme, essential readings*. Londres : Routledge.
- Ardoino, J. (1988). L'analyse multiréférentielle. In Welgand, Hess & Prein (Eds.), *Institutionelle analyse -athenaum monografien-Social wissenschaften*. Frankfurt am Main.
- Ardoino, J. (1998). La complexité en tant que multidimensionnalité supposée des objets, ou en tant que multiréférentialité explicite des regards qui les inventent. *Le sociographe* (Hors série n° 3).
- Arènes, J., Janvrin, M. P., & Baudier, F. (1998). *Baromètre santé jeunes 97/98*. Vanves : C.F.E.S.
- Assailly, J.-P. (1992). *Les jeunes et la prise de risque : Une approche psychologique de l'accident*. Paris : Vigot.
- Babbie, E. (1998). *The practice of social research*. Belmont : Wadsworth Publishing.
- Bajoit, G. (2003). *Le changement social. Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*. Paris : Armand Colin.
- Ball, D. (1972). What the action is : a crosscultural approach. *Journal for the theory of the social behaviour*, 2(2), 121-143.

- Baron, X. (1993). Les enjeux de gestion des salariés travaillant dans des structures par projet. *Revue Gestion* 2000, IX(2).
- Barthélemy, M. (2002). Les aventures organisées ou l'illusion du risque. L'exemple du Marathon des sables. *Cahiers Espaces*, 73.
- Barthes, R. (1966). Introduction à l'analyse structurale des récits. *Communications*, 8(1), 1-27.
- Barthes, R. (Ed.). (1981). *L'analyse structurale du récit*. Paris : Seuil.
- Baudry, P. (1991). *Le corps extrême. Approche sociologique des conduites à risque*. Paris : L'Harmattan.
- Baudry, P. (1996). La logique de l'extrême. *Communications*, 61, 11-20.
- Beal, B. (1995). Disqualifying the official : an exploration of social resistance through the subculture of skateboarding. *Sociology of Sport Journal*, 12(3), 252-267.
- Beck, U. (1996). Risk, Society and the Provident State. In S. Lash, B. Szerynski & B. Wynne (Eds.), *Risk, Environment and Modernity. Towards a New Ecology* (pp. 27-43). Londres : Sage.
- Beck, U. (1999). Le cœur de la modernité. *Le Monde des Débats*, 12-15.
- Beck, U. (1992). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Flammarion. Edition 2001.
- Beck, U., Giddens, A., & Lash, S. (1994). *Reflexive modernization : Politics, tradition and aesthetics in the modern social order*. Cambridge : Polity Press.
- Becker, H. S. (1985). *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.
- Becker, H. S. (2002). *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris : La Découverte.
- Berger, P., & Luckmann, T. (1986). *La construction sociale de la réalité*. Paris : Méridiens Klincksieck.
- Bergery, L., & Pech, A. (2002). Les raisons du succès de la voile. *Espaces*, 198, 50-54.
- Berne, E. (1967). *Des jeux et des hommes. Psychologie des comportements humains*. Paris : Stock.
- Bertaux, D. (2005). *Le récit de vie*. Paris : Armand Colin.
- Berthelot, J.-M. (1996). *Les vertus de l'incertitude. Le travail de l'analyse dans les sciences sociales*. Paris : P.U.F.
- Berthelot, J.-M. (1998). *L'intelligence du social. Le pluralisme explicatif en sociologie*. Paris : P.U.F.
- Berthelot, J.-M. (2000). *Sociologie : Epistémologie d'une discipline. Textes fondamentaux*.

Bruxelles : De Boeck Université.

Berthelot, J.-M. (2001). *Epistémologie des sciences sociales*. Paris : P.U.F.

Berthelot, J.-M. (2002). Pour un programme sociologique non réductionniste en étude des sciences. *Revue Européenne des Sciences Sociales*, XL(124), 233-252.

Berthelot, J.-M. (2003). Plaidoyer pour un pluralisme sous contraintes. *Revue Européenne des Sciences Sociales*, XLI(126), 35-49.

Bessin, M. (2010). Le trouble de l'événement : la place des émotions dans les bifurcations. In M. Bessin, C. Bidart & M. Grossetti (Eds.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux rupture et à l'événement*. Paris : La Découverte.

Bidart, C. (2010). Bifurcations biographiques et ingrédients de l'action. In M. Bessin, C. Bidart & M. Grossetti (Eds.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux rupture et à l'événement*. Paris : La Découverte.

Bidart, C., & Lavenue, D. (1999). Enchaînements de décisions individuelles, bifurcations de trajectoires sociales, *Vies Journées d'études sur l'analyse longitudinale du marché du travail, Insertion, transition professionnelle et identification de processus*. Clermont-Ferrand.

Blackshaw, T. (2002). The sociology of sports reassessed. In the light of the phenomenon of Zygmunt Bauman. *International Review for the Sociology of Sport*, 37, 199-217.

Blanchet, A., & Gotman, A. (2005). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Armand Colin.

Bodin, D., & Héas, S. (2002). *Introduction à la sociologie du sport*. Paris : Editions Chiron.

Bodin, D., Héas, S., & Robène, L. (2004). Les goûts sportifs : entre distinction et pratique élective raisonnée. *Sociologie & Sociétés*, 36(1), 187-207.

Bodin, D., Robène, L., & Héas, S. (2004). *Sports et violences en Europe*. Bruxelles : Editions du Conseil de l'Europe.

Boudon, R. (1990). *L'art de se persuader des idées fausses, fragiles ou douteuses*. Paris : Fayard.

Bouet, M. (1968). *La signification du sport*. Paris : Editions Universitaires.

Bourdeau, P., Corneloup, J., Mao, P., & Boutroy, E. (2004). Les interactions entre cultures sportives de montagne et territoires : état des lieux de la recherche française depuis 1990. *Cahiers de Géographie du Québec*, 48(133), 33-46.

Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Minuit.

Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris : Editions de Minuit.

Bourdieu, P. (1986). L'illusion biographique. *Actes de la recherche en sciences sociales*,

63/63, 69-72.

Bourdieu, P. (1993). *La misère du monde*. Paris : Seuil.

Bourdieu, P. (2003). L'objectivation participante. *Actes de la recherche en sciences sociales*(150), 43-57.

Bourdieu, P., Chamboredon, J.-C., & Passeron, J.-C. (1968). *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques*. Paris : Mouton de Gruyter.

Bourdin, A. (2003). La modernité du risque. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1(114), 5-26.

Bourdon, S. (2000). L'analyse qualitative informatisée : logique des puces et quêtes de sens. *Recherches qualitatives*, 21, 21-44.

Boutroy, E. (2002). Une technique du vertige ? Les usages du corps dans une pratique ascensionniste : la via ferrata. *Techniques et Cultures*, 39, 121-138.

Boutroy, E. (2006). Cultiver le danger dans l'alpinisme himalayen. *Ethnologie Française*, XXXVI(4), 591-601.

Brohm, J.-M. (1987). Urgences sportives, l'extrême limite. *Actions et Recherches Sociales*, 2, 49-56.

Brohm, J.-M. (1992). *Sociologie politique du sport*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy.

Brohm, J.-M. (1993). *Les meutes sportives : critique d'une domination*. Paris : L'Harmattan.

Bromberger, C. (1995). *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme.

Brubaker, R. (2001). Au-delà de l'"identité". *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 3(139), 66-85.

Caillat, M. (1996). *Sport et civilisation. Histoire et critique d'un phénomène de masse*. Paris : L'Harmattan.

Caillois, R. (1967). *Les jeux et les hommes. Le masque et le vertige*. Paris : Gallimard.

Chanvallon, S. (2010). *Anthropologie des relations de l'Homme à la Nature : la Nature vécue entre destructrice et communion intime*. Thèse de doctorat en Sociologie (non publiée), Université Européenne de Bretagne, Rennes

Chargaff, E. (2006). *Le feu d'Héraclite : scènes d'une vie devant la nature* (C. Philippe, Trans.). Paris : Viviane Hamy.

Clément, J.-P. (1981). La force, la souplesse et l'harmonie. In C. Pociello (Ed.), *Sports et société, approches socioculturelles des pratiques* (pp. 285-302). Paris : Vigot.

Coakley, J. (2004). *Sports in Society : Issues and controversies*. New York : MacGraw-Hill.

- Codol, J. P. (1981). Une approche cognitive du sentiment d'identité. *Information sur les sciences sociales*, 10(1), 11-136.
- Collard, L. (1997). Approche sociologique des sports à risque. *STAPS*, 18(44), 83-96.
- Collard, L. (1998). *Sports, enjeux et accidents*. Paris: P.U.F.
- Collard, L. (2002). Le risque calculé dans le défi sportif. *L'Année Sociologique*(52), 351-369.
- Collinet, C. (2000). Intérêts et limites des concepts liés au corps dans trois conceptions de l'Education physique des années soixante-dix. *Corps et culture*(5) [en ligne]. Disponible sur <http://corpsetculture.revues.org/704>
- Comte-Sponville, A. (2001). *Dictionnaire philosophique*. Paris : P.U.F.
- Corcuff, P. (2003). *Bourdieu autrement. Fragilités d'un sociologue de combat*. Paris : Armand Colin.
- Corneloup, J. (1993). Les nouvelles formes de sociabilité en escalade, *Actes du colloque Sport, relations sociales et action collective* (pp. 199-210). Talence : MSHA.
- Corneloup, J. (1997). Risque, opinion publique et pratiques d'escalade. *Société*, 55, 23-40.
- Corneloup, J. (2002). *Les théories sociologiques de la pratique sportive*. Paris : P.U.F.
- Corneloup, J. (2004). L'enquête d'opinion dans l'étude des pratiques sportives de montagne. *Bulletin de Méthodologie Sociologique*(83), 19-42.
- Cournot, A.-A. (1912). *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philisophique*. Paris : Hachette. Egalement disponible sur http://fr.wikisource.org/wiki/Essai_sur_les_fondements_de_nos_connaissances_et_sur_les_caract%C3%A8res_de_la_critique_philosophique
- Csikszentmihalyi, M. (1990). *Flow :The psychology of optimal experience*. New York : Harper and Row.
- De Léséleuc, E., & Raufast, X. (2004). Du risque en sports de nature : une approche sociopsychanalytique. *Revue Européenne de Management du Sport*, 12, 237-258.
- De Singly, F. (1996). *Le soi, le couple et la famille*. Paris : Nathan.
- De Singly, F. (2000). *Libres ensemble*. Paris : Nathan.
- Defrance, J. (1983). La tentation de l'accident. Le risque en sport et sa légitimation. *Culture et Technique*, 11, 317-321.
- Defrance, J. (2006). *Sociologie du sport*. Paris : Editions La Découverte.
- Delignières, D. (1991). Risque perçu et apprentissage moteur. In J. P. Famose, P. Fleurance & Y. Touchard (Eds.), *Apprentissage moteur : rôle des représentations*. Paris : E.P.S.
- Demazière, D. (2008). Des logiciels d'analyse textuelle au service de l'imagination

sociologique. *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 85, 5-9.

- Demazière, D., & Dubar, C. (1997). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Paris: Nathan.
- Deschenaux, F. (2007). *Guide d'introduction au logiciel QSR NVivo 7*. Trois Rivières : Association pour la Recherche Qualitative.
- Despret, V. (1999). *Ces émotions qui nous fabriquent. Ethnopsychologie des émotions*. Paris : Les empêcheurs de tourner en rond.
- Devereux, G. (1985). *Ethnopsychanalyse complémentariste*. Paris : Flammarion.
- Donnat, O., & Cogneau, D. (1990). *Nouvelles enquête sur les pratiques culturelles des Français 1973-1989*. Paris : La Découverte / La documentation Française.
- Donnelly, P. (2003). The great divide. Sport climbing vs. Adventure climbing. In R. Rinehart & S. Sydnor (Eds.), *To the extreme. Alternative sports, inside and out* (pp. 291-304). Albany : State University of New York.
- Donnelly, P. (2004). Sport and risk culture. In K. Young (Ed.), *Sporting bodies, damaged selves : Sociological studies of sports-related injury* (Vol. 2, pp. 29-57). London : Elsevier.
- Donnelly, P., & Young, K. (1988). The construction and confirmation of identity in sport subcultures. *Sociology of Sport Journal*, 5, 223-240
- Douglas, M. (1985). *Risk acceptability according to the Social Sciences*. New York : Russel Sage.
- Douglas, M. (1992). Risk and danger *Risk and blame : Essays in cultural theory* (pp. 38-54). Londres : Routledge.
- Douglas, M., & Wildavsky, A. (1982a). How can we know the risk we face? : Why risk is a social process? *Risk Analysis*, 2, 49-51.
- Douglas, M., & Wildavsky, A. (1982b). *Risk and culture : An essay on the selection of technical and environmental dangers*. Berkeley : University of California Press.
- Draelants, H. (2001). Le "chat" : un vecteur de lien social ? *Esprit Critique*, 3(10). Disponible sur <http://www.espritcritique.fr/0310/article1.html>
- Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris : Seuil.
- Duchastel, J., & Laberge, D. (1999). La recherche comme espace de médiation interdisciplinaire. *Sociologie & Sociétés*(31), 63-76.
- Duret, P. (2001). Le sport comme contre-feu à la violence des cités : des mythes aux réalités. In D. Bodin (Ed.), *Sports et violences*. Paris : Chiron.
- Duret, P. (2008). *Sociologie du sport*. Paris : P.U.F.

- Elias, N. (1991). *La société des individus*. Paris : Fayard.
- Elias, N. (1993). *Engagement et distanciation*. Paris : Fayard.
- Elias, N., & Dunning, E. (1994). *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*. Paris : Fayard.
- Ehrenberg, A. (1998). *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris : Odile Jacob.
- Ewald, F. (1999). Les fondements moraux de la valeur du risque. In C. Carde & al. (Eds.), *Risque et Société*. Gif-sur-Yvette, France : Nucléon
- Ewald, F. (2002). Le risque dans la société contemporaine. In Y. Michaud (Ed.), *L'individu dans la société d'aujourd'hui*. Paris : Odile Jacob.
- Ewald, F., & Kessler, D. (2000). Les noces du risque et de la politique. *Le Débat*, 109, 55-72.
- Farge, A. (2002). Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux. *Terrain*(38), 69-778.
- Faure, S. (2000). *Apprendre par corps. Socio-anthropologie des techniques de danse*. Paris : La Dispute.
- Ferréol, G. (1991). *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Armand Colin.
- Festinger, L. (1957). *A theory of cognitive dissonance*. Stanford, CA : Standford University Press.
- Fletcher, R. (2007). Free play : Transcendence as liberation. In R. Fletcher (Ed.), *Beyond resistance : The futur of freedom* (pp. 143-162). New York : Nova Science.
- Fletcher, R. (2008). Living on the edge : The appeal of risk sports for the professional middle class. *Sociology of Sport Journal*, 25(3), 310-330
- Foote, N. N. (1957). Concept and method in the study of human developement *Emerging problems in Social Psychologie*. Norman : Institute of Group Relations.
- Fourmaux, F. (2006). Le nouveau cirque ou l'esthétisation du frisson. *Ethnologie Française*, XXXVI(4), 659-668.
- Franck, R. (1999). La pluralité des disciplines, l'unité du savoir et les connaissances ordinaires. *Sociologie & Sociétés*, 31(1), 129-142.
- Franssen, A. (2002). *La fabrique du sujet. Transformations normatives, crises identitaires et attentes de reconnaissance*. Thèse de doctorat (non publiée), Université Catholique de Louvain.
- Frolla, P., & Raveneau, G. (2006). Au plus profond de soi. *Ethnologie Française*, XXXVI(4), 681-683.
- Garel, G. (2003). Pour une histoire de la gestion de projet. *Gérer et Comprendre*, 74, 77-89.
- Garfinkel, H. (1984). *Studies in ethnomethodology*. Malden MA : Polity Press / Blackwell

Publishing.

Giddens, A. (1987). *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. Paris : P.U.F.

Giddens, A. (1991). *Modernity and self-identity : Self and society in the late modern age*. Cambridge : Polity Press.

Giddens, A. (1994). *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan.

Giddens, A. (1999a). *Risk*, Lecture organisée par la BBC à Hong Kong. Transcription disponible sur http://news.bbc.co.uk/hi/english/static/events/reith_99/week2/week2.htm

Giddens, A. (1999b). *Runaway world*. London : Profile Books.

Giulianotti, R. (2009). Risk and sport : An analysis of sociological theories and research agendas. *Sociology of Sport Journal*, 26, 540-556.

Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The Discovery of Grounded Theory : Strategies of Qualitative research*. Chicago : Adline.

Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*. Paris : Editions de Minuit

Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Editions de Minuit.

Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience*. Paris : Editions de Minuit.

Granger, G.-G. (1993). *La sciences et les sciences*. Paris : P.U.F.

Griffet, J. (1991). *La sensibilité aux limites*. Paris : Société.

Griffet, J. (1994). Décision, risque, émotion. *Sciences et Motricité*, 23, 3-12.

Griffet, J. (1995). *Aventures marines. Images et pratiques*. Paris : L'Harmattan.

Griffet, J. (2008). Le sport commun. In G. Ferréol & G. Vieille Marchiset (Eds.), *Loisirs, sports et société* (pp. 73-80). Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.

Grossetti, M. (2004). *Sociologie de l'imprévisible. Dynamiques de l'activité et des formes sociales*. Paris : P.U.F.

Grossetti, M., Bidart, C. (dir) (2006). Dossier Trajectoires sociales et bifurcations. *Cahiers Internationaux de Sociologie, CXX*.

Grossetti, M. (2007). A propos de l'intelligence du social : du pluralisme explicatif au pluralisme épistémologique, disponible sur <http://w3.cers.univ-tlse2.fr/resumes/Textes%20JMB%20mis%20en%20ligne/M.%20Grossetti.doc>

Habermas, J. (1979). *Connaissance et intérêt*. Paris : Gallimard

Haissat, S. (2006). La notion d'identité personnelle en sociologie. Analyse de la construction

- identitaire à partir du processus d'engagement. *¿Interrogation?*(3), 126-134.
- Halbwachs, M. (1968). *La mémoire collective*. Paris : P.U.F.
- Halpern, C. (2004). Faut-il en finir avec l'identité ? In C. Halpern & J.-C. Ruano-Borbalan (Eds.), *Identité(s). L'individu, le groupe, la société* (pp. 11-20). Auxerre, France : Sciences humaines.
- Hamel, J. (2008). Qu'est-ce que l'objectivation participante ? Pierre Bourdieu et les problèmes méthodologiques de l'objectivation en sociologie. *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*(3).
- Hartog, F. (2003). *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*. Paris : Seuil.
- Héas, S. (1995). Relaxation : propédeutique d'une pratique à non-risque. *Cahiers de Sociologie Economique et Culturelle* (23), 111-122.
- Héas, S. (2010). *Les virtuoses du corps. Enquête auprès d'êtres exceptionnels*. Paris : Max Milo.
- Héas, S., Lebreton, F., Frezza, S., Bodin, D., & Robène, L. (2007). Des sports extrêmes aux professions risquées. *Revue des Sciences Sociales*(38).
- Héas, S., & Poutrain, V. (2003). Les méthodes d'enquête qualitative sur internet. *ethnographique.org*, (4). Disponible sur <http://www.ethnographiques.org/2003/Heas,Poutrain>
- Hélaridot, V. (2010). Vouloir ce qui arrive ? Les bifurcations biographiques entre logiques structurelles et choix individuels. In M. Bessin, C. Bidart & M. Grossetti (Eds.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris: La Découverte.
- Hirschman, A. (1980). *Les passions et les intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée*. Paris : P.U.F.
- Hodak, C. (2006). Créer du sensationnel. Spirale des effets et réalisme au sein du théâtre équestre vers 1800. *Terrain*(46), 49-66.
- Holton, G. (1981). *L'Imagination scientifique*. Paris : Gallimard.
- Hottois, G. (1996). Ethique de la responsabilité et éthique de la conviction. *Laval théologique et philosophique*, 52(2), 489-498.
- Huberman, M., & Miles, M. B. (1991). *Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Jackson, M. (1999). Towards coherent pluralisme in management science. *Journal of the Operational Research Society*, 50, 12-22.
- Jankélévitch, V. (1963). *L'aventure, l'ennui et le sérieux*. Paris : Aubier-Montaigne.

- Jankélévitch, V. (1981). *Le Je-ne-sais-quoi et presque-rien* (Vol. 1). Paris : Points.
- Jardine, G. J., & Hrudey, S. E. (1997). Mixed messages in risk communication. *Risk Analysis*, 17(4), 489-498.
- Jean-Albert, L., & Raveneau, G. (2006). Désir de se sentir vivre et libre. *Ethnologie Française*, XXXVI(4), 693-695.
- Joffe, H. (2003). Risk : from perception to social representation. *British Journal of Social Psychology*, 42(1), 55-73.
- Kaplan, S. (1997). The words of risk analysis. *Risk Analysis*, 17(4), 407-417.
- Kaplan, S., & Garrick, J. (1981). On the quantitative definition of risk. *Risk Analysis*, 1, 1.
- Kates, R., & Kasperson, R. (1983). Comparative risk analysis of technological hazards (a review). *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 80, 7027-7038.
- Kaufmann, J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan.
- Kaufmann, J.-C. (2001). *Ego. Pour une sociologie de l'individu*. Paris : Nathan.
- Kaufmann, J.-C. (2004). *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*. Paris : Armand Colin.
- Kaufmann, J.-C. (2008). *Quand Je est un autre. Pourquoi et comment ça change en nous*. Paris: Armand Colin.
- Kay, J., & Laberge, S. (2003). Oh say can you ski ? Imperialistic construction of freedom in Warren Miller's Freeriders *To the extreme*. *Alternative Sports, inside and out* (pp. 381-398). Albany : State University of New York Press.
- Kuhn, T. S. (1983). *La structure des révolutions scientifiques*. Paris: Flammarion.
- Kusz, K. (2003). BMX, extremes sports, and the white male backlash. In R. Rinehart & S. Sydnor (Eds.), *To the extreme. Alternative sports, inside and out* (pp. 153-175). Albany : States University of New York Press.
- Kusz, K. (2004). Extreme America. The cultural politics of extremes sports in the 1990s America. In B. Wheaton (Ed.), *Understanding Lifestyle Sports. Consumption, Identity and Difference* (pp. 197-213). New York : Routledge.
- Ladrière, J. (1997). *L'éthique dans l'univers de la rationalité*. Namur : Artel / Fides.
- Lahire, B. (1998). *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris : Nathan.
- Lahire, B. (2002). *A quoi sert la sociologie ?* Paris : La Découverte Poche.
- Lahire, B. (2004). *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris : La Découverte.
- Lakatos, I. (1970). Falsification and the Methodology of Scientific Programs. In I. Lakatos & A. Musgrave (Eds.), *Criticism ans the Growths of Knowledge*. Cambridge :

Cambridge University Press.

- Lakatos, I. (1994). *Histoire et méthodologie des sciences. Programme de recherche et reconstruction rationnelle*. Paris : P.U.F.
- Lee, T. (1997). The editorial gatekeeper of the accounting academy. *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, 10, 11-30.
- Le Breton, D. (1991). *Passions du risque*. Paris : Métailié.
- Le Breton, D. (1995). *La sociologie du risque*. Paris : PUF.
- Le Breton, D. (1996). *L'aventure. La passion des détours*. Paris : Autrement
- Le Breton, D. (1998). *Anthropologie du corps et modernité* (4^e ed.). Paris : P.U.F.
- Le Breton, D. (2002). *Conduites à risque*. Paris : PUF.
- Le Scanff, C. (2000). *Les aventuriers de l'extrême*. Paris : Calmann-Lévy.
- Le Scanff, C. (2002). Motivations pour les sports extrêmes. In M. Baddeley (Ed.), *Sports extrêmes, sportifs de l'extrême : la quête des limites* (pp. 60-70). Genève: Georg.
- Le Yondre, F. (2009). *Vrais chômeurs et vrais sportifs. Le sport face au chômage comme instrument disciplinaire ou support de tactiques identitaires : des catégories sociales en jeu*. Thèse de doctorat (non publiée) Université Européenne de Bretagne, Rennes.
- Le Yondre, F. (2010). *Les chômeurs et le sport : des catégories et des hommes. Approche sociologique du sport face au chômage : instrument disciplinaire ou support de tactiques identitaires. Des catégories sociales en jeu*: Editions Universitaires Européennes.
- Lebreton, F. (2010). *Cultures urbaines et sportives "alternatives". Socio-anthropologie de l'urbanité ludique*. Paris : L'Harmattan.
- Lebihain, P. (2002). Une approche de la sécurité dans les espaces de loisirs. Le cas des piscines publiques. *Cahiers Espaces*, 73, 99-117.
- Lefèvre, B. (2002). *Par monts et par vaux. Contribution à l'analyse sociologique de l'alpinisme à travers la théorie de l'espace des sports : l'exemple des usagers de la haute montagne dans le massif du Mont Blanc*. Université de Paris XI-Orsay, Paris.
- Liardet, A., & Raveneau, G. (2006). Toujours ramener le bateau au port. *Ethnologie Française*, XXXVI(4), 677-680.
- Loirand, G. (2006). Parachutisme : célébration du danger. *Ethnologie Française*, XXXVI(4), 625-634.
- Loret, A. (1995). *Génération glisse : dans l'eau, l'air, la neige... la révolution du sport des "années fun"*. Paris : Autrement.

- Louveau, C. (1986). *Talons aiguilles et crampons d'alu. Les femmes dans les sports de tradition masculine*. Paris : INSEP.
- Lupton, D. (1999). *Risk*. New York : Routledge.
- Lyng, S. (1990). Edgework : A social psychological analysis of voluntary risk taking. *American Journal of Sociology*, 95(4), 851-866.
- Lyng, S. (2008). Edgework, risk and uncertainty. In J. O. Zinn (Ed.), *Social theories of risk and uncertainty* (pp. 167-193). Oxford : Blackwell
- Maffesoli, M. (1990). *Au creux des apparences, pour une éthique de l'esthétisme*. Paris: Plon.
- Maffesoli, M. (1996). *Eloge à la raison sensible*. Paris : Grasset.
- Majastre, J. O. (1990). *Risque et incertitude*. Paper presented at the Actes du colloque Vertiges, sports à risque et toxicomanies, Marseille.
- Marc, E. (2004). La construction identitaire de l'individu. In C. Halpern & J.-C. Ruano-Borbalan (Eds.), *Identité(s). L'individu, le groupe, la société* (pp. 33-39). Auxerre, France : Sciences Humaines.
- Marcotte, J.-F. (2001). Communautés virtuelles : la formation et le maintien des groupes sur internet. *Esprit Critique*, 3(10). Disponible sur <http://www.espritlecritique.fr/0310/article5.html>. Consulté le 4 avril 2008.
- Marsac, A. (2006). En kayak de haute rivière : pratiques individuelles et engagements partagés. *Ethnologie Française*, XXXVI(4), 603-611.
- Martha, C. (2002). Etude du sens des conduites à risque actuelles. *Sociétés*, 3(77).
- Martha, C., & Griffet, J. (2006). Sauter dans le vide : le Base-Jump, le jeu le plus sérieux du monde. *Ethnologie Française*, XXXVI(4), 635-642.
- Mennesson, C. (2000). *Des femmes au monde des hommes*. Thèse de doctorat Université Paris V, Paris.
- Miles, M. B., & Huberman, M. (2005). *Analyse des données qualitatives* (M. Hlady Rispal & J.-J. Bonniol, Trans.). Bruxelles : De Boeck.
- Mitchell, R. (1983). *Mountain experience. The psychology and sociology of adventure*. Chicago : University of chicago Press.
- MJS, & INSEP (2001). *La France sportive. Premiers résultats de l'enquête "pratiques sportives 2000"* (Stat-info N° 01-01).
- Monod, H., & Kahn, J.-F. (2005). *Médecine du sport*. Paris : Masson.
- Morin, E. (1970). *Journal de Californie*. Paris : Seuil.
- Morin, E. (1991). *La méthode. Tome 4 : Les idées*. Paris : Seuil.

- Morin, E. (2001). *La méthode Tome 5 : l'humanité de l'humanité. L'identité humaine*. Paris : Seuil.
- Moscovici, S. (1984). Gerald Holton, L'invention scientifique. Themata et interprétation, Trad. P. Scheurer. *Revue d'histoire des sciences*, 37(2), 159.
- Mucchielli, R. (1988). *L'analyse de contenu, des documents et des communications* (6^{ème} ed.). Paris : E.S.F.
- Mukamurera, J., Lacourse, F., & Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches Qualitatives*, 26(1), 110-138.
- Nathan, T. (1994). *L'épistémologie complémentariste dans les sciences humaines*. Paper presented at the Séminaire de l'IRSA, le 9 décembre 1994, Montpellier III. Conférence transcrite par Claude Chéguéttine et Jean-Marie Brohm. Disponible sur <http://www.philagora.net/epistemo/ethnopsy1.php>. Consulté le 20 juillet 2008
- Needham, R. (1975). Polythetic classification : convergence and consequences. *Man*(10), 349-369.
- Negroni, C. (2005). La reconversion professionnelle volontaire : d'une bifurcation professionnelle à une bifurcation biographique. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 119(2), 311-331
- Olivier de Sardan, J.-P. (1998). Emique. *L'Homme*, 38(147), 151-166.
- Orwell, G. (1946). *Politics and the English Language*. Disponible sur <http://www.resort.com/~prime8/Orwell>. Consulté le 9 juin 2010
- Ostrowski, J. (2000). Corporate America cozies up to the tatooed extreme world. *Street & Smith's Sports Business Journal*, (18-24 september).
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Pardo, M. (2002). Sociologie et risque : nouveaux éclairages sur les facteurs sociaux et la participation publique. *MANA, Revue de Sociologie et d'Anthropologie*(10-11), 285-305.
- Parlebas, P. (1981). *Contribution à un lexique commenté en sciences de l'action motrice*. Paris : INSEP.
- Passeron, J.-C. (2006). *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*. Paris : Albin Michel.
- Penin, N. (2004). *Prises de risque sportifs : saisir des modes d'engagement sexués*. Paper presented at the Acteur, risque et prise de risque à l'épreuve des sciences sociales.

- Penin, N. (2006). Le sexe du risque. *Ethnologie Française*, XXXVI(4), 651-658.
- Peretti-Watel, P. (2000). *Sociologie du risque*. Paris : Armand Colin.
- Peretti-Watel, P. (2001). *La Société du risque*. Paris : La Découverte.
- Peretti-Watel, P. (2002). Les "conduites à risque" des jeunes : défi, myopie, ou déni ? *AGORA*, 27, 16-33.
- Peretti-Watel, P. (2003). Interprétation et quantification des prises de risque délibérées. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1(114), 125-141.
- Perrin, J.-F. (2002). *Sports extrêmes et société : Etat des mentalités concernant la prise en charge des risques*. Genève : Georg.
- Picq, T. (2005). La gestion des ressources humaines face au défi de la diversité. In Collectif MBA (Ed.), *L'essentiel du management* (pp. 343-366). Paris : Editions d'Organisation
- Pineau, G., & Legrand, J.-L. (1993). *Les histoires de vie*. Paris : P.U.F.
- Pociello, C. (1981). *Sports et société : approche socioculturelle des pratiques*. Paris : Vigot.
- Pociello, C. (1987). Un nouvel esprit d'aventure. De l'écologie douce à l'écologie dure. *Esprit*, 125, 95-105.
- Pociello, C. (1999). *Sport et sciences sociales : histoire, sociologie et prospective*. Paris : Vigot.
- Poizat, D. (2000). Hors-piste : comportements, connaissances et perceptions des pratiquants. *Neige & Avalanches*, 89, 2-8.
- Pousson-Petit, J. (2004). L'identité personnelle face au droit. In C. Halpern & J.-C. Ruano-Borbalan (Eds.), *Identité(s). L'individu, le groupe, la société* (pp. 77-83). Auxerre, France : Sciences Humaines Edition.
- Poutrain, V. (2003). *Sexe et pouvoir. Enquête sur le sadomasochisme*. Paris : Belin.
- Poutrois, J.-P., & Desmet, H. (1997). *Epistémologie et instrumentation en sciences humaines* (2 ed.). Sprimont : Mardaga Editeur.
- Quidu, M. (2009). Les thèmes dans la recherche en STAPS : motivations et modalités d'intervention. *STAPS*, 30(84/2), 7-25.
- Quidu, M. (2010, à paraître). Exigences logiques et paradigmes analytiques du programme de recherche "mouvement de régionalisation". Illustrations dans les domaines du contrôle moteur et de la perception humaine. *Sciences et Motricité*
- Raffournier, B., & Schatt, A. (2008). *Qui sont les "gatekeepers" de la recherche en comptabilité*. Paper presented at the 29eme Congrès de l'Association Française de Comptabilité (AFC) "La comptabilité, le contrôle et l'audit entre changement et stabilité".

- Raveneau, G. (2006a). La plongée sous marine, entre neutralisation du risque et affirmation de la sécurité. *Ethnologie Française*, XXXVI(4), 613-623.
- Raveneau, G. (2006b). Prises de risque sportives : représentations et constructions sociales. *Ethnologie Française*, XXXVI(4), 581-586.
- Recopé, M., Lièvre, P., & Rix-Lièvre, G. (2010). *L'engagement des acteurs dans un projet : motivation déclarée ou mobilisation en situation ? Le cas des expéditions polaires*. Paper presented at the XIXe Congrès AGRH : "Nouveaux comportements, nouvelles GRH 7", Rennes, France. Disponible sur <http://www.reims-ms.fr/agrh/docs/actes-agrh/pdf-des-actes/2010recope-lievrier.pdf>. Consulté le 15 juillet 2010.
- Renn, O. (1998). Three decades of risk research, accomplishments and new challenges. *Journal of Risk Research*, 1, 49-71.
- Rimé, B. (2005). *Le partage social des émotions*. Paris : PUF.
- Rinehart, R. (2000). Emerging arriving sports. Alternatives to formal sports *Handbook of Sports Studies* (pp. 504-519). London : Sage.
- Rinehart, R., & Sydnor, S. (2003). *To the extreme : Alternative sports, inside and out*. New-York : State University of New York Press.
- Robène, L. (1998). *L'homme à la conquête de l'air. Des aristocrates éclairés aux sportifs bourgeois* (Tome 2 : L'aventure aéronautique et sportive XIXe-XXe siècles). Paris : L'Harmattan.
- Robène, L., Bodin, D., & Héas, S. (2006). Le bonheur est dans les airs. L'aérostation : 1880-1914. *Terrain*, 46, 123-136.
- Rojot, J. (2000). La théorie de la structuration chez Anthony Giddens. In D. Autissier & F. Wacheux (Eds.), *Structuration et management des organisations. Gestion de l'action et du changement dans les entreprises*. Paris : L'Harmattan.
- Rotillon, G. (2002). L'alpinisme et l'escalade dans l'économie des loisirs. In M. Baddeley (Ed.), *Sports extrêmes, sportifs de l'extrême. La quête des limites* (pp. 141-157). Genève : Georg éditeur.
- Routier, G., & Soulé, B. (2010). "Jouer avec la gravité" : approche sociologique plurielle de l'engagement dans des sports dangereux. *SociologieS* [en ligne], disponible sur <http://sociologies.revues.org/index3121.html>
- Savoie-Zajc, L. (2000a). L'analyse de données qualitatives: pratiques traditionnelle et assistée par le logiciel NUD.IST. *Recherches qualitatives*, 21, 99-123.
- Savoie-Zajc, L. (2000b). La recherche qualitative/interprétative en éducation. In T. S. Karsenti & L. Savoie-Zajc (Eds.), *Introduction à la recherche en éducation* (pp. 171-198). Sherbrooke : Éditions du CRP.

- Savoie-Zajc, L. (2004). La recherche qualitative/interprétative en éducation. In T. Karsenti & L. Savoie-Zajc (Eds.), *La recherche en éducation : étapes et approches* (pp. 123-150). Sherbrooke : Éditions du CRP.
- Sayeux, A.-S. (2006). *Surfeurs, l'être au monde. Une analyse socio-anthropologique*. Rennes : P.U.R.
- Sayeux, A.-S. (2010). Au cœur de la vague. Comment peut-on être surfeur ? *ethnographique.org* [en ligne], (20). Disponible sur <http://www.ethnographiques.org/2010/sayeux>
- Schwartz, O. (1993). L'empirisme irréductible. In N. Anderson (Ed.), *Le Hobo. Sociologie du sans-abri* (pp. 265-308). Paris : Nathan.
- Sebileau, A. (2003, 22, 23 et 24 octobre). *Genèse et questionnement d'une culture "jeune" : qu'en est-il de la "génération glisse" ?* Paper presented at the Premières rencontres Jeunes et Sociétés en Europe et autour de la Méditerranée, Marseille.
- Seigneur, V. (2004). *L'acteur preneur de risque : des figures comportementales multiples ? Les problèmes de définition du risque*. Paper presented at the Actes du colloque acteur, risque et prise de risque à l'épreuve des sciences sociales, Lille.
- Sicard, B., & Blin, O. (2004). Le risque, besoin biologique ? *Cerveau & Psycho*, 5, 30-33.
- Simmel, G. (1912). *Mélanges de philosophie relativiste*. Paris : Alcan.
- Slovic, P. (1987). Perception of risk. *Science*, 236(4799), 280-285.
- Soden, G. (2003). *Falling : How our greatest fear became our greatest thrill. A history*: WW Norton & Co.
- Soulé, B. (2001). *La sécurité des pratiquants de sports d'hivers. Analyse, gestion et acceptabilité sociale des risques sur les domaines skiables des stations de ski alpin*. Thèse de doctorat STAPS, Université de Paris XI, Paris.
- Soulé, B. (2008). Les "sports extrêmes" : analyse terminologique d'une caractérisation sportive à succès. *Sciences et Motricité*, 1(63), 83-90.
- Soulé, B. (2009). *Cindynique sportive. Une approche interdisciplinaire des accidents de sport*. Paris : Economica.
- Soulé, B., & Corneloup, J. (1998). Jeunes et pratiques sportives à risque : vers une approche contextualisée. *Corps et culture*, (3). Disponible sur <http://corpsetculture.revues.org/document471.html>
- Soulé, B., & Corneloup, J. (2002). Logiques d'actions et conflits entre intervenants du secours en monagne. *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, 48, 81-101.
- Soulé, B., & Corneloup, J. (2007a). La conceptualisation en sociologie : influences

- paradigmatiques et implications méthodologiques. L'exemple de la notion de risque dans le sport. *Bulletin de Méthodologie Sociologique*(93), 28-54.
- Soulé, B., & Corneloup, J. (2007b). *Sociologie de l'engagement corporel. Risques sportifs et pratiques "extrêmes" dans la société contemporaine*. Paris : Armand Colin.
- Soulé, B., Routier, G., & Boivert, H. (2009). L'acceptation du danger par les navigateurs hauturiers. Une perspective d'analyse sociologique plurielle. *Recherches Sociologiques et Anthropologiques*.
- Soulé, B., & Walk, S. (2007). Comment rester "alternatif" ? Sociologie des pratiquants en quête d'authenticité subculturelle. *Corps*, 1(2), 67-72
- Stebbins, R. A. (1992). *Amateurs, professionals and serious leisure*. Montreal : McGill-Queen's University Press.
- Stranger, M. (1999). The aesthetics of risk. A study of surfing. *International Review for the Sociology of Sport*, 34(3), 265-276.
- Sugden, J., & Tomlinson, A. (1999). Digging the dirt and the staying clean : Retrieving the investigative tradition for a critical sociology of sport. *International Review for the Sociology of Sport*, 34(4), 385-397.
- Swidler, A. (1986). Culture in action : Symbols and strategies. *American Sociological Review*, 51(2), 273-286. Disponible sur http://www.pierpaologlioli.it/web/uploads/Ann_Swidler.pdf. Consulté le 18 juin 2011.
- Taine, H. A. (1892). *De l'intelligence* (6^{ème} ed. Vol. 2, 1968). Paris : Hachette.
- Tesch, R. (1990). *Qualitative research. Analysis types and software tools*. New York : The Falmer Press.
- Thélot, B., & Ricard, C. (2005). *Résultats de l'enquête permanente sur les accidents de la vie courante, années 2002-2003*. Paris : InVS
- Thomas, R. (1993). *Sociologie du sport*. Paris : P.U.F.
- Thompson, M. (1980). Aesthetics of risk : Culture or context. In W. Schiwing & W. A. Albers (Eds.), *Societal risk assessment. How safe is safe enough ?* (pp. 273-285). New York : Plenum Press.
- Tönnies, F. (1887). *Gemeinschaft und gesellschaft* (C. e. Société, Trans. 1977 ed.). Paris : Retz.
- Troillet, J., & Raveneau, G. (2006). La montagne, un rêve accompli. *Ethnologie Française*, XXXVI(4), 684-686.
- Uhl, M. (2003). Eléments pour la construction d'une métasociologie du sport. *STAPS*, 63, 63-

75.

- Vassort, P. (2003). Sport. In Y. Dupont (Ed.), *Le dictionnaire des risques*. Paris : Armand Colin.
- Vaugrand, H. (2001). Pierre Bourdieu and Jean-Marie Brohm: their schemes of intelligibility and issues towards a theory of knowledge in the sociology of sport. *International Review for the Sociology of Sport*, 2(36), 183-201.
- Vaujany, F.-X. (2005). *La réflexivité comme alternative à la rationalité : le rendez-vous manqué des sciences de gestion ?* Paper presented at the XIV Conférence Internationale de Management Stratégique. Disponible sur <http://www.strategie-aims.com/angers05/com/40-518comd.pdf>
- Vernhes, C., & Poret, H. (1991). Les accidents de sport *Dossier Études et Statistiques, accidents de la vie courante : six thèmes pour la prévention*, (Vol. 17). Paris : Éditions Caisse Nationale de l'Assurance Maladie-S.E.P.R.
- Vigarello, G. (1988). *Techniques d'hier et d'aujourd'hui : une histoire culturelle du sport*. Paris : Laffont.
- Weber, M. (1963). *Le savant et le politique*. Paris : Union Générale d'Édition.
- Weber, M. (1992). *Essai sur la théorie de la science*. Paris : Press Pocket.
- Weber, M. (1995). *Economie et Société*. Paris : Pocket.
- Wheaton, B. (2004). *Understanding lifestyle sports : Consumption, identity and difference*. London : Routledge.
- Wilde, G. J. S. (1982). The theory of risk homeostasis : Implications for safety and health. *Risk Analysis*(4), 209-225.
- Young, K. (2004). *Sporting bodies, damaged selves. Sociological studies of sport-related injury* (Vol. 2). London : Elsevier Press.
- Young, K., & Atkinson, M. (2008). *Tribal Play. Sports subcultures*. London : Elsevier Press.

Index des auteurs

A

Alexander · 37, 370
Andrieu · 238, 370
Archer · 102, 105, 106, 107, 110, 217, 218, 219, 221, 294, 370
Ardoino · 42, 44, 45, 370
Arènes · 78, 370
Assailly · 70, 86, 370
Atkinson · 15, 227, 387

B

Babbie · 27, 370
Bajoit · 73, 103, 105, 106, 219, 220, 221, 334, 336, 370
Ball · 31, 370
Baron · 93, 371
Barthélemy · 84, 371
Barthes · 141, 152, 153, 154, 155, 157, 371
Baudier · 78, 370
Baudry · 12, 13, 15, 24, 25, 32, 74, 371
Beal · 30, 92, 371
Beck · 11, 25, 77, 78, 105, 371
Becker · 71, 182, 282, 333, 342, 371
Berger · 361, 371
Bergery · 59, 371
Berne · 33, 371
Bertaux · 22, 51, 113, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 123, 126, 133, 140, 151, 152, 154, 155, 162, 371
Berthelot · 17, 21, 22, 27, 28, 29, 34, 36, 38, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 52, 70, 350, 371, 372
Bessin · 317, 332, 345, 346, 347, 363, 364, 372, 378
Bidart · 118, 332, 333, 335, 336, 339, 342, 345, 356, 357, 363, 372, 377, 378
Blackshaw · 26, 40, 42, 372

Blanchet · 126, 142, 372
Blin · 242, 367, 385
Bodin · 5, 10, 78, 171, 221, 372, 375, 378, 384
Boivert · 14, 15, 50, 386
Boudon · 21, 26, 38, 40, 41, 79, 372
Bouet · 74, 372
Bourdeau · 277, 372
Bourdieu · 22, 43, 47, 51, 62, 103, 104, 105, 119, 123, 124, 134, 268, 358, 359, 361, 372, 373, 374, 378, 387
Bourdin · 79, 82, 87, 373
Bourdon · 159, 162, 373
Boutroy · 23, 24, 81, 84, 85, 86, 88, 372, 373
Brohm · 33, 34, 39, 74, 373, 382, 387
Bromberger · 24, 373
Brubaker · 94, 95, 373

C

Caillat · 33, 373
Caillois · 269, 373
Chamboredon · 124, 373
Chanvallon · 276, 373
Chargaff · 4, 21, 367, 373
Clément · 103, 373
Coakley · 15, 227, 373
Cogneau · 24, 375
Collard · 12, 15, 24, 25, 33, 39, 74, 75, 77, 79, 242, 374
Collinet · 80, 374
Comte-Sponville · 91, 183, 374
Corcuff · 10, 40, 42, 43, 94, 374
Corneloup · 11, 12, 14, 15, 18, 25, 27, 30, 32, 33, 34, 41, 73, 74, 76, 77, 78, 80, 84, 91, 92, 237, 238, 372, 374, 385, 386
Cournot · 108, 374
Couturier · 123, 382

Csikszentmihalyi · 34, 53, 89, 268, 272, 374

D

De Léséleuc · 74, 374

De Singly · 118, 374

Defrance · 12, 13, 15, 103, 374

Delignières · 74, 374

Demazière · 96, 116, 139, 140, 141, 152, 154, 155, 157,
160, 162, 165, 354, 374, 375

Deschenaux · 153, 161, 162, 164, 166, 375

Desmet · 127, 383

Despret · 346, 375

Devereux · 42, 44, 45, 375

Donnat · 24, 375

Donnelly · 30, 74, 92, 209, 288, 289, 375

Douglas · 74, 76, 77, 375

Draelants · 143, 375

Dubar · 116, 139, 140, 141, 152, 154, 155, 157, 160, 354,
375

Dubet · 52, 96, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 105, 110, 146,
350, 363, 375

Duchastel · 17, 27, 42, 45, 74, 79, 109, 349, 375

Dunning · 59, 183, 184, 193, 266, 267, 376

Duret · 10, 41, 42, 88, 349, 375

E

Ehrenberg · 146, 360, 376

Elias · 59, 114, 183, 184, 266, 267, 376

Ewald · 87, 88, 91, 376

F

Farge · 347, 376

Faure · 263, 283, 376

Ferréol · 94, 376, 377

Festinger · 234, 376

Fletcher · 25, 32, 376

Foote · 86, 376

Fourez · 21

Fourmaux · 90, 376

Franck · 26, 28, 44, 45, 46, 376

Franssen · 95, 96, 100, 376

Frezza · 378

G

Garel · 93, 376

Garfinkel · 97, 376

Garrick · 74, 379

Giddens · 11, 24, 25, 74, 76, 103, 104, 110, 124, 146,
267, 371, 377, 384

Giulianotti · 23, 35, 78, 377

Glaser · 125, 126, 377

Goffman · 82, 95, 114, 149, 290, 377

Gotman · 126, 142, 372

Granger · 21, 377

Griffet · 15, 16, 30, 34, 72, 74, 82, 85, 86, 90, 137, 227,
272, 277, 354, 377, 381

Grossetti · 36, 117, 119, 170, 195, 216, 332, 333, 357,
363, 372, 377, 378

H

Habermas · 116, 377

Haissat · 71, 377

Halbwachs · 95, 102, 155, 378

Halpern · 94, 378, 381, 383

Hamel · 22, 47, 378

Hartog · 363, 378

Héas · 5, 10, 78, 121, 131, 143, 171, 221, 254, 258, 363,
372, 378, 384

Hélardot · 333, 336, 340, 344, 378

Hirschman · 94, 378

Hodak · 183, 267, 378

Holton · 22, 29, 36, 37, 38, 44, 47, 48, 115, 378, 382

Hrudey · 13, 379

Huberman · 114, 127, 163, 378, 381

J

Jackson · 46, 378

Jankélévitch · 180, 227, 254, 286, 309, 314, 353, 378, 379

Janvrin · 78, 370

Jardine · 13, 379

Jean-Albert · 91, 379

Joffe · 77, 379

K

Kahn · 78, 381

Kaplan · 74, 79, 379

Kasperson · 74, 77, 379

Kates · 77, 379

Kaufmann · 89, 94, 95, 96, 98, 99, 100, 101, 104, 106,
107, 108, 110, 116, 146, 149, 153, 177, 219, 220, 221,
222, 223, 268, 278, 280, 350, 355, 358, 360, 361, 363,
379

Kay · 72, 73, 92, 379

Kessler · 87, 88, 91, 376

Kuhn · 27, 37, 40, 42, 48, 379

Kusz · 13, 15, 30, 73, 294, 379

L

Laberge · 17, 27, 42, 45, 72, 73, 74, 79, 92, 109, 350, 375,
379

Lacourse · 123, 382

Ladrière · 81, 82, 87, 379

Lahire · 9, 26, 28, 95, 99, 100, 102, 155, 171, 216, 352,
356, 357, 361, 379

Lakatos · 37, 379, 380

Lash · 105, 371

Lavenu · 118, 310, 335, 336, 339, 342, 345, 356, 372

Le Breton · 11, 12, 13, 15, 23, 24, 25, 30, 31, 33, 34, 35,
43, 111, 137, 223, 254, 263, 380, 401

Le Scanff · 14, 30, 124, 380

Le Yondre · 10, 115, 116, 267, 380

Lebihain · 74, 380

Lebreton · 10, 133, 279, 378, 380

Lee · 132, 380

Lefèvre · 30, 380

Legrand · 104, 383

Liardet · 88, 91, 380

Lièvre · 384

Loirand · 31, 350, 380

Loret · 12, 380

Louveau · 30, 41, 381

Luckmann · 361, 371

Lupton · 13, 381

Lyng · 15, 24, 25, 30, 31, 33, 35, 92, 350, 381, 401

M

Maffesoli · 58, 240, 285, 381

Majastre · 12, 78, 381

Mao · 372

Marc · 95

Marcotte · 143, 381

Marsac · 18, 82, 85, 88, 92, 350, 354, 381

Martha · 16, 24, 72, 74, 82, 85, 86, 90, 133, 137, 227,
247, 254, 354, 381

Mennesson · 30, 137, 381

Miles · 114, 127, 136, 163, 378, 381

Mitchell · 15, 30, 31, 381

Monod · 78, 381

Morin · 36, 91, 104, 107, 381, 382

Moscovici · 37, 382

Mucchielli · 125, 151, 160, 162, 382

Mukamurera · 123, 163, 164, 165, 166, 382

N

Nathan · 45, 374, 375, 379, 382, 385

Needham · 79, 382

Negroni · 206, 221, 309, 314, 351, 382

O

Olivier de Sardan · 78, 382

Orwell · 94, 382

Ostrowski · 73, 382

P

Paillé · 125, 160, 162, 382

Pardo · 76, 382

Parlebas · 74, 382

Passeron · 13, 26, 27, 48, 74, 79, 124, 373, 382

Pech · 59, 371

Penin · 15, 30, 32, 41, 72, 74, 91, 137, 367, 382, 383

Peretti-Watel · 11, 16, 25, 30, 70, 77, 113, 229, 383

Perrin · 236, 383

Picq · 93, 383

Pineau · 104, 383

Pociello · 12, 14, 24, 31, 32, 137, 193, 238, 373, 383

Poizat · 30, 84, 383

Pousson-Petit · 248, 383

Poutrain · 121, 131, 143, 378, 383

Poutrois · 127, 383

Q

Quidu · 29, 36, 383

R

Raffournier · 132

Raufast · 74, 374

Raveneau · 11, 72, 82, 85, 86, 88, 90, 91, 355, 376, 379, 380, 384, 386

Recopé · 93, 384

Renn · 13, 384

Ricard · 83, 386

Rimé · 286, 384

Rinehart · 12, 73, 375, 379, 384

Rix-Lièvre · 384

Robène · 78, 171, 221, 232, 372, 378, 384

Rojot · 104, 384

Rotillon · 74, 384

Routier · 10, 14, 15, 50, 384, 386

S

Savoie-Zajc · 125, 159, 384, 385

Sayeux · 92, 350, 385

Schwartz · 132, 385

Seigneur · 12, 13, 84, 385

Sicard · 242, 367, 385

Simmel · 97, 309, 385

Slovic · 77, 385

Soulé · 5, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 25, 27, 33, 41, 50, 63, 72, 73, 74, 76, 77, 78, 80, 84, 91, 133, 237, 238, 287, 384, 385, 386

Stebbins · 82, 386

Stranger · 13, 15, 24, 34, 54, 386

Strauss · 125, 126, 377

Sugden · 38, 386

Swidler · 102, 386

Sydnor · 12, 375, 379, 384

T

Taine · 107, 386

Tesch · 153, 161, 386

Thélot · 83, 386

Thompson · 30, 386

Tomlinson · 38, 386

Tönnies · 58, 386

Troillet · 88, 386

U

Uhl · 42, 45, 386

V

Vassort · 74, 387

Vaujany · 104, 387

Vigarelo · 238, 387

W

Weber · 48, 87, 88, 98, 99, 110, 256, 257, 345, 347, 350,
353, 360, 387

Wheaton · 12, 15, 30, 34, 82, 92, 294, 379, 387

Wildavsky · 77, 375

Wilde · 236, 387

Y

Young · 15, 74, 92, 209, 227, 288, 289, 375, 387

Index des notions et concepts

A

accident · 74, 76, 103, 229, 230, 234, 244, 245, 251, 291, 297, 302, 303, 304, 305, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 326, 327, 336, 337, 340, 341, 346, 355, 370, 374

actanciel · 30, 33, 34, 35, 39, 43, 65, 355

actancielle · 71, 296, 332, 335, 336, 343, 344, 355, 411

actant · 157, 158

acteur · 16, 24, 35, 79, 83, 89, 97, 102, 171, 204, 216, 257, 297, 314, 337, 342, 343, 351, 362, 385

affect · 100, 357, 358

affects · 86, 118, 169, 332, 346, 347, 359, 360, 363, 413

affectuel · 71, 98, 107, 108, 109, 217, 317

affectuelle · 39, 64, 98, 99, 100, 101, 104, 107, 108, 110, 141, 222, 332, 346, 350, 356, 358, 359, 360, 361

aléa · 76, 254, 275

alpinisme · 9, 13, 30, 31, 58, 60, 76, 179, 194, 212, 218, 237, 252, 288, 319, 330, 373, 380, 384

Alpinisme · 135, 136

alpiniste · 128, 187, 288, 325, 330

alternatif · 17, 71, 92, 181, 287, 293, 352, 354, 386

alternative · 18, 31, 60, 80, 99, 102, 180, 267, 287, 312, 364, 387

Andrieu · 238, 370

anomie · 15, 64, 65

apnée · 9, 85, 122, 154, 155, 156, 158, 176, 178, 179, 182, 183, 184, 185, 187, 207, 213, 214, 215, 218, 219, 220, 231, 232, 233, 236, 244, 245, 259, 261, 262, 263, 269, 271, 273, 277, 281, 282, 285, 294, 302, 306, 316, 317, 323, 338, 339, 340, 341, 357, 359, 366

apnéiste · 122, 146, 147, 178, 182, 183, 184, 188, 208, 213, 214, 245, 261, 264, 274, 276, 279, 323, 339, 340

APS · 9, 11, 32, 103, 107, 109, 110, 111, 113, 119, 128, 129, 130, 131, 136, 140, 159, 171, 217, 226, 250, 268, 368, 369

autonome · 84, 90, 106, 173, 217, 218, 219, 221, 319

autonomie · 83, 84, 85, 104, 219, 220, 251, 280, 309, 320, 321, 353, 363, 413

aventure · 12, 14, 31, 32, 51, 60, 84, 92, 137, 147, 172, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 183, 190, 192, 199, 228, 254, 255, 273, 288, 309, 341, 351, 359, 378, 380, 383, 384

B

BASE-jump · 9, 13, 78, 79, 85, 86, 130, 131, 132, 136, 137, 173, 174, 179, 191, 193, 196, 197, 199, 200, 201, 202, 206, 211, 212, 222, 228, 231, 234, 235, 242, 247, 250, 254, 255, 267, 273, 275, 285, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 296, 298, 301, 302, 304, 306, 307, 336, 352, 359, 365

BASE-jumper · 132, 133, 137, 140, 142, 172, 173, 174, 175, 179, 191, 193, 194, 196, 197, 199, 200, 201, 202, 205, 206, 207, 209, 211, 222, 228, 231, 234, 235, 239, 241, 242, 243, 244, 250, 251, 256, 257, 266, 267, 274, 275, 279, 285, 290, 292, 293, 294, 298, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 310, 311, 312, 317, 318, 320, 321, 323, 359

bifurcation · 329, 340, 382

bifurcations · 170, 345, 356, 366, 372, 377, 378

biographie · 195, 201, 204, 314, 332

biographies · 119, 216

bricolage · 115, 123, 126, 151

Bungy · 262

C

capital · 134, 259, 359

carrière · 47, 63, 92, 117, 154, 193, 205, 221, 283, 293, 301, 318, 319, 323, 328, 334, 338, 339, 345, 349, 352

champ · 10, 11, 13, 16, 17, 22, 23, 28, 29, 34, 36, 38, 39, 43, 44, 47, 62, 67, 68, 70, 73, 74, 76, 79, 85, 92, 109, 118, 127, 151, 155, 158, 220, 349, 354, 356, 359, 360, 362, 367

choix · 13, 15, 18, 38, 40, 55, 56, 61, 65, 73, 83, 87, 92, 96, 97, 100, 105, 109, 113, 115, 116, 118, 125, 130, 137, 141, 142, 145, 151, 163, 164, 165, 167, 168, 169, 170, 171, 186, 190, 195, 205, 208, 209, 217, 219, 220, 227, 240, 249, 257, 260, 261, 265, 294, 297, 298, 309, 310, 313, 314, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 334, 335, 336, 338, 343, 347, 353, 354, 355, 357, 358, 359, 362, 378

compétition · 11, 12, 39, 97, 134, 156, 183, 189, 191, 192, 212, 232, 271, 272, 298, 299, 306, 329, 338, 339, 341

Comte-Sponville · 91, 183, 374

concept · 12, 13, 17, 18, 22, 36, 37, 65, 71, 73, 79, 81, 86, 94, 95, 96, 98, 99, 103, 109, 111, 130, 358, 361

conceptualisation · 68, 69, 70, 72, 79, 80, 127, 130, 385

conceptuel · 13, 16, 73, 79, 98, 123, 124

conceptuelle · 13, 18, 28, 71, 73, 79, 80

conduite · 16, 24, 72, 80, 81, 82, 86, 87, 88, 89, 104, 123, 124, 141, 144, 179, 253

conduites · 9, 16, 24, 25, 31, 70, 72, 79, 82, 88, 97, 110, 137, 182, 237, 253, 363, 371, 381, 383

connaissance · 10, 13, 21, 22, 40, 43, 44, 45, 46, 47, 52, 63, 74, 79, 80, 90, 108, 124, 127, 134, 148, 161, 206, 243, 245, 247, 254, 257, 261, 263, 265, 270, 274, 280, 283, 291, 298, 329, 330, 338, 363, 367, 368

conscience · 16, 36, 47, 53, 76, 81, 99, 102, 103, 104, 118, 143, 147, 149, 194, 213, 226, 239, 240, 241, 244, 249, 250, 253, 269, 273, 275, 305, 312, 314, 316, 317, 327, 330, 331, 353, 364

conscient · 39, 44, 80, 100, 105, 118, 166, 229, 239, 241,

242, 245, 247, 256, 307

conscients · 47, 67, 145, 229, 242, 300, 368

conviction · 256, 257, 378

corporel · 3, 11, 15, 17, 18, 19, 22, 23, 28, 29, 34, 36, 39, 43, 44, 48, 50, 52, 60, 63, 68, 69, 70, 71, 72, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 91, 92, 94, 96, 98, 99, 100, 109, 111, 113, 117, 118, 119, 126, 127, 128, 130, 135, 137, 139, 140, 153, 158, 159, 167, 170, 171, 182, 184, 186, 188, 193, 194, 195, 199, 206, 209, 214, 218, 220, 221, 225, 226, 227, 237, 238, 250, 253, 254, 255, 256, 262, 263, 265, 266, 267, 269, 270, 271, 293, 296, 297, 298, 306, 309, 317, 319, 320, 321, 324, 325, 326, 329, 332, 333, 335, 336, 340, 342, 346, 349, 350, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 359, 360, 362, 363, 364, 365, 366, 386, 411, 413

corporelle · 9, 11, 16, 33, 63, 65, 76, 81, 83, 84, 90, 91, 94, 100, 103, 143, 222, 225, 227, 239, 253, 258, 264, 268, 278, 279, 280, 283, 289, 290, 347, 355

corps · 9, 11, 31, 35, 37, 42, 47, 50, 53, 55, 74, 83, 103, 108, 172, 173, 179, 180, 238, 246, 254, 255, 261, 262, 263, 268, 269, 271, 272, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 287, 290, 299, 300, 302, 312, 325, 335, 363, 367, 371, 373, 374, 376, 378, 380, 413

critique · 17, 32, 39, 65, 74, 97, 98, 99, 105, 145, 245, 358, 364, 373, 374

culture · 25, 33, 35, 74, 84, 101, 102, 192, 217, 287, 352, 374, 375, 379, 385, 413

culturel · 31, 37, 74, 77, 97, 100, 171, 191, 217, 359

culturelle · 10, 12, 65, 97, 186, 192, 209, 217, 287, 387

D

danger · 3, 11, 13, 15, 16, 31, 52, 55, 56, 57, 63, 64, 65, 68, 70, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 84, 85, 87, 88, 225, 230, 234, 237, 238, 242, 249, 250, 258, 260, 262, 269, 275, 287, 309, 352, 367, 373, 375, 380, 386, 411, 413

dangers · 11, 15, 52, 56, 59, 74, 76, 77, 78, 80, 81, 83, 85, 86, 87, 130, 226, 229, 234, 235, 237, 240, 241, 242,

253, 254, 255, 260, 284, 288, 317, 329, 350, 353, 375

déclencheur · 195, 196, 197, 198, 205, 307, 320

déclencheurs · 169, 170, 195, 199, 296, 309, 318, 319

délibérative · 125, 159, 160, 162, 350

deltaplane · 134, 172, 179, 187, 188, 200, 227, 229, 230, 231, 247, 302, 324

déroutinisation · 14, 31, 183, 184, 265, 266, 267, 351

désengagement · 3, 17, 18, 19, 71, 101, 102, 109, 110, 111, 118, 127, 128, 130, 140, 153, 154, 167, 295, 296, 297, 298, 299, 306, 309, 310, 311, 312, 314, 317, 318, 320, 322, 324, 330, 332, 333, 336, 337, 340, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 351, 354, 355, 356, 364, 366, 411, 413

différenciation · 60, 61, 62, 65, 130, 180, 225, 287, 288, 289

disjonction · 339, 354

disposition · 91, 126, 166, 179, 255, 359, 361

dispositions · 64, 100, 104, 137, 177, 191, 192, 206, 209, 216, 218, 219, 356, 357, 358, 361, 362, 413

distanciation · 22, 41, 107, 114, 123, 127, 333, 376

distinction · 9, 25, 32, 37, 60, 62, 65, 76, 78, 82, 120, 147, 152, 181, 184, 216, 217, 247, 253, 267, 321, 339, 343, 356, 372, 379

Donnat · 24, 375

Donnelly · 30, 74, 92, 209, 288, 289, 375

Douglas · 74, 76, 77, 375

douleur · 108, 278, 280, 281, 282, 283, 311, 312, 317

dynamique · 35, 59, 65, 97, 117, 171, 214, 217, 225, 260, 297, 316, 332, 335, 337, 341, 342, 343, 345, 346, 357, 358, 359, 360, 361, 363

dynamiques · 3, 79, 96, 141, 151, 216, 217, 221, 296, 297, 332, 336, 342, 344, 345, 350, 356, 360, 361, 365, 411, 413

E

échantillon · 123, 126, 127, 129, 130, 135, 136, 138, 139, 162, 364, 411

émotion · 5, 108, 178, 222, 270, 278, 285, 286, 299, 341,

346, 377

émotions · 15, 33, 53, 54, 58, 64, 85, 98, 99, 107, 108, 109, 184, 217, 222, 223, 268, 269, 270, 272, 275, 276, 278, 280, 284, 285, 286, 297, 317, 345, 346, 347, 358, 360, 372, 375, 384

engagée · 19, 54, 60, 102, 114, 116, 127, 129, 139, 180, 185, 191, 192, 195, 212, 216, 217, 224, 225, 229, 234, 250, 265, 268, 275, 282, 289, 296, 299, 305, 306, 309, 319, 322, 324, 325, 327, 335, 343, 352

engagement · 3, 11, 14, 15, 17, 18, 19, 22, 23, 28, 29, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 43, 44, 48, 50, 51, 52, 54, 56, 57, 59, 60, 63, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 74, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 94, 96, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 107, 109, 110, 111, 113, 114, 116, 117, 118, 121, 122, 126, 127, 128, 130, 135, 137, 139, 140, 145, 146, 149, 153, 154, 158, 159, 167, 169, 170, 171, 172, 177, 179, 180, 181, 182, 184, 186, 187, 188, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 198, 199, 200, 201, 203, 206, 209, 211, 212, 213, 214, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 225, 226, 227, 228, 231, 233, 236, 237, 238, 239, 240, 243, 247, 250, 251, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 270, 271, 272, 276, 278, 280, 282, 287, 288, 289, 291, 293, 294, 296, 298, 299, 301, 302, 303, 306, 309, 310, 313, 314, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 332, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 346, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 359, 360, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 378, 382, 384, 386, 411, 413

engagement corporel · 18, 23, 34, 36, 43, 70, 82, 83, 84, 88, 94, 98, 100, 128, 137, 167, 171, 188, 215, 267, 349, 350, 356, 413

entretien · 113, 115, 116, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 125, 126, 128, 131, 132, 133, 136, 137, 139, 140, 141, 143, 144, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 154, 157, 158, 162, 172, 194, 247, 251, 259, 285, 299, 300, 304, 310, 311, 317, 322, 338, 342, 351, 364, 372, 379

entretiens · 18, 22, 50, 51, 54, 114, 117, 122, 123, 125,

130, 133, 134, 135, 136, 141, 142, 143, 147, 148, 156,
159, 184, 196, 269, 350, 356, 364, 375, 411

enveloppement · 89, 222, 280

épistémique · 22, 28, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 46,
48, 349

épistémiques · 17, 27, 28, 36, 39, 41, 43, 46, 349, 362,
413

épistémologique · 17, 21, 22, 29, 42, 43, 70, 113, 114,
123, 125, 135, 349, 362, 377

épistémologiques · 5, 10, 22, 36, 44, 373

espace de médiation · 17, 22, 64, 109, 375

esthétique · 25, 34, 39, 53, 54, 268, 269, 270, 273, 276,
285, 317, 341

éthique · 19, 87, 88, 227, 250, 256, 257, 353, 378, 379,
381, 413

événement · 76, 77, 83, 86, 107, 108, 119, 155, 157, 185,
188, 195, 196, 197, 198, 199, 201, 202, 203, 205, 212,
214, 222, 244, 297, 309, 310, 314, 315, 318, 336, 340,
341, 342, 346, 352, 355, 372, 376, 378

événements · 15, 55, 76, 77, 83, 89, 117, 119, 120, 152,
170, 195, 196, 197, 199, 202, 204, 206, 209, 216, 262,
296, 309, 310, 315, 317, 326, 332, 333, 335, 340, 345,
351, 358, 362

expérience · 5, 25, 26, 33, 34, 42, 50, 53, 56, 57, 64, 66,
82, 85, 87, 88, 95, 96, 97, 98, 99, 108, 113, 119, 120,
121, 123, 125, 134, 140, 148, 149, 159, 162, 173, 200,
207, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 222, 233, 240,
241, 243, 248, 250, 251, 253, 254, 255, 258, 260, 264,
265, 270, 272, 273, 275, 277, 280, 287, 291, 300, 302,
305, 307, 315, 328, 334, 346, 350, 351, 352, 353, 358,
365, 375, 377

expériences · 15, 24, 31, 50, 51, 52, 57, 65, 114, 118,
119, 120, 121, 171, 178, 209, 212, 215, 216, 221, 222,
261, 265, 269, 273, 276, 284, 285, 286, 296, 299, 300,
301, 312, 329, 333, 341, 342, 346, 350, 354, 360, 378,
413

extrême · 12, 36, 60, 71, 73, 74, 116, 124, 231, 248, 273,
284, 305, 322, 371, 373, 380, 384

F

flow · 34, 53, 89, 268, 272, 275

fonctionnalisme · 31

fonctionnel · 31, 34, 43, 153

freeride · 179, 189, 191, 192, 248, 293, 337

Freeride · 150, 235, 236, 282, 296

freerider · 187, 192, 249

G

gage · 81, 179, 186, 227, 231, 239, 240, 243, 255, 306

glisse · 12, 14, 54, 72, 263, 271, 275, 298, 380, 385

H

handicapé · 227, 303, 312

herméneutique · 30, 33, 35, 43, 65, 74, 116

héro · 249

I

identification · 102, 178, 351, 372

identitaire · 14, 15, 18, 35, 61, 63, 64, 65, 71, 81, 86, 87,
88, 89, 90, 94, 96, 99, 100, 106, 107, 108, 109, 116,
119, 120, 126, 128, 159, 167, 170, 194, 197, 216, 217,
263, 276, 332, 346, 350, 355, 356, 360, 363, 366, 378,
381

identité · 17, 18, 22, 35, 48, 55, 64, 65, 66, 68, 71, 90, 92,
94, 95, 96, 97, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 109,
110, 111, 120, 132, 194, 217, 221, 248, 262, 263, 293,
330, 331, 350, 360, 363, 373, 374, 377, 378, 379, 382,
383, 411, 413

identités · 32, 65, 95, 105, 120, 221

idéologie · 74

ilinx · 269

imaginaire · 19, 37, 51, 172, 174, 176, 201, 222, 230,
255, 321

imagination · 37, 47, 115, 165, 172, 178, 192, 221, 222,

367, 374, Voir poration

imprévisible · 87, 89, 117, 169, 170, 199, 200, 202, 203, 362, 377

imprévisibles · 199, 209, 214, 221, 225, 307, 352, 356, 363, 413

incertitude · 15, 24, 31, 33, 35, 59, 63, 64, 65, 74, 76, 78, 82, 92, 164, 211, 267, 301, 371, 381

Incorporation · 64

individu · 10, 15, 16, 17, 18, 27, 31, 32, 33, 35, 51, 52, 57, 65, 66, 71, 74, 76, 80, 81, 82, 83, 84, 86, 89, 90, 91, 93, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 117, 118, 127, 154, 155, 167, 182, 184, 186, 195, 199, 204, 205, 206, 207, 209, 211, 212, 216, 217, 218, 219, 220, 222, 223, 255, 263, 265, 268, 274, 275, 277, 278, 280, 294, 297, 299, 309, 310, 314, 327, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 340, 343, 346, 351, 352, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 363, 364, 366, 376, 378, 379, 381, 383

individualisme · 35

individualiste · 23, 52, 65, 145

individuation · 276, 363

individus · 16, 27, 33, 35, 58, 62, 65, 77, 86, 95, 111, 113, 116, 121, 124, 130, 132, 145, 169, 171, 184, 216, 217, 218, 220, 221, 248, 319, 321, 327, 346, 355, 360, 363, 376, 379

induction · 125, 159, 160

infléchissement · 312, 313, 332, 333, 342, 345, 356

infléchissements · 119, 216, 297, 310, 332, 333, 334, 345, 346, 354, 355

insider · 132, 289, 290, 292

intégration · 31, 97, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 110, 118, 141, 157, 209, 357, 358, 361

intégrative · 99, 110, 357, 358, 360, 361

interaction · 33, 74, 86, 105, 140, 141, 144, 147, 149, 170, 218, 220, 277, 377

interactionnisme · 35, 41, 65

interactionniste · 52

interactions · 10, 15, 33, 104, 118, 143, 171, 217, 221,

362, 364, 372

J

jeu · 15, 16, 32, 34, 43, 48, 55, 59, 60, 62, 63, 65, 74, 82, 85, 86, 90, 94, 100, 101, 104, 115, 126, 133, 137, 153, 159, 167, 170, 176, 178, 180, 182, 184, 186, 208, 216, 221, 225, 227, 237, 239, 240, 250, 253, 254, 255, 257, 266, 272, 276, 287, 288, 289, 304, 309, 315, 329, 332, 351, 353, 356, 357, 363, 380, 381

jouer · 11, 15, 89, 149, 193, 227, 310, 320, 353, 364, 413

L

létal · 86, 240, 247

létale · 10, 316

lifestyle · 12, 82, 92, 293, 294, 387

loisir · 82, 92, 185, 189, 219, 339, 353

loisirs · 35, 218, 298, 318, 380, 384

M

marginalité · 181, 182

mode de vie · 149, 293, 319

modélisation · 18, 63, 98, 111, 118, 125

modélisations · 364

modernité · 15, 31, 74, 95, 104, 363, 371, 373, 377, 380

monisme · 17, 22, 36, 38, 39, 41, 43, 46, 47, 48

moniste · 39, 41

mort · 15, 31, 34, 35, 65, 74, 86, 92, 199, 206, 230, 232, 244, 245, 251, 252, 292, 298, 313, 316, 317, 340, 342

N

nature · 3, 10, 11, 13, 15, 22, 37, 38, 46, 76, 83, 84, 89, 90, 92, 103, 113, 131, 145, 149, 166, 189, 190, 192, 195, 237, 249, 268, 276, 278, 280, 343, 350, 351, 359, 373, 374, 413

Navigateur · 176, 177, 178, 180, 181, 187, 189, 190, 203,

204, 205, 206, 207, 220, 235, 239, 245, 248, 250, 253,
258, 265, 266, 268, 270, 271, 275, 284, 286, 288, 289,
293, 294, 298, 299, 300, 301, 315, 322, 325, 327, 328,
329, 334

navigation · 54, 57, 177, 212, 299, 302, 329

Negroni · 206, 221, 309, 314, 351, 382

norme · 91, 172, 181, 182, 261

normes · 31, 58, 91, 171, 179, 181, 182, 184, 194, 266,
354

O

ontologique · 17, 22, 38, 39, 40, 41, 43, 46, 47, 48, 70,
263, 268

outsider · 182, 290

P

parachutisme · 9, 13, 31, 58, 84, 137, 173, 191, 193, 196,
197, 198, 200, 201, 202, 207, 210, 211, 212, 242, 257,
288, 289, 306, 313, 350

parachutiste · 58, 173, 191, 197, 201, 210, 288

paradigmatique · 39, 42, 44, 46, 63

paradigme · 26, 27, 37, 40, 42, 45, 80

paradigmes · 23, 27, 28, 29, 34, 37, 40, 42, 43, 45, 46, 48,
109, 383

paralpinisme · 85, 290, 366

parapente · 13, 78, 84, 188, 229, 247, 290

parkour · 10

performance · 14, 32, 56, 93, 176, 184, 185, 219, 238,
258, 275, 280, 281, 282, 284, 290, 302, 306, 339, 351,
413

péril · 9, 11, 56, 76, 85, 225, 260, 293

Perrin · 236, 383

peur · 62, 85, 143, 156, 183, 190, 193, 197, 208, 223,
232, 233, 241, 274, 281, 302, 303, 309, 313, 314, 316,
317, 323, 326, 346, 353, 359

pluralisme · 17, 21, 22, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 371,
372, 377, 378

pluraliste · 11, 18, 42

pragmatique

pragmatisme · 37, 81, 87, 89, 90, 94

pragmatisme · 82, 256, 354

Q

qualitatif · 114, 160

qualitative · 113, 114, 120, 125, 126, 159, 160, 162, 163,
165, 166, 378, 382, 384, 385

R

récit · 18, 33, 50, 53, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119,
120, 121, 123, 126, 130, 136, 139, 140, 141, 143, 144,
146, 147, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 162,
165, 177, 183, 194, 203, 205, 250, 284, 285, 286, 334,
338, 340, 342, 364, 371

récits · 18, 22, 51, 63, 117, 120, 135, 136, 139, 144, 145,
151, 152, 156, 157, 160, 162, 171, 175, 177, 181, 184,
190, 191, 196, 199, 206, 207, 216, 256, 267, 269, 286,
296, 301, 309, 332, 336, 351, 375, 413

réflexif · 36, 51, 71, 96, 97, 104, 105, 106, 107, 116, 145,
146, 186, 216, 217, 218, 219, 220, 264, 267, 294, 332,
355, 357, 359

réflexive · 57, 96, 99, 100, 101, 104, 105, 110, 114, 141,
146, 147, 216, 217, 219, 220, 222, 258, 334, 350, 351,
355, 356, 358, 359, 360, 361

réflexivité · 82, 87, 99, 101, 102, 104, 105, 106, 107, 108,
110, 111, 118, 121, 145, 170, 216, 217, 218, 220, 221,
268, 283, 294, 297, 332, 333, 357, 359, 360, 387, 413

règle · 88, 137, 182, 218, 221, 257, 279

règles · 62, 75, 84, 139, 221, 246, 247, 250, 254, 279

Renn · 13, 384

reroutinisation · 267

responsabilité · 19, 72, 82, 84, 85, 87, 88, 90, 91, 92, 132,
145, 227, 239, 240, 242, 247, 250, 251, 253, 254, 256,
257, 293, 301, 322, 324, 353, 367, 378, 413

responsabilités · 82, 118, 145, 203, 248, 250, 251, 253,

322, 323, 324
 risque · 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 23, 24,
 25, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 39, 41, 42, 44,
 50, 51, 52, 53, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 64, 65, 66,
 67, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81,
 82, 83, 86, 87, 88, 90, 91, 92, 99, 101, 103, 109, 110,
 111, 124, 130, 131, 137, 143, 144, 145, 148, 149, 165,
 169, 227, 228, 229, 231, 232, 233, 236, 240, 246, 248,
 249, 251, 253, 254, 255, 256, 258, 259, 261, 268, 276,
 305, 307, 309, 322, 350, 367, 370, 371, 373, 374, 376,
 377, 378, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 411, 413
 risques · 11, 15, 16, 33, 34, 37, 54, 56, 57, 58, 74, 75, 77,
 78, 82, 88, 91, 166, 211, 227, 229, 230, 231, 232, 233,
 234, 235, 238, 239, 240, 241, 242, 247, 248, 254, 261,
 276, 293, 353, 383, 385, 387
 routine · 31, 52, 59, 103, 142, 184, 267, 327
 routines · 265, 267, 352, 360, 361

S

saut à l'élastique · 13, 51, 55, 78, 79, 262
 sécurité · 11, 61, 84, 85, 88, 90, 148, 156, 165, 175, 179,
 183, 185, 213, 227, 230, 231, 234, 235, 236, 237, 240,
 241, 243, 244, 245, 247, 248, 249, 253, 254, 256, 263,
 268, 284, 289, 315, 316, 320, 353, 380, 384, 385, 413
 sensation · 54, 107, 108, 173, 176, 183, 263, 266, 271,
 272, 274, 275, 278, 279, 280, 284, 298, 316, 367, 413
 sensations · 14, 15, 24, 33, 35, 52, 53, 54, 64, 65, 89, 98,
 99, 107, 108, 109, 110, 169, 217, 222, 223, 240, 262,
 263, 268, 269, 270, 271, 274, 275, 276, 277, 278, 279,
 280, 281, 282, 284, 285, 301, 358, 360, 367, 413
 sensible · 15, 55, 65, 89, 107, 108, 109, 218, 221, 222,
 263, 269, 280, 287, 346, 360, 381
 spéléologie · 134, 146, 148, 179, 180, 198, 199, 203, 206,
 208, 213, 245, 285, 335
 Spéléologue · 180, 198, 199, 202, 203, 206, 208, 213,
 225, 240, 246, 247, 261, 327, 345
 sport · 10, 12, 14, 15, 17, 26, 28, 33, 41, 42, 59, 67, 71,

72, 73, 74, 76, 77, 79, 86, 88, 92, 99, 115, 185, 188,
 189, 191, 201, 207, 228, 231, 240, 247, 267, 268, 284,
 290, 294, 305, 367, 368, 372, 373, 374, 375, 377, 380,
 381, 385, 386, 387, 413
 sports · 3, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 21, 26, 27, 29, 30, 31,
 32, 35, 41, 50, 64, 65, 68, 71, 72, 73, 74, 76, 77, 78,
 79, 80, 83, 84, 86, 89, 91, 103, 109, 137, 169, 182,
 183, 193, 227, 232, 243, 284, 302, 350, 372, 374, 375,
 376, 377, 378, 379, 380, 381, 384, 385, 387, 411, 413
 structural · 30, 34, 41
 structurel · 32, 65, 351
 structurelle · 74, 84, 171, 217, 296, 332, 334, 335, 336,
 337, 343, 344
 subjectivité · 95, 97, 98, 99, 104, 106, 107, 108, 217, 219,
 222, 356, 357

T

thème · 29
 Thémata · 22, 29, 36, 37, 38, 44, 411
 théorie · 26, 28, 34, 36, 38, 39, 40, 41, 43, 45, 51, 123,
 125, 236, 377, 379, 380, 384, 387
 théories · 17, 23, 26, 28, 29, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 42, 44,
 45, 46, 48, 50, 124, 350, 374, 411
 trajectoire · 118, 125, 146, 199, 204, 219, 335, 336, 339,
 340, 342, 345, 363, 366
 trajectoires · 30, 64, 86, 118, 119, 120, 137, 171, 195,
 199, 216, 221, 225, 297, 332, 335, 350, 351, 362, 364,
 366, 372

V

vertige · 268, 269, 272, 360, 373
 voile · 9, 10, 13, 51, 54, 59, 60, 61, 62, 137, 144, 173,
 176, 177, 179, 181, 187, 188, 189, 190, 202, 204, 205,
 210, 228, 229, 243, 245, 250, 265, 266, 288, 289, 296,
 300, 303, 304, 311, 328, 334, 371

Table des matières

REMERCIEMENTS	5
SOMMAIRE	7
PRÉALABLE INTRODUCTIF.....	9
A. <i>Remarques préliminaires</i>	<i>10</i>
B. <i>Un objet.....</i>	<i>11</i>
1. <i>Un objet à (re) définir</i>	<i>12</i>
2. <i>Un champ de recherche riche et varié</i>	<i>13</i>
C. <i>Un questionnaire.....</i>	<i>15</i>
D. <i>Une démarche</i>	<i>16</i>
CHAPITRE PREMIER : PROLÉGOMÈNES D'UNE QUESTION DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE	21
I. ÉPISTÉMOLOGIE D'UN CHAMP SCIENTIFIQUE RICHE ET DIVERSIFIÉ.....	23
A. <i>Divergences ou conflits d'interprétation ?</i>	<i>23</i>
1. <i>Les conflits d'interprétation : quelques illustrations.....</i>	<i>23</i>
2. <i>Premiers éléments explicatifs</i>	<i>25</i>
B. <i>Comment comprendre ces divergences d'interprétation ?</i>	<i>27</i>
1. <i>Les notions de programme et de paradigme et leurs implications.....</i>	<i>27</i>
2. <i>La notion de schème et ses implications.....</i>	<i>28</i>
3. <i>Schémas d'intelligibilité et sociologie de l'engagement corporel</i>	<i>29</i>
➤ <i>Le schème causal</i>	<i>30</i>
➤ <i>Le schème fonctionnel</i>	<i>31</i>
➤ <i>Le schème structurel</i>	<i>32</i>
➤ <i>Le schème dialectique</i>	<i>32</i>
➤ <i>Le schème actanciel</i>	<i>33</i>
➤ <i>Le schème herméneutique</i>	<i>33</i>
➤ <i>La complexité du raisonnement schématique.....</i>	<i>34</i>
C. <i>L'existence de sous-entendus épistémiques et ontologiques en concurrence.....</i>	<i>36</i>
1. <i>Des « philosophies » réalistes</i>	<i>38</i>
2. <i>Le perspectivisme : un horizon épistémique et ontologique largement partagé</i>	<i>40</i>
3. <i>Des croisements paradigmatiques ?</i>	<i>41</i>
II. PLAIDOYER POUR UN PLURALISME SOUS CONTRAINTES	44
A. <i>Une orientation épistémique plurielle et complémentariste.....</i>	<i>44</i>
B. <i>Contraintes d'un positionnement épistémique et ontologique</i>	<i>46</i>
III. LA PLURALITÉ DES THÉORIES SOCIOLOGIQUES DE L'ENGAGEMENT CORPOREL : UN ÉCHO À LA DIVERSITÉ DES PROPOS ET	

EXPÉRIENCES DES PRATIQUANTS	50
A. <i>Facteurs intra-individuels d'engagement</i>	52
1. L'esthétique du risque : entre émotions fortes, fusion et contemplation	53
2. S'exposer pour mieux se connaître	55
3. Un vecteur de progression et de performance	56
B. <i>Facteurs interindividuels d'engagement</i>	57
1. Partager une expérience commune et renforcer des liens	57
C. <i>Facteurs exo-individuels d'engagement</i>	59
1. Déroutiniser son existence.....	59
2. Se différencier par la radicalisation de son engagement	60
IV. DISCUSSION ET CONCLUSION INTERMÉDIAIRE.....	63
A. <i>Processus temporel d'exposition au danger</i>	63
B. <i>Processus identitaire d'exposition au danger</i>	65
CHAPITRE 2 : VERS UNE CONCEPTUALISATION DE L'ENGAGEMENT CORPOREL.....	70
I. S'ÉMANCIPER DES CATÉGORIES DE « SPORTS À RISQUE » ET « EXTRÊMES »	72
A. <i>Les « sports extrêmes » : limites d'une catégorisation médiatico-commerciale</i>	72
B. <i>Le risque et les sports à risque en sociologie</i>	73
1. Des quelques sous-entendus liés à l'utilisation de la notion de « sports à risque »	76
2. Les « sports à risque » : l'illusion d'une définition générique	78
II. L'ENGAGEMENT CORPOREL : UNE TENTATIVE DE CONCEPTUALISATION ALTERNATIVE	80
A. <i>La dimension pragmatique de l'engagement corporel</i>	81
1. Implication et mise en gage corporelle : une acceptation des dangers	81
2. L'engagement dans son rapport au temps de l'action	82
3. Seuil d'engagement et degré d'acceptation des dangers	83
B. <i>La dimension identitaire de l'engagement corporel</i>	86
1. L'acceptation du danger : une éthique de la responsabilité	87
2. L'engagement dans son rapport au temps	89
3. Engagement et unité existentielle	89
4. Une certaine démesure.....	90
5. Engagement corporel et lifestyle	92
III. L'ENGAGEMENT CORPOREL : UNE PRAGMATIQUE IDENTITAIRE	94
A. <i>Réflexions préalables quant aux éléments théoriques sous-jacents à la formulation de la problématique</i>	96
B. <i>Formulation de la problématique et des hypothèses de travail</i>	101
1. Une logique d'intégration	101
2. Une logique réflexive	104
3. Une logique affectuelle	107
4. Synthèse de la problématique	109

CHAPITRE 3 : DISPOSITIF DE RECHERCHE ET MISE EN ŒUVRE MÉTHODOLOGIQUE	113
I. LE CHOIX DES OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES	115
A. <i>L'approche biographique et l'entretien ethnosociologique</i>	116
1. Faire le choix de l'entretien	116
2. Le récit de vie dans la perspective ethnosociologique de l'entretien	117
3. Le récit de pratique comme complément biographique.....	120
B. <i>Les supports d'enquête complémentaires</i>	121
II. MISE EN ŒUVRE MÉTHODOLOGIQUE	123
A. <i>Le statut de l'hypothèse dans la construction du guide d'entretien</i>	123
B. <i>Question d'échantillonnage</i>	126
1. Structuration de l'échantillon : entre similitudes et différences	126
➤ Les critères de similitude : délimitation du territoire d'étude	127
➤ Les critères de différencialité : délimitation de la pluralité du territoire d'étude	128
➤ Échelles de similitude et de différencialité : étude intra et inter-cas	129
2. Les prises de contact.....	130
➤ Les voies du numérique	131
➤ L'effet « boule de neige » et les voies de connaissance interposée	134
➤ Les vertus de l'audace	134
3. La composition de l'échantillon	135
C. <i>Le recueil des récits</i>	139
1. Le guide d'entretien	139
2. Les modes et lieux de réalisation des entretiens	141
3. Contenu des récits et liberté de parole.....	144
4. Le rapport enquêteur-enquêté	147
III. L'ANALYSE DES DONNÉES.....	151
A. <i>Entre grands principes et « bricolage » méthodologique</i>	151
1. Échelles d'action et d'analyse	152
➤ Le niveau des fonctions : reconstruire la structure diachronique du récit	152
➤ Le niveau des actions : reconstituer l'évolution et la composition des groupes de cohabitation	154
➤ Le niveau de la narration : vers une analyse compréhensive	155
➤ Un cadre d'analyse ouvert à la complémentarité des logiques d'action	157
2. Les regroupements typologiques.....	158
B. <i>L'analyse des données qualitatives assistée par ordinateur</i>	159
1. L'utilisation du logiciel QSR Nvivo	161
2. L'analyse assistée par ordinateur : intérêts et limites.....	163
CHAPITRE 4 : FAIRE LE CHOIX DE S'ENGAGER	169
I. S'ENGAGER EST-IL UN ACTE PRÉVISIBLE ?	171

A.	<i>Des constructions individuelles et personnelles</i>	171
1.	L'imagination et le rêve au service de l'engagement	172
➤	I have a dream !	172
➤	Imagination et « cinéma intérieur »	175
2.	L'identification	178
3.	Défi et quête d'exploration	179
4.	Se distinguer par son adhésion à une activité sportive « alternative »	180
➤	L'aventurier : un homme libre	181
➤	L'« alternatif », un écart à la norme	181
5.	Une pratique de déroutinisation de l'ordinaire	183
6.	Progression et performance : des engagements utilitaires	184
B.	<i>Une construction sociale et culturelle</i>	186
1.	Le poids de l'environnement physique	186
2.	L'environnement social : transmettre une passion	188
3.	Des formes de socialisations culturelles	191
II.	LES DÉCLENCHEURS DE LA PRATIQUE « ENGAGÉE »	195
A.	<i>La question de l'événement, de ses adjuvants et temporalités</i>	196
1.	La « crise » comme événement ou facteur catalyseur	196
2.	Imprévisibilités et congruences	199
➤	La situation comme vecteur direct	200
➤	Succession d'imprévisibilités congruentes	202
➤	Imprévisible mais envisagé	205
3.	Les « passeurs »	206
B.	<i>Faire l'expérience de la pratique : l'ultime étape pour valider le choix</i>	209
1.	Ma « première fois »	209
2.	Mes « premières fois »	212
III.	CONCLUSION INTERMÉDIAIRE	216
➤	La dynamique « communicante »	217
➤	Quand l'intériorité sème le trouble : subjectivité et autonomie	219
➤	Énergie émotionnelle et enveloppement sensible : une subjectivité affectuelle	222
	CHAPITRE 5 : SE MAINTENIR DANS UNE MODALITÉ DE PRATIQUE ENGAGÉE	225
I.	ENGAGEMENT CORPOREL ET GESTION DES RISQUES : UNE ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ EN ACTION	227
A.	<i>Des activités dangereuses ?</i>	227
1.	Une marge de manœuvre limitée	227
2.	Le risque, une donnée relative	229
➤	Comparer pour minorer	229
➤	Le risque, une construction sociale	232
➤	La référence quasi-systématique au niveau d'expertise	233

➤	La négation des risques, un facteur de danger	234
3.	Risque et technologie : une modification des équilibres sécuritaires	235
➤	Des risques déplacés.....	235
➤	Les renversements sécuritaires	237
B.	<i>Être responsable et responsabiliser face à des activités dangereuses</i>	239
1.	Une mise en gage corporelle consciente et assumée	239
2.	Savoir s'écouter et renoncer	241
3.	Pratiquer en groupe, un gage de sécurité	243
4.	Anticiper par des connaissances techniques accrues et des procédures éprouvées	245
5.	Responsabiliser autrui.....	247
C.	<i>La responsabilité : une éthique qui se construit</i>	250
1.	De l'expérience résulte la responsabilité	250
2.	À la jeunesse les comportements irresponsables ?	253
D.	<i>Conclusion intermédiaire</i>	253
1.	Un paradoxe sécuritaire.....	253
2.	Prises de risque délibérées et sécurité : d'une éthique à une autre	256
II.	PRATIQUER ET RESTER « ACTIF »	258
A.	<i>L'engagement in situ, le danger au quotidien</i>	258
1.	S'engager : un vecteur nécessaire à la progression	258
2.	Se découvrir et se connaître	261
3.	La fonction libératoire de l'engagement	264
4.	Déroutinisation ou reroutinisation ?.....	265
B.	<i>Expériences de la nature, images sensorielles et émotions partagées</i>	268
1.	Les catégories du vertige	268
➤	Des philosophies sensualistes.....	269
➤	Adrénaline et griserie des sens	270
➤	La catégorie du flow	272
2.	L'esthétique du risque : la nature comme espace expérientiel	276
3.	Les émotions et sentiments	278
➤	Le sentiment de liberté.....	278
➤	L'apprentissage de la douleur : une reconstruction expérientielle	280
4.	Des expériences sensibles à partager	284
C.	<i>« Rester alternatif » ou la recherche d'une authenticité culturelle</i>	287
1.	Maintenir l'authenticité par la radicalisation de l'engagement.....	288
2.	Une mise en scène corporelle différenciée.....	289
3.	L'engagement comme lifestyle	293
CHAPITRE 6 : LE DÉSENGAGEMENT : UNE QUESTION DE « BON » SENS ?		296
I.	POUVOIR SE DÉSENGAGER : DE QUELQUES FACTEURS DE « NON-DÉSENGAGEMENT »	298

A.	<i>Se désengager, un choix difficile</i>	298
1.	Nostalgie, quand tu nous tiens !	299
2.	Se désengager oui, mais pour quoi faire ?	301
3.	Se désengager, non. Ralentir, éventuellement !	302
B.	<i>Quand l'imprévu fait reprendre</i>	306
II.	DEVOIR/VOULOIR SE DÉSENGAGER : ÉVÉNEMENTS ET FACTEURS DÉCLENCHEURS.....	309
A.	<i>L'accident comme facteur imprévu de désengagement</i>	310
1.	Un désengagement momentané	310
2.	Un désengagement spontané	312
3.	Un désengagement latent.....	314
4.	La contamination des champs existentiels	318
B.	<i>Des autrui déclencheurs</i>	318
1.	La rencontre amoureuse	319
2.	La place des enfants.....	321
3.	S'ouvrir aux autres	325
C.	<i>Passer à autre chose</i>	326
III.	LOGIQUES IDENTITAIRES ET INFLÉCHISSEMENTS BIOGRAPHIQUES	332
A.	<i>Les logiques identitaires du désengagement corporel</i>	332
1.	S'adapter	333
➤	S'adapter totalement et volontairement.....	333
➤	S'adapter partiellement et de manière subie	336
2.	Résister	337
➤	Résister à la continuité pour produire le changement	338
➤	Résister au changement pour mieux l'anticiper	340
3.	Table de vérité et combinaisons typiques.....	342
B.	<i>La place des émotions dans les bifurcations</i>	345
	CONCLUSION GÉNÉRALE	349
A.	<i>Péroration</i>	349
1.	S'engager	351
2.	Se maintenir	352
3.	Se désengager	354
B.	<i>Une problématique identitaire en question</i>	355
1.	La dynamique intégrative	357
2.	La dynamique réflexive	358
3.	La dynamique affectuelle.....	359
C.	<i>Considérations épistémiques</i>	362
1.	Les phénomènes sociaux ont une dimension imprévisible	362
2.	Les difficultés et nécessités d'une sociologie dynamique	363

D. Critiques méthodologiques et empiriques.....	364
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	369
BIBLIOGRAPHIE	370
INDEX DES AUTEURS	388
INDEX DES NOTIONS ET CONCEPTS	393
TABLE DES MATIÈRES	400
TABLES DES ILLUSTRATIONS	407

Tables des illustrations

Tableaux

<i>Tableau 1 : Programmes de recherche sociologique sur l'engagement corporel</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 2 : Processus temporel d'exposition au danger</i>	<i>64</i>
<i>Tableau 3 : facteurs d'engagement et programmes sociologiques</i>	<i>67</i>
<i>Tableau 4 : Répartition des entretiens exploratoires par pratique</i>	<i>135</i>
<i>Tableau 5 : Répartition de l'échantillon par pratique</i>	<i>136</i>
<i>Tableau 6 : Répartition de l'échantillon selon la pratique et la non pratique</i>	<i>136</i>
<i>Tableau 7 : Tableau des correspondances Actants/Séquences</i>	<i>157</i>
<i>Tableau 8 : Tableau des correspondances Propositions/Séquences</i>	<i>158</i>
<i>Tableau 9 : Tableau des correspondances Propositions/Actants.....</i>	<i>158</i>
<i>Tableau 10 : Typologie du désengagement selon les dynamiques structurelles et actancielle.....</i>	<i>344</i>

Encadrés

<i>Encadré 1 : L'inscription des théories de Le Breton et de Lyng dans des schèmes d'intelligibilité</i>	<i>35</i>
<i>Encadré 2 : Les Thémata, un engagement « métaphysique »</i>	<i>37</i>
<i>Encadré 3 : Éléments méthodologiques relatifs à l'enquête exploratoire</i>	<i>51</i>
<i>Encadré 4 : L'identité, un dénominateur commun</i>	<i>65</i>
<i>Encadré 5 : L'origine médiatico-commerciale des « sports extrêmes ».....</i>	<i>73</i>
<i>Encadré 6 : La variété de définitions des « sports à risque »</i>	<i>74</i>
<i>Encadré 7 : Similitude du discours face à plusieurs interviewers : l'exemple de Julien</i>	<i>122</i>
<i>Encadré 8 : QSR Nvivo : Principes de fonctionnement</i>	<i>162</i>

Figures

<i>Figure 1 : Principe général de différencialité</i>	<i>129</i>
<i>Figure 2 : Matrice d'imbrication des principes de similitude et de différencialité</i>	<i>129</i>
<i>Figure 3 : Répartition de l'échantillon selon l'âge, la pratique et l'ancienneté.....</i>	<i>138</i>
<i>Figure 4 : Principe de déstructuration-restructuration du corpus.....</i>	<i>153</i>
<i>Figure 5 : Représentation graphique du principe de déstructuration-restructuration d'un corpus.....</i>	<i>161</i>
<i>Figure 6 : Dynamiques idéales-typiques identitaires</i>	<i>361</i>

**De l'engagement au désengagement corporel.
Une approche sociologique plurielle des
dynamiques, ruptures et permanences identitaires
face à l'acceptation du danger dans les sports de
nature**

Résumé

Défier ou jouer avec la gravité, explorer les profondeurs et mettre sa résistance ou plus simplement son corps à l'épreuve, se mesurer aux éléments naturels en fréquentant des milieux *a priori* hostiles : autant de formes d'exposition sportive au danger qui fascinent et intriguent à la fois. Ce travail est une exploration des processus d'engagement et de désengagement corporel, envisagés sous leurs aspects épistémiques et empiriques. Deux grandes questions jalonnent ainsi cette analyse : 1) comment concevoir l'engagement corporel, à travers le dialogue et la complémentarité entre schèmes d'intelligibilité ; 2) plus concrètement, comment devient-on pratiquant de telles activités, et pourquoi, un jour, décide-t-on de « raccrocher » ?

L'analyse d'une trentaine de récits de sportifs engagés dans des activités de nature « à risque » met en lumière les dynamiques des processus d'engagement, de maintien et de désengagement. Ainsi, si s'engager est rarement le fruit du hasard, il n'est pas davantage celui d'une pure réflexivité. Parfois, l'engagement naît d'expériences et de rencontres imprévisibles. Ce travail conforte par ailleurs les résultats de nombreuses études consacrées aux motivations de ces pratiquants : recherche de sensations, d'autonomie, de performance, émulation subculturelle, etc. Elle s'en distingue cependant en montrant comment ces motifs d'engagement, loin de s'opposer, s'articulent et se complètent de manière systématique. Enfin, après avoir souligné la place cruciale, aux yeux des interviewés, de l'autonomie et de la responsabilité, érigées au rang de véritable éthique, nous montrons à quel point se désengager est chose difficile. Raccrocher tient d'un processus vécu différemment selon qu'il a ou non été préparé.

Comprendre l'engagement corporel requiert finalement un élargissement du regard au corps, à la culture, au risque et à la sécurité, à l'autonomie, et plus largement à la responsabilité. L'engagement corporel constitue ainsi un support en parfaite adéquation avec son époque : il mêle, combine et parfois oppose des dynamiques identitaires portées par des dispositions, la réflexivité et les affects.

Mots clés : sport, risque, danger, engagement corporel, identité, réflexivité, pluralité

**From engagement to corporal disengagement.
A sociological and plural approach of dynamics,
ruptures and permanencies of identity against the
acceptance of danger in outdoor sports**

Abstract

Defy or play with gravity, exploring the depths and bring their stamina or just their body, compete with the natural elements by frequenting, *a priori*, hostile environments: as many forms of sport exposure to danger that intrigue and fascinate at a time. This work is an exploration of the process of corporal engagement and disengagement, considered in their epistemic and empirical aspects. Two main questions mark this analysis: 1) how to conceive the corporal engagement in its complexity, through dialogue and complementary patterns of intelligibility; 2) more specifically, how do they become engaged in such activities, and why, suddenly, they decide to "hang up"?

The analysis of thirty stories of sportsmen engaged in "at-risk" nature activities highlights the dynamic process of engagement, retention and disengagement. Thus, if commitment is rarely the result of chance, it is more than a mere reflexivity. Sometimes the commitment is born from experiences and unpredictable encounters. This work also confirms the results of many motivations studies of practitioners: search of sensation, autonomy, performance, subcultural emulation, etc. However, it differs from showing how these patterns of engagement, far from opposing, they are articulated and completed in a systematic way. Finally, after stressing the crucial role, in the eyes of the respondents, of the autonomy and the responsibility set up as true ethics, we show how difficult is to disengage. To hang up is a process experienced differently depending on whether the sportsman was prepared or not.

To understand physical engagement requires a final enlargement as regards body, culture, risk and security, autonomy, and from a broader perspective, responsibility. Therefore, the body engagement constitutes a support in perfect harmony with its time: it mixes, combines, and sometimes objects the dynamics of identity induced by capacities, reflexivity and emotions

Key Words: sport, risk, danger, physical engagement, identity, reflexivity, plurality

LARES-LAS (EA2241)

Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines et Sociales – Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie
Groupe de recherche Violences Identités Politiques & Sports (VIP&S)

Université Rennes 2 sous le sceau de l'Université Européenne de Bretagne

